



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

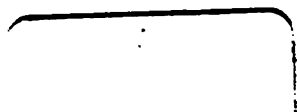
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

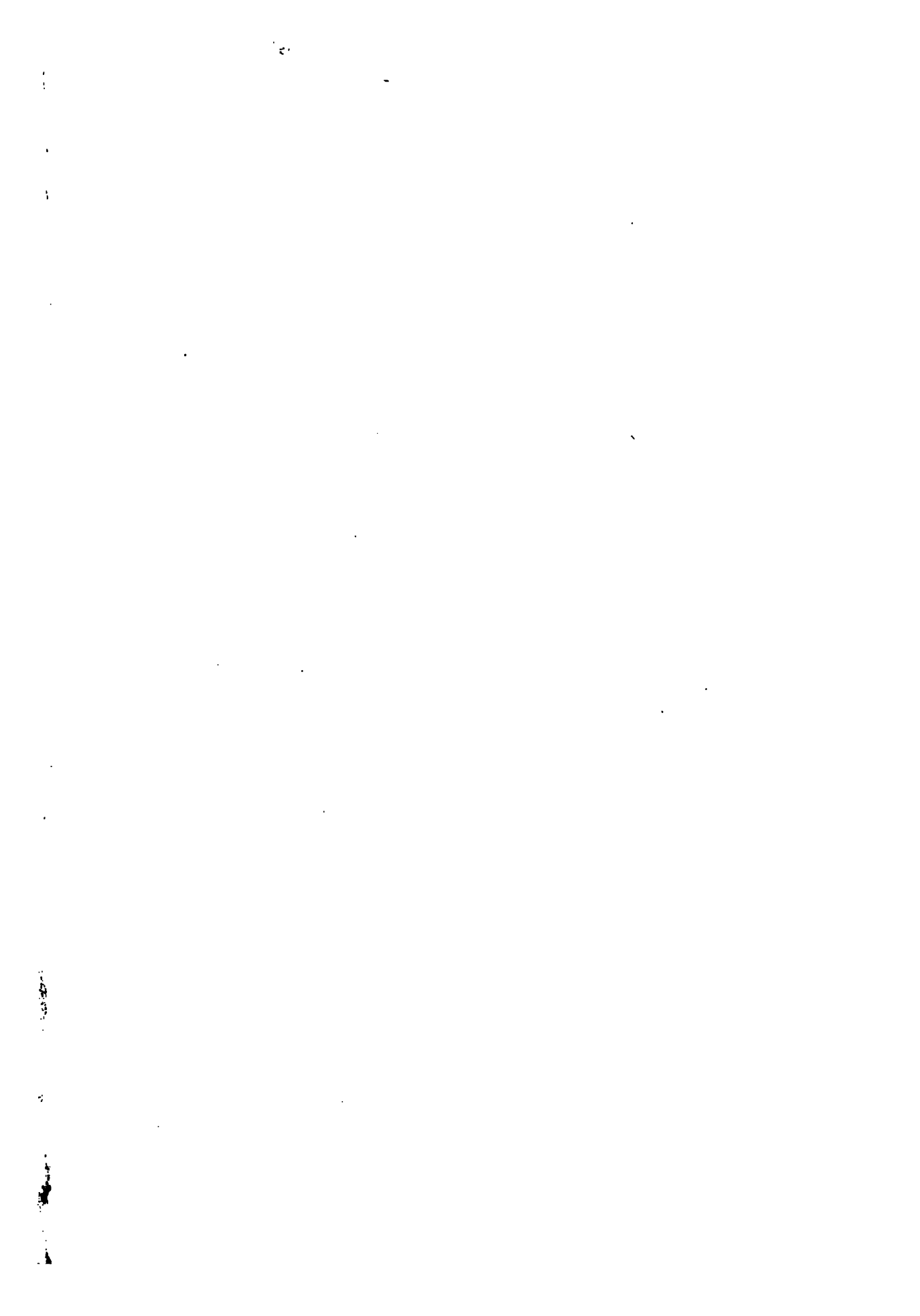
Nous vous demandons également de:

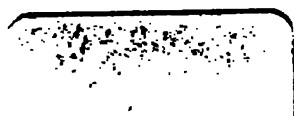
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

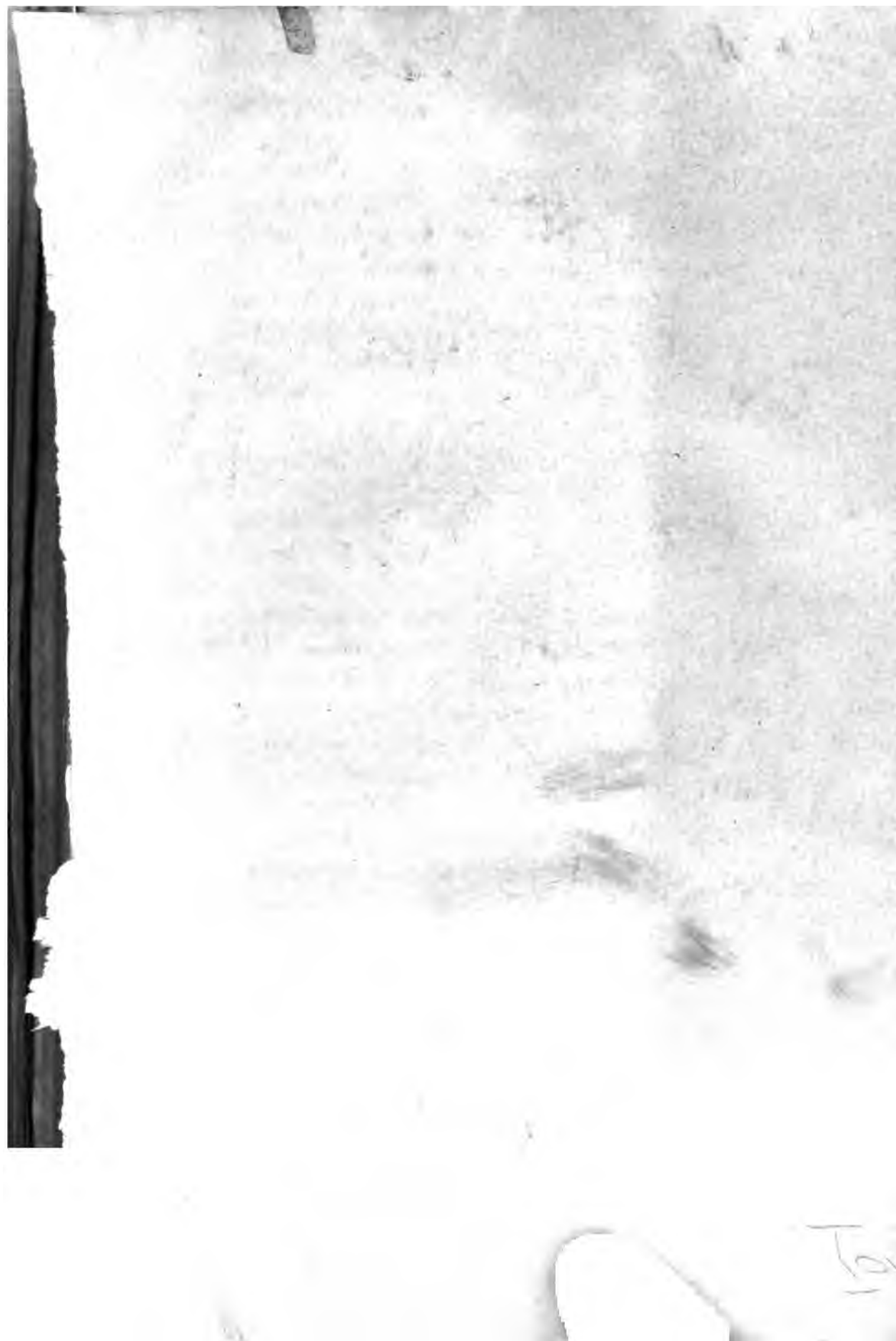
À propos du service Google Recherche de Livres

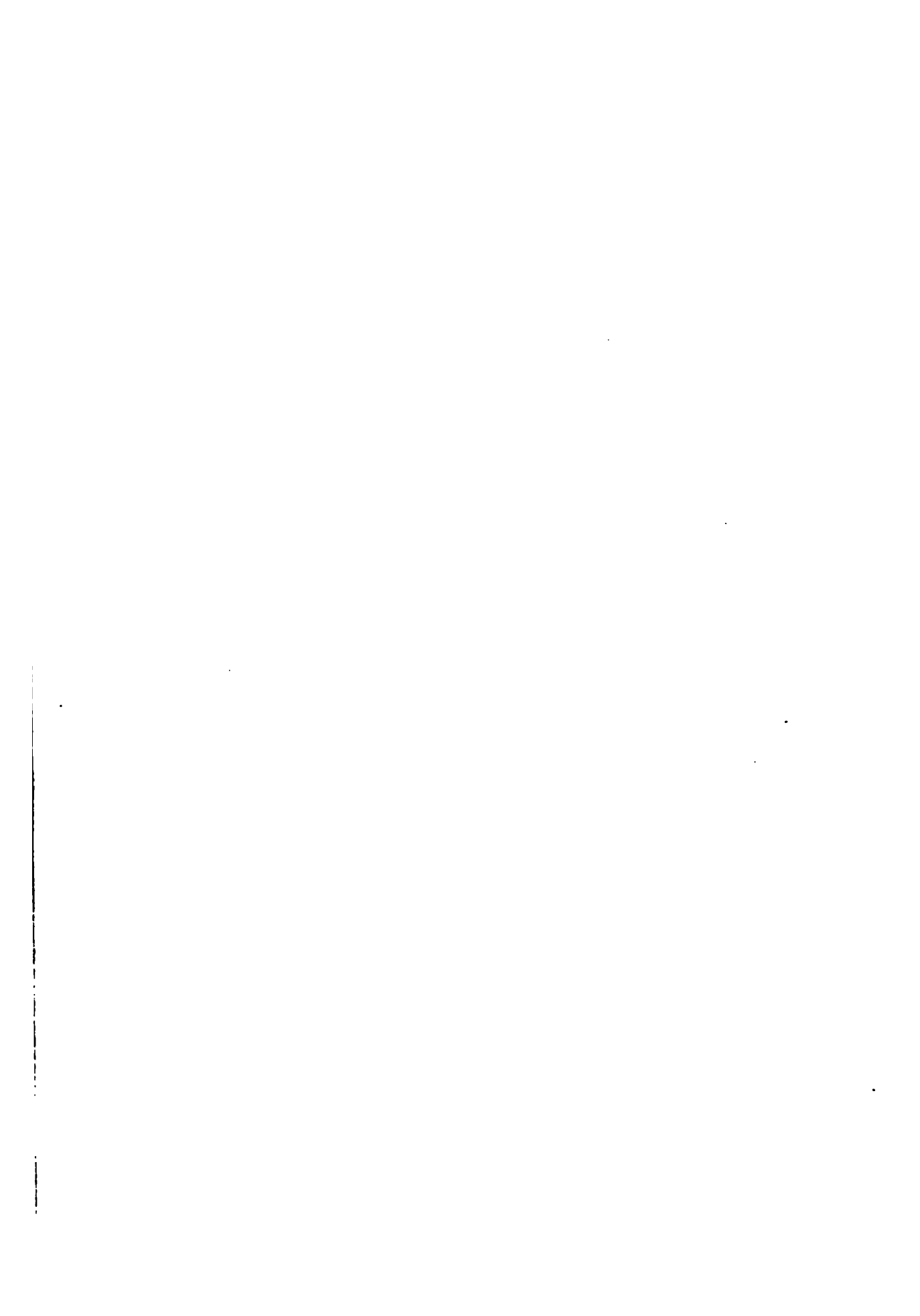
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

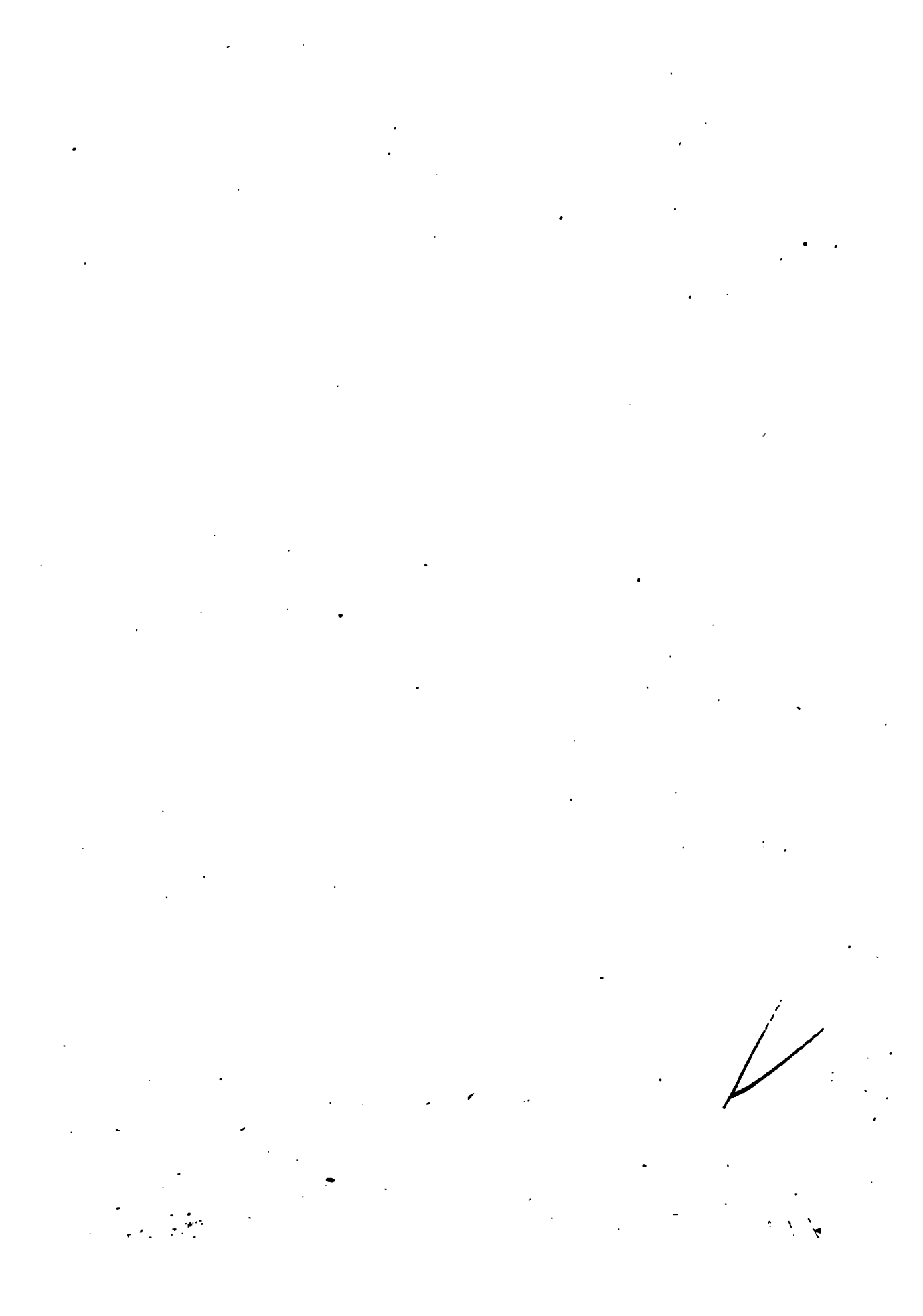


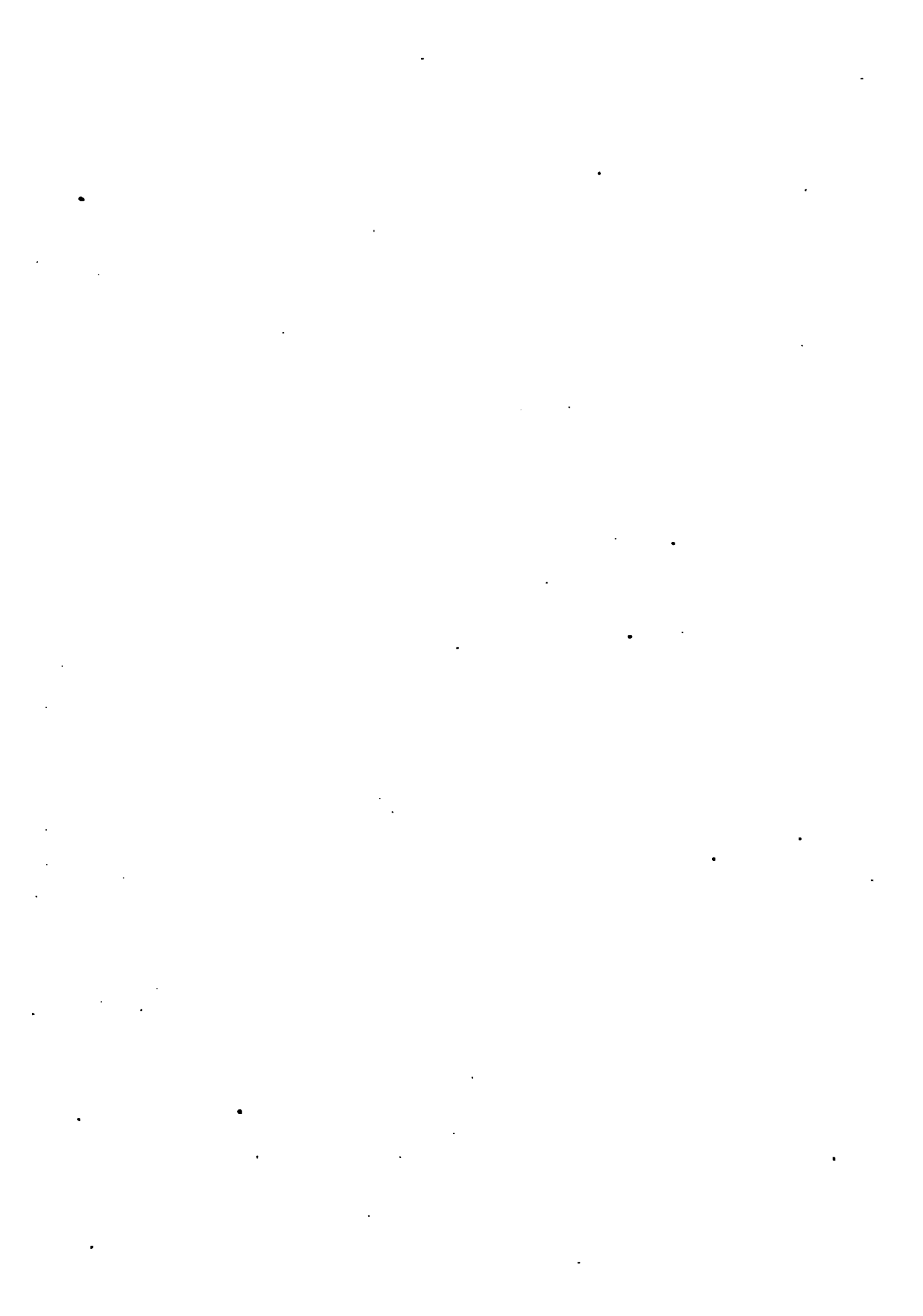
















Benard Pinx.

N. Edelinck sculp.

*Jacques de Turreil,
de l'Académie Royale des Inscriptions et belles Lettres,
et de l'Académie Française.*

Jacques de
OEUVRES
DE M^R DE TOURREIL,
DE L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES,
ET L'UN DES QUARANTE
DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

TOME I.



A PARIS,
Chez **BRUNET** grand'-Salle du Palais ; au Mercure Galant.

M. DCC. XXI.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

ROY WEN
2000
VIA



P R E F A C E

D E

L' E D I T E U R .



MON dessein dans cette Préface , n'est pas de relever le mérite des Ouvrages de M. de Turreil. L'honneur qu'ils lui ont fait pendant sa vie , & l'empressement avec lequel on les a redemandez après sa mort , en marquent beaucoup mieux le prix , que tout ce que je pourrois dire sur ce sujet.

Je veux donc simplement me justifier auprès du Public , de ce que je n'ai pas plustost répondu à son impatience ; & en même temps lui rendre compte des Pièces , qu'on lui donne dans ce Recueil.

Plusieurs causes ont concouru à retarder cette Edition. Mais les deux principales sont , la difficulté que M. de Turreil avoit à se contenter en écrivant , & la prodigieuse fécondité de son esprit.

Ceux qui l'ont connu , sçavent avec quel soin

il travailloit ses ouvrages. Il ne cessoit de les retoucher. Sa délicatesse sur ce point alloit jusqu'au scrupule. Lorsqu'il avoit trouvé l'Excellent, il auroit voulu trouver encore mieux. Et quelque parfaites que ses productions fussent aux yeux des autres, elles étoient toujours aux siens fort au dessous de l'idée, qu'il s'étoit faite de la perfection.

Mais plus fécond encore que scrupuleux, s'il effaçoit une expression, un tour, une phrase, il en substituoit aussi-tôt grand nombre d'autres. On a dit de M. de Vaugelas, qu'il s'étoit donné des peines incroyables en traduisant Quinte-Curce; jusques-là, que dans cet Historien il n'y avoit pas un seul endroit, qu'il n'eût rendu de plusieurs manières différentes. M. de Turreil ne s'est pas donné des peines moins grandes, en travaillant sur Démosthène. Dans ce qu'il a traduit de ce fameux Orateur, il n'y a pas une seule période, qu'il n'ait tournée en sept ou huit façons. De sorte que pour une Traduction qu'on fait imprimer aujourd'hui, on auroit pu en faire imprimer sept ou huit, & toutes bonnes.

Je n'ai rien omis pour démêler celle qui étoit la meilleure. Heureusement j'ai été secondé dans ce travail, par la précaution que l'Auteur lui-même avoit prise. Parmi ce grand nombre de leçons diverses, il avoit eu soin de mettre une marque à celles qu'il croyoit mériter la préférence. Et de sçavans Critiques, à qui je les ai communiquées, sont convenus qu'il avoit presque toujours rencontré juste; soit qu'il se fût déterminé par ses propres lumières, ou qu'il eût suivi celles de ses amis. Quoy qu'il en soit, son choix

m'a servi de regle ; & je me suis fait une religion de m'y attacher , excepté dans un très-petit nombre d'endroits, où il m'a paru que l'Auteur s'étoit laissé surprendre à l'apparence , & qu'il avoit quitté le solide pour le brillant.

Tel est à peu près l'état, où je trouvai les ouvrages de M. de Turreil , lorsqu'on me les eut remis. Ils n'offroient aux yeux qu'une multitude innombrable de corrections & d'additions. Mais de plus , ils étoient écrits d'une maniere peu lisible , & sur des feuilles volantes , qui n'avoient ni suite ni ordre. Il a donc fallu débrouïller tout ce chaos , arranger un tas énorme de papiers , déchiffrer à travers mille ratures des caractères mal formez , comparer ensemble les différentes leçons , se fixer à ce qu'on jugeoit le meilleur , enfin mettre tout cela au net & le transcrire ; ce qui n'a pu s'exécuter qu'avec beaucoup de peine & de temps.

Mais s'il m'est arrivé malgré moi de faire languir le Public , j'ai tâché du moins de le dédommager de sa longue attente , en augmentant considérablement le dépôt, que l'on m'avoit confié pour lui. Je n'étois chargé que de lui donner les Philippiques refonduës, & les deux Harangues qu'Eschine & Démosthène prononcèrent l'un contre l'autre au sujet de la Couronne *. Mais j'ai cru que je ferois plaisir à tous ceux qui aiment les Lettres , si je leur procurois une

* C'étoit une Couronne d'or , qui avoit été accordée à Démosthène pour les services qu'il avoit rendus à la Patrie. Eschine prétendit faire voir , que Démosthène l'avoit obtenue sur de faux exposés ; & que bien loin d'avoir fidèlement servi la République , il l'avoit trahie dans tous les temps.

édition complète de tout ce que nous a laissé un Ecrivain, qu'on a regardé comme un des plus sublimes génies de ces derniers temps. J'ai donc fait une recherche exacte de ses œuvres, tant de celles qui ont déjà paru & qui sont éparfées en plusieurs Recueils, que de celles qui restoient encore à paroistre. Je les ai rassemblées toutes, & distribuées en cinq classes, dont la première comprend les *Pièces diverses*; la seconde, les *Essais de Jurisprudence*; la troisième, les *Philippiques*; la quatrième, les *Harangues d'Eschine & de Démosthène sur la Couronne*; & la cinquième, les *Remarques sur toutes les Harangues traduites du Grec*. Qu'il me soit permis de dire un mot sur chacune de ces cinq Parties; & d'en parler, comme M. de Turreil en parle lui-même dans les Mémoires qu'il m'a laissez. Il y marque exactement les fautes dont on l'a repris: plus estimable, de les avoir reconnues de bonne foi, & de les avoir corrigées avec docilité, qu'il ne le seroit de ne les avoir point faites.

P I E' C E S D I V E R S E S.

J'ai réuni sous ce titre toutes les Pièces, qui n'ont pas beaucoup d'étendue, & qui roulant sur des sujets particuliers, ne tiennent point les unes aux autres. On trouve à la teste deux Discours, qui ont remporté le Prix de l'Eloquence*, au jugement de l'Académie Française. J'ose demander aux Lecteurs un peu plus d'indulgence pour ces deux Ouvrages, que pour ceux qui les suivent. Ils ne sont que les coups d'essai de M. de Turreil. Mais quoiqu'il fust extrê-

* En 1681.
 † 1683.

ment jeune lorsqu'il les composa , on ne laissa pas d'y trouver de grandes beautez , qui annonçoient déjà ce qu'il devoit estre un jour. Quand donc il seroit vrai , qu'ils se ressentiroient un peu de l'âge où il étoit , lorsqu'ils commencèrent à lui faire un nom , je ne croirois pas que je deusse les supprimer. C'est un usage assez établi , que lorsqu'on rassemble en un corps les Ecrits d'un Auteur célèbre , on y donne place à ses premières productions. Ainsi voyons-nous qu'on a mis *Mélite* à la teste des Oeuvres de M. Corneille ; & les *Frères ennemis* , à la teste de celles de M. Racine. Et certainement plusieurs raisons semblent justifier une coutume , qui a son agrément & son utilité. En effet , ce sont ces Pièces , qui toutes défectueuses qu'elles nous paroissent , ont fait d'abord connoître leurs auteurs ; & qui nous ont valu les chef-d'œuvres qu'ils nous ont donnez depuis. D'ailleurs les imperfections qui s'y trouvent , peuvent tourner à nostre avantage. Car , dans ce qui nous vient des Ecrivains excellents , tout , jusqu'à leurs fautes mêmes , peut nous être utile. Et comme ce que leurs Ouvrages ont de bon , nous montre ce que nous devons suivre ; de même ce qu'ils ont de mauvais , nous marque ce que nous devons éviter. Mais de plus , nous aimons naturellement à sçavoir , par où les grands-hommes ont commencé ; nous nous faisons un plaisir de les suivre des yeux dans la carrière , de contempler les progrès de leur course , & de mesurer la distance de leurs premières pièces à leurs dernières. Enfin , le parallèle des unes & des autres peut produire de bons effets , par rapport aux commençans qui ont du génie. Il

leur apprend que si leurs premiers efforts ne répondent point à leur attente, ils ne doivent pas pour cela perdre courage ; que des écrits médiocres peuvent en amener d'excellents ; que ce n'est qu'avec le temps & par degrez, qu'on arrive à la perfection ; & qu'on ne doit pas desespérer d'y atteindre, pourvû qu'à d'heureuses dispositions on sache joindre de l'application & du travail. Toutes ces considérations m'ont fait croire, que je ne devois point priver le Public de deux Pièces, qui bien que très-inférieures à celles que M. de Turreil donna dans la suite, eurent pourtant un grand succès lorsqu'elles parurent, & furent jugées fort supérieures à plus de cinquante autres, qui disputèrent alors le même prix.

Le Discours, que l'on trouve ensuite, est celui que M. de Turreil prononça dans l'Académie Française le jour de sa réception. On y découvre beaucoup plus de justesse, d'élévation, & de force, que dans les deux Discours précédens. C'est ici proprement que son génie commence à se montrer dans toute son étendue. Cette Harangue eut un applaudissement universel. Elle fut imprimée dès-lors, mais non dans l'état où elle avoit été prononcée. La modestie d'un grand Ministre * y mit un obstacle, qu'il fut impossible de surmonter. Cet homme rare, qui sçavoit si bien mériter les louanges, ne les pouvoit souffrir. Il avoit craint que le nouvel Académicien, qu'il honoroit d'une bienveillance particulière, & qu'il accabloit de bienfaits, ne saisist une si célèbre occasion, pour lui donner des marques publiques de sa reconnoissance. Il crut parer le coup, en lui prescri-

* M. de Pontchartrain, alors Contrôleur Général des Finances, & depuis Chancelier.

vant un silence rigoureux. Mais M. de Turreil se souleva contre cet ordre ; il sentit au fond de son cœur , qu'il ne pourroit se taire sur des vertus , dont il étoit tous les jours le témoin oculaire ; & il résolut de ne point obéir. Il s'expliqua hautement de son dessein ; & quelques-uns de ses amis lui ayant représenté que l'affaire étoit délicate , & qu'il couroit risque de déplaire à son bienfaicteur , il leur répondit , *qu'il aimoit mieux mécontenter M. le Contrôleur Général, que le Public.* Il fit donc une faute , qu'en pareille conjoncture tout homme vrai & reconnoissant auroit faite. Aussi fut-elle approuvée de tout le monde. Le Ministre seul la condamna , & la punit. Et comme il n'étoit plus en son pouvoir de faire en sorte que ses louanges n'eussent point été prononcées , il prit au moins de justes mesures pour empêcher qu'elles ne parussent dans l'impression. Ainsi , au grand regret de tous ceux qui les avoient entendues , & de tous ceux qui se promettoient de les lire , elles furent alors supprimées. Mais aujourd'hui que ce Magistrat respectable a posé les Faïsciaux avec la même grandeur d'ame qu'il les avoit pris , & que , grace à sa solitude , on peut le louer impunément ; j'ai cru que je devois rendre à la Harangue de M. de Turreil un de ses principaux ornemens ; & que tous les honnêtes gens me sçauroient gré , de leur mettre entre les mains l'éloge d'un homme , qu'ils ne révèrent pas moins dans sa retraite , que lorsqu'il étoit à la teste des affaires , & qu'il occupoit la première place de la Magistrature.

Depuis ce jour , qui fut si glorieux pour M. de

Tourreil , sa réputation alla toujours en augmentant. Les Discours IV. & V. furent aussi prononcez dans l'Académie; & non seulement ils soutinrent la haute opinion qu'il avoit donnée de son éloquence , mais ils ajoutèrent un nouvel éclat à sa gloire.

Le VI. est remarquable par des circonstances , que je ne dois pas omettre. M. de Tourreil y traite à fond la fameuse question , qui partageoit alors les esprits sur le mérite des Anciens & des Modernes. M. Perrault , qui avoit jetté la pomme de discorde , venoit de mourir : & il s'agissoit de lui payer le tribut d'éloges , que l'Académie croit devoir à chacun des Académiciens qu'elle perd. Comme les étranges paradoxes que M. P. avoit avancez , & le dessein surprenant qu'il avoit conçu de renverser toutes les idées du genre humain , ne faisoient pas honneur à sa mémoire ; M. de Tourreil n'omet rien dans ce Discours , pour diminuer ce que la conduite de son confrère pouvoit avoir eu d'odieux. Il excuse le projet , par la droiture des intentions. Il fait voir , que ce qui avoit paru à quelques personnes un travers d'esprit , étoit au fond une bonté de cœur ; que M. P. n'étoit tombé dans un si prodigieux aveuglement , que par un excès de zele pour la gloire de sa nation & de son siècle ; enfin il peint le Patriarche de la nouvelle Secte avec des mœurs si simples , si modestes , & si douces , qu'il lui fait presque un mérite de ses fautes , & qu'il rend sa personne aimable à ceux même qui condamnent le plus ses erreurs. Quant aux différens articles qui causoient tant de disputes , il les examine en homme neutre ; évite soigneusement

ment toute extrémité , tient la balance égale entre les Modernes & les Anciens , rend aux uns & aux autres la justice qui leur est dûë , & prend enfin son parti avec tant de modération & tant de sagesse , qu'il y a lieu de croire que toutes les personnes équitables se rangeront à son avis.

Les Discours dont nous venons de parler , ne l'occupent pas de telle sorte , qu'il négligeât les Travaux de l'Académie. Il les suivoit alors très-assidument. Mais l'application qu'il leur donnoit , ne finissoit pas avec les séances. Lorsqu'il étoit de retour chez lui , il examinoit à loisir les points contestez ; ouvroit ses livres , consultoit ses amis , & retournoit avec d'amples provisions aux Assemblées suivantes. Souvent même , lorsque l'Académie travailloit en commun sur quelque sujet , il-le traitoit de son côté & à sa façon , dans le seul dessein de s'exercer ; & ce qu'il faisoit pour son utilité particulière , tournoit ensuite au profit général de la Compagnie. Ainsi pendant qu'elle composoit une Epître dédicatoire pour le premier Dictionnaire qu'Elle donna ; M. de T. en composa une ; qu'on a cru devoir placer aussi dans ce Recueil , comme remplie de grandes beautés , & marquée au même coin que le reste de ses Ouvrages.

Cette Pièce est suivie du Discours qu'il fit au Roy , en lui présentant le Dictionnaire au nom de l'Académie. Tout le monde sçait avec quel succès M. de T. s'acquitta d'une commission si glorieuse. Ce jour fut le plus beau de sa vie. Il eut l'honneur de complimenter le Roy , toute la Famille Royale , tous les

Princes, tous les Ministres ; & les trente-deux complimens qu'il fit à ce sujet , parurent autant de Chef-d'œuvres. Versailles retentit encore des applaudissemens qu'ils lui attirèrent. Conceus en peu de mots, tournez d'une maniere vive & noble , remplis de traits fins & délicats , semez de beautez neuves , ils firent l'admiration d'une Cour , qui n'admiroit rien qu'avec connoissance de cause , & qui comparable à celle d'Auguste , étoit le centre de la politesse & du bon goût. Quel dommage que de tels Discours, excellents modèles pour toutes les personnes qui dans la suite auroient eu de pareils devoirs à remplir, se soient malheureusement perdus ! Après la mort de M. de T. ils se trouvèrent dans son porte-feuille ; mais une main infidelle les détourna , sans qu'il ait été possible de les recouvrer , quelques perquisitions que l'on ait faites , & quelques soins que l'on ait pris pour en venir à bout. Ce qu'il y a de certain , c'est qu'ils mirent le comble à la gloire de M. de Tournell. On le regarda toujours depuis , comme un des premiers Orateurs de son temps. Il devint l'oracle de tous ceux qui se trouvèrent engagez à parler dans des occasions d'éclat. Les Députés des Etats & des Provinces , qui avoient à haranguer le Roy , les Prélats qui portoient la parole dans les Assemblées du Clergé , les Abbez de qualité qui travailloient à quelque sermon d'apparat , les Magistrats que leur Charge obligeoit de faire aux temps marquez l'ouverture de leurs Compagnies , le consultèrent à l'envi , & firent gloire de reconnoître , qu'ils devoient beaucoup à ses conseils. Je n'avance rien ici , dont on n'ait trouvé de bonnes preuves dans ses papiers.

Enfin cette première partie est terminée par deux Pièces Latines, qui sont aussi de M. de T. & qu'on a cru pouvoir joindre à ses Ouvrages François. Les moindres choses, qui restent des Grands-hommes, sont précieuses. Ne voyons-nous pas, qu'à la fin de l'histoire de l'Académie*, on nous a conservé une Inscription, que M. Péliſſon fit autrefois en Latin pour une demi-lune de Tournai ? Et M. Despreaux* par-mi ses Epigrammes Françaises, ne nous en a-t-il pas transmis deux Latines, qui toutes deux ensemble ne font que dix vers, & qui, soit par la matière, soit par la forme, ne sont nullement comparables aux deux Pièces, que M. de T. nous a laissées dans la même langue ?

* Edition de 1672. p. 553.
* Tom. I. de l'édition in 12. de 1701. la dernière que M. Despreaux a donnée lui-même de ses Ouvrages.

La première de ces Pièces est une Inscription, qui roule sur les vertus pacifiques de LOUIS LE GRAND. Elle fut faite pour le Piédestal de la Statue, qui est au milieu de la Place de Vendôme ; & comme elle a mérité d'être gravée sur le marbre, elle méritoit bien sans doute de trouver place dans ce Recueil. Mais je ne puis m'empêcher d'avertir ici en passant, qu'il s'est glissé une faute considérable dans l'impression. M. de T. avoit écrit ; *Nautas annis aut vulneribus graves*. Au lieu de *graves annis*, qui est une expression d'Horace †, l'Imprimeur a leu & a substitué, *graves armis* ; ce qui corrompt entièrement le sens.

La seconde Pièce, est un Poëme d'environ cent soixante vers. On aura peine à croire, que ce soit l'ouvrage d'un jeune homme de dix-huit ans. M. de

† *O fortunati mercatores, gravis annis*
Miles ait. Horat. Sat. 1.

T. n'en avoit pourtant pas davantage, lorsqu'il le hazarda ; & il ne faisoit que d'arriver de la Province.

* *Conseiller
d'Etat ordi-
naire, &
Chancelier
de la Reine
Marie-Thé-
rèse d'Au-
triche.*

M. de Fieubet *, auquel il tenoit par les liens du sang, l'avoit appellé à Paris. Ce Magistrat plus connu encore par la beauté de son esprit, & par la finesse de son goût, que par les places importantes qu'il remplissoit avec tant de dignité, donnoit alors quelques-uns de ses moments à réparer & à embellir la maison, qu'il avoit près de l'Arsenal. M. de Tourreil crut que c'étoit une conjoncture favorable, pour exercer sa muse naissante. Il entreprit de décrire en vers cette belle maison. On découvre dans son ouvrage beaucoup de génie, une diction mâle & vigoureuse, des figures hardies, des images vives, & surtout cet heureux enthousiasme qui fait le Poëte. Il est vrai, que quelquefois le jeune Auteur se laisse entraîner par son feu ; & qu'à l'exemple de Stace & de Lucain, il paroît donner trop à l'harmonie, & courir un peu après les grands mots : témoin ce vers, où il décrit une Statuë de Minerve, placée sous un Arc de triomphe,

Ecce triumphali stat grandis Virgo sub arcu,

Et cet autre, où parlant des mortiers & des canons que l'on forge à l'Arsenal, il les appelle,

Castrensés tonitrus, bellatricesque procellas.

Mais pour quelques endroits où il s'abandonne, on voit que partout ailleurs il sçait se contenir dans les justes bornes, & attraper admirablement l'air & le caractère de Virgile. Par exemple, quelle sagesse & quelle douceur dans ces deux vers, où il représente M^c de Fieubet levant dans son Oratoire les mains au Ciel :

*Quas inopi extendit facilis, quas porrigit ægro
Sedula, tollit ibi supplex ad sidera palmas.*

Que d'élégance, mais en même temps que de force dans cet autre endroit, où il ne dit après tout que la chose du monde la plus simple, sçavoir que dans la bibliothèque de M. de Fieubet se trouvoient des Ecrivains de toute espèce, des Orateurs, des Sermonnaires, des Jurisconsultes, des Philosophes, des Historiens, des Poëtes.

*Qui cætus undante foro traxere sequaces ;
Qui sacra victricis complerunt pulpita voce ;
Qui legum nodos, dubiique anigmata juris
Expediunt, medioque parant promenda Senatu ;
Queis varias rerum solerti indagine causas
Explorare labor ; qui dudum lapsa retractant
Tempora ; quique legunt, Phœbeïa munera, lauros ;
Hic iterum spirant.*

N'est-on pas tenté de croire, qu'on lit quelqu'endroit des Géorgiques, lorsqu'on lit cette description d'un jet-d'eau ?

*Fusa per occultos deducitur unda meatus ;
Ignotum sibi querit iter, mox leta reperto
Proruit, & tumidos dispergit in aëra fluctus.*

Et quel Poëte ayant à peindre des Oiseaux, qui enfermez dans une volière, mêlent leur ramage au bruit des fontaines, & sont si contents de leur prison, qu'ils ne voudroient pas l'échanger contre la liberté, pourroit en presenter une image plus agréable & plus riante que celle-cy ?

*Non procul Alituum salientibus accinit undis
Garrula gens, captiva quidem, conclusaque septis ;*

*At dudum innatæ sibi libertatis amorem
Dedidicit, sylvas dedignatura patentes.*

On trouve dans ce Poëme tant d'autres beautez de cette nature, qu'il y a lieu de présumer, que si M. de T. s'étoit donné tout entier à ce genre d'écrire, il auroit égalé ceux qui s'y sont le plus distinguez en ces derniers temps, & qu'il ne seroit pas demeuré au-dessous des Santeüils ni des Commires. Il est surprenant, qu'étant né avec des dispositions si heureuses pour la Poësie Latine, il ait pu s'en détacher à un âge, pour lequel elle a ordinairement de grands charmes. Aussi a-t-il avoué plusieurs fois, que l'attrait flatteur qu'il y trouvoit, n'auroit pas manqué de le séduire, s'il ne se fût de bonne heure convaincu, que comme les Romains n'écrivoient point autrefois en Grec, les François ne doivent point aujourd'hui écrire en Latin; mais consacrer ce qu'ils ont de génie & de talents, à illustrer leur nation, & à perfectionner leur langue.

ESSAIS DE JURISPRUDENCE.

M. de Turreil s'engagea dans ce travail, en faveur d'un illustre élève*, dont on le pria de guider les premières démarches, & qui donnoit les plus hautes espérances. Il venoit d'achever les études des Humanitez, de la Philosophie, & des Mathématiques, où il avoit montré un génie très-heureux pour les Lettres; & il se dispoisoit à fournir avec la même ardeur la vaste & pénible carrière de la Jurisprudence: M. de Turreil crut qu'il devoit lui en faciliter

* M. le Comte de Pontchartrain, depuis Secrétaire d'Etat.

des commencemens. Dans ce dessein, il choisit les questions de droit, qui lui parurent les plus intéressantes; & pour faire passer l'instruction à la faveur du plaisir, il les traita d'une manière enjouée, qui n'avoit rien de la sévérité de l'Ecole. Il commençoit par bien établir l'état de la question, exposoit ensuite les raisons pour & contre, & finissoit par présenter la décision, fondée ou sur quelque principe incontestable de la Loi naturelle, ou sur l'autorité des plus habiles Jurisconsultes. Mais le disciple alloit bien plus vite que le maître; & il l'obligea bientôt par ses progrès d'abandonner une méthode lente, qui ne faisoit que les retarder l'un & l'autre. Dans la suite, M. de T. jugea qu'il rendroit un bon office aux jeunes gens qui commencent leur Droit, s'il rassembloit en un corps tout ce qu'il avoit écrit sur ces divers sujets. Il revit donc avec soin ce qu'il avoit jetté sur le papier, le mit en ordre, & le publia sous le titre d'*Essais*. Cet ouvrage parut en 1694. Il ne faut pas dissimuler, que l'Auteur n'en eut point d'abord toute la satisfaction qu'il s'en étoit promise. On convenoit bien, que la matière des *Essais* étoit excellente: mais on n'étoit pas content de la forme que M. de T. lui avoit donnée. Les sujets, qu'il avoit choisis, pouvoient être traités d'une manière agréable; il avoit voulu les traiter d'une manière plaisante. Et comme le plaisant ne se presentoit pas de lui-même, & ne naissoit point du fond des choses, l'Auteur avoit été contraint de le chercher au loin & dans les expressions. Le monde fut donc tout surpris, de lui entendre appeller un Huissier, un *Monsieur Loyal*; un exploit, un compli-

*M. de Tour-
veil dans ses
Mémoires.*

ment timbré ; un salaire , une reconnoissance monnoyée ; un Notaire , un confident du Public , un de ces hommes établis pour traduire en jargon authentique les volontez des autres. On ne sçauroit croire le tort que ces affectations firent à un ouvrage , qui pourtant de l'avis des connoisseurs , étoit admirable dans sa plus grande partie.

Le tort qu'eut le Livre de M. de T. auroit dû être une bonne leçon pour les auteurs , qui se sont mis depuis sur les rangs. Cependant un de nos meilleurs écrivains , vient encore tout récemment de se briser contre les mêmes écüiels , & de nuire considérablement à un de ses ouvrages , en le remplissant de pareilles singularitez. Personne n'ignore les railleries qu'il s'est attirées , pour avoir appelé un Cadran , un Grefsier solaire ; un vendeur d'oiseaux , un marchand de ramage ; un fruit d'une grosseur extraordinaire , un phénomène potager ; un Renard qui moralise , un Pythagore à longue queue ; les dégoûts du mariage , les bécotilles de l'Hyménée , &c. Nostre siècle s'est soulevé , & avec raison , contre des expressions si étranges. Il les a regardées comme un reste de ce jargon infortuné , dont une Comédie avoit corrigé la France ; & il a cru qu'on vouloit nous remettre au temps , où les deux Heroïnes de Molière appelloient des sièges , les commoditez de la conversation ; & un miroir , le Conseiller des Graces.

C'est à regret , que j'appuye sur les défauts , qui ont été reprochez à deux écrivains si estimables d'ailleurs ; & je puis protester avec vérité , qu'en cela je n'agis par aucun motif de malignité ni d'envie. J'aimois
l'un

l'un tendrement ; & je rends justice avec plaisir à un grand nombre de très-beaux ouvrages , que l'autre nous a donnez. Mais je fais , ce qu'à mon avis doivent faire tous ceux qui écrivent. Ils sont obligez , préféablement à tout , de chercher l'utilité du Public. Or on ne sçauroit trop le prémunir contre les fautes des Auteurs célèbres , dont le mauvais exemple est d'autant plus dangereux , qu'il's ont plus de réputation & plus de mérite. Que si une pareille précaution peut jamais être nécessaire , certainement c'est en ce temps , où il semble qu'on ait formé le dessein de bouleverser nostre Langue , & de corrompre entièrement le goût. Car enfin , si j'ose pour un moment perdre de vûë mon sujet , à quels excès ne se porte-t-on pas de nos jours ? Non seulement on veut nous arracher des mains les grands modèles que l'Antiquité nous a laissez ; mais on tâche encore de nous détourner des routes sûres , que d'excellents écrivains nous ont tracées depuis cinquante ans. On commence à trouver que leurs ouvrages sont trop simples , trop uniformes , trop négligez. On abandonne les beautez naturelles , qui faisoient tout l'objet de leurs soins , & l'on ne court qu'après des ornemens recherchez. On s'éloigne de leur stile périodique & nombreux , pour se jeter dans un stile coupé & dépourvû d'harmonie. Aux irrégularitez heureuses , qu'ils laissoient à dessein dans leurs écrits , & qui en effet contribuent beaucoup à donner de l'énergie & de la vivacité au discours , on substitué une triste exactitude , qui ne fait qu'énerver la diction , & que la rendre moins rapide. Qu'arrive-t-il de ces nouveau-

tez ? Que nostre Prose n'a plus les graces de celle des Voitures, des Sarrafins, des Péliffons ; que nostre Poësie n'a plus la naïveté ni la force de celle des Malherbes, des Corneilles, des Racines, des Despreaux, des la Fontaine. L'une & l'autre ne sont remplies que de pointes, que d'antithéses, que d'afféteries, que de raffinements. On ne veut plus rien dire qu'avec esprit. Autant de mots, autant de traits. Une Ode n'est aujourd'hui qu'une suite d'Epigrammes rangées méthodiquement bout à bout. Une Préface n'est qu'un amas de réflexions alambiquées, revêtuës de phrases brillantes. Dans tous les autres ouvrages, de quelque nature qu'ils soient, & sur quelque matière qu'ils roulent, tout étincelle, tout perille. Au lieu de semer les fleurs par pincées, ainsi que l'ordonnent les maîtres de l'art, on les verse avec la corbeille. On fait des mots de son autorité privée ; on abuse de ceux qui sont faits ; & on les allie si monstrueusement, que les Lecteurs sont tout étonnez de les voir à côté les uns des autres. Ce furent de pareilles libertez, qui perdirent une des plus belles Langues qui ait jamais été, je veux dire, celle que les Romains ont parlée. Craignons, que le tems où nous vivons, ne soit à l'avenir l'époque de la décadence de la nostre ; & que comme les grands-hommes, qui nous ont précédé, en ont été les Cicérons & les Virgiles, nous n'en soyons aux yeux de la posterité les Sénèques & les Lucains. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans le péril dont les Lettres Françoises sont menacées, ceux qui les aiment, & qui s'intéressent à la gloire de nostre Nation, ne peuvent faire trop d'efforts, pour rete-

air le bon goût qui nous échappe , pour repousser le mauvais qui nous gagne , & pour conserver au moins nostre langue dans le degré de perfection, où nos Pères l'avoient portée.

M. de T. ne manquoit pas de flatteurs , qui excusoient dans son ouvrage les défauts que nous venons d'y reprendre , & qui par de vaines subtilitez d'une fausse métaphysique , tâchoient même de les ériger en perfections. Mais ils eurent beau les traiter de périphrases ingénieuses , & de tours singuliers , qui excitoient par leur nouveauté une agréable surprise. Il ferma l'oreille aux discours de ces amis séducteurs , & n'écouta que les amis sincères. Car du caractère dont il étoit , il songeoit bien moins à défendre ses fautes , qu'à les corriger. Il entra donc dans les critiques judicieuses qu'on lui fit ; & sur les avis qu'il receut , il refondit les Essais. Il en a retranché tout ce qui avoit déplu , & n'a rien épargné pour leur donner une meilleure forme. On espère que dans l'état où il les a mis , ils réuniront tous les suffrages. Du moins ce qu'il y a de seur , c'est qu'ils pourront être fort utiles aux jeunes Jurisconsultes ; & leur inspirer du goût pour une science , dont les commencemens ont coutume de les rebuter. Mais ils ne seront pas inutiles à ceux mêmes, qui sont le plus avancés dans la connoissance des Loix. Ils leur apprendront que les matières du Digeste & du Code , quelque séches & quelque stériles qu'elles paroissent , ne laissent pas d'être susceptibles d'ornemens ; & qu'elles peuvent être traitées , non seulement avec netteté & avec force , mais encore avec élégance & avec grace.

PHILIPPIQUES DE DEMOSTHENE,
traduites en François.

Dès que M. de Turreil eut pris son parti , & qu'il se fut destiné à l'Eloquence , il crut qu'il devoit aller droit à la source , & commencer par se bien remplir de Démosthène. Il fut extrêmement frappé de ce Grand & de ce Sublime , qu'on y remarque par tout. Mais la principale cause du penchant , qui l'entraînoit vers cette lecture , étoit en lui-même sans qu'il le sçût. Il n'y a point d'ouvrages qui nous plaisent tant , que ceux où nous nous retrouvons sans cesse , & qui nous retracent à tous momens nos propres dispositions. Un jeune homme naturellement chagrin & misanthrope , d'un tempérament boüillant & impétueux , ami du vrai jusqu'à l'excès , ennemi du faux à proportion , & toujours prest à tomber de toute sa force sur le vice & sur le ridicule , devoit trouver de grands charmes dans un Orateur , qui possède ces mêmes qualitez au plus haut degré. Aussi prit-il pour Démosthène un goust , qui depuis s'accrut toujours avec le temps , & qui ne le quitta qu'à la mort.

Mais afin de mieux sentir toutes les beautez , dont les Harangues de ce fameux Orateur sont remplies , il résolut d'en mettre quelques-unes en nostre Langue. Le plus sûr moyen effectivement pour connoître un Auteur à fond , c'est de le traduire. L'attention continuelle, qu'on est obligé d'apporter pour en bien prendre le sens , y fait découvrir mille finesses , qui échapperoient dans toute autre étude qu'on en

pourroit faire. M. de T. s'essaya donc sur *la première Philippique*, sur *les trois Olynthiennes*, & sur *la Harangue touchant la Paix*. Il les mit dans l'état où il les souhaitoit, les accompagna de Remarques, & les publia en 1691.

On donna de grandes loüanges à ce coup d'essai; mais elles furent mêlées de quelques critiques. On prétendit que c'étoit moins une traduction qu'une paraphrase. Le génie de M. de T. peu fait pour l'esclavage, n'avoit pu s'assujettir à ne penser que d'après un autre. Il avoit en beaucoup d'endroits secoué le joug, & pris tellement l'essor, qu'à peine pouvoit-on reconnoître le modèle dans la copie. Mais un autre défaut, peut-être plus considérable encore, parce qu'il regnoit dans tout l'ouvrage, c'est que le Traducteur s'étoit fait une manière, qui ne ressembloit en rien à celle de l'Original. L'Eloquence de l'un est simple, naturelle, véhémence, pathétique, & toute propre, si j'ose m'exprimer ainsi, pour l'action & pour le combat. L'Eloquence de l'autre étoit ornée, fleurie, brillante, pompeuse, & bonne seulement pour la parade & pour la montre. Les foudres de Démosthene étoient devenues de simples éclairs, entre les mains de M. de T. Au lieu que l'Orateur Grec paroît s'oublier lui-même par tout, s'embarasser peu qu'on l'admire, se proposer uniquement l'utilité de ceux qui l'écoutent, & n'avoir en vûë que de persuader & de convaincre, au préjudice de l'agrément s'il le faut; l'Orateur François paroissoit s'occuper continuellement de lui-même, songer à sa gloire particulière, chercher des applaudissemens, & sacrifier tout à l'envie de plaire.

M. le Tourneil dans ses Mémoires.

M. le Tourneil, ibid.

Le succès douteux de cette première tentative, loin de refroidir M. de T. lui inspira une nouvelle ardeur. Comme il étoit de ces hommes courageux, qui se roidissent contre les difficultez, il prit le dessein de réformer les cinq Harangues, & d'y en ajouter six autres; sçavoir, *la seconde, la troisième, & la quatrième Philippique, la Harangue sur la Querfonése, la Lettre de Philippe aux Athéniens, & la Harangue qui sert de réponse à cette Lettre.* Il donna dix ans à ce travail, & le mit au jour en 1701.

*M. de Tour-
vail, ibid.*

Cette seconde Traduction étoit infiniment meilleure que la première. Mais quoique M. de T. s'y fût prescrit des regles plus étroites, il ne laissoit pas de s'y donner encore de grandes libertez. Il retranchoit beaucoup de choses du texte, & il y en ajoutoit beaucoup d'autres.

Lorsque ce nouvel Ouvrage parut, il fit un grand bruit dans le monde. Mais il produisit des impressions fort différentes sur les Lecteurs, selon les différentes dispositions où il les trouva. Les admirateurs des Anciens blamèrent M. de T. de ce qu'il vouloit avoir plus d'esprit que Démosthène; & prétendirent qu'au lieu de l'embellir, il ne faisoit que le défigurer. Au contraire les partisans des Modernes, jugèrent que les infidélitez de la Traduction tournoient à l'avantage de l'Original. Ils soutinrent que M. de T. avoit eu raison de le rectifier en quelques endroits, & de luy prêter des beautez en plusieurs autres; & ils ne firent point difficulté de publier, que le Démosthène François étoit beaucoup au dessus du Démosthène Grec.

Ces Eloges outrez, qui auroient perdu pour jamais un homme médiocre, n'ébloüirent point M. de T. Il les désavoïa hautement; & protesta qu'il les regardoit comme la plus cruelle censure, que l'on pût faire de son ouvrage. Persuadé qu'il ne pouvoit être trop en garde contre les pièges qu'on tendoit à son amour propre, il laissa tomber les loüanges, & ne songea qu'à recueillir les Critiques, pour en faire dans la suite son profit. Car bien qu'il fût assez intraitable en apparence, jamais personne au fond ne joignit plus de docilité à plus de lumieres, ne reconnut plus sincèrement ses fautes, & ne se porta avec plus de résolution à refondre ses Ouvrages. Il refondit donc pour la troisième fois les Philippiques; & s'occupa de ce travail avec une constance, qui a duré autant que sa vie. C'est dans le dernier état où il les a mises, qu'elles paroissent aujourd'hui. Il y a fait des changemens si considérables, qu'on peut dire, que c'est un ouvrage tout nouveau. Mais il s'est donné tant de peine, pour les porter à toute la perfection dont elles étoient susceptibles en nostre Langue, qu'il y a lieu de croire, que dans l'exécution il ne sera pas demeuré fort au dessous de son projet.

Du moins ne pourra-t-on plus lui reprocher, de s'être fait des regles trop commodes. Il se renferme dans les bornes de la Traduction la plus sévère. Il s'attache exactement à son texte, sans jamais se permettre ni retranchement ni addition. Fidèle par tout au sens, il ne l'est guere moins à la lettre; il s'en approche le plus près qu'il peut; & ne manque point d'en prendre les tours, les figures, le nombre mê-

me, & la cadence, toutes les fois que le génie de nostre langue le comporte.

Mais je ne sçai si l'on ne trouvera point, qu'en quelques endroits il outre la fidélité; & que voulant éviter un excès, il se jette dans un autre.

*A 7^e pes
A 2^e trait.* Il s'assujettit à mettre dans le François, *Messieurs*, autant de fois que le mot Grec, qui répond à cette apostrophe, est dans le texte. Or il semble qu'il y soit un peu trop souvent.

*Expression
de Voiture,
lett. 53.* La conjonction, *car*, s'y trouve plus souvent encore. Comme elle marche d'ordinaire à la teste de la *raison*, & qu'il n'y a point d'ouvrages, où la raison se montre plus frequemment & avec plus de force que dans ceux de Démosthène, il n'y en a point aussi, où cette particule soit plus frequemment répétée. M. de T. ne se donne nullement la torture, pour en éviter la répétition. Et ses écrits sont pleins d'exemples, qui pourroient, s'il en étoit besoin, justifier l'Académie de l'injuste & ridicule reproche, qu'on lui a fait autrefois de vouloir bannir le mot *car* de nostre langue.

D'ailleurs, lorsqu'il y a dans le Grec deux mots synonymes, dont l'un n'ajoute pas grand' chose à l'autre, & pourroit par conséquent être retranché; M. de T. le conserve, persuadé qu'il doit rendre non-seulement le nécessaire, mais même le superflu de son Auteur.

De plus, parce que Démosthène, qui parloit à tout un Peuple assemblé, affecte de se servir quelquefois d'expressions populaires; M. de T. ne fait point scrupule d'user quelquefois aussi de locutions empruntées du langage commun.

Enfin,

Enfin, lorsque la longueur des périodes Grecques paroît aller un peu au-delà des bornes, il ne craint point de la transporter dans les périodes Françoises, pourveu qu'elle ne cause aucun embarras dans la construction, & qu'elle ne prenne point sur la netteté du sens.

Ceux de ses amis qu'il consultoit, lui ont souvent représenté, qu'ils croyoient que sur ces cinq articles, il pouvoit se dispenser de cette grande exactitude. Mais il leur a toujours répondu, que dans le texte ces mêmes choses étoient ou des beautés ou des défauts ; que dans l'un & dans l'autre cas, il croyoit devoir en tenir compte à ses Lecteurs. Car selon les dernières idées qu'il s'étoit faites de la traduction, il jugeoit qu'un interprète ne sçauroit trop se conformer à son original ; qu'écrivant principalement pour les personnes qui ignorent les langues sçavantes, il doit par son travail suppléer aux lumières qu'elles n'ont pas ; leur présenter son Auteur tel qu'il est ; enfin les mettre à portée d'en connoître le fort & le foible, de sorte qu'elles soient en état de prononcer également sur ce qu'il a de mauvais, comme sur ce qu'il a de bon.

J'aurois pû aisément ôter à cette exactitude de M. de T. ce qu'on y pourra trouver d'excessif. Il ne m'eût pas été difficile, de retrancher en quelques endroits le mot de *Messieurs*, ou celui de *car* ; de rayer un terme purement synonyme ; de substituer une expression soutenuë à une expression familière ; & d'accourcir une période un peu longue. Ces légers changemens ne m'eussent gueres couté ; & il n'y a personne, qui ne soit capable d'en faire de pareils, même sur le champ. Mais tout considéré, j'ai crû que lorsqu'on touchoit

aux ouvrages d'un autre, on ne pouvoit s'y prendre avec trop de retenüe; que je devois respecter les intentions de M. de Turreil; qu'il y auroit de la vanité à moi de préférer mes sentimens aux siens; & que peut-être le Public seroit bien aise de sçavoir, ce qu'un excellent Auteur, qui avoit passé toute sa vie à traduire, pensoit dans ses derniers jours sur la traduction.

Du reste, il étoit bien éloigné de croire, que les négligences qui se trouvent dans le texte de Démosthène, fussent des fautes. Au contraire il les regardoit comme un des plus grands artifices de l'habile Orateur. Car à la fin il en étoit venu, à se faire des principes très-différens sur l'Eloquence de pur appareil, & sur celle qui est propre aux affaires. Son opinion étoit, qu'un Discours Académique, un Compliment, un Eloge, demandent une grande exactitude. C'est-là que le soin continu des détails, & l'attention aux beautés soit principales soit accessoires, sont de saison. Dans ces occasions, il s'agit pour l'Orateur de donner des preuves de son génie & de ses talents. On suppose qu'il est tranquille, & qu'il a l'esprit libre en écrivant. Ces sortes d'actions publiques sont pour lui des jours de cérémonie, où non-seulement il peut, mais même où il doit briller. Les Auditeurs s'y attendent; s'il frustroit leurs esperances, ils sortiroient mécontents; & ce n'est qu'à force d'élégance & de régularité, qu'alors il parvient à enlever leurs suffrages. Mais dans les Discours, qui roulent sur des intérêts de la dernière importance, l'extrême correction & la justesse excessive du stile,

*Expressions
favorites de
nos faiseurs
de nouvelles
regles.*

ne seroient pas à leur place. Lorsqu'il est question , par exemple , de sauver une République prête à périr , & de réveiller un Peuple , qui sur le bord du précipice , s'endort dans une malheureuse sécurité ; on seroit ridicule de s'amuser scrupuleusement , à épulcher ses mots , & à compasser ses périodes. C'est la passion qui doit parler dans ces rencontres ; or la passion ne s'explique point en des termes si choisis , ni avec tant de symmétrie. Il faut qu'une Harangue , faite en de pareilles circonstances , se ressente de l'é-motion & du trouble , où l'on suppose que se trouve celui qui parle. Un peu de desordre sied bien dans de semblables Discours. Les négligences y sont des graces. Elles cachent l'art de l'Orateur ; elles donnent un air de verité à tout ce qu'il dit ; elles marquent qu'il est rempli lui même des sentimens qu'il veut inspirer aux autres ; & beaucoup plus occupé du salut de ceux qui l'écoutent , que du jugement qu'ils feront de son éloquence.

C'étoit par ces raisons , que M. de T. excusoit dans Démosthène beaucoup de choses , qu'un censeur plus sévère & moins éclairé y condamnera peut-être. Mais enfin , quand elles lui auroient paru inexcusables , il se seroit toujourns crû obligé , comme nous l'avons dit , de les conserver dans la traduction.

L'attention de M. de T. à exprimer jusqu'aux fautes légères de son texte , si pourtant ce sont des fautes , doit être une preuve de celle qu'il a eüe à rendre cette multitude innombrable de beautés , qui les effacent & les absorbent. Aussi , est-ce à cela , qu'il s'est principalement appliqué. Il n'y a sorte de soins

qu'il n'ait pris , pour attraper cette simplicité sublime, ces saillies lumineuses, cette véhémence, & cette impétuosité, qui caractérisent l'éloquence de Démosthène, & qui la portent à un tel degré de perfection, que le plus éclairé de tous les Juges sur ces matières ne souhaitoit rien au-delà, & ne croyoit pas qu'on pût rien imaginer de plus divin. †

Que si l'on veut se bien convaincre du mérite de la traduction de M. de T. il ne faut que la comparer avec ce que nous avons de meilleur en François sur

* Nous avons sous son nom deux différentes traductions des Philippiques. La première parut de son vivant, en 1685. La seconde, après sa mort, en 1710. Celle cy ne nous eust rien laissé à désirer, si l'on y trouve autant de fidélité & de force, qu'on y trouve d'élégance & d'agrément.

ces mêmes Harangues. M. de Maucroix * en a traduit quatre. A Dieu ne plaise, que je veuille diminuer en rien la juste estime qu'on a pour lui. M. de Maucroix est un des bons Auteurs de nostre Langue ; & il a écrit dans cette manière sage & judicieuse, qui fuit l'affectation, & qui s'attache à la nature, Mais enfin par son caractère doux & modéré, il étoit peu propre à traduire un écrivain tel que Démosthène, plein d'emportemens & de fougues. Au lieu que M. de T. par ses dispositions personnelles, sembloit être tout fait pour cela. En effet, si l'on jette les yeux sur ce qu'ils nous ont laissé l'un & l'autre, on trouvera une grande différence entre leurs travaux. La version de M. de Maucroix est quelquefois plus agréable ; celle de M. de T. est toujours plus fidelle. Le stile du premier a plus de douceur & plus d'égalité ; le stile du second plus de véhémence & plus de force. On trouve dans l'un plus de ces tours naïfs & de ces finesses de langue, qui sont un des principaux charmes du

† *Ut major eloquentia non requiratur. Cic. in Oratore.*

Nihil enim illo Oratore arbitror cogitari posse divinius. Idem, de opt. gen. Orat.

discours ordinaire; on trouve dans l'autre plus de ces figures vives & de ces traits hardis, qui font l'ame de la haute éloquence. Enfin, M. de Maucroix est peut-être un Grammairien plus exact; mais M. de T. est sans contredit un plus grand Orateur.

Je ne dis rien de la Préface, qu'il a mise à la teste des Philippiques. Quelque longue qu'elle soit, tout le monde l'a trouvée courte; & l'on convient, que c'est un des plus beaux morceaux que nous ayons en nostre langue. Outre qu'elle renferme une grande partie de l'histoire de l'ancienne Grèce, elle est par tout écrite d'un stile mâle, noble, & soutenu. La seule chose qu'on y ait reprise, c'est que le brillant paroît quelquefois y dominer. Ainsi l'on a trouvé, que dans l'Eloge d'Epaminondas, dans le portrait d'Alexandre, & dans le parallèle de Philippe & de César, les ornemens étoient répandus avec un peu de profusion. M. de T. toujours prest à corriger, avoit résolu d'en retrancher ce qu'il y a de trop, & de les réduire à une juste mesure. Mais la mort l'a enlevé, avant qu'il ait pu exécuter ce dessein. J'avouë, que je n'ai osé toucher à un ouvrage, marqué au coin de l'approbation universelle. J'ay craint qu'en remaniant ces endroits, je ne les gâtasse par le mélange de deux manières différentes, & ne leur fisse perdre ce premier feu & ces graces originales, que les beautés de réflexion & de recherche ne peuvent jamais remplacer. J'ai donc cru qu'il valoit mieux les laisser tels qu'ils étoient: d'autant plus que les fautes qu'on y reprend, sont après tout de belles fautes; qu'elles tirent peu à conséquence; & que n'en fait pas de semblables qui veur.

*H A R A N G U E S D' E S C H I N E
& de Démosthène sur la Couronne, traduites en François.*

C'est par cette traduction, que M. de T. a terminé ses travaux. Comme elle n'a point encore paru, elle aura du moins auprès des Lecteurs toute la grace de la nouveauté. Mais j'ose assurer, que ce sera là son moindre mérite; & que soit qu'on regarde les deux Harangues en elles mêmes, soit que l'on jette les yeux sur la Préface que M. de T. y a jointe, on avouera qu'en finissant sa carrière, il ne pouvoit pas nous faire un présent plus considérable.

Tout le monde sçait, qu'Eschine & Démosthène sont les deux hommes de l'ancienne Grèce qui ont porté le plus loin l'autorité de la parole; & qu'entre leurs Harangues, les deux qu'ils prononcèrent l'un contre l'autre au sujet de la Couronne, ont toujours passé pour leurs chef-d'œuvres. Elles tiennent parmi leurs pièces le même rang, qu'ils tiennent eux mêmes parmi les Orateurs. Et elles sont en possession d'être regardées, non seulement comme ce que l'antiquité nous a laissé de plus précieux, mais même comme ce que l'esprit humain a jamais produit de plus parfait en matière d'Eloquence.

La traduction qui en va paroître, est aussi ce que M. de T. a fait de plus achevé. Il a mis à ce travail les quinze dernières années de sa vie. Car pendant qu'à ses heures de loisir il reformoit les Philippiques, il employoit le fort de son temps, à nous donner ces deux Harangues, qui, au jugement de tout ce qu'il

y a jamais eu de plus habiles connoisseurs , font au dessus des Philippiques mêmes. Il étoit alors à cet âge , où l'on préfère le solide au brillant , & où l'on est revenu de toutes ces fausses beautés , qui ont coutume d'enchanter & de séduire la jeunesse. Aussi voit-on dans ce dernier ouvrage une éloquence mâle & saine , que le temps a meurie , que l'exercice a fortifiée , & que de longues réflexions sur les regles & sur les modèles ont portée à sa perfection. L'Auteur évite avec soin les défauts , qu'on lui avoit reprochez dans ses premières années ; & retranchant tout ce qui a la plus légère apparence d'affectation & de singularité , il ne songe qu'à présenter un beau sens , soutenu de l'expression propre , c'est-à-dire , de celle que demande la nature. Mais il s'attache principalement à bien prendre le caractère de ses deux Orateurs. En quoi il réussit de telle sorte , qu'encore que ce soit toujours lui qui parle , on reconnoît sans peine , quand c'est d'après Démosthène ou d'après Eschine ; & qu'on croit entendre successivement les deux hommes du monde les plus éloquents , quoique d'une éloquence très-différente.

Mais il rend compte lui-même dans sa Préface , de la méthode qu'il a suivie , & des regles qu'il s'est prescrites. Cette Préface a ses beautés particulières , & ne le cede peut-être à celle des Philippiques , qu'en ce qu'elle n'est pas aussi longue. Elle comprend cinq articles. Dans le premier , M. de T. donne une notion générale des divers Auteurs , qui avant lui ont traduit les deux Harangues. Il met à la teste Ciceron. Car ce fameux Orateur les trouvoit si belles , qu'il

crut ne pouvoir rien faire de mieux , soit pour l'utilité des Romains , soit pour sa propre gloire , que de les traduire en Latin. Son ouvrage n'est pas venu jusqu'à nous. M. de T. regrette fort ces deux copies , qui par l'excellence du Copiste devoient égaler les originaux , & qui eussent pu dans la suite servir elles-mêmes de modèle à tous ceux qui auroient travaillé dans le même genre. Les autres Interprètes dont il parle , sont Lambin , Périonius , Arétin , Volphius , & le Garde des Sceaux M. du Vair. Il dit un mot de chacun d'eux , & marque en quoi ils excellent , & en quoi ils péchent.

Il traite dans le second article des regles de la traduction. Et c'est ici qu'il expose les idées , qu'il s'étoit faites enfin de la grande fidélité qu'elle exige. *Toute*

** Tom. 2. paraphrase , dit-il * , déguise le texte. Loin de présenter l'image qu'elle promet , elle peint moitié de fantaisie , moitié d'après un Original , d'où se forme je ne sçai quoi de monstrueux , qui n'est ni original ni copie. Cependant un Traducteur n'est proprement qu'un peintre qui s'assujettit à copier. Or tout Copiste qui dérange seulement les traits , ou qui les façonne à sa mode , commet une infidélité. Il pêche dans le principe , & va contre son propre plan : faute de sçavoir qu'il a tout fait , s'il attrape la ressemblance ; & qu'il ne fait rien , s'il la manque. Moi donc , comme simple traducteur , j'ai mon modèle , & je ne puis assez m'y conformer. Que j'étende ou que j'amplifie ce qu'il serre ou ce qu'il abrège , que je le charge d'ornemens lorsqu'il se néglige , que j'en ternisse les beautés ou que j'en couvre les défauts , qu'enfin le caractère de mon Auteur , quel qu'il soit , ne se retrouve point dans les paroles*

paroles que je lui prête : ce n'est plus lui , c'est moi que je présente ; je trompe sous le nom de truchement ; je ne traduis point , je produis.

Après avoir parcouru les obligations des interprètes , M. de T. dans le troisième article, passe à celles des Lecteurs , & il leur marque les dispositions où ils doivent être , s'ils ne veulent point commettre leur équité ni leur goût. Il leur indique les différentes causes des jugemens faux & injustes , que l'on a coutume de porter sur les ouvrages qui paroissent. Selon lui , les principales sont , la prévention , la partialité , l'inattention en lisant , la dissipation d'esprit , quelquefois la jalousie , & souvent le manque des connoissances nécessaires. Il prétend que tout Lecteur , qui sent en lui-même un seul de ces défauts , devroit reconnoître de bonne grace son incompetence , & se reculer pour Jugé.

Il emploie le quatrième article , à nous présenter les deux Harangues dans leur véritable point de vue. Pour cet effet il donne une connoissance générale de l'état où se trouvoit Athènes , lorsqu'elles furent prononcées. Et comme près de neuf ans s'écoulèrent depuis l'accusation intentée jusqu'au jugement décisif , il rapporte ce qui se passa de plus mémorable durant cet intervalle de temps. C'est peut-être de toute l'histoire de la Grèce le morceau le plus curieux & le plus intéressant. Il comprend , outre plusieurs autres révolutions , la mort de Philippe de Macédoine ; l'avènement d'Alexandre à la Couronne , ses premiers exploits en Europe , & l'incroyable rapidité de ses conquêtes en Asie. Car tandis qu'Alexandre & Darius

combattoient dans les plaines d'Arbelles pour l'Empire du monde , Démosthène & Eschine se disputoient la souveraineté de l'éloquence dans la tribune d'Athènes ; & leur querelle ne pouvoit guère avoir une époque plus illustre. M. de T. s'est cru obligé d'exposer en peu de mots ces divers événemens, parce que les deux Orateurs les ramènent continuellement sur la scène, & tâchent à l'envi de s'en prévaloir.

Enfin dans le cinquième article , il descend au détail de ce qui concerne Eschine & Démosthène : il marque la source de cette haine implacable qui les acharnoit l'un contre l'autre , les peint tous deux d'après nature , compare leurs deux Harangues , & fait une analyse exacte des grandes beautés qu'on y découvre.

Ces cinq articles étoient suivis d'un sixième, dans lequel M. de T. répondoit à quelques Censeurs, dont il avoit lieu de se plaindre. Parmi un grand nombre de raisons solides , on trouvoit dans sa Réponse beaucoup de faillies tres-plaisantes ; & je ne sçai s'il avoit jamais rien écrit avec plus d'agrément & plus de force. Mais toutes réflexions faites, M. de T. a ordonné qu'on la supprimât. Je rends compte ailleurs * du motif, qui l'a porté à prendre ce parti ; & qui doit lui faire plus d'honneur, que le plus bel endroit de ses ouvrages.

* Voyez le
Tome 2. p. 51

Au reste cette Préface n'est presque qu'un tissu de ce que les plus excellens Critiques de l'Antiquité ont dit de meilleur sur la traduction, sur l'éloquence, sur les qualités personnelles d'Eschine & de Démo-

sthéne , & sur les perfections de leurs deux Harangues. Cicéron , Denys d'Halicarnasse , Quintilien , & Longin , y parlent tour à tour. Car ce qu'on a écrit en ces derniers temps contre ces Ecrivains du premier ordre , n'avoit fait que confirmer M. de T. dans la haute estime qu'il avoit pour eux ; & que le convaincre encore davantage , que c'est dans leurs écrits qu'il faut chercher les idées du vrai , ou ce qui est la même chose , du beau. Comme il a fondu dans le texte de sa Préface toute la substance des endroits qu'il emprunte de ces Maîtres habiles , j'avois osé suivre mon goût particulier , j'aurois retranché les longs passages Latins , qu'il a mis au bas des pages. Mais toutes les fois que je lui en ai dit ma pensée , il m'a toujours marqué , qu'il souhaitoit qu'on les y laissât. *Que son François n'étoit bon, que pour ceux qui ne sçavent pas le Latin ; & qu'il ne falloit pas priver les personnes qui entendent cette langue , du plaisir de retrouver chemin faisant des passages admirables , qu'il n'avoit fait qu'affoiblir & que défigurer par sa traduction.* Il y avoit dans ce jugement de M. de T. plus de modestie , que de vérité. Non-seulement ce qu'il tire de ces Grands-hommes , ne perd rien à passer par ses mains ; mais dans les choses qu'il y ajoute de son fonds , il prend si bien leur stile & leur manière , que souvent on le confond avec eux ; & qu'on a peine à démêler ce qui est des Anciens , d'avec ce qui est du Moderne. Quelque obligez pourtant que nous lui soyons de tant de choses qu'il nous donne dans cette Préface ; il faut convenir que nous lui sommes encore plus redevables , d'avoir employé ses dernières veilles à nous mettre

entre les mains deux chef-d'œuvres d'éloquence, qui ont fait l'admiration de tous les siècles, & qui nous manquoient en nostre langue.

RÉMARQUES SUR LES HARANGUES
traduites du Grec.

Je crains bien, que sur ce titre, on ne se fasse pas une idée fort avantageuse de la dernière partie des Oeuvres de M. de Tournell. Beaucoup de personnes aujourd'hui sont prévenues contre les Notes. Les femmes, qui d'ordinaire sont peu curieuses d'érudition, ne les aiment pas. La plupart des hommes du monde ressemblent aux femmes sur ce point; & uniquement occupez de leurs plaisirs ou de leur fortune, ne cherchent que l'amusement dans leurs lectures. Il y a même des hommes de Lettres, qui ne sont guères plus favorables à cette sorte d'ouvrages. Ce sont ceux qui écrivant bien d'ailleurs, & qui n'étant pas sans génie, n'ont point eu l'avantage de faire de bonnes études dans leur jeunesse. Comme ils se sentent un peu foibles du côté des connoissances acquises, ils ne peuvent goûter des observations savantes, qui leur mettant sans cesse devant les yeux ce qui leur manque, les engagent à des retours désagréables sur eux-mêmes, & affligent leur amour propre. Ils prennent donc le parti de mépriser dans les autres un mérite, qu'eux-mêmes ils n'ont pas eu la volonté ou le pouvoir d'acquérir. Mais sans contredit, les plus grands ennemis des Notes, ce sont ces Critiques acharnez, qui ont déclaré une guerre

impitoyable aux bons Ecrivains de l'antiquité. Comme elles font voir à tous moments la foiblesse de leurs censures , & qu'elles battent en ruine leur opinion favorite , il n'y a rien qu'ils n'employent pour les décrier. Ils affectent de donner à ceux qui travaillent en ce genre , les noms de Scholiales & de Compilateurs. Et pour les avilir encore plus , ils ont fait exprès le mot d'*Erudits* , qui étant mort dans sa naissance , a eu la même fortune , que tant d'autres mots qu'ils créent tous les jours.

Malgré les préventions ou les dégousts de ces quatre sortes de personnes , la plus saine partie du monde continuë à croire , que les Notes font non-seulement utiles , mais même nécessaires. En effet : si un Traducteur ne s'instruit à fond , de tout ce qui concerne son Auteur ; s'il n'en étudie avec soin le stile , les inclinations , les mœurs , & le caractère ; s'il ne perce l'obscurité des temps passez , & ne s'enfonce dans l'histoire du siècle & du pays où cet Auteur a vécu ; il ne pourra jamais en bien sentir les beautés. Mais jamais il ne pourra les faire bien sentir aux autres , s'il n'associe les autres à ses connoissances , & s'il ne leur communique ses lumières. Or il ne scauroit leur rendre ce bon office , que par des remarques doctes & judicieuses. Faute de ce flambeau , c'est une nécessité que ses Lecteurs marchent souvent dans les ténèbres , & qu'un grand nombre d'allusions fines & de rapports délicats soit perdu pour eux.

M. de T. n'a rien omis pour nous procurer un pareil secours. Mais il n'a pas eu moins d'attention à

nous épargner les désagrémens , qu'on est quelquefois obligé d'essuyer dans la lecture de ces sortes d'écrits.

Les défauts les plus ordinaires des Notes , c'est d'être communes , longues , ennuyeuses , pédantesques , & écrites avec beaucoup de négligence. On ne trouve rien de semblable dans celles de M. de T.

Le Peuple d'Athènes. Loin de nous tenir sur des minuties triviales & rebattues , elles nous transportent au milieu d'une des Nations les plus polies qui fut jamais ; elles nous développent ses intérêts , ses usages , ses loix , ses cérémonies ; elles nous révèlent les mystères les plus secrets de son gouvernement & de sa religion ; & nous instruisent de mille autres particularitez , qu'on ne pourroit apprendre qu'avec beaucoup de peine dans de gros volumes Grecs & Latins , que tout le monde n'est pas à portée de lire. Il est vrai que les Sçavants de profession , connoissent la plupart de ces détails ; mais le commun des hommes les ignore ; & c'est principalement pour le commun des hommes , que les Traductions & les Notes sont faites. Quoi qu'après tout , on ose assurer que les Sçavants eux-mêmes trouveront dans les Remarques de M. de T. de quoi faire leur profit ; & qu'ils y verront un grand nombre d'explications nouvelles , de restitutions de textes , de conciliations de passages , & d'autres découvertes de cette nature.

Que si les Remarques sont propres à piquer la curiosité , elles ont de plus le mérite d'être courtes. Il a soin de n'y faire entrer , que ce qui peut servir à l'éclaircissement de son original , & de les resserrer dans l'es-

pace le plus étroit qu'il lui est possible. J'avouë pourtant qu'il y en a quelques-unes, auxquelles il donne un peu plus d'étenduë. Mais il ne se permet d'en user ainsi, que lorsqu'il y est contraint par la nécessité, ou engagé par l'agrément. Or ce qui dans les ouvrages d'esprit est nécessaire ou agréable, n'est jamais long.

C'est par cette raison que M. de T. s'est attaché sur tout, à sauver ses notes de cette grande sécheresse, qu'on remarque dans la plupart des autres, & qui les rend si rebutantes. Les Commentateurs ne songent pas toujours assez, à égayer ce qu'ils écrivent. Ce ne sont que discussions de dates, qu'analyses de phrases, que dissections de mots. Ils ne promènent leurs Lecteurs qu'à travers des ronces & des épines. M. de T. conduit souvent les siens dans des lieux rians & semez de fleurs. Sans négliger ce qui concerne la Chronologie & la Grammaire, il nous présente successivement ce que l'Eloquence & la Poësie, ce que l'Histoire & la Fable, ce que la Morale & la Politique, lui fournissent de plus gracieux sur chaque sujet qu'il traite. Il nous met sous les yeux les aventures singulières, les belles maximes, les reparties vives, & les bons mots des Grands-hommes, dont il a occasion de parler. Et il assaisonne ce mélange avec tant d'art, qu'une Remarque, qui n'est qu'instructive, est presque toujours suivie d'une Remarque intéressante.

Mais dans cette grande érudition, dont ses notes sont chargées, on n'aperçoit rien qui sente le Collège. Non qu'il ne cite souvent des passages Grecs & Latins. Comment pourroit-il s'en dispenser, travaillant sur

un Orateur Grec, que les Orateurs Latins ont copié à l'envi, & dont ils ont transporté les plus beaux endroits dans leurs ouvrages? Mais on sçait que ce n'est point dans ces sortes de citations, que consiste le Pédantisme. Elles ne blessent point, elles plaisent même, lorsqu'elles sont à leur place, qu'elles ne se montrent qu'à propos, & qu'elles n'ont rien de fastueux ni d'affecté. On peut n'être point pédant, en citant du Grec & du Latin; & l'être, en parlant François. Ce qui constituë un caractère si odieux, ce sont principalement les vices du cœur & de l'esprit, la présomption, la partialité, l'entêtement, la hauteur: tous excès, dont M. de T. paroît infiniment éloigné. Il n'est point de ces hommes avantageux, qui parlent toujours d'un ton décisif, & qui ont tout approfondi. Il sçait douter en plusieurs endroits; il sçait même ignorer en d'autres; & avouër de bonne foi qu'il ignore. On ne le voit point s'applaudir à lui-même de sa pénétration, ni user d'aucune de ces formules révoltantes, que d'autres Commentateurs ont quelquefois à la bouche. Jamais on ne lui entend dire, quoi qu'il pût le dire souvent avec vérité, qu'il est le premier qui ait fait une telle découverte, qu'avant lui nul interprète n'avoit entendu tel ou tel passage, &c. Une modestie si estimable est soutenue d'un grand fonds d'équité. S'il penche vers quelque'un de ces partis, qui s'élèvent de temps en temps dans la République des Lettres, il n'en adopte point toutes les opinions, & ne rejette pas non plus toutes les opinions du parti contraire. Quelque admiration qu'il ait pour les excellents Ecrivains de l'Antiquité,

tiquité, il les regarde comme de Grands-hommes, Summi enim sunt, homines tamen. mais comme des hommes pourtant. Bien différent de ces approbateurs outrez, qui convenant en général que les Anciens ont leurs imperfections, ne conviennent d'aucune en particulier; il reconnoît en eux des défauts, & il les marque. Il ne peut pardonner à ses deux Héros, Eschine & Démosthène, les injures grossières qu'ils se disent l'un à l'autre; & n'a pas plus d'indulgence pour les fautes, qui peuvent se trouver dans leur stile. Comme il est sans préoccupation, il est aussi sans opiniâtreté. Il ne se fait point un faux honneur, de soutenir jusqu'au bout ce qu'il a une fois avancé. Plus ami de la vérité que de la dispute, il ne tient à un sentiment, qu'autant qu'on ne lui en présente pas un plus raisonnable. *Expose mon avis*, dit-il quelque part *, *mais je ne prétends point asservir celui de personne. On m'obligerait même, de m'indiquer quelque explication, qui fust meilleure que la mienne. Je ne manquerois pas d'en profiter. Car dans ces Remarques, je songe pour le moins autant à m'instruire, qu'à instruire les autres. Et j'avertis ici mon Lecteur une fois pour toutes, qu'il doit supposer, qu'à chaque Note je lui dis: Si vous sçavez quelque chose de mieux, communiquez-le moi de bonne amitié; sinon, contentez vous de ceci avec moi.* Un Ecrivain, qui parle d'une manière si circonspecte, est bien éloigné de prendre des airs de maître avec ses Lecteurs. Aussi ne lui arrive-t-il jamais de leur donner son goût pour règle, ni d'exiger d'eux une soumission aveugle. Il ne leur marque point impérieusement les endroits, où ils doivent se récrier; & il ne prétend pas, si j'ose m'exprimer ainsi, emporter de

Quint. lib. 10. Inst. Orat.

* Tom. 2.

P. 270. &

271.

haute lutte leur admiration. Mais content de leur exposer, ce qui le détermine à croire qu'un endroit est beau, il leur laisse une liberté entière de s'en rapporter à leur propre jugement. C'est ainsi que M. de Turreil, toujours modeste, équitable, prêt à se rendre à la raison, plein de ménagemens & d'égards, sçait éviter dans ses Notes ce qui a la plus légère apparence de pédanterie ; & joindre aux lumières d'un véritable sçavant toutes les qualitez d'un parfaitement honnête homme.

En fin, un dernier avantage qu'ont ses Remarques, c'est qu'elles sont bien écrites. Les interprètes sont fort sujets à se relâcher sur la fin de leur travail. Il semble qu'ils usent toute leur attention à traduire ; & qu'il ne leur en reste plus, lorsqu'il leur faut mettre la main à leurs Notes. On est tout surpris de les trouver alors si négligez. Ils disent de bonnes choses, mais ils les disent mal ; de sorte que le Lecteur en apprenant des faits, court risque de désapprendre à parler. M. de T. a travaillé ses Remarques, avec le même soin que ses traductions. Quand on ne les liroit que pour le style, il y auroit toujours beaucoup de profit à faire. La diction en est simple, comme doit l'être celle de ces sortes d'ouvrages ; mais du reste, elle est pure, ferme, & hardie. Les sujets les plus arides y sont traitez en bons termes ; l'élégance y accompagne par tout l'érudition ; & l'on ne sçait qu'admirer le plus dans l'Auteur, ou de l'étendue des connoissances, ou de la beauté du génie.

Peut-être jugera-t-on, qu'il auroit fallu placer les Remarques à côté & au bas du texte. C'est en effet

une grande commodité pour les Lecteurs , que de pouvoir , lorsqu'il leur survient quelque difficulté , s'en éclaircir à l'instant ; & les Ecrivains ne peuvent trop leur ménager un pareil avantage. Il semble pourtant que sur cela il y ait une distinction à faire. Lorsqu'il s'agit d'ouvrages , qui tendent particulièrement à instruire , il est bon de mettre les Notes sur les marges ; mais il vaut mieux les renvoyer à la fin du Livre , lorsqu'il est question d'écrits , dont le but principal est d'émouvoir & de toucher. Or les Harangues sont de ce dernier genre. Ces sortes de Pièces , pour porter coup , veulent être lûes sans interruption. Leur effet dépend du tout-ensemble. Car si au lieu de suivre un Orateur dans ses raisonnemens , de nous prêter à ses passions , de nous abandonner à sa rapidité & à sa véhémence , nous nous arrêtons hors de saison , pour approfondir quelque fait ou quelque coutume de l'Antiquité ; l'attention que nous donnons aux notes , prend sur celle que nous devons au texte , & il est impossible que l'éloquence fasse sur nous des impressions fort profondes. Les mouvemens , le trouble , & pour user des termes d'un des plus grands maîtres de l'Art , les embrasemens qu'elle doit causer dans les esprits , s'éteignent , ou du moins se rallentissent , par ces diversions à contre-temps. C'est pour prévenir un tel inconvénient , que M. de T. a voulu , qu'on ne donnât à ses Notes que la dernière place dans ses ouvrages. Du reste , les sommaires qu'il a mis à la teste de chaque Harangue , pour en exposer l'occasion , le but , & l'œconomie ; les apostilles qu'il met à la fin , pour en marquer le succès & les suites ;

*Restinctis
animorum
incendiis.
Cic. in O-
ratore.*

la Carte Géographique qu'il a fait graver , afin de rassembler dans un court espace , & comme sous un seul point de veuë, les Mers , les Fleuves , les Contrées , & les Villes , dont il est parlé dans Eschine & dans Démosthène ; enfin les Tables * très-exactes , dont il a voulu qu'on accompagnât cette Edition , montrent bien que jamais aucun Ecrivain ne songea plus que lui au soulagement de ses Lecteurs , & n'entra dans un plus grand détail de soins , pour leur procurer tous les secours , qui sans nuire à l'effet principal de la lecture , peuvent la rendre plus profitable & plus facile.

VOILA quelles sont les différentes Pièces, qui composent ce recueil. On espère que dans une si grande diversité, chacun pourra trouver abondamment , de quoi satisfaire ses goûts particuliers. Au reste après avoir rendu compte des ouvrages de M. de Turreil, il seroit naturel qu'en finissant je disse un mot de ses vertus. Mais je ne parlerai point de celles, qu'il portoit dans le commerce du monde , & qui paroissent au dehors. On verra à la fin de cette Préface, que d'illustres Ecrivains les ont célébrées à l'envi ; & qu'ils ne m'ont rien laissé à dire sur cet amour du vrai , sur cette droiture, sur cette intégrité de mœurs, & sur cette rigidité philosophique, qui faisoient proprement le fonds de son caractère. Je me contenterai donc de rendre témoignage à celles de ses vertus , qui étoient comme renfermées dans l'enceinte de sa maison , &

* Elles sont de trois sortes. Les Tables des Pièces contenues dans chaque volume ; les Tables des matières ; & la Table des mots Grecs & des phrases Grecques , dont on trouve l'explication dans les Remarques.

que l'intime amitié, dont il m'a honoré pendant plus de vingt-cinq ans, m'a mis à portée de connoître mieux que personne. Vertus peut-être d'autant moins équivoques, qu'elles n'étoient point exposées aux yeux des hommes, & que la vanité ne pouvoit y avoir aucune part.

La conduite privée de M. de T. se ressentoit fort de cette grande sévérité, qui regnoit dans toute sa conduite publique. Il étoit extrêmement laborieux. Aussitôt après son réveil, il se mettoit au travail; & il le continuoit bien avant dans l'après-dinée, jusque vers les quatre ou cinq heures du soir. Le temps du repas n'en étoit pas exempt. Il lui arrivoit souvent de se lever de table, pour ouvrir un livre au sujet de quelque doute, ou pour jeter sur le papier des pensées qui lui venoient. Si on lui rendoit visite pendant son étude, on s'appercevoit bientôt qu'il avoit l'esprit occupé; & qu'il étoit beaucoup moins à la conversation qu'à son ouvrage. Lors même qu'il sortoit en ville, son application ne le quittoit pas; il portoit sur lui un crayon & des tablettes, & sçavoit mettre à profit jusqu'au temps, où il étoit obligé de se trouver parmi le bruit & l'embarras des ruës.

Autant qu'il avoit d'ardeur pour le travail, autant avoit-t-il d'indifférence pour tout ce qui s'appelle plaisir. Le jeu, la promenade, les spectacles, & tous ces autres amusemens, qui ont de si grands charmes pour la plupart des hommes, ne le touchoient nullement. Insensible aux attraites de la volupté, il en triomphoit sans avoir même le mérite de combattre. On aura de la peine à croire jusqu'où il pouvoit la sobriété.

Il ne vivoit le plus souvent que de légumes & de fruits; & connoissoit peu l'usage du vin : semblable encore par cet endroit à Démosthène, que ses ennemis, comme l'on sçait, avoient surnommé, *le bûveur d'eau*. Quoique sur la fin de ses jours sa fortune fût devenuë plus considérable, il ne changea rien dans sa façon de vivre. On ne voyoit sur sa personne, ni dans sa maison, aucune marque de faste. Il s'habilloit d'une manière simple & unie; ses livres faisoient presque tous ses meubles.

Ce n'étoit pas seulement par goût, c'étoit aussi par principe, qu'il se réduisoit au seul nécessaire, & se refusoit tout le superflu. Il comptoit la modération entre les devoirs des gens de Lettres, & il la regardoit comme une des principales bienséances de leur état. Rien ne lui paroissoit plus ridicule, que la contradiction qui se trouve entre les maximes & la conduite de quelques Philosophes prétendus, qui faisant gloire d'avoir toujours nourri leur raison de lectures solides, & qui louant éternellement dans leurs écrits la frugalité & les autres vertus qu'elle mène à sa suite, ne sont pas moins attachez à toutes les douceurs de la vie, que ces riches voluptueux, qui n'ont jamais étudié que la science d'acquérir, ni médité que sur le raffinement de la bonne chère & du luxe.

Un détachement si entier, n'étoit point dans M. de T. l'effet d'une sordide économie. Jamais homme ne tint moins à l'argent. Il sçavoit le répandre pour les choses qu'il croyoit vraiment utiles. Sa Bibliothèque, composée des meilleurs Livres & des Editions les plus correctes, monroit bien qu'il ne plaingnoit point la

dépense. D'ailleurs, sa bourse étoit toujours ouverte à quiconque recouroit à lui. Pour trouver une ressource dans sa générosité, il ne falloit point être de ses amis, il suffisoit d'être dans le besoin. Son inclination bienfaisante lui faisoit même négliger les précautions, que la prudence autorise en pareil cas; & j'ai plusieurs fois été témoin, qu'il prêtoit dans des occasions, où il sçavoit à n'en pouvoir douter, que c'étoit en pure perte. Un autre marque, qu'il n'étoit rien moins qu'avare, c'est que jamais aucun maître, quelque opulent qu'il ait été, n'a payé plus régulièrement, ni plus magnifiquement récompensé ses Domestiques. Ceux de M. de T. auront pendant toute leur vie à se louer de ses bienfaits.

Le seul délassement, le seul plaisir, que connoissoit M. de Turreil, c'étoit de rendre visite à un petit nombre d'hommes choisis, dont il respectoit le mérite & la vertu. Ces amis illustres peuvent faire tant d'honneur à sa mémoire, que je croirois manquer à ce que je lui dois, si je ne mettois pas ici leurs noms. Entre ceux qui cultivoient les Lettres, il fréquentoit principalement M. Huët ancien Evêque d'Avranches, M. l'Abbé de Longue-ruë, M. Boivin Garde de la Bibliothèque du Roi, M. Despreaux, M. de Sacy, & M. Subtil. Il étoit lié d'une amitié particulière avec les trois derniers, qu'il consultoit sur l'exactitude & sur l'élégance du stile; il avoit recours aux trois premiers, sur ce qui concernoit les textes Grecs ou les usages de l'Antiquité: & il faisoit gloire de reconnoître, qu'il avoit de très-grandes obligations aux uns & aux autres. Parmi les hommes engagez dans le grand monde, M. le Chancelier de

Pontchartrain, M. des Haguais Avocat Général à la Cour des Aydes, M^{rs} les Maréchaux de Catinat & de Choiseüil, M. de Troisville, & M. le Marquis d'Ambre, étoient ceux qu'il voyoit le plus souvent ; & il se vançoit d'apprendre dans leur commerce, ce qui ne s'apprend point dans les livres. Mais entre ces hommes d'élite, il n'y en avoit point, à qui il fist sa cour plus régulièrement, qu'à M. le Pelletier de Souzy. Son attachement pour cet habile & judicieux Ministre, étoit fondé sur une estime singulière. Il avoit coutume de le définir par cette expression de Cicéron, *homo*

* *Homme limatissimi judicii* * ; & il lui appliquoit ce qu'un ancien Historien a dit d'un des plus honnêtes hommes qu'il

d'un goût exquis.
* *Neque enim quisquam elegantius in servalla negotiorum otio dispensavit. Vell. Pat. de Scip. Afric.*
y ait eu parmi les Romains *, *que jamais personne ne sçeut mieux entremêler aux affaires un loisir délicat & pl. in de charmes.* Comme il étoit de ses voisins, il alloit presque tous les soirs profiter de ses après-soupées. Il surmontoit même pour lui la répugnance qu'il avoit à sortir de Paris, & il l'accompagnoit à ses promenades du Mesnil montant. C'est aux allées de ce bel endroit, que M. de T. doit la plus grande partie de ses conceptions les plus heureuses ; mais c'est au maître du lieu & à ses sages conseils, qu'il est redevable de ce degré d'excellence, où il sçavoit enfin porter ses ouvrages.

Telle est à peu-près la vie, que M. de T. menoit dans ses dernières années. Retiré des compagnies, détaché des plaisirs, ses livres & ses amis lui tenoient lieu de tout. Et persuadé que chaque Citoyen doit selon la mesure de ses talents être utile à sa Patrie, il tâchoit de n'être pas inutile à la sienne ; & il se consumoit par une application continuelle & opiniâtre, qui

qui enfin termina ses jours à un âge , où son esprit étoit dans sa plus grande vigueur, & plus en état que jamais d'enrichir par d'excellentes productions la République des Lettres. Mais il est temps de rapporter ce que d'illustres Ecrivains , dont l'autorité est tout autrement considérable que la mienne , ont publié à sa gloire. Et c'est ce que je vais faire , après que je leur aurai demandé pardon de la liberté que j'ai prise, de mêler mon nom avec les leurs ; & d'insérer parmi les Eloges qu'ils ont faits de M. de Turreil , celui que j'en fis moi-même , le jour que je fus reçu à l'Académie.



DIVERS ÉLOGES

DE M. DE TOURREIL.

EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCÉ

par M. Charpentier dans l'Académie Française,

le jour * que M. de Tourreil y fut reçu.

* Le 14.
Fevr. 1692.

Vous entrez dans l'Académie Française, MONSIEUR, immédiatement après que notre Auguste Protecteur nous a exhortés à jeter toujours les yeux dans nos élections, sur des Personnes d'un sçavoir distingué. Nous ne pouvions pas lui donner une marque plus prompte ni plus précise de notre obéissance. En remportant par deux fois le Prix de l'Eloquence, au jugement de l'Académie même, vous vous en êtes ouvert les portes par cette douce violence, que le Mérite fait à l'honneur. Votre Version Française de quelques-unes des plus belles Harangues de Démosthène, où vous soutenez si bien ce stile nerveux & cette force de raisonnement, qui s'y sont toujours fait admirer, a brigué nos voix pour vous en cette occasion; & ce sont là les brigues, où LOUIS LE GRAND ne trouvera jamais à redire. Eh ! que ne doit-on point attendre à l'avenir de votre érudition, & de l'âge florissant où vous êtes &c.

EXTRAIT DE L'HISTOIRE

des Ouvrages des Sçavans, mois d'Avril 1702.

Par M. Basnage.

Cette nouvelle édition des Philippiques est si différente de la première, que c'est un Ouvrage tout nouveau. Outre qu'elle est augmentée des Harangues qui manquoient dans la précédente, elle est enrichie d'une Pré-



DIVERS ELOGES DE M. DE TOURREIL. Ij
face, qui en relève infiniment le prix... On peut dire que Démosthène, tout Démosthène qu'il est, profite du génie heureux de son Traducteur. M. de Tourreil ne s'est point assujetti à traduire son Auteur littéralement. Ce seroit faire mal parler Démosthène, que de le faire parler Grec en François. Il suffit de rendre l'équivalent de chaque terme ; & ce seroit être servilement scrupuleux, que de s'arrêter plus aux paroles qu'au sens. Quelque liberté, ou même un peu de hardiesse, est préférable à une exactitude timide & contrainte. M. de Tourreil a donc accommodé les expressions & les pensées de l'Orateur Grec, au goût & au génie de la langue Française ; mais de sorte, qu'en copiant fidèlement, il ne paroît point du tout copiste.

EXTRAIT DES NOUVELLES
de la République des Lettres, mois d'Octobre 1701.
Par M. Bernard.

Monsieur de Tourreil, Traducteur des Philippiques de Démosthène, n'a rien oublié pour faire honneur à son Auteur ; & si le Public en doit être crû, il a parfaitement bien réussi... Il a fait parler Démosthène, comme Démosthène auroit parlé lui-même, s'il s'étoit exprimé en François... M. de Tourreil a joint à sa Traduction de sçavantes Remarques, qui contiennent une infinité de choses curieuses & instructives. Il ne se contente pas d'y rendre raison de sa Traduction dans les endroits difficiles ; il y explique en peu de mots, tous les noms propres dont il est parlé dans son Auteur, les Coutumes qui y sont rapportées, ou auxquelles il fait allusion. Il y donne l'Histoire de plusieurs Personnes & de diverses Républiques de la Grece. En un mot, il y ramasse tant de choses curieuses, qu'on peut dire, que qui lira ce Volume avec soin, aura une connoissance assez exacte de tout ce qui concerne l'ancienne Grece, depuis son origine jusqu'au temps d'Alexandre... En voilà plus qu'il n'en faut, pour donner du goût pour un Ouvrage, où il y a mille choses à apprendre, &

que ceux qui veulent se former à une éloquence mâle & solide, ne sçauroient assez lire.

EXTRAIT D'UNE LETTRE
de M. Fléchier, Evêque de Nismes, à M. de Tourreil,
datée de Carcassone le 30. Août 1701.

On ne peut refuser à votre Démosthène l'admiration, que toute l'Antiquité a eue pour celui d'Athènes. Vous lui avez conservé toute sa force & toutes ses graces, en le traduisant en notre langue; & il sera désormais honoré en France, comme il l'étoit dans la Grèce & dans l'Italie. Ce Livre m'a été rendu dans le temps, que je partoisi pour les Etats qui se tiennent à Carcassone; & rien ne pouvoit m'être d'un plus grand secours, contre les incommoditez de la saison & les fatigues du voyage, qu'une lecture aussi délicate que celle-là. L'Epitre au Roi est digne de vous par sa politesse, & la Préface par son érudition, &c.

EXTRAIT D'UNE AUTRE LETTRE
de M. Fléchier, à M. de Tourreil, datée de Nismes
le 6. Mars 1704.

Vous m'avez tiré, Monsieur, pour quelque temps de la tristesse que nous causent les désordres de ce pays-ci, en réveillant dans mon esprit ces idées Académiques, qui dans les plus douces & les plus tranquilles années de ma vie, ont fait un de mes plus sensibles plaisirs. Il m'a semblé que j'assistois à cette auguste & nombreuse Assemblée, où M. le Coadjuteur de Strasbourg * parloit avec tant d'art, de jugement, & de politesse, du Roi, de l'Académie, de lui. J'ai lu son Discours, je me suis figuré sa bonne grace, & j'ai presque ouï les applaudissemens qu'on lui donnoit. Vous lui avez répondu avec toute la dignité, l'érudition, & l'éloquence, que la Compagnie peut demander de celui à qui elle a confié sa réputation & sa parole. Vous avez touché tous les endroits, qui convenoient à votre fonction, avec beaucoup de gravité & de délicatesse, sur tout les

* Aujourd'hui M. le Card. de Rohan.

Eloges particuliers. Le mérite de vos Confrères y est loué avec soin ; & vous y faites louer le vôtre sans y penser. Vous y décidez sans prévention , & avec équité , le fameux différend d'entre les Anciens & les Modernes , par la grande connoissance qu'il paroît que vous avez des uns & des autres. Personne ne pouvoit mieux juger ce procès , parce que personne ne l'a mieux examiné que vous. Vous marquez les vertus & les défauts des siècles passez & du nôtre , & je m'en tiens en tout au jugement que vous prononcez , &c.

*EXTRAIT DE L'ODE DE M. DE LA MOTTE,
à Messieurs de l'Académie Française.*

Les Plines & les Démofthènes,
Les Travaux de Rome & d'Athènes
Deviennent nos propres Travaux ;
Et ceux * qui nous les interprètent,
Sont moins , par l'éclat qu'ils leur prêtent ,
Leurs Traducteurs que leurs Rivaux.

* Mrs de
Tourreil &
de Sacy.

*EXTRAIT DE L'ODE DU MESME AUTEUR ,
intitulée , Pindare aux Enfers.*

Tourreil , c'est ainsi qu'au Ténare
De ses airs le divin Pindare
Charmoit Proserpine & les Morts.
Mais non , tu connois trop sa Lyre ,
Non , tout ce que tu viens de lire ,
N'est que l'ombre de ses accords.

O ! que n'ai-je ce goût sublime ,
Ce génie ardent qui t'anime ,
Ce choix qui brille en tes Ecrits !
J'aurois dans une Ode immortelle
Si bien imité mon modèle ,
Que tes yeux s'y feroient mépris.

EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCÉ

par M. l'Abbé Massieu dans l'Académie Française,

le jour * de sa Réception.

* Le 29.
Dec. 1714.* M. de
Tourreil.* L'Acad.
Royale des
Inscriptions
& Belles
Lettres.

Ce fut un de vos Confrères *, MESSIEURS, qui m'ouvrit la carrière de la Gloire. Le Roi venoit de donner une nouvelle forme à une Compagnie, * qui née de la vôtre, soutenoit avec honneur l'éclat de son origine. Je ne crains point de lui rendre devant vous la justice qui lui est dûë. Sortie de votre sein, composée en partie de ceux que vous cõmptez entre vos principaux ornemens, émule de votre application & de votre zèle, occupée comme vous sans relâche à transmettre aux siècles à venir les événemens du plus glorieux de tous les Regnes, elle mérite de vous être chère. J'y fus reçû, MESSIEURS; je n'oublierai jamais cette première faveur, source de toutes celles qui m'ont été depuis accordées. Mais je n'oublierai jamais aussi, que j'en fus redevable à un des plus dignes Sujets qu'ait eu l'Académie Française; à un homme, qui plus recommandable encore par l'intégrité de ses mœurs & la droiture de son caractère, que par l'élévation de son génie & la force de son éloquence, réunissoit en sa personne les vertus de Caton & les talens de Démosthène.

EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCÉ

par M. Malet dans l'Académie Française,

le jour * de sa Réception.

* Le 29.
Dec. 1714.

M. de Tourreil étoit un de ces esprits naturels & cultivez, qui avec tous les ornemens & toutes les recherches de l'art, conservent les beautez & les graces de la nature. L'esprit qui brille de tous côtez dans ses Ecrits, & qu'il y jette pour ainsi dire avec profusion, semble quelquefois y effacer le mérite de l'étude & du travail; mais aussi les Langues originales qu'il possédoit, son ardeur à transporter toute leur énergie dans la nôtre qu'il s'étoit renduë propre par des singularitez heureuses, les sçavantes Re-

marques qu'il joignoit à ses fameuses Traductions , le feu de ses expressions , & l'inimitable variété de ses tours , rendent à l'Art le triomphe que la nature sembloit lui disputer.

Avec quel éclat tous ces talens ne parurent-ils pas à la Cour , dans les différentes Harangues qu'il y prononça , en présentant le Dictionnaire de l'Académie ? Alors son éloquence , comme un torrent , parut se déborder avec autant de rapidité que de noblesse ; & porta dans ces esprits du premier ordre tant d'admiration , qu'ils furent eux-mêmes embarrassés à distinguer ; laquelle de ces Harangues répondoit le mieux à la majesté des personnes qui l'écoutoient , à la réputation de l'Orateur , ou à la dignité du Corps dont il étoit la voix.

C'est le privilège des grands génies , de lier commerce avec tous les siècles. M. de Tourreil trouvant dans Démosthène la force , la fécondité , la véhémence , en un mot tous les caractères du sublime , & frappé par la conformité qui étoit entre eux , en fit son favori d'étude. Ce Prince des Orateurs a-t'il rien perdu de sa noblesse & de son élévation , dans les mains de M. de Tourreil ? Ou plutôt , quels nouveaux traits ce fidèle interprète n'a-t'il pas joints aux richesses de l'Original ?

Permettez - moi , MESSIEURS , de marquer ici la cause , qui m'a toujours paru nourrir la fameuse querelle entre les Anciens & les Modernes. Tout le monde convient que pour la décider , il faut se transporter dans les temps & dans les pays des Anciens , prendre leurs mœurs , se familiariser même avec eux , avant que de porter un jugement sur leur mérite. Mais le moyen de percer tant de siècles , de se dépouiller de ses propres habitudes , pour en adopter d'autres que l'éloignement a obscurcies , & a rendus bizarres ou sauvages ; si quelqu'un ne prend soin de nous rendre présent ce que l'on admiroit autrefois , & ce que l'on admirera toujours , quand il sera montré tel qu'il étoit aux yeux d'Athènes & de Rome ?

C'est , MESSIEURS , ce qu'a fait M. de Tourreil , à l'égard de Démosthène. Il est le premier , qui nous ait fait

sentir tout ce qu'il valoit, & qui ait été tellement animé de son esprit, qu'on peut dire que s'il eût vécu du temps de Philippe, ce seroit lui qui auroit encouragé la Grece, & fait trembler le Roi de Macédoine.

Mais il ne s'est pas contenté de rendre exactement son modèle dans ses Ecrits, il en a pris jusqu'aux mœurs & aux sentimens. Ame droite & sincère, à l'épreuve de la crainte & de l'intérêt, sans autre plaisir que celui de l'amour des Lettres, sans autre ambition que celle de remplir les devoirs d'une exacte probité. S'il n'eut pas, comme l'Athénien, des Conquérens à réprimer, & sa Patrie à défendre, c'est l'effet du bonheur de son siècle, qui n'a offert d'autre matière à son zèle que de soutenir la République des Lettres, & de contribuer par son travail à la gloire de sa Patrie & à celle de son Roi.

EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCÉ

par M. l'Abbé Fleury dans l'Académie Françoisse, le jour

* Le 29.

* que M. l'Abbé Massieu & M. Malet y furent reçus.

Dec. 1714.

* Toulouse.

M. de Turreil, né dans une Ville * où l'esprit & la politesse sont des qualitez ordinaires, étoit remarquable par ces mêmes qualitez. Sa famille étoit illustrée par les premières Dignitez du second Parlement de France. Son naturel exquis avoit été cultivé par une excellente éducation. Et amené jeune à Paris, il avoit perdu jusqu'à ces legers défauts, qui sont souvenir de la Province. La vivacité & la facilité de son esprit ne l'empêchèrent pas de s'appliquer à des études sérieuses & pénibles; & les *Essais de Jurisprudence*, qu'il donna au Public dès sa jeunesse, montrèrent le progrès qu'il avoit déjà fait dans cette Science, & le talent qu'il avoit pour donner de l'agrément aux sujets qui en paroissent le moins susceptibles. Mais son principal attrait fut pour les belles Lettres, & pour l'éloquence en particulier. Il se livra tout entier à cette étude; & persuadé que l'ancienne Grece en étoit la source la plus pure, il en apprit par un travail infatigable la Langue, les Mœurs, l'Histoire, & tout ce qui peut nous faire connoître après
tant

tant de siècles cette sçavante Nation.

Le fruit de ce travail fut la Traduction de Démosthène, ouvrage difficile s'il en fut jamais en ce genre. J'en puis parler, puisque j'eus la témérité d'en essayer dans ma jeunesse ; mais ne connoissant pas encore alors les richesses de notre Langue, je me voyois souvent arrêté. Je ne trouvois point de paroles, pour exprimer la solidité, la simplicité, & la noblesse de mon grand Original ; & mon travail se termina à le mieux connoître moi-même, non pas à le faire connoître aux autres.

M. de Tourreil donna donc au Public une élégante Traduction de Démosthène ; & crut devoir un peu tempérer la sévérité du stile Attique, pour s'accommoder au génie de notre Langue, & au goût de notre Siècle. Mais ne pouvant pas se contenter lui-même, lorsqu'il contentoit tous les autres, il retouchoit continuellement son Ouvrage ; & il a poussé ce travail aussi loin que sa vie.

Cependant il produisoit aussi de lui-même, il ne se borroit pas à de simples copies ; & il fit entre autres ces beaux Discours, pour lesquels l'Académie lui donna deux fois le prix d'éloquence. Elle le reçût ensuite dans son sein ; & deux ans après se trouvant à la tête comme Directeur, il eut l'honneur de présenter au Roi la première édition de notre Dictionnaire. Ce fut principalement en cette occasion qu'il fit paroître la fécondité de son esprit, par trente-deux complimens au Roi, aux Princes, & aux premières personnes de la Cour, tous convenables & tous différens les uns des autres, prononcez avec une liberté & une grace merveilleuse. J'en parle comme témoin.

*ELOGE DE M. DE TOURREIL, PRONONCE
par M. de Boze, dans l'Assemblée publique de l'Académie
des Inscriptions & Belles Lettres, le 30. d'Avril 1715.*

Jacques de Tourreil nâquit à Toulouse le 18. de Novembre 1656. d'une famille des plus distinguées dans la Robe. Jean de Tourreil son pere, étoit Procureur Général du Parlement ; Marguerite de Fieubet sa mere étoit

fœur du Premier Président du même Parlement , & tante de M. de Fieubet le Conseiller d'Etat , homme célèbre par son génie & par ses emplois , mais plus célèbre encore par sa retraite ; & qui jusqu'à la mort a presque tenu lieu de pere à M. de Turreil dont nous parlons. Il n'étoit encore que dans ses premières Classes , lorsque l'on commença à reconnoître en lui une forte passion pour l'Eloquence. Il se vangeoit volontiers de ses Camarades , & quelquefois de ses Maîtres , par des especes de déclamations , toujours assez ingénieuses pour être pardonnées à un Ecolier , & souvent assez vives pour ne pas faire mépriser l'Ouvrage d'un Enfant. Son exemple ne manqua pas d'exciter l'émulation de quelques jeunes gens du même âge : il se fit entr'eux une société où l'on travailloit à l'envi ; on s'y distribuoit tour-à-tour des sujets ; tous contribuoient dans une certaine proportion à la récompense de la meilleure Piece ; & un célèbre Avocat , nommé M. Parisot , donnoit avec plaisir , pour juger les petits débats de ces Orateurs naissans, un temps après lequel mille Clients soupiroient pour les contestations les plus sérieuses. L'Eloquence suppose ordinairement , du moins dans la jeunesse , un naturel vif , ardent , presque impétueux , & tel étoit celui de M. de Turreil. A peine sorti du Collège , il eut envie d'aller à l'Armée ; & on ne put le retenir que par l'exemple de ces Romains fameux , qui avoient long - tems brillé dans le Barreau , avant que de paroître à la tête des Légions. Charmé d'entrer dans un parallèle si flatteur , il se contenta de se faire appeller M. le Chevalier de Turreil , & demanda à venir à Paris , pour se perfectionner dans l'étude du Droit & des Belles Lettres. Le goût qu'il y prit , effaça bientôt celui qu'il avoit eu pour les armes. Il entendit parler de l'Académie Française , & des Prix d'Eloquence qu'Elle a coutume de proposer ; il entra deux fois en lice , & deux fois il fut vainqueur. Ces Discours , qui commencerent à lui faire un nom , sont imprimés dans le Recueil des années 1681. & 1683. En 1691. il donna au Public la Traduction de quelques Harangues de Démosthène , c'est-à-dire , de la première Philippique , de la première , de la se-

conde, de la troisième Olynthienne, & du Discours sur la Paix. Il les rétablit dans l'ordre chronologique, marqué par Denis d'Halycarnasse & Diodore de Sicile, & qui n'avoit été observé dans aucune édition. Il mit au commencement de chaque Harangue un Sommaire, qui en explique le sujet; & à la fin, des Remarques pour en éclaircir les difficultez. Quelque imparfait que fût encore cet Ouvrage, il acquit beaucoup de réputation à son Auteur. M. le Chancelier de Pontchartrain, alors Contrôleur Général, l'attira chez lui, comme un homme de mérite & de confiance, dont le commerce & les soins pouvoient être utiles à M. le Comte de Pontchartrain son fils, qui ne faisoit qu'entrer dans le monde. Il eut ensuite une place dans l'Académie des Inscriptions, qui n'étoit encore composée que de huit personnes. L'année suivante, il fut reçu à l'Académie Française; & peu de temps après le sort le mit à la tête de cette Compagnie, dans une conjoncture brillante. Ce fut quand il falut présenter au Roi, aux Princes, & aux Ministres, le Dictionnaire de l'Académie qui venoit d'être achevé. Il fit à cette occasion trente-deux Complimens différens, qui furent tous extrêmement applaudis, & dont il n'a jamais voulu donner de copie. En 1694. il publia sous le titre d'*Essais de Jurisprudence* un petit nombre de Questions de Droit, curieuses par elles-mêmes, & susceptibles d'ailleurs de certains agrémens, que n'offre point la lecture du Code & du Digeste. Il examine, par exemple, si un homme qui ne voleroit que pour donner, commettrait véritablement un vol. Si la torture est une bonne voye pour découvrir les coupables. Si un Juge peut ordonner une demi-peine, pour le crime dont il n'a qu'une demi-preuve. Si on a sagement aboli la Loy qui tenoit les femmes en tutèle toute leur vie. Chaque Question fait le sujet d'un Chapitre dont le titre est très-fleuri, & paroît peut-être d'autant plus enjoué, que la décision se trouve toujours fondée sur le sentiment des plus grands Jurisconsultes. En 1701. M. de Tourreil donna une seconde édition de son *Démophilène*. L'Ouvrage n'étoit plus reconnoissable. Il avoit

revû les cinq premières Harangues , il y en avoit joint six autres , avec leurs Sommaires & leurs Remarques , & ce qui étoit plus utile encore , il y avoit mis une Préface d'environ 150 pages *in-4°* , pour retracer le plan de l'ancienne Grece , & donner un abrégé de son Histoire ; sans quoi , comme il l'avoit prévu , Démosthène bien que traduit auroit toujours parlé Grec pour la plûpart des Lecteurs. Dans cette Préface , M. de Turreil traite d'abord de l'origine des Grecs ; il fait ensuite à leur égard ce que Florus a fait à l'égard des Romains : il compare leur durée à celle de la vie d'un homme , & la divise en quatre âges différens , marquez par autant d'Epoques mémorables. Le premier comprend près de 700. ans , depuis la fondation des petits Royaumes de la Grece , jusqu'au Siège de Troye. Le second est d'environ 800. ans , depuis le Siège de Troye jusqu'à la bataille de Marathon. Le troisième de moins de deux siècles , depuis cette Bataille jusqu'à la mort d'Alexandre. Le quatrième est d'un nombre d'années à peu près égal , depuis la mort d'Alexandre jusqu'au temps , où les Grecs passèrent enfin sous la domination des Romains. M. de Turreil ne parcourt que les trois premiers âges , parce qu'ils sont les seuls qui ayent rapport à son texte , & à des faits dont Démosthène suppose toujours ses Auditeurs parfaitement instruits. L'enfance de la Grece vit la fondation d'Athènes , de Lacédémone , de Thèbes , d'Argos , de Corinthe , de Sicyone ; l'attentat des Danaïdes , les Travaux d'Hercule , les malheurs d'Oedipe , l'expédition des Argonautes , celle des sept devant Thèbes , la Guerre de Minos avec Thésée , & généralement tous les exploits de ces premiers Héros , dont la Renommée a consacré la valeur bienfaisante , par une raison qui ne vieillira jamais. La Grece parvenuë à l'adolescence essaya ses forces unies , à ce Siège fameux , où les Achilles , les Ajax , les Nestors , les Uliesses , firent pressentir à l'Asie qu'elle obéiroit un jour à leur postérité. Le troisième âge des Grecs , ou leur jeunesse fort courte , mais fort brillante , produisit une foule de Philosophes , d'Orateurs , & de Capitaines. Les Perfes éprouvent aux Batailles de Marathon , de Salamine , de Pla-

tée, & de Mycale, ce que peut la valeur disciplinée contre l'impétuosité aveugle. Ils ont ensuite le bonheur de diviser leurs Ennemis. La sécurité des Grecs rompt l'union, que la crainte & des besoins communs avoient formée entre eux. Naturellement vifs, & de plus enflés de leurs Victoires, ils ne peuvent se contenir dans la bonne fortune; ils se livrent à la jalousie & à l'ambition; les plus puissans veulent tous commander; les plus foibles songent tous à desobéir; & pour éviter les malheurs de la sujertion, ils tombent dans celui d'une liberté, ou plutôt d'une licence effrénée. C'est au milieu de ces temps difficiles, que M. de Tourreil présente Démosthène. Il explique au long la nature & l'excès de ces divisions fatales, d'où dépend toute l'intelligence de son Auteur. Pour lui donner un plus grand jour encore, il fait d'abord l'Histoire d'Athènes, de Lacédémone, de Thèbes; & de-là il passe à celle de Philippe, que Théopompe avoit écrite, & divisée en cinquante Livres, dont il ne nous reste que très-peu de fragmens. Ceux qui ne jugent de la grandeur des Héros, que par le nombre des Provinces qu'ils ont conquises, mettent Philippe bien au-dessous d'Alexandre; mais M. de Tourreil, après un assez long examen, décide avec Cicéron, que si le Fils étoit un plus grand Conquérant, le Pere étoit un plus grand homme. Selon lui, il étoit bien moins difficile de soumettre l'Asie avec le secours des Grecs, que de soumettre les Grecs, si souvent vainqueurs de l'Asie. Pour dompter les Asiatiques, il ne falloit qu'oser les combattre; & que n'osoit pas Alexandre? Sur-tout, M. de T. ne peut souffrir la comparaison de ce dernier avec César, quoique si familière aux Anciens & aux Modernes. Il trouve qu'Alexandre est un Héros à part, dont le caractère n'admet point de comparaison. C'est entre Philippe & César, qu'il se plaît à en faire une fort détaillée, & dont les rapports paroissent si sensibles, qu'après l'avoir lûe on s'étonne, qu'il soit le premier qui l'ait faite. La vie de Démosthène termine cette ample Préface, sur laquelle il a nécessairement falu nous étendre, parce que c'est l'Ouvrage le plus com-

fidérable qu'ait laissé M. de Turreil ; parce qu'il marque mieux qu'aucun autre l'étenduë de ses connoissances, l'élevation & la justesse de son esprit ; & enfin parce que n'étant annoncé que sous le titre général , peut-être même équivoque , de Préface & de longue Préface , il est bon d'avertir de la justice particulière qu'on lui doit. L'étude continuelle de Démosthène rendoit M. de Turreil plus propre encore aux exercices de l'Académie Française , & les Discours qu'il y a prononcez se sentent tous de l'enthousiasme , de l'énergie , & de la précision de cet Orateur Grec. Le stile concis & sublime , auquel son Original l'avoit accoutumé , n'étoit pas moins avantageux à l'Académie des Inscriptions. Elle étoit alors uniquement occupée à faire des Médailles sur les principaux événemens du Regne de Louis le Grand ; & M. de Turreil est un de ceux qui a le plus contribué à l'édition qu'on en a donnée en 1702. Elle lui valut en ce temps-là une augmentation considérable de sa Pension, & trois ans après elle lui mérita le titre de Pensionnaire vétérân. Il le demanda pour se livrer plus absolument à sa Traduction favorite , qu'il a retouchée jusqu'à la mort. Car il retouchoit toujours , au hazard même de perdre ces beautés , qui souvent ne tiennent qu'au premier trait , & ces négligences heureuses , qui sont quelquefois préférables à une trop grande exactitude. Il pensoit & aimoit à s'exprimer , d'une façon peu commune. Il osoit heureusement en ce genre ; il amenoit si finement une pensée , il sauvoit si adroitement une expression , qu'il venoit enfin à bout de faire passer avec grace les idées les plus singulières , & les plus hardies métaphores. Les saillies , la promptitude , & la force de ses reparties ne lui donnoient pas seulement quelque supériorité , elles alloient jusqu'à le rendre redoutable dans la conversation. Zélé partisan de la vérité , il la cherchoit avec obstination jusques dans les choses les plus indifférentes ; il vouloit blâmer impitoyablement ce qui lui paroissoit blâmable , & louer même en public , & malgré les plus sévères défenses , ceux qui méritoient ses eloges. Aussi pour excuser auprès de lui un défaut , pour le réparer en quelque sorte , il suffisoit presque de l'avoüer. C'est de

ce principe qu'il tire une nouvelle apologie pour Démosthène, accusé d'avoir pris l'épouvante, & d'avoir jetté son bouclier dans une déroute. *Il l'avoüe lui-même, & dès-là, dit-il, je l'absous; & lui rends d'autant plus volontiers mon estime, qu'après la bravoure je ne sçai rien de plus brave que l'aveu de la poltronerie.* Réduit depuis long-temps à un petit nombre d'Amis d'ordre & d'états differents, ce n'étoit point leur qualité, c'étoit leur érudition seule & leur caractère qui les distinguoit dans son esprit, suivant un autre grand principe, qu'il avoit encore établi dans sa Préface sur Démosthène, où après avoir prouvé que cet Orateur n'étoit pas le fils d'un Forgeron crasseux & enfumé, comme Juvenal l'insinuë, il ajoute, *je ne m'attache pas à cette preuve par un ridicule entêtement pour mon Auteur; moi qui ne lui demande d'autres titres de noblesse que ses Ouvrages, & qui d'ailleurs ne connois de véritable roture que celle des actions.* Il mourut le onze d'Octobre 1714. âgé de 58 ans, moins un mois & quelques jours. Il étoit sur le point de donner une troisième édition de son Démosthène, augmentée de deux Harangues, sçavoir de celle d'Eschine contre Ctésiphon, & de celle de Démosthène pour ce même Ctésiphon; pièces que Cicéron avoit lui-même traduites avec soin, & qu'il traite de chef-d'œuvres inimitables.

On les appelle ordinairement, les deux Harangues sur la Couronne.



T A B L E

DES PIÈCES CONTENUES

Dans le premier Volume.

P I È C E S D I V E R S E S .

- D** I S C O U R S I. *qui a remporté le Prix de l'Eloquence, au jugement de l'Académie Française, en l'année 1681.* page 1.
- Discours II. *qui a remporté le Prix de l'Eloquence, au jugement de l'Académie Française, en l'année 1683.* p. 11.
- Discours III. *prononcé par M. de Tourreil, le jour qu'il fut reçu à l'Académie Française,* p. 20.
- Discours IV. *prononcé par M. de Tourreil dans l'Académie Française, le jour que Messieurs les Députés de l'Académie de Nismes y eurent Audience,* p. 26.
- Discours V. *prononcé par M. de Tourreil, dans l'Académie Française, à la Réception de M. l'Abbé Boileau,* p. 28.
- Discours VI. *prononcé par M. de Tourreil, dans l'Académie Française, à la Réception de M. l'Evêque de Strasbourg, aujourd'hui Cardinal de Rohan,* p. 31.
- Projet d'Epitre Dédicatoire au Roi, pour le premier Dictionnaire de l'Académie Française, p. 44.
- Compliment que M. de Tourreil fit au Roi, en lui présentant le premier Dictionnaire de l'Académie Française, p. 47.
- Inscription Latine, gravée sur un des côtes du Piedestal de la Statue, qui est dans la Place de Vendôme, p. 48.
- Poème

T A B L E.

lxv

*Poème Latin , sur la belle Maison de M. de Fieubes ,
située près de l' Arsenal ,* p. 50.

ESSAIS DE JURISPRUDENCE.

- Preface ,* p. 59
- Question I. Si la superficie emporte le fond , ou le fond la
superficie ,* p. 63
- Question II. Si le Testament fait en faveur du Prince est
sujet aux formalitez ,* p. 67
- Question III. Si l'homme qui ne vole que pour donner ,
commet un vol ,* p. 70
- Question IV , que l'Aréopage ne sçent résoudre ,* p. 73
- Question V. Si le Juge peut selon sa prudence tempérer les
rigueurs de la Loi ,* p. 74
- Question VI. Si pour avoir excédé mon pouvoir dans une
Commission , je perds tout recours contre la personne qui
m'a commis ,* p. 82
- Question VII. Si la prescription en soi est odieuse ,* p. 87
- Question VIII. Si l'on devoit punir les ingrats ,* p. 91
- Question IX. Sur qui , du pere ou du fils , tombe la neces-
sité de la preuve pour l'émancipation contestée entre eux ,*
p. 94
- Question X. Pour qui , du vendeur ou de l'acheteur , on
doit plutôt expliquer la convention équivoque ;* p. 100
- Question XI. Si la torture est une bonne voye pour dé-
couvrir la verité ,* p. 105
- Question XII. Si un Maître pouvoit adopter valablement
son esclave ,* p. 109
- Question XIII. Si le serment reconnu faux , ouvre une
voye légitime à la révocation du jugement ,* p. 115
- Question XIV. Quel secours le pere ou le fils injustement
desheritez pouvoient attendre du Préteur ,* p. 119

<i>Question XV. Si le bien d'un Etat demande des Loix uniformes ,</i>	p. 123
<i>Question XVI. Si les enfans d'un fou déclaré peuvent se marier sans le consentement de leur pere ,</i>	p. 128
<i>Question XVII. Si le Juge peut imposer une demi-peine pour le crime dont il n'y a qu'une demi-preuve ,</i>	p. 132
<i>Question XVIII. Si l'on peut justement punir les enfans pour le crime du pere ,</i>	p. 138
<i>Question XIX. Si dans le doute on doit juger contre le Fisc ,</i>	p. 151
<i>Question XX. Si l'on a sagement aboli la Loi qui tenoit les femmes en tutéle toute leur vie ,</i>	p. 154

PHILIPPIQUES DE DEMOSTHENE.

<i>Epitre dédicatoire au Roy ,</i>	page 167
<i>Carte géographique de l'ancienne Grece ,</i>	. . . 172
<i>Préface historique ,</i> 173
<i>Première Philippique ,</i> 281
<i>Première Olynthienne ,</i> 299
<i>Seconde Olynthienne ,</i> 313
<i>Troisième Olynthienne ,</i> 326
<i>Harangue sur la paix ,</i> 336
<i>Seconde Philippique ,</i> 347
<i>Harangue sur la Querfonése ,</i> 360
<i>Troisième Philippique ,</i> 382
<i>Quatrième Philippique ,</i> 404
<i>Lettre de Philippe aux Athéniens ,</i> 426
<i>Harangue sur la Lettre de Philippe ,</i> 436

On prie le Lecteur, de vouloir bien jeter les yeux sur l'Errata, avant que de se mettre à la lecture de ce Volume,

PIECES

DIVERSES.



122017

DISCOURS

DISCOURS



DISCOURS I.
 QUI A REMPORTE
 LE PRIX D'ELOQUENCE
 PAR LE JUGEMENT
 DE
 L'ACADEMIE FRANCOISE

en l'année M. DC. LXXXI.

Sur ces paroles que l'Ange dit à la Vierge : Ave gratiâ plena, Dominus tecum. Je vous salue pleine de graces, le Seigneur est avec vous.



OMME Dieu, dont la sagesse & la puissance sont infinies, proportionne toujours les qualitez éminentes de ses Elûs, aux effets qu'il veut operer par leur ministere, on peut aisément comprendre, que ce souverain dispensateur des dons celestes, en a dû combler l'incomparable Vierge, separée par le choix de

Tome I.

A

la Providence , pour enfanter sans pere dans le temps , le mesme Fils qu'il engendre sans mere dans l'éternité. Il ne faut donc pas s'étonner , que l'Ange qui lui annonce l'accomplissement du mystere de l'Incarnation , la trouve déjà pleine de grace , & d'une maniere si peu commune , qu'il ne lui donne point d'autre nom que celui-là : *Je vous salue (lui dit-il) pleine de grace ; le Seigneur est avec vous.*

Mais en quoy consiste cette plenitude de grace ? Elle doit renfermer sans doute la perfection de toutes les vertus. En effet , y eut-t-il jamais foy plus prompte , plus vive , plus soûmise que cette foy , qui selon l'oracle que le saint Esprit prononça lui-même par la bouche d'une sainte femme , fit meriter à Marie l'accomplissement de ce qui lui étoit annoncé de la part du Seigneur ? Y eut-il jamais amour plus parfait , plus ardent , plus chaste que cet amour , qui dans un temps où toutes les filles d'Israël recouroient avec empressement au mariage , comme à l'unique remede contre l'opprobre de la sterilité , lui fit embrasser l'estat de vierge , comme le plus propre pour conserver son cœur sans partage à celui qu'elle aimoit uniquement ? Y eut-il jamais pureté comparable à cette pureté , qui lui auroit fait préférer , comme dit un Pere de l'Eglise , la qualité d'épouse de Dieu selon l'esprit , à celle de sa mere selon la chair , si elle n'avoit pû acquérir l'une , que par la perte de l'autre ? Quelle vertu enfin pouvoit manquer à une créature appelée pleine de grace , non par les hommes , qui peuvent ou tromper , ou estre trompez dans les loüanges qu'ils donnent ; mais par un Ange , ou plutôt par le Seigneur mesme , dont l'Ange n'est que le ministre , & l'interprete ?

* Greg. homil. 2. in Evang.

Cependant tous ces dons du Ciel qui enrichissoient son ame , ne paroissoient point au dehors. C'étoit un tresor caché , par le soin que Marie prenoit de se dérober aux yeux des hommes , sa sagesse* lui faisant comprendre que c'est vouloir estre volé , que de porter en public toutes ses richesses. Elle conserve la grace , en ne l'exposant point : & elle en est d'autant plus pleine , qu'elle la resserre toute

en elle-même ; comme Dieu est d'autant plus avec elle , qu'elle est moins avec les hommes. Car l'Ange la trouve seule , lorsqu'il lui dit : *Je vous salue pleine de grace , le Seigneur est avec vous.* Heureuse solitude , qui ne se paroit cette sainte Vierge du vain commerce des créatures , que pour la tenir plus étroitement unie à Dieu par la ferveur de ses desirs , & par l'application de ses pensées ? Mais plutôt pourquoy appeller de ce nom une retraite , dont le séjour lui rendoit présent d'une manière si excellente , celui qui étant riche de sa propre essence , & qui n'ayant rien à chercher hors de soy pour la perfection de son bonheur , ne laisse pourtant pas d'aimer la compagnie d'une ame , dont il fait toutes les délices. Nous n'avons garde de le trouver ainsi dans nos cœurs ; nous qui par un malheur qu'on ne peut assez déplorer , nous dissipons sans cesse , comme si le commerce du monde devoit nous approcher de Dieu. Nous n'avons garde de devenir pleins de grace ; nous qui nous répandons continuellement au dehors , & qui semblables à des vases entre-ouverts , comme parle l'Apôtre , laissons écouler à tous momens cette eau divine & mystérieuse.

Si la retraite cachoit aux hommes les trésors de grâce que Dieu avoit renfermez en Marie , son humilité les lui cachoit à elle-même. De toutes ses vertus , il n'y en a point qui éclate davantage , que cette humilité qui prenoit un si grand soin , pour ainsi dire , d'obscurcir toutes les autres. Oui , c'est cette vertu que l'on peut regarder comme le premier écoulement de cette plénitude de grâce , & comme le principal effet de cette présence de Dieu , qui préparoit Marie si dignement à la Maternité du Verbe. Il n'y a pour s'en convaincre , qu'à considérer le rapport essentiel de l'humilité , avec l'anéantissement d'un Dieu , qui en s'incarnant pour le salut des hommes , semble avoir épuisé sa toute-puissance dans la recherche des moyens , dont il pouvoit s'abaisser. Il falloit sans doute une Mere humble à un Dieu humilié , & ce n'est pas sans raison , que saint Bernard a dit , que si Marie a été agréable à Dieu par sa pureté , c'est par son humilité : qu'elle en est devenuë la Mere.

Mais comment découvrir cette humilité toute pure, dont le propre est de cacher non seulement tout ce que les autres vertus ont d'éclatant, mais encore de s'enfouir elle-même dans l'obscurité, puisque les vrais humbles le font, sans faire paroître aux autres, & sans sçavoir eux-mêmes qu'ils le font ?

L'Ange loue Marie en la saluant, & elle se trouble. Toute pénétrée des grandeurs de Dieu, elle ne peut souffrir qu'on loue d'autre que lui seul. Si elle se regardoit par rapport aux hommes, la vue de leurs imperfections pourroit trahir les humbles sentimens de son cœur, & la faire appercevoir de l'éminence de sa sainteté : mais par un regard continuel de la souveraine beauté du Saint des Saints, elle méprise tout ce qui n'est pas Dieu, & se met elle-même au rang des autres choses qu'elle méprise. Faut-il s'étonner après cela, de l'effet que produit une parole, qui lui fait entrevoir une élévation si extraordinaire, & inconnue jusqu'alors à ses propres yeux ? La tentation du monde la plus dangereuse est celle de la louange. Ceux qu'elle flatte y succombent ; mais ceux qu'elle trouble ; en demeurent vainqueurs. Il n'y a rien à craindre pour l'humilité de Marie ; le trouble qu'elle ressent nous répond de son triomphe. Mais malheur à ces Idolâtres de l'estime des hommes, qui tout méprisables qu'ils sont, n'ont pas moins d'aversion pour le mépris, que cette excellente créature en témoigne pour les louanges. Esprits vains, qui cherchez une fausse félicité dans l'oubli volontaire de votre néant, représentez-vous de bonne foy vous-mêmes à vous-mêmes ; comparez souvent le profond abysme de votre misère, avec celui des grandeurs de Dieu ; & vous vous trouverez, encore plus que Marie, tellement accablés sous le poids de cette gloire immense, que rien ne sera jamais capable de vous élever.

On ne donne pas seulement des louanges à la sainte Vierge, mais on lui fait aussi des promesses. Un Ange l'assure de la part de Dieu, qu'elle enfantera un Fils ; que ce Fils sera grand, & le Fils du Très-haut ; qu'il régnera dans la maison de Jacob, & que son regne n'aura

PIECES DIVERSES.

5

point de fin. Ne diroit-on pas que pour accepter une proposition si avantageuse, il ne faut pas plus de temps que pour l'écouter ? C'est la pensée qu'inspire d'abord la chair & le sang ; mais les sentimens de Marie en sont aussi différens, que la grace l'est de la nature, & que l'esprit de Dieu l'est de l'esprit de l'homme. Elle s'informe humblement de la maniere dont ce mystere se doit accomplir ; Gardez-vous bien, disent les Peres, de prendre pour un effet de curiosité, ou pour une revolte de sa raison, cette question qu'elle n'a faite sans doute, que parce qu'ayant consacré à Dieu sa virginité, elle ne comprenoit pas qu'elle pût devenir mere, sans cesser d'estre ce qu'elle avoit promis ; & que comparant sa bassesse avec la grandeur du Verbe, elle se trouvoit indigne de la gloire qu'on lui offroit.

Cependant, trop humble Vierge, l'Ange n'attend plus que vostre consentement. Si les avantages qu'il vous propose, si les grandeurs qu'il vous promet, ne fussent pas pour l'obtenir ; accordez-le du moins à la necessité des enfans d'Adam, ils ont tous besoin de ce Redempteur, qui veut naître de vous ; accordez-le aux vœux de tant de Patriarches, qui soupirent depuis si long-temps dans l'attente de leur liberateur ; accordez-le à la sainte impatience qui presse Dieu de commencer le grand ouvrage du salut des hommes.

Enfin Marie se soumet à l'ordre souverain de la Providence ; mais comment ? On la reconnoît pour la mere de son Créateur, & elle se dit sa servante. On la fait monter au rang le plus proche de la Divinité, & elle descend jusques au degré le plus proche du néant. Elle oublie tout ce qui la rend précieuse aux yeux de Dieu, & elle ne se souvient que de sa bassesse, comme d'un contrepoids pour se rabaisser autant qu'on l'éleve. En un mot, l'Ange la laisse mere & vierge, mere & servante du Seigneur ; c'est à dire, que par un double miracle de la puissance & de la miséricorde de Dieu, la virginité subsiste en elle avec la fécondité, l'humilité subsiste avec la grandeur, & tout ce que le ciel ajoute de nouveau à

Marie, ne lui fait rien perdre de ce qu'elle possédoit.

Le mystere de l'Incarnation semble faire à proportion en la sainte Vierge, ce qu'il fait en Jesus-Christ. Il paroist les changer tous deux, sans qu'ils cessent d'estre tous deux les mesmes qu'auparavant. Il est l'humiliation du Créateur, & l'élevation de la créature, puisque Dieu ne peut devenir le Fils de Marie sans s'abaisser, ni Marie devenir la Mere de Dieu sans estre infiniment élevée au dessus de ce qu'elle est. Cependant ni l'un ni l'autre ne veulent rien perdre. Dieu se fait homme, & ne laisse pas d'estre Dieu, Marie devient mere, & ne laisse pas d'estre vierge. Jesus-Christ au milieu de cet anéantissement profond, qui le mesle avec la créature, conserve toute sa grandeur, & Marie au milieu de cette grandeur suprême, qui semble l'élever au dessus du Créateur, conserve toute son humilité. Elle estoit vierge, elle estoit servante du Seigneur, Dieu la comble de gloire, unissant en elle par sa toute puissance la maternité avec la virginité; & il comble, pour ainsi dire, la plénitude de sa grace, en lui laissant conserver le titre de servante avec celui qu'elle reçoit de Mere de Dieu. C'est cette plénitude de grace, qui la soutient contre cette plénitude de gloire, & qui l'emporte en un sens sur cette gloire mesme; puisque si la fécondité virginale de Marie l'éleve au dessus de toutes les pures créatures, l'humilité, que la grace conserve en elle, l'éleve encore au dessus de son élévation.

Qui n'admira en effet cette humilité si ferme, qui tient contre tant de grandeur? Estre humble sans aucun merite, c'est une necessité; estre humble avec quelque merite, c'est une vertu: mais estre humble avec plénitude de merite & de gloire, c'est un prodige qui ne convient qu'à Jesus-Christ, & après lui à Marie, en un degré inferieur au sien, mais superieur à tout autre.

Qui jamais a mieux accompli qu'elle, ce precepte du Sage, *Plus vous estes grand, plus humiliez-vous en toutes choses*? Et en qui Dieu a-t-il jamais fait voir avec plus d'éclat cette verité si souvent repetée par son Fils, *Celui qui s'humilie, sera élevé*? Dieu est l'Estre souverain, & par

conséquent le principe & la mesure de toute grandeur. L'homme n'est donc vraiment grand, qu'autant qu'il touche Dieu (pour ainsi dire) de plus près ; & toute élévation qui n'approche point de cet estre, peut bien enfler, mais elle n'est pas une véritable grandeur. Marie est vraiment grande, & la plus grande des créatures, parce que sa maternité l'approche plus qu'aucune autre de la Divinité ; & quel est en elle le mérite de cette grandeur, à laquelle Dieu l'élève, sinon cette humilité qui la rendoit petite à ses propres yeux ? Il élève ceux qui s'humilient. Concluons donc, que puisqu'il élève Marie au dessus de toutes les créatures, il n'y a point de créature qui ait esté plus humble que Marie. Mais devenant grande, elle ne cesse pas d'estre humble : au contraire, tout ce qui relève sa personne, la rabaisse en mesme temps, par cette humilité qu'elle sçait devoir estre proportionnée à son élévation. Si la grandeur de celui qui s'abaisse, rehausse le prix de son abaissement ; comment entreprendre de sonder la profondeur de cette humilité inébranlable, qui supporte le poids d'une dignité si relevée ? Le Créateur & la Créature semblent disputer ensemble ; Dieu en élevant Marie, autant qu'elle s'abaisse, & Marie en s'abaissant autant que Dieu l'élève. L'humilité qui précède & qui mérite son élévation, lui fait ignorer la plénitude de sa grace, puisqu'elle se trouble quand un Ange lui en parle ; l'humilité qui suit son élévation, lui fait cacher, & la grace dont elle est pleine, & la gloire dont elle vient d'estre comblée. Qui te peut assez admirer, ô profond silence, dans lequel cette humble vierge ensevelit toute sa grandeur ? A qui jamais a-t-elle fait sçavoir les grands mystères, que le Tout-puissant operoit en elle ? Elle n'en parle pas à son propre Epoux, & elle laisse à Dieu le soin de découvrir lui-mesme les merveilles, qu'il veut faire par sa Créature. Joseph & Elizabeth connoissent ce qui lui est arrivé ; mais ce n'est point par elle, qu'ils le sçavent. Joseph l'apprend d'un Ange, le saint Esprit le révèle à Elizabeth ; & Marie ne sçait ce que c'est, ni de parler la première de sa maternité virginale, ni de l'attribuer à son mérite. Lors-

qu'on lui dit que sa foy est le principe de toute sa gloire, fidelle à rendre à Dieu, & la grandeur qu'elle reçoit de lui, & les loüanges qu'elle reçoit des Créatures, elle veut qu'il ait regardé non la foy, mais la bassesse de sa servante; & ne reconnoît en foy d'autre merite, qu'une disproportion infinie avec les prodiges, auxquels le Seigneur l'avoit destinée. C'est le Tout-puissant, dit-elle, qui a fait de grandes choses en moy, & qui pour les faire a déployé toute la force de son bras; comme si elle disoit, Dieu pour signaler davantage sa Toute-puissance, a dû choisir l'instrument le plus vil & le plus foible, afin qu'on ne pût rien rapporter à la Créature de ce qu'il devoit faire par elle. C'est en cette maniere que j'ai esté propre pour son ouvrage. Il a vû en moy tout le néant nécessaire, pour faire éclater sa grandeur; & il m'a choisie ainsi, moins pour quelque merite que j'eusse, que parce que je n'en avois point.

Mais où est-ce que je m'emporte? Ne dira-t-on point que je m'écarte de mon sujet, en parlant de l'humilité de la sainte Vierge; au lieu de m'arrester aux paroles de l'Ange, suivant l'intention de feu Monsieur de Balzac? Non, on ne le dira pas; & l'Academie elle-mesme jugera qu'on ne pouroit mieux entrer dans le dessein de ce grand Homme, qu'en examinant en laquelle de toutes les vertus de Marie se rencontre davantage cette plénitude de grace, & cette présence de Dieu, que l'Ange reconnoît en elle. Si un Apôstre nous assure que Dieu résiste aux superbes, & donne sa grace aux humbles; ne falloit-il pas chercher la grace de Marie dans son humilité? Si un Prophete déclare que ce Dieu à qui le ciel sert de trône, & la terre de marche-pied, aime à demeurer avec les humbles; ne falloit-il pas considérer l'humilité de Marie, afin de connoître que le Seigneur estoit avec elle? Si les eaux du Ciel ne coulent que dans les vallées, pendant que la foudre tombe sur les montagnes; comment aurions-nous pu mesurer cette plénitude de grace, qui inondoit, pour ainsi dire, l'ame de Marie, si nous n'avions mesuré la profondeur de cette vallée que la gra-

ce

PIECES DIVERSES.

9

ce remplissoit ? Enfin qui la rendoit si humble avant que l'Ange lui parlât, sinon la demeure que Dieu faisoit en elle ? Qui attira le Verbe en elle, pour y faire une nouvelle demeure, sinon l'humilité de la foy que le saint Esprit opera dans son cœur, avant que de former la chair de Jesus. Christ dans son sein ? Et qui la fit demeurer l'humble servante de celui dont elle estoit devenue la mere, sinon la presence du Seigneur, qui estoit d'autant plus en elle qu'elle estoit plus humble, & qui la rendoit d'autant plus humble, qu'il estoit uni plus intimement à elle ? Car c'est vraiment en Marie, qu'on voit s'accomplir à la lettre ces paroles d'une femme, qui de sterile devenue féconde, estoit la figure d'une Vierge, qui devoit estre mere. *C'est le Seigneur*, disoit cette femme, *qui appauvrit & qui enrichit ; c'est lui qui humilie, & qui élève.* Elle vouloit dire sans doute, qu'estant l'arbitre suprême de toutes les créatures, c'est lui qui fait les pauvres & les riches ; qui fait ramper les uns dans la poussiere, & place les autres sur le thrône. Mais Dieu fait un prodige nouveau en la sainte Vierge : car il la rend pauvre & riche en mesme temps ; il l'abaisse, & il la relève. Que de richesses n'apporta point en elle, celui dans lequel sont renfermez tous les tresors de la sagesse & de la science de Dieu, & en qui habite corporellement toute la plénitude de la Divinité ? A quel comble de grandeur ne l'éleva-t-il pas, en la rendant mere du souverain Maître de l'Univers ; en operant en elle des miracles, qui surprennent toute la nature ; & en la faisant entrer en société du plus magnifique de tous ses ouvrages, qui est le salut des hommes ?

1. Reg. 2.

Cependant, aux yeux de Marie, rien de plus pauvre & de plus petit, que Marie mesme. Demandez-lui ce que Dieu a regardé en sa servante ? Elle vous répond que c'est sa bassesse. Elle est justement cette personne, qui selon l'expression du Prophete, voit sa pauvreté, & demeure toujours pauvre de sa propre indigence ; ne s'éblouissant jamais des richesses qu'on lui communique, parce qu'elle sçait bien qu'elle ne les a pas d'elle-même. la pure liberalité de celui qui n'enrichit

ame, que quand il la pénètre de sa misère & de son néant.

Vous estes donc vraiment pleine de grace, ô Marie, & le Seigneur est vraiment avec vous, puisque vous méritez tant de grandeur par vostre humilité, puisque vous conservez tant d'humilité dans vostre grandeur. En glorifiant le Seigneur, vous pouvez dire avec confiance, que dans la succession de tous les siècles, on vous appellera bienheureuse, de ce qu'il a regardé la bassesse de sa servante. Vous l'estes en effet, non seulement de ce qu'il a regardé vostre bassesse, mais de ce qu'il a conservé en vous, par un miracle de sa grace, la vûë & le sentiment de vostre bassesse. Vous avez caché toutes vos grandeurs, & vous vous estes caché à vous-mesme toute vostre humilité. Car vous n'avez point crû vous abaisser, mais demeurer simplement dans l'estat où vous vous trouviez toujours, quand vous ne considérez que vous-mesme. Mais aujourd'hui vos grandeurs sont révérees par toute la terre; & cette vertu si heroïque, parce qu'elle estoit simple & sans reflexion, paroist avec tout son éclat, & vous attire les loüanges de tout l'Univers. La plus célèbre Académie du monde fait de vostre éloge le sujet de l'Eloquence Françoisë; & après avoir excité les esprits à marquer les différents caracteres de la fausse & de la véritable humilité, elle leur propose un exemple, qui persuade infiniment plus que tous les discours: puisque pour avoir la plus excellente idée de la vraie humilité, il ne faut que considerer la vostre. Souffrez donc, ô la plus grande & la plus humble des créatures, que je me joigne à ceux qui entreprennent aujourd'hui de vous louer. Vous avez prédit, que toutes les nations parleront des grandes choses, que le Seigneur a faites en vous; il faut pour accomplir cette Prophétie, que toutes sortes de bouches s'ouvrent pour célébrer vostre gloire; que les grands & les petits, les sçavans & les simples, les éloquens & ceux qui ne le sont pas, concourent à vous rendre les honneurs qui vous sont dûs. Agréez donc que je brûle quelques grains de cet encens, que l'on vous offre de toutes parts; & que sans aucune présumption de suffisance, j'ose bien mesler ma voix dans ce

concert de loüanges, que l'Académie vous prépare.

Mais vous, Seigneur, dont l'anéantissement a fait toute la grandeur de Marie, vous dont la grace a fait toute son humilité, soyez en nous, pour nous rendre humbles comme elle. Il semble que nos défauts & nos foiblesses, sources fécondes de tant de sujets d'humiliation, devraient nous faciliter beaucoup la pratique de cette divine vertu. Cependant, Seigneur, tandis que par un miracle signalé de vostre miséricorde, l'humilité subsiste en Marie avec le comble de la grandeur & le premier degré de la gloire; il arrive par un prodige surprenant de nostre corruption, que l'orgueil subsiste en nous avec l'extrême bassesse & la dernière misère. Vous nous appelez à vous, pour apprendre de vous à estre humbles; apprenez-le nous, Seigneur, comme vous l'avez appris à vostre Mere; & après nous avoir donné la leçon & l'exemple, donnez-nous aussi la vertu de l'humilité.

DISCOURS II.

Qui a remporté le Prix d'Eloquence, par le jugement de l'Académie Françoisé, en l'année 1683.

Sur ces paroles de la Vierge : Ecce enim beatam me dicent omnes generationes : quia fecit mihi magna, qui potens est. On m'appellera bienheureuse dans la suite de tous les âges, parce que celui qui est puissant, a fait en moi de grandes choses.

L'ORACLE que renferment ces paroles, ne demande plus la soumission aveugle de nostre foy. Il ne faut point captiver son esprit pour croire, il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir. On s'apperçoit aussi-tost, que ce que Marie a prédit, se trouve accompli depuis longtemps.

Tant de monumens élevez à sa gloire , tant de temples consacrés en son nom , tant de mains occupées à écrire ses louanges , tant de bouches ouvertes pour prononcer ses éloges , rendent un témoignage authentique à la vérité de sa prophétie.

Voilà donc le bonheur de Marie universellement reconnu ; & si nous voulons en sçavoir la véritable cause , il suffit pour toute recherche de pénétrer dans le sens de ces mêmes paroles : *On m'appellera bienheureuse dans la suite de tous les âges , parce que celui qui est puissant , a fait en moy de grandes choses.*

La louange ne peut avoir de solide fondement qu'en l'œuvre de Dieu , parce qu'il n'y a que le bien qui soit digne de louange ; & que c'est Dieu qui est l'Auteur de tout bien. Après la création de l'Univers , il considéra , dit l'Écriture , les choses qu'il avoit faites , & il vit qu'elles étoient bonnes ; & elles l'étoient nécessairement , l'ouvrage de la bonté essentielle ne pouvant estre que bon , & parfaitement bon ; comme tout ce qui ne vient pas d'elle , ne peut estre que mauvais. Aussi les œuvres de l'homme les plus louables en apparence , si elles ne procèdent de Dieu comme de leur principe , si elles ne tendent à Dieu comme à leur fin , n'ont qu'un faux brillant qui peut bien surprendre nos louanges , mais non pas les mériter. Il arrive souvent , qu'ébloüis par l'éclat extérieur de quelques actions peu ordinaires , & par le succès heureux qui les accompagne , nous applaudissons aux effets blâmables d'une ambition déréglée , ou de quelque autre passion criminelle ; mais pour Marie les grandes choses que Dieu a opérées en elle , font tout le sujet de son éloge. C'est le Créateur qu'on benit dans la créature , & c'est à l'ouvrier que se rapportent les louanges que reçoit l'ouvrage.

Les plus petites choses , quand Dieu les fait , passent de bien loin tous les efforts humains. Qu'est-ce donc quand il fait de grandes choses ? Quoyque cet artisan adorable ne fasse rien que de grand , il ne laisse pas néanmoins d'y avoir des degrez d'excellence parmi ses ouvrages , & l'on diroit que celui qui peut tout , se plaist tantost à borner

son pouvoir, & tantost à en faire voir toute l'étenduë. Il y a des effets que l'écriture attribuë aux doigts ou aux mains de Dieu, & il y en a, comme la liberté renduë au peuple captif en Egypte, qu'elle attribuë à la force de son bras, pour leur donner une distinction de grandeur qui les élève encore au dessus des autres. C'est dans ce rang que Marie mer elle-mesme, ce qui doit éternellement servir de matiere, aux justes loüanges qu'elle recevra.

Car comme si elle n'avoit exprimé qu'imparfaitement sa pensée par ces premieres paroles : *Il a fait en moi de grandes choses* : elle ajoute dans la suite, *Il a déployé toute sa puissance*, & ce que sa puissance semble avoir de plus fort, c'est-à-dire, *son bras*. En effet, qu'y a-t-il de plus grand pour une créature, que de donner la vie à celui qui lui a donné l'estre ? Pour les hommes enfans de Dieu, il falloit que Dieu, selon qu'il l'avoit arresté dans ses decrets éternels, se fist enfant de l'homme ; c'est pourquoy Jesus-Christ affecte si souvent cette qualité dans l'Evangile. Mais Dieu ne pouvoit devenir enfant de l'homme, que la créature ne devint Mere de Dieu ; & ces deux prodiges avoient une liaison si essentielle l'un avec l'autre, que la Vierge s'est trouvée en estat de dire, le Tout-puissant m'a élevée & m'a comblée de gloire, dès qu'on a pû dire, le fils unique du Tout-puissant s'est abaissé, & s'est anéanti.

Quand l'Evangile veut nous faire comprendre l'abaissement du Verbe, il nous le represente d'abord dans toute sa grandeur. *Au commencement estoit le Verbe, & le Verbe étoit en Dieu, tout a esté fait par lui, sans lui rien n'a esté fait ; il estoit la vie, & la lumiere des hommes*. Mais ensuite, jusques où le fait-il descendre du comble de la gloire ? jusques au centre de la bassesse. *Le Verbe, dit-il, a esté fait chair*. Pourquoi ne pas dire qu'il s'est fait homme, & pourquoy parler comme s'il n'avoit pas pris l'ame de l'homme, aussi bien que le corps ? Ce n'est, disent les Peres, que pour nous donner une idée plus juste de ses humiliations. L'homme a une ame ; & un corps ; mais son ame l'égale en quelque sorte à ce qu'il y a de plus noble parmi les créatures, au lieu que son corps l'associe à ce qu'il y a

de plus vil parmi les animaux. De cette manière on découvre l'abaissement presque infini du Verbe, & en mesme temps la mesure des grandeurs presque infinies de Marie; puisque la chair que le Verbe prend d'elle, devient une mesme personne avec lui; & que celle de qui il la prend sans changer de nature, devient en un sens supérieure au Verbe mesme, qui a bien voulu lui estre soumis.

Il n'en va pas de cet estat d'infirmité, dont Dieu n'a pas dédaigné de se revestir pour nostre salut, comme des foiblesses de l'homme. Rien de plus naturel à la créature que l'infirmité & la bassesse; mais que l'une & l'autre se trouvent dans le Créateur; voilà le miracle; voilà ce qui rend ses humiliations autant incompréhensibles, que ses grandeurs. Pour l'unir personnellement à une nature foible & impuissante, il ne falloit pas moins que sa toute-puissance; & c'est en ce sens qu'on peut dire avec l'Apôstre: *Ce qui paroist foible en Dieu, surpasse la force de tous les hommes.* Si c'est donc à Dieu faire de grandes choses, que de s'affoiblir & de s'abaisser; où a-t-il fait ces grandes choses, sinon où il a contracté, & comme épousé toute la bassesse & toutes les infirmités de la nature humaine?

Aussi Marie ne dit pas, celui qui est bon, celui qui est juste, celui qui est sage: mais, *celui qui est puissant, a fait en moi de grandes choses.* Ce n'est pas que la bonté, la justice & la sagesse de Dieu ne se rencontrent dans l'œuvre de l'Incarnation. Il y fait éclater sa miséricorde & sa justice, puisqu'il y pardonne à des coupables, & reçoit en mesme temps, par la dignité de l'hostie qui s'immole, un honneur égal à l'outrage qu'il pardonne. Il y découvre les ressorts admirables de sa sagesse, puisqu'il trouve le moyen de satisfaire tout à la fois sa colere & son amour; & de ménager les interets du criminel qu'il sauve, sans blesser ceux du Juge qu'il appaise. Mais c'est que dans cet assemblage de merveilles si étonnantes, on voit une pleine démonstration de sa puissance. Il n'y avoit qu'une puissance supérieure à toute la nature, qui pût en changer toutes les loix, & en renverser toute l'économie; assu-

jettir l'Auteur de la vie à la mort ; réduire la parole substantielle au silence des enfans ; en un mot , mettre le Créateur au nombre de ses créatures.

Ces grandes choses si admirables par elles-mêmes , s'accomplissent d'une manière qui ne l'est pas moins. Ce n'est pas seulement une créature qui devient mere de Dieu , mais qui le devient sans cesser d'estre vierge. Le Verbe dans cette generation humiliante , qui le confond avec les hommes , conserve quelque ressemblance avec la generation glorieuse , qui le rend égal à Dieu. Dans celle-ci un Dieu l'engendre sans mere ; dans l'autre une vierge l'enfante sans pere. ; & retrace ainsi dans son sein , une image de ce qui se passe dans celui de la Divinité.

Mais la même Providence qui l'avoit destinée à cooperer au mystere de l'Incarnation , veut encore qu'elle ait part aux prémices , je veux dire aux premiers fruits de ce mystere. Le temps , le lieu où elle dit , *Celui qui est puissant, a fait en moi de grandes choses* , tout semble concerté pour nous en convaincre. Que vient alors de faire par elle le Tout-puissant ? Il vient de se choisir un Précurseur en la personne du fils de Zacharie & d'Elizabeth ; & pour le sanctifier , il a voulu se servir de la voix de Marie.

Un des principaux effets de l'Incarnation , est de faire connoître Dieu aux hommes. L'homme en péchant s'estoit éloigné de Dieu ; & parce que Dieu est la lumière & la vie des ames , cet éloignement avoit précipité l'homme dans les ténèbres & dans la mort. La lumière luisoit toujours , mais l'homme n'estoit pas éclairé : elle estoit au dedans de lui , mais il estoit sorti au dehors de lui-même. Son ame devenue toute charnelle , & uniquement attachée aux choses sensibles , ne tournoit plus ses yeux vers la sagesse divine , la véritable lumière. Il a donc fallu , que la lumière se plaçast parmi ces objets , qui occupoient tous les regards & toutes les affections de l'ame corrompue ; & qu'elle se couvrist d'un corps , comme d'un sombre nuage , pour s'accommoder à la foiblesse de nos yeux accoustumés aux ténèbres. Mais comme on auroit pu la

méconnoître sous ce déguisement, il lui falloit aussi un témoin pour la manifester : un témoin qui publiast, que cette chair revestue de la ressemblance du péché, estoit l'hostie pure & innocente qui devoit expier le péché ; que cet homme meslé parmi les Publicains & les pécheurs, estoit leur Sauveur ; que celui qui recevoit par les mains de son ministre le Baptesme de l'eau, donneroit le Baptesme de l'Esprit ; enfin que ces ténèbres apparentes estoient la lumiere mesme. Ce témoin devoit estre Jean-Baptiste, qui, comme le dit expressément l'Evangile, n'estoit pas la lumiere, mais destiné pour rendre témoignage à la lumiere. Trente ans de solitude & de silence le préparèrent aux fonctions d'un si haut employ ; & cette longue préparation fut comme précédée d'un coup d'essay, que Jesus-Christ enfant fit d'abord par le ministère de Marie. Il vouloit qu'elle contribuast tellement à nostre rédemption, qu'il emprunte d'elle presque tous les moyens nécessaires pour nous racheter, de la maniere dont il avoit résolu. Faut-il un voile à la lumiere ? Elle le fournit. Faut-il un témoin à cette lumiere voilée ? Elle le va chercher ; & selon le langage d'un Pere de l'Eglise, elle allume la lampe destinée à luire dans l'espaissie obscurité, qui dérobe le Soleil de justice aux yeux des hommes.

Après que l'Ange lui a annoncé l'accomplissement du mystere de l'Incarnation, & que le miracle que Dieu avoit fait en faveur d'une femme sterile, l'a persuadée de celui qu'il veut faire en faveur d'une Vierge ; elle part avec promptitude, pour aller voir Elizabeth, avec qui les nœuds du sang l'unissoient encore moins que ceux de la charité : & le Sauveur qui veut que la sanctification de son Précurseur operée par Marie, serve comme d'ébauche à l'œuvre de nostre salut, lui inspire le desir de ce voyage. Si un Apostre disoit, en parlant au nom de ceux qui travaillent à la conversion des ames, *la charité de Jesus-Christ nous presse* ; la sainte Vierge allant chez Elizabeth, pouvoit bien dire, c'est Jesus-Christ lui-mesme, la charite essentielle, qui m'anime, & qui me conduit en une maison, où il doit se faire connoître par ma voix, & répandre

pandre son Esprit sur ceux que je vais visiter. Elle suit donc les mouvemens charitables qui la transportent, sans sçavoir les grands effets qu'elle doit produire ; mais celui qui la guide, & qui agit en elle, a ses desseins. La voix de Marie ne se fait pas seulement entendre à Elizabeth, mais encore à l'enfant qu'elle avoit conçu. Il se tourne vers la lumiere enfermée dans le sein de Marie ; & il commence les fonctions de Précurseur, en découvrant à sa mere la venuë du Messie. Il l'annoncera un jour à toute la Judée ; ici caché sous le boisseau, il éclaire au moins le boisseau qui le couvre ; & le mouvement de son corps muet s'empresse de rendre un témoignage, où sa langue ne peut encore avoir aucune part.

Elizabeth instruite par ce témoignage, reconnoît en celle qui la vient visiter, la mere de son Seigneur ; & lui donne la premiere le nom de *Bienheureuse*, qui lui doit être continué dans la suite de tous les âges. Marie est surprise elle-mesme des merveilles, que le Seigneur opere par elle. Elle sçavoit bien qu'elle avoit conçu le Sauveur du monde ; mais elle ignoroit qu'en le portant dans la maison d'Elizabeth, elle y porteroit aussi le salut. Son humilité, qu'on ne peut assez admirer, avoit enseveli dans le silence les grandes choses que le Tout-puissant avoit fait en elle ; & elle en voit faire de nouvelles, qui trahissent les humbles sentimens de son cœur, & qui découvrent celles qu'elle prenoit si grand soin de cacher. Elle reconnoît avec Elizabeth, que le titre de bien-heureuse lui appartient ; mais il n'y a qu'elle qui connoisse, pourquoy elle a droit de se promettre la possession de ce titre dans la suite des temps ; *car c'est pour cela*, dit-elle, *qu'on m'appellera bien-heureuse, parce que celui qui est puissant, a fait en moi de grandes choses.*

Des femmes illustres, comme Débora, Jabel, Judith, & quelques autres, par qui Dieu avoit fait en faveur de son peuple des prodiges, qu'on ne devoit pas attendre de la foiblesse de leur sexe, ont reçu des loüanges & des acclamations, de ceux qui avoient tiré quelque avantage de ces événemens extraordinaires. Faut-il s'étonner après

cela, si Marie s'assûre de la bénédiction de tous les peuples, puisqu'ils doivent leur salut aux grands mystères, que le Seigneur a accomplis par elle? Ce n'est point une Débora, qui ne donne que de simples conseils, pour affranchir les Juifs du joug de la servitude: c'est celle qui donne au monde le Libérateur de tous les hommes; c'est celle dont les Prophetes ont dit: *Dieu abandonnera les siens jusqu'au temps, où une mere enfantera d'une maniere toute nouvelle.* Ce n'est plus une Jabel, qui avec un peu de lait, endort le General des troupes ennemies; & qui par la mort de leur chef, rend la victoire de son peuple plus entiere: c'est une vierge qui de son lait nourrit la victime, dont le sang doit racheter l'Univers. Ce n'est plus une Judith, qui en coupant la teste d'un homme, sauve toute sa nation; c'est celle qui, selon la promesse de Dieu, devoit écraser la teste du serpent: & à qui nous pouvons dire pour marque de nostre reconnoissance & de nostre admiration, non comme les Juifs à Judith; *Vous estes la gloire de Jerusalem, la joye d'Israël, & l'honneur de nostre peuple; mais, vous estes la joye de l'Eglise, la gloire du monde, & l'honneur de tous les peuples de la terre.*

Jouissez, ô Vierge sainte, de la béatitude que le saint Esprit vous a promise. Recevez les bénédictions de l'Univers, pour les bénédictions, dont Dieu l'a comblé par vous. Que la gloire de vostre nom se répande, par tout où celle de vostre fils se trouve répandue; puisqu'il est impossible d'adorer un Dieu fait homme, pour sauver les hommes, sans benir en mesme temps celle qu'il a choisie pour sa mere. Quand sa parole & ses miracles firent éclater les tresors de sa sagesse & de sa puissance, toute l'envie & toute la fureur de ses ennemis ne purent fermer la bouche à une femme, qui s'écria hautement sur le bonheur de vostre maternité. Cependant elle n'en connoissoit pas les plus rares avantages. Elle ignoroit encore, que vous aviez mis au monde vostre créateur, & que vous aviez nourri celui vers qui, selon la parole du Prophete, *Toutes les créatures levent les yeux, pour recevoir leur nourriture dans le temps convenable.* Si la connoissance impar-

faite d'une partie de ces grandes choses excita si fort l'admiration de cette femme, qui n'en jugeoit qu'à travers les ténèbres des sens; que ne devez-vous pas attendre de nous, à qui la lumière de la foy les découvre toutes; nous qui ne pouvons ignorer, que toutes les nations en vous appelant bien-heureuse, peuvent devenir bien-heureuses elles-mêmes, si elles sçavent tourner à leur avantage cette suprême félicité, où Dieu vous a élevée pour leur salut?

C'est la grace que nous vous demandons, Seigneur; cette grace qui est la fin & le fruit du mystere, que vous avez opéré en Marie. A quoy nous serviroit de vérifier sa prophétie par les honneurs qu'elle reçoit de toutes parts, si nous ne profitons en même temps de son bonheur & de sa gloire? Renouvellez donc, Seigneur, vos prodiges; signalez vostre puissance par de nouveaux miracles; non pour renverser les loix de la nature, mais pour en guérir toute la corruption; non afin qu'une vierge devienne mere, & que la créature enfante le Créateur; mais afin que des pécheurs deviennent justes, que des esclaves deviennent libres, & que les ennemis de Dieu deviennent ses enfans bien-aimez. Pour comble de nostre bonheur, faites-nous sentir, qu'il vient de vous; faites que nous ne prenions point pour l'ouvrage de nos mains, l'ouvrage de vostre miséricorde; mais qu'humbles & reconnoissans, comme vostre sainte Mere, si nous disons, nous sommes heureux, nous ajoutions aussi avec elle, c'est parce que le Tout-puissant a fait en nous de grandes choses.



DISCOURS III.

Prononcé par M. de Turreil le 14. Fevrier 1692.
lorsqu'il fut receu à l'Académie Française.

MESSIEURS,

Quand la nouvelle grace, dont il vous plaît de m'honorer aujourd'hui, récompenseroit en moi tous les talens qu'elle demande; vous ne feriez que couronner vos dons & vos bienfaits. Vous ne pouvez me defavoüer pour vostre Elève, si vous n'avez oublié ce que je dois à l'ambition de vous plaire. Elle dénoüa ma langue en un âge, où la raison condamne les plus sages au silence; & me transporta tout à coup dans la carrière, que vous ouvrez de temps en temps aux Orateurs. J'y courus plus d'une fois; l'éloquence, que j'avois sucée avidement dans vos Ouvrages, me soutint, & vainqueur contre mon attente, je parvins à l'immortelle gloire de glisser déjà mon nom dans vos Annales. Mais, le dirai-je, MESSIEURS, ce genie que vous formastes, & qui seconda si bien mes projets ambitieux, ce genie m'abandonne, quand j'ai à remplir les devoirs de la plus vive, & de la plus juste reconnoissance. Je ne reviens pas de l'étonnement où me jette la nouveauté du spectacle; je tremble devant mes anciens Juges, & je ne m'accoustume point à me croire en possession de m'asseoir auprès d'eux. Cette timidité heureusement a son langage, & remercie peut-estre mieux que la joye éloquente. N'attendez donc de moi, MESSIEURS, que des sentimens, & permettez au cœur d'acquitter l'esprit.

Il me reste encore assez de quoi l'occuper pour vous, j'ai à défendre les suffrages qui ont comblé mes desirs, quelle nécessité ? Il faut que je justifie mes bienfaiteurs, & mon remerciement va se terminer à leur apologie.

Envain, MESSIEURS, je connois le respect qu'impriment vos jugemens, & l'étendue de leur pouvoir sur les opinions. Je ne laisse, tant je deviens délicat sur vos intérêts, je ne laisse pas de craindre, que le public pour la première fois ne se dispense de la soumission dont il se picque envers vous; & ne murmure en faveur des illustres concurrens, à qui j'ai honte de me voir préféré. Ne me trompai-je point, j'entends dire, je me le dis à moi-même, qu'ils vous auroient mieux consolé de la perte d'un homme * nourri dans la familiarité des Muses, & vieilli dans le sein des Sciences, d'un homme qui sceut faire parler nostre langue à ce Poëte, par qui l'Italie moderne ose disputer d'enthousiasme avec l'ancienne, & pour tout dire, MESSIEURS, de vostre collegue. Vous le regrettez encore. A quoi bon jeter des fleurs sur son tombeau ? Vos regrets seuls immortalisent. Mais plus ils rehaussent l'idée des hommes que vous possédez, moins on peut se promettre que vous en retrouviez qui vous ressemblent. Vostre sagesse & vostre bonté de concert, vous sollicitent de vous familiariser quelquefois avec les esprits mediocres. La conjoncture vous a paru favorable. Vous veniez de signaler la délicatesse de vostre goût, & la justesse de vostre discernement. * Pouviez-vous tempérer plus à propos la rigueur de vostre justice ? J'ai surpris le moment de grace, ce moment où vostre dernier choix vous dédommage abondamment de ce qui manque à celui-ci. Peut-estre encore que las de ne porter jamais vos yeux qu'à costé de vous, vous avez pris plaisir à les baisser une fois ; ou plustost à ne me regarder que par la bienveillance, dont m'honore un Ministre * qui m'a mis à portée de puiser dans l'habitude de le voir & de l'entendre, tout ce que j'ai à desirer pour le rang où vous m'appellez. Je sçai tout le prix d'un si rare commerce, mais je sens aussi tout le poids des complaisances pénibles qu'il

* M. le
Clerc.

* L'Académie venoit
de recevoir
M. Pavillon.

* M. de
Pontchartrain, alors
Contrôleur
General des
Finances
& depuis
Chancelier.

exige. Que n'a pas à souffrir un cœur sincère, sous les yeux de ce Ministre louable par tant d'endroits, & tout à la fois si farouche pour les louanges? Vivrons-nous éternellement esclaves de sa modestie qui nous tyrannise? N'offrirons-nous jamais rendre un témoignage intrépide aux seules vertitez qui lui déplaisent? Cette facilité de génie, qui forme en lui le prompt, le juste, le perpétuel accord des soins & des mouvemens que les ordres d'un vainqueur infatigable lui demandent; cette assiduité de travail, qui ne cesse de l'immoler aux besoins de l'Etat; cette agilité d'esprit, qui sans relâche transporte son attention où il lui plaît; cette variété de talens, qui tour à tour le font paroître uniquement né pour l'occupation présente; cette sérénité, que rien ne trouble, & qui met la sagesse dans une société continuelle avec les graces; cette douceur, qui ne laisse pas sentir le joug du commandement, & fait courir à l'obéissance; cette justice exacte, qui ne permet pas à l'autorité qu'on lui confie de marcher autrement qu'à la suite de la raison; ce désintéressement qui résiste à la libéralité suprême; cette uniformité de vie, où tous les accroissemens d'honneur vont à l'utilité publique; cette simplicité tellement ennemie du faste, que sa dignité peut en souffrir devant des yeux vulgaires; cette vivacité si propre à décrier les lenteurs de la prudence même; cette richesse d'expédiens, cette fécondité de ressources inépuisables au milieu d'une guerre allumée contre nous de toutes parts; en un mot, cette ardeur de zèle, & si je l'ose dire, ce fonds de tendresse naturelle pour son Roy; tant de vertus ensemble, n'ont que des applaudissemens secrets: & celle qu'il aime le plus, la modestie, nous force de taire toutes les autres. Les vertus Académiques, MESSIEURS, y tiennent leur rang. Stile poli sans affectation, & majestueux sans emphase; tour ingénieux sans art, & délicat sans raffinement; pensées nobles, fleurs de diction à tous propos renaissantes; Académicien de cœur par amour, Académicien d'esprit par mérite, il donne à la lecture de vos ouvrages tous les momens que lui laissent les emplois qui

vous l'arrachent , & sous les auspices de son maistre , il fait refleurir les arts & les sciences en un temps , qui semble au moins permettre , qu'on les neglige. Quel agrément pour vous, MESSIEURS, de voir ainsi revivre vostre Fondateur ! Quelle joye de sentir , que la gloire de vous aimer , devient comme l'apanage hereditaire des Grands hommes ? A la plus légère idée du fameux Armand ; vastes desseins , pénétration profonde , entreprises heureuses se presentent ; & rappellent en nostre memoire la diversité des ressorts , qui faisoient mouvoir à son gré l'Univers ; & cette multiplicité de dons excellens , qui concourent au destin des Rois & des Royaumes.

Cependant , MESSIEURS , au milieu d'une vie si féconde en merveilles , brille un jour qui les éternise toutes ; ce jour qu'Armand vous donna au monde. Il ne suffisoit pas d'avoir jetté les fondemens de nos prosperitez ; il eust manqué encore à l'honneur de la Nation des Panegyristes de ses exploits. Peut-estre mesme qu'elle n'eust pas pris tant de goust aux vertus militaires , si l'on ne leur avoit assuré en vous les garants d'une récompense , que les grandes ames ne croient jamais trop acheter. Nos descendans du moins se loueront de la prévoyance , qui vous commit le soin de perpétuer les événemens mémorables , & d'exposer à l'admiration des siècles à venir , les prodiges , qui , s'il est permis de parler ainsi , ont usé la nostre. Ne dérobons rien à vostre second Mécène. Ces prodiges fabuleux en apparence , & qui de plus en plus affermissent nostre bonheur , couroient risque de ne se transmettre à la postérité , que sur la foi de la Renommée , ou de quelques Ecrivains épars ; si le Chef des Magistrats , intéressé au sort des belles actions , ne vous avoit redonné un pere en sa personne ; s'il n'eust du haut de son tribunal tendu la main , & ouvert aux Muses éplorées un asile , pour se reconnoistre , & pour se rassembler. C'est sous ce nouveau Genie tutelaire , que sa dignité plaçoit au pied du thrône , qu'elles conceurent l'esperance de s'en approcher bientôt ; & qu'elles eurent le loisir d'attendre , qu'on les appellast dans le Temple auguste qu'elles habirent. Ce Tem-

ple assure, il consacre leur repos. Elles y jouiront de la profonde tranquillité qu'elles aiment. Vos doctes, vos paisibles exercices ne s'interrompent jamais, que par des acclamations de joye & de triomphe.

Que l'Envie frémissé, qu'elle déchaîne les Enfers, l'avenir le plus éloigné apprendra par vous, MESSIEURS, qu'elle n'aura redoublé tous ses efforts, que pour les voir briser avec plus d'éclat contre la sagesse de son vainqueur. Je démesle dans cette foule d'intrigues, d'alliances, & de conspirations, le bras invisible qui nous protège. Ne dirait-on pas que la Providence, qui se jocie de la témérité des hommes, & qui se plaît à la confondre par elle-même, verse à toute heure de mauvais conseils dans l'ame de nos ennemis ; & nourrit en eux les folles esperances, dont elle a besoin, pour remplir les destinées d'un Roy toujours prest à la venger ? C'est d'elle qu'il tient son indépendance des faisons, son ascendant sur les obstacles, sa supériorité sur le nombre, cet esprit de force & de confiance universellement répandu dans ses armées ; cette longue suite d'exploits & de succez, qui l'eussent déifié dans les siècles idolâtres. C'est delà que lui vient l'art de se frayer au travers des montagnes & des rochers les plus inaccessibles, un chemin à de nouvelles conquestes ; & de foudroyer des places, que leur situation sembloit en quelque forte mettre au dessus des foudres. Pourquoi la plus reculée de nos frontieres nous cousteroit-elle la moindre inquiétude ? Ne comptons pas nos soldats, reposons-nous sur le véritable Chef qui les guide & qui les anime. Son intrépidité seule m'alarme ; & je doute que les liberalitez inesperées, qu'il a si-tost, après vostre choix, répandues sur moi, puissent rien ajouter dans mon cœur aux tendres sentimens, que les perils de cet auguste bienfaicteur ont déjà mis à de si rudes, à de si fréquentes épreuves. Oüi, MESSIEURS, le Maistre à qui nous avons la gloire d'obéir, ne nous laisse d'ennemi redoutable que son courage. Qu'il cesse d'exposer sa personne sacrée ; il ne cessera pas de vaincre. Sa prudence nous donnera des lauriers, que sa valeur nous vend trop cher. Les projets que
médite

médite & concerte cette multitude de Potentats obtenez à partager leurs disgraces, s'évanouiront comme les phantomes que l'imagination égarée enfante, & que la raison détruit; comme les vapeurs que l'hyver assemble, & que le printemps dissipe. Politiques, vous murmurastes contre cette modération, qui se fit une loi de negliger des conjonctures trop avantageuses, & dédaigna des conquêtes trop faciles. Ignorez-vous encore, que les Puissances les plus jalouses de la France, sont en possession de la des-
armer par leur foiblesse; & que le Heros qui dispose de la victoire, la suspend, la précipite, la rappelle, & la fixe comme il lui plaist. Le beau champ, MESSIEURS, qu'il tient toujours ouvert à tant de célèbres Historiens, Orateurs, & Poëtes! Le souvenir de leur nom redoutable si bien les sentimens de mon indignité, qu'il s'en faut-peu que je ne laisse échapper quelque plainte contre vostre condescendance. Il me conviendrait qu'elle ne m'eust pas tant approché de vous. Vostre merite mesure de trop près les disproportions, que l'amour propre avec tous ses artifices n'a jamais pu me cacher. Je donne sans effort à cette inégalité, l'aveu public que j'en fais: seur, MESSIEURS, qu'en peu de temps vous avouerez aussi, que dans l'impuissance d'adopter des collegues dignes de vous, & dans la necessité de vous les former vous-mesmes; vous avez choisi le disciple le plus sensible à vos faveurs, le plus fidele à vos Loix, le plus attentif à vos exemples.



DISCOURS IV.

Prononcé dans l'Académie Française, le 30.
Octobre 1692.

M. l'Abbé Bégault, l'un des Députés de Messieurs de l'Académie Royale de Nîmes, ayant remercié Messieurs de l'Académie Française de l'association qu'ils leur avoient accordée; M. de Tourteil alors Directeur, lui répondit en ces termes:

MESSIEURS,

Les paroles vagues & flatueuses, que la politesse prodigue indifféremment dans les occasions de cérémonie, répondroient mal aux témoignages éloquens & sinceres de vostre reconnoissance. Ils demandent, & ils le meritent bien, que nous parlions aussi de nostre costé le langage du cœur, tel que l'entendit l'illustre Prelat * témoin de nos premiers mouvemens, sur la proposition qu'il nous fit en vostre faveur. Il eut, quand il nous sollicita pour vous, un plaisir qui lui est assez familier, de se voir universellement applaudi. Mais à dire le vrai, vostre réputation, MESSIEURS, lui laissa si peu à faire, que je doute qu'il ait alors senti le doux ascendant qu'il a sur nos suffrages.

* M. l'Evêque de Nîmes.

Et quel médiateur n'eust pas réussi à serrer des nœuds, que les Muses elles-mêmes avoient formez? Quelle sympathie plus forte que le rapport d'inclinations, & l'uniformité d'exercices? L'amour des belles Lettres met une

convenance parfaite entre nos goûts ; & pleins du même zèle , nous consacrons nos veilles à l'objet de nostre commune admiration. Comme nous, MESSIEURS, vraisemblablement vous aviez creu , que les événemens passez d'un Regne si fécond en merveilles l'avoient entièrement épuisée ; comme nous , les nouveaux prodiges qui la redoublent , vous ont détrompez.

Cette haute entreprise , * où les plus invincibles obstacles ont paru ne se multiplier que pour l'honneur du succès , cette dernière conquête , où l'on a veu le Ministre , l'ame des conseils , le General des Armées , réunis en la personne du Souverain ; & lui seul ordonner tout , pourvoir à tout , animer tout ; en un mot , faire tout concourir au plus grand de ses chefs-d'œuvres ; ces combats fréquents , & marquez par autant de victoires , où les envieux de ce Heros ne cessent de le retrouver dans des Generaux conduits par ses ordres , & instruits par ses exemples ; des places * foudroyées à la veuë de ces legions innombrables , dirai-je d'ennemis ou de spectateurs : Tel surcroist de merveilles frappe également nos esprits ; il ranime nos Orateurs , nos Poëtes ; & ce que vous ferez pour sa gloire , va de plus en plus justifier ce que nous avons fait pour la vostre. Je resiste au charme qui me transporte dans la belle & vaste carrière , qu'ouvre à mes yeux le Vainqueur des Nations conjurées contre la France ; il n'a déjà que trop souffert de mes foibles expressions. Elles n'atteindroient pas ici à mes idées , quand mesme j'aurois toute l'éloquence , tout le génie , tous les talens du négociateur * de nostre alliance. Les doux fruits de sa médiation , il les cultivera sans doute ; il éternisera , je m'assure , la nouvelle union qu'il a ménagée , quoiqu'il paroisse plus propre qu'un autre à la rompre par la diversité de vos interests & des nostres sur le séjour où le fixe la Providence. Vous ne pouvez posséder un si digne Protecteur , que nous ne perdions en quelque sorte un si digne confrere. Cependant , MESSIEURS , les avantages que vous allez tirer de nostre perte , nous disposent à la souffrir plus constamment ; & dans l'impuissance d'oublier ce qu'elle nous

* Siège de Namur.

* Charleroi.

* M. Flechier Evêque de Nismes.

este, nous nous réservons la consolation de penser à ce qu'elle vous donne. Sacrifia-t-on jamais tant à l'amitié naissante?

DISCOURS V.

Prononcé dans l'Académie Française, le 19.
Aouſt 1694.

M. l'Abbé Boileau Prédicateur du Roy, estant venu ce jour-là prendre séance à l'Académie, & ayant fait son remerciement : M. de Tourreil alors Directeur, lui répondit en ces termes :

MONSIEUR,

Les acclamations si constantes à vous suivre en tous lieux, semblent ne vous avoir ici tant de fois interrompu, que pour faire mieux entendre, combien le Public se loue & s'applaudit de son choix. Peut-estre aussi, que dans ce murmure confus, il vous reproche une espece d'ingratitude; & qu'il demande pour lui les sentimens de reconnaissance, que vous avez crû nous devoir. Il lui sont dûs, détrompez-vous, MONSIEUR, & cessez de nous prendre pour vos bienfaiteurs. Nous n'avons agi qu'en Juges accoustumés à peser scrupuleusement le merite, & sujets à déferer aux témoignages éclatants de la Renommée.

C'est elle qui la premiere vous a déclaré digne successeur d'un homme * que ses talens acquis & naturels exposèrent continuellement & sans danger à l'admiration.

• *M. du Bois.*

universelle. Séculier en apparence, il les dévota tous à l'usage, qui sanctifie les vôtres. Pénétré de ce zèle, qui ne se lasse ni d'instruire, ni d'édifier, il en fit le principal objet de ses occupations, & jusqu'aux derniers momens de sa vie, il le signala par tout ce que peuvent ensemble la facilité du génie, l'assiduité du travail, l'autorité de l'exemple. Traducteur, par qui les beautés originales acquéroient de nouvelles graces. Esprit d'un autre ordre que ces Echos de l'antiquité, je dis certains Echos, souvent faux, & toujours muets, si quelque Grec ou quelque Latin ne leur preste les sons qu'ils ne répètent qu'à demi; que ces Compilateurs, ou si l'on veut annoblir leur mestier, ces Commentateurs perpétuels, qui toutes les fois qu'ils osent penser de leur Chef, nous font bien sentir le besoin qu'ils ont de s'affervir, fidèlement à des génies estrangers. Homme d'une affabilité, d'une condescendance, d'une politesse que beaucoup de sçavants ignorent; aussi pur dans son stile que dans ses mœurs, également concerté, mais sans étude, & dans ses pensées & dans ses actions. Homme qui portoit en lui le modèle des vertus, dont il traçoit de si vifs, de si riches portraits; & pour n'obmettre aucun de ses rapports essentiels avec vous, MONSIEUR, docte Interprete d'un Pere de l'Eglise, * que vous faites revivre dans vos discours. On reconnoît, on retrouve en vous ce saint Orateur; c'est le lire que de vous entendre: tant vous sçavez remuer les passions humaines en faveur de la raison; & par le charme autant que par la force de la parole, établir puissamment dans nos cœurs les veritez qui possèdent le vostre.

* S. Augustin.

Cette éloquence si persuasive, MONSIEUR, & marquée au coin de la vérité, toujours empreinte, & dans ce que vous dites, & dans ce que vous faites, vient de se déployer librement sur un sujet que l'on peut appeller tout Chrétien, quoyque le comble des prospéritez & des grandeurs humaines qu'il renferme, paroisse de loin y mesler quelque idée profane. On ne peut s'y méprendre; & quand je ne le dirois pas, on comprendroit, que c'est le regne du Souverain, que toutes les Nations nous envient.

Son nom présente d'abord l'image de toutes les perfections réunies : Image que le temps ne fait qu'imprimer plus avant dans tous les esprits ; que l'amour grave de plus en plus dans tous les cœurs ; & que les derniers efforts de l'art peuvent embellir , mais non par d'autres traits ni par d'autres ornemens que ceux de la ressemblance.

Vous le sçavez, MONSIEUR ; vous-même en ce jour avez senti le poids d'un si haut sujet. La profession qui vous destine particulièrement à célébrer les vertus Évangéliques , vous soulageoit pourtant , & sembloit préparer vostre encens pour l'unique défenseur que les Autels & leurs Ministres ayent sur la terre ; pour le Heros en qui une Religion pure , une sincere pieté , le desir d'une solide paix conçu & nourri dans le sein de la victoire , consacrent tout ce qui peut flater l'orgueil ou l'ambition des Conquéranrs. Tant de merveilles qui se suivent de si près dans le cours de sa vie , & qui en forment le véritable caractère , il ne cesse de les rapporter à leur origine. Elles rehaussent chacune le prix & l'éclat de l'hommage continué , qu'il en rend à la main invisible qui le couronne. Fille à renvoyer ainsi sa gloire toute entière au suprême dispensateur des graces , il en attire chaque jour de nouvelles , & pour tout dire , il remplit la mesure des titres qu'il porte de GRAND , & de TRES-CHRESTIEN.

Des titres si augustes & si legitimes ne lui font pas dédaigner celui de nostre protecteur : & pendant qu'il se partage , pendant qu'il se multiplie sans relasche au gré de nos besoins , seul auteur de ses projets , seul garant de ses entreprises , seul Chef de ses Conseils & de ses Armées , il veille encore sur la République des Lettres , & veut bien lui donner les moments d'attention nécessaires pour la maintenir. Cette attention , MONSIEUR , pouvoit-elle mieux se manifester , que dans le plaisir qu'il eut , & qu'il témoigna publiquement d'autoriser , même par avance , l'heureuse adoption qui va nous faire goûter toute la douceur , & recueillir tout le fruit d'un commerce tel que le vostre ?

DISCOURS VI.

Prononcé dans l'Académie Française, le 31.
Janvier 1704.

M. l'Evêque de Strasbourg, à présent Cardinal de Rohan, étant venu ce jour-là prendre séance à l'Académie, & ayant fait son remerciement, M. de Tourville alors Directeur, lui répondit en ces termes :

MON SIEUR,

Aux impatiences réciproques d'une longue attente, succède enfin une joye pure & tranquille. La nostre en ce jour solemnel, dont nous allons orner nos fastes, n'a presque pas besoin d'Interprète. Elle s'explique avec l'ingénuité des sentimens vifs & naturels. L'air de feste répandu dans nos cœurs, & peint dans nos yeux, parle assez ; & dit éloquemment, combien chacun de mes confreres s'applaudit avec moi, de se voir devenu le vostre. Fiez-vous du moins à nostre interest, MONSIEUR, il ne vous permet pas d'estre incrédule. Vostre présence ramene ici la sérénité, que d'épais nuages avoient interrompue : & vous rendez à l'Académie ce que peu d'autres lui pouvoient rendre. Nous le voyons, nous le sentons, & nostre sensibilité va jusqu'au point, qu'en vostre faveur nous serions tentés de déroger à des regles*, qui nous ont déjà captivés en plus d'une occasion. Ces regles ne captivent pas nos suffrages secrets, nous en disposons librement. Aussi vous

** L'Auteur entend celles qui veulent, que toutes les places soient égales entre tous les Académiciens.*

déferent-ils, MONSIEUR, bien plus que vous ne voudriez accepter.

Révolution heureuse. Il ne nous falloit pas moins qu'une double consolation, & qu'un double dédommagement. Nous avons à réparer non seulement ce que nous a ravi le coup fatal qui nous prive d'un de nos plus chers Collegues, mais encore ce que nous avoit depuis dérobé la modestie, peut-estre trop inflexible, d'un Magistrat du premier ordre. La singularité de la conjoncture demandoit un réparateur singulier dans tous les sens les plus avantageux. Nous l'avons unanimement cherché en vous, MONSIEUR, & le plaisir de l'y trouver nous touche par tant d'endroits, que j'hésite si je dois entreprendre de les parcourir. Naissance, Titre, Dignité qu'effacent, s'il se peut, les qualitez personnelles; sagesse prématurée, qu'à peine le temps & l'expérience pourront accroistre; jeunesse brillante, qui ne connoist d'autre passion, qu'une insatiable avidité de satisfaire à ses devoirs; inclination déclarée pour les sciences, malgré les préjugés des personnes d'un certain rang, sujettes à ravilir une profession, qui, de quelque œil qu'ils la regardent, distribue pourtant, & distribuera toujours aux Heros la récompense la plus noble & la plus durable; amour des Lettres, heureux & constant depuis l'enfance, dont elles furent les plaisirs & les jeux; éloquence qui vient de confirmer l'idée que nous en conceusmes au bruit des acclamations qu'exciterent ses premiers essais dans ce Temple*, où la Religion & la Verité rendent leurs oracles par la bouche de ces doctes Interpretes, non moins redevables que nous au grand Armand; en un mot, Dons & de la nature, & de la fortune, Talens, Vertus, tout illustre nostre nouveau choix, tout en rehausse le prix.

* La Sorbonne.

Ce choix, ne le dissimulons point, adoucit des regrets, que nous donnerions à l'humanité, au mérite, à cette espece de fraternité qui nous unit jusqu'au tombeau; quand nous ne les devrions pas à la reconnoissance. Peu s'en faut, qu'elle ne m'engage dans le dénombrement des bons offices, dont elle éternisera le souvenir. Mais ce détail n'intéresse que nous, & il pourroit mener trop loin. Je me
restrains

restrains donc , MONSIEUR , à dire que vous remplissez la place d'un homme * , qui en tout temps , en tout lieu , nous aima d'une tendresse effective & solide. Ouy , dans le pays le plus fertile en frivoles protestations de services & d'amitié ; ce pays , où l'on a si grand peur d'user son credit pour autrui , où l'on se fait une loy inviolable de n'agir , & de ne penser que pour soy ; il pensa , il agit utilement pour nous , il sollicita pour nous des graces , & les obtint. De sorte qu'à sa gloire , nous profitâmes plus que lui de la bienveillance , dont l'honoroit ce Ministre consommé * , qui bien que dispensateur des libéralitez du plus magnifique des Rois , ne crut jamais nous donner assez , s'il ne se donnoit lui-mesme , & s'il ne venoit quelquefois gouter les fruits de nos conférences. L'estoile , dirai-je , favorable , ou contraire , qui avoit approché des Grands vostre Prédécesseur , lui suscita des envieux , dont les derniers efforts toutefois ne purent venir à bout que de le renvoyer à la vie paisible. C'est alors , qu'enveloppé dans sa vertu , & riche de sa modération ; que parvenu à l'indépendance , & maistre de son loisir , il le dévoua tout entier aux Muses. Leur familiarité acheva sans peine ce que sa raison , secondée du témoignage de sa conscience , avoit déjà fort avancé. Si bien qu'au gré d'une imagination féconde , tantost enjoué , tantost sérieux , il s'exerça continuellement à divers genres de Poësie , où sans le vouloir , & sans le sçavoir mesme , il attrapa quelques traits des originaux qu'il méprisoit.

* M. Per-
rault.

* M. Col-
bert.

Je me rétracte , & je m'assure qu'au fond , il en jugeoit plus sainement. Non que j'oublie , qu'il attaqua les premiers Heros de la littérature , qu'il forma le vain projet de les déthrôner , qu'il dressa plus d'une machine , pour ébranler les fondemens de leur longue domination. N'importe , la rareté de l'entreprise vaut bien la peine d'en rechercher la cause. S'arreste qui voudra aux apparences , je pénètre le motif qu'il eut & la force & l'adresse de nous cacher. Son opinion favorite , qu'il débitoit avec toute l'intrépidité d'un Chef de Secte , ne se montra jamais à lui comme véritable ; il desira seulement

qu'elle le devinst ; & se sacrifia sans réserve aux veuës d'une passion officieuse, mais immodérée. Il rabaissoit artificieusement les meilleurs modèles , afin qu'on ne desespérast point d'y pouvoir atteindre. Ainsi pour essayer de nous donner des Homeres , il voulut bien , je franchis le mot , jouër le personnage de Zoïle *a* ou d'Aristarque *b* ; & il ne nous chargea d'une préférence glorieuse , que pour nous mieux inspirer l'ardeur de la mériter. Je présume qu'il eut cette intention louïable : non , je ne la lui preste pas , & voici sur quoy ma conjecture se fonde.

Qu'un judicieux observateur apperçoive des négligences & des fautes dans les chefs-d'œuvres & de Rome & d'Athenes ; qu'il secouë à propos le joug d'une admiration aveugle ; qu'il prétende que les plus grands hommes ont leurs petitesse, & tiennent par quelque endroit à la foiblesse humaine ; j'y souscris , & j'ajouste que les Anciens eux-mesmes nous apprennent à penser de la sorte. Ce fameux Rheteur * , qui dans l'élite des Poëtes , des Philosophes , des Historiens , des Orateurs de la Grece , développe si bien le merveilleux , & qui veut , qu'à dessein de nous encourager dans nostre travail , nous nous figurions de les avoir pour spectateurs & pour Juges , ne s'en laisse pourtant pas ébloüir au point , qu'il n'y découvre des taches. Vous le sçavez , MESSIEURS , il observe que cette foule de vives passions , cette variété de caracteres soutenus , cette activité de paroles énergiques , cette abondance d'images naïves , cette continuité de sublime parfait , qui tirent du pair l'Iliade , manquent à l'Odyssée ; que ce dernier Ouvrage est le reste d'un génie lumineux qui s'esteint , ou le reflux d'un esprit immense qui se retire & se resserre ; qu'Hesiodé rampe dans quelque une de ses descriptions ; qu'au contraire Eschyle , Sophocle , Pindare , prennent un vol si haut , qu'à force de

a Zoïle Censeur chagrin , qui voulut autrefois remettre Homere sous le foïet & sous la ferule.

b Aristarque autre Censeur d'Homere , mais plus retenu , & plus éclairé que Zoïle.

s'élever, ils se précipitent quelquefois, & font des chûtes, qui n'ont rien d'estonnant que de n'estre pas plus fréquentes; qu'Euripide n'excelle qu'à peindre l'amour & la fureur; qu'Herodote se néglige par intervalles, jusqu'à tomber dans la bassesse des termes; que Thucydide pêche par la longueur de ses transpositions, & prodigue cette figure jusqu'à la satiété; que Xenophon dans le cours de sa diction pure, laisse échapper des expressions impropres, & des tours irréguliers; que Platon dans l'enthousiasme s'abandonne aux vaines pompes de l'allégorie; qu'Isocrate ne veut rien dire qu'avec emphase; & que Demosthene cet Orateur, qui, lorsqu'il s'agit d'épouvanter ou d'émouvoir, tonne & foudroie, est un froid railleur, & devient ridicule dès qu'il s'efforce d'estre plaisant. Le Rheteur Romain *, quand il traite ce sujet, n'a le pinceau, ni moins hardi, ni moins seur. Il ne charge les portraits, ni ne les flate; il fait ressembler. Convenons que ces deux Rheteurs ou Censeurs munis de toutes les qualitez requises pour les accrediter, n'ont en aucun temps causé le moindre murmure; car le monde sçavant a toujours crû leur devoir une déférence entiere. Ce qui marque l'ascendant de la vérité sur l'esprit humain, & prouve que les adorateurs de l'antiquité n'ont pas tout l'entestement qu'on leur impute, puisque la bonne critique contre l'objet de leur adoration les subjuge, pendant que la mauvaise les révolte.

Mais qu'un homme fort sensé d'ailleurs affirme d'un ton dogmatique & décisif, que les maîtres de l'art en ont violé toutes les regles, qu'un vieux respect transmis d'âge en âge nous fascine l'esprit, & que les modèles domestiques nous dispensent de consulter les modèles étrangers; il me permettra de croire qu'il veut se jouer de la raison, & voir jusqu'où peut aller la licence du Paradoxe. N'en doutons point, l'Auteur de celui-ci, au cas que mes premières conjectures me trompent, le jetta d'abord au hazard; après quoy irrité par une contradiction, où se meslerent des vérités dures, & d'amères railleries, il s'emporta bien au-delà des bornes, qu'il se pro-

* *Quintilien.*

posoit de ne point franchir. Voilà ; nous ne l'expérimentons que trop, l'effet que produit ordinairement la chaleur de la dispute. Une proposition hasardée nous engage plus que nous ne voulons. On l'attaque, nous nous picquons de la défendre, nous n'avons pas le courage de reculer. L'obstination, la mauvaise honte nous attachent à nostre chimere ; & le raisonnement à la fin conduit par degré au pur sophisme. Quoy qu'il en soit, la libre carrière que se donna nostre partisan des Modernes, se renferme dans des questions, où l'on ne risque au plus que d'encourir le reproche inséparable des opinions singulieres, & où sans contredit, on peut errer innocemment. Eh ! plust au Ciel, que pour l'édification, que pour la paix du monde Chrestien, jamais la funeste diversité d'opinions ne tombast sur des matieres plus graves, ou n'allumast qu'un zele qui ne refroidist point la charité.

Quant à la question présente, que mon sujet me contraint d'approfondir, quelque envie que j'eusse de l'é luder, un juste estimateur qui comme vous, MONSIEUR, sent l'iniquité des louanges exclusives, n'est point partial ; il se tient neutre entre les Modernes & les Anciens. Tous, quoy que l'on puisse dire, ont un estat certain, & une réputation indépendante des caprices & des hyperboles. Malherbe & ses disciples, pour avoir ceint leur teste de lauriers immortels, n'ont pas flestri les lauriers de Pindare. Nous avons pour le comique l'équivalent d'Aristophane, de Plaute, & de Terence en un seul homme*, toujours imitable, lors mesme qu'il s'abbaisse à l'imitation. Deux de nos plus renommez Collegues* ont regné sur la Scene Françoisé, comme les Sophocles & les Euripides regnoient sur le Théâtre Grec. On a veu au milieu de nous le Phedre moderne*, ce nom le désigne assez, manier la fable avec la dextérité de l'Ancien, l'un & l'autre d'une joye élégante, d'un badinage instructif & moral ; naïvetez, graces égales, quoy que différentes. L'Horace de nos jours*, on ne le peut méconnoistre, & nous ne cessons de ressentir les infirmittez qui le dispensent du service assidu, a glané dans les champs, qu'avoit moissonné son prédécesseur ; &

* Moliere.

* Corneille
& Racine.

* La Fontaine.

* Despreaux.

n'a pas laissé de recueillir des épis, aussi abondans que la première moisson. Combien d'Académiciens avons-nous perdus, combien nous en reste-t-il, que soit pour l'étendue de la doctrine, la solidité de la critique, la curiosité des recherches, la science des Langues, la facilité de l'expression, ou l'élégance du stile; soit pour l'enjouement des dialogues, ou le pathétique des éloges funébres, nous pouvons opposer aux ornemens des siècles passés? Le nôtre fécond en merveilles, a produit aussi, pour la gloire du Parnasse, plus d'une Sapho, plus d'une Corinne*, qui devoient nous avoir appris que le genre de mérite dont nous avons fait notre principal appanage, est de tout sexe, & que les plus beaux talens peuvent tomber en quenouille. Ces rares génies ont successivement illustré leur patrie; & paré le monde. Ils n'ont jamais eu ensemble rien à démêler; on s'avise aujourd'hui d'en faire des rivaux de profession, & sans trop examiner l'incompétence, on s'est établi Juge de leurs différends. C'est une maladie que de vouloir absolument juger; c'est une injustice que de condamner sans entendre; & c'est ne pas entendre, que d'entendre inégalement les deux parties. Or, quel est l'homme, je ne vous excepte pas, MONSIEUR, qui possède les Langues sçavantes, comme la Langue naturelle? Cette raison, par où Plutarque & Longin, je dis Longin & Plutarque, se reconnoissent incapables de fixer avec une précision exacte, la valeur des talens oratoires de Demosthène & de Cicéron; exige de nous pareille retenue en cas pareil; & fournit aux Grecs comme aux Latins, de quoy fonder au besoin une reculation légitime. Ils ont de plus à se prévaloir du jugement unanime de nos Pères, jugement qui nous impose une espèce de sujétion, dont il est mésséant de s'affranchir. Car quiconque ose s'y soustraire, se déclare coupable ou suspect du desir de se signaler par une nouveauté fastueuse, & peut être de se compter entre les personnages qu'il préfère aux Anciens. Je ne puis m'arrêter, MESSIEURS, malheur à moi, si la dissertation paroît longue; ce n'est pas la faute du sujet.

* *Me Des-
Houlières,
Me De la
Suze, &c.*

Puis donc que l'Antiquité vénérable & révérée jusqu'ici,

principalement par tous les Juges les plus recevables à lui disputer le rang qu'ils lui déferent, a prescrit contre les Novateurs ; puisque toutes comparaisons sont odieuses , ne pourroit-on point s'abstenir de comparer ? Est-il si facile d'observer , de démesler , de peser à la fois tant de rapports & tant de différences ? N'y a-t-il , pour prononcer juridiquement sur les préséances de littérature , qu'à s'asseoir au haut d'un tribunal arbitraire , où chacun se place quand il lui plaist , & cite qui bon lui semble ? Non , non , la force ne répond pas toujours à l'audace , ni le pouvoir à la présomption. L'incertitude & la timidité sont le partage ordinaire de l'érudition vaste & profonde. Les véritables Sçavans ignorent le ton affirmatif , & combattus par leurs propres lumieres , ils doutent presque de tout ; tandis que les autres débarrassés de tout ce qui tient l'esprit en balance , sçavent ne douter de rien ; tranchent , décident en maîtres , abusent des malheureuses facilités que donne l'insuffisance , & pleins de l'orgueil qui la leur cache , s'arrogent le droit que ceux-là n'osent exercer.

Les paralleles , dira quelqu'un , ont leur agrément & leur utilité ; à la bonne heure. Mais le parallele dont nous parlons , exclut-il l'indifférence & le sang froid ? Faut-il nécessairement imiter ces gens extrêmes , qui , dans la fureur de leur prévention , foulent aux pieds les Anciens , ou les déifient ; & n'admettent aucun milieu entre le mépris & le culte , entre l'idolatrie & le blasphème ? Vos semblables , MONSIEUR , les gens sages n'ourent rien , & n'épousent point de querelle. Ils ne se meslent sur ce point , ni de bastir des autels , ni d'en abbatre ; ils ne vont ni jusqu'à commettre des irrévérences , ni jusqu'à brusler de l'encens ; deux extrémités , dont la moins vicieuse l'est beaucoup. Qu'est donc devenu l'intervalle , qui sépare le merveilleux & le médiocre ? Depuis quand le bon & le beau n'ont-ils plus leurs degrés & leurs étages ? Il est libre de censurer aussi sobrement que l'on admire. Il ne tient qu'à nous , que sans nulle distinction des temps & des personnes , nous n'usions de cette liberté honneste. On a tort d'imputer à d'excellens originaux ce que leur preste un Traducteur , c'est-à-dire un Copiste ,

qui souvent les défigure, & les dégrade toujours. Qui conque avec du goût & du discernement, s'assujettit aux règles de la juste compensation, reconnoît que dans les Auteurs, qui nous ont frayé le chemin dangereux & glissant du sublime, les beautés payent avec usure les défauts. La plupart même de ces défauts sont la suite nécessaire d'une opulence infinie, où l'on ne peut veiller à tout de si près; & où, malgré qu'on en ait, il faut négliger quelque chose. D'ailleurs, une partie de leurs obscuritez roule sur nostre compte. On ne peut mettre sur le leur, ni les coutumes abolies que nous ne sçaurions déchiffrer, ni les fines allusions dont nous n'avons point la clef. Le Lecteur présomptueux incline fort à blasmer, ce qui ne lui paroît pas intelligible. Il n'a pas de voye plus courte & plus facile, pour s'épargner certain aveu qui lui couste tant. Cependant il importe de ne se pas tromper dans le choix de qui doit nous conduire à la perfection, ou nous en approcher. Ceux qui n'ont égaré personne, méritent la préférence. Il faut marcher après de si bons guides; ou si l'on peut, à costé d'eux. A quoy sert de quitter le chemin battu, & de se singulariser par les bisarreries, par les téméritez d'un dédain, d'un dégout insoustenable; tous les siècles ont-ils erré avant nous; & quand leurs décisions authentiques n'auroient point passé en force de loy, de quel droit un particulier s'érige-t-il en Législateur?

D'autre part, s'obstinera-t-on à rejeter comme profane tout ce que la mort n'a pas consacré? Laissera-t-on croire que le mérite, à proportion qu'il s'éloigne de nous, trouve grace devant nos yeux; & qu'il les blesse, dès qu'il est à portée de nous joindre & de nous mesurer? *La noble jalouse*, dit un Poëte Grec*, est utile aux mortels. Celle-là loin de souffler la discorde, & d'allumer la haine entre les concurrens, les remplit de cette ardeur magnanime, qu'elle répandoit dans les plus célèbres jeux de la Grece, où les vaincus contents d'avoir disputé le prix, dépouilloient à la fin tout sentiment de rivalité pour le vainqueur, & s'empressoient à l'envi de le couronner. On doit écouter les conseils massés de l'émulation, mais non les

* *Hesode.*

lasches suggestions de l'envie, passion basse qui fait acheter trop cher un plaisir, que l'on a honte de s'avouer à soy-mesme. Ce plaisir malin, que la politique devrait nous interdire au défaut de la morale, défunit, décrédite, détruit, perd les gens de lettres, & leur oste tout ce que pourroit leur valoir, s'ils agissoient de concert, le privilege d'estre les seuls qui déposent à la postérité, les seuls qui placent dans le Temple de Memoire. Nous ne pouvons donc trop tost tarir la source d'une division si pernicieuse; nous ne pouvons trop affermir la base de l'union si nécessaire à des gens faits, pour se communiquer leurs lumieres, pour s'entr'aider de leurs avis, & pour continuer généreusement un genre de commerce, où le plus riche ne peut gagner que la gloire d'estre le plus liberal. C'est le maintien de cette union, que nostre Instituteur, profond dans l'art de gouverner les hommes, avoit en veüe, lorsqu'il bannit de nos assemblées, prééminences, prérogatives, distinctions, comme propres à la rompre. Et comment, dira-t-on, la romproient-elles? On va le comprendre. Les distinctions, les prérogatives, les prééminences divisent le Corps qui les souffre; ou plustost d'un Corps, elles en forment plusieurs. Elles assignent à chacun sa place & sa sphere; elles chassent cette pensée d'unité, qui lie par des nœuds indissolubles, & incite à conspirer aux avantages de la cause commune. Parlons sans figure. Tout cérémonial involontaire importune naturellement; il pese tost ou tard aux ames les plus mercénaires & les plus viles: mais il embarrasse & gesne plus qu'ailleurs dans une Societé comme la nostre. Il éloigne donc la confiance, il aliene les cœurs, & dès que les cœurs ne concertent point, adieu l'accord & l'harmonie. La République des Lettres a toujours posé pour maxime fondamentale une certaine égalité entre les Sujets qui la composent. Quand la raison & l'expérience n'authoriseroient pas la maxime, elle s'établiroit suffisamment par nos Statuts, appuyez déjà de plusieurs exemples d'une soumission, renouvelée aujourd'hui avec tant d'éclat. Ces Statuts dictés par la sagesse, nous mettent de niveau; aucun de nous ne doit permettre mesme à ses idées de l'en tirer.

Tel,

Tel, qui s'en croit le plus loin, en est plus proche qu'il ne s'imagine. Quelle indécence de se mesurer superbement à toute heure, à tout propos ! Le parti le plus seur & le plus honneste, c'est de ne pas entrer dans cette discussion, où l'amour propre expose à d'étranges injustices. Compençons à l'amiable le fort avec le foible, selon la diversité des matieres que l'on traite. Tantost inferieurs, tantost superieurs, résistons à la tentation de nous en orgueillir, dans l'attente d'une occasion prochaine de nous humilier. Enfin regardons-nous comme un Corps, qui marche à frais communs & à pas égaux vers l'immortalité.

Du reste, soit Ancien, soit Moderne, il ne sied pas mal d'estre prodigues, plustost qu'avares de nostre estime ; enforte que tout ce qu'il y a d'estimable, de quelque part qu'il vienne, l'attire, & ne l'arrache pas. Cedons volontiers à la nécessité de louer des morts & des étrangers ; goustons le plaisir de louer des vivans & des confreres. N'oseroit-on estimer des ouvrages que l'on a veu naistre ? Les décriera-t-on irrémisiblement, parce qu'une longue suite d'années ne les a pas encore marquez au coin de l'Antiquité ? Est-ce un défaut, que de vivre de nostre temps ? Est-ce une perfection, que d'avoir vescu dans les temps éloignez du nostre ? La partialité, si l'on avoit à la permettre, se pardonneroit bien plustost en faveur de nos contemporains. Pourquoi donc attendre qu'ils achètent nostre approbation au prix de leur vie ? Pourquoi les réduire à ce vœu secret, Dieu me préserve du jour de mes loüanges ?

Le public a vendu moins tard, & moins cher, les siennes à l'Académicien, qui va revivre en vous, MONSIEUR. J'atteste la pluspart de ceux qui m'entendent. Combien de fois lui ont-ils applaudi en ce lieu, lorsque dans nos jours de cérémonie, il consacroit les fruits de ses veilles aux embellissemens de la feste ; & qu'il se hastoit de répandre dans le sein de sa mere, les fleurs qu'elle lui avoit appris à cueillir. Quel dommage, qu'avec lui un si bel exemple perissè ; & qu'une forte d'affection filiale, que nous avons admirée, manque parmi nous d'imitateurs ! Elle ne se démentit, eile ne se relascha point dans son cœur ; & jusqu'au bout de sa carrière,

il s'adonna fidèlement aux fonctions Académiques. Ne pensez pas, que sur la foy d'un desir trop crédule, nous allions jusqu'à nous promettre de vous, MONSIEUR, la mesme affiduité. Nous nous contentons d'avoir acquis un droit incontestable sur vos heures de loisir. Elles nous appartiennent, nous les reclamons par avance; & pour les remplir à vostre gré, je puis répondre qu'il n'y a point d'amusement plus utile, ni d'occupation plus honneste que nos exercices.

Là, comme je l'ai déjà dit, le merite seul regle les rangs, & la raison seule domine, selon l'usage établi entre les fils d'Apollon: usage qui vous rendra bien plus, MONSIEUR, qu'il ne semble vous oster. Là, par un échange perpétuel de pensées & de reflexions, s'entretient un commerce d'érudition & de politesse. On propose, on résout des doutes, on rectifie des idées, on réforme des jugemens; on puise dans des thrésors ouverts, & dans des sources vives; on lit des livres parlans, on fouille des bibliotheques animées, & tout à coup sans peine, sans larcin, on acquiert des richesses d'esprit, que d'autres n'ont amassées qu'avec un long travail. Là, du concours de différentes clartez se forment ces corps lumineux, qui éclairent l'empire des Lettres. Là, pour tout dire, se perfectionne la langue destinée à transmettre aux races futures le modèle en la science de vaincre & de regner. Ce grand objet, que nous avons toujours présent, nous anime à la cultiver; il nous sollicite de l'enrichir, & nous presse d'autant plus, qu'elle se trouve pauvre & indigente, toutes les fois qu'elle veut parler de l'homme du monde qui la parle le mieux, & par qui elle tient le premier rang entre les Langues vivantes. Il est vrai que tous les arts ont fleuri sous un tel Monarque, & que les plus grands maistres attendent son approbation, comme leur plus belle récompense. Mais l'art de la parole a cet avantage, qu'il l'exerce lui-mesme, & l'exerce parfaitement. Il suffit de l'entendre pour en convenir, admirer, & se taire. Gardons (en faveur de nostre zele, qui perdrait trop à s'expliquer par ma voix) gardons le silence, qu'impose à la Terre la grandeur des événemens de son regne: & puisqu'il n'y a rien que nous pouvons penser, ou

dire , est infiniment au dessous de ce qu'il fait ; puisque l'amour du repos est le premier sentiment , que nostre profession inspire à ceux qui la suivent , formons un souhait que la modération du vainqueur ne desavoüera pas. Puissent nos ennemis revenus de leur égarement , ouvrir les yeux sur la justice de nostre cause , & reconnoître le bras invisible qui la protege ; puissent-ils de nouveau se mettre en devoir d'éprouver, combien il est doux de traiter avec un Conquerant, que ses vertus héroïques ont rassasié de gloire , & qui n'en a plus d'autre à desirer , que celle de pacifier pour jamais l'Univers.

Cette paix necessaire aux Nations jalouses de nostre bonheur , nous la goustons déjà , ou plustost nous n'avons pas cessé d'en jouir sous les auspices d'un Roy, qui aux titres les plus éclatans ne dédaigne pas de joindre le titre de nostre Protecteur. Le bruit des armes ne pénètre jusqu'à nous, que par nos victoires & nos conquestes; que par les exploits d'un jeune Heros*, qui retrace de si bonne heure aux yeux de l'Europe étonnée la fidelle image & du Pere & de l'Ayeul. Vous allez , MONSIEUR , partager avec nous l'honneur de cette particuliere protection , que les autres Académies , filles ou sœurs de la nostre, nous envient; protection unique qui nous distingue entre les Sujets de LOUIS LE GRAND. Vous contractez donc aussi l'obligation de concourir à publier ce que nous lui devons. Eh , que ne lui devons-nous pas ! Graces à la bonté constante , dont il honore les Muses , elles ne vivent plus à la mercy d'un Mécene, elles habitent le Palais d'Auguste. Que dis-je ? Elles approchent de sa personne sacrée avec toute la confiance , que permettent le respect & l'admiration. Il les écoute , il les exauce , & par une condescendance vraiment paternelle , il leve le scrupule qu'elles ont, de lui demander dans leurs besoins quelques-uns de ces momens consacrez à faire le destin du monde. Que pouvons-nous rendre pour tant de faveurs insignes & continuelles ? Histoire , Eloquence , Poësie , de nostre propre aveu , tous vos soins , tous vos efforts réunis nous acquittent mal ; & nous n'éviterions point le reproche d'ingrats, si cette espece d'ingratitude , dont vostre personne, MONSIEUR,

* M. le Duc
de Bourgo-
gne.

& vostre Maison encore tout récemment nous donnent d'illustres complices, ne trouvoit son excuse légitime dans le nombre & dans le prix des bienfaits.

P R O J E T

**Louis XIV.* D'ÉPITRE DEDICATOIRE AU ROY*,

Pour le premier Dictionnaire de l'Académie
Françoise.

SIRE.,

Quand nostre cœur ne nous avertiroit pas sans cesse de tout ce que nous devons à VOSTRE MAJESTE'; le lieu mesme où nos exercices nous assemblent, nous le remettrait devant les yeux; & suffiroit pour nous faire sentir l'obligation indispensable que vos bienfaits nous imposent, de vous consacrer les fruits de nostre travail. L'Académie Françoise, quoiqu'instituée sous l'autorité d'un Roy que le Ciel avoit choisi pour vous donner à la terre, estoit demeurée incertaine de son sort; & semblable à cette Isle qui flota si long-temps dans l'attente de son Apollon, elle s'est veüe toujours errante, jusqu'à l'heureux moment, que vous n'avez pas dédaigné de la recueillir, & de la fixer au milieu de vostre Palais. C'est là, que dans le doux loisir, & dans la tranquillité constante, dont nous fait jouir l'auguste protection de VOSTRE MAJESTE'; nous avons fini un Ouvrage ébauché depuis tant d'années.

Il rassemble tous les termes François, il les met dans un ordre qui développe leur origine; il détermine leurs divers sens; il démesle leurs différens usages, & semble de tous

costez ouvrir les thrésors de nostre Langue. Peut-estre nous est-il permis de penser, qu'en quelque genre d'écrire que ce puisse estre, il la fera trouver plus riche, plus élégante; & qu'elle nous servira mieux nous-mêmes, au moins quand nous lui donnerons tout autre^r sujet à traiter, que vos vertus, ou vos victoires. C'est son écueil & le nostre, SIRE; non que sur ce qui vous regarde elle ait à nous reprocher d'avoir voulu la porter aussi loin que nos idées; & forcer son génie par des figures excessives, qu'elle n'aime point. Nous ne lui demandions que de raconter des faits uniquement ornez de leurs circonstances: cependant elle est encore à nous contenter sur ce point. Transportez du zele qui nous anime pour vostre gloire, nous revenons chaque jour à quelque nouvelle tentative; mais chaque jour nous éprouvons, qu'il nous est plus facile de nous satisfaire par nos sentimens, que par nos expressions; & l'inutilité de nos efforts nous renvoye continuellement au silence d'une admiration secrete. Cet aveu combatu dans nostre ame, par la répugnance que l'on a naturellement à reconnoître sa foiblesse & celle de son art, nous couste assez, pour ne point paroître suspect. Nous voudrions (pardonnez-nous, SIRE, d'estre trop sinceres) nous voudrions le retenir; la seule force de la vérité l'arrache à des hommes, qui font profession publique de cultiver l'éloquence.

Elle est le principal objet de nostre estude, nous taschons à l'envi, d'en pénétrer les mysteres; mais plus nous parvenons à les découvrir, plus, SIRE, nous sentons, qu'avec tous les secours de l'art, on ne sçauroit approcher de ce talent naturel, dont le charme se renouvelle autant de fois que l'on vous entend. Le don de bien parler, VOSTRE MAJESTE' le possède au mesme degré, que celui de regner & de vaincre. Vostre caractère est également marqué dans ce que vous faites, & dans ce que vous dites. Ces tours heureux, que les autres cherchent, se présentent d'eux-mêmes à vous; & répandent dans nostre Langue des graces, qui l'embellissent tous les jours. En vous, SIRE, elle persuade plustost qu'elle ne commande. L'ardeur de mieux entendre vos volontez, inspirée par le plaisir de s'y soumettre, la fait de plus en plus

étudier, de plus en plus aimer, à ceux mesmes que la puissance & la justice de vos armes vous ont assujettis. Enfin, si elle se voit aujourd'hui établie dans la plupart des Cours de l'Europe, si elle tient le premier rang entre les Langues vivantes, elle le doit au rang que vous tenez entre les Rois & les Heros. Nous pouvons donc augurer, SIRE, que ce regne, qui leur prépare un modele fixe pour jamais, rendra pour jamais la langue que vous parlez invariable.

Mais quand les caprices de l'usage iroient un jour jusqu'à la défigurer, chacune de vos vertus, SIRE, chacune de vos actions, nous autorise à nous promettre l'immortalité de nostre Ouvrage. Il explique, c'est assez, tous les mots qui entrent dans nos annales presentes, il se fera donc éternellement rechercher. Les Rois, les Peuples, jusques dans la postérité la plus reculée, consulteront & chériront l'interprete des Livres, des relations, des monumens, qui auront le moindre rapport à l'histoire de vostre vie. Puisse une vie si belle faire aussi longtemps le destin du monde, qu'elle en fera l'étonnement. Ce n'est que par-là qu'elle peut remplir les vœux continuels, que font pour sa durée,

SIRE,

Vos, &c.



COMPLIMENT

Que M. de Turreil fit au Roy *, en lui présentant le premier Dictionnaire de l'Académie Françoise. * *Louis XIV.*

SIRE,

L'Ouvrage que VOSTRE MAJESTE' veut bien nous permettre de lui présenter, nous l'avons achevé dans vostre Palais, par vostre ordre, & sous vostre protection.

Pourrions-nous, SIRE, n'avoir pas réussi? Nous avons pour gages du succès le zele attentif, qu'inspirent l'ambition de vous plaire, & la gloire de vous obéir.

Il nous est donc permis de nous flater, que nostre Ouvrage explique les termes, développe les beautés, découvre les délicatesses que vous doit une Langue, qui se perfectionne autant de fois que vous la parlez, ou qu'elle parle de vous.

La confiance que nous osons tous prendre, sur la foi de nostre ardeur unanime pour tout ce qui peut avoir le moindre rapport à la personne sacrée de VOSTRE MAJESTE', ne va pas pourtant jusqu'à nous faire oublier la disproportion immense, que tant de victoires, & plus encore tant de vertus, mettront toujours entre nostre présent & le Monarque, qui ne dédaigne pas de le recevoir.

Nous la sentons dans toute son étenduë. Mais, SIRE, les fruits de nostre application & de nos veilles appartiennent si pleinement à V. M. que la nécessité de rendre un semblable hommage, en excuse la témérité.

Tout ce que les plus vifs sentimens peuvent suppléer, nous osons dire que nous l'avons. Le cœur, SIRE, nous paroist bien plus propre que l'esprit, à nous acquitter de ce que

nous devons au Souverain , au Heros , au Bienfaiteur. Et quelques expressions que le génie puisse nous fournir, la vérité nous force à reconnoître, qu'elles ne peuvent représenter que très-foiblement l'amour, la reconnoissance, le respect & l'admiration, dont nous remplis le Roy le plus parfait que le Ciel ait jamais donné à la Terre.

INSCRIPTION LATINE

Gravée sur un des costez du Piédestal de la Statuë, qui est dans la Place de Vendosme, & qui représente Louis le Grand à cheval.

Quatre Académiciens ayant esté choisis pour composer les Inscriptions, qui devoient estre mises autour du Piédestal de cette fameuse Statuë; M. de Tourreil composa celle-cy, qui contient ce que LOUIS LE GRAND a fait pour ses peuples pendant la Paix.

A Rma semper sumpsit invitus, posuit volens,
Christiani orbis quater pacator.

Illo regnante & auspice, Scientiis, Artibus, Commercio
Floruit Gallia.

Viros doctrinâ insignes ubique munificentia profecutus,
Scientiarum, Numismatum, Piçturæ, Statuariæ,
Architectonices Academias instituit;
Gallicam Academiam adoptavit,
Cunctas contubernales habuit;

Eaque, vel difficillimis temporibus, liberalitate fovit.

Peritissimos artifices tam exteros quam sup

Donis

Donis invitavit, excitavit præmiis.
 Navalibus copiis utramque Indiam Gallis aperuit.
 Interno mari Oceanum junxit.
 Litigiosas ambages foro summovit.
 Regnum emendavit legibus, moribus ornavit.
 Superiorum judicum delectu non semel in Provincias misso,
 Quod inferiorum vel errore vel corruptelâ peccatum fuerat
 Correxit,
 Ac tenuiores à potentiorum injuriis vindicavit.
 Extruxit arces aut munivit plus cc,
 Hostium terrores, imperii firmamenta.
 Novos portus fecit, veteres ampliores tutioresque reddidit.
 Milites senio aut vulnere invalidos
 Non indecoro dedit frui otio,
 Ac domo excepit Regiæ pari.
 Nautas armis aut vulneribus graves
 Honestâ missione dimisit,
 Certumque stipendium constituit.
 Sancyrianas Ædes alendis ac educandis nobilibus puellis
 Dicavit.
 Rerum moderator,
 Sibi ipse Consiliarius, Quæstor, Administer,
 Quietis, quam dat, vix particeps,
 Tot tantaque negotia sustinuit solus.
 Aditu facilis, comis alloquio, patens semper precibus,
 Sæpe votis occurrens,
 Pater Patriæ,

Omnes caritate ac providentiâ complexus,
 Quantus militiæ, tantus domi,
 Unum victoriarum laborumque fructum quæsit,
 Felicitatem Populorum.

POEME LATIN

* Il étoit
 Conseiller
 d'Etat Or-
 dinaire, &
 Chancelier
 de la Reine
 Marie The-
 rese d'Au-
 triche.

Sur la belle Maison de M. de Fieubet*, située au Quai
 des Celestins.

FIEUBETI DOMUS.

LÆTA situ, spatiosa loco, spectabilis arte,
 Est domus. Afflatu vatem dignata secundo
 Musa move, sacro delapsam vertice nostros
 Neve sequi pigeat gressus; non vile laboris
 Stat pretium, nulli superûm spernenda tueri.

Point de
 vetie en
 entrant.
 Le corps
 de l'Edifi-
 ce.

Jamne vides vastos aditus, jam limina late
 Pervia? Quam lævis facies? Prope credula marmor,
 Non domitum ferro saxum, divulsaque rupis
 Frustra putes. Unâ sibi sic compage cohærent
 Tot lapides, simul ut possint lapis unus haberi.

La Per-
 specti-
 ve,
 gas-
 sée au-
 jourd'hui

Durius incussæ repetiti cuspidis ictus,
 Parvaquæ vix tenuis restant vestigia rimæ.
 Ad lævam majora vocant spectacula. Rerum
 Quam confusa subit series, novitasque decoris
 Ambigui, atque unâ plures sub imagine formæ.

PIECES DIVERSES.

Nil ibi sudavit tardo manus aspera ferro.

Nil ibi nervosi vis ingeminata lacerti

Contudit. At tacite dextrâ levioꝛe peractum

Fluxit opus , cultuque operis mox proditur autor.

Inferius nostro , sed purius æthere cœlum
Suspiciſ. Hic nunquam radios effuſa comantes

Prodigiale rubent , ac lævâ luce minantur

Sidera , vel ſtillant terris irata venenum.

Quoque magis ſtupeas , ipſi contermina cœlo
Sylva ſubest. Raram talis vicinia fecit

Temperiem , atque humiles juſſit transcendere faltus.

Quas ſemel eſt induta , viret , deponere frondes

Nescia , brumali numquam violabilis aurâ.

Ecce triumphali ſtat grandis Virgo ſub arcu.

Demonſtrant haſtile Deam , lorica , ſeveri

Vultus ; ſed qualeſ deceat præferre tonantiſ

Progeniem , belli matrem , Martiſque ſororem.

En patet , auguſtoque tumens ſub pondere nubés

Invectâ dignam ſe majeſtate fatetur.

Terribilis ſquallore Senex , canique verendus

Fronte ſupercilii , totum ſupereminet agmen.

Promptior elatiſ volucrum geſtamina pennas

Fert húmeriſ. Fluidam vitro metitur arenam

Dextera , ſuſpenſamque tenet manus altera falcem.

O bene , quod calamo falcemque ævumque triumphans

Diva vigil chartiſ vitæ melioriſ amore

Non reſecanda ſerit! Cur hæc admittere lethum

Suſtineat , lethi germanum exoſa ſoporem?

ſi

*par les injures de l'air ,
& où étoient
alors représen-
tez .*

*Un beau
Ciel .*

*Une haute
forest .*

*Minerve ,
portée sur un
nuage .*

*Le Temps ,
tenant d'une
main une
horlog : de
sable , & de
l'autre une
faulx .*

*La Déesse
de la vigi-
lance , ayant
près d'elle
un cocq , son
symbole .*

Quæ fuget illapsum tacitè, præfaga diei.

Astat avis. Memor illa deam strepituque, sonoque,

Sollicitat. Sed enim tandem mens fessa levare

Poscit, & ingenium nimio dissolvitur usu.

*Un Génie,
qui las du
travail, se
laisse aller
au sommeil.*

Dulcia qui propior carpit deus otia, lentus.

Dum proclinatâ cubito cervice recumbit,

Dumque supinus amat geniali ludere ferto,

Parcius assiduo monet indulgere labori,

Otiaque austeris, ait, interponite rebus.

*Le Soleil
éclairant un
Cédran.*

Utque perennis eat præscriptis finibus ordo,

Alternansque vicem succedat cura quieti,

Arbiter appositis ibi rem sol temperat horis,

Et quæ convenient æquus partitur utrique.

*Un morceau
d'architec-
ture, peint
en raccourci,
&c.*

Ad latus emergit, vel jam prodisse videtur

Haud temere brevior pars interrupta vacantis

Structuræ. Si quid manus adderet ultima, totum

Detraheret. Summum præstant imitamina culpæ

Apta decus, fictique simul fastigia teæi

Supplent. Namque diu nolim te fallat imago;

Non hanc Vitruviæ confecit malleus artis,

Lusit Apellææ calamus; speciemque ministrant

Lux rejecta, color mendax, levis umbra, merum nil.

Ast nihil hoc quodcunque placet, placet æmula veri;

Effigies, oculis ars insidiosa. Voluptas

Errorem sequitur, sequitur sua gloria fraudem.

Quid picturâ oculos, animum quid pascimus umbrâ?

Res spectanda venit. Vero splendentia cultu

Interiora domus subeas, qua prima patefcunt.

Atria, & intranti suadent deflectere cursum.

Oppositis series foribus numerosa penatum
In longum trahitur, cupidisque aspectibus aptum
Monstrat iter, multâque vagos statione moratur.

Cur inerustatos memorem variante caminos
Marmore, contextis cur portentosa figuris
Aulæ, & Phrygio nitidos splendore tapetes.

Volvere parva nefas, urgent dum grandia. Sacrum
Jam tibi privata Themidos conclave recludam,
Quo strepitu semota fori, populique tumultu,
Pacis amans, lites irritamenta malorum,
Ignavum belli genus, insuperabile monstrum,
Vel nasci prohibet, vel primo extinguit in ortu.

Auspiciis loca digna tuis, doctosque recessus
Pandimus. An numero congesta volumina terrent?
Ordine sed digesta placent. Mirabere Gallum,
Hispanum, atque Italum, genus haud sociabile morum.
Diffidiis, unâ concordem sede morari.
Qui cœtus undante foro traxere sequaces,
Aut sacra victrici complerunt pulpita voce,
Qui legum nodos, dubiisque anigmata juris
Expediunt, medioque parant promenda senatu,
Queis varias rerum solerti indagine causas
Explorare labor, dudum qui lapsa retractant
Tempora, qui que legunt Phœbeia munera lauros,
Hic iterum spirant: Vivax dat posthuma nomen
Fama. Docent taciti. Monumenta vicaria lingua,
Vocales mentis fœtus, post fata perennis.

Les ap-
partemens
d'en-bas.

Le cabi-
net de M.
de Fieu-
bet.

La biblio-
theque

contient
toute sorte
d'Écrivains
François
Espagnols
Italiens.

Avocats,
Prédicateurs,
Jurisconsultes,

Philosophes,

Historiens,
Poètes, &c.

Eloquii, seros formant gravitate nepotes.

At tetricam ne quisque putet, tristemque Minervam,
Obscuros legisse situs, en profluus intrat
Multâ luce dies, & condimenta vicissim
Inspergit studiis. Si pagina lecta fatigat
Forte oculos, reficit spatiiabilis area campi.

Le grand Hinc relegenda via est, ingens detorta frequentes
escalier: Scala per anfractus, faciles indulget eunti
Sæpe moras, mediam donec conscenderis ædem.

Apparte- Nunc altos percurre lares, mirata decorem
mens l'en- Et numerum, Phoebæ charam testabere sedem.
haut,
percez des Nascentis caput hæc tenerum jubar, illa cadentem
deux costez, Detinet, instantique negat decedere nocti.
& qui reçoit O luci devota domus, quos publicus orbi
vent le Soleil
levant & le
Soleil con- Sol radios debet, complecti sola videris.

L'Oratoire de M^{re} de Fieubert. Haftenus emensos licuit quacumque solum
Ferre pedem. Timidæ collecta modestia fronti
Excubet, arcanum si fas penetrare profano
Conculcare gradu, dominam sine teste frequentem
Quo ducit pietas, & cœlo cognita virtus.
Quas inopi extendit facilis, quas porrigit ægro
Sedula, tollit ibi supplex ad sidera palmas.

La terrasse, d'où l'on découvre, La Campagne, & tout le quartier de l'Isle de S. Louis. Mox ubi digredimur, nos terreus excipit agger.
Ite oculi, non meta datur. Spirantibus aër
Liberior Zephyris, longoque patentia tractu
Arva vocant, valles, horti, pomaria, saltus.
Mox revocant turre, fluvius, pons, insula, ripæ,
Aut dubios retinent loca pervia, & invia visus.

PIECES DIVERSES.

Nonne superba vides regali condita sumptu
Tecta , ubi paupertas tutum sibi fecit asylum ,
Solaturque graves opulento carcere luctus ?

Ardua nitrato confurgit pulvere dives
Arx , opibus metuenda suis ; & fulmine multo
Castrenses tonitrus , bellatricesque procellas
Glandiferosque imbres hosti pluitura minatur.

Alveus en nativus aquis. Ut Sequana ripam
Irriguus lambit ? Liquidas ut plurima sulcat
Cymba vias ? Lenta hæc procedit , fluminis oras
Hæc subit , ista levi faciles diverberat undas
Remige , dilectas festina revifere sedes.
Hæc necit quassata moras , submersave lymphis
Expectat refici , petit hæc , capit altera merces ,
Ista dat , & gemino commercia munere jungit.

Ut populus fervet , vir , fœmina , dives , egenus !
Confluit omnigenum vulgus , refluitque. Citato
Axe volat currus , tardo submissa trahuntur
Plaustra jugo. Occurrunt venientibus obvia turbis
Agmina , mox glomerata simul scinduntur , euntque ,
Atque eadem vario præbent spectacula cursu.

Sed satis est errasse. Domus repetenda , nitentis
Horti delitias , urbani veris honores
Exhibet , & Dryadum sylvestria munera vincit.
Aspice , flos oritur sensim , dubioque colore
Impatiens latebræ surgit. Maturior alter
Caudice prorumpit totus , vegetabile donum
Temporis exigui jactat , dum languidus iste
Decidit , & siccus foliis sua funera plangit.

55

*La Salpê-
trière ,*

L' Arsenal ,

*Le Canal de
la Seine ,*

*Le Port S.
Paul , &c.*

Le jardin.

Le Parterre ,

Le Jet-d'eau Hæc tamen haud sterilis tellus, non frigore defunt

Non æstu flores. Cœli inclementia rorem
Si quando renuit, pluviæ fons ætheris implet
Iste vicem, & nullos demittit nubibus imbres.
Fusa per occultos deducitur unda meatus,
Ignotum sibi quærit iter, mox læta reperto
Proruit, & tumidos dispergit in aëra fluctus,
Inque suos dehinc prona sinus delabitur ultro.

La Grotte Hinc quam lenis hyems, gelidoque similima veri?

Hanc stillat convexa rudi curvamine rupes,
Aspera, dura, rigens, specimenque imitata cavernæ.
Objectat cochleas, spumans ad litus inanes
Æquoris exuvias, & natas piscibus ædes.

*Un Groupe
de Statues,
representant
MARS as-
sis sur un
Lion, qui
tient sous lui
un Loup cer-
rassé.
La Volière.*

In medio Mavors puer insedisse leoni

Gaudet. At iste lupo totus procumbit hianti,
Intentatque necem. Sed nil nisi cædis imago est.

Hic necat, hic moritur, nec mors tamen. Æreus hostis,
Ærea præda, vomit lympham pro sanguine vulnus.

Non procul alituum, salientibus accinit undis
Garrula gens, captiva quidem, conclusaque septis.
At dudum innatæ sibi libertatis amorem
Dedidicit, fylvas dedignatura patentes.

Dum spectanda vides, vel jam spectata revolvis,
Dic age quod res est, nostris venisse faventem
Nil votis te, Diva, piget. Fortasse reverti
Hinc dubitas, repetisque tuos invita recessus.
I tamen, haud ultra teneam, ne turba sororum
Noverit absentem, chelys aut Phœbeia pulsa
Orba tuo, numerisque dju fraudata, laboret.

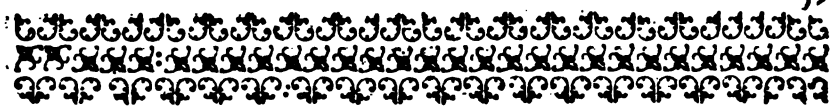
ESSAIS
DE
JURISPRUDENCE.

Tome I.

H

012221

012221



P R E F A C E.

LE titre de cet Ouvrage déclare assez, que je ne prétends point dogmatifer. Je n'ai ni la présomption, ni les talens de cet Orateur, qui ne demandoit que trois jours pour apprendre à tenir école de Droit. Je veux seulement faire, s'il m'est possible, entrevoir une Jurisprudence parée de quelques fleurs, & qui parle un langage plus facile & plus libre, qu'à l'ordinaire. La raison perdrait, à paroître toujours grave & majestueuse. Le caractere doux & familier ne lui sied pas mal, & souvent il lui réussit mieux, que le stile dogmatique, & le ton décisif. On ne peut, à mon avis, assez égayer les sciences nécessaires, qui ont l'air ennuyeux. La plupart des jeunes gens mettent de ce nombre la Jurisprudence. Elle les prend fort las d'un long esclavage; ils s'imaginent qu'elle les remet sous la ferule, & détestent le Digeste & le Code, comme les impitoyables ennemis de leur liberté naissante. Cette haine & cette antipathie se fortifient encore par la gravité des Jurisconsultes. Ils ne sçavent pas mesme sourire. Titius, Mævius, Sempronius *, & leurs collegues, ne sortent jamais du sérieux, & s'avisent rarement de tempérer la sécheresse du dogme. Le moyen qu'un jeune homme nouvellement échapé du pays Latin, s'accoutume d'un tel commerce? Nous n'aimons à cet âge là que l'agréable; nous ne courons qu'après ce qui rit à l'imagination. J'ose donc dire, que si ces petits essais

* Noms en l'air, que les Jurisconsultes mettent à tout propos dans leurs questions?

et dans
leurs déci-
sions.

vont jusqu'à faire fortune, & que le succès détermine quelque Jurisconsulte profond, à former un corps de Droit, dont les décisions se fassent comprendre sans effort, & lire avec agrément; les Loix y gagneront plus qu'on ne pense. La jeunesse reviendra de son dégoût pour une science utile dans toutes les professions du monde; & nous pourrons espérer de revoir les Tribunaux moins peuplez d'hommes, qui se précipitent dans la Magistrature, & qui se font interpretes des Loix sans les entendre. Quelques vieux Docteurs jaloux de leur methode, diront que j'ai défigurée cette science à force de vouloir l'embellir. Ils feront mesme semblant de ne la plus reconnoître sous les ornemens dont je l'ai peut-estre trop chargée. J'avoüe que dans ses habits de cérémonie, elle inspire plus de vénération aux sages; mais elle effarouche trop ceux qui n'ont encore que l'envie de l'estre. Quelqu'un de ces derniers pourra s'appriivoiser ici avec une Jurisprudence, qui s'humanise pour eux; & se familiariser insensiblement avec des vérités, qui leur font peur, pendant qu'elles se montrent hérissées de latin & de préceptes. Que si l'on s'avisait de me chicaner sur le titre d'*Essais de Jurisprudence*; & que l'on en jugeast indigne ce recueil, qui pourtant ne renferme que des maximes certaines de Droit, puisées dans leur source, & développées jusques dans leurs principes; je consens de bon cœur qu'on l'intitule, *Dissertations sur divers sujets*, ou de telle autre maniere qu'on voudra. Peu m'importe quel nom on lui donne, pourveu qu'il puisse estre de quelque utilité à la Jeunesse: unique fin, que je me suis proposée dans la composition de cet Ouvrage.

T A B L E

DES QUESTIONS CONTENUES

dans ce Livre.

- I. **S**I la superficie emporte le fonds, ou le fonds la superficie.
- II. Si le testament fait en faveur du Prince, est sujet aux formalitez.
- III. Si l'homme qui ne vole que pour donner, commet un vol.
- IV. Question, que l'Aréopage ne sceut résoudre.
- V. Si le Juge peut, selon sa prudence, temperer les rigueurs de la Loi.
- VI. Si pour avoir excédé mon pouvoir dans une commission, je perds tout recours contre la personne qui m'a commis.
- VII. Si la prescription en soi est odieuse.
- VIII. Si l'on devoit punir les ingrats.
- IX. Sur qui du pere ou du fils, tombe la nécessité de la preuve pour l'émancipation contestée entr'eux.
- X. Pour qui, ou du vendeur, ou de l'acheteur, on doit plustost expliquer la convention équivoque.
- XI. Si la torture est une bonne voye, pour découvrir la vérité.
- XII. Si un Maître pouvoit adopter valablement son esclave.

- XIII. *Si le serment reconnu faux ouvre une voye légitime à la révocation du jugement.*
- XIV. *Quel secours le fils ou le pere injustement desheritez pouvoient attendre du Préteur.*
- XV. *Si le bien d'un Etat demande des Loix uniformes.*
- XVI. *Si les enfans d'un fou. déclaré peuvent se marier sans le consentement de leur pere.*
- XVII. *Si le Juge peut imposer une demi-peine, pour le crime dont il n'a qu'une demi-preuve.*
- XVIII. *Si l'on peut justement punir les enfans pour le crime des peres.*
- XIX. *Si dans le doute, l'on doit juger contre le Fisc.*
- XX. *Si l'on a sagement aboli la Loi, qui tenoit les femmes en tutelle toute leur vie.*





ESSAIS

D. E.

JURISPRUDENCE

PREMIERE QUESTION.

Si la superficie emporte le fonds, ou le fonds la superficie.



LE fonds, en langage ordinaire, signifie proprement le terrain nud ; & l'on nomme superficie, ce qui s'éleve au dessus de ce terrain. En ce sens, & par comparaison, les Jurisconsultes appellent fonds tout ce qui sert de soutien, & comme de terrain à quelqu'autre chose ; & superficie, tout ce qui en change la face. Ainsi le papier à l'égard de l'écriture, la toile à l'égard de la peinture, est fonds ; & ce que l'on écrit, ce que l'on peint, est superficie. Les vers écrits sur le papier, le tableau tracé sur la toile, la maison bastie sur l'héritage d'autrui, appartiennent-ils au Propriétaire du papier, de la toile, de l'héritage, préférablement à l'Architecte, à l'Ecrivain,

au Peintre ? Il s'émeut à ce sujet un grand debat entre les Jurisconsultes, & chacun à son ordinaire prétend, que la droite raison, que les notions naturelles répugnent visiblement à l'avis dont il n'est pas.

Proculus & ses Sectateurs, vantent beaucoup la superficie, & par des raisons assez palpables. Le fonds d'ordinaire n'a de foi ni prix, ni merite ; il reçoit l'un & l'autre de la superficie. Ce qui vaut plus, paroist naturellement avoir une espece de supériorité sur ce qui vaut moins. Comment donc adjuger la préférence au canevas sur la broderie, au brut sur le poli, au vil sur le précieux, à une feuille de papier sur la Poësie d'Homère, à une simple toile sur les peintures d'Apelle, à un bloc informe de marbre sur la sculpture de Phidias, à une terre inculte sur les édifices de Vitruve ? L'honneur que l'on fait, la distinction que l'on accorde à la superficie, ne blesse en rien le propriétaire du fonds ; il ne peut se plaindre que par mauvaise humeur. Le dédommagement le met hors d'intérest. On estime, on paye le fonds devenu en quelque sorte tout superficie ; fonds que l'Ecrivain, le Peintre, le Statuaire, l'Architecte ont si fort embelli, si fort enrichi, qu'ils semblent lui avoir donné un nouvel estre.

Sabinus & ses Disciples de leur costé attaquent la superficie fort vivement, & la livrent sans misericorde au propriétaire du fonds. Sans le fonds, disent-ils, aucune superficiè ne subsiste ; les ouvrages survenus au fonds ne peuvent paroistre qu'en sa compagnie ; ni s'en détacher, qu'ils ne se détruisent. Il est donc plus juste d'ordonner à l'ouvrage de suivre le fonds, où les loix d'une dépendance essentielle l'attachent ; que de mettre le fonds à la suite de l'ouvrage, sur qui, pour ainsi dire, les droits d'aînesse, les droits de patron, de conservateur, & tant d'autres lui donnent le pas.

Un des préceptes les plus importants & les plus nécessaires, que la justice prescrive pour maintenir la société civile, & la tranquillité publique ; c'est de rendre à chacun ce qui lui appartient. Il est donc plus juste encore de ne le pas prendre, & de ne point hazarder un combat douteux

douteux , entre la justice qui veut que l'on restitue , & la cupidité qui se défend d'y consentir. Nous sommes tous propriétaires , ou nous pouvons le devenir ; nous devons donc unanimement rejeter tout prétexte , qui tend à déposséder un Propriétaire malgré lui. L'intérêt commun nous sollicite à ne jamais souffrir, que les particuliers attentent impunément sur les droits, qui doivent être inviolables. La superficie emporte-t-elle le fonds? Les fonds n'ont plus de maître certain; ils sont tous à la merci de quiconque voudra les couvrir d'une superficie. Je ne jouis plus de mon champ, que sous le bon plaisir de tous les hommes injustes, ou capricieux; qu'autant qu'ils s'abstiendront d'y mettre un tas de pierres arrangées selon l'ordre Ionique ou Dorique, pour me déposséder. Nedites pas, qu'on me payera mon champ plus qu'il ne vaut. Quand la vente forcée pourroit plaire, le plus ample remboursement ne dédommage pas toujours. Il n'est pas permis d'ignorer, que souvent la bienfaisance & la commodité n'ont point de prix, indépendamment même de l'affection du Propriétaire. En un mot, j'ai droit d'exercer librement en cette occasion le pouvoir arbitraire. Je ne veux pas, qu'un autre me fasse la loi sur la disposition d'un bien, dont il me reconnoît pour maître, & pour possesseur légitime. Qu'il s'impute à lui-même d'avoir si mal placé sa dépense, son industrie, son travail; qu'il s'accuse d'avoir volontairement oublié, que les ornemens suivent la destinée du corps, dont ils font partie; & que tous les coups de pinceau, toutes les règles, toutes les machines d'architecture ne peuvent faire un droit de retenir, ce qu'un propriétaire veut reprendre.

La seule grace que les Sabinien font au fabricant de superficie, c'est de distinguer, si lorsqu'il a basti, écrit, ou peint, il a cru qu'il usoit de son propre bien, ou s'il a sçu qu'il dispoit du bien d'un autre. La bonne foi bien avérée les touche; ils soumettent alors le propriétaire du fonds à rembourser les dépenses qui en rehaussent la valeur. L'équité ne veut pas que l'on profite de l'erreur innocente d'un homme, qui se trompe de la sorte; & demande selon eux cette exception unique en faveur de la bonne foi. Hors de là nos Docteurs déclarent que tout homme qui travaille volontai-

rement sur le fonds d'autrui, renonce au fruit de son travail; & qu'aussi-tost que de propos délibéré, il sème dans une terre étrangere, il veut qu'un étranger moissonne.

Justinien ici se partage, & forme un avis à part. Le fonds, selon cet Empereur, emporte la superficie pour l'écrivain, & pour l'architecte: la superficie emporte le fonds pour le peintre. Cette décision justement favorable aux peintres n'est pas trop aisée à défendre contre le sculpteur, qui prétend jouir des mesmes privilèges. L'architecte & l'écrivain n'embarrassent pas tant. Les vers & les édifices ne sont pas si fortement unis au terrain qui les porte, au papier où l'on les transcrit, que le tableau l'est à sa toile. L'on peut reprendre & transporter tous les matériaux qui entrent dans la construction d'un bastiment, sans qu'ils souffrent trop; on peut transcrire & recopier à l'infini des vers, sans qu'il en couste rien à leur mérite. Les traits au contraire, que le pinceau a formez, ne peuvent se transporter sur une autre toile, qu'ils ne perdent beaucoup, & la plus belle copie n'approche pas de l'original. Quelques-uns de ces Interpretes, qui ne se contentent jamais de la bonne raison, si elle n'est originairement fortie d'eux, en ajoutent une autre, mais dont les conséquences seroient fort dangereuses. La peinture, disent-ils, se répand sur toute la toile, & semble en quelque sorte l'absorber. Cette distinction puerile entre l'écriture qui n'occupe qu'une partie du papier, pendant que la peinture regne sur toute la toile, ne conclut mesme rien pour la peinture contre beaucoup d'autres arts. La sculpture s'attache, ou plutôt elle s'unit intimement à chaque partie de la matiere qu'elle façonne; la teinture pénètre toutes les parties de l'étoffe qu'elle colore. Si l'on avoit droit de m'oster ma toile, pour n'avoir fait que la peindre; je ne vois plus ce qui peut empêcher, que l'on ne retienne mon habit, quand on l'aura barbouillé d'une couleur nouvelle.

Nostre Jurisprudence tient un juste milieu entre les opinions que j'ai rapportées. Elle déclare invariablement sur les questions d'héritage, mais avec tous les égards deus à la bonne foi, que le fonds emporte la superficie. Les autres questions se reglent ordinairement par des principes d'équi-

té, selon la différente valeur de la superficie & du fonds. Le plus haut prix de l'un ou de l'autre, décide alors de la préférence, que l'on n'adjudge, qu'à la charge de dédommager celui qui la perd. Il est mesme assez rare, que ce dédommagement ne contente pas nos propriétaires de toile, de bois, de marbre, ou de pierre mis en œuvre; & qu'ils s'échappent à murmurer contre le Juge, qui negligé fort sagement de les maintenir. La plupart se font eux-mêmes justice; tant il est difficile de ne point sentir l'avantage naturel qu'ont sur un morceau de toile, de bois, de pierre, ou de marbre, la statue, & le portrait les plus grossièrement ébauchez.

SECONDE QUESTION.

Si le Testament fait en faveur du Prince, est sujet aux formalitez.

Ces Romains, que l'on nous vante tant, avoient, comme nous, leurs caprices, & leurs chimeres. Après s'estre fait un point d'honneur de ne pas mourir sans testament; ils mettoient des obstacles innombrables à sa construction, & des facilitez infinies à le détruire. Ce testament n'osoit paroistre, sans estre revestu d'un fatras de formalitez, toutes essentielles. La négligence de se choisir un héritier, ou dans ce choix l'omission d'une formalité, traïsnoient après elles je ne sçai quelle honte, qui suivoit les morts jusques dans le tombeau. Etrange bizarrerie! de flétrir la mémoire d'un homme, qui pour mieux, & plus sûrement regler le partage de ses biens, en commet la disposition aux loix toujours plus sages que lui. Quelle injustice! d'avoir sur peine d'infamie condamné gens de tout sexe & de toute condition, à sçavoir, qu'il falloit dans un testament instituer un héritier; y parler des enfans soumis à la puissance du Testateur; les appeler au moins à quelque part de sa succession, ou les exclure nommément de la succession entiere; consommer cet acte

que j'expose les raisons de l'opinion con-
 sens, la plupart timides, ne lui donnerent
 & des suffrages muets. Autrefois, comme
 on s'empressoit peu de rendre un témoigna-
 aux veritez qui choquent l'autorité suprême.
 données en cette occasion, alloient peut-
 ber pour jamais, si le Monarque lui-mesme
 main leur défense, contre les idolâtres de sa
 contre les ennemis de sa gloire.

Sur Pertinax, à qui le premier l'on proposa cette
 prononça contre lui, ou plustost en faveur de
 n. Severe & Antonin, à qui les adulateurs ten-
 me même piège, l'éviterent aussi-bien que Pertinax;
 ent aux Souverains cette fameuse leçon : un Roy,
 & de justice & de reconnoissance, doit vouloir
 Loix regnent sur lui-mesme. Il doit, puisqu'elles
 son empire, les autoriser par son propre exem-
 il ne peut les ébranler, ou les affermir, qu'il n'é-
 ou n'affermisse les premiers fondemens de sa do-
 tion. Le Prince ne peut parler un langage plus digne
 son rang, que de se déclarer fidele esclave de la Loi. Ce
 peut non-seulement compatir avec la puissance suprême,
 me ; mais de plus pareille servitude, loin de ternir la Ma-
 jesté, ne fait qu'en rehausser l'éclat.

Cependant le meilleur maistre s'affranchit quelquefois
 glorieusement des formalitez les plus légitimes ; mais
 quand ? Quand il s'agit de multiplier ses graces, & de há-
 ter ses bienfaits. Il ne souffre alors ni détours, ni lenteurs ;
 à son gré, il ne peut faire, ni trop de bien, ni trop tost ;
 & dans l'impatience de satisfaire ses inclinations liberales,
 il exerce un pouvoir, dont l'usage écarte ou renverse tout
 ce qui les contraint, ou les retarde.

*Digna vox
 est majestate
 regnantis, le-
 gibus alliga-
 tum se Prin-
 cipem profi-
 teri: & quid-
 quam majus
 imperio est,
 illis submit-
 tere princi-
 patum.*

* *En âge de
puberté.*

important dans l'exacte unité d'action, je veux dire sans l'interruption la plus légère ; convoquer sept témoins, tous Citoyens Romains, & d'un certain âge* ; prononcer devant eux le nom de son héritier, ou l'écrire ; imprimer avec eux certain sceau sur le dépôt de ses dernières volontés ; que dirai-je ? mille autres cérémonies, qui composoient le Rituel testamentaire. Les Guerriers par un privilège dont ils jouissoient, & pendant tout le temps du service, & l'année entière après le congé, pouvoient seuls impunément mépriser ces règles. Ils en étoient quittes pour faire entrevoir leurs intentions. On avoit pour leur testament le plus informe, autant de religion, que pour les testamens les plus réguliers. On croioit le soldat trop occupé à défendre les loix, pour l'assujettir encore à l'embarras de les connoître. Peut-être que par de justes égards pour sa profession tumultueuse, & pour sa vie dissipée, on le dispensoit de méditer des testamens parfaits ; & que pour l'intérêt public, on ménageoit des momens consacrez aux fonctions militaires. Cette juste exception pensa causer un étrange désordre dans la Jurisprudence, ou du moins colorer une grande injustice. Quelques Jurisconsultes se figurèrent, que si l'on pardonnoit au testament du soldat tous les défauts imaginables ; le testament défectueux, où l'on instituoit héritier le Prince, meritoit bien la même indulgence.

Ces Jurisconsultes de Cour, toujours bien fournis de maximes flatteuses pour le dispensateur des grâces, étoient à ce propos leur éloquence mercénaire. Les Loix, disoient-ils, ne lient point le Législateur ; plus il les fait observer, plus elles semblent par une espèce de reconnaissance lui permettre de les enfreindre. Elles auroient mauvaise grâce, de le confondre dans la foule de ceux qu'il leur assujettit. Les distinctions, & les privilèges ne sont destinez qu'à dédommager celui qui commande. Quoy, les Rois chargez du gouvernement, n'en auront que les inquiétudes & les fatigues ? Veut-on qu'ils tremblent devant la Loi, leur propre ouvrage ? Elle s'adoucit, elle plie souvent pour l'intérêt des particuliers ; s'armera-t-elle d'une rigueur inflexible contre les Souverains, & contre leurs intérêts si meslez avec l'utilité publique ?

N'attendez pas que j'expose les raisons de l'opinion contraire. Ses partisans, la plupart timides ; ne lui donnerent que des vœux , & des suffrages muets. Autrefois , comme aujourd'hui , l'on s'empressoit peu de rendre un témoignage intrépide, aux veritez qui choquent l'autorité suprême. Les Loix abandonnées en cette occasion, alloient peut-être succomber pour jamais , si le Monarque lui-mesme n'eut pris en main leur défense , contre les idolâtres de sa grandeur , & contre les ennemis de sa gloire.

L'Empereur Pertinax , à qui le premier l'on proposa cette question , prononça contre lui , ou plustost en faveur de sa réputation. Severe & Antonin , à qui les adulateurs tendirent le mesme piège , l'éviterent aussi-bien que Pertinax ; & donnerent aux Souverains cette fameuse leçon : un Roy, par esprit , & de justice & de reconnoissance , doit vouloir que les Loix regnent sur lui-mesme. Il doit , puisqu'elles ont établi son empire , les autoriser par son propre exemple. Car il ne peut les ébranler , ou les affermir , qu'il n'ébranle ou n'affermisse les premiers fondemens de sa domination. Le Prince ne peut parler un langage plus digne de son rang , que de se déclarer fidele esclave de la Loi. Ce nom peut non-seulement compatir avec la puissance suprême ; mais de plus pareille servitude ; loin de ternir la Majesté , ne fait qu'en rehausser l'éclat.

Cependant le meilleur maistre s'affranchit quelquefois glorieusement des formalitez les plus légitimes ; mais quand ? Quand il s'agit de multiplier ses graces , & de haïter ses bienfaits. Il ne souffre alors ni détours , ni lenteurs ; à son gré , il ne peut faire , ni trop de bien , ni trop tost ; & dans l'impatience de satisfaire ses inclinations liberales ; il exerce un pouvoir , dont l'usage écarte ou renverse tout ce qui les contraint , ou les retarde.

*Digna vox
est majestate
regnantis, le-
gibus alliga-
tum se Prin-
cipem profi-
teri: & quid-
quam majus
imperio est,
illis submit-
tere princi-
patum.*

TROISIÈME QUESTION.

Si l'homme qui ne vole que pour donner, commet un vol.

VOICI un criminel assez singulier dans son espèce. Il avoue son crime, & malgré cet aveu, il ne désespère pas de se dérober par bonnes raisons, non-seulement à la peine, mais encore à la honte. Il prétend avoir commis un vol héroïque. C'est, à l'entendre, un coupable, qui ne l'est que par grandeur d'âme. Il se vante d'avoir annobli la profession. Il ne vole que pour acheter des amis. Enfin, ce chevalier d'industrie, brode si bien ses intentions, & les attache si proprement à son action, que des Docteurs même de la vieille roche l'ont prise pour une action innocente.

Ces Docteurs non contents de se la figurer telle, prennent à partie l'accusateur, & veulent absolument le confondre. Ils y procèdent par des questions, dont la simplicité bannit la défiance, & de réponse en réponse, ils le menent à une conséquence, qu'il n'avoit point prévuë, & qu'il semble ne pouvoir plus éluder. Ils demandent d'abord ce que c'est que s'enrichir? On répond que c'est augmenter ses biens. Qu'est-ce qu'augmenter ses biens? C'est en ajouter à ceux que l'on avoit déjà. Le filou qui ne couperoit des bourses, que pour avoir de quoi fournir à de continuelles largesses, le bandit qui feroit le même usage de ses rapines, & ne retiendroit rien de tout ce qu'il auroit pris, n'en augmenteroit nullement ni son fonds, ni son revenu. Il ne s'enrichiroit donc pas. Il ne voleroit donc point: car, selon la loi, voler, c'est prendre le bien d'un autre pour s'enrichir*. Ou réformez la loi, ou n'hésitez pas d'absoudre l'homme, qui ne veut pas jouir de son larcin, & qui le consacre à la libéralité.

* *Contratio rei alienae, invito domino, lucrifaciendi causa.*

* *Species lucrifaciendi.*

Vous direz peut-être, que ce faux liberal s'enrichit d'une manière noble; & qu'en la personne qui profite du don, il acquiert le débiteur d'un bienfait. Cette obligation, toute

naturelle qu'elle est, paroît une chimère, tant qu'elle ne fonde point de paiement exigible.

L'impunité dont jouissent les ingrats, ne les induit que trop à frauder les droits de la plus juste reconnoissance. Les exemples font voir, qu'entre gens qui connoissent le cœur humain, l'art de faire du bien ne passe pas pour un art lucratif; & qu'à semer des grâces, l'on risque fort de ne point moissonner. En voici la preuve. Tous les bienfaits ensemble n'égalent pas le don de la liberté. Comme elle n'a point de prix, elle mérite une reconnoissance, qui n'ait point de bornes. Si c'estoit donc acquérir du bien, que d'en faire; il n'y auroit point eu de plus seure, & de plus belle voye pour s'enrichir, que de mettre en liberté beaucoup d'esclaves. Cependant peu de maîtres dans l'ancienne Rome s'aviserent de croire, qu'ils gagneroient à faire de leurs esclaves autant d'hommes libres. Les Loix elles-mêmes sur ce principe, les Loix toujours prestes à relâcher de la justice rigoureuse, en faveur de la liberté, se precautionnoient contre les facilitez d'un jeune maître*, & ne lui permettoient qu'avec des restrictions fort gênantes une seule forme d'affranchissement. On avoit peur qu'en un âge, où ses esclaves pourroient abuser de son peu d'expérience, il ne se portast trop légèrement à les affranchir; & qu'il ne se ruinast enfin à force d'amasser des trésors de reconnoissance. Tant il est vrai, que la reconnoissance la mieux meritée, se compte peu entre les biens solides & réels. De-là on tire des conséquences fort favorables au vol transformé en pur don. Quoy, dit-on, quand il ne s'agit que d'un interest civil, les bienfaits les plus signalez appauvrissent le bienfaiteur; & quand il y va de flétrir un homme, de le déclarer criminel, de l'assujettir à des peines, vous changez, ou vous courbez la regle, & vous jugez que ses liberalitez l'enrichissent.

Cependant les Jurisconsultes de la faction opposée n'entraient pas moins de vol un bienfait de ce caractère. La glose captieuse, que vous venez d'entendre sur la définition du vol, n'altère point à leurs yeux le véritable sens du texte. Voler, c'est acquérir injustement, c'est s'enrichir aux dépens d'un autre. D'accord, il n'arrive guère qu'un voleur ait de

*lieno largiri,
& beneficium
sibi debitorum
non acquirere.*

** Au dessous de vingt ans.*

meilleures intentions. Il s'en faut bien pourtant, que cette intention soit nécessaire, pour former l'essence du vol. Ne sçait-on pas, qu'indépendamment des divers usages, où l'on met le bien d'autrui, je ne puis me l'approprier, je n'en puis disposer jamais contre le gré du propriétaire, sans commettre un larcin. Que je retienne ce bien, ou que je le donne; que ce don fasse, ou trouve des ingrats; que je m'enrichisse; ou non, qu'importe. Je n'en appauvris, je n'en dépossède pas moins le véritable maître; & je blesse toujours également la loi fondamentale du repos public, loi qui pour l'intérêt commun de chaque particulier, veut que rien ne trouble, que rien n'interrompe la paisible possession du propriétaire légitime. Mais quand l'essence du vol demanderoit, que le voleur en profitât; notre libéral, tel que nous le supposons, n'en seroit pas plus innocent. Il exerce je ne sçai quelle espede d'humeur bienfaisante par une voie illégitime; il acquiert donc illégitimement du bien: & quel bien? Il se fait bienfaiteur; il se donne les droits que la Loi naturelle attache à un nom si doux; en un mor, il gagne des cœurs. Ce gain est moins solide, que celui des voleurs vulgaires; mais il n'est pas moins injuste. Que l'on ne vante pas à contretemps cette noble inclination, qui plaît lors même qu'elle dégénere; qu'on n'abuse pas du penchant général que nous avons à l'excuser, à l'aimer, lorsqu'elle va jusqu'à faire des prodiges. Le meilleur usage que nous puissions faire de notre bien, c'est de le répandre en libéralité. Le seul bon usage qu'on puisse faire du bien d'autrui, c'est de le rendre. Tout autre emploi ne corrige pas la malice, ne rectifie pas l'iniquité du larcin, & n'efface point les taches de son origine. Un bienfait né de l'injustice, perd le nom de bienfait. Laissez-vous prévaloir la jurisprudence contraire? Feint-on de méconnoître le vol, qui se couvre du voile de la libéralité? Vous mettez au pillage le monde entier. Filoux, Brigands, Bandits, tous déguisez en bienfaiteurs, inondent, saccaquent, désolent la terre, & toujours avec des intentions louables, toujours par des violences glorieuses. Le vol ne tente déjà que trop les hommes, tout infame qu'il est. Quels progrès ne fera-t-il point, si l'on trouve le secret d'en détacher même

même l'ignominie ; & si la manière honteuse d'acquérir, conduit seurement à la gloire de donner ? Il me semble que l'artifice & l'imposture, aggravent ici le vol. Je serois plus indulgent pour un franc voleur, qui se reconnoistroit coupable, que pour ce voleur hypocrite, qui veut qu'on lui sçache gré de son crime, comme s'il avoit tout le mérite, & toute la gloire d'une vertu.

Ces raisons ont fait irrémisiblement condamner nostre voleur travesti, & l'ont livré à toutes les peines portées par les Loix contre les véritables voleurs.

QUATRIÈME QUESTION.

Question que l'Aréopage ne sçeut résoudre.

LE jeune Evalthe *, bien résolu de se faire grand Orateur, heurte à l'école de Protagoras Rhéteur fameux. L'un ne demandoit pas mieux que d'enseigner, l'autre mouroit d'envie d'apprendre ; ils eurent bientôt conclu leur marché. Protagoras s'oblige de révéler à Evalthe les plus secrets mysteres de l'éloquence. Evalthe de son costé promet un certain prix, en paye la moitié sur le champ, & remet le payement de l'autre jusqu'après le gain de la première cause qu'il plaidera.

Protagoras aussitôt étale tous ses préceptes ; Evalthe donne toute son application. Tous deux font si bien, que Protagoras prétend avoir mis Evalthe en estat de persuader à qui voudra l'entendre, que la folie est un bien, & la fièvre un plaisir. Cependant Evalthe, soit belle malice, soit défiance modeste, s'obstine à ne point exercer son nouveau talent. Protagoras vif sur ses interests, ou si l'on veut, sur la gloire de son élève, le sollicite, par les flatueuses esperances du succès, d'entrer dans la lice des Avocats ; & las d'un refus opiniastre, cite son disciple, & le traduit devant les Juges. Là, Protagoras s'écrie d'abord : Jeune téméraire, je vous tiens, vous ne pouvez plus m'échaper. Il me suffit que l'on

* Aul. Gell.
Noët. At.
lib. 5. cap. 10.

juge, il ne m'importe comment. Tout jugement décisif, deussiez-vous le dicter vous-mesme, vous impose toujours une égale nécessité de me satisfaire. M'est-il favorable ? Il porte vostre condamnation. M'est-il contraire ? il vous fait gagner vostre premiere cause, & vous rend aussitost mon débiteur par la loi de nostre convention. Je l'avotie, répond aussitost Evalthe, l'on prononcera nécessairement ou pour, ou contre moi. L'un & l'autre m'acquitte également envers vous. Cette alternative, dont vous estes si fier, me donne tout ce qu'elle semble vous promettre. Si l'on prononce en ma faveur, l'Aréopage vous condamne. Si l'on prononce favorablement pour vous, la convention m'absout ; je perds ma premiere cause, & dès là je suis quitte.

La justesse & la vivacité de la replique mirent les rieurs du costé d'Evalthe, & firent vrai-semblablement repentir Protagoras d'avoir si bien instruit son disciple. La singularité de la question déconcerta les Juges, qui tous après une meure délibération, résolurent de laisser la question indécise, & de sauver l'honneur du Tribunal par l'aveu courageux de leur insuffisance.

CINQUIÈME QUESTION.

Si le Juge peut, selon sa prudence, temperer les rigueurs de la Loi.

NOSTRE humeur n'influë pas seulement, elle domine sur nos opinions ; & les tempéramens ne se ressemblent guere plus que le visage. Cette diversité va former ici deux factions puissantes. Ces hommes rigides, inflexibles, qui n'aiment la justice qu'aveugle, que terrible, qu'armée, & qui la méconnoissent au moindre regard de pitié, qu'elle laisse échapper pour un malheureux, prétendront qu'elle prenne leur esprit, & qu'elle ne démente en rien leur caractère. Ces hommes indulgens, faciles, qui non contents d'a-

doucir la justice, l'amolissent, & l'accommodent à toutes nos foiblesses, voudront au contraire, que l'équité seule préside à tous les jugemens. On n'a point à choisir entre ces sortes d'excès; il y a un peril égal dans les extrémitez. Heureux qui s'en éloigne également, & qui par la crainte de tomber dans l'une, n'oublie pas d'éviter l'autre.

L'Equité n'est que la droiture universelle, n'est que la justice naturelle, qui sçait à propos rendre les Loix douces, traitables; & qui ne leur oste jamais rien, que leur excessive dureté. Si l'Equité avoit des principes clairs, certains, incontestables, il n'y auroit qu'un avis, elle l'emporteroit toujours sur la sévérité des Loix. Mais l'Equité malheureusement n'est écrite que dans les cœurs, où chacun ne lit qu'au travers de ses interests & de ses passions, qui la défigurent, ou qui l'effacent. Les protecteurs du sens littéral de la Loi, veulent profiter de ce malheur. Ils prétendent que lui préférer l'Equité, c'est replonger les hommes dans les abysses d'où les tire la Loi. Pour répandre quelque lumiere sur cette question, il ne sera pas inutile de débrouiller un peu les noms, & de parcourir légèrement l'histoire du Droit Civil, que j'appelle la Loi; & du Droit des gens, ou naturel, que je nomme l'Equité. Le Droit naturel, dont nous parlons, n'est pas celui, que tous les animaux apprennent de la nature; celui qui les fait naître tous avec le penchant à l'union des deux Sexes, avec le désir de se perpétuer par des descendants. L'homme tant qu'il se contenta de vivre comme le reste des animaux, n'eut besoin que de leurs Loix. Mais aussitôt que les plaisirs de la société lui eurent appris à vivre en homme; il comprit, que pour agir autrement que les bêtes, il falloit se conduire par d'autres maximes. Les plus anciennes de ces maximes s'établirent sous le nom de Droit naturel, ou de Droit des gens; les plus nouvelles, sous le nom de Droit Civil. Celui-ci est le Droit que chaque peuple se prescrit en particulier. Autant d'especes de Droit Civil, que de Peuples. Le Droit des gens a bien plus d'étendue; il pourvoit à la seureté du genre humain, & s'observe par toutes les Nations, qui se laissent gouverner à la raison. Il n'est aussi composé que de conclusions, que de conséquen-

ces tirées du Droit naturel , & si étroitement liées avec lui , que souvent les Jurisconsultes les appellent Loix naturelles. Telles sont ces regles , que le larcin , l'homicide ne doivent pas demeurer impunis ; que nous devons de la soumission à nos peres , & de la reconnoissance à nos bienfaiteurs. Voilà les Loix qui regnerent sur les premiers hommes sociables. Le nombre de ces hommes s'accrut à tel point , qu'un seul pays ne put les nourrir. Ils se séparèrent alors ; ils allerent remplir ces vastes solitudes , qui peu à peu se transformerent en Villes. Toutes les terres ne portent pas les mesmes fruits , tous les climats n'inspirent pas les mesmes inclinations. Ces hommes transplantés en des pays differens , n'eurent ni les mesmes mœurs , ni les mesmes occupations ; ceux-ci s'adonnerent à l'agriculture , au commerce. Ceux-là aux armes , à l'étude. Les uns simples & fideles , les autres artificieux & perfides ; d'autres enfin courageux & superbes , avoient chacun leurs défauts & leurs vertus. L'uniformité de Loix ne convenoit point ; chaque Peuple en fit à son usage , soit pour regler ses occupations ordinaires , soit pour réprimer ses vices dominants. Le Droit des gens sous certaines peines , avoit défendu d'offenser personne ; mais la vengeance laissée à la discrétion de l'offensé , commettoit d'étranges desordres. L'amour propre sujet à grossir les objets qui le blessent , ne manquoit guere de condamner à de rigoureuses peines pour des injures légères ; & dans ses emportemens , il exerçoit de grandes violences , pour en réparer une médiocre. Il fallut donc defarmer ce Juge furieux. Cette nécessité fit d'un commun accord élire des Magistrats , pour mettre de sang froid une juste proportion entre la peine & l'offense. Les jugemens des Magistrats firent quelquefois des rebelles. La force secourut la justice , & soutint les hommes préposés pour l'exercer. Le Droit des gens avoit inventé l'achat , l'échange , la société , le dépôt ; la mauvaise foi y glissa bientôt des clauses ambiguës , & des expressions équivoques. Le Droit civil pour arrester le cours des mauvais incidens , pour mieux dévoiler l'intention des contractans , & pour mieux démesler les nœuds réciproques dont ils se lient , ajouta de

puis à tous ces contrats quantité de formalitez & de regles.

Il résulte clairement de cette histoire, que le Droit Civil, ou la Loi acheva dans chaque Monarchie, dans chaque République, ce que le Droit naturel, ou l'Equité n'avoit qu'ébauché par toute la Terre. Quiconque donc permet de s'éloigner des regles littéralement prescrites par le Droit Civil, nous rejette dans les déreglemens que ce Droit a réformez, & rompt des liens qu'on ne peut trop resserrer. La société se dissout au moment que l'on affoiblit l'autorité, qui la réunit sous les mesmes Loix, & qui la tient dans une juste dépendance.

Peut-estre que les raisons qui fonderent le Droit Civil ont cessé. Quoy ? les passions vieillissent, & n'ont plus besoin de ce frein autrefois si nécessaire pour les retenir ? L'amour propre s'endort-il dans nos cœurs ? L'ambition & l'avarice n'y ont-elles plus d'entrée ? Vivons-nous contents des biens faits de la fortune, ou du fruit de nos travaux ? Possédons-nous nos biens sans inquiétude, & regardons-nous ceux des autres sans envie ? Nos esperances se renferment-elles dans la sphere de nostre condition, & nos héritages bornent-ils nos desirs ? Quelle heureuse constellation a ramené l'innocence du premier âge ? Parlons sans ironie. Jamais la corruption ne fut plus universellement répandue dans le monde. Depuis quand donc la violence du mal détermine-t-elle à négliger le remède ? N'esperez pas que le Juge se mette en devoir d'y suppléer. Le Juge pris pour médiateur entre la Loi & l'Equité, se rend maître de la Loi. Vous la soumettez à son interprete ; vous tombez dans tous les malheurs d'une Jurisprudence purement arbitraire. Des particuliers revestus du caractère de la Magistrature commettront les desordres, que commettoient de simples particuliers, avant que la Loi y remédiait. Le Juge dégagé des obligations d'acquiescer au sens littéral de la Loi, se donne le pouvoir de la réformer. Plein de ses propres idées, il ne prononce plus que des fantaisies & des visions. Mille détours artificieux avec un respect apparent pour les paroles de la Loi, en éluderont le sens. C'est alors

*Fata li-
tina, Alia
judiciorum.* que l'on pourra dire encore plus justement, Les procès ont leurs destins, les jugemens ont leurs hazards. En un mot, les passions montées sur le Tribunal, vont détrosner la raison. Ostez-vous aux Loix la puissance suprême? Laissez-vous à chaque Magistrat la liberté d'examen & d'inspection sur les Loix établies? Cette liberté dégénere en licence effrenée, en confusion monstrueuse. Vous avez autant de Législateurs que de Juges. Quelquefois la Loi peut errer dans ses veuës, à force de les porter trop loin pour la cause commune. La Loi par une ardeur immodérée de contenir les méchans, peut quelquefois outrer la peine. Le mauvais usage de l'équité beaucoup plus dangereux encore, tiendrait toujours les portes ouvertes au relâchement, à l'erreur. Quelques particuliers, le plus souvent coupables, ont à se plaindre, disons à souffrir, de la Loi. Ne vaut-il pas mieux les sacrifier à sa rigueur, que de livrer le public en-proye aux variations, aux caprices de l'esprit humain?

L'Equité ne demeure pas sans réplique, & presente ses titres; titres aussi dignes d'amour, que de vénération. Ils nous découvrent sa véritable origine, & la font remonter jusqu'à l'enfance du monde. Cette première Reine, qu'ait eu l'Univers, le fit d'abord jouir d'un bonheur parfait. Il ne tient pas encore à elle, que le même bonheur ne se perpétuë de siècle en siècle. L'homme s'est corrompu, mais elle ne s'altère point. Nous changeons, mais elle ne varie pas plus que la raison. Une égalité, une douceur continuelle temperent ses ordres & ses jugemens. Elle ne commande que d'écouter la voix de la nature; elle ne condamne qu'à reconnoître le Tribunal de la conscience. Comment secouer le joug d'une si juste domination? Pourquoi s'affranchir d'un empire si doux? On résiste rarement aux charmes des Loix, que dicte le sens commun, & que l'on se fait naturellement à soi-même. Ces Loix estoient gravées dans tous les cœurs, avant même que l'on eut imaginé l'art de tracer sensiblement les pensées, & de les fixer sur l'écorce des arbres. Ces Loix pour se faire obéir, n'eurent longtemps besoin ni de promesses, ni de mena-

res, ni de récompenses, ni de supplices. Ces Loix enfin par le rapport essentiel & nécessaire entre les causes & les effets, se sentent de leur institution. Immuables, éternelles comme le premier Être, de qui elles tiennent le leur, elles dureront autant que le monde, elles ne changeront non plus que la volonté de leur Auteur. Peuvent-elles avoir un droit de prééminence plus glorieux sur le Droit Civil, qui est l'ouvrage des hommes, sur des Loix mortelles, & périssables comme eux ? L'homme qui les a faites, les révoque souvent ; quelquefois le temps, qui les autorise, vient à bout lui seul de les abolir. Elles ont éprouvé cette double révolution dans tous les siècles passés, elles l'éprouveront dans tous les siècles à venir.

Le Droit Civil lui-même nous dispense de la soumission servile que l'on exige pour lui, & refuse l'empire tyrannique qu'on veut lui donner. Il reconnoît sa juste subordination au Droit naturel, & sollicite incessamment le Juge de la maintenir. L'Équité, mère de toutes les Loix, peut prétendre d'elles & de leurs interprètes une déférence filiale. On ne veut pas mettre le Magistrat en possession d'étendre ou de restreindre cette déférence, & de tempérer à son gré la Loi par des adoucissements arbitraires. On demande seulement qu'il puisse l'accorder avec une Équité, non pas d'humeur & de caprice, mais avec cette Équité qui se montre dans un certain degré d'évidence. Le Juge qui se conduit par d'autres principes, & qui se pare d'un zèle spécieux pour le texte des Loix, mérite qu'on le soupçonne de jouer le même personnage, que l'hipocrite joue sous le masque de la Religion. L'un ne ménage pas mieux les intérêts de la Loi, que l'autre les intérêts du Ciel. Cette fausse justice, & la fausse piété se couvrent d'un voile également trompeur. Tout Magistrat qui s'asservit aux paroles des Loix, jusqu'au point d'oublier qu'il en est l'interprète, pèche contre l'intention sousentendue de tous les Législateurs. Car le Législateur le plus jaloux de son pouvoir, ne se picque point d'infaillibilité : il refond tantôt, tantôt il brise ses ouvrages, & dans chaque variation, dans chaque réforme, il se déclare

imparfait ou fautif. Le plus vaste génie ne peut tout prévoir dans les Loix qu'il prescrit, & renvoye nécessairement à la prudence du Juge le soin de les resserrer, ou de les étendre. L'attachement superstitieux à la lettre, les détruit quelquefois, & les renverse. C'est en ce sens que du propre aveu de la Loi, si vous la faites trop littéralement observer, vous lui faites souvent commettre les injustices les plus criantes; & que l'amertume des remèdes qu'elle ordonne, peut nuire davantage que la violence des maux qu'elle veut guérir. Les Loix ne frappent pas autant de fois qu'elles menacent. Elles ont l'air sévère pour imprimer plus de crainte & plus de respect; mais le Magistrat dans l'occasion doit tempérer la rigueur qu'elles affectent à regret; le Magistrat, dis-je, qui est l'esprit & l'ame de la justice, doit rectifier la Loi qui n'en est que le corps. Il n'appartient qu'à l'Equité infailible dans ses maximes, universelle dans ses veuës, de pourvoir à tout. Elle nous guide, elle nous mene tous, (je n'en excepte pas le Juge) par le mesme chemin, & par un chemin toujours uni. Nous ne nous égarons, & nous ne nous détournons point, tant que nous sommes fidèles à l'écouter, à la suivre. Elle nous instruit pleinement de nos devoirs envers les autres, envers nous-mêmes. Elle nous enseigne, & le mal que nous devons éviter, & le bien que nous devons faire. Imposons silence aux interprétations qui ne font que corrompre la pureté de ses préceptes; attachons-nous unanimement à les pratiquer, tels que nostre cœur les entend; l'on verra tout à coup tarir la source des procès & des formalitez, inventées vainement pour les terminer.

Il faut l'avouer, quand on voudra pousser la dispute jusqu'à la dernière précision, on trouvera des embarras & des inconvéniens de tous costez. L'on ne peut sur ce point fixer de regles qui n'admettent point d'exception. L'on s'en rapporte, c'est le plus seur, à la sagesse du Juge: on lui commet le soin de placer à propos les rigueurs ou les faveurs de la Loi. Elle a des maximes austères; elle en a de mitigées, qu'il doit quitter, ou reprendre selon
les

les occasions , & selon les besoins. La Loi naturelle , pour de bonnes raisons , éternise les droits du véritable Propriétaire ; elle ne consent jamais qu'on le dépouille , ni que les siècles entiers autorisent l'usurpation. Le Droit Civil pour de meilleures raisons encore , pour étouffer des dissensions , autrement immortelles , entre les citoyens , veut que l'homme qui néglige trop longtemps ses droits , n'y rentre jamais ; & que l'intérêt particulier se taise , quand l'utilité publique parle. Un Testateur mal informé du rituel testamentaire l'observe mal , & ne laisse plus de faire entendre clairement ses dernières volontés. L'Équité en demande l'exécution , au mépris des formalités omises ; mais le droit rigoureux ne pardonne point cette omission. Il punit irrémédiablement de nullité la plus légère ignorance , ou négligence des formules , instituées pour établir la certitude des intentions déclarées dans un Acte de cette nature , & pour avertir par autant d'endroits le Testateur , qu'il ne peut trop sérieusement penser aux suites d'une disposition , qui va faire la Loi à tous ses descendants. L'Équité pourtant a toujours son poids ; elle emporte quelquefois à son tour la balance. L'homme qui perd l'usage de sa raison meurt civilement ; & ne peut plus disposer , ni de sa personne , ni de ses biens. Les Loix alors sans distinction rejettent tout ce qui part d'une imagination déréglée. Au près d'elles , les visions d'un cerveau qui s'égaré dans le sommeil , auroient peut-être la préférence sur les pensées de l'insensé qui raisonne dans un bon intervalle. Cependant l'Équité fléchit le Juge ; les justes complaisances qu'elle mérite font écouter le fou , aussitôt qu'il parle en sage ; & si par bonne fortune il attrappe la ressemblance d'un Testateur sensé ; si par hasard , il rencontre dans son choix l'héritier légitime , elle a le crédit d'obtenir pour les volontés de ce furieux une aussi pleine préférence , que pour le testament de Caton même. Mon ami a un valet de confiance. Ce valet avec une fausse réputation de fidélité vole son maître , & me fait dépositaire du vol , dont il ne m'est pas permis d'avoir le moindre soupçon. Me voilà receleur innocent. Le maître survient avec de bons indices , & veut reprendre ce qu'on

lui a dérobé. Faut-il que je remette le dépôt entre les mains, ou du voleur domestique qui le redemande, ou du maître qui le réclame ? La Loi m'ordonne en vain de remplir les devoirs qu'elle impose indistinctement à tout dépositaire : l'Équité me le défend en cette occasion, & veut que pour me dessaisir, j'attende au moins un jugement décisif. La raison qui demande la restitution du dépôt, exige encore plus la restitution du vol. Divers droits incompatibles doivent prévaloir, ou céder l'un à l'autre, selon leurs divers degrez de justice. La justice de rendre le dépôt à la personne qui me l'a confié, l'emportera-t-elle sur la justice de rendre à chacun ce qui lui appartient ? Encore une fois, le Droit & Civil & Naturel, dont le caractère ou doux, ou rigoureux, se rapporte uniquement à nos avantages, concourent à vouloir que le Magistrat sache les accommoder aux conjonctures. Il doit selon l'intention commune de toutes les Loix, quelquefois les relâcher, quelquefois les roidir, tantost leur mettre le glaive en main, & tantost les defarmer.

SIXIÈME QUESTION.

Si pour avoir excédé mon pouvoir dans une commission, je perds tout recours contre la personne qui m'a commis.

VOICI un nouveau sujet de dispute entre Sabinus & Proculus, vieux rivaux de Jurisprudence. Ils s'accordent à reconnoître, que l'homme qui se charge d'une commission, ne doit pas sortir des bornes qu'elle lui prescrit; mais l'un contre l'avis de l'autre soutient que celui qui dépense au delà du pouvoir de sa commission, ne peut pas même prétendre le remboursement de ce qu'il a dépensé jusqu'à la concurrence de son pouvoir. Cette commission en langage de Digeste & de Code s'appelle *Mandat*; & la personne qui veut bien l'accepter, se nomme *Man-*

dataire ; mots que le bel usage n'a pas encore naturalisez , & qui n'ont tout au plus droit de bourgeoisie , que dans le pays de la chicane. Cependant ils me sont trop nécessaires pour les éviter par un long , & peutestre , par un mauvais circuit de paroles. Le Mandat doit sa naissance aux plus purs devoirs de l'amitié. Il ne dément point sa noble origine ; il demande que les offices qu'on rend , ne blessent pas les bonnes mœurs ; il impose la loi du gratis ; il exclut toute autre récompense que le plaisir d'obliger. Ce n'est pas tout ; les moindres soupçons de vénalité le font disparoître ; il rapporte ses veuës à l'avantage , tantost de l'auteur du Mandat , tantost du Mandataire , ou des deux ensemble , & quelquefois d'une personne neutre. Enfin les engagements de cette confiance réciproque cessent avec nostre vie , & ne se transmettent point à nostre héritier. Ils peuvent mesme à toute heure se rompre entre deux amis , ou par le dégoust de l'un , ou par le repentir de l'autre. Mais aussi longtems que l'engagement dure , Sabinus & ses Sectateurs prétendent que les intentions déclarées dans le Mandat sont des Loix inviolables pour le Mandataire , & des Loix qu'il doit observer religieusement à la lettre. Si la nécessité d'une pareille exactitude l'importune , & le gescne ; si cette espece de soumission servile le blesse , pourquoi , dans la pleine liberté de ne le point vouloir , l'a-t-il voulu ? Pourquoi l'a-t-il promis ? Il n'est point esclave des volontez d'un autre ; il ne l'est que de sa propre parole. Il porte un fardeau qu'il a dû peser , avant que de s'en charger ; fardeau qu'il a pu mesme rejeter , aussitost qu'il en a senti le poids. Parlons sans figure ; il n'a qu'à satisfaire aux obligations d'un contrat purement volontaire , & purement libre.

Tout Mandataire contracte en quelque sorte ; & promet que dans l'exécution il ne perdra jamais de veuë les termes du Mandat. Tout Mandataire donc qui s'en écarte , viole sa propre convention ; il péche , il prévarique ; d'autant plus inexcusable , que pour ne rien omettre de ses obligations , il n'a pas à vaincre les mouvemens intérieurs que nous avons contre les devoirs involontaires , & qu'il n'a

point d'intentions secrètes à démêler. Quand on ne fait qu'entrevoir ce qu'un autre pense ; quand l'interprétation y doit nécessairement suppléer ; les grandes facilités que nous avons à nous tromper dans ce genre de commentaire , demandent grace alors pour l'erreur de l'interprète. Mais ici l'on suppose des intentions mises dans tout leur jour , & développées dans toute leur étendue ; parfaitement énoncées , & parfaitement comprises. Le peu d'ouverture que nous avons pour sonder , pour pénétrer réciproquement nos cœurs ; la foiblesse commune de nos lumières ne justifie , n'excuse pas le Mandataire. Il n'a point à deviner , il n'a point à se commettre aux incertitudes des conjectures. Il voit , il lit à découvert , il sçait précisément ce qu'il peut , il sçait ce qu'il doit ; la route qu'il a promis de tenir est bien marquée. Des bornes fixées de concert avec lui montrent où il faut s'arrêter. S'il va au delà , il s'égaré par goût & par choix ; il quitte par pure inconstance la voye des Mandataires , pour prendre celle des hommes qui ne se laissent conduire que par leur fantaisie , ou du moins par leur propre volonté. Envain un pareil Mandataire se réduit à demander le remboursement de ce qu'il a dépensé jusqu'à la concurrence du pouvoir qu'il avoit reçu de moi ; envain pour me tenter davantage , ou pour me donner un tort apparent , il offre de perdre tout ce qu'il a payé au-delà de son pouvoir , dans l'achat fait en mon nom. Cette offre toute avantageuse qu'elle est , ne m'ôte pas le droit de la refuser. Je ne prétendois point avoir une maison de douze mille écus ; je ne la demandois que de dix mille. Le Mandataire ne peut donc exiger de moi , ni les douze mille écus , parce que je n'ai pas eu intention de les dépenser ; ni les dix mille , parce qu'il les a dépensés contre mon gré. La maison achetée plus que je ne voulois , peut fort bien ne me point convenir. Tout ce qui déplaist , ou n'accomode pas , est toujours excessivement cher. En un mot , remontons à la source de l'engagement réciproque. Le Mandat nous lie , le Mandataire & moi ; nous nous engageons , lui à s'acquitter de ma commission , moi à rembourser un prix fixe & certain pour ce qu'elle aura coûté.

Le Mandataire, aussitôt qu'il s'affranchit de l'engagement qu'il a pris avec moi, me dégage. La liberté qu'il se donne de satisfaire une autre volonté que la mienne, me rend ma parole. Je n'ai promis le remboursement que sous condition ; la condition n'arrive pas, marché nul. Je fais encore grâce au Mandataire, si je lui épargne les reproches que mérite un ami qui se fait exécuteur de nos volontés, sans vouloir, ou sans sçavoir s'y soumettre. La convention seroit trop inégale entre lui & moi, si dans le soin officieux qu'il veut avoir de mes intérêts, on le dispensoit de s'assujettir à mes desirs, pendant qu'on me condamneroit à tenir ce que je n'ai promis qu'à la charge de cet assujettissement. Je puis donc en bonne jurisprudence, refuser au transgresseur le remboursement, que je ne dois qu'à l'observateur fidèle. Si ce refus embarrasse le Mandataire, qu'il n'accuse de son embarras que lui seul ; il a volontairement transgressé la Loi, que lui-même s'estoit volontairement imposée.

Foibles raisons, si l'on en croit Proculus & ses partisans. Ils veulent bien convenir que le Mandataire contracte en quelque façon ; pourveu que l'on demeure aussi d'accord, qu'à vrai dire, son obligation ne s'écrit que dans les cœurs ; qu'il subit un joug qu'impose l'amitié ; qu'il se lie avec des nœuds que forme la tendresse. Appesantir ce joug, & changer ces nœuds en chaînes, c'est altérer, c'est anéantir le plus libre, le plus doux commerce de la vie ; & faire de l'amitié une servitude : C'est accréditer l'opinion pernicieuse de ces Philosophes, qui vouloient étouffer dans les sages tout sentiment d'humanité, par la crainte des soins, des inquiétudes, qui nous tiennent pour nos amis dans une agitation continuelle. L'ami que je choisis pour dépositaire, pour confident, pour exécuteur de mes volontés, semble naturellement avoir un plein pouvoir de les restreindre, ou de les étendre. La confiance que je prends en lui, paroît l'autoriser, l'avouer de tout, & lui mettre entre les mains, pour ainsi dire, des resnes qu'il peut allonger ou raccourcir comme il lui plaît. Les lâche-t-il plus que je ne voulois ? C'est ma faute de les lui avoir confiées ; c'est moi qui dois me répondre de mon choix, & recueillir seul le fruit, ou

porter toute la peine de mon bon, ou de mon mauvais discernement. Mais nous n'avons pas à faire grace à un Mandataire qui s'est oublié ; il s'agit de faire justice à un Mandataire qui s'exécute. Coupable tout au plus d'un emportement, ou d'une indiscretion de zele, il se condamne généreusement à perdre en ma faveur tout ce que je lui reproche d'avoir dépensé au-delà de mes intentions. Un procédé si honneste & si net, ne peut avoir que l'approbation générale, & dans le monde, & dans les Tribunaux. Nostre Mandataire, quand il auroit mesme contracté une obligation de droit rigoureux, mériteroit les adoucissements d'une interprétation favorable. Les Loix faites pour affermir la paix entre les hommes, leur tendroient des pièges souvent inévitables, si dans les contrats on s'attachoit plus à la lettre, qu'à l'esprit des contractans. Appliquons la maxime. L'homme qui donne pouvoir de lui acheter une maison, que veut-il ? Acquérir une maison, & ne l'acheter qu'un certain prix. Ces deux desseins ont leur accomplissement parfait, quand le Mandataire achete une maison ; & que pour tout remboursement il se contente du prix qu'on y destinoit. Qu'importe qu'elle couste davantage, si l'on n'en paye ni plus ni moins ? On ne voit pas ce qui blesse le bizarre, qui vient d'acquérir par Procureur. Il est bien délicat ; il refuse de gagner. On ne l'écouteroit pas, s'il vouloit, sous prétexte qu'une maison vaut plus qu'on ne l'estime, se dédire de l'acheter ; ou plustost pour la rareté du fait, on viendroit de routes parts entendre un homme, qui le premier s'aviserait de déclamer contre le trop bon marché. Il tombe ici dans un ridicule assez semblable. Dix mille écus lui donnent une maison de douze mille ; il n'en veut pas ; & plustost que d'en jouir paisiblement, il chicane celui qui prétend la lui faire acheter moins qu'elle ne vaut, & moins qu'elle ne couste. Justinien aussi se range ouvertement du parti de Proculus, & je ne m'en étonne pas. J'admire seulement que cette question ait pû jamais paroistre problématique. Il falloit qu'autrefois on raffinast bien plus qu'aujourd'hui sur la science des mauvais incidens. Je m'assure, que nos Provinces les plus fertiles en doctes plaideurs, n'en

fourniroient pas un seul, qui pût résister aux offres d'un Mandataire si benin & si pacifique. Tous aimeroient encore mieux la possession, & même la propriété d'une maison à ce prix, que les agrémens du plus long & du meilleur procès. La politique au besoin nous presteroit de grands exemples, pour établir la nécessité de cette Jurisprudence. Un Ambassadeur va négocier dans les Cours étrangères. Ses ordres portent qu'il tâchera de gagner des Ministres, qui se trouvent disgraciés à son arrivée; qu'il confiera son secret au favori, dont ensuite il reconnoît les liaisons publiques avec les ennemis de son maître. La négociation échoue infailliblement, si l'Ambassadeur ne tient une route toute opposée à celle que lui tracent ses instructions. Les suivra-t-il fidèlement, plutôt que d'aller par ses propres lumières au succès de son Ambassade? Constamment en cette occasion, un excès de fidélité le jetteroit dans une prévarication manifeste.

SEPTIÈME QUESTION.

Si la prescription en soi est odieuse.

Les paresseux au suprême degré vont souvent jusqu'à s'oublier eux-mêmes. Ils se refusent obstinément le plus petit soin, & le plus nécessaire. Cette léthargie les tient ensevelis dans un sommeil si long, si profond, que leurs biens, après avoir changé de maître, séjournent à loisir, & sans la plus légère interruption, en des mains étrangères. L'affection du propriétaire se réveille enfin; il court après un bien qui n'est plus en sa disposition; il veut absolument réparer sa perte, & reprendre ce qu'il n'a su garder.

On lui oppose la Prescription, * elle l'arreste. Il l'attaque; mais avec des raisons assez fortes pour l'ébranler, trop faibles pour la détruire. Les invectives & les injures marchent à la teste. L'on noircit d'abord par tous les endroits la Pres-

* Droit de propriété acquis par une possession de bonne foi, & non interrompue, pendant un certain temps, que limite la Loi.

cription, & le possesseur qui ose s'en prévaloir. On suscite de toutes parts contre eux l'indignation & la haine. Les possesseurs qui n'ont point d'autre titre que la Prescription, sont de faux propriétaires, qui supplantent les véritables par une possession de bonne foi. Ce sont d'honnêtes usurpateurs, dont la fraude perpétuë les vieilles injustices nées de l'erreur ; & qui pour ne pas déguerpir, sçavent au mépris des Loix naturelles, aux dépens des droits qu'elles déclarent imprescriptibles, abuser d'une tolérance établie par des règles purement politiques. Punir l'homme qui souffre cette injustice, & le condamner à ne s'en plaindre que vainement, parce qu'il l'a trop longtemps soufferte ; le punir, plustost que d'inquiéter celui qui l'a faite innocemment, mais qui refuse de la réparer depuis qu'il l'a reconnue, & qui veut même l'éterniser impunément, parce qu'on la lui a trop longtemps pardonnée ; incliner dans le doute pour le possesseur contre le propriétaire, c'est renverser les principes de l'Équité la plus universellement établie ; c'est résister aux mouvemens naturels, qui, dans les questions où la raison paroist neutre, nous portent à prendre toujours le parti du malheureux qui risque de perdre davantage. Ici l'un s'efforce de rentrer dans son bien, l'autre de se maintenir dans un bien qui ne lui appartient point. Si vous dites au propriétaire dépossédé pour jamais, que la Prescription fonde, qu'elle affermit la tranquillité, la seureté publique, il répondra : les Loix Pénales paroissent toutes revêtues de ce caractère. Toutes comme la Prescription servent le Public avec cette extrême rigueur contre le particulier. Les plus salutaires font même briller aux yeux du scelerat le fer teint du sang des victimes, qu'elles ont immolées au salut de l'Etat. Cependant personne ne révère assez de semblables Loix, pour leur épargner le nom d'odieuses ; personne ne fait gloire de les étendre. Chacun au contraire se picque comme à l'envi de les resserrer plus étroitement dans le sens littéral ; & si quelquefois on les en tire par une interprétation nouvelle, ce n'est que pour les affoiblir en faveur des misérables qu'elles menacent.

L'homme qui jouit du bien d'autrui contre le gré du propriétaire,

propriétaire, commet un vol, & un vol qui dure jusqu'à la restitution. La Loi non contente d'être en quelque sorte complice des usurpateurs que le temps cache dans une obscurité impénétrable, les protégera-t-elle encore, quand le temps ne les couvre que d'un voile transparent? Leur prodiguera-t-elle ses graces par choix, quand elle aura l'entière liberté de leur faire éprouver ses rigueurs? La passion d'envahir n'est que trop enracinée dans les hommes: l'infamie ni les peines ne peuvent l'en arracher; jusqu'où n'ira-t-elle pas, si l'on se fait une Loi d'appuyer des invasions, qui bien qu'innocentes dans leur commencement, ne laissent pas de prendre dans la suite le caractère naturel à toutes les autres? La Prescription autorise ces sortes d'invasions; c'est donc les favoriser, que de faire valoir l'autorité de la Prescription; c'est les multiplier, que de ne la pas restreindre.

Un tel portrait représente la Prescription bien hideuse. Elle ne manque pourtant pas de Panégyristes, qui la parent de titres fort pompeux. Elle est la sauvegarde commune, qui met réciproquement les familles hors d'insulte; la digue insurmontable, qui retient des torrens de procès; la plus forte chaîne de la société; la plus solide jointure, qui empêche les corps politiques de se desunir, & de se démembrer. On ajoute en d'autres termes, ce qui revient à peu près au même. La Prescription chaque jour remet aux fers la discorde & la chicane; la Prescription n'autorise quelques injustices; que pour en punir, pour en prévenir de plus grandes; & pour forcer les citoyens fainéants, à ne plus vivre dans une inutilité funeste par contrecoup à leur patrie. La Prescription après un certain nombre d'années, maintient les possesseurs, assure leur état, les délivre d'une incertitude fertile en dissensions immortelles, fixe des droits, dont la suspension continuelle ne pourroit compatir avec le repos des familles; enfin si la Prescription est un mal, c'est un mal nécessaire, qui se fait aimer par les biens qui le suivent. Quand la justice exclut & semble dépouiller les propriétaires légitimes, pour revestir les possesseurs nouveaux; quand elle condamne à un éternel silen.

ce ceux qui l'ont trop gardé ; ce n'est pas tant encore l'indolence des propriétaires qu'elle punit, que leur volonté qu'elle interprète. La Loi juge qu'un homme, qui pendant une si longue fuite d'années néglige d'exercer ses droits, les abandonne. Elle en dispose alors comme d'un bien vacant, & quand une fois elle leur donne un nouveau maître, elle doit au possesseur une garantie contre les perturbateurs de l'ordre qu'elle établit. Loin d'ici les noms d'usurpation & d'injustice. La Prescription, à l'examiner de près, offre des idées plus douces & plus agréables. On ne voit, on ne reconnoît en elle, que l'exécution d'une espèce de contrat passé entre la Loi & le possesseur. La Loi promet au possesseur, qu'après un certain temps de paisible jouissance, elle ne souffrira pas qu'on le trouble. Il ne feroit point à la Loi de ne pas tenir ses promesses, ou de les éluder par les détours qu'invente son ennemie la chicane. Que l'exactitude des Loix se démente sur un point de cette importance ; nulle possession, nulle propriété certaine. Les inquiétudes, les défiances renaissent de toutes parts. Les patrimoines se confondent ; le destin de chaque famille va flotter au gré de l'ambitieux ou de l'avare, qui pourront déterrer un vieux titre, ou replastrer une prétention surannée, que le temps doit avoir anéantie. Et pour tout dire, la terre est en proie aux plus impérieuses passions de l'homme. L'exécution de la Loi favorable au possesseur, détourne de si grands maux. Les Juges préposés pour la faire observer, y dérogeront-ils en faveur d'un particulier ? Prévariqueront-ils, séduits par une fausse compassion pour un propriétaire, qui s'avise trop tard de faire revivre des droits, que son indolence a laissé périr ? Ce propriétaire dépouillé a tort, de nous demander pour lui une vivacité de sentimens, qu'il n'a pas eue lui-même. Le possesseur établi par la bonne foi, & maintenu par la vigilance, nous sollicite encore plus puissamment, & mérite mieux même l'approbation des Magistrats. Qu'on réprime sévèrement les usurpateurs, qu'on les sacrifie à la haine publique ; mais que cette haine, éclairée par la raison, épargne la Prescription, & la respecte. Ce n'est pas la Pres-

cription, c'est la mauvaise foi qui fait les usurpateurs, & qui les enrichit indifféremment de ce que la négligence abandonne, ou de ce que la foiblesse ne peut défendre. Une possession injuste dans son origine, ne devient point légitime à force d'années; le temps, le silence, n'effacent jamais cette première tache. Le possesseur alors ne peut payer de Prescription; c'est une monnoye qui n'a point cours, à moins qu'elle ne soit marquée au coin de la bonne-foi. Ostez-lui cette empreinte vénérable, les Loix indignées la rejettent, & la déclarent ou fausse, ou contrefaite. Comment donc la Prescription pourroit-elle former un seul de ces monstres odieux, dont les desirs & les esperances devorent tout; elle qui sans miséricorde livre tous les possesseurs de mauvaise foi à la justice rigoureuse, & qui ne leur tient aucun compte ni des années, ni des siècles? Elle, qui dans les possesseurs qu'elle protège, démesle si religieusement la simplicité d'avec la fraude; & qui dans l'unique veüe du repos public, ne les maintient à la fin qu'après une possession, que la bonne foi commence, & que la bonne foi continuë sans ombre d'obstacle, jusqu'au moment prescrit pour exclurre à jamais le propriétaire légitime?

Qu'on ne s'étonne donc point que la plus saine jurisprudence place la Prescription entre les exceptions favorables; & présume tout contre un homme, qui malgré ses interests, n'a pas pris le soin de l'interrompre.

HUITIÈME QUESTION.

Si l'on devoit punir les ingrats.

JE touche ici une question fort délicate; & quoique je mette en jeu tel qui ne s'y croit point, ma proposition pourra toujours déconcerter bien des gens. Les Ingrats, peuple nombreux, s'imaginent déjà que je prétens les af-

subjettir sous de rigoureuses peines à toutes les obligations qu'impose la reconnaissance. Ils ne manqueront pas de dire que j'oublie le titre de mon ouvrage, & que je me jette dans la Morale. Peut-être qu'ils n'auront pas tort. Cependant, comme une jurisprudence, & des plus anciennes, s'accordoit avec la morale à mettre les débiteurs d'un bienfait au nombre des autres débiteurs, contre qui l'on implore au besoin le secours des Loix; il m'a paru qu'elle m'autoriseroit du moins à demander, s'il convient de la faire revivre.

Les offices mutuels sont si nécessaires pour affermir la paix entre les hommes, qu'il semble que les Loix ne puissent prendre un soin plus important, que d'éloigner tout ce qui nous dégoûte d'un commerce si salutaire. La cause la plus dangereuse de ce dégoût, c'est l'ingratitude. Tous les désagrémens dont elle menace, peuvent rettenir l'homme le plus enclin, le plus déterminé à faire du bien. La plupart de ceux qu'on oblige, ne savent qu'avilir le bienfait, qu'exténuer l'obligation; & dans l'impatience de secouer un joug, qui tout léger qu'il est, pèse encore trop à l'orgueil humain, ils se portent jusqu'à l'affranchir des devoirs les plus légitimes. L'oubli suit de près une grâce consommée. La peine d'y répondre, la tourne bientôt en injure. Disons-le, à la honte du cœur humain: obliger un homme, c'est presque un moyen infailible de rompre avec lui.

Supposons même que celui qui donne, se dément jusqu'à trop exiger; dira-t-on que celui qui reçoit, se puisse dispenser de rendre assez? Si l'un semble avoir prêté à usure, l'autre est-il quitte de ce qu'il avoit emprunté? L'un, parce qu'il agit en marchand, met-il l'autre en droit d'agir en pirate? Parce que celui-ci fier de ses droits, les exerce avec hauteur; celui-là honteux de ses devoirs, les négligera-t-il avec justice? Assurez aux hommes les douceurs de la reconnaissance, elles toucheront le plus avare, & le tenteront d'ouvrir ses trésors. N'exposez-vous l'ingrat qu'aux vains murmures de son bienfaiteur; vous tarifiez la source des bienfaits. Un cœur insensible aux mouvemens qu'ex-

cite naturellement le bienfait, ne peut avoir que de grandes dispositions à s'endurcir aux plaintes, que cette insensibilité lui attire.

Cependant les ingrats ne manquent point de prétextes spécieux, qui rejettent le tort sur les bienfaiteurs. Ceux-ci, la plupart tyrans cruels & superbes, disposent à la révolte les âmes les plus soumises aux devoirs de la reconnaissance. Telle donne, qui desoblige. Quelquefois nous prodiguons nos faveurs sans choix ; & l'on nous voit dans nos saillies d'humeur bienfaisante, saisir le premier objet qui s'offre. Quelquefois l'attente de nos grâces, épuise les desirs & la patience du misérable qu'elle désespère ; & souvent nous n'accordons enfin, qu'avec un visage négatif, où l'on lit encore les restes d'une longue intention de refuser. Aujourd'hui nostre précipitation place mal nos bienfaits ; nos lenteurs demain les feront trop acheter. Nostre arrogance les enfle tantost ; tantost nos reproches les appesantissent ; & pour tout dire, le bienfaiteur vend si cher le bienfait, que l'on auroit tort de lui en faire toucher une seconde fois le prix.

Ajoutez à cela que le bienfait porte avec lui la récompense du bienfaiteur. Rien n'approche tant de la Divinité, que la gloire de faire gratuitement du bien. Cette gloire, & la satisfaction que l'on trouve à répandre des grâces, la joie de sentir en secret certaine supériorité flatteuse, soit de mérite, soit de puissance, récompensent assez la libéralité. Les autres récompenses que l'on peut se proposer, la dégradent. Elle perd alors ce qu'elle avoit de plus noble ; elle paroît dégénérer en contrat usuraire, où l'on ne fait pas scrupule de reprendre plusieurs fois, ce que l'on ne donne qu'une :

Franchement à bien compter les injustices & les bizarreries de ceux qui font des grâces, & de ceux qui les reçoivent, ils ne s'en doivent guere. Le bienfaiteur au fond a toujours des droits qu'il ne peut perdre. Tout homme qui reçoit, s'engage visiblement à quelque restitution ; il ne doit point se croire malheureux, quand il peut en estre quitte pour des sentimens. Cependant peu de cœurs payent

en monnoye de bon aloi. Quand on ne va pas jusqu'à la falsifier, on l'altère. Comment arrêter le cours d'un mal qui se perpétue depuis tant de siècles, si la sagesse & l'autorité des Magistrats n'y remédient ? Les Législateurs d'Athènes ouvrieroient au bienfaiteur la voye d'agir contre l'ingrat. Cet usage, quoique de plus en plus nécessaire, vint, je ne sçai pourquoi, à s'abolir. On a peutestre voulu picquer d'honneur le cœur humain. On le laisse encore aujourd'hui sur sa bonne foi, dust-il toujours abuser de la confiance que l'on a prise en lui. Si nostre jurisprudence à l'exemple de la Grecque, écoutoit ou vengeoit les bienfaiteurs, & ne se contentoit point de punir en certains cas l'ingratitude énorme & manifeste ; quelle pratique pour les Juges ! Ils n'y pourroient suffire. Mais soit le nombre des coupables, soit la complicité des Juges mêmes ; on s'obstine d'un commun accord à souffrir que l'impunité de l'ingratitude fasse tout le mérite de la reconnaissance. N'entreprenons pas de réformer un abus, qui chaque jour se fait de nouveaux partisans. Laissons le monde tel qu'il est ; aussi-bien a-t-il prescrit contre les loix que nous tenterions vainement de rétablir.

NEUVIÈME QUESTION.

Sur qui du pere ou du fils, tombe la nécessité de la preuve, pour l'émancipation contestée entr'eux.

TO U S les siècles, toutes les nations, ont unanimement reconnu & révééré la puissance paternelle. Mais aucun peuple ne l'a guere portée plus loin que les premiers Romains. Chez eux la soumission d'un fils tenoit assez de la servitude. L'on peut même fort raisonnablement présumer, que les enfans s'appelloient *Liberi*, pour faire entendre qu'ils estoient libres, quoiqu'ils parussent esclaves de leurs peres. Ils le paroissoient à tel point, que

l'on distinguoit difficilement la sujettion filiale, d'avec la dépendance servile. Les enfans n'acquéroient que pour leur pere; & ne pouvoient ni contracter avec lui, ni l'appeller en jugement. Les autres droits du pere sentoient bien l'autorité despotique. Il pouvoit vendre ses enfans, ou les engager au moment de leur naissance, & mesme leur oster la vie, sans autre raison que le repentir de la leur avoir donnée. Peutestre croioit-on que cette puissance énorme demeureroit toujours oisive entre les mains des peres; & qu'ils paroistroient toujours terribles, sans estre jamais cruels. Peut-estre qu'il n'y avoit point à Rome de peine établie contre le pere meurtrier de son fils, par la mesme raison qu'il n'y en avoit point à Athenes contre le fils meurtrier de son pere. Il sembloit qu'on eut peur d'apprendre aux hommes, que l'un ou l'autre de ces forfaits püst se commettre. Cependant la puissance des peres & des maistres, malgré tant de rapports, ne laisse pas d'avoir ses différences: La mort du maistre n'affranchit pas les esclaves; la mort du pere affranchit tous les enfans. Les droits de maistre que la fortune peut donner, qu'on peut acheter, ou vendre, peuvent aussi se transmettre par testament à des héritiers, & se perpétuer par succession; les droits paternels au contraire, n'entrent point dans le commerce; ils périssent avec la personne qui les possède, & n'admettent point de successeur.

La puissance paternelle se perdoit encore parmi les Romains, quand pour quelque crime l'on exiloit soit le pere, soit le fils, dans ces Isles désertes & reculées, où le crime envoya les premieres colonies, & qui depuis ne se peuplèrent que trop aux dépens de l'innocence. Les Loix Romaines dégradèrent aussi le pere, qui selon leur langage devenoit esclave de la peine. On appelloit de ce nom ceux que l'on condamnoit à certains supplices, comme de travailler aux mines, ou d'estre exposez aux bestes dans l'Amphithéatre. Enfin le fils légitimement adopté, passoit de la domination du pere naturel, en celle du pere adoptif. Mais le chemin le plus frayé, pour sortir de la puissance des peres, c'estoit l'émancipation. Elle se faisoit autrefois en

deux façons ; ou par Lettres du Prince , ou selon les formes d'un ancien usage que voici. Le pere résolu d'émanciper son fils , assembloit cinq témoins , un porteur de balances à peser de l'argent , & un confident de son dessein. Là , devant les cinq témoins , le pere vendoit le fils à cet ami pour un certain prix , dont ils faisoient semblant de convenir. L'argent se payoit sur l'heure , & on le pesoit dans des balances , pour jeter au moins un peu de vrai-semblance dans cette fausse vente. L'acheteur aussitôt affranchissoit l'esclave , qu'il venoit d'acheter. Cet affranchi au mesme instant retomboit sous la puissance paternelle , & pour l'en tirer sans retour , il falloit le revendre , & l'affranchir encore deux fois avec les mesmes cérémonies. L'institution & la pratique de ces formalitez quoique puériles en apparences , renfermoient un sens fort moral. Le fils dans l'acte de son émancipation , jouoit tant de personages ; on le faisoit passer tant de fois , & repasser de la sujettion à l'indépendance , & de l'indépendance à la sujettion ; pour lui faire mieux sentir , que la nature l'assujettissoit à son pere , par tant d'endroits , par tant de titres , que deux ventes & deux affranchissemens n'avoient pu briser le joug d'une si juste domination. L'Empereur Justinien , réformateur de la jurisprudence , en bannit ce long & vain cérémonial , qu'un sçavant interprète appelle , *le joug des Loix Romaines dans leur enfance* ; & voulut que sans feinte les peres allassent droit au Magistrat déclarer , qu'ils émancipoient leur fils avec telles réserves qu'il leur plairoit. Ainsi cet Empereur , sans toucher à l'effet de l'émancipation , en applanit le chemin ; plus uni & plus débarrassé encore aujourd'hui , par les nouvelles facilitez que les dernieres Loix donnent au pere , de renoncer aux droits qu'il a sur ses enfans. L'acte qui porte le plus léger témoignage de cette abdication volontaire ; l'habitation du fils hors de la maison paternelle , & cette habitation autorisée seulement d'un silence de quelques années , émancipent le fils. Où mene donc tout ce préambule ? Au dénoüement de la question , que j'ai proposée.

Un fils quitte la maison de son pere ; & se fait un établissement séparé , qui semble l'avoir mis dans une pleine indépendance.

pendance. Il se présente une occasion, où le fils a grand intérêt, qu'on le prenne pour émancipé. S'il l'est, il n'a rien acquis que pour lui; s'il ne l'est pas, il n'a rien acquis que pour son pere. Nul acte d'émancipation; mais beaucoup d'indices, beaucoup de conjectures semblent y suppléer. Le Juge doute: quelle voye prendra-t-il pour s'éclaircir, & pour préparer la décision? Ecoutez le pere, sa puissance ne se perd que par une émancipation certaine. L'autorité paternelle suit jusqu'alors inséparablement le fils, en quelque lieu qu'il se transplante. Jusqu'alors les liens invisibles, dont elle le tient attaché, s'allongent & ne se laschent point. Il porte par tout avec son nom, avec les caracteres vivans de la nature, les titres ineffaçables de la paternité. Cependant la possession actuelle parle pour le fils; il a tous les dehors de l'émancipation; & s'il n'en a visiblement usurpé les droits, il doit jouir de tous les avantages réels qu'elle donne. Condamnera-t-on le pere à prouver, que son fils est encore sous sa puissance? Ordonnera-t-on au fils de prouver, qu'il n'y est plus?

Les Docteurs qui rejettent la nécessité de la preuve sur le pere, prennent leurs principales raisons, dans le parallele sensible du pere & du maistre; du fils, & de l'esclave. Parallele, que la Loi nous remet à tout propos devant les yeux. Ces Docteurs le font bien valoir; & si vous leur passez une fois la comparaison, l'on se sauve difficilement des conséquences. La jouissance paisible & publique de la liberté, dispense de la preuve l'homme, que l'on prétend remettre dans la condition servile. C'est à celui qui se dit le maistre, à faire voir que son esclave a brisé ses fers. La possession de la liberté, jusques-là fait le titre invincible de l'esclave, qui se dit affranchi. Les peres oseroient-ils bien demander une jurisprudence plus rigoureuse, & plus dure pour leurs enfans, que pour leurs esclaves? La simple présomption suffit à l'esclave, pour se maintenir dans l'indépendance; exigera-t-on que le fils fasse des preuves de liberté, quand toutes les apparences le déclarent libre? Il n'a pu le devenir, qu'avec l'agrément, & par la pure libéralité de son pere, l'on n'en disconvient pas; mais les notions naturelles & l'ex-

périence, ne nous défendent pas de supposer dans les peres une inclination bienfaisante pour leurs enfans. Que sert de chicaner sur la comparaison ? Que gagnera-t-on à l'affoiblir par les différences, qui distinguent l'esclave & le fils ? Ces différences ne vont qu'à décider nostre question contre le pere. Car enfin elles veulent, qu'on présume bien plustost l'émancipation d'un fils, que l'affranchissement d'un esclave. La servitude attache avec des chaînes forgées par la violence & par la crainte ; la puissance paternelle ne retient qu'avec des nœuds formez par l'amour, & par la reconnaissance. Des nœuds ne coustent pas tant à délier, que des chaînes à rompre.

C'est assez défendre la mauvaise cause, il est temps de soutenir la bonne. Le fils pour établir l'émancipation contestée, n'apporte ici que des conjectures & des indices, le pere ne risqueroit donc rien à convenir d'une égalité parfaite entre la dépendance filiale, & la dépendance servile. Quand on avoit à prononcer sur un affranchissement douteux, l'on ne recevoit point d'autres preuves, que les actes publics. A raisonner donc de l'affranchissement à l'émancipation selon l'égalité supposée, l'on ne peut admettre ni les signes équivoques, ni le témoignage trompeur des apparences dans le jugement d'une émancipation incertaine. Mais il s'en faut bien, que les traits communs à la sujettion des esclaves & des enfans, mettent entre le pere & le fils tous les rapports, qui sont entre le maître & l'esclave. La puissance du maître n'emprunte rien de la nature ; la puissance paternelle lui doit tout. L'une tire son origine de la force & du sort des armes ; l'autre de la tendresse & des bienfaits. L'esclave gémit sous le poids d'une domination souvent tyrannique ; le fils sous la conduite d'un légitime Souverain, ne fait que recueillir les fruits d'une obéissance ordinairement agréable, & toujours utile. Nous naissons avec une volonté soumise à ceux de qui nous tenons la vie & ses agrémens ; nous naissons avec une volonté rebelle à ceux qui ne nous laissent vivre, que pour nous faire plus longtemps desirer la mort.

On prévient déjà la suite de ce raisonnement. Comme nous les cœurs conspirent contre l'homme, qui se dit le maî-

tre d'un autre; comme tous les vœux se réunissent pour l'homme, qui veut s'affranchir: tout parle à haute voix pour le pere qui veut exercer son pouvoir; tout se déclare contre le fils, qui prétend s'y soustraire. Le premier moment de sa naissance l'assujettit à ce doux empire. Il est aussi naturel au Citoyen Romain d'estre soumis à son pere, qu'à l'homme de ne l'estre à personne. Loin donc de comparer le fils qui se dit émancipé, à l'esclave qui se dit libre; il faut précisément tirer contre le fils, qui veut se dérober à la puissance paternelle, les conséquences que l'on tire contre le maître qui veut rétablir sa domination. Tous deux attaquent l'ordre universellement établi par la nature. Elle preste également sa voix pour les condamner tous deux. Elle dit contre le maître, que tout homme est né libre; elle dit contre le fils, que tous les enfans naissent dépendans de leur pere. L'un & l'autre ne peuvent donc sortir de cet ordre naturel, qu'ils ne démontrent la cause de ce dérangement. Le fils doit prouver qu'il est émancipé; le maître, que l'homme qu'il poursuit, est esclave. Les Jurisconsultes favorables au pere, n'en demeurent pas là. Ils accusent leurs adversaires de violer le respect deu & rendu en tous temps, en tous lieux, à la paternité. C'est un assez grand affront au pere, qu'on admette contre lui les preuves de son fils. L'injure s'aggrave visiblement, si dans le doute l'on adjuge par préférence la possession aux enfans; & si le fait uniquement établi sur la parole du fils, est en droit de ne le céder qu'aux faits avérez par les preuves authentiques du pere.

DIXIÈME QUESTION.

*Pour qui, ou du vendeur, ou de l'acheteur, on doit
plustost expliquer la convention équivoque.*

AU commencement, je date de loïn, le monde trafiquoit, sans acheter & sans vendre. Il ignoroit parfaitement l'usage des contrats, qui nous paroissent d'un si grand secours, & qui sont les principaux ressorts de nostre commerce. Les premiers hommes sans inquiétude sur l'avenir, sçavoient attendre en paix le besoin, & y suppléer réciproquement par de simples échanges. Alors ce que chacun avoit de trop d'un costé, il le donnoit pour avoir ce qui lui manquoit de l'autre; & chaque espece de nécessité trouvoit ainsi une espece de superfluité, qui la soulageoit. Alors l'innocence constante des desirs, la netteté continuelle des intentions, se communiquoient naturellement aux paroles; la bonne foi seule regloit la valeur, & de la marchandise, & de l'équivalent: & pour tout dire, l'exécution fidelle du marché, en suivoit de près la conclusion. Mais parce qu'autrefois, comme aujourd'hui, le hazard ne s'ajustoit pas toujours à tous les desirs; parce qu'il arrivoit difficilement, qu'autant de fois que j'avois ce qui pouvoit vous accommoder, vous eussiez aussi précisément ce qui pouvoit me convenir: l'on s'avisa de choisir un métal, qui prist telle figure que demanderoient ou les besoins, ou les souhaits: un métal, dont l'estimation fixe & générale, remédiait continuellement aux embarras infinis de l'échange, & qui fust toujours prest à faire toute sorte d'équivalens. Ce métal dès sa naissance porta toujours empreint le caractère de l'autorité publique. Son utilité en fit bientôt une idole sous le nom de *Monnoye*. Le droit des gens l'employa d'abord à la construction d'un de ses principaux ouvrages; je veux dire l'achat & la vente, que l'on peut définir des moyens d'acquérir &

de transférer quelque propriété que ce soit, sous certaines conditions, & pour un certain prix. Il semble que depuis cette heureuse invention, qui ouvroit tant de portes aux commoditez de la vie; l'homme devoit les avoir en plus grande abondance, & les mieux goûter qu'auparavant. Cependant l'intérêt & la fraude pensèrent tout gâster. Paroles obscures, clauses équivoques, alloient décrier pour jamais la vente & l'achat; si le Droit Civil n'eut rétabli le crédit de ce nouveau genre de convention, par des formules propres à le garantir des artifices de la mauvaise foi. Ces formules devenues nécessaires pour quiconque vouloit acheter ou vendre, ne pouvoient estre ni du goût, ni à la portée de tout le monde. Il fallut donc instituer des hommes, qui fissent profession de les apprendre, & de les appliquer aux intentions de chaque vendeur, de chaque acheteur, qui auroit la fantaisie de contracter. Mais l'avarice plus ingénieuse que les Loix, ne laisse pas encore d'embrouiller ces sortes de contrats; & d'y mettre quelquefois des équivoques par la main mesme, chargée du soin de les ôster, ou de les prévenir.

Exposons le fait. Un Nôtaire, soit par mégarde, soit autrement, glisse dans un contrat de vente quelqu'une de ces clauses ambigües, que chacun explique à son avantage, & dont le sens louche ne favorise ordinairement que les Ministres de la justice ou de la chicane. L'un & l'autre des Contractans apporte des interprétations d'un si grand poids, qu'elles tiennent la balance dans l'équilibre. De quel costé le Magistrat la laissera-t-il plustost pancher?

L'homme qui veut vendre, se fait ordinairement un plan pour l'exécution de son dessein. Il arrange, il ajuste ce plan; il met à part certain nombre de paroles étudiées qu'il y fait entrer, après les avoir librement concertées; tantost avec ses desirs, tantost avec ses intérêts. De-là, résulte une résolution bien formée, de porter la vente aussi haut qu'il pourra, & d'abuser sans scrupule de l'imprudence & de la simplicité des acheteurs. Maître & possesseur de ce qu'il vend, certain de la juste valeur, il n'a seulement à se garder, que de tendre trop de pièges. Enfin il dicte les conditions de la

vente, il fixe le prix, & pour tout dire, il impose la Loi. C'est au Législateur à se donner les soins de la mettre dans son vrai jour. Celui-ci, lorsqu'il y manque, en doit d'autant plus souffrir seul, qu'ordinairement pour se faire obéir, il n'a qu'à se faire entendre. Qu'il s'explique donc nettement, & qu'il daigne au moins prendre la peine de bien déclarer ses volontés. Peuvent-elles avoir un meilleur interprète ? Il lui est plus facile de dire ce qu'il pense, qu'à d'autres de le deviner, ou même de le comprendre. La sincérité dépend encore plus de nous, que la pénétration. Dit-il qu'il n'a pas sçu mieux démêler ses intentions ? Il justifie l'acheteur, qui les a mal entendues. Avoue-t-il, qu'il n'a pas voulu parler plus clairement ? Il se condamne. Mais on voit bien, qu'il ne tenoit qu'à lui de dissiper les ténèbres, qu'il a volontairement épaissies. Illuminé tout à coup, il éclaircit ses idées, ses expressions ; il parle devant les Tribunaux une autre langue que dans les contrats. Il est donc juste que l'équivoque formée de la fraude, ou de l'inadvertance du vendeur, s'explique uniquement contre lui. Le moyen de disculper un homme, en qui l'amour de la vérité n'a pu débrouiller les pensées, que l'amour du gain développe ? Le Droit met les contrats de vente au nombre de ceux qu'il qualifie de bonne foi. La droiture, la simplicité, la candeur y doivent toujours regner. On n'en peut assez bannir ce langage énigmatique & captieux, inventé jadis pour amuser les hommes trop curieux de l'avenir. Cette folle curiosité demeure justement exposée aux équivoques de l'artifice & de l'imposture ; mais on ne peut assez préserver de ces équivoques les conventions sérieuses & légitimes. La parole selon sa destination naturelle, y doit encore plus qu'ailleurs tracer l'image fidelle de la pensée. Les restrictions, les réserves mentales, n'ont pas cours dans ce genre de commerce. Il s'évanoûit, au moment que la bonne foi ne continue pas la circulation nécessaire pour l'animer. La confusion des langues se renouvelleroit bientôt entre des marchands, qui se picqueroient de ne pas parler plus sincèrement que des gens de Cour, & qui ne feroient que des réponses d'Oracle. Les Contractans ne sçauroient affecter un langage trop

franc & trop intelligible. Chez eux la bouche & le cœur doivent estre continuellement dans une parfaite intelligence. Il sied encore plus mal au vendeur qu'à tout autre, d'é luder l'exécution d'une Loi, qu'il a lui-mesme prescrite. Quel seroit autrement le sort de l'acheteur, si le vendeur après la conclusion du marché pouvoit en étendre, restreindre, retracter les conditions, par une interprétation arbitraire & frauduleuse? Tout conspire-t-il ouvertement contre l'acheteur? Tout est-il permis pour le tromper? Non seulement on le force de recevoir dans un traité la clause qu'il n'y eust pas admise, quand il le conclut; on lui fait encore perdre l'occasion d'un autre marché plus avantageux, qu'il n'a rejeté que sur la foi d'un faux brillant, qui disparoist soudainement, & qu'on n'a fait entrevoir que pour l'éblouir, que pour le surprendre. Il faudroit le dédommager pour ce qu'il manque d'acquérir, plustost que de lui faire acheter encore plus cher, ce qu'il a malheureusement acquis.

Cependant il s'en faut bien, que le vendeur ne passe condamnation. Il a mesme quelque droit de se promettre les sentimens favorables, que la compassion inspire. C'est déjà un malheur que la nécessité de vendre. Elle porte ordinairement avec elle l'air d'indigence. L'homme réduit à s'exécuter lui-mesme, n'a pas toujours le temps de peser les conditions de la vente, ou l'esprit assez libre pour les bien rédiger. Il est fort excusable; si son attention épuisée sur ses besoins se relasche sur l'exacte application d'une clause, qu'il ne soupçonne point d'estre obscure, & qui n'a souvent que l'obscurité qu'il a plu à l'acheteur d'y répandre. L'acheteur par les facilitez, & par les ouvertures que lui donne sa situation, devient suspect d'avoir mis, ou laissé, tous les mots à double entente. L'acheteur sans autre embarras que de choisir ce qui l'accommode le mieux, peut à loisir éplucher les conditions d'un marché tout volontaire pour lui. Il vient d'ordinaire la bourse à la main; il a pour second le plus puissant de tous les métaux; & il se prévaut des charmes dangereux que l'échange des biens, dont la possession ne se fait sentir que légèrement & de loin à loin, a contre un autre bien dont nous jouissons pleinement à toute heure. Ainsi

quand l'acheteur, qui négocie avec tant d'avantages, qui peut tranquillement relire, méditer, approfondir les articles de son traité, croit les entendre clairement; le vendeur qui les propose, est dispensé de les croire équivoques.

Le vendeur, qui parle tout plein de son idée, la suppose dans les autres; & lui donne rarement toutes les paroles, dont elle auroit besoin, pour bien paroître telle qu'elle est. Malheur aux personnes intéressées à la découvrir; quand elles ne se précautionnent pas contre les ambiguïtez qui la cachent. Que si l'acheteur a trop présumé de sa pénétration; s'il n'a pas assez démeslé le sens de la clause, selon lui ambiguë, qu'il n'accuse que lui. La peine de sa présomption ou de sa négligence, tombera-t-elle sur le vendeur ?

Quiconque examine bien leur estat, ne balance guere sur la question. L'Equité dans le doute incline constamment pour celui qui fuit la perte, contre ceux qui poursuivent le gain. La plupart des acheteurs, n'ont que des intentions avares; & ils ne chicanent sur les clauses de la vente, que pour mieux s'enrichir des dépouilles d'un malheureux. Le vendeur au contraire, qui se regarde toujours comme un propriétaire qu'on va déposséder; le vendeur souvent frappé des horreurs d'une misère prochaine, lutte contre la mauvaise fortune qui le dépouille, & s'efforce de modérer ou d'adoucir sa perte. Les égards & les ménagemens ne semblent faits que pour les malheureux. La Loi doit par préférence ses grâces, à ceux que le destin persécute. Un Juge doit plustost compatir au malheureux, & le soulager, que favoriser le riche & l'enorgueillir. Il lui sied mieux de corriger les caprices du sort, que de les seconder. La justice naturelle se déclare donc hautement contre l'acheteur. Il bâtit sur les ruines du vendeur. Celui-ci paroît se borner au nécessaire, pendant que celui-là se joue avec son superflu. L'envie nous soulève contre l'un, la pitié nous sollicite pour l'autre.

Cette sollicitation l'emporte. Les Jurisconsultes donnent à la pitié tout ce qu'elle demande, sans trop intéresser la justice. Ils n'hésitent point sur le choix de retarder une élévation, ou de précipiter une chute. Ils se font donc une

Loi

Loi de relever l'homme qui panche vers sa ruine, plustost que d'appuyer celui qui monte de plus en plus au comble de l'opulence.

ONZIEME QUESTION.

Si la Torture est une bonne voye, pour découvrir la vérité.

BELLE question, direz-vous? Quel scrupule peut-on avoir sur un usage, autorisé par le consentement de la plupart des peuples? Ces sortes d'usages n'admettent pas la liberté du Problème; ils exigent, & ils méritent une soumission aveugle. Je conviens & du droit, & du fait. Mais je l'avoue aussi; par tout où il est permis de raisonner, je me paye plus volontiers de raison, que d'autorité. Les jeux d'esprit sont mesme par leurs privilèges en possession d'attaquer l'opinion commune. La fièvre autrement n'auroit point eu de Panégyristes; & un des premiers génies de l'antiquité, ne se feroit pas depuis près de deux mille ans admirer dans ses Paradoxes. Je n'en attends pas tant du mien à beaucoup près; je veux seulement vous faire voir, que je sçai un peu colorer toute sorte de doutes; & faire valoir les droits, que le Pyrrhonisme exerce, sur les vérités les plus receuës & les mieux établies.

Telles nous paroissent les idées avantageuses, que nous nous faisons de la Torture. L'on s'imagine, qu'elle seule dissipe les plus épais nuages dont s'enveloppe le crime, & conduit seurement le glaive de la justice jusqu'au coupable qu'il doit frapper. Cependant les plus légères réflexions nous détrompent; & nous font appercevoir, que la Torture, loin de guider le Ministre des Loix, combat d'abord le penchant des Loix mesmes. Leur penchant ne va point à punir; elles ne condamnent jamais qu'à regret. Le supplice est le dernier remède qu'elles employent pour guérir la playe,

qu'un scélérat a faite à la société, pour détourner les nouveaux coups dont il la menace, & pour contenir ceux à qui l'impunité du crime, pourroit inspirer l'audace de le commettre. Cet esprit de douceur consent à la punition le plus tard qu'il peut, & ne condamne enfin que les hommes convaincus par des preuves manifestes. C'est la preuve qui livre au supplice; ce n'est ni la Loi, ni le Juge. L'on va donc contre les premières veues de la Loi; on renverse l'ordre qu'elle établit dans les jugemens, qui vont à décider de la vie des hommes, lorsqu'on fait aller devant les preuves le supplice, qui ne doit jamais marcher qu'à leur suite. Le moyen que la Torture donnée sur de simples indices, ferme les playes faites à l'Etat? Elle en peut bien plustost faire de nouvelles. Elle frappe en aveugle; elle porte, elle enfonce le glaive au hazard: & pour tout dire, la vengeance publique, & l'ardeur de saisir l'objet vague qu'elle poursuit, font tenter une voye presque aussi terrible pour l'innocence, que pour le crime. Eh comment l'innocence alors ne trembleroit-elle pas? On n'entrevoit la vérité que de loin, on la cherche, on y va; & dans les détours obscurs par où l'on y peut arriver, l'on égorge des innocens, avec intention de reconnoître un coupable. Ne censurez pas la dureté de l'expression, elle n'est que trop juste. Le tourment que l'on fait souffrir est certain, & le crime de l'homme qui souffre ne l'est pas. Il faut, tant que l'on peut, douter: il faut attendre la conviction, & suspendre la peine. Ce n'est point au supplice à démasquer le crime: le supplice n'est fait que pour le punir.

Rarement aussi le scélérat qui se voit son propre juge, & qui pour s'absoudre, n'à qu'à nier tout haut ce qu'il s'avoüe en secret, se laisse-t-il forcer par les douleurs de la question, à devenir sincère aux dépens mesme de sa vie. Rarement la vérité triomphe par les tourmens. Ils attaquent plustost la complexion de l'accusé, que le mensonge. Tantost ils ne peuvent la vaincre, & tantost ils n'en triomphent que trop. L'accusé lorsqu'il résiste, taist toujours la vérité: il la trahit souvent, lorsqu'il succombe. Ce malheureux qui gémit sous le poids des maux dont la torture l'accable, songe bien moins à dire ce qu'il sçait, qu'à se délivrer de ce qu'il sent.

*Advertitur,
dit un an-
cien, qui ser-*

Est-il foible, & sans résolution ? Il se déclarera le plus criminel de tous les hommes, pour obtenir quelque trêve à ses tourmens. Pénétré du mal qu'il souffre, il n'a plus d'attention pour celui que son aveu lui prépare. La mort, qu'il ne découvre qu'en éloignement, lui paroît plus douce, que la douleur présente. Est-il fort & déterminé ? Rien ne l'ébranle. Il employera plustost ses dents à se défaire de sa langue, qu'il ne la laissera maîtresse de révéler son secret. La veuë de sa perte infaillible, dès qu'il relasche de sa fermeté, la redouble. Il se dit continuellement, qu'il peut racheter sa vie par quelques momens de patience. Les plus grands efforts coustent peu, & sont bien payez, lorsqu'ils délivrent de la mort prochaine, & de la mort infâme. Pourquoi donc autoriser un usage ordinairement inutile, & souvent cruel ? Encore si la Torture ostoit toute possibilité d'errer dans le jugement ; si elle dissipoit entièrement les ténèbres, où la plupart des mysteres d'iniquité s'enveloppent : mais elle éclaire si peu le Juge, qu'avec le nouveau jour qu'elle lui donne, il ne méconnoît que trop, & le criminel, & l'innocent. En un mot, les Peuples que nous traitons de barbares, (les Turcs) ont sur ce point plus d'humanité que nous. Car pour suppléer au défaut de la preuve complète, & de la conviction entière, ils ne se permettent pas l'usage d'une cruauté, autorisée de temps immémorial, & pratiquée encore aujourd'hui par les Nations les plus polies.

La Torture ne laisse pas d'avoir ses apologistes. Contraints d'avouer qu'elle fait beaucoup souffrir, ils ne consentent pourtant pas qu'on la mette au nombre des supplices ; & ne veulent reconnoître en elle aucun rapport, avec les peines établies pour expier le crime. Elle ne sert, disent-ils, qu'à lever les voiles dont il se couvre ; elle ne marche devant la conviction, que pour en préparer les voyes ; elle ne se joint aux preuves, que pour mieux démesler ce qu'elles ont d'apparent & de vrai, que pour les mener jusques à la certitude, ou du moins pour les en approcher autant qu'il est possible. La Torture, loin de précipiter les peines, surtout celles qu'on nomme capitales, les suspend ; & dans la moindre incertitude, elle leur fait toujours attendre la propre confes-

sion du coupable. S'il n'est déclaré tel, que pour n'avoir pas sceu résister à la douleur, il est à plaindre : mais c'est aux apparences qui l'ont travesti en criminel, c'est à la nature, c'est à l'éducation qui lui ont formé un corps délicat, un esprit foible, qu'il s'en doit prendre, & non à la dureté des Loix, non à l'aveuglement des Juges. La seureté commune veut, que sur la foi de certaines présomptions, & de certains indices, on poursuive mesme l'ombre du crime; & que l'on écoute ces dénonciateurs muets, ces témoins incorruptibles, qui parlent une langue, que la raison entend: Il n'est pas impossible, que ces indices & ces présomptions ne trompent. Cependant la Loi entierement occupée de l'intérêt général, y met toute son attention, au hazard de faire quelquefois un misérable. Pareille injustice vaut bien l'équité la plus exacte. Rien n'importe davantage au bien public, que de punir le crime. Comment le punir sans le connoître? Comment le connoître, si quand des demi-preuves réunies en grand nombre indiquent le criminel, la Loi ne permet pas au moins que l'on essaye de lui arracher l'aveu qu'il leur refuse? Mille & mille crimes découverts par cette unique voye, jouïroient encore d'une impunité féconde en crimes nouveaux; si la crainte de persécuter un innocent, avoit détourné les Juges de poursuivre le criminel. Un excès de pitié pour le particulier, rarement poursuivi, & plus rarement condamné sur de fausses apparences, seroit une cruauté pour le public. La peine d'écarter les demi-preuves qui mènent à la torture, arrête les scélérats. C'est les abandonner à eux-mêmes, que de lâcher la seule bride qui les retient. La Torture pour estre inhumaine, n'en est ni moins salutaire, ni moins proportionnée à la foiblesse de nos lumieres. La plupart des crimes échaperont à la justice, aussitost qu'elle cessera de se frayer cette route, pour les suivre comme à la trace jusqu'au fond des cœurs: route qui peut égärer, mais route nécessaire pour qui n'en a point de plus seure. Envain on veut exciter une compassion injuste; comme si la Torture chaque jour, forçoit des innocens à se calomnier eux-mêmes, & qu'elle les envoyast légèrement au supplice. L'on n'exerce cette premiere rigueur, que contre les hom-

mes accusez par des indices , à qui tout au plus il manque le nom de preuve. Ces hommes encore ont beau se déclarer criminels , leur propre confession , si de sang froid , si de sens rassis , ils la retractent , ne conclut rien : & la Loi qui ne veut qu'absoudre , leur rend leur aveu , dès qu'ils prétendent ne l'avoir donné qu'à la violence de la douleur.

Voilà les principales raisons, qui ont établi l'usage de la Torture , elles ne le justifient que trop. Malheur inséparable de la condition humaine : nul règlement , qui ne cause quelque desordre , aucune Loi , qui pour prévenir des injustices , ou pour y remédier , ne risque d'en commettre ; en un mot point de bien , qui n'ait à sa suite un mal. Ces sortes de maux s'appellent nécessaires ; ou par les biens qu'ils font , ou par les maux qu'ils épargnent. L'art institué pour nous guérir , péche quelquefois contre les premières Loix de son institution. S'avise-t-on d'interdire l'exercice de cet art , dont nous nous louerions encore davantage , s'il ne répandoit pas plus de sang innocent que la Torture ?

DOUZIE'ME QUESTION.

Si un Maître pouvoit adopter valablement son esclave.

MA proposition sent bien le pays latin , l'adoption & la servitude n'ont pas cours parmi nous. Mais la jurisprudence Romaine , cette jurisprudence mere de toutes les autres , plus vénérable encore par la sagesse , que par l'ancienneté de ses maximes , n'aura-t-elle pas un de nos Problèmes tout entier , indépendamment de nos Loix , & de nos Coustumes ? C'est un espece d'hommage & de tribut , qu'elle demande , je ne pourrois le refuser sans ingratitude.

Le Droit Romain distingue principalement les hommes par les noms de libres & d'esclaves. La liberté qui fait appeller libres ceux qui la possèdent , est cette puissance naturelle que chacun a d'agir comme il lui plaît , & de s'abandonner à tous ses desirs , si la justice ne le retient , ou si la

violence ne l'entraîne. La servitude est née du Droit des Gens, qui met un homme sous la puissance d'un homme, & qui en fait comme une machine, dont les ressorts ne vont plus que par une impulsion étrangère. Cette misérable condition estoit inconnue aux premiers hommes. La nature les faisoit tous libres, tous citoyens du monde, sans rang, sans supériorité, sans distinction. Leur naissance les mettoit, leur vie les tenoit dans l'égalité parfaite, où leur mort les remet encore. La discorde qui les arma l'un contre l'autre, amena la subordination, le foible se trouva contraint à subir la Loi du plus fort. Les guerres & les combats donnerent tant d'avantages au vainqueur sur les vaincus, que ceux qui survivoient sans lui échaper par la fuite, demeuroient en son pouvoir; d'abord comme captifs, enfin comme esclaves. L'on eust pu généreusement les renvoyer dans leur patrie, & les remettre en possession de la liberté, qu'ils avoient perdue. La politique n'y consentoit pas. C'estoit redonner de nouvelles forces aux ennemis; se dérober un des fruits de la victoire, & renoncer en partie au bienfait de la fortune. L'on pouvoit encore les faire mourir; mais lorsqu'après la première fureur du carnage, les sentimens d'humanité commençoient à renaître, lorsque dans les doux chants d'allégresse & de victoire, la raison se faisoit entendre; l'on avoit horreur de se porter jusqu'à cet excès barbare. Ainsi les vainqueurs qui n'avoient l'ame, ni assez féroce pour tuer leurs prisonniers, ni assez noble pour les rendre, leur imposèrent le joug de la servitude, que l'on peut compter entre les genres de mort; puisque les hommes qui la souffrent, cessent de vivre pour eux; & ne respirent que pour un autre.

C'est là l'origine de la servitude. Il y eut depuis de plus d'une sorte d'esclayss. Les uns naissoient tels par l'infortune de leur mère; les autres indépendamment du sort des armes, le devenoient ou par avarice, ou par misère. Un citoyen Romain âgé de vingt ans, avoit la liberté de se vendre; soit qu'on crut que sa faute le puniroit suffisamment, soit qu'on jugeast que le mercenaire, qui préféroit un sordide intérêt à la possession d'un bien inestimable, en fust indigne. La nécessité quelquefois exigeoit ce que conseilloit

l'avarice. Les Loix Romaines inexorables pour ces prodigues, qui volent sous le masque de l'emprunt, mettoient au créancier désespéré le glaive de la justice en main, pour le plonger dans le sang du débiteur, & pour se dédommager au moins, s'il vouloit, par la plus terrible de toutes les vengeances. Le débiteur insolvable pouvoit alors racheter sa vie, aux dépens de sa liberté.

Il auroit esté trop inhumain, que l'homme tombé dans un malheur tel que l'esclavage, n'eust point de voye pour en sortir; & qu'on lui ostast jusqu'à l'espérance, l'unique bien des misérables. On fit, on fraya des chemins à l'affranchissement. Le maistre affranchissoit son esclave, tantost dans le temple à la face des Dieux & des hommes; tantost avec moins de cérémonie par une simple déclaration en présence de ses amis, ou par quelque disposition testamentaire. La plus solennelle de ces formes d'affranchissement, se faisoit avec une baguette*, de la façon que je vais dire. Le maistre conduisoit son esclave devant le Préteur, & déclaroit qu'il avoit intention de faire un homme libre. Là, par ordre du Préteur, le Sergent qui marchoit toujours devant lui, frappoit de sa baguette l'esclave; & comme si l'on eut pu rétablir son honneur par une espece d'ignominie publique, l'esclave frappé de la sorte reprenoit aussitost la liberté naturelle, que le Droit des Gens, ou le Droit Civil lui avoit ostée. Cette facilité d'affranchir les esclaves, porta quelques bons maistres à vouloir les adopter. Leur tendresse outrée ne fut pas heureuse. Les Sages la desapprouverent, & pour tout dire, Caton la condamna. Cependant de puissantes raisons semblent ici balancer l'avis de Caton. La Loi toujours bien intentionnée pour les malheureux, se preste volontiers à tous les sentimens humains, qui corrigent la malignité du sort. La Loi ne cesse de flater les inclinations libérales du maistre. Il semble qu'elle lui sçache gré des bienfaits, qu'il répand sur son esclave. Le maistre qui veut affranchir son esclave, veut légitimement s'affranchir lui-même des formalitez les plus légitimes. Les obstacles s'écartent, les chemins s'applanissent pour la volonté de l'un, & pour le bonheur de l'autre. Nulle distinction ni de temps, ni de

* Appellée
en latin, vindicta.

lieu. Les jours de feste ne retardoient point la cérémonie de l'affranchissement. Le Préteur, le Proconsul pouvoient la faire au milieu des ruës, sur le chemin des bains ou du théâtre, elle ne demandoit point de tribunal. Que dis-je ? La Loi *Ælia Sentia*, cette dure Loi, qui pour mieux enchaîner les esclaves, lioit en quelque façon les mains au maistre, lui confirme le plein pouvoir de les instituer quelquefois ses héritiers ; c'est-à-dire, de les revestir du caractère le plus particulier, & de leur transmettre le droit le plus naturel des véritables enfans. Comment donc cet esprit bienfaisant pour les esclaves, pourroit-il se démentir & varier au point de les emprisonner dans leur bassesse, & de leur interdire pour jamais la qualité de fils adoptif ?

L'adoption est une fiction établie pour suppléer à la stérilité, tantost du mariage, tantost du célibat, ou pour consoler les hommes, en qui le tendre souvenir d'avoir esté peres, perpétue la vive douleur de ne l'estre plus. Tous les hommes naturellement desirant de s'éterniser dans leur race. Tous, malgré l'ardeur commune qu'ils ont pour cette espece d'immortalité, ne s'accrochent pas au mariage. Le pouvoir ou la volonté manque. Quelques-uns mesme des plus déterminés à contracter cet engagement, que nul dégoût, que nul repentir ne peut rompre, ou n'ont point d'enfans, ou leur survivent ; trop affligés, & quelquefois trop vieux, pour en réparer la perte. Les Loix touchées de ces considérations, & non moins prestes à favoriser les desirs justes & innocens, qu'à réprimer les injustes & les criminels, instituèrent l'adoption. C'est par l'adoption que nous devenons peres, sans jamais avoir esté maris. L'adoption donne des enfans aux maris les moins heureux, aux peres les plus décrépits. En un mot, c'est par elle qu'à couvert des embarras, des peines, & de certaines incertitudes souvent inévitables, nous jouissons du mariage des autres, & que nous sçavons nous en approprier les fruits. Le plus grand avantage, le principal avantage de ces générations, qui se forment par le cœur & par le jugement, c'est l'entiere liberté du choix, qui contente nostre goût & nos fantaisies. Cette liberté demande pour les maistres réduits aux douceurs de
la

la paternité empruntée, qu'ils puissent adopter leur esclave ; & tirer de lui la consolation, qu'ils s'imaginent ne pouvoir jamais leur venir d'un autre. Quand le nom, quand les droits de fils rassemblez en la personne de l'esclave, blesseroient par quelque endroit la jurisprudence délicate ; les exemples nous apprennent à ne la point trop ménager en pareilles occasions. Elle défend aux femmes d'adopter ; mais elle le défend par des raisons, qui paroissent invincibles. Les femmes nées, dit-on, pour obéir, n'ont jamais en leur puissance les enfans mesmes de leurs douleurs & de leurs larmes. Comment accorder cet usage avec l'adoption, qui mettroit en la puissance des femmes le fils adoptif, qu'il leur auroit plû de choisir ? L'adoption qui tasche d'imiter la nature, auroit des droits, que la nature elle-mesme n'a point. Les privilèges de la fausse mere feroient trop de honte à la véritable. Cependant on ne résista pas toujours à la pitié, qu'excitent des pleurs sinceres, & des regrets continuels. On sceut compatir à l'affliction des meres, qui demanderent que l'adoption retraçast à leurs yeux une image de leurs enfans ; & qui voulurent, à la faveur de cet artifice, embrasser au moins l'ombre & le phantôme de ce qu'elles avoient perdu pour jamais. La foiblesse de leur sexe, qui leur ostoit le pouvoir d'adopter, redoubla la compassion pour un malheur, qu'il ne leur estoit permis d'adoucir que par la patience. La raison qui leur avoit interdit la ressource de l'adoption, la leur rendoit plus nécessaire. Pour qui garderoit-on l'appui & la consolation, si on les refusoit aux foibles ? C'est par ces motifs, que les Empereurs justement sensibles à la désolation d'une femme, qui survivoit à tous ses enfans, lui permirent quelquefois d'en adopter à la place de ceux, qu'un destin cruel leur avoit ravis. C'est ainsi que dans tous les temps les Souverains se réservèrent le pouvoir de secourir les meres éplorées ; & d'amuser ou d'assoupir une douleur, qu'à peine le temps mesme peut dissiper. Il semble, que le maistre, qui dans un malheur tout semblable, se figure qu'il retrouvera son fils en la personne de son esclave, n'a pas seulement les raisons de pitié, qui sollicitent pour la mere affligée ; il a des facilitez qu'elle n'eut, & qu'elle n'aura jamais. Le fils de fa-

mille est si proche de l'esclave, le droit met si peu de distance entre eux, que le trajet paroît fort court & fort aisé.

Caton ne manquoit pas de raisons pour l'opinion contraire. Le premier principe qu'il pose, c'est que l'adoption ne peut avoir lieu qu'entre des personnes libres. L'adoption, cette image, cette copie de la nature, se regle invariablement sur son original, & sur son modèle. C'est ainsi, que pour éviter le spectacle monstrueux d'un fils plus vieux que son pere, un homme n'en peut pas adopter un autre plus âgé que lui : c'est ainsi, que l'adoption refuse de travestir en peres les hommes, à qui la nature ne permet pas d'être maris. Le moyen donc qu'au mépris des notions les plus naturelles, on aille jusqu'à feindre, qu'un maître se transforme tout à coup en pere ; & que dans le cœur d'un esclave, la tendresse filiale succède soudainement à la crainte servile. La dépendance du fils, & la dépendance de l'esclave, ont, il est vrai, beaucoup de rapport ; mais sur le reste, l'esclave & le fils ont des différences essentielles, dont la moindre exclut tout parallèle. Le privilège des femmes, à qui l'on permet l'usage de l'adoption, ne favorise pas davantage le maître, qui veut adopter son esclave. Outre que les exemples de faveur ne tirent point à conséquence ; la mere désolée ne conclut point pour le maître affligé. L'on ouvre à la mere une voye de consolation, qu'elle n'avoit pas ; on ferme au maître une seule, de mille routes ouvertes au soulagement de sa douleur. Il semble même, que les Législateurs prennent le soin officieux de corriger son goût, & de rectifier son choix. L'Empire Romain dans toute son étendue, n'a-t-il rien de plus propre, rien de meilleur pour le consoler, qu'un esclave ?

La Loi *Ælia Sentia* permettoit véritablement d'instituer héritier un esclave ; non pour élever les esclaves au rang des enfans de famille, mais pour garantir d'infamie les maîtres, qui mouroient insolubles ; & pour leur assurer un successeur nécessaire, sur qui tombast la honte d'une vente de biens forcée, & insuffisante. Toutes les Loix aiment à briser des fers, & ne se lassent pas de compatir aux misérables. Cette comparaison prudente sçait pourtant s'abstenir de

renverser l'ordre naturel , & de former des monstres. Le caractère de b nignit  qu'elles portent par tout , ne se rel che point trop en cette occasion. Si l'esclave , disent-elles , ne s cauroit jouir de la grace entiere , faisons au moins qu'il en recueille quelque fruit. Nous ne pouvons lui accorder tout ce qu'on lui donne , accordons-lui tout ce qu'on a pu lui donner. Nous ne le reconnoissons point pour adopt  , h tons-nous de le d clarer affranchi. Nous ne lui permettons pas d'entrer comme fils en la puissance de son maistre , ne l'y laissons plus au moins demeurer comme esclave. L'esclave trait  de la sorte , n'estoit pas tant   plaindre. Il acqu eroit le droit de bourgeoisie Romaine ; c'est- -dire , qu'il partageoit un honneur , o  pour compagnons , il avoit des Rois & des hommes , qui commandoient aux Rois m mes.

TREIZIEME QUESTION.

Si le serment reconnu faux , ouvre une voye l gitime   la r vocation du jugement.

LEs cr anciers d pourvus de titre pour la preuve du prest , ont eu en tout temps recours   l'aveu du d biteur. Ils l'ont traduit devant le tribunal de sa conscience , ils l'ont interpell  de la part des Dieux ; ils ont mis leur derniere ressource dans son serment. Triste & foible ressource , mais unique ; r solution dangereuse , mais n cessaire dans le desespoir. Le serment est un de ces rem des , dont la violence tue plus souvent , qu'elle ne gu rit. Le d biteur qui peut r sister aux secrets mouvemens de la justice naturelle ; le d biteur   l' preuve de la conviction int rieure , & des remords qui la suivent , se porte sans effort   payer d'un mensonge solennel ; & s'acquitte volontiers aux d pens d'une v rit  , qui n'a plus d'autre t moin , ni d'autre Juge , que lui-m me. Le temps , qui tost ou tard use les voiles du crime , r vle enfin ce myst re d'iniquit . Doit-on alors r voquer

le jugement assis sur un parjure ? Nouveau sujet de dispute entre nos Docteurs.

Les uns si Jurisconsultes, qu'ils semblent n'avoir d'autre religion, ni d'autre divinité que leurs formules, prétendent que rien ne peut ni rompre, ni lascher les nœuds qu'elles ont faits. Se commettre par choix au serment d'un homme qui nous doit, c'est faire en quelque sorte descendre les Juges de leur tribunal, pour y faire monter nostre débiteur; c'est par avance reconnoître pour véritable & pour juste, tout ce qu'il lui plaira de prononcer; c'est contracter publiquement l'obligation de s'en faire une Loi inviolable. Mais ce contrat & cette obligation nez de la mauvaise foi & du parjure sous les yeux de la justice abusée, subsisteront-ils à la face de la justice détrompée ? Pourquoi non ? S'il est dur de gémir sous le poids d'une Loi, après que le temps en a manifesté l'injustice; que l'imprudent qu'elle accable s'impute à lui seul d'avoir si mal choisi son Législateur. Les Magistrats auroient à souffrir de cette imprudence, qu'ils n'ont point commise, & de ce choix qu'ils n'ont point fait; si pour réparer l'un & l'autre on les condamnoit à une rétractation, qui de quelque prétexte qu'on la couvre, ne peut qu'affoiblir l'opinion qu'on doit avoir d'eux. L'intérêt public veut, qu'on les prenne pour infailibles; & que tous leurs jugemens paroissent revestus du caractère d'une immuable vérité. Le besoin continuel que l'on a de s'y soumettre aveuglément, exige que l'on oublie combien ils sont sujets à se tromper dans l'exercice de leur ministère. Or c'est en faire souvenir, que de les contraindre à se rétracter. La rétractation que l'on poursuit ici, direz-vous, n'expose pas le Juge à la honte de varier. Il n'a point jugé, il n'a fait que le personnage de simple spectateur; il n'a fait que recevoir une déclaration accompagnée d'un serment, & prester à cette déclaration les formalitez usitées pour en former une décision. N'importe: révoquer ces sortes de décisions, c'est toujours par le décri des ouvrages de la Magistrature avilir le Magistrat; c'est au moins ressusciter des procès. La crainte de les éterniser, le desir d'éteindre cette espece de guerre civile & domestique qui désole les familles, autorise des actes

particuliers, des conventions privées, qui sans la médiation du Juge, se font exactement observer sous le nom de simples transactions. N'en est-ce pas une, & des plus authentiques, que de remettre en présence du Magistrat la décision de la cause au serment du débiteur ? Déferer au débiteur le serment, c'est l'établir Juge en sa propre cause ; c'est précisément convenir de renoncer à la dette, s'il jure qu'il ne doit rien. Tout homme donc, qui n'acquiesce pas au serment déferé, défavotte sa propre convention ; il secoue le joug, il enfraint la Loi, qu'il s'imposa lui-même.

Ces raisonnemens spécieux, qui protègent la mauvaise foi, & qui invitent au parjure, n'ébranlent pas les partisans de la vérité. Et quoy, disent-ils, les débiteurs mêmes convaincus d'avoir faussement attesté le Ciel, s'acquittent à la faveur du parjure ; & ce crime de leze-majesté divine les absout pour jamais ? On s'enrichit impunément par des sacrilèges ; on jouit en paix de la colere des Dieux, de l'erreur des hommes, & de leur obstination à ne la point réparer, lorsqu'ils l'ont reconnuë. Convenons à nostre honte, convenons, si l'on veut, que le créancier qui dans une longue difette de preuves, se lassé de les chercher, ou de les attendre, qui sur la foi des horreurs que le parjure doit inspirer, se commet lui & ses droits au serment du débiteur, oublie jusqu'où peut aller la corruption du cœur humain, & pêche par-là contre la prudence. Mais cette faute met-elle le débiteur en droit de se parjurer utilement ? On punit donc avec plus de rigueur les imprudens, que les impies. On pardonne donc moins aux impatiens, qui pour découvrir la vérité, tentent des voyes mal seures, qu'aux perfides qui prennent les plus criminelles, pour profiter du mensonge. Les Juges prétendroient-ils renvoyer aux Dieux le soin de venger l'outrage que leur fait le parjure ? Raffinement d'impiété, plus exécration, que le parjure même ! Mais revenons du Droit divin au Droit humain. Les Papiniens, les Ulpiciens, & les autres Heros du Digeste, répètent à tous propos, qu'on ne peut assez décréditer la fraude, & faire évanouïr tous les avantages qu'elle donne, ou qu'elle promet. Ne dé-

rogera-t-on à ces sages maximes, que pour couronner à la fois & la fraude, & le parjure? Qu'on ne fasse pas servir de prétexte l'honneur des Juges, intéressés à paroître infailibles, immuables. Les Juges ici n'ont esté que l'organe de la partie; ils ont prononcé un jugement, qu'ils n'ont point rendu; ils n'y ont mis, à vrai dire, qu'un certain nombre de paroles, consacrées à certaines formalitez par l'usage des Tribunaux. Le Juge donc révoque ces sortes de jugemens, sans intéresser en rien la gloire de son ministère. Il peut hardiment reconnoître qu'il ne sçait pas lire dans les cœurs, ni déchiffrer les pensées contraires aux paroles. Il peut sans honte avouer, qu'il n'a point de lumieres infusées sur un fait si dénué de preuves, que le créancier qui le doit prouver, s'en rapporte à la conscience du débiteur; & que la partie la plus intéressée à l'éclaircissement de cette vérité obscure, l'abandonne entièrement à la discrétion du mensonge. Enfin quand la révocation que l'on demande, pourroit par contrecoup déranger les hautes idées qu'il nous importe d'avoir du Juge; il se deshonne encore moins à se rétracter, qu'à maintenir obstinément l'ouvrage visible de l'erreur & de l'imposture. Le maintiendra-t-on cet ouvrage, par la seule crainte de faire revivre des procès, ou pour mieux dire, de justes prétentions? Les faux sermens ont des conséquences bien plus dangereuses, que les procès renaissans. Le public n'a pas tant à se garder des plus redoutables chicaneurs, que de ces audacieux, qui ne font pas scrupule d'appliquer à leurs rapines le sceau de la Religion. La mauvaise foi si rigoureusement poursuivie par tout ailleurs, n'aura-t-elle d'asile seul que sous la sauvegarde du parjure? Un mépris déclaré pour les Dieux, imprime-t-il du respect aux Loix mesmes? Mais, tout sentiment de Religion à part, le bien de la société veut-il, que nous adoptions pour une regle de jurisprudence la

* *Philippe de Macedoi.* *amuser les enfans avec des jouëts, & les hommes avec des sermens?*

Des raisons, qui concilient si bien les intérêts du Ciel

& de la Terre, nous ont sur ce point détachés de l'ancienne jurisprudence ; & nous ont fait sentir l'importance de la réformer. Les Payens se faisoient une Religion politique, de ne point toucher à ce qu'ils avoient une fois établi sur des sermens, mesme reconnus faux après le jugement. Nous, par des regles aussi avantageuses au gouvernement, & plus favorables aux mœurs, ne croions jamais renverser trop tost, ce qui n'a pour fondement qu'un parjure avéré, Je me trompe fort, si la politique & la morale, rarement sujettes à s'accorder, ne conviennent sur la question présente. L'une & l'autre, quoiqu'avec des veüs différentes, poursuivent le téméraire, le scélérat, qui se jouë si librement de la justice humaine & divine, qu'il ose tout ensemble prendre les Juges pour témoins, & les Dieux pour garans de son crime.

QUATORZIÈME QUESTION.

Quel secours le fils ou le pere injustement desheritez pouvoient attendre du Préteur.

NE semble-t-il pas, que le corps de l'homme, & le testament Romain, ont un rapport essentiel dans leur constitution ? Celui-la s'affoiblit, ou se dissout, par le relâchement d'un seul de ces ressorts infinis, qui doivent s'accorder à le soutenir ; celui-ci perd sa force ou son estre, par l'omission d'une seule de ces cérémonies sans nombre, qui doivent concourir à le former, & par un seul de tant d'événemens toujours prests à l'anéantir. Si depuis le testament, le Testateur avoit esté adopté ; ou si lui-mesme avoit adopté quelqu'un ; si la justice des Loix, ou la violence des ennemis avoit retranché de la société l'auteur ou l'objet du testament ; un fils survenu entre le testament, & la mort du Testateur ; une volonté aussi légitime, & postérieure à l'autre ; si l'héritier n'accepte pas la

succession ; s'il a esté institué sous une condition qui n'arrive pas ; s'il refuse de s'y soumettre ; la moindre de ces aventures , & beaucoup d'autres dont je vous épargne le dénombrement , renverfoient le testament le plus solemnel.

Un testament Romain après avoir évité tant d'écueils ; couroit encore de grands périls. Quand la vérité ne donnoit point d'armes pour l'attaquer , la fiction en prestoit pour le détruire. L'on sçavoit feindre ingénieusement qu'un homme , je dis un homme mort en réputation de sagesse , extravaguoit dans le temps qu'il choisissoit un héritier ; & sur la foi de ce systême , le Préteur en ordonnoit comme il jugeoit à propos. Un fou , disoit-on , a de bons intervalles ; pourquoi le Sage n'en auroit-il point de mauvais ? Développons un peu ce mystere.

A remonter au premier âge de Rome ; la jurisprudence encore grossiere , autorisoit chaque Testateur , à disposer souverainement de ses biens ; & ses derniers caprices sous le nom de dernieres volontez , se faisoient respecter comme des Loix inviolables. Il ne falloit alors au pere de famille , que de la mauvaise humeur pour deshériter légitimement son fils ; & le fils à son tour n'avoit pas besoin de meilleure raison pour deshériter son pere. Cette liberté réciproque , qui se ressentoit de l'origine d'un peuple féroce , & follement jaloux d'une souveraineté , ou pour mieux dire , d'une tyrannie domestique , dégénéra bientôt en licence dénaturée. Le pere remarié se laissoit surprendre , tantost par les caresses artificieuses de la marâtre qu'il avoit donnée à son fils , tantost par les flateries intéressées de quelque faux ami. Un pere sourd à la vie de la nature , n'écoutoit souvent que des séducteurs , qui se faisoient un métier d'allumer les foudres de la puissance paternelle , en veü d'avoir la riche dépouille de ceux qu'elles auroient écrasés.

On s'imagine bien , que les enfans ne se montroient pas les plus sages dans leurs dispositions testamentaires. Il est vrai que l'ordre naturel , d'accord avec les propres vœux du pere , semble l'exclure de la succession du fils ;
mais

mais toutes les fois que la mort prématurée des enfans renverse cet ordre; toutes les fois que le destin condamne le pere à survivre au fils; les biens du fils vont comme d'eux-mesmes rejoindre ceux du pere. Le pere toujours malheureux d'hériter de la sorte, a des droits & des titres de succession inconnus au reste des héritiers. Ces droits sont les tendres sentimens, & les regrets sinceres. Cependant quelque un de ces hommes habiles à succéder, qui vont à leurs fins par toute sorte de voyes, venoient souvent à bout d'éteindre ou d'étouffer la tendresse filiale; & dictoit aux enfans ces testamens monstrueux, qui bleissoient à la fois les regles, & de la bienéance, & de la raison, & de la nature.

Turbato ordine mortalitatis, & factis male iudicantibus.

Il falut remédier à ce desordre. L'on s'avisâ, comme je l'ai déjà dit, de feindre que le pere, qui sans raison deshéritoit son fils, & le fils qui deshéritoit injustement son pere, n'avoient pas l'esprit sain au moment d'une action si peu sensée; & sous ce prétexte, le Préteur à la premiere plainte plaçoit semblables testamens entre les reveries d'un cerveau malade. Pourquoi, dites-vous, recourir à la fiction? Ne pouvoit-on détruire ces sortes de testamens, qu'à la faveur d'une feinte extravagance? Le Magistrat, qui par un tempérament d'équité avoit ouvert la porte à la plainte contre le testament, qu'on appelloit inofficieux, s'imaginait que la Religion scrupuleuse des Romains pour les dernieres volontez, lui défendoit d'y toucher, s'il n'y supposoit quelque défaut, & tel que la Loi le demande, pour les déclarer nulles. Elles n'en pouvoient avoir de plus grand, que la folie du Testateur. On jugeoit donc que la disposition du testament, qui répugne aux plus vifs sentimens de la nature, partoît d'une teste dérangée; & de cette maniere, il pouvoit bien quelquefois arriver, que l'on imputast aux égaremens de l'esprit les déréglemens du cœur. Quoi qu'il en soit, la liberté de se plaindre contre ces sortes de testamens, estoit le dernier remède contre leur malignité. L'on faisoit bien d'user sobrement de ce remède, & seulement après avoir épuisé tous les autres. La fiction qu'employoit la Loi, avoit un air d'outrage; & bleffoit le respect tendre & délicat, que tout fils doit toujours à la mémoire

de son pere. Un pere pour avoir démenti son nom, ne le perd pas. Rien au monde ne peut effacer ce titre vénérable, ni dispenser des devoirs qu'il exige. C'estoient des raisons de bienséance ; la jurisprudence en avoit aussi, pour ne permettre qu'à l'extrémité l'usage de pareilles plaintes, & de semblables fictions. Elle n'ouvroit point de route nouvelle, pour aller contre un testament ; tandis que les formalitez obmises, & les autres nullitez ouvroient plus d'une voye pour l'attaquer. Enfin la permission de former la plainte contre le testament inofficieux, se comptoit entre les actions auxiliaires, que l'on accordoit seulement, lorsque les actions ordinaires n'offroient plus de ressource. Ces actions auxiliaires, instituées pour suppléer au défaut des autres, ont varié sur la question que je traite. Le Droit Romain adouci par le Préteur, déclaroit le testament nul, à la poursuite du fils ou du pere deshérités. Justinien*, par je ne sçai quelle condescendance, se contente de les mettre à la place des héritiers instituez, & souscrit à l'exécution de tout le reste.

* Nov. 115.
c. 3.

N'en déplaise à Justinien, il me semble, qu'un testament qui pèche dans le principe, je veux dire, dans l'institution d'héritier, ne merite pas tant d'égards. Autoriser à demi un testament, où l'on ne voit aucun des traits, que la nature doit imprimer dans cette sorte d'ouvrages, c'est n'étouffer un monstre qu'à demi ; c'est au moins avoir des ménagemens pour les passions qui le forment.

QUINZIÈME QUESTION.

Si le bien d'un Etat demande des Loix uniformes.

JE ne prétens pas ici ouvrir un champ aux raisonnemens politiques. Je n'oublie pas le personnage que j'ai choisi. Content de proposer la question en simple Jurisconsulte ; je la sépare des veuës que donne , & des regles que prescrit l'art de regner. Je me renferme donc uniquement dans l'intérêt de la Loi : l'homme d'Etat tirera sans moi ses conséquences.

Un Roy par la force des armes , ou par le droit des successions , réunit plusieurs couronnes en une seule. Doit-il n'admettre en toute sa Monarchie qu'une justice uniforme , ou laisser à chaque tribunal ses usages & ses coustumes ? Assujettira-t-il aux mesmes loix tous les peuples soumis à sa domination , ou permettra-t-il que différens peuples vivent différemment selon leurs Loix particulieres ?

Un Machiaveliste exalteroit d'abord les avantages de l'unité. Les Romains , diroit-il , dont le long Empire , & les vastes Etats , rendent un témoignage pour le moins aussi glorieux à la sagesse qui les conserva , qu'à la valeur qui sceut les conquérir , ne prenoient pas tant à cœur leur Religion , que leur jurisprudence ; ils imosoient la nécessité de reconnoître plustost leurs Loix , que leurs Dieux. Conduite admirable dans ses effets , qui se perpétuent depuis tant de siècles , & qui se renouvellent encore chaque jour à nos yeux. Le temps a ruiné , détruit , anéanti cet Empire , le chef-d'œuvre de toutes les vertus ensemble. La grandeur de cette formidable Monarchie , n'étonne plus que ceux qui la lisent dans l'histoire. Cependant les Romains , qui ne regnent plus par leur force , regnent encore par leur justice. Les Loix des Romains vaincus , disposent toujours des biens & de la vie des peuples vain-

queurs. Il n'appartient, ajouste-t-on, il n'appartient qu'à l'unité, d'amener l'ordre, & de le maintenir; la regle paroist inséparable de l'uniformité. Quiconque donc admet ensemble des Loix qui se contredisent, & qui se choquent, favorise le desordre, & ouvre les portes aux dérèglemens.

On ne peut disconvenir, qu'une Loi assise seule sur le throsne & sur le tribunal, se fait mieux obéir. Le nier, c'est démentir toutes les raisons qui démontrent l'excellence du gouvernement monarchique. La multiplicité de Souverains & de Chefs, fait des mutins & des rebelles; la diversité de Loix, fait des indépendans & des transgresseurs. L'homme né libre, n'aspire qu'à reprendre cette pleine liberté, dont il abuse. Toute Loi impose un joug; tout joug pese, & paroist plus ou moins leger, selon que plus ou moins de testes le portent. Son poids semble s'affoiblir, à mesure qu'il se partage. La sujettion unanime & générale, soulage l'imagination, & console l'orgueil de chaque particulier. Seuls nous allons lentement à l'obéissance; nous y courons avec la foule. La Loi ne peut donc avoir un trop grand nombre de sujets, & l'étendue de sa domination, contribue beaucoup à l'affermir. Quand une Loi se fait religieusement observer dans tous les pays, dans tous les lieux, qui nous environnent; nous ne soupçonnons pas que l'on puisse, ou que l'on ose jamais l'enfreindre. Mais quand elle laisse autour de nous des infracteurs, qui ont droit de la violer impunément; elle nous expose fort à la tentation de les imiter, ou du moins de nous dispenser quelquefois d'une soumission scrupuleuse. Cette soumission dépend de la foi aveugle, qu'exigent nécessairement les plus justes Loix. On ne les examine d'ordinaire qu'avec intention de les éluder, ou de les contredire. Le raisonnement affoiblit, ou retarde l'obéissance. Cet examen si dangereux, agit encore plus librement contre ces sortes de Loix, qui au sortir de leur sphère fort étroite, tombent dans le dernier mépris; & dont la justice locale, dont l'autorité

* On ne bornee tantost par une montagne, tantost par un ruisseau*,
voit presque s'évanoüit pour quiconque passe le ruisseau ou la montagne.

Le Souverain qui dans son Royaume tolère cette espee-rien de juste
 de Loix, prend le hazard de n'en faire bien observer au- ou d'injuste,
 cune. Le moyen qu'il veille continuellement avec une qui ne chan-
 égale attention, aux pratiques différentes que différentes ge de quali-
 Loix demandent; le moyen qu'il condamne & punisse tou- té, en chan-
 jours dans l'un, ce qu'il pardonne, ce qu'il permet tou- geant de cli-
 jours à l'autre? Pareil mélange forme un cahos, où le degrez d'é-
 transgresseur & l'observateur se confondent. En un mot, lévation du
 la pluralité de Loix, a des suites aussi pernicieuses, que Pole, renver-
 la pluralité de maîtres. sent toute la

Tous les habiles politiques, n'en conviennent pourtant jurispruden-
 pas; & l'avis contraire a ses partisans. Ils étalent de gran- ce. Un Mé-
 des & de belles raisons. Autant de peuples, autant de ridien déoi-
 tempéramens, autant d'inclinations dissemblables à cor- de de la vé-
 riger. Les paresseux ont besoin d'éperon, les emportez- se justice,
 ont besoin de frein. La mesme Loi qui doit les conduire qu'une mon-
 tous, ne peut pas à la fois prendre tant de figures; & tagne ou une
 picquer l'un, pendant qu'elle retient l'autre. Qu'est-ce- ne: : Vérité
 qu'un Royaume? C'est un corps agité d'un nombre infini au deça des
 de passions opposées. La main habile qui les remue en fa- Pyrenées,
 veur de la cause commune, ne fera-t-elle pas jouer plus- erreur au de-
 d'un ressort, pour regler leurs mouvemens? Faudra-t-il là, dit M.
 qu'au milieu d'un assemblage confus d'hommes, qui par Pascal.
 mille voyes vont à leur propre utilité, la prudence du
 chef qui les gouverne, n'ait qu'un sentier unique pour ra-
 mener au seul intérêt public tant de veües, tant de vo-
 lontez différentes?

Les Loix ont intérêt de varier selon les lieux, d'auto-
 riser toujours les usages établis, & de ne gesner jamais
 sur ce point les peuples subjugués. Rien n'importe tant à
 la Loi, que de se faire aimer: rien ne la dispose moins à
 plaire, que le desagrément d'estre nouvelle. La nouveau-
 té qui sçait donner de la grace à tout, l'oste aux Loix,
 & les fait en quelque sorte paroître difformes. Nous con-
 tractons au contraire avec les vieilles Loix une espee de
 familiarité, qui fortifie l'attachement, sans affoiblir le
 respect; nous nous sévrons difficilement d'une habitude
 succée avec le lait. Ce que nous avons longtemps crû

juste , imprime dans nostre ame certains traits , qui le representent toujours tel à nos yeux ; soit qu'un véritable zele pour la justice nous anime , soit que le torrent de la coustume nous entraîne , ou que la honte de changer nous fixe dans nos premiers sentimens. Nous avons une espece de droit , d'affecter alors un esprit équitable , pour nous faire honneur de nostre constance. Les caractères d'équité , ne paroissent que tracez dans les Loix nouvelles ; ils se montrent gravez dans les anciennes. Le jugement de plusieurs siecles marche devant elles ; & gagne encore plus nos cœurs , qu'il ne captive nos esprits. Elles ont cet air vénérable qui touche , & n'ont point cet air impé-rieux qui blesse. Tous les hommes en tout temps ont éprouvé , qu'à mesure qu'une Loi vieillit avec honneur , son poids se fait moins sentir. On diroit qu'elle conseil-le , plustost qu'elle ne commande. Nous regardons les anciens usages comme nos amis , & les nouveaux comme nos maîtres. Abolir les anciens pour leur substituer les nouveaux , entreprendre l'uniformité de jurisprudence dans un Etat ; c'est creuser une source intarissable de dissensions dans les Tribunaux ; c'est mettre deux poids & deux balances entre les mains des Juges ; c'est avec le dessein de réunir en une seule forme les jugemens , les bigarrer continuellement par la pratique d'une jurisprudence , qui varie à tout propos , selon qu'il se presente des questions. & des incidens ou relatifs aux anciennes Loix , ou survenus depuis que les nouvelles y dérogent ; c'est faire éprouver à des peuples quelquefois nouvellement assujettis , que l'homme n'a point de Loi inviolable , & qu'il n'en reconnoist pas d'autre que son inconstance ; c'est effacer dans leur esprit les impressions que font la plus longue soumission , & la plus vieille autorité ; c'est ressusciter en eux le sentiment , & rallumer l'amour de l'indépendance. Mais , dit-on , les avantages qu'apporteroit l'uniformité de Loix solidement affermie , compenseroient bien les hazards , que l'on auroit courus à l'établir. Les nouveaux usages d'ailleurs ne vont qu'à rectifier de plus en plus les anciens. C'est-là , je l'avoüe , l'intention de la plupart des Légis-

lateurs. Intention toujours louable , mais souvent malheureuse. Les meilleures Loix ont leurs défauts ; & malgré tous les raffinemens humains , elles se ressentent toujours de la nature du Législateur. Telle est la foiblesse de nos lumieres. L'envie de nous tirer d'un inconvénient , nous jette dans un autre. Or sur ce principe qui est certain , l'intérêt public demande grace pour l'imperfection des Loix établies. On gagne visiblement à la leur pardonner. Cette tolérance délivre de tous les périls inséparablement attachés à l'établissement des Loix nouvelles : périls souvent couverts d'un faux air de perfection , & de réforme. La diversité des Loix , que l'on se figure comme un monstre si terrible , n'est au fond qu'une diversité de routes , pour aller à la raison. En peut-on assez ouvrir , qui nous menent à ce souverain bien ? L'unité de Loi véritablement promet des avantages infinis. Autant en promettent toutes ces belles idées , qui partent d'une imagination creuse ; & qui sur leur chemin rencontrent tant d'obstacles invincibles , qu'elles n'arrivent jamais à la réalité. Le projet d'établir par tout la même jurisprudence , n'entre que dans ces sortes d'esprits , que les difficultés irritent , & que les Italiens appellent amoureux de l'impossible.

La dernière opinion aujourd'hui prévaut constamment dans la pratique. Divers peuples , quoique dans l'enceinte du même empire , vivent heureux la plupart , sous la conduite de leurs premières Loix. Nos spéculatifs résisteront-ils à cette infinité d'exemples ?

SEIZIÈME QUESTION.

Si les enfans d'un fou déclaré, peuvent se marier sans le consentement de leur pere.

EN tout temps, les difficultez, les embarras, ont suivi & mesme précédé le mariage. L'on peut sans peine comprendre, qu'il a toujours esté facile de s'en repentir : mais on ne sçait peutestre pas, combien il estoit difficile de le conclure au gré de la Jurisprudence Romaine. Elle ne demandoit guere moins de conditions & de formalitez pour contracter un mariage légitime, que nous avons encore aujourd'hui de miracles à supposer, pour nous promettre un mariage heureux. Il falloit estre Citoyen Romain, avoir atteint un certain âge, ne se point mésallier (Jurisprudence parmi nous hors de mode) consentir librement, n'avoir aucune des dispositions incompatibles avec la charge de mari; enfin ne passer cette espece de bail à vie, qu'avec l'agrément, & par ordre de son pere. Mariage nul, s'il n'estoit assorti de toutes ces formalitez, & de toutes ces conditions. Plus la dernière est juste, plus les Législateurs Romains l'ont étendue. Non contents, que selon les Loix de la nature le pere consentît au mariage de son fils avant la conclusion, ils vouloient que ce consentement parût avec le nom, & sous la forme de commandement : soit que l'on n'eust point imaginé pour le fils de meilleure précaution contre les dangers du mariage; soit qu'on eust préveu, que sans un ordre supérieur, il n'iroit pas volontairement les affronter. Ces regles avec toute leur sagesse, rencontrèrent des hommes, qui sçurent fort à propos s'en écarter. Ils firent voir la nécessité d'une exception, & proposerent d'autoriser quelquefois le fils à se marier sans la participation du pere. Qu'on ne s'allarme pas du péril, qui semble menacer la puissance paternelle. Car le pere dont il s'agit, a perdu l'usage de la raison. Les

Les Jurisconsultes, qui pour le mariage du fils, exigent sans rémission le consentement du pere mesme fou, prétendent que la raison ne leur permet pas de se relâcher sur ce point, & qu'elle les force d'estre inexorables. L'autorité paternelle, dit-on, ne doit ses droits à la santé, ni du corps, ni de l'esprit; la maladie de l'un ou de l'autre, ne peut donc les lui oster; c'est l'anéantir, que de permettre au fils sous quelque prétexte que ce puisse estre, de se marier sans l'aveu de son pere. Les anciennes Loix l'ont si bien cru, qu'elles n'ont pas mesme excepté le pere fou. La nouvelle jurisprudence n'entreprendra pas de les réformer, au mépris d'une puissance, qui en la personne des peres fit des Législateurs domestiques dans chaque famille: Législateurs, qui les premiers apprirent aux hommes, à respecter la Loi. Que si la Loi ne peut dégrader le pere, elle ne peut pas dispenser le fils des devoirs inseparables du nom qu'il porte. L'un de ces devoirs, & des plus essentiels, c'est d'avoir l'aveu du pere, pour lui donner des petits-fils, que la nature & la Loi déclarent ses héritiers nécessaires. Autrement les enfans autorisez à se marier sans l'agrément de leur pere, pourroient lui donner pour héritiers des personnes nées malgré lui. Rien ne prouve mieux la nécessité du consentement paternel au mariage des enfans: rien aussi ne prouve plus conséquemment, que la foiee déclarée du pere réduit le fils à la nécessité, faut-il dire, heureuse ou malheureuse, de vivre dans le celibat: La raison de cette conséquence s'offre d'elle-mesme. Quel consentement aurez-vous d'un insensé: Vous le consultez: s'il ne repond pas, il vous laisse toujours à deviner; s'il repond, il extravague, & vous fait repentir d'avoir interrompu son silence. Nos Legistes, peutestre trop severes aux fils de famille, se radoucisent fort pour les filles. Ingenieux, ou par compassion, ou par galanterie, ils disent, que les filles ne tiennent plus à leur nom, au moment que l'amour conjugal les transpire; que le pere n'a jamais par elles de cette sorte d'héritiers, qu'on appelle bâtis, & nécessaires: ce ainsi dans la même conjoncture, que nous supposons, elles peuvent avoir un epoux, & dans ce cas, de la raison ne peut avoir trop de part, le parler au consentement

d'un pere en divorce avec la raison.

Cette distinction entre les filles & les fils à marier, n'est pas du goust de tous nos Docteurs. La plupart veulent éga-
ler les deux sexes ; & reprochent aux partisans de l'opinion
contraire, que pour trop défendre la Lettre des Loix, ils
en blessent l'esprit. Les Loix qui ne vont toutes qu'à pré-
voir, qu'à prévenir, qu'à regler ce qui pourroit causer quel-
que desordre dans la société, sont bien éloignées de com-
mander l'impossible. Ce seroit le commander, que de met-
tre entre les conditions d'un mariage le consentement d'un
fou. Si les Loix ordonnent au fils de ne se marier, que sous
le bon plaisir de son pere ; ce n'est pas pour condamner le
fils au célibat, mais pour mieux conduire par le frein d'une
autorité absolue les jeunes emportez, qui dans l'occasion la
plus essentielle au repos de leur vie, s'abandonneroient au-
gré de leur folle passion. C'est donc agir contre la véritable
intention de la Loi, que de mettre ou de laisser ce frein en-
des mains, qui ne peuvent plus le tenir. Les enfans d'un fou
jouissent d'une liberté, qu'ils achètent bien cher. La folie du
pere les délie. L'aveuglement de leur guide naturel, les ren-
voye à leurs propres lumieres. L'impossibilité de sçavoir
avec quelque certitude la volonté du maistre, dont ils sont
nez sujets, les met en possession de ne suivre que la leur.

L'esprit est la plus noble partie de l'homme, ou pour
mieux dire, c'est l'homme tout entier. Quand ce flambeau,
que Dieu allume en nous, n'éclaire plus, quand ce rayon
de la divinité s'éclipse ; ce qui reste, n'est plus un homme,
ce n'en est que la figure. Réduit aux fonctions de la vie pu-
rement animale, il écoute sans entendre ; il regarde sans
voir ; il parle sans penser ; enfin, il n'a plus qu'un reste de
vie, pire que la mort mesme. Mais quand le pere en ce triste
état pourroit former des résolutions, & les déclarer ; vou-
lez-vous que le fils raisonnable, se détermine par la décision
du pere, qui ne l'est pas ; qu'un homme qui n'a point de rai-
son pour soi, ait de la sagesse pour les autres ; & qu'il donne
des conseils, lors mesme qu'il n'est plus capable d'en rece-
voir ? Consulter un fou, c'est le devenir, ou du moins le pa-
roître ; c'est comme insulter à son infortune, & lui repro-

cher, qu'il ne pouvoit survivre plus ignominieusement à lui-même. C'est donc mal entendre les véritables interests des peres, que d'exiger en leur nom un hommage également honteux, & pour le fils qui le rend, & pour le pere qui le recoit. Encore une fois, ne rien relâcher alors des droits de la paternité, & les maintenir si fort à contretems, c'est vouloir, que sous un faux air de soumission & de tendresse filiale, l'on viole tout ensemble, & le respect que l'on doit aux peres, & le respect que l'on doit aux malheureux. Le pere insensé, perd le droit qu'il avoit sur sa propre personne. Il retombe dans la condition des pupilles. Le moyen qu'il represente le pere de famille? Comment soumettre des inférieurs aux ordres d'un chef, à qui l'on n'ose plus confier le soin de sa propre conduite? L'autorité du pere, établie pour l'utilité des enfans, s'évanouit dès qu'il ne peut plus penser, dès qu'il ne peut plus agir en pere. Lui-même par l'inattention totale à ses droits, il se montre plus sage que ses partisans. Car sans le sçavoir il s'exécute, & s'abstient de l'usage d'un pouvoir, qu'il ne sçauroit légitimement exercer. C'est donc de sens rassis & de sang froid renchérir sur un insensé, que d'avoir pour lui, & comme malgré lui, des égards, qu'il ne demande point; égards qui font dégénérer la domination paternelle en tyrannie involontaire; & qui vont à détruire les familles, par l'abus d'une autorité destinée de tout temps à les maintenir.

Justinien, plus sage & plus éclairé que les partisans trop zelez d'une puissance aveugle, n'a pas pour elle de si cruels ménagemens. Il dispense de la reconnoître, & condamne cette folle jurisprudence, qui par un zele indiscret pour les droits de la paternité, voudroit armer un furieux: dust-il déchirer ses propres entrailles; dust-il faire périr avec lui toute sa race, & commettre sur tous les descendans, qu'il empêcheroit de naître, une espece d'homicide anticipé.

Homicidii festinatio est, prohibere nasci. Terrull.

DIXSEPTIEME QUESTION.

Si le Juge peut imposer une demi-peine, pour le crime dont il n'a qu'une demi-preuve.

LE triste spectacle, que celui dont nous avons encore l'idée présente ! Cet innocent, condamné selon toutes les regles de la présomption & de la vraisemblance, met fort à la mode ma nouvelle dissertation. La pitié suscite des hommes assez téméraires, pour attaquer un usage établi dans nos Tribunaux. A Dieu ne plaise, que je parle de mon chef, comme ces audacieux ; je les condamne trop, pour les imiter. Ils débitent des Dogmes ; moi je ne propose que des doutes.

On accuse un homme, & on l'accuse d'un crime capital, sans apporter aucune des preuves claires, évidentes, & complètes, que la Loi demande, pour punir de mort. Il est vrai qu'une foule d'indices pressans, & que la renommée elle-même, déposent contre lui. Est-ce assez pour le livrer au dernier supplice ? Non, répondent les Jurisconsultes tout d'une voix. Mais le Juge peut-il alors prononcer des peines plus douces, & les proportionner à la mesure de conviction formée dans son esprit ? Ici nos Jurisconsultes ne s'accordent pas.

Ces Légistes austères & Stoïciens, qui font un vice de la compassion, qui n'ont de goust que pour les fruits amers de la justice ; ces Misanthropes, qu'un zele féroce tient toujours prêts à déclarer criminel tout ce qui le paroist, veulent que l'on punisse à demi tous les crimes à demi prouvez ; qu'autant de fois que les indices ne vont pas jusqu'à convaincre le coupable, la persuasion du Juge soit le compas & la regle de la condamnation : en un mot, que le Juge encore incertain, prononce selon les impressions qu'il a reçues ; & qu'entre la peine arbitraire, & la peine capitale,

il mette précisément la distance, qu'il croit voir entre les conjectures qui le touchent, & la certitude où il ne peut atteindre. L'on n'oseroit disconvenir, que ce droit issu, je ne sçai quand, de je ne sçai quel usage, & tout au plus écrit dans l'imagination de quelques Juges, choque ouvertement la plus ancienne, & peut-être la plus sage jurisprudence. On ne donnoit aux Magistrats d'Athènes & de Rome, ni l'embarras, ni la liberté de mesurer, de compasser, de regler la peine selon leurs veues, & selon leurs lumieres. Ils n'avoient dans l'exercice de leur ministère, que le pouvoir alternatif, ou de renvoyer un homme absous, ou de le déclarer infrauteur d'une certaine Loi. Cependant les partisans de cet usage, qui met à la discrétion des Juges tous les accusez, dont l'innocence est problématique, prétendent que les plus grands interests de la societé vont à le maintenir. La plupart des hommes, disent-ils, qui méditent un crime, songent autant à le couvrir, qu'à le commettre; & ils n'oublient guere de se ménager des échappatoires & des subterfuges, pour éluder la conviction & la peine. Cette précaution toute naturelle entre si viste dans leur plan, que la prudence paroist leur premiere confidente. Négliger de les poursuivre dans les détours, dans les faux-fuyans où ils se cachent; & jusqu'à la pleine conviction, s'abstenir scrupuleusement d'imposer la peine la plus légère, c'est rompre le frein de la crainte, qui retient les méchans. Vous les faites joutir d'une sécurité, qui ne peut que nourrir, & fortifier leur audace. Seurs, que les présomptions les plus violentes flétriront tout au plus une réputation, qu'ils méprisent, & qui souvent n'a plus rien à perdre; ils se répandront dans le monde, sans autre soin, que d'écartter un peu ces preuves, qui pour ainsi dire, portent en tous lieux les rayons de l'évidence. Quelle libre & vaste carrière s'ouvre aux scélérats? Que de nouveaux criminels, à moins qu'ils ne se dégoutent du crime, par la facilité de le commettre impunément?

Nos Jurisconsultes rigides ne s'étonnent pas du péril, où leurs maximes jettent l'innocence trop légèrement soupçonnée.

çonnée. Ils font même gloire de mériter à ce prix le nom d'impitoyables. A les entendre, la pitié qu'on auroit pour des coupables à demi convaincus, seroit plus cruelle, que la demi-peine qu'on leur impose. Le public auroit trop à trembler, si l'on cessoit d'exercer contre eux cette rigueur utile pour lui. C'est par ce motif que les Loix les plus salutaires, prennent un air de dureté, qui ne blesse que les esprits superficiels, & les yeux vulgaires. Mais quiconque approfondit, quiconque pénètre ces sortes de Loix, y découvre des principes solides de justice. Il reconnoît, qu'elles se font la dernière violence, pour sortir de leur caractère doux & humain; que dans la veue, dans l'espérance d'avoir moins de coupables à punir, elles hazardent de faire un malheureux; que ce qu'elles ostent à la compassion qu'on doit aux misérables, elles le rendent à la seureté commune; qu'enfin autant de fois qu'un particulier peut se plaindre de leur inflexibilité, le public doit s'en louer. Eh quand arrive-t-il, que des particuliers ayent à regretter la jurisprudence timide, qui limite le pouvoir du Juge sur la mesure des peines? On ne voit gueres qu'après un vol, après un meurtre commis, toutes les apparences se détachent du coupable, pour se réunir, & pour s'acharner en quelque sorte contre des innocens. Au moins, lorsque cette espece de conspiration se forme, & réussit une fois dans le cours de plusieurs siècles; c'est le crime des conjonctures, seules coupables alors de nous égarer dans nos jugemens. Le vent renverse une maison sur un homme de bien, qu'elle écrase; défendra-t-on aux Architectes de bastir; & plustost que d'exposer quelqu'un à mourir sous les ruines d'une maison renversée, condamnera-t-on tous les hommes à ne se loger jamais plus commodément que les Sauvages? Semblable précaution contre ces sortes d'aventures meurtrieres, tueroit plus d'hommes, qu'elle n'en sauveroit. Las de vivre à la merci des injures de l'air, & des rigueurs de chaque saison; malades, ou mourans d'une seureté mal faite, nous demanderions bientôt, que par grace l'on nous remît dans le péril commode & nécessaire, d'où l'on nous

auroit tirez. Le Juge, en possession de condamner à des peines proportionnées aux preuves imparfaites, nous met à couvert de mille dangers. La terreur qu'imprime ce plein pouvoir d'exercer les vengeances publiques, tient davantage en bride les scélérats; elle étouffe des mouvemens, elle dissipe des projets, dont un pouvoir moins terrible & plus limité ne nous garantiroit point. Le hazard véritablement défigure quelquefois l'innocence; il assemble, il ajuste si bien contre elle événemens & circonstances, que le Magistrat le plus éclairé, le plus exact, n'ose les démentir, ni se dispenser de prendre l'apparence pour la vérité. Méprise cruelle pour le Juge, qui punit sans attendre la preuve manifeste. Il tombe infailliblement dans l'erreur, & sa chute blesse un innocent. Mais pour mieux prévenir ce malheur déjà fort rare; en amener, en accumuler d'autres, & plus fréquens, & plus déplorables encore; lâcher la bride à tous les scélérats; & pour se mettre dans l'impossibilité de punir jamais comme coupable celui qui ne l'est point, assurer à ceux qui le sont une impunité entière jusqu'à l'entière conviction; c'est, on ne peut assez le répéter, c'est ne point entendre les intérêts du genre humain; c'est lui interdire le feu & l'eau, parce que tel, qui ne le méritoit pas, a péri dans un embrasement, ou par un naufrage.

Le croiroit-on? D'autres Jurisconsultes plus doux, se déchaînent contre ces maximes, & les traitent de farouches, de sanguinaires, de barbares. L'innocence, s'écrient-ils, & la vertu, sont en proie aux erreurs de l'esprit & des sens; si les Magistrats sur les règles d'une proportion aussi variable, que les sens & l'esprit de l'homme, donnent à de simples soupçons, aux suggestions obscures de la malignité, aux fausses lueurs de la vraisemblance, une partie de l'autorité, qu'ils doivent réserver toute entière aux témoignages éclatans de la vérité. Faut-il qu'aux dangers, que la nature & la fortune sement comme à l'envi dans la carrière que nous courons, nous en ajoutions nous-mêmes de nouveaux? La Loi qui n'a d'autre vue, que de pourvoir à notre repos, & qui veille con-

tinuellement à nostre seureté, ne laisse pas de prendre, le plus tard qu'elle peut, la voye des supplices. Rarement pour estre salutaire, elle veut paroistre inhumaine. Elle aime mieux risquer d'absoudre des coupables, que de condamner un innocent; & commettre des excès de clémence, qu'un excès de sévérité. Les Juges donc, qui sur la foi du tarif, que chacun d'eux se fait des peines & des preuves, punissent comme il leur plaist; & qui souvent risquent d'estre trop sévères, de peur d'estre trop indulgens; prennent le contrepied de la Loi. Ces peintres, qui selon la pensée d'un ancien, ne doivent avoir d'autre modèle, que la Loi, négligent de la suivre, s'en éloignent; la perdent de veue, & ne font plus que des portraits de fantaisie. Les précautions des scélérats, pour éloigner d'eux jusqu'aux moindres soupçons, n'autorisent pas, tant que l'on s'imagine, cette rigueur excessive, & cette justice arbitraire, dans la dispensation des peines. On peut dire, qu'ordinairement l'artifice le mieux concerté, ne fournit aux crimes que des voiles légers ou transparents; & soit que le remords déconcerte les criminels, soit que le Dieu vengeur répande sur eux un esprit de vertige; leurs démarches les trahissent, leurs paroles les dénoncent, leurs déguisemens mesmes les découvrent. Enfin tous les Législateurs ont sceu, que l'on pouvoit employer l'artifice, pour cacher la trace du crime. Ils ont tous reconnu, que souvent certains indices forment des présomptions, qui ont tout l'extérieur, & presque toute la force des preuves. Cependant ils ont tous inséparablement attaché la condamnation à la suite des preuves claires & complètes; aucun n'a jamais consenti, que l'on prononçast des peines proportionnées à l'impression, que font les indices les plus clairs, & les présomptions les plus fortes. Ils ont unanimement voulu, que l'on se munist d'une sage défiance, & d'une longue incrédulité, contre la déposition de ces témoins muets, qui ne s'expliquent que par signes, ou que par énigmes, & qui nous trompent ainsi, lorsque nous nous imaginons les mieux entendre. Les grands maistres en l'art de conduire le Juge dans les sentiers

sentiers de la justice, ont, de peur qu'il ne s'égaré, fixé des bornes, qui séparent la possibilité d'avec la certitude, la vraisemblance d'avec la vérité. Justes estimateurs du repos & de l'honneur, ils les mettent à trop haut prix, pour en faire le jouet des conjectures. Punissons-nous selon le degré de persuasion, qu'elles tracent dans nos esprits ? Nous nous exposons à faire plus d'une fois porter aux accusés la peine de notre insuffisance, de notre foiblesse, de notre caprice ; eux qui ne doivent jamais porter que la peine de leur crime, & de leur crime certain.

Pourquoi des raisons si plausibles, n'ont-elles pas plus d'accès & plus de crédit dans les Tribunaux ? C'est, dit-on, que l'amour propre du Magistrat le sollicite contre elles. Les Juges, qui sont hommes comme nous, & qui ne veulent ni permettre, que l'on doute de leur pénétration, ni douter eux-mêmes de leur pouvoir, inclinent fort à prendre leurs idées pour autant de vérités constantes ; & sur ce principe, le glaive qu'ils ont en main, frappe quelquefois au gré d'une jurisprudence toute arbitraire. Mais la liberté du Problème m'emporte trop loin. On m'accuseroit à la fin d'avoir oublié, qu'il ne m'appartient pas de juger les Justices. Quand même nous oserions l'entreprendre ; nous ne pourrions nous dissimuler à nous-mêmes, que les hommes chargés du soin de punir, que les Magistrats à qui le Souverain renvoie cette fâcheuse partie de la justice, qu'il lui seroit mal d'exercer, n'aspirent tous au plaisir d'absoudre ; & que dans la fonction de peser les preuves ou les demi-preuves, ils n'ajoutent plutôt qu'ils n'ostent au côté de la balance, qui décide en faveur de l'accusé. Que si un concours malheureux de circonstances trompeuses, les force de sacrifier involontairement quelque particulier à la sûreté publique ; eux-mêmes, livrés à des remords importuns & cruels, quoi qu'injustes, ne sont guère moins à plaindre que l'innocente victime qu'ils immolent.

DIXHUITIÈME QUESTION.

Si l'on peut justement punir les enfans , pour le crime des peres.

QU'ON ne croye pas , qu'à l'exemple de quelque jeune Théologien , j'aie me perdre dans les abîmes de la Sagesse infinie ; & que j'aspire vainement à pénétrer les motifs de l'arrêt , qui perpétue le châtimement de nostre premier pere jusqu'au dernier de ses descendans. Il est permis de contempler la justice divine , non pour mesurer la profondeur de ses jugemens , mais pour les adorer dans le respect & dans le silence. Je ne parle donc que de la justice humaine , dont les mystères sont du ressort de nostre raison ; & je demande , si cette justice peut transmettre la peine jusqu'à l'innocente postérité d'un pere criminel.

La proposition affirmative révolte d'abord ; & les premiers mouvemens lui sont peu favorables. L'humanité qui ne sçait que comparer ; l'équité qui ne fait que tempérer la plus juste rigueur des Loix ; les Loix elles-mêmes qui n'aiment qu'à pardonner ; tout dit , que la peine ne doit point aller au-delà du coupable , & des complices ; tout décide , qu'elle n'est point faite pour un innocent. Il seroit à désirer , que la triste nécessité de punir , cessât parmi les hommes ; mais comme la corruption , dont elle est née , nous interdit de si douces espérances ; il nous importe de regler les peines , & de les borner. Il impotte qu'elles ayent une sphère limitée & fixe ; de peur qu'à force de poursuivre trop loin le scélérat , elles ne perdent enfin de veüe l'objet de leur institution , ou que sous prétexte de mieux tenir en bride les perturbateurs de la tranquillité publique , elles ne la troublent elles-mêmes , & ne causent plus de mal , qu'elles n'en veu-

lent prévenir. Quel desordre , quelle désolation dans la société , si la plus pure innocence est une sauvegarde mal feure contre les emportemens de la justice irritée ; si les crimes que nous n'avons point commis , nous font criminels ; si pour le crime d'un autre , la Loi & ses Ministres nous condamnent à vivre , & quelquefois à naître misérables ; si les peines vont ainsi nous chercher jusques dans l'avenir , ou du moins nous attendent au premier moment de nostre naissance ? Tels sont les malheurs où nous précipite la jurisprudence , qui veut que nous portions l'iniquité de nos peres ; comme si nous avions la liberté de les choisir. C'est pourtant la nature , tantost mere , & tantost marastre , qui nous les donne de son chef. Il n'est ni libre de refuser ce don , ni possible de rectifier ce choix. Pourquoi donc prendre follement à partie les enfans , sur une fatalité , dont ils sont les premières victimes ? Pourquoi leur faire un crime de leur mauvais destin ? C'est punir en eux un malheur , & un malheur inévitable. Tous les hommes avant leur naissance , également incertains sur le pere que leur prépare le sort , ont un égal interest à l'impunité de cette infortune , qui mérite non l'indignation & la vengeance , mais la pitié publique. Le fils innocent d'un pere criminel , vous dit : » Une action où je n'ai point de part , décrie mon nom , & diffame ma race. Le crime & le supplice de mon pere , dont j'ai l'image toujours présente , me couvrent d'un opprobre éternel ; ils m'arrachent l'honneur le plus précieux de tous les biens. M'envie-t-on jusqu'à la douceur de respirer l'air de ma patrie ; jusqu'à la jouissance du bien destiné à soutenir le déplorable reste de ma vie ? Les Administrateurs de la justice , les Magistrats , loin de soulager le poids d'une honnête , que je n'ai point méritée , me bannissent , & me réduisent pour jamais à la mendicité. Cet excès de barbarie ne peut avoir pour excuse , que l'intention de hâter ma mort , & d'abrèger des jours plus cruels que la mort mesme. Nul autre prétexte n'autorise mieux cette jurisprudence inhumaine. Elle n'a pas le moindre rap-

»port aux veuës, qu'ont eüs les Législateurs dans l'in-
 »stitution des peines. Ils n'ont tous établi l'usage de ces
 »remèdes amers, que pour la santé du corps politique ;
 »pour en corriger ou chasser les méchantes humeurs ; &
 »pour préserver les bons citoyens d'une corruption con-
 »tagieuse. Ces préservatifs, ces remèdes employez à l'u-
 »sage dont je me plains, ont la malignité du poison, ou
 »de ces précautions mal saines, qui pour garantir d'un
 »péril douteux, jettent dans un mal certain. J'en fais la
 »funeste expérience. Puissent mes vœux la détourner de
 »sous ceux qui m'entendent ! Au moins je suis seur, qu'à
 »ma place chacun de vous diroit comme moi : Quand &
 »comment ay-je péché contre les Loix, contre les de-
 »voirs de la vie civile ? Qu'ay-je fait que le meilleur ci-
 »toyen ne puisse avouer, par où il ne puisse me ressem-
 »bler ? Qu'a fait cette suite de descendans, en qui s'éter-
 »nisera l'injuste punition que je souffre ? Le silence de
 »l'envie, & plus encore cette voix intérieure & secrette
 »qui nous juge, me répond de mon innocence. Les Ju-
 »ges pourtant sans aucun soupçon sur ma conduite ; des
 »Juges à qui nul signe, nul indice ne me dénonce, me
 »condamnent & me punissent. Des nœuds indissolubles,
 »il est vrai, me lient à un criminel ; tous les Jurisconsul-
 »tes eux-mesmes m'enseignent, que les alliances en un
 »degré tout semblable, ne communiquent point le cri-
 »me, & ne font point remonter la peine. Les crimes ac-
 »cumulez des enfans, n'alterent en rien l'innocence du
 »pere ; ils ne l'exposent pas aux moindres chastimens ;
 »& on le laisse en paix digérer, s'il peut, sa douleur. Ce-
 »pendant, si le droit de garantie avoit à s'exercer en pa-
 »reilles rencontres, le pere devroit plustost garantir la
 »conduite du fils, que le fils la conduite du pere. Le pe-
 »re toujours revêtu des titres de Législateur & de Maî-
 »tre dans sa famille, plie & dresse, comme il lui plaist,
 »nostre ame encore tendre & susceptible de toute sorte
 »d'impressions ; il jette dans nostre cœur les semences de
 »vice ou de vertu, que le temps & les occasions font ger-
 »mer. Ses conseils, ses préceptes, ses exemples, qui por-

tant tous un caractère d'autorité inviolable, nous met-
 tent dans le goût & dans l'habitude du bien ou du mal.
 Il forme ces premières inclinations, ces premiers senti-
 mens, qui croissent avec nous, & qui regnent sur tou-
 tes nos actions. En un mot, nos mœurs sont autant son-
 ouvrage que notre vie. Le fils au contraire, né & nourri
 dans la déférence, dans la soumission, n'ose qu'étudier,
 suivre, & respecter le modèle, que la nature & les Loix
 à l'envi lui proposent; un bon fils n'a point d'yeux pour
 les défauts de son père, ou du moins il n'a que des sou-
 pirs à leur donner. Les pères devroient donc plutôt
 porter l'iniquité des enfans, que les enfans celles des
 pères. Les uns & les autres, à vrai dire, n'ont à compter
 avec la justice naturelle, que de leurs propres actions;
 & la peine du crime doit uniquement tomber sur la
 personne du criminel. Le fils du père coupable, est en-
 core assez à plaindre. Quel enchaînement de disgrâces?
 Que ne me viennent-elles au moins ou d'un étranger, ou
 d'un ennemi? Peu s'en faut que je n'aille présenter ma
 teste au glaive de cette justice cruelle, qui n'épargne
 mon sang, que pour jouir plus longtemps de ma désol-
 ation & de mon désespoir. Tant de maux conjurez pour
 m'accabler, arment contre moi les Loix & leurs inter-
 prètes. Ils n'agissent donc plus qu'au gré de la fortune;
 ils poursuivent tous ceux qu'elle persécute. Les cruautés
 du sort attirent infailliblement celles des Législateurs
 & des Magistrats. Quel respect peuvent imprimer des
 Loix assez inhumaines, pour s'emporter jusqu'à confon-
 dre l'innocent avec le coupable? Je ne le suis que d'avoir
 reçu la vie d'un homme devenu indigne de vivre. Je
 serois donc sans crime, si j'étois sans père. Avoir un pé-
 re, n'est pas un crime; ou c'est un crime, qui me donne
 pour complice tout le genre humain.

Je m'apperçois peut-être trop tard, que je parle en dé-
 clamateur; il est temps, que je reprenne mon stile de Dis-
 sertation. Vouloir que l'on impose au sang * la peine qui
 n'est due qu'au crime, c'est renverser l'ordre & le repos
 par l'abus de la peine établie pour les affermir; c'est dé-

* *Genus
 non scelus
 punitis.*

truire le monde, de peur qu'il ne se corrompe; c'est réduire les hommes à se repentir d'avoir voulu vivre ensemble. Nous vivrions encore épars dans les bois avec les bestes sauvages, si ceux, qui formèrent les premières sociétés, avoient entrepris d'y donner cours à ces fortes de maximes plus sauvages encore. Nulle nation n'eut voulu subir la Loi, qui auroit condamné les enfans pour le crime des peres*.

* *Ferret ne ulla civitas latorem Legis, ut condemnatur filius aut nepos, si pater aut avus deliquisset? Cicer. de nat. deor. l. 3.*

* *L'exterminateur des Tarquins.*

* *Fameux Capitaine de Corinthe.*

Envain pour adoucir ce qu'a d'affreux cette Loi, l'on fait valoir l'intérêt commun; envain l'on rappelle les autres injustices, les autres violences qu'il force d'exercer. Nous n'avons, dit-on, rien de plus sacré que les droits du sang & de la nature. Cependant on se fait quelquefois un grand nom à les violer pour le bien public. Ce motif anima si glorieusement Brutus* contre ses enfans, Timoleon* contre son frere, que leurs imitateurs ont tous un rang entré les Heros de l'antiquité. Rien de plus juste, que de maintenir chaque propriétaire dans la jouissance de ses biens; cependant les Loix protègent souvent l'usurpateur contre le propriétaire légitime, pour assurer la tranquillité publique; & loin de nous remettre en possession de nos biens perdus depuis un certain temps, elles nous ostent encore avec nos droits l'espérance d'y rentrer jamais. C'est par le même zèle pour la seureté commune, que la jurisprudence Romaine envoyoit irrémissiblement au supplice tous les esclaves d'un maître assassiné, quoiqu'il parut qu'un seul esclave, à l'insceu des autres, eust commis l'assassinat. Les affranchis mêmes, en qui le don de la liberté paroissoit un grand seur de leur innocence, éprouvoient la fureur de ce decret funeste; & plustost que de manquer un complice, on sacrifioit plus d'un innocent. Quand on décime des troupes qui n'ont pas fait leur devoir, on n'excepte pas les soldats d'une valeur universellement reconnue; & s'il arrive que le brave paye pour celui qui ne l'est pas, on accuse le caprice du sort, & non la dureté de la Loi.

C'est dommage que de si belles comparaisons, tirées de l'histoire, de la discipline militaire, & de la jurisprudence, se gâtent par la mauvaise application. Elles ne

couvrent point l'injustice, qui fait gémir le fils innocent, pour expier le crime de son pere. Brutus, & Timoleon attenterent avec gloire sur les droits de la nature; mais ils ne répandirent point de sang innocent; ils ne firent périr que des scélérats. Le premier, par la punition des traîtres, affermit la liberté qu'il venoit de rendre à sa patrie; l'autre, par la mort d'un Tyran, rendit à sa patrie la liberté qu'elle avoit perduë. La prescription, comme nous l'avons dit ailleurs, n'est pas si odieuse qu'elle paroît. Elle ne vient point furtivement s'enrichir de nos dépouilles; elle marche à découvert, & s'avance tous les jours à nos yeux, sous les auspices de la bonne foi qui l'accompagne. Elle est longtems à faire son chemin; & il n'est point de moment, où l'on ne puisse en arrester les progrès. Mais outre qu'elle n'attaque ni l'honneur, ni la vie; elle ne fait que défendre le nouveau possesseur contre l'ancien propriétaire, dépossédé par sa propre négligence. Représentez-vous un homme environné d'ennemis: c'estoit la situation d'un maistre au milieu de ses esclaves. On ne pouvoit donc autrement le mettre en sûreté contre les attentats domestiques, que de lui donner pour garans de sa vie, tous ceux qui la menaçoient à toute heure. Encore les maistres, pour qui cette Loi estoit faite, n'en aimoient pas l'exécution, & ne la souffroient jamais qu'avec horreur. Ce bon soldat, que le sort condamne à une mort ignominieuse, s'est laissé malheureusement entraîner par la foule des fuyars: il pouvoit garder son rang; & par un noble desespoir, ou rappeler leur courage, ou sauver son honneur.

L'exemple du Dieu jaloux, qui se réserve la vengeance, & qui menace de punir l'iniquité des peres jusqu'à la troisième, jusqu'à la quatrième génération, ne tire pas plus à conséquence, pour nous autoriser à le suivre. Dieu, pour humilier des superbes, pour briser des cœurs durs & indociles, a quelquefois signalé sa puissance par de sanglantes exécutions, & par des decrets de sa justice toujours adorable, quoique souvent incompréhensible. En pouvons-nous conclurre, qu'il nous soit permis de com-

trefaire dans nos jugemens le Juge infallible & tout-puissant ; que dans nos vengeances il nous appartienne , à nous capables de tant d'erreurs & de tant d'excès ; d'imiter cette suprême & rigoureuse justice , non moins incapable d'un seul excès , que d'une seule erreur ? Cependant il lui plaist mesme de borner ses menaces , & de ne les point porter plus loin que la troisième , ou la quatrième génération ; peut-estre pour nous apprendre , que la plus longue vengeance en ce monde , ne dure pas au-delà du temps qu'elle peut s'exercer sous les yeux du coupable. Mais sans rechercher trop curieusement les causes de ce que Dieu fait pour sa gloire ; tenons-nous-en à ce qu'il dit pour nostre instruction , étudions sa Loi ; elle nous enseigne clairement qu'il veut , *Que l'on juge chacun selon ses œuvres ; que l'ame qui pèche meure elle-mesme ; que la justice du juste soit sur le juste ; que l'impiété de l'impie soit sur l'impie ; qu'enfin le pere & les enfans portent séparément la peine de leurs crimes.* Le moyen aussi de punir un homme , pour ce qu'il n'a ni sceu ni voulu ? Les hommes de toute condition , de tout état , possèdent en propre une volonté libre & indépendante , qui les détermine tantost au bien , tantost au mal. Aucune autorité , aucune impression étrangere , ne peut corrompre l'essence de cette faculté. Par cette faculté , le sujet est toujours libre ; l'esclave est toujours affranchi ; le fils de famille est toujours émancipé ; en un mot , chaque particulier est Souverain à cet égard. Sa volonté seule donne le prix à ses actions , & jamais il n'est véritablement innocent , ou coupable , qu'autant qu'il le veut estre. C'est uniquement cette volonté , que les Loix pénales attaquent ; aussi indulgentes pour l'homme qui pèche malgré lui , que rigoureuse pour celui qui commet volontairement un crime. C'est ainsi que le hazard , l'erreur , & tout ce qui oste l'usage de la volonté , ne nous rendent que malheureux dans les actions criminelles , qu'ils nous font commettre *. C'est ainsi que nous pouvons quelquefois innocemment donner la mort , sans meriter de la recevoir. Les Loix ne condamnent que ceux , que leur propre conscience a déjà condamnés. La nation choisie ,
que

* *L. pœna
ff. de Lege
Pompeia.*

que Dieu combla de ses faveurs, tenoit de lui cette jurisprudence. Il avoit établi des asyles pour le crime involontaire * ; mais il avoit commandé que l'on allast jusqu'aux pieds des autels, en arracher le scélérat déclaré. Ce que Dieu dicta lui-mesme à son peuple, la raison l'inspira aux autres. Cette lumiere a brillé dans les plus épaisses ténèbres ; les plus grossiers ont senti l'équité de ce principe. Le Paganisme si plein de fausses idées sur la félicité des bons après leur mort, a rencontré juste sur la punition que les * méchans méritent & dans l'une & dans l'autre vie. Les Nations les plus politiques, ont posé pour fondement de la société l'obligation de punir, & de récompenser personnellement tous les hommes ; & de bien démesler les enfans innocens d'avec le pere criminel. Les Romains si distinguez dans la science de gouverner, prescrivirent une regle en ces termes* : *Le crime commis, & la*

peine encourue par le pere, ne peuvent ternir la réputation du

fil ; chacun doit esperer, ou craindre, selon qu'il agit par soi-

mesme ; chacun par ses bonnes ou mauvaises actions, fait sa

destinée. Que la peine se renferme donc dans l'auteur du crime,

*& qu'elle ne fasse jamais trembler que des coupables**. Eh comment la justice humaine pourroit-elle nous imputer les actions d'autrui ; elle qui n'a aucun droit sur nos propres pensées, quelques criminelles qu'elles soient ? Il est vrai que les Loix de quelques Villes Grecques, exterminoient impitoyablement toute la famille d'un usurpateur de la puissance souveraine ; mais on a toujours regardé cette conduite comme l'effet des emportemens d'une populace mutinée ; comme des coups de fureur, & non pas comme des actes de justice. Les premiers Romains posséde-
de l'amour d'une liberté féroce, agissoient plus équitablement. Ils n'imposèrent aucune peine aux enfans de Cassius, convaincu d'avoir aspiré à la suprême domination, & les laisserent jouir de la liberté, que leur pere avoit voulu détruire. Marc-Aurele depuis fit la mesme grace, ou plustost la mesme justice aux enfans d'un autre Cassius, tué par ses propres soldats qu'il avoit soulevés contre son Maistre. Ce sage Empereur écrivit au Se-

* Deut. 191

* *Quisque suos patimur manes.*

* *L. cri-
men. ff. de
pœnis. Cri-
men, vel pœ-
na paterna,
nullam ma-
culam filio
infigere po-
test, nam
unusquisque
ex suo ad-
misso sorti
subjicitur.*

* *Cod. de
pœnis. Pec-
cata teneant
suos autores;
nec ulterius
progradiatur
metus, quoniam
reperitur
delictum.*

* *Denis
d'Halic. l. 8.*

* *Filiis nat** : Vous pardonneriez au gendre , à la femme , aux enfans : *Avidii Cassi, de Cassius ; mais que dis-je , vous pardonneriez ! Ils n'ont rien fait.* Les enfans de Sejan condamnez sur d'autres principes , & sous un autre Regne , deshonnent à la fois & l'Empereur cruel qui exigea ce sacrifice , & le Senat flateur qui le fit. Combien ce sacrifice fut-il en horreur aux Loix ? Elles qui épargnent , & qui pour ainsi dire , respectent l'innocence jusques dans le séjour , jusques dans le centre du vice. Les interests d'un Citoyen , captif encore dans les entrailles d'une mere criminelle , retiennent le bras vengeur de la justice. Le salut de l'enfant ébauché , suspend le supplice de la mere condamnée. L'humanité des Loix ne se démentiroit point sur toute une famille innocente ; si quelques raffinemens politiques ne les avoient corrompues. Elles ne quittent qu'avec violence leur caractère de douceur ; elles cherchent toujours à le reprendre , & ne rencontrent pas plustost des interprètes dignes d'elles , que loin de proscrire les malheureux enfans d'un pere coupable , loin d'ajouter la pauvreté à l'infamie , elles remettent à une famille désolée tous les biens qui ne sont pas le fruit du crime*.

* *Dig. de bonis damnat. ff. de interdicitis & relegatis.*

On ne peut le nier ; quand on s'arreste à la surface , la permission d'étendre les peines jusqu'au fils innocent , paroist fort dure. Quiconque pourtant veut bien la regarder de près , & l'examiner à loisir , ne tarde pas à reconnoître qu'elle est juste & nécessaire. Chacun par rapport à foy , la condamne précipitamment , & la déteste ; mais la réflexion n'a pas plustost rectifié nos veues , elle ne les a pas plustost portées vers le bien général , que l'on change & de sentiment & de langage. Plus un homme est chargé de crimes , plus on croit devoir de compassion au malheur de sa famille. Quand la justice demande la mort du pere , l'humanité sollicite en faveur des enfans. Elle voudroit les mettre tous à couvert de l'ignominie , qui rejaillit sur eux. L'équité manifeste de cette règle , n'a pu la sauver des exceptions , que la souveraine raison d'Etat établit sur d'autres principes d'équité , aussi clairs , & plus importans encore. Quels sont ces principes ? l'interest de chaque particulier doit céder aux interests de

la cause commune ; la justice elle-mesme leur soumet tous ses préceptes & toutes ses maximes. Jusques-là nulle ombre de doute & de contradiction. Montrons donc seulement , qu'il importe au public , que l'on punisse jusques dans le fils innocent certains crimes commis par le pere.

Depuis que les vices eurent inondé la terre , la nécessité de prévenir la corruption totale du genre humain , & l'entiere dissolution des corps politiques , fit recourir à des remèdes d'une violence proportionnée au mal. Les Législateurs employèrent le fer & le feu , semblables aux Chirurgiens habiles , dont la cruauté salutaire & officieuse va couper jusqu'au vif ; & retranche hardiment une partie fort saine , qui n'a que le malheur d'estre la plus proche de celle qui est gangrenée. Qu'y a-t-il de plus proche que le pere & le fils ? La nature les lie si étroitement , elle unit leurs volontez , & mesle leurs desirs par tant d'endroits , que tout fils paroist complice né de son pere. Les Loix ennemies de l'apparence du crime ; les Loix & leurs Ministres pour en inspirer plus d'horreur , ont étendu jusqu'aux enfans la peine du pere coupable ; & réuni pour jamais au fisc , les biens d'un homme condamné à mort. De là les pertes de biens & de charges ; l'exclusion des honneurs & des dignitez ; le bannissement ; & toutes ces peines , qui jointes ensemble font craindre la vie , & desirer la mort. C'est le langage d'un Empereur , à propos des séditieux & des perturbateurs de la société *. Il croit encore faire une grace singuliere aux malheureux restes d'une mauvaise race , de leur laisser la vie , après avoir déclaré qu'ils en sont indignes ; & de ne les condamner qu'à vivre indignes & infâmes. Ce ne sont pas des usurpateurs soupçonneux, ou des Tyrans timides, qui ont sacrifié à leurs défiances , ou à leur seureté , des familles innocentes. Les Souverains les plus aimables , & les plus aimez , ont pris cette fâcheuse précaution , de peur qu'une infâme postérité ne perpétuast les exemples contagieux de ses peres* ; & comme pour tarir à la fois tous les canaux d'une source empoisonnée. Véritablement on ne se trompe gueres , de supposer dans les enfans les pernicieuses inclinations.

* L. quisquis ad L. Jul. maj.

* Ne ad parentum exempla succrescet.

de leur pere. Rarement de ce costé-là ils dégénèrent, & le vice est bien plus héréditaire que la vertu. Mais c'est particulièrement en haine des peres, que les Loix s'attachent à persécuter les enfans. C'est dans le sein du fils, qu'elles vont percer le cœur du pere, qui souvent se devoie volontiers à l'exécration publique : content de perir avec l'espérance de revivre dans son fils, & de recueillir paisiblement le fruit de ses iniquitez par un autre lui-même. Aussi Dieu qui connoist parfaitement le cœur humain, son ouvrage, Dieu a tant de fois enveloppé les enfans dans la ruine de leurs peres, que les Juifs assez superbes pour s'imaginer qu'on ne les châtoit point pour leur mauvaise conduite, s'écrioient insolemment à toute heure : *Les peres ont mangé des raisins verts, & les dents des enfans ont esté agacées.* Le texte sacré qui nous dit ; *l'ame qui pêche, mourra elle-mesme* ; ne répugne pas à l'extension des peines jusqu'aux enfans. La plupart des Peres de l'Eglise, ne rapportent pas cette Loi aux peines temporelles ; & un grand Philosophe*, qui sceut joindre le profond sçavoir des Juifs avec la subtilité des Grecs, prétend que dans cet endroit les paroles du Texte n'en présentent pas le véritable sens. Dieu, selon ce Philosophe, ne vouloit pas tant arrester le bras du Magistrat, que les mouvemens du sang ; & rompre un commerce dangereux d'affection & de charité. Les peres & les enfans auroient pu s'exposer volontairement à la mort les uns pour les autres, & troubler ou renverser l'ordre de la Justice. Il n'étoit pas raisonnable, qu'une ame innocente rachetast une ame criminelle ; l'Etat auroit trop perdu dans cet échange. Mais pourquoi raisonner sur le précepte, quand nous pouvons nous instruire par l'exemple ? Les Livres saints sont remplis des traits de la vengeance céleste : vengeance qui n'épargne pas mesme les enfans au berceau. Tel est le dérèglement de l'homme ; que Dieu, pour le retenir dans le sentier de la justice, paroist avoir besoin de s'en écarter. La mort de tous les premiers nez de l'Egypte paya l'endurcissement de Pharaon & de son peuple. Envain Moïse représente dans le desert, que les infidèles & les mu-

*Phil. de
Spec. Leg.

tins sont en petit nombre* ; le feu vengeur n'en consume pas moins les uns & les autres. La juste fureur du Ciel ne distingue point les innocens d'avec les coupables. Coré par sa révolte, Acan par son larcin, Saül par sa défobéissance, Achab par son impiété, méritèrent l'extinction de leurs familles ; & pour tout dire, n'avons-nous pas un modèle continuel de cette transmission fatale, dans les suites du parricide toujours nouveau, qui nous fait tous naître enfans de colère ? Le seul Juge infallible, le souverain dispensateur des récompenses & des peines, a voulu montrer aux Magistrats la route qu'ils doivent tenir dans l'exercice de leur ministère. On ne sçauroit opposer d'assez fortes digues au torrent des passions humaines ; la religion & la raison sont trop foibles pour l'arrêter, si la nature ne vient à leur secours. On prend dans ce qu'elle a de bon, le remède à ce qu'elle a de mauvais ; & du fond de la corruption mesme l'on tire le préservatif. Rien ne remue les hommes si puissamment, que la paternité. A quoi ne s'expose point un pere, par le desir de conserver ses enfans, ou par la crainte de les perdre ? Il ne respire que pour eux. Cette partie de lui-mesme, la plus chere & la plus vive, est le point où se réunissent, où se fixent ses soins, ses vœux, & ses veuës. Attaquez les hommes par cet endroit sensible ; déclarez qu'un pere coupable transmet à sa race la peine du crime qu'il a commis ; vous détournez une infinité de maux. Les tendres sentimens de pere, agissent efficacement sur des cœurs insensibles aux seuls charmes de l'innocence ; & si quelque scélérat va jusqu'à rompre ce nouveau frein ; la ruine d'une famille est le salut de toutes les autres. Avouons-le toutefois ; la Loi qui dans la condamnation d'un coupable enveloppe quelquefois des innocens, paroît dure ; elle l'est. Mais quand elle prodigeroit ces grands exemples de sévérité ; quand elle les réserveroit un peu moins pour les grandes occasions, où le salut de l'Etat exige absolument qu'on lui immole les particuliers ; quand la terreur salutaire, dont elle frappe par-là les scélérats, ne sauveroit pas des Légions innombrables d'innocens ; pourquoi nous plaindre

* Num uno peccante, contra omnes ira sua deserviet ?

* *Non queratur de lege, sed quod meruerimus hanc legem.*
S. Jerof.

d'une rigueur, dont nous ne pouvons nous passer ? Cefons d'accuser la Loi *, & n'accusons que nous, qui l'avons renduë nécessaire. L'homme corrompu se jette dans des excès si énormes, si monstrueux, qu'on ne peut le réprimer assez ; & qu'il faut nécessairement le brider par la crainte des peines, dont l'extension l'afflige dans ce qu'il a de plus cher au monde. Quelle honte pour nous d'avoir ainsi forcé la justice à estre injuste, & à violer une de ses regles pour nous faire mieux observer toutes les autres ? On punit le pere jusqu'en la personne des enfans, pour se donner en eux des garans de son innocence, & des ôtages de sa fidélité. L'on tâche d'appliquer la tendresse paternelle aux avantages & du pere & de la patrie. L'équité mesme ne condamne pas trop ces sortes de rigueurs, indépendamment de la nécessité qui les autorise. Les enfans indignes ne laissent pas de profiter des talens, des vertus, des travaux du pere ; pourquoi les enfans irréprochables ne partageront-ils pas avec lui la peine de ses fautes & de ses crimes ?

Cette dernière opinion a prévalu depuis longtems ; & vraisemblablement elle prévaudra toujours. Les mœurs dépravées, à qui elle doit son établissement, lui répondent de sa durée. Au reste, la peine que nous imposons au fils innocent pour le crime du pere, ne passe guere la perte du patrimoine ; on la pousse rarement jusqu'à l'exil, & jamais elle ne va jusqu'à la mort.

DIXNEUVIÈME QUESTION.

Si dans le doute, l'on doit juger contre le Fisc.

LA juste subordination, qui soumet toujours les avantages de chaque particulier au bien général, parle d'abord pour le Fisc; mais une raison plus puissante encore sollicite pour lui. Il rassemble, il réunit, il concentre en soi & grands & petits intérêts. Le Fisc, à vrai dire, est une ressource continuellement ouverte aux besoins de l'Etat; c'est un amas d'eaux salutaires, qui coulent au gré d'une main bienfaisante; c'est un assemblage de vapeurs suspendues, qui retombent tantôt en rosées, & tantôt en foudres, pour répandre tour à tour l'abondance sur nous, & la terreur parmi nos ennemis. Ce que le Fisc emporte sur nous, les nécessités publiques, où nous avons chacun notre part, le reprennent, & nous le renvoient. Ce trésor commun se consume, s'épuise pour la sécurité, pour la gloire commune. Les biens que nous tenons de lui, nous rendent avec usure ce qu'il semble nous ôter. Pourquoi donc lorsque la balance est en équilibre, ne la laissera-t-on pas au moins pancher vers le Fisc, dont tous les avantages, quand il gagne sa cause, reviennent tôt ou tard à celui qui la perd? Tout le monde veut, & il importe à tout le monde, que les droits les plus légitimement acquis au particulier, cèdent au bien de l'Etat; & qu'en toute occasion les dommages, ou les pertes d'un seul homme, fassent la commodité, ou l'utilité publique. Le Fisc sans contredit en est le plus solide fondement, & l'on hésite encore à lui sacrifier des droits douteux. A peine jouit-il paisiblement de ses droits certains & incontestables. Chaque débiteur à l'envi tâche de les frauder. L'art même d'y réussir, porte insolemment le nom d'industrie. A quels excès n'ira point cette espèce de fraude, si les

Juges eux-mêmes y prestent la main , ou s'ils ne répri-
ment que mollement cette conjuration générale? C'est ici,
plus qu'ailleurs , qu'il faut se tenir en garde contre la com-
passion injuste , qui se fait honneur de ne refuser aucun
prétexte d'opprimer des riches en faveur d'un indigent.,
comme si les richesses étoient une cause légitime pour
perdre ce qui nous appartient ; & la pauvreté un titre va-
lable , pour acquérir ce qui ne nous appartient point. Mais
sans recourir aux règles de l'exacte justice , qui ne pese
que les droits , & qui sans aucun égard à la qualité des
personnes , s'attache uniquement à celle des prétentions ,
la réflexion ne dissipe que trop la fausse idée que l'on a
des trésors immenses du Fisc. Cette abondance infinie ,
& perpétuelle que nous nous y figurons , diminue visible-
ment , pour peu que nous comptons , combien les soins
que son dispensateur prend de nostre repos & de nos in-
terests , lui donnent de périls & de maux à prévenir , d'en-
nemis à vaincre , de misérables à secourir , de vertus &
de services à récompenser.

Il faut convenir pourtant qu'on ne résiste pas aux mou-
vemens naturels , qu'excite un homme assez malheureux ,
pour avoir un concurrent qui commande à des Légions.
Ils entraînent le Juge , que le contre-poids des raisons tient
en suspens ; & le font incliner pour le foible contre le plus
fort. On présume , que la raison du plus fort a tant d'en-
droits pour nous saisir , pour nous frapper , qu'elle est né-
cessairement mauvaise , dès qu'elle ne paroît pas incon-
testablement la meilleure ; dès qu'elle ne saute pas aux
yeux avec tout l'éclat de l'évidence. Cette présomption
formée d'une expérience sensible , se fortifie encore par des
principes d'humanité. Le Juge véritablement ne doit pas
avoir divers poids , & différentes balances pour le pau-
vre & pour le riche. Jamais la Justice , dans le jugement
d'un droit certain & manifeste , ne doit lever plustost son
bandeau en faveur des foibles , que des puissans ; mais quand
les conjectures , les raisons , les preuves , ne parlent pas
plus pour l'un que pour l'autre ; il est permis d'écouter
la compassion. Que dis-je ? La compassion , loin de ne pou-
voir

voir alors s'accorder avec la justice, devient une partie de la justice mesme. Les Souverains, dont elle semble mal ménager les interests , ne laissent pas d'avoir à se louer de sa rigueur. Elle les dédommage fort avantageusement d'une espérance incertaine , qu'elle leur oste ; elle leur donne en échange le seul bien qu'ont à desirer ceux à qui la naissance & la fortune prodigent tous les autres ; en un mot , ce qu'elle oste à leur trésor , elle le rend à leur gloire. Quel surcroist de gloire pour le Monarque , sous qui l'on éprouve, que dans les Tribunaux le Souverain n'est pas un rival trop dangereux ; & que la vérité , mesme douteuse , qui favorise des particuliers , est plus forte & plus puissante que les Rois ! Un Roy se montre plus grand , lorsqu'il se laisse ainsi vaincre par ses Sujets, que lorsqu'il triomphe par tout ailleurs de ses ennemis. Est-il donc possible de condamner un sentiment d'humanité , par qui le Juge dans l'équilibre d'une prétention également soutenue , fait enfin tomber la perte sur le prétendant , qu'elle fera moins souffrir ? Aucun de nous ne peut mieux la supporter , que le trésor public. Nos biens ont une pente si rapide vers le Fisc ; ils y vont , ils y rentrent par tant de routes différentes , que l'on peut , sans qu'il y paroisse , détourner quelques-uns des canaux qui portent nos tributs à cet Ocean d'opulence. Le trésor des particuliers au contraire , a des sources si petites , & qui coulent si lentement , qu'interrompre , que suspendre le cours d'une seule de ces sources , c'est la tarir. Les Docteurs aussi , malgré tout leur penchant à se contredire , veulent tous , que dans les questions problématiques , les faveurs de l'interprétation aillent toujours contre le Fisc. Mais si les Rois de la terre demandent une décision plus authentique & plus digne d'eux , qu'ils écoutent un Juge assis sur le premier trône du monde ; qu'ils s'en rapportent au grand maître en l'art de regner ; & qu'ils essayent , s'il est plus facile d'imiter sa justice , que sa prudence & sa valeur. Nous l'avons veu cet aimable maître , qui de plus en plus nous fait savourer les fruits de l'obéissance ; nous l'avons veu monter sur le tribunal , pour y desarmer des

Loix, selon lui seul, trop inflexibles sur la défense de ses droits ; & pour autoriser la justice, à jeter comme lui des regards de pitié, sur d'innocens possesseurs d'un domaine de sa couronne. Le Fisc ne perd jamais sa cause que sous les bons Princes. Le nostre non content de se soumettre à la jurisprudence ordinaire, se condamne, si je l'ose dire, injustement malgré l'avis des Juges ; & ne fait aucun scrupule d'abuser contre lui-mesme de la puissance souveraine. Esperons que l'autorité d'un si grand exemple, plus persuasif que tous les raisonnemens & que tous les préceptes, établira dans les siècles à venir cet abus si rare dans les siècles passés.

VINGTIÈME QUESTION.

Si l'on a sagement aboli la Loi, qui tenoit les femmes en tutéle toute leur vie.

L'OPINION affirmative, auroit ici tout au moins les suffrages de la plus aimable moitié du monde. Malheureusement, la femme Juge & Partie n'a pas voix délibérative parmi nos Jurisconsultes. Ils disent, que les Dames ont pour leurs intérêts le foible que nous avons pour les nostres. Quelques Docteurs plus grossiers encore, ajoutent qu'elles conviendroient elles-mesmes du besoin continuel qu'elles ont d'un tuteur, si l'on sentoit la foiblesse de son jugement, comme l'on sent la foiblesse de sa complexion ; & s'il ne falloit pas estre fort raisonnable, pour reconnoistre qu'on ne l'est guere. Les Loix de la dissertation m'engageront alternativement à parler pour & contre les Dames. Que si dans ce que je vais dire contre elles, il se trouve des maximes outrées, qui répugnent à la politesse établie, il faut les mettre sur le compte du siècle qui les a produites.

La tutéle est la puissance légitime d'une personne au-

torisée pour en défendre une autre, que son bas âge, ou sa foible raison, met hors d'état de se défendre elle-même. Tout pupille, sans interesser sa réputation, reçoit ces sortes de secours, nécessaires successivement & indistinctement à tous les hommes. Il peut sans honte profiter de la vigilance, de la capacité, de la sagesse, de la force étrangère, que la Loi lui prête. Mais les femmes vivront-elles sous la conduite d'un tuteur perpétuel ? Les condamnera-t-on à mourir toujours pupilles ? Peut-être y consentiroient-elles, si l'éternelle minorité prolongeoit les beaux jours, & retardoit la vieillesse. Peut-être qu'à ce prix, elles sacrifieroient volontiers leur liberté ; contentes d'exercer plus longtems le droit de représaille sur la nostre.

Les premiers Législateurs de Rome, avoient une prévention fort incivile contre les femmes. Ils ne les laissoient pas un moment sur leur bonne foi. Ne nous étonnons pas que les gens du Code aient de tout temps esté plus sujets que d'autres à certains malheurs du mariage : malheurs qui rarement attirent la pitié publique. Les Dames indignées des soins méprisans que la Loi prend d'elles, se vengent aux dépens de ses Ministres & de ses Interprètes. Nées impérieuses, altières, on ne leur prêche pas impunément la soumission & l'obéissance. C'est sans doute ce qui révoltoit tant les Dames Romaines contre les Loix de leur patrie. Le plus vil esclave ne perdoit l'esperance de la liberté qu'avec la vie ; la femme au milieu des horreurs d'un esclavage continuel, n'avoit d'autre ressource que la condescendance d'un pere, la tendresse d'un mari, ou la facilité d'un tuteur. Certain nombre d'enfans acquéroit au chef de famille l'exemption des charges publiques ; le nombre des campagnes, & celui des années ; dispensoient le soldat des fonctions militaires ; la fécondité des femmes n'ôtoit rien au poids de leur servitude ; l'âge ne leur apportoit aucun privilege. Toujours gèsnées dans la faculté la plus libre de l'ame, toujours captives de quelque puissance, établie ou par le droit naturel, ou par le droit civil, elles ne faisoient que changer de maistre, seules d'avoir à souffrir, d'avantage du dernier, sous qui à

force d'années elles devenoient des pupilles à la fin décrépites, & par une suite naturelle peu propres à le radoucir. Pourquoi ce traitement si dur ? Comment les Romains pouvoient-ils tenir leurs femmes dans une telle dépendance ? Eux qui se picquoient si fort de modération dans leurs victoires ; eux qui ne songeoient qu'à faire oublier aux vaincus leur disgrâce ? Ils prétendoient, que la raison des femmes n'arrive guere à la perfection ; que c'est un fruit tardif, qui tombe souvent sans meurir.

Les Légistes entestez de la vieille Jurisprudence, veulent que nous l'observions à la lettre. Sourds aux Loix de la politesse & de l'humanité, ils font sans distinction gémir & les Lucreces & les Messalines sous le joug d'une tutèle aussi longue que leur vie. Infatuez d'une justice farouche, ils parlent avec une licence effrénée & scandaleuse. A les entendre, la plupart des femmes n'ont que de bons intervalles ; elles n'ont que des lueurs de raison, qui s'évanoüissent à toute heure. Le dirai-je ? Ils s'imaginent y voir plus d'un rapport avec cet astre ténébreux de lui-même, qui n'éclaire qu'avec des rayons d'emprunt. En elles l'esprit, comme le reste, n'a d'ordinaire qu'un faux brillant, plus propre à surprendre l'admiration, qu'à la mériter. Ennemies de la réflexion & de ses lenteurs, la plupart ne font que raisonner par hazard, penser par faillie, discourir par habitude, au gré d'une imagination féconde en agréables bagatelles. L'art d'orner ces bagatelles, & de dire mille jolis riens à tout propos, elles l'enseignent avec succès ; l'art de distinguer le bon parti d'avec le mauvais, ou le meilleur d'avec le bon, elles l'exercent avec une présomption, qui leur fait ignorer jusqu'à la nécessité de l'apprendre. Il semble que dans le plaisir de les former, la nature toute occupée aux embellissemens du corps, ne songe point aux beautez de l'ame. Les femmes elles-mêmes se négligent assez de ce costé-là. Sensibles à la seule ambition de faire des adorateurs, elles y mettent toute leur application, elles y rapportent tous leurs soins. La réforme du luxe paroist aux belles une calamité publique ; & si l'on en croit un ancien, elles se consoleroient

bien plustost de voir leur patrie en desordre, que * leurs cheveux. L'attention continuelle qu'elles ont à plaire, n'est pas toujours heureuse; mais toujours leur caprice, qui ne meurt qu'avec elles, a tout l'honneur, ou toute la honte de leurs sentimens. Ce caprice leur en inspire rarement de tendres pour leur mari; elles ne s'empres- sent d'acquérir son estime, ou ses bonnes graces, qu'à proportion qu'elles redoutent sa toute-puissance. L'an- cienne Rome fut fertile en femmes d'un caractère qui ne se trouve plus; & ne le fut, que par le soin qu'on pre- noit alors de cultiver, de perpétuer l'esprit de sujettion dans le sexe fait pour obéir. Le bon usage de la pleine liberté n'est connu que des hommes. L'expérience le leur enseigne, elle les instruit, elle les corrige; & ils se réfor- ment sur le passé, qu'elle leur présente comme un miroir de l'avenir. Ce miroir trop fidele n'est pas au gré des Da- mes. Celui qu'elles consultent sans cesse, fait pour servir l'amour propre, ou pour avertir d'un dérangement de pa- rure, ne peut empêcher que le temps ordinairement n'em- porte tout leur mérite, & ne leur laisse tous leurs défauts. Elles ont dans leur printemps l'éclat d'une beauté, qui se ternit chaque jour; mais la vanité, la légèreté, l'iné- galité, les accompagnent d'un pas égal dans tous les âges. Arrive-t-il un miracle? Quelqu'une se distingue-t-elle par un mérite, qui n'attend, ni ne craint les années? Le petit nombre digne de l'exception, ne fait qu'autoriser la re- gle.

* *Rempu- blicam tur- barimallent, quam co- mam*

C'est donc un ménagement cruel; c'est une fausse com- plaisance, que d'abandonner les femmes à leur propre con- duite. Plus elles ont de quoi charmer; plus il leur impor- te, d'éloigner un péril, où souvent elles ont leur part. Le plus seur asyle de la beauté, c'est la retraite. Les Dames, ni leur réputation, ne gagnent rien à courir le monde. La renommée ne paroît pas faite pour elles; les plus loua- bles sont celles qui la font moins parler. La vie cachée fait leur véritable éclat; le soin du ménage fait leur so- lide gloire. Elles risquent trop à sortir du petit cercle d'ac- tions, où la bienséance les renferme; l'exacte pudeur ne

peut compatir avec la longue dissipation. Que les femmes ne regrettent donc plus la liberté de se nuire à elles-mêmes ; qu'elles se louent de la précaution qu'on a prise de suppléer continuellement à tout ce qui leur manque ; & de leur épargner par une juste subordination les soins tumultueux , dont il leur est utile de s'abstenir.

» Traitons-les d'égales , disoit Caton le Censeur , elles
 » voudront aussitôt estre maistresses. Elle exigeront de-
 » main comme un tribut , ce qu'elles reçoivent aujourd'
 » d'hui comme une grace. Immodérées dans leurs desirs ;
 » emportées dans leurs fantaisies , implacables dans leurs
 » haines , entestées de leurs chimères , elles ne reconnois-
 » sent d'autre Loi que leur bizarrerie , ni d'autre devoir
 » que leur plaisir. Incessamment affamées d'applaudisse-
 » mens , toujours dupes de la louange , elles haïssent la sin-
 » cérité qui les sert , & chérissent la flatterie qui les trahit.
 » Intraitables , indociles , elles aiment mieux s'égarer de
 » leur chef , que de suivre un guide ; & se prévaloir or-
 » gueilleusement des mensonges , qu'une politesse fatale à
 » la raison exige , que d'avouër une vérité qui les humili-
 » lie. C'est à nous à nous glorifier de la douceur , de la
 » retenue , qu'elles étalent à nos yeux. Elles ne doivent cer-
 » te ombre de vertu , qu'à la nécessité que nous leur im-
 » posons de se contrefaire. Revenuës à leur naturel , las-
 » sées du supplice perpétuel de feindre , elles font bien
 » voir qu'elles ont plus d'une sorte de fard ; & qu'elles n'en
 » usent pas tant à cacher les défauts du corps , que ceux
 » de l'esprit & du cœur. Le tempérament tost ou tard sur-
 » monte en elles la dissimulation ; le masque tombe enfin ;
 » & maistresses ou soumises elles répandent alors tant d'a-
 » mertume sur le mariage , que le mari commode , & ce-
 » lui qui ne l'est pas , ont également à regretter les déli-
 » ces du célibat. L'époux facile souffre de folles dissipa-
 » tions qui le ruinent ; l'époux sévère suscite certains de-
 » sirs de vengeance qui le deshonnent. Avons-nous , (c'est
 » toujours Caton qui parle) avons-nous porté au-delà des
 » mers la gloire du nom Romain , & délivré tant de na-
 » tions opprimées , pour ne pas jouir de la paix dans le

sein de nos familles ; pour y subir après tant de travaux « un joug domestique , & quel joug ? Point de milieu ; nous « entrons en tutèle , si les femmes en sortent. La main qui « les délie , nous enchaîne. L'homme pour vivre libre n'a « qu'un seul moyen ; c'est de ne rien relâchet des ancien- « nes Loix , qui ont pour jamais asservi la femme. »

Après une telle harangue , je pardonne aux femmes l'antipathie qu'elles ont pour les Catons , & pour tous leurs descendans. Jamais antipathie ne fut plus juste. Je me reproche même de n'avoir pas glissé plus légèrement sur une opinion , que le bon sens , grand Jurisconsulte , me feroit condamner hardiment , quand la nouvelle jurisprudence ne l'auroit pas réprouvée. La vérité supérieure à certains préjugés , établis par l'erreur , & maintenus par la violence , n'eut pas plutôt repris sa place dans le monde , qu'elle remit les Dames dans leur rang , & dans la pleine possession de leurs premiers droits. Pourquoi nous faire un mérite de suppléer à des besoins que nous leur supposons ? Elles n'ont à désirer que le pouvoir d'agir de leur propre mouvement , & de se fier à leurs propres lumières. Celles que nous voulons absolument leur prêter ne sont pas moins sujettes à s'éteindre. Franchement nous nous vantons d'une supériorité d'esprit & de sagesse , que nous n'avons point. Si l'esprit est quelquefois foible dans les femmes ; en nous il est souvent faux. Leur raison ne sçait pas toujours les conduire ; la nôtre ne sçait que trop nous égarer. Il est rare , que notre réputation ne perde beaucoup à subir un examen rigoureux. Il importe fort à la plupart de nos actions , je ne dis pas innocentes , mais glorieuses , que l'on n'en pénétre pas toujours la véritable cause. Le ressort secret qui nous remue , ne feroit pas honneur à nos mouvemens. Ne nous flatons point , l'homme le plus sage a de mauvais intervalles ; il a de fréquens accès d'imprudence ; en un mot , mille & mille endroits nous font paroître mineurs à tout âge , à tout moment. Avoüons donc , que si les femmes méritent d'avoir un tuteur , nous ne méritons pas de l'être. Les reproches de fragilité que nous leur faisons , retom-

bent sur nous. Il nous sied bien de reprocher des complaisances, que nos empressements, que nos importunités arrachent ; de ne point excuser les foiblesses que nous inspirons, & que les nostres autorisent.

Encore sommes-nous bien moins excusables que les femmes. Elles n'ont pour se défendre de la volupté, ni les facilités, ni les secours que nous avons. L'agitation où nous met, où nous tient le cours de nos différentes occupations, nous entraîne le plus souvent avec une rapidité, qui ne nous laisse pas le temps de nous arrêter aux plaisirs. Les plaisirs demandent du loisir ; les femmes en ont un continuel. Destinées par nous dès le berceau à l'inutilité, condamnées à la bagatelle, votées à l'ignorance, elles n'ont d'autre consolation que l'amusement. Non qu'elles ne puissent avoir tous les talens propres pour les grands emplois, & pour les hautes entreprises. L'histoire sacrée, & l'histoire profane en rendent comme à l'envi, des témoignages éclatans. Judith, Esther, & tant d'autres, nous apprennent que nous nous approprions à tort la science du gouvernement ; que nous n'avons pas seuls en partage la prudence, l'intrepidité, la modération, la constance ; & que l'homme n'est pas toujours nécessaire aux grands événemens.

Il ne faut point rappeler le souvenir de la Nymphé ; que Numa consultoit si religieusement ; nous n'avons pas besoin d'Egerie, pour nous persuader, que la sagesse peut choisir une confidente des plus secrets mystères d'État. Auroit-on oublié cette Impératrice, dont l'avis politique sceut affermir le premier trône de l'Univers : trône jusqu'alors de plus en plus chancelant ? Ce que les plus grands Capitaines, & les plus habiles Ministres ; ce que des millions d'hommes avoient tenté vainement ; le conseil de Livie le fit. Les violences, les prescriptions, faisoient trembler à la fois & Rome & son Tyran. Auguste, maître & vainqueur du monde, soupiroit après le calme de la vie privée ; quand un seul trait de clémence, inspiré par Livie, assujettit les âmes les plus Romaines ; & forma dans Auguste le modèle des Souverains lents à punir ;

&

& des Conquérans plus prompts encore à pardonner qu'à vaincre.

Combien d'autres couronnes depuis, ont acquis un nouvel éclat sur des testes, que nous traitons de foibles & de légères ? Combien de Reines ont régné en Rois, & de Rois en Reines ?

Mais pour descendre du plus haut rang aux inférieurs, est-il facile, est-il même possible, de faire le dénombrement des familles, où la raison tombe en quenouille, où le mari joue dignement le personnage de pupille, & la femme celui de tuteur ? La raison des femmes agit encore plus fortement, quoiqu'avec moins d'éclat, dans leur patience & dans leur sujétion, que dans cette domination qu'elles doivent à la seule force du mérite. Plusieurs malgré l'étendue d'un génie, que nous pourrions envier, se bornent à la simple économie, & à d'autres vertus obscures, dont nous dédaignons l'exercice ; mais qui ne laissent pas d'être le fondement de nos fortunes, & l'affaïsonnement de nos plaisirs. La plupart enfermées dans l'enceinte de leur famille, attachées sans relâche à des devoirs, à des soins ennuyeux, savent attendre pour toute récompense les amertumes de nostre mauvaise humeur, ou la confiance de nos chagrins. Croiroit-on, qu'elles ont droit de nous commander ? Cependant cet empire que nous avons sur elles, nous l'usurpons ; celui qu'elles ont sur nous, elles le tiennent de la nature. Nôtre soumission ne leur coûte qu'un coup d'œil ; l'homme le plus féroce, le plus austère, s'adoucit à les regarder. L'Aréopage en corps, l'Aréopage monté sur son tribunal, & retranché dans le centre de sa gravité, ne tint pas un moment contre une Phriné dévoilée. Comment des Magistrats de ce caractère, se laisserent-ils sitôt corrompre ? C'est, dit un ancien Philosophe, c'est la question d'un aveugle. Les femmes sont nées pour faire des esclaves, & non pour l'être. Aussi entendent-elles assez leurs intérêts, pour ne consentir jamais à l'échange de leur pouvoir naturel, contre celui que nos Loix nous donnent. L'étrange bizarrerie, de chicaner tant les femmes

sur le droit d'administrer leur bien ; nous qui leur faisons si bon marché de nostre liberté. Ne nous accorderons-nous point avec nous-mêmes ? Nous ne voulons pas les laisser maistresses de leur conduite , pendant que nous les faisons souveraines de la nostre. Nous nous ennuyierions bien , si elles se dégoustoient de nous gouverner. Les plus sensibles à la gloire de gagner des cœurs , se désient trop de leurs propres charmes , & vont jusqu'à vouloir partager avec des ornemens étrangers l'honneur de la conquête. Mettrons-nous au nombre des crimes irrémisibles l'ambition qu'elles ont , & le soin qu'elles prennent , de nous plaire ? Ces ornemens , ces bijoux mêmes , dont nous les accusons d'être idolâtres ; s'ils sont l'idole des femmes , c'est une idole , qu'elles ne font point scrupule de sacrifier à la République. La République au besoin , retrouve en elles un zèle courageux , & une tendresse masle. Carthage les a veuës non pas déranger , mais arracher leurs cheveux , pour les mettre à des usages militaires , & pour remplacer les cordes qui manquoient aux arcs des soldats. Les Dames Romaines donnerent volontairement tous leurs atours , pour aquitter le vœu , que Camille avoit fait à Apollon pendant le siege de Veïes. Dans une autre occasion , elles secoururent la République épuisée ; & la mirent en état de racheter Rome des mains des Gaulois : libéralité qui leur acquit de la part du Senat , des actions de grâces , & le droit d'Oraison funébre , dont il permit de les honorer après leur mort. Je ne sçai que répondre pour le Censeur Romain. Il a pu sans doute , comme les autres hommes , errer dans ses jugemens. Je doute plus que jamais de son infailibilité ; lorsqu'il prononce d'un ton décisif , qu'au moment qu'on cesseroit de contraindre les femmes , elles cesseroient de paroître ce qu'elles ne sont pas ; & qu'elles ne mettroient point d'intervalles entre la licence & la liberté. Il se trompe. La contrainte ne fait qu'irriter le desir , & rendre les plaisirs plus picquans. Les pays les plus abondans en femmes infidèles , sont ceux où la défiance les emprisonne. Leurs infidélitez mêmes ne vont nulle part aussi loin , que les in-

PHILIPPIQUES

DE

DEMOSTHENE.

OU

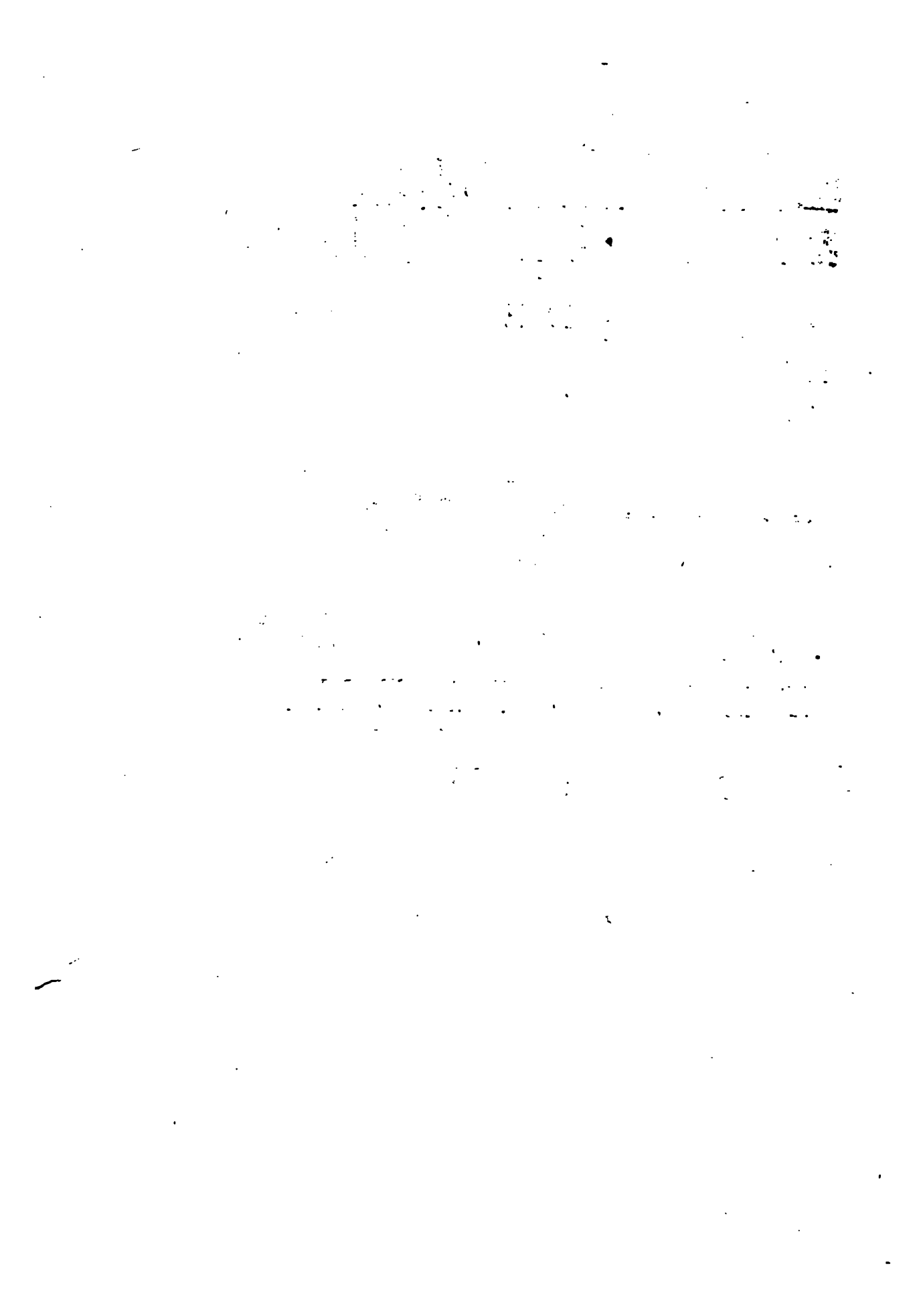
HARANGUES

DE

DEMOSTHENE

CONTRE PHILIPPE.

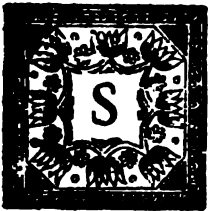
TRADUITES EN FRANCOIS.





E P I S T R E
A U R O Y.

Louis XIV.



IRE,

*Je tiens de VOSTRE MAJESTE' bien-faisante le
doux & l'honneste loisir dont je jöuis. Les fruits de ce*

loisir vous appartiennent, SIRE; & quelque médiocres qu'ils puissent estre, je n'ose me dispenser de vous les offrir. Il s'en faut pourtant beaucoup, que ce ne soit la reconnaissance toute seule qui me fasse agir. Elle ne fait que se joindre à l'inclination, que j'ai toujours eüe, lors mesme que je n'avois d'autre fortune, que celle d'estre né vostre Sujet. Un pur zele, un zele héréditaire pour vostre Personne sacrée, m'anima dès l'enfance. Il délia ma langue, & m'inspira plus d'une fois l'audace, de me faire entendre dans le concert d'acclamations, que le siecle des bons Rois commence, & que la postérité perpétue. J'y mesle encore ma voix, sans craindre qu'on me soupçonne de trop donner aux mouvemens d'un cœur sensible & reconnaissant. Je ne feindrai point de le dire; les graces que vostre bonté se plaist à répandre, accompagnées de tous les agrémens que vous leur communiquez, trouvent à peine quelque nouveau sentiment à vous acquérir dans les cœurs, & semblent en quelque sorte perduës pour V. M. Ce ne sont pas vos bienfaits, qui vous font aimer; c'est vous, SIRE, qui faites aimer vos bienfaits.

Je l'éprouverois en mon particulier, quand je n'aurois l'obligation à V. M. que d'avoir bien voulu me placer dans une Compagnie, chargée du soin de transmettre aux siècles à venir les merveilles, qui ne cesseront de distinguer le vostre; & glorieuse de consacrer ses veilles à dresser des monumens, qui s'éterniseront par vostre nom & par vos actions. Jamais je ne reprends cette fonction, que mon étonnement ne renaisse; & que je ne retrouve un plaisir qui augmente, & qui se fait desirer à mesure qu'on le goute davantage. Je les, je relis toujours com-

me la première fois, les événemens de vostre Règne ; & je sens de plus en plus que les charmes inséparables d'un tel emploi, mériteroient d'en faire l'unique récompense. Voilà, SIRE, l'idée qu'on prend à vous étudier dans l'Histoire de vostre vie. Que ne puis-je, d'après cette idée, peindre mon Roy ? Que ne suis-je un Demosthene, pour en parler dignement ?

Mais quand Demosthene lui-mesme, à qui j'essaye de servir ailleurs d'interprete, seroit ici le mien, & voudroit suppléer aux talens que je n'ay point, il ne seroit qu'avouer plus éloquemment sa foiblesse ; & cet aveu ne cousteroit rien à un Orateur, qui faisoit profession d'estre sincère. La force de la vérité jointe à l'expérience, le guériroit encore de quelques erreurs politiques, qu'il avoit sucées avec le lait, & qu'il seme à tous propos dans ses Harangues. L'opinion, que Philippe & son fils Alexandre lui avoient donnée des Monarques & des Conquerans, se rectifieroit en France. Il y verroit un Conquerant & un Monarque, de qui nos ennemis & ses envieux ont à se louer ; qui pour tout fruit de ses travaux, n'a prétendu que desarmer les vaincus, dissiper leurs illusions, leur apprendre qu'il y a des ames privilégiées, où la modération fait la loi à la valeur ; & que le vray magnanime, lorsqu'il se voit en possession de pouvoir ce qu'il veut, ne veut que pacifier l'Univers.

L'événement, qui tient aujourd'hui l'Europe attentive, doit servir de leçon aux Potentats, & les convaincre, que le celeste dispensateur des Sceptres & des Couronnes dédommage promptement les Vainqueurs, qui

ont sceu à son gré interrompre le cours de leurs victoires. Tant de Monarchies confondues depuis longtems en une seule, paroissent destinées à payer cette modération sans exemple. La fin d'une vie importante au repos & à la tranquillité du monde Chrétien, le menaçoit d'un enchaînement de malheurs infinis. Combien de fortunes flottantes, de révolutions prochaines, de Peuples impatiens & inquiets dans l'attente de cette résolution qui devoit regler leur sort, & les mettre en possession du bien, dont un Roy juste & sage * leur avoit donné un avant-goust, par le choix de son successeur ?

VOSTRE MAJESTÉ parle : tout se rassure, tout se calme. Les nuages prests à s'épaissir s'évanouissent, & une sérénité constante succède aux apparences de la plus horrible tempeste. Ces divers Peuples, moins encore par une juste soumission aux droits de la nature, & aux dernières volontez de leur Souverain, que par la haute opinion qu'ils ont de VOSTRE MAJESTÉ, s'empressent d'obtenir, qu'elle envoie regner sur eux un de ses descendans. L'Espagne jusqu'ici jalouse de nos prospérités éclatantes, ne l'est plus que de la gloire, que de la douceur, attachée à nostre obéissance ; & n'aspire qu'à recevoir la loy du Petit-Fils de celui qui nous la donne : seure qu'un Prince issu d'un sang si auguste, & formé sous les yeux d'un Roy, le modèle des Rois, porte nécessairement avec soi les présages d'un Regne heureux ; & qu'en quelque region qu'il se transplante, il ne peut jamais dégénérer. Une opinion si bien fondée & si généralement établie, achemineroit de convertir Demosthene, ce zélé Républicain, qui dé-

* Charles II. Roy d'Espagne.

clame avec tant de véhémence contre le Gouvernement Monarchique ; & sur ce point mesme non plus que sur beaucoup d'autres ; il ne tarderoit pas à changer d'avis & de langage. Revenu de ses faux préjugés, il se reprocheroit d'avoir sacrifié à je ne sçai quelle image de liberté chimérique ; & enchanté du bonheur de nostre dépendance, il viendrait à vos pieds, SIRE, briser son idole. Oni, il reconnoistroit, qu'en matiere de Gouvernement, rien ne vaut l'unité de Souverain ; principalement lorsque cette unité rassemble toutes les vertus pacifiques, morales, militaires, dont chacune séparément suffiroit à former un Heros. Que pouvons-nous penser, SIRE, nous, qui entre tant de qualitez héroïques, avons l'avantage de distinguer l'excellence des vertus Chrétiennes, c'est-à-dire de celles dont la solidité rehausse le prix de toutes les autres, ou plustost qui seules méritent le nom de vertus ?

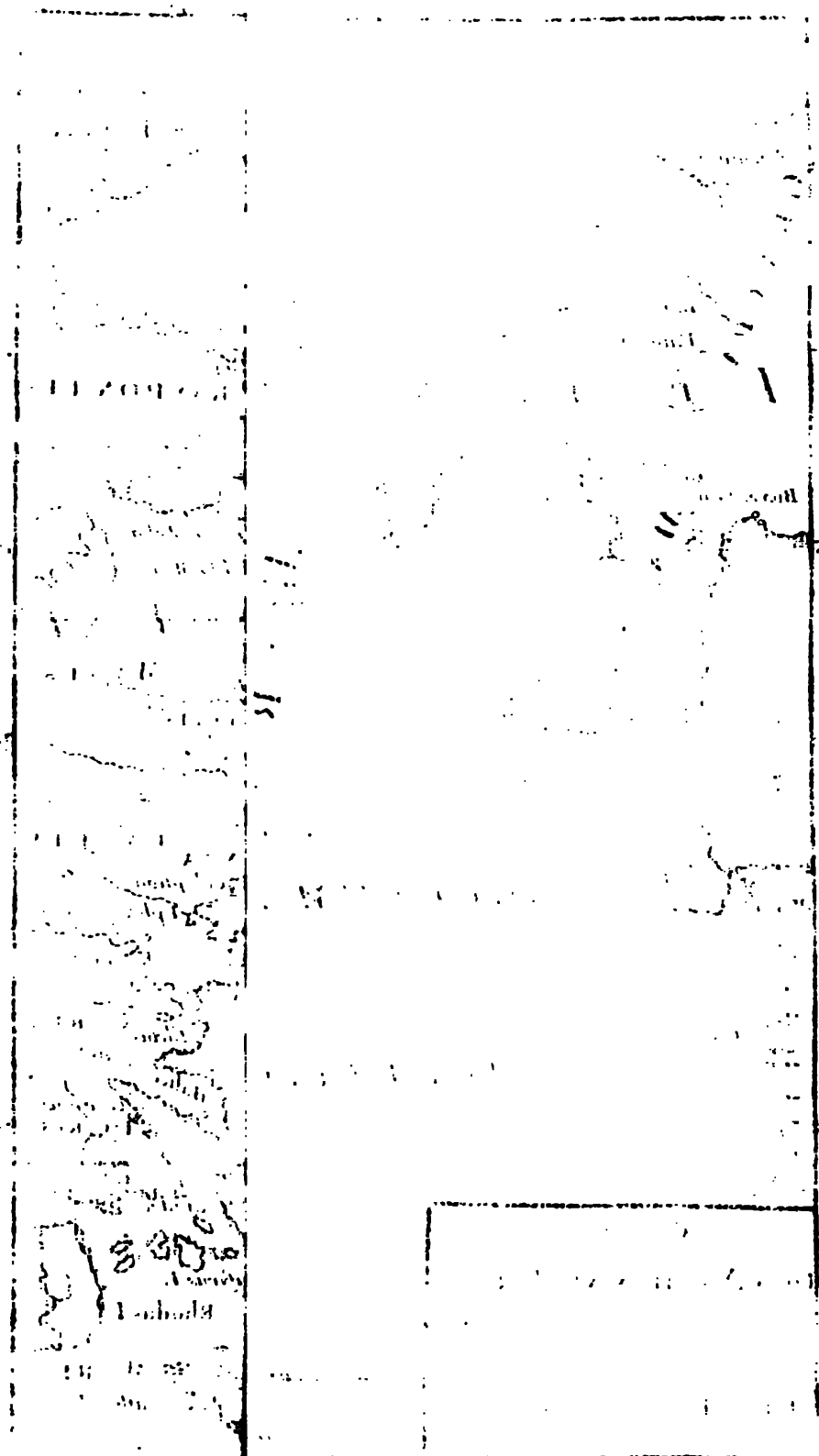
Un maistre & un bienfaicteur de ce caractère, attire si imperceptiblement les louanges, qu'on se souvient toujours trop tard qu'elles lui déplaisent. Outre que les plus justes éloges ne le représentent pas à beaucoup près tel qu'on le voit, & que sa gloire y perd presque autant que sa modestie en souffre. C'est donc une espece d'ingratitude, que de s'abandonner au penchant de le louer ; & l'on ne peut mieux faire, que de se renfermer dans les hommages affectueux & muets. Cette dernière ressource me console, SIRE. Car pour les sentimens qui sont dous à VOSTRE MAJESTE, admiration, respect, dévouement, soumission, j'avouë qu'à force d'estre naturels, ils paroissent égaux dans tous

les hommes. Cependant si quelqu'un les porte plus loin
qu'un autre, c'est assurément,

SIRE ;

DE VOSTRE MAJESTE' ,

Le tres-humble & tres-obéissant
Serviteur & Sujet
DE TOURREIL.







P R E F A C E

HISTORIQUE.



Le premier devoir d'un Interprète consiste à faire entendre son Auteur. Rien, à mon avis, ne peut mieux m'acquitter de ce devoir, qu'un plan de l'ancienne Grece, & un abrégé de son Histoire. Sans quoy Demosthene, bien que traduit, parlera toujours Grec pour ceux qui ne sçavent pas la carte du pays, ou qui n'en ont qu'une notion légère & confuse. Ils s'arrêteront à chaque pas, comme les gens qui voyagent la nuit dans un pays qu'ils ne connoissent point; & si quelque rayon d'éloquence les frappe par intervalles, ce sont pour eux de ces éclairs, qui dans l'obscurité semblent ne faire entrevoir la lumiere, que pour augmenter l'horreur des ténèbres où ils laissent. Il faut donc, qu'autant qu'il me sera possible, je débrouille les interests, & développe les événemens, qui ont du rapport à mon texte.

C'est à quoy peutestre je devois me borner, & entrer d'abord en matiere. Mais ceux qui aiment qu'on aille au principe, & qui ne peuvent manquer d'estre curieux de l'origine d'une nation aussi célèbre que la Grecque, me pardonneront sans doute de remonter jusques-là, & de ramasser ce qu'on en sçait ou ce qu'on en dit. La digression ne m'emportera pas trop loin. J'appuyeraï sur ce qui peut éclaircir le sujet principal, & je passerai légèrement sur le reste.

Les Grecs s'appellerent ainsi du nom ou d'un petit Bourg, ou d'un Roy fort obscur; ¹ mais ils quitterent bientost ce nom, pour prendre celui d'Hellenes ou d'Achéens. ² Ces deux derniers sont presque les seuls, qu'ils se donnent eux-mesmes dans leurs ouvrages. L'extrême rusticité des premiers Grecs ne paroistroit pas croyable, si l'on pouvoit sur ce point recuser leurs propres Historiens. Un Peuple assez entesté de son origine, pour l'illustrer par des fables, n'en auroit pas inventé pour l'avilir. Qui croiroit que ce Peuple, auquel on doit tout ce qu'on a de littérature & de belles connoissances, descendist de Sauvages, qui n'avoient point d'autre Loi que la force; qui ignoroient l'agriculture, & broutoient à la maniere des bestes. Témoin les honneurs divins qu'ils décernerent, à celui * qui leur apprit à se nourrir de gland, comme d'un aliment plus sain & plus délicat que les herbes. Il y avoit de-là encore bien loin jusqu'à la politesse & à l'urbanité. Aussi n'y arriverent-ils, que par une longue succession de temps. Les plus foibles ne furent pas les derniers, à comprendre la nécessité de vivre ensemble, pour se ga-

¹ *Plin. Hist. Nat. l. 4. c. 7.*

Isidor. l. 14. c. 4.

Thucyd. l. 1.

² *Aristot.*

sur la fin du

1. Livre des

Meteores. c.

14.

Plin. ibid.

* *Pelafgus.*

Apollocl. l. 2.

c. 1.

Pausan. l. 8.

rantir de la violence & de l'oppression. Ils bastirent des maisons, dont le nombre accru insensiblement forma des Bourgs & des Villes. Mais la société d'habitation ne vint pas à bout d'humaniser de telles gens. L'Egypte & la Phénicie en eurent l'honneur. L'une & l'autre par leurs Colonies instruisirent & civilisèrent les Grecs. Celle-ci leur enseigna la Navigation, le Commerce, l'écriture; l'autre les polissa par ses Loix, les mit dans le goût des Arts & des Sciences, les initia dans ses mystères, & pour tout dire, leur donna des Rois & des Dieux. Ainsi cette Nation, qui dans sa splendeur poussa la fierté jusqu'à traiter de Barbare le reste du genre humain, avoit emprunté des autres Nations, dequoy s'enorgueillir & dequoy les mépriser.

Un célèbre Auteur * compare la durée des Peuples à la vie des hommes. On peut, selon cette idée, distinguer dans les Grecs quatre différens âges, marquez par autant d'époques mémorables. Le premier comprend près de sept cens ans, depuis la fondation des petits Royaumes de la Grece jusques au Siege de Troye; * le second environ huit cens ans, depuis la guerre de Troye, jusqu'à la Bataille de Marathon; le troisième moins de deux siècles, depuis cette Bataille jusqu'à la mort d'Alexandre; le dernier un égal nombre d'années, depuis la mort d'Alexandre, où les Grecs commencerent à décheoir, jusqu'à ce qu'ils tombèrent enfin sous la domination des Romains. De ces quatre âges, il n'y a que les trois premiers, qui entrent dans mon dessein, le quatrième seroit hors d'œuvre.

1 Herod. l. 5. c. 58. 59. & 60.
 Josep. cont. Apion.
 Plin. l. 5. c. 12. & l. 7. c. 56.
 Tacit. l. 2. 1. Apollod. l. 3.
 Herod. l. 2. c. 58.
 Enseb. Prep. l. 10. c. 9.
 * Florus in proœm.
 * Ans Ans du avât monde J. C. 2820. 1184. Diodore de Sicile, à l'exemple d'Apollodore, prend pour sa bouffole dans la Chronologie cette

poque fa-
meuse. Jus-
ques-là, dit-
il, on ne
voit point
clair, & l'on
ne sçait où
asseoir un
calcul cer-
tain.

*Diod. Sic.
Pref. p. 4.*

Je rapporte à l'enfance de la Grece la fondation d'Athènes, de Sparte, de Thèbes, d'Argos, de Corinthe, & de Sicyone; l'attentat des Danaïdes, les travaux d'Hercule de qui les Rois de Macédoine prétendoient descendre par Caranus; † les aventures tragiques d'Oedipe, l'expédition des Argonautes, celle des sept Capitaines contre Thèbes, la guerre de Minos avec Thesée, & généralement tous les exploits de ces premiers Heros, à qui la renommée conserve leur rang, par une raison qui ne vieillira jamais. La prééminence d'estime & de gloire, où cette longue suite de siècles les a maintenus jusqu'à nous, ne vient pas tant d'un respect aveugle pour l'antiquité, que de la vénération naturelle aux hommes pour une valeur bienfaisante, qui protège la foiblesse au lieu de s'en prévaloir, & qui loin d'exercer des violences, ne se plaît & ne s'occupe qu'à les réprimer.

La Grece parvenue à l'adolescence, essaya ses forces unies à ce Siege, où les Achilles, les Ajax, les Nestors, & les Ulysses firent pressentir à l'Asie, qu'elle obéiroit un jour à leur postérité. Tout le monde sçait la cause d'une guerre si fameuse. Mais peut-estre tout le monde ne sçait-il pas, qu'entre la maison de Priam & celle d'Agamemnon, il y avoit une haine héréditaire. Tantale Roy de Phrygie pere de Pelops, & par conséquent bisayeul * d'Agamemnon

* Quelques-uns disent trisayeul, & mettent Plisthène entre Attrée & Agamemnon.

† *Plutar. in Alex. Justin. l. 7, c. 2. Liv. Vell. Paus. Suid. Herodote (l. 8. c. 139.)* contredit cette opinion-là. Solin (c. 15.) dit que les vieux Historiens reconnoissent Perdiccas; les moins anciens, Caranus pour premier Roy de Macédoine. Quoy qu'il en soit, l'un ou l'autre fonda cette Monarchie vers la 22. Olympiade.

&

& de Ménélas, enleva Ganyméde * frere d'Ilus. Ce
 lui-ci grand-pere de Priam venge hautement l'injure
 qui le touchoit de si près ; dépouille Tantalé de ses
 Etats, & l'oblige de se refugier en Grece, où s'éta-
 blirent ainsi les Pélopidés. On peut mesme dire, que
 Paris, arriere-petit-fils d'Ilus, enleva Héléne par une
 espece de représaille contre Ménélas, arriere-petit-
 fils du ravisseur de Ganyméde. Au surplus, quoy
 qu'en disent les Grecs, qui aimoient à regarder leur
 expédition de Troye comme un prélude de leurs
 Victoires sur les Barbares, l'Histoire nous apprend
 que les Troyens estoient Grecs d'origine. Car outre
 que Dardanus leur premier Roy estoit venu d'Ar-
 cadie ; * outre que la pluspart de leurs noms, Priam,
 Anchise, Hector, Andromaque, Astyanax, sont
 Grecs ; la lecture d'Homere prouve non seulement
 que ces deux peuples adoroient les mesmes divini-
 tez ; mais elle donne peuestre lieu de conjecturer,
 qu'ils parloient la mesme langue. Autrement on au-
 roit peine à concevoir, qu'un Poëte sujet à détailler
 la moindre petite circonstance avec une exactitude,
 que personne n'a depuis imitée, décrive de si fré-
 quents pourparlers entr'eux, sans mettre jamais de
 la partie un truchement. Quatre-vingt ans après la
 prise de Troye, on voit le retour des Héraclides ou
 descendans d'Hercule, qui se remettent en posses-
 sion du Peloponnése, d'où Euristhée l'implacable en-
 nemi d'Hercule & de toute sa race les avoit chas-
 sez environ un siecle auparavant. Leur droit sur les
 Royaumes de Mycènes & d'Argos estoit incontes-
 table. Amphitryon pere d'Hercule, & petit-fils de

* Dio. l. 4.
 Clem. Alex.
 Strom. l. 5.

* Varron &
 tous les Au-
 teurs Grecs.
 Voyez Ser-
 vius. *En. 3*

Diod. Sic
Præf.

Perfée Roy d'Argos & de Mycènes , ayant eu le malheur de tuer par mégarde Electryon son oncle & pere de sa femme Alcméne , fut obligé de s'enfuir à Thèbes. Sthenelus aussitost s'empara des Etats de son neveu fugitif , & les transmit à son fils Eurysthée. Celui-ci n'eut point d'enfans , & institua héritier son oncle maternel Atrée fils de Pélops * & pere d'Agamemnon. C'est de la sorte que la Couronne estoit passée aux Pélopidés , qui donnerent leur nom au Péloponnèse appelé auparavant *Apie*. Les Héraclides , avant l'expédition de Troye , avoient deux fois tenté inutilement de se rétablir. Mais enfin ils eurent la fortune aussi favorable , qu'ils l'avoient jusqu'alors éprouvée contraire. Ils désirerent les Pélopidés , c'est-à-dire Tisaméne & Penthile fils d'Orreste , aussi-bien que les Néléides ou les descendans de Nestor ; & partagerent les Royaumes de Mycènes , d'Argos , de Messéne , & de Lacédémone. Une si grande révolution changea presque toute la face de la Grece. Les habitans du Péloponnèse jusques-là se divisoient proprement en Achéens & en Ioniens. Les premiers possédoient les terres , que les Héraclides assignerent aux Doriens , & aux autres Peuples qui les avoient accompagnez. Les derniers habitoient la partie du Péloponnèse depuis nommée l'Achaïe. Ceux des Achéens , qui descendoient d'Æolus * , & que l'on chassa de Lacédémone , se retirerent d'abord en Thrace sous le commandement de Penthile , & après sa mort allerent s'établir dans le canton de l'Asie mineure , qu'ils appellerent Æolide , où ils fondèrent Smyrne & onze autres Colonies. Quant aux

* Pélops fils de Tantale, qui regnoit à Sipyle, Ville de Phrygie, & qui selon Pindare (Olymp. 1.) ne put digerer les grandes prospéritez
καταπίει μίγαν ὄλεον ἐν ἰδρυαδρ.
Thucid. l. 1.
Plutar. in Thef. Dio. l. Sic. l. 4.
Strab. l. 8.
Pausan. l. 5.
Apollod. l. 2.
Herod. l. 9. a. 26.
Diod. Sic. l. 4.
Strab. l. 9.
Pausan. l. 2. § 4. in Arcad.
 * Fils d'Æolus, & petit-fils de Deucalion.
Strab. l. 8.
Pausan. l. 3.
Herod. l. 1. a. 149.

Achéens de Mycènes & d'Argos, comme ils se voyent contraints * d'abandonner leur pays, ils s'emparent aussitôt de celui des Ioniens. Ceux-ci se réfugièrent premièrement à Athènes, d'où quelques années après ils partirent sous la conduite de Nilée & d'Androcle tous deux fils de Codrus, pour occuper cette côte de l'Asie mineure, qui prit d'eux le nom d'Ionie. Ils y bâtirent Ephèse, Clazomène, Samos, & plusieurs autres Villes. Iphitus Roy d'Elide, & Lycurgue Roy de Lacédémone, trois cens vingt-huit ans après le retour des Héraclides, rétablirent les Jeux Olympiques, instituez par Hercule à l'honneur de Jupiter; mais qui jusqu'alors n'avoient point eu de temps fixe, & qu'on ne célébroit qu'en certaines occasions. Ces deux Rois établirent la coutume de les célébrer tous les quatre ans, près de la Ville de Pise, appelée autrement * Olympie. C'est ce qui donna le nom d'Olympiade, aux quatre années révoluës depuis une célébration des Jeux Olympiques jusqu'à l'autre. Cet intervalle prescrit & fixé par la Religion parut le plus commode & le plus seur, pour distinguer les temps. Nous ne voyons pas toutefois, que les Chronologistes l'ayent sitôt mis à leur usage. Le premier, qui s'en servit, fut Timée sous Ptolomée Philadelphie. Jusques-là on marquoit d'ordinaire les événemens par les années des Archontes d'Athènes, & des Rois de Lacédémone. Eratosthènes, sous Ptolomée Evergetes ou le bienfaiteur, imita Timée; mais de tous les Historiens Grecs qui comptent de la sorte & qui nous restent, le plus ancien c'est Polybe. Il faut encore observer,

* Par les Héraclides encore.

Pausan. in Achaie.

Herod. l. 1. Pausan. l. 7.

Plut. in Lycur.

Phlegon. in Fragm.

Pausan. in Eliac.

Clem. Alex. Strom. l. 1.

* *Steph. de Urb.*

Strab. l. 8.

Diod. l. 5. Suid. in Tim.

Polyb.

Dion. Hal. l. 1.

Plin. l. 4. c. 5.

Rhég. Trall.
ibid.

Syncellus.

Varron pose la première Olympiade pour une borne, qui sépare les temps fabuleux, & les temps historiques.

Censorin. de die nat. c. 21.

Ans. Ans du avāt monde. J. C.

3228. 776.

Pausan. ibid. Strab. l. 9.

que l'Ere commune des Olympiades est postérieure à Iphitus. Elle ne commence qu'à la première année de la vingt-huitième, où Corébe remporta le prix de la course. L'esprit de Religion, & l'amour des spectacles, n'entrèrent point seuls dans l'institution de ces jeux. La politique s'en mesla. On voulut de temps en temps rassembler en même lieu, & réunir par des sacrifices communs, divers Peuples tous indépendans, & la plupart moins éloignés par la distance des lieux, que par la diversité des intérêts. La même veüe fit depuis instituer † encore d'autres Jeux; comme les Pythiques, que l'on célébroit aussi tous les quatre ans à l'honneur d'Apollon, près de la Ville de Delphes, & où présidoient les Amphictryons, c'est-à-dire les Députés des principales Villes de la Grece, commis pour décider de ce qui convenoit à son repos ou à sa réputation. Ces fortes de jeux, sans exciter la haine, entretenoient une noble émulation. Chacun y disputoit le prix avec ardeur, & les vaincus estoient les premiers à couronner le vainqueur, & à partager sa gloire. Ce n'est point sans raison, qu'un Peuple libre croyoit ne pouvoir pendant la paix s'addonner à des exercices, ni plus honnestes, ni plus utiles. Outre qu'ils augmentoient dans les corps l'agilité, la souplesse, & la force; ils accoustumoient encore l'esprit au desir de vaincre. C'estoit une espece d'école & d'apprentissage militaire, pour empêcher que le courage ne se rouillast en aucun temps, & que le re-

† En la 28. Olympiade selon Pausanias (*Phocic.*) suiyi par Scaliger, & en la 29. selon Eusebe, (*Chron.*);

pos ne dégradast la profession, qui pourvoit à la
 feureté de toutes les autres. On avoit donc eu de bon-
 nes & de grandes veuës, lorsqu'à cette image de la
 guerre l'on attacha une gloire approchante en quel-
 que maniere de celle des Conquérens. Aussi n'est-
 ce, que faute d'attention sur l'utilité de pareils exer-
 cices, ou par une mauvaise coustume de rapporter
 tout à nos mœurs, que nous avons de la peine à
 imaginer, pourquoi l'on chantoit si haut, & l'on
 récompensoit si magnifiquement, un genre d'adres-
 se qui n'est point à nostre usage. En quoy nous som-
 mes d'autant plus inexcusables, que la mémoire de
 nos Joustes & de nos Tournois, qui tenoient le mi-
 lieu entre le divertissement & le combat, n'est pas
 tellement abolie, qu'elle ne puisse encore nous re-
 tracer une idée des anciens Jeux de la Grece. Tan-
 dis qu'on exerçoit ainsi le corps, on ne cultivoit pas
 moins l'esprit. La Poësie * avoit ses Heros, qui ont
 immortalisé les autres, & consacré leurs veilles à
 l'honneur de leur Nation. Mais non contents de trans-
 former leurs Guerriers en demi-Dieux, ils entre-
 prirent à l'imitation des Phéniciens & des Egyptiens
 de s'approprier, pour ainsi dire, les Dieux mesmes,
 & de leur donner la Grece pour Patrie, ou du moins
 pour théâtre de leurs plus insignes exploits. La tran-
 quillité dont elle jouïssoit alors, ne fut guere trou-
 blée que par les longues guerres de Lacédémone avec
 Messene. Les Messéniens à la fin chassés de chez eux
 se transplantent en Sicile, & s'y rendent maîtres de
 Zancle, qui du nom de ses nouveaux habitans s'ap-
 pella *Messine*. Les Grecs cependant se multiplierent

* Homere:
 vivoit du
 temps de
 Lycurgue,
 qui le pre-
 mier publia
 les ouvra-
 ges de ce
 Poëte.

Cic. Tusse. l. 5.

Strab. l. 10.

Plut. in Ly-

curg.

Clem. Alex.

Strom. l. 1.

à tel point, qu'il leur fallut chercher des habitations en terre étrangère. Ils fondent par tout des Colonies; Chalcedoine, Byfance, Syracufe, Marseille; Antibes, Agde, Roses, mais principalement en Italie, Tarante, Brindes, Naples, Rhege, Crotone, Sybaris, & d'autres en si grand nombre, que l'on donna le nom de grande Grece à toute cette côte, qui s'étend depuis l'extrémité de la Calabre jusqu'à la Campanie. L'esprit de ce Peuple, accoustumé par leurs Poëtes à se nourrir de véritez meflées de fictions & de fables, ne put si-tost gouster la raison toute pure. Elle ne parvint à le gouverner qu'avec le secours de la Philosophie. Sept Philosophes, justement surnommiez les sept sages, répandirent leurs dogmes dans la Grece, & y semerent une morale qui ne tarda point à fructifier, & qui dans un petit coin du monde produisit l'élite du monde entier.

Le troisieme âge des Grecs, ou leur jeunesse fort courte, mais fort brillante, ne renferme qu'environ cent cinquante-huit ans, depuis la victoire de Marathon jusqu'à la mort d'Alexandre. On ne vit jamais ensemble tant de Philosophes, d'Orateurs, & de Capitaines excellens. Les grands événemens n'y manquent pas; ils se suivent de fort près. Darius fils d'Hystaspe, & après lui son fils Xerxès fondent sur la Grece avec des Armées formidables. Le nombre n'étonna point les Grecs. Ils marcherent à l'Ennemi d'un pas assuré. L'on eust dit, que par eux la vertu alloit faire la Loi à la mollesse, l'esprit au-
sagesse dans le Temple d'Apollon à Delphes, où l'on lisoit en inscription deux de leurs Sentences que voicy: *Il faut se connoistre soimefme. Rien de trop.*

Solin;
Strab. l. 12.
Dion. Hist. l. 2.
Strab. l. 6.
Strab. ibid.
Fest. Pomp.
Senec. Consol. ad Helvid.

Thales, Pit-tacus, Bias, Solon, Cleobule, Myson, & Chilon.
Plat. in Protag. Quelques-uns mettent Periander à la place de Myson.
Diog. Laërt. in Myson.
Tous à la réserve de Talès, gouvernerent leur patrie.
Cicer. Orat. l. 3. Ils consacrerent les prémi-ces de leur
Clem. Alex. Strom. l. 1.

corps, & la raison à l'instinct. Le succès ne démentit pas leur confiance. Les Perses éprouvèrent à Marathon, à Salamine, à Platée, à Mycale, ce que peut la valeur disciplinée contre l'impétuosité aveugle. On voit une poignée de Grecs tantost mettre en fuite des Armées qui véritablement inondoient la terre, & dont les traits offusquoient le Soleil; † tantost battre & dissiper des Flottes qui couvroient les mers, & menaçoient d'enchaîner les flots & les vents. On voit trois cens Lacédémoniens, à l'exemple de leur Roy, attendre au pas des Thermopyles une mort certaine, vendre leur vie bien cher, & mourir contents de laisser l'exemple d'une intrépidité qui n'en avoit point. Quand la Perse tant de fois vaincue désespéra de subjuguier les Grecs, elle n'eut d'autre ressource que de les diviser. Leur prospérité en facilita le moyen. La sécurité rompit l'union, que la crainte avoit formée. Des esprits naturellement trop vifs & trop libres, & de plus enflés de leurs victoires, ne purent se contenir, ni résister à leur bonne fortune. Ils se livrèrent à la jalousie & à l'ambition. Les plus puissans vouloient tous commander, les foibles pensoient tous à désobéir; si bien que pour éviter le malheur de la sujétion, ils tombèrent dans celui d'une liberté ou d'une licence effrénée. Ces divisions, qui se terminèrent enfin à la servitude générale, regnoient encore du temps de Demosthène. Il faut en sçavoir le détail, si l'on veut entendre ses Harangues, surtout les Philippiques; & ce détail mesme

*Gravem illū
& mari &
terra Xer-
xem, nec ho-
minibus tan-
tum terribi-
lem, sed Nep-
tuno quoque
compedes, &
caelo tene-
bras mini-
stantem. Val.
Max. l. 3. c.
2.
Plat. de Leg.
3.*

† Leonidas, à qui l'on disoit cela, répondit : *Tant mieux, nous combattrons à l'ombre.*

veut qu'on sçache les mœurs, les forces, & les intérêts des trois principales Républiques Grecques; Athènes, Sparte, & Thebes. Car pour Corinthe, quoique recommandable par le nombre de ses Habitans, par son commerce, par ses richesses, & principalement par son heureuse situation, qui la faisoit dominer sur les mers Egée & Ioniennne, elle ne prima jamais qu'entre les Républiques du second rang. Non qu'elle n'eust pû monter plus haut, si ses Colonies l'avoient secondée. Mais les Corcyréens qui tenoient d'elle leur origine, & dont la Flotte jointe à la sienne lui eust donné l'empire de la mer, à l'exclusion mesme d'Athènes, se souleverent contre leur Métropole, ce qui causa la guerre du Péloponnese. Syracuse encore, une autre de ses Colonies, & assez puissante par terre & par mer, pour balancer toutes les forces de Carthage, se trouva toujours hors d'état de concourir à la gloire & à l'élévation de ses Fondateurs. Tantost attaquée par des Puissances étrangères; tantost opprimée par des Tyrans; loin de prester du secours aux Corinthiens, elle eut plus d'une fois occasion de leur en demander. Ils l'empescherent de tomber sous la domination d'Athènes, & ensuite lui envoyerent le fameux Timoleon, qui les délivra de la tyrannie du jeune Denis. Je commence donc par Lacédémone.

Lacédémone †, illustre par ses anciens Rois, avoit

† Lacédémone appelée originairement Lelégie, de Lelex son Fondateur & son premier Roy vers l'an 2570. du monde, s'appella depuis indifféremment Lacédémone, ou Sparte, du nom de Lacédémon successeur de Lelex, & de Sparte fille de Lacédémon.

acquis

acquis un nouvel éclat sous Lycurgue, * un de ces * *Ans Ans*
 hommes nez pour gouverner les autres. Bon Roy, *du avāt*
 & du moins aussi bon Législateur, il entreprit la ré- *monde. J.C.*
 forme de son Etat, & commença par celle des mœurs, *3120. 884.*
 qui seule peut maintenir l'ordre qu'elle établit. Il
 exécuta son plan, & après avoir fait jurer à ses Su- *Plut. in Lyc.*
 jets, qu'ils observeroient ses Loix jusqu'à son retour,
 il se bannit à perpétuité. Déjà pour les autoriser da-
 vantage, il avoit employé un autre artifice, & fait
 accroire au peuple qu'Apollon les lui avoit dictées.
 On ne conçoit pas qu'un Payen, à la vérité trop in-
 dulent sur l'adultère & sur le larcin, qu'il pardon-
 ne en certains cas, ait pû dans tout le reste si fort ap-
 procher de la morale Chrétienne, & quelquefois y
 atteindre. Point de somptuosité, point de magnificen-
 ce dans Sparte. On eût regardé comme une mollesse *Xenoph.*
 punissable, de s'habiller différemment selon les dif- *Rep. Lacedem.*
 férentes saisons. Le sexe le plus curieux de la pa-
 rure, ne connoissoit que celle de l'ame. Ils avoient
 deux Thrésors inépuisables : la modestie & la fruga-
 lité. Aussi Lacédémone seule abondoit-elle en riches-
 ses, autant ou plus que tout le reste de la Grece en-
 semble. Avant Lyfander non-seulement le particu-
 lier, mais l'Etat se passa d'argent. Depuis Lyfander,
 qui en avoit introduit l'usage, la bonne constitu-
 tion du gouvernement fit, que les particuliers se
 préserverent encore longtemps de l'avarice, & qu'il
 n'y eut que l'Etat de riche. L'argent y venoit de tou-
 tes parts, & y demeuroit. Le luxe & l'intempéran-
 ce n'en transportoient rien ailleurs. C'est à ce pro-
 pos, que Platon *, par allusion à la Fable du Lion * *1. Alcib.*

malade , dit : *On voit à Sparte beaucoup de vestiges d'argent qui entre , mais on ne voit point de vestige d'argent qui sorte.* Entre les biens , il n'y en avoit pas de plus précieux que le temps. On le révéroit comme une chose sacrée. C'estoit commettre une espece de sacrilège , que d'en donner la moindre partie à l'inaction : & qui ne faisoit point scrupule de le prodiguer , passoit pour le plus grand dissipateur. Les Citoyens avoient chacun leur emploi , qui remplissoit la journée , & qui répondoit à leur âge & à leurs forces. Loin de fuir le travail comme une œuvre basse & servile , ils l'embrassoient comme l'occupation de l'homme véritablement libre. Cet amour du travail avoit aboli jusques aux jeux des enfans. On ne permettoit pas mesme la promenade aux soldats , dans leurs heures de loisir * . On ménageoit jusqu'aux paroles. Souvent pour toute réponse aux plus importantes dépesches , ils n'employoient qu'un monosyllabe ; † parce que rien n'approche plus du silence , que Lycurgue leur avoit souverainement recommandé sur ce principe : *qu'il faut peu de Loix à des hommes qui parlent peu.* Cette maniere concise de s'exprimer , n'ostoit rien à leurs pensées ; elles n'en avoient que plus d'énergie. C'estoit

* *Al. Var.*
Hist. l. 2. c. 5.
 rapporte ,
 que des sol-
 dats de
 Sparte en
 garnison
 dans une
 Place con-
 quise receu-
 rent ordre ,
 de se corri-
 ger d'une
 telle licen-
 ce, indigne
 des Lacédé-
 moniens ,
 qui devoiét
 tous leurs
 momens à
 la vertu.

† Philippe leur ayant mandé , si j'entre dans vostre pays , j'y mettrai tout à feu & à sang , ils repartirent si : pour faire entendre , qu'ils mettroient bon ordre , que le cas n'arrivast point. A plusieurs dépesches du mesme Roy , ils répondirent simplement , non. Une autre fois , que ce Prince leur écrivoit d'un air fort haut & fort menaçant , ils lui manderent pour toute réponse , *Denys à Corinthe* , pour dire , *Souviens-toi que Denys , autrefois un grand Tyrann comme toi , mene aujourd'hui une vie privée à Corinthe , & y tient école.* Demet. Phalex. de Eloc. l. 8.

une briéveté toute lumineuse ; & plus ils laissoient fousentendre , plus on les entendoit. D'autre costé , la tempérance interdisoit les délices de la table. On beuvoit rarement du vin ; on ne mangeoit d'ordinaire que du pain d'orge , & le pain de *a* froment se a Heraclides de polit. comptoit entre les mets frians. Les plaisirs du Theatre n'avoient point de privilége. Au contraire , une raison capitale les avoit rigoureusement proscrits. On ne representoit ni Tragédie , ni Comédie ; afin de n'accoutumer jamais ni les yeux à voir l'image de ce que la Loi condamne , ni les oreilles à entendre l'apologie des passions & des crimes. Cette austerité si ennemie de la nature tourna pourtant en habitude. Ce Peuple , par la force de l'éducation & de la coûtume , conçût enfin pour la fainéantise & pour la volupté l'aversión , que nous avons naturellement pour la peine & pour la douleur. Ils ne croyoient pas trop payer du sacrifice des plaisirs , la liberté d'esprit & de cœur , dont ils jouïssient dans une vie laborieuse & frugale ; mais à tel point frugale & laborieuse , qu'Alcibiade disoit : *je ne m'étonne point qu'ils l'exposent si volontiers , & qu'ils se précipitent dans le péril , qui semble moins leur oster la vie , que leur faire présent de la mort.* Tous naissoient amoureux de l'ordre & de la discipline. La Loi regnoit sur le Riche comme sur le Pauvre , & sur le Magistrat aussi-bien que sur le Particulier. Les Rois mesmes se glorifioient d'estre ses sujets , & ne se distinguoient que par une obéissance plus exacte. Agésilas étonna les Perles par sa modestie dans une conférence , autant qu'il les avoit épouvantés par sa valeur dans les com-

*Alian.
Var. Hist.
l. 13. c. 38.*

Quelqu'un demandant à Demarat, pourquoi il s'enfuyoit de Lacédémone Ca-

pitale de son Royaume ; c'est, dit-il, que les loix y ont plus de pouvoir que le Roy.

Polyb. l. 3. c. 6
Corn. Nep.
& Plur. in
Agessl.
*Magistrats de Lacédémone.

bats. Ce Roi véritablement maistre de lui-même, rejette les offres les plus flateuses de la fortune : & sourd aux applaudissemens des nations qu'il avoit affranchies ; insensible aux larmes qu'elles répandent pour le retenir ; au milieu de ses conquestes qui faisoient déjà trembler le Grand Roy, il s'arreste & retourne sur ses pas. Et cela, par déference aux ordres des Ephores * qui le rappellent : tant la modération avoit pour lui de charmes, & lui paroissoit plus glorieuse que les conquestes ; ou pour ne redonner précisément que sa pensée, tant il croyoit qu'un Roy ne devoit pas moins obéir aux Loix, que commander aux hommes. De tels Rois nourris dans des maximes si justes, si pures, & comme héréditaires ; usoient modérément de la domination, & ne la faisoient presque point sentir. Ils commandoient en pères, plustost qu'en maistres. Lycurgue * avoit bien compris, que l'intelligence parfaite entre le Peuple & le Souverain, est la base & le fondement de leur félicité réciproque. Pour maintenir cette intelligence, il avoit établi les Ephores ou Inspecteurs, † qui n'observoient pas moins la conduite du Roy que celle du Peuple ; & tenoient si bien dans l'équilibre l'un & l'autre, que l'autorité Royale ne penchoit jamais vers la dureté & la tyrannie, ni la liberté populaire.

* Il répondit à un homme, qui louoit fort la Démocratie ; Commencez par l'établir dans votre maison ; c'est-à-dire, par établir, qu'il y ait dans votre maison autant de Maistres, que de domestiques.

† *Herod. l. 1. c. 65* ; Plutarque au contraire (*in Lycurg.*) prétend que Theopompe, pour mettre un frein aux citoyens qui s'érigeoient en Tyrans de Lacédémone, institua les Ephores environ 130. ans après Lycurgue ; & comme la femme de Theopompe lui reprocha, qu'il laisseroit à ses enfans l'autorité Royale plus foible qu'il ne l'avoit reçue : *Je la leur laisserai plus durable*, dit-il, & par conséquent plus forte.

vers la licence & la révolte. Ce milieu entre la sujétion excessive, & l'excessive liberté, sauva Sparte des dissensions domestiques, qui desolèrent les États voisins. Les Ephores, dans les conjonctures importantes, faisoient agréer au Peuple tout ce qu'on avoit résolu. Les résolutions ainsi unanimes, & prises de concert s'exécutoient à propos, & chacun concouroit à l'exécution d'un dessein, comme s'il l'avoit lui-même formé. Le gouvernement de Lacédémone n'étoit donc pas purement Monarchique. Les Grands y avoient beaucoup de part, & le Peuple n'en étoit pas exclus. Toutes les parties de ce corps politique, à mesure qu'elles conspiroient au bien général, y trouvoient le leur. En sorte, que malgré l'inquiétude & l'inconstance du cœur humain, qui soupire toujours après le changement, & ne se guerit jamais de son dégoût pour l'uniformité, Lacédémone pendant plus de sept cens ans se maintint dans l'exacte observation de ses Loix. Outre cela le merite étoit de tout sexe & de tout âge. La jeunesse n'avoit pas besoin d'attendre les leçons de l'expérience. L'institution & l'exemple y suppléoit, & mettoient mesme les femmes à portée de la vertu la plus heroique. L'amour de la Patrie faisoit taire l'amour maternel. La mere, à qui l'on annonçoit la mort de son fils tué au service de la République, alloit visiter le cadavre sur le champ de bataille, & y regloit sa douleur selon les blessures honteuses ou honorables, dont il se trouvoit couvert. Cette magnanimité, universellement répanduë dans Lacédémone, lui fit un grand nom. Au bruit d'un merite si rare, les Rois d'Egypte &

*Herod. l. 1.
c. 3.*

Id. l. 1.

de Phénicie pénétrez d'estime & d'admiration, crurent luy devoir une espece d'hommage, & le luy rendirent par des Ambassades solemnelles. Semblables prodiges frappoient de plus près encore les Grecs, & leur imprimoient pour elle un juste respect. C'est par là, qu'elle exerça longtems sur eux, l'empire que la vertu donne, & qui ne pese point à desames volontairement soumises. Chacun croyoit, que marcher avec elle, c'étoit suivre la justice & la raison, aller au bien, & courir à la gloire. La tyrannie trouvoit dans les Lacédémoniens de terribles & d'implacables ennemis; la liberté de vigilans & d'infatigables protecteurs. Ce zele ne se renfermoit pas dans l'enceinte de la Grece. Les Grecs d'Asie sur le point de se voir accablez par Cyrus, tournent les yeux vers Sparte, & la conjurent de ne pas permettre, que des Grecs deviennent la proie des Barbares. Sparte reçoit favorablement l'Ambassade. Ces fiers Republicains eurent l'assurance, de mander par un Heraut d'Armes à ce Conquérant, qui venoit de subjuguier l'Asie: qu'ils ne souffriroient jamais, qu'il touchât aux Colonies Grecques; que rien de ce qui portoit le nom Grec n'estoit né pour la servitude; & que s'il pensoit à les subjuguier, ils sçauroient bien-tost passer la mer & les affranchir. Telle fut Sparte, tant qu'elle ne domina que par ses vertus. Révérée en mere des Peuples, en protectrice de la cause commune, en Arbitre suprême de tous les différends, elle n'avoit ni n'exigeoit d'autre tribut que l'estime, l'amour, la confiance, & l'admiration. La politique des Lacédémoniens ne laissoit pourtant pas d'avoir ses défauts. Leur em-

*Aristot. Pol.
l. 8. c. 4.*

pire se ressentoit de leur humeur ; & la dureté qu'ils avoient pour eux-mêmes, ils l'avoient pour leurs Alliez. Outre que l'on ne connoissoit ni paix ni treve sous une Republique, vouée à la profession des Armes, & constituée de maniere qu'elle ne pouvoit se maintenir, que par des guerres continuelles. C'est ce qui dégoûta de son obéissance, & favorisa l'ambition d'Athènes sa rivale, * à qui, bien que plus ancienne, la médiocrité de ses forces, ou plutoſt ses divisions ôterent pendant plusieurs ſiecles toute pensée de domination, & qui non contente alors de se souſtraire au joug, le fit ſecouer au reſte de la Grece.

Athènes † dans ſa naiſſance eut des Rois, mais ils n'en avoient que le nom. Toute leur puissance, preſque reſtrainte au commandement des Armées, s'évanouiſſoit dans la Paix. Chacun vivoit maître chez ſoi, & dans une entiere indépendance. Originai-
 rement & juſqu'à Thésée les Bourgs de l'Attique avoient chacun leur Magiſtrat, qui avec les principaux du lieu regloit les differends & les conteſtations, ſans nullement relever des Rois. L'opinion commune compte dix-ſept Rois d'Athènes †; dix depuis Cecrops * juſqu'à Thésée, & ſept depuis Thésée juſqu'à Codrus * Ce dernier dans la guerre contre les Héraclides ſe dévoua pour le ſalut de ſon Peuple ; & ſur la

Plat. de Rep.
l. 8. & de
Leg. l. 1.
Ariſt. Polit.
l. 7. c. 14.

Xenoph. de
Repub. Lac.

* Les Athéniens naturellement plus doux & plus agréables, n'aimoient que trop la vie efféminée & voluptueuſe.

Diogène retournant de Lacédémone à Athènes, dit : qu'il paſſoit de l'appartement des hommes à celui des femmes.

Thucid. l. 2.

Plutar. in
Theſ.

Thésée de tous ces bourgs réunis, forma un ſeul corps de République.
Plutar. ibid.

† Cette Ville s'appella d'abord *Cecropie* du nom de Cecrops ſon premier Roy, & prit enſuite le nom d'Athènes, lorsqu'Amphytyon ſon troiſième Roy, l'eut conſacrée à Minerve nommée en Grec *Athēna*.

† Ils regnerent 487. ans.

* Cecrops contemporain de Moïſe.

* Codrus contemporain de Saül.

réponſe de l'Oracle, que l'Armée qui perdoit ſon General demeureroit victorieuſe, il chercha la mort avec autant de ſoin & d'induftrie, que les plus lâches la fuient. * Ses enfans Médon & Nilée diſputerent le Royaume entre eux. Les Athéniens en prirent occaſion d'abolir la Royauté, quoiqu'elle ne les incommodaſt guere, & déclarerent Jupiter ſeul Roi d'Athènes, au meſme temps que les Juifs ennuyez de la *Théocratie*, c'eſt-à-dire d'avoir le vrai Dieu pour Roy, voulurent abſolument obéir à un homme. Plutarque obſerve, qu'Homere dans le dénombrement des Vaiſſeaux, ne donne le nom de *Peuple* qu'aux ſeuls Athéniens. Ce qui montre, non comme prétend cet Historien, que Theſée ſe démit de la ſouveraineté, mais que les Athéniens avoient dès-lors beaucoup de penchant pour la Démocratie, & que la principale autorité réſidoit déjà dans le Peuple. A la place des Rois, ils créerent, ſous le nom d'Archontes, a des Gouverneurs perpétuels. Médon fils de Codrus exerça le premier cette Charge, que ſes descendans poſſéderent une longue ſuite d'années. La Magiſtrature perpétuelle parut encore à ce Peuple libre, une image trop vive de la Royauté, dont il vouloit anéantir juſqu'à l'ombre meſme. Ainſi de perpétuelle qu'étoit la Charge d'Archonte, il en réduiſit premièrement l'adminiſtration à dix ans, † & puis à un *; en veuë de reſſaiſir plus ſouvent l'au-

* Il y eut treize Archontes perpétuels en 316. ans, depuis Médon juſques à Alcmaçon. *Vell. Paterc. l. 1. Euseb. Chron. Poll. l. 8. Harpoc. Si- gon. l. 4. de Rep. Athen. Ciceron l. 1. de finibus*, rend en La-

† Il y eut ſept Archontes décennaux, dont le premier s'appella Charops, & le dernier Eryx. *Den. d'Halic. l. 1. ἀρχαιολογία*

* Créon le premier des Archontes annuels, élu la deuxième ou la troiſième année de la 24. Olympiade. Les Auteurs *Den. d'Halic. antiq. Rom. l. 1. Euseb. Chron. & Pausan.* varient ſur ce point.

torité

rorité, qu'il ne transféroit qu'à regret à ses Magistrats. Une puissance, aussi limitée que celle-là, contenoit mal des esprits si pointilleux & si remuants. Les factions & les querelles renaissoient chaque jour. On ne s'accordoit ni sur la Religion, ni sur le Gouvernement. Tout soulevoit des imprudens, tout armoit des furieux. Athènes ainsi demeura longtemps hors d'état de s'accroître, trop heureuse de se conserver, au milieu des longues & fréquentes dissensions qui la déchiroient. Les malheurs instruisent. Elle apprit enfin, que la véritable liberté consiste à dépendre de la justice & de la raison. Cet heureux assujettissement ne pouvoit s'établir, que par un Législateur. Elle choisit † Dracon, personnage d'une sagesse & d'une probité reconnus². On ne voit point, qu'avant lui la Grece ait eu des Loix écrites. † Il en publia, dont l'extrême rigueur, favorable par avance à la doctrine des Stoïciens, punissoit de mort la plus légère faute, comme le plus énorme forfait. Les Loix de Dracon, écrites non avec de l'encre, mais avec du sang, selon Démade, eurent le sort des choses violentes; & dans peu le non-usage vint à bout de les abroger. Le péril de retomber dans les premiers desordres, fit recourir à de nouvelles précautions. On vouloit lâcher le frein de la crainte, non pas le rompre. Et pour trouver les adoucissements qui revalent bien à la Loi ce qu'ils lui coustent, on jeta † les yeux sur un des plus vertueux & des plus sages hommes de son siècle; je veux dire So-

tin le mot d'*Archon* par celui de *Prætor*. *Pline* l. 33. c. 7. le traduit *Magistratus*.

2. *Aul. Gell.* l. 1. c. 18.

3. *Joseph. cont. Ap. Suid.*

Plutar. in Sol.

Quand on demanda à Dracon, pourquoi il punissoit du dernier supplice les fautes comme les crimes: C'est, répondit-il, que les fautes me paroissent dignes de mort, & que pour

† 39. *Olymp. Clem. Alex. Strom. l. 1. Euseb. Chronic. Suid.*

† 26. ans après Dracon. *Plutar. ibid.*

expier les crimes, je n'imagine pas de plus grande peine. Plut. ibid.

lon, à qui ses rares qualitez, & particulièrement sa grande douceur, avoient acquis l'affection & la vénération universelle. Les suffrages unanimes l'autoriserent, † à regler comme il l'entendrait, les assemblées, les contributions, les jugemens, les Tribunaux, & tout ce qui lui paroistroit le plus propre, ou le plus nécessaire, pour la meilleure constitution de l'Etat. La profonde sagesse de Solon, auroit promptement guéri tant de maux compliquez, si la foiblesse de ceux qu'il avoit à traiter, lui eust permis d'appliquer les grands remèdes. Comme on lui demanda, s'il avoit donné de bonnes Loix aux Athéniens; *Oui*, dit-il, *les meilleures qu'ils étoient capables de recevoir*. L'ame des Etats populaires, c'est l'égalité. Il n'osa, de peur de révolter les riches, proposer celle des biens, par où l'Attique, ainsi que la Laconie, eust ressemblé à un héritage partagé entre plusieurs freres. Mais il tira de l'esclavage presque tous les Citoyens que leurs dettes excessives, & des arrérages accumulez, avoient réduits à se vendre au dernier enchérisseur. Une Loi expresse déclara quittes tous les débiteurs, au mesme temps que pour dédommager les riches, on leur affecta les Charges, les Magistratures, les Dignitez, à l'exclusion du Peuple. Cependant on eut soin de tempérer leur puissance; & pour consoler le Peuple, on lui continua le droit de la décision. Cet usage renvoyoit bien au Senat des quatre * cens, le soin de chercher & de proposer ce qui seroit du bien de la République; mais leurs conseils demeuroient soumis au jugement

* On en prenoit cent dans chaque Tribu; & il n'y avoit que quatre Tribus alors.

Arist. Polit.

l. 2. c. ult.

Pollux. l. 8.

c. 9.

Plutar. ibid.

† La premiere année de la 45. Olymp. *Plutar. ibid.*

du Peuple , qui ne choisissoit pas toujours le meilleur. C'est à ce sujet qu'Anacarsis, attiré du fond de la Scythie par la réputation des Sages de la Grece, disoit un jour à Solon ; *J'admire , qu'on ne laisse en partage aux Sages que la délibération , & qu'on réserve la décision aux fous.* Car pour le Senat de l'Aréopage institué sous Cecrops , † & célèbre par son intégrité, que les Dieux & les hommes , Mars & Neptune , Oreste & Cephale avoient éprouvée ; quoiqu'alors cet auguste Tribunal , composé des neuf Archontes fortis de charge, eust une juridiction plus étendue, & qu'elle ne se renfermast point comme autrefois dans les causes criminelles, il ne faisoit proprement que débrouïller & préparer les matieres d'État. Solon , qui s'appercevoit mieux qu'un autre, des inconvéniens de la Démocratie, s'abstint prudemment d'y remédier. Après avoir bien étudié le naturel de ses Citoyens , il conclut qu'inutilement on osteroit

*Plutar. ibid.
Pollux. l. 8.
c. 10.*

† *Enfèb. Chron.* Demosthene (dans sa Har. contre Aristocrate) déclare qu'il ne voit pas clair dans l'origine de l'Aréopage , & dit ; *les Instituteurs de ce Tribunal , quels qu'ils soient , ou Dieux , ou Heros.* On ne convient pas non plus de l'étymologie du nom. Les uns prétendent, que l'Aréopage, c'est-à-dire, *la Colline de Mars*, s'appella ainsi, parce qu'il s'assembloit sur le haut de cette Colline, & qu'il y condamna Mars pour adultere. L'Auteur des étymologies, parce que les Amazones, filles de Mars, camperent-là. *Æschile, (Euméni les vers. 690.)* parce que les Amazones postées sur cette Colline, immolent à Mars un grand nombre de victimes. Ce Poëte (*ib.*) paroist ignorer & ne pas croire tout ce que Pausanias (*l. 1.*) Libanius (*Orat. 22, & 23.*) Servius (*in Virgîl. Georg. l. 1. vers. 18.*) rapportent du procès de Mars & de Neptune. Il conte qu'après la guerre de Troye, l'Aréopage prononça son premier Arrest contre Oreste. Mais Apollodore (*l. 3.*) monte plus haut, & veut que cet illustre Senat ait banni à perpétuité Céphale, pour avoir tué malheureusement sa femme d'un coup de fleche.

Bb ij

Aristot. Polit. l. 2. c. 12. le pouvoir souverain à la multitude ; & que si elle s'en laissoit dépouïller , elle le reprendroit bien-tost à main armée. Ce Législateur habile , fit de plus revivre l'amour du travail & de l'agriculture ; ouvrit les portes du commerce ; mit Athènes en état de s'enrichir ; & sceut insensiblement apprivoiser avec les idées de justice , d'ordre , & de Loi , un Peuple nourri dans la licence , & persuadé qu'il n'y avoit d'autres préservatifs contre l'oppression , que la force & la violence. Athènes réformée , alloit probablement s'agrandir & s'illustrer , lorsqu'un Tyran vint recueillir tout le fruit des travaux du réformateur.

Herod. l. 1. c. 59. Pisistrate , malgré l'aversion horrible des Athéniens pour la Royauté , & les traverses de deux puissantes factions * , malgré les plaintes amères , & les efforts redoublés de Solon , qui bien que parent † de l'usurpateur , n'omit rien dans son extrême vieillesse , pour sauver la liberté de sa Patrie , parvint enfin à se faire reconnoître Roy dans Athènes. On le déthrôna deux fois ; & deux fois il sceut remonter sur le Thrône. * Les artifices l'y placèrent , la mo-

Arist. Polit. l. 5. c. 12.

* Il y avoit alors trois factions dans Athènes. Les *Pediens* favorisoient l'Oligarchie. Les *Diacriens* , ou *Hyperacriens* la Démocratie. Les *Paraliens* contraires & à la Démocratie , & à l'Oligarchie , vouloient une forme de gouvernement qui tint le milieu entre les deux. La première & la troisième s'opposèrent fort à Pisistrate , il se mit à la teste de la seconde. *Herod. ibid. Plut. in Sol.*

† Du costé de sa mere (*Plut. in Solon.*) Quand Pisistrate envoya demander à Solon , sur quoy fondé celui-ci le traversoit de la sorte ; *Sur ma vieillesse* , répondit Solon , comme n'ayant plus rien à craindre. Quand le Tyran eut prévalu , Solon se retira , disant : *J'ai au moins la consolation d'avoir sceu prévoir la tempeste , & d'avoir osé la prédire.* Pisistrate commença à regner la quatrième année de la 54. Olymp. *Merm. Arond.*

dération l'y maintint. Une exacte soumission aux Loix le distingua de ses semblables, & la douceur de sa domination fit honte à plus d'un Souverain légitime. Aussi a-t-il mérité, qu'on l'opposast aux autres Tyrans. Ciceron dans l'incertitude sur la maniere dont Cesar usera de la victoire après la journée de Pharsale, mande à son cher Atticus : *Nous ne sçavons pas encore, si le destin de Rome veut, ou que nous gémissions sous un Phalaris, ou que nous vivions sous un Pisistrate.* Ce dernier transmit à ses enfans * la Souveraineté qu'il avoit usurpée. Ils en jouirent paisiblement & assez longtemps. On eust dit, qu'ils avoient l'art d'assoupir l'ardeur naturelle aux Athéniens pour la liberté. Mais enfin les sollicitations & les secours de Sparte réveillèrent si bien cette ardeur, que les Athéniens briserent leurs chaînes. Ils résolurent de tout souffrir, plustost que de r'ouvrir leurs portes au Tyrann Hippias, qui revenoit soutenu de toutes les forces du Roy de Perse, * vers le temps que les Tarquins chassés de Rome, faisoient tous leurs efforts, pour y rentrer par la protection du Roy d'Etrurie. Celui de Perse & ses menaces n'ébranlerent point les Athéniens. Ils recoururent d'abord à la voye de la négociation ; mais après l'avoir tentée inutilement, ils osèrent passer en Asie, & entamer les Frontieres de ce Monarque. * Il porta bien-tost la guerre chez eux par Datis son General. Eux, loin d'attendre l'ennemi dans l'enceinte de leurs murailles, ils allèrent le recevoir à Marathon, & remporterent sur lui une victoire plus vraie que vray semblable. Ce succès inespéré redoubla la fierté des Athéniens. Cependant

Incertum est Phalarim, an Pisistratum sit imitaturus. Cic. Epist. ad Attic. l. 7.

* Hippias & Hippias.

* Darius fils d'Hystapes.

* Ils brûlerent Sardes capitale de Lydie.

Les Perles avoient cent mille

hommes de pied, & dix mille chevaux. Les Athéniens commandez par Miltiade, n'avoient en tout que dix mille hommes. Hippias fut tué dans cette Bataille. Ses enfans, qui se réfugièrent à la Cour de Xerxès, & qui se déterminèrent à l'entreprendre de venger son pere, n'eurent pas un meilleur sort.

ils n'attaquerent pas encore si tost la primauté de Sparte. Car bien qu'à la Bataille de Salamine, dix ans après celle de Marathon, les Vaisseaux que les Athéniens avoient construits des ruines de leurs maisons, composassent la plus grande & la meilleure partie de l'Armée Navale des Grecs sous la conduite de Thémistocle, & qu'au contraire les Lacédémoniens n'eussent fourni qu'un petit nombre de Vaisseaux; on défera aux derniers le commandement de la Flotte. Peu après encore à la Bataille de Platée, qui rebura pour jamais les Perses de se commettre avec les Grecs, on voit les Troupes Athéniennes avec Aristide à leur teste, recevoir les ordres de Pausanias Roy de Lacédémone. Ce jour si glorieux à la Grece lui devint fatal, puisqu'il rompit la subordination d'Athènes à l'égard de Sparte, & fit naistre entre elles une éternelle jalousie. Les Athéniens fiers du gain de ces Batailles, dont ils se donnoient le principal honneur, veulent aller de pair avec Lacédémone, & portent mesme plus loin leurs prétentions. Ils affectent le premier rang, attirent de leur costé la pluspart des Alliez, tranchent & décident sur tout ce qui concerne le bien général, s'arrogent la prérogative de punir & de récompenser; ou, pour mieux dire, ils agissent en véritables Arbitres de la Grece. Sparte leur eust volontiers cédé l'empire de la mer, mais ils vouloient commander par tout; & croyoient, que pour avoir délivré la Grece de l'oppression des Barbares, ils avoient acquis le droit de l'opprimer à leur tour. Ils traiterent durement les Villes Grecques, dont ils se disoient les protecteurs. Pour peu

qu'un voisin les eust offensés , il sentoit tout le poids de leur colere. D'où vint le proverbe rapporté par Aristote , *voisinage Athénien*. Ils ne se firent pas haïr seulement de leurs voisins. Une partie de la Thrace , & les Isles de la mer Egée sujettes à ses Loix , supportoient impatiemment un joug , qui s'appesantissoit de plus en plus. Voilà de quelle façon , Athènes se gouverna près de cinquante ans , depuis la Bataille de Platée. † Pendant tout ce temps-là , Sparte ne se donna que de foibles mouvemens , & ne fit que de legers efforts , pour humilier , ou pour réprimer sa Rivale. Mais à la fin , pressée par les plaintes réitérées de plusieurs Villes , contre la vexation d'Athènes , elle commença la guerre si célèbre sous le nom de guerre du Péloponèse. Lacédémone d'un costé , fortifiée des alliez que lui donnerent la justice de sa cause & l'amour de la liberté ; Athènes de l'autre ; secondée de ceux que la crainte retenoit encore dans son alliance , mesurent leur puissance & leurs armes l'espace de vingt-sept ans , avec une valeur qu'elles auroient pu employer ailleurs plus utilement. La victoire , dans le cours de cette guerre & longue & cruelle , ne se fixoit point ; elle voltigeoit , pour ainsi dire , entre les deux partis. Les Athéniens toujours maistres de la mer , s'y dédommageoient de ce qu'ils perdoient sur terre. Tout sembloit leur promettre une heureuse issuë. Les Isles de la mer Egée , qu'ils avoient chargées d'un tribut , le payoient régulièrement ; & ils auroient pû terminer la querelle avec honneur , si la vingt-unième année de la guerre , lorsqu'ils

Arist. Rhet.
l. 2. c. 21.

† La deuxième année de la 75. Olymp.

Arist. Rhet.
l. 3. c. 10.

* Demof-
thene &
Nicias. Ce
Demosthe-
ne n'étoit
pas l'Ora-
teur.

avoient tant d'ennemis sur les bras , ils n'eussent à contre-temps entrepris le siège de Syracuse , & avec tant d'ardeur , qu'Ésion leur reprocha d'avoir répandu tout Athènes dans la Sicile. Cette expédition les épuisa d'hommes , & d'argent. Le succès punit bien leur témérité. Toute l'armée , qui débarqua , perit ; la Flotte entière fut ou prise ou brûlée ; & les deux Généraux * avec la fleur de la jeunesse Athénienne , dont Periclès comparoit la perte pour l'Etat , à celle que feroit l'année , si on lui ostoit le printemps , demeurèrent à la merci des Peuples , qu'ils vouloient subjuguier. A peine la nouvelle s'en divulgue dans la Grece , qu'Athènes se voit presque totalement abandonnée. Ses Alliez qui ne la servoient qu'à contre-cœur , se rangèrent aussi-tost du costé des Lacédémoniens. Cependant depuis ce terrible échec , & ce délaissement général , qui la menaçoient d'une ruine prochaine & presque inévitable , elle se soustenoit encore ; quand les Lacédémoniens par leur alliance avec le Roy de Perse , qui les renforça d'une Flotte nombreuse , & leur ouvrit ses trésors , prirent à la fin une telle supériorité sur leur ennemie , qu'après lui avoir enlevé cent quatre-vingt Vaisseaux , ils l'assiégerent , † & la forcerent de se rendre à discrétion. Alors maîtres du sort d'Athènes , ils rassemblèrent leurs alliez pour en délibérer avec eux , & pour le regler. La plupart , tant elle avoit aigri les esprits , & aliené les cœurs , vouloient impitoyablement la ruiner de fond en 'comble. Thebes appuia fortement

† La quatrième année de la 93. Olympiade , sous le commandement de Lyfander. *Corn. Nep. in Lyfand.*

cet avis. Les Lacédémoniens plus modérez crurent , qu'on ne pouvoit ni avec feureté abbattre un des principaux Boulevarts de la Grece , ni fans ingratitude exterminer un Peuple , à qui elle devoit son salut & sa gloire. Ils se contenterent d'exiger , que les Athéniens démoliroient leurs murailles , raseroient les fortifications faites par Themistocle au célèbre port de Pirée , ne pourroient avoir que douze Vaisseaux armez , & reconnoistroient les Lacédémoniens pour Chefs sur mer comme sur terre. A ce prix , on donna la paix aux vaincus. Ainsi finit l'Empire d'Athènes , qui avoit commencé peu de temps après la défaite des Perses , & qui dura soixante & treize ans. Les Grecs ne firent que changer de maistres. Sparte reprit sa supériorité , mais ce nouvel Empire ne passa pas trente années. Il auroit duré davantage , si Sparte , selon ses anciennes maximes , l'eust borné à maintenir chaque Peuple , dans la possession de se gouverner par ses propres Loix. Mais entestée de son Gouvernement , elle voulut abolir par tout la Démocratie, instituer des *Décemvirs*, c'est-à-dire dix hommes , en qui seuls résidaft tout le pouvoir ; & mettre dans ces places les gens qu'elle reconnoissoit lui estre les plus affectionnez , & les plus opposez au Gouvernement populaire. Par-là l'autorité de Lacédémone devenoit plus absolüe , & tout ensemble plus odieuse. Tel , qui n'osoit s'affranchir de ce joug , en murmuroit ; & ceux à qui elle n'osoit l'imposer , en prenoient ombrage. Rien pourtant ne précipita plus sa chute que sa prospérité , qui lui fit trop présumer de ses forces. Elle s'imagina pouvoir à la fois tenir les

Xen. de ge. Grac. l. 4.

Ifoc. in Paneg. & Panathen. Demost. 3. Phil.

Ifoc. ibid. Demost. ibid.

Aristot. de Rep. l. 5. c. 7.

Ifoc. dans son Oraison à Phil.

1. an. de la
96. Olymp.
Corn. Nep.
in Agesil.

Greco dans l'obéissance, & détruire l'Empire des Per-
ses, ou du moins le resserrer dans des bornes plus
étroites. Agesilas Chef de l'entreprise passe en Asie,
& ses premiers exploits permettent de tout espérer ;
quand le Roy de Perse, † dont les Armées innom-
brables ne pouvoient arrester ce Conquérant, trou-
ve le secret de le chasser par une voye bien plus seu-
re. Il envoya semer de l'argent en Grece, & susci-
ter des ennemis à Lacédémone. Les Grecs entendî-
rent volontiers à la proposition ; & se firent un plaisir
de vendre bien cher une révolte, que déjà l'amour
de la liberté leur avoit inspirée. Tous d'un commun
accord se souleverent contre Lacédémone, qui hors
d'état de résister avec ce qui lui restoit de troupes,
rappelle promptement son Roy & son Armée. Les
Athéniens à la teste des mécontents, résolurent de
tout risquer pour la liberté de la Grece ; & sans son-
ger aux dernières extrémitez d'où ils sortoient ; ils
osèrent affronter la puissante République, qui les y
avoit réduits. Demosthene plus d'une fois releve cette
heureuse magnanimité ; & en infere que Philippe ne
tiendra pas contre eux, dès qu'ils voudront l'attaquer
avec la mesme ardeur. Athènes effectivement sceut
ménager si bien les conjonctures, & si bien profiter
de l'imprudencce ; qu'avoient eu les Lacédémoniens
d'irriter le grand Roy *, qu'avec la Flotte de ce Mo-
narque jointe à la leur, ils défirerent celle de Sparte,
rétablirent leurs murailles & leurs fortifications, &
se virent en état de disputer l'Empire de la mer aux
Lacédémoniens. Ainsi comme Sparte par le Roy de

Premiere
Phil. & pre-
miere O-
lynth.

* Le Roy
de Perse
s'appelloit
le Roy, ou
le grand
Roy.
Xen. l. 5. rer.
Phil.

† Artaxerxes Mnemon.

Perse * avoit subjugué Athènes, Athènes aussi par le Roy de Perse a s'affranchit du joug de Sparte, presté d'asservir la Grece entiere. C'est cet exemple mémorable, que cite Demosthene; lorsque pour engager à conclure incessamment une alliance avec le Roy de Perse, il dit : *La Grece a souvent éprouvé ce que peut le secours d'un tel Potentat. Eh qui ne sçait, que dans la guerre entre Athènes & Lacédémone, celle des deux Républiques qui sçavoit mettre dans son parti le Roy de Perse, y mettoit infailliblement la Victoire?* Les Athéniens ne voulurent pas avoir vaincu pour eux seuls; & ne posèrent point les Armes, qu'ils n'eussent par un traité solemnel obligé les Lacédémoniens, à remettre en liberté les Villes Grecques. Car quoique les Lacédémoniens fissent les généreux; & semblassent s'y porter volontairement, la suite montra que la crainte seule les y avoit forcez; puisque peu de temps après ils violèrent leur parole par l'oppression de Thebes comprise expressément dans le Traité. Cette infraction ralluma le zele des Athéniens. Ils animent le reste de la Grece à s'unir avec eux contre Lacédémone, l'attaquent de nouveau, & remportent plusieurs victoires par mer & par terre, à Corinthe, à Naxe, à Corcyre, à Leucade. Constamment ils n'avoient pas plus d'interest que les autres à cette guerre; ils ne laisserent pourtant pas d'en faire presque tous les frais. C'est ce que veut marquer Demosthene, quand il dit : *J'admire que des gens qui autrefois prodiguoient & leur bien & leur vie pour autrui, soient maintenant si avarés de l'un & de l'autre pour eux-mesmes.* Les dépenses & les travaux d'A-

*Darius nothus prêta ses forcés navales à Lyfander. *Diod. l. II. Cor. Nep.in Lyfand. & Conon.* La quatrième année de la 93. Olymp. a Arraxerxes Mne-mon déclara Conon son Amiral la troisième année de la 96. Olymp. *Cor. Nep.in Conon. Réponse à la Lettre de Phil.*

Xenoph.l.6. rer. Hellen. Xenop. ibid.

Premiere Olynth.

* *Xenoph. ibid. Xenoph. rer. Hellen. l. 7.* thènes, pour la liberté de la Nation, produisirent leur effet. Sparte fut réduite à * renouveler le Traité, conclu quelques années auparavant; & toutes les Villes Grecques rentrèrent dans leur pleine indépendance. On eust crû, que la Grece alloit jouïr d'un profond repos; mais pour son malheur, lorsque la parfaite égalité des deux grandes Puissances, qui jusqu'alors l'avoient agitée, lui promettoit la paix, Thebes parut sur les rangs, & s'avisa d'aspirer au commandement.

Thebes † fameuse par sa grandeur & par son ancienneté, l'étoit encore par les disgraces & par les exploits de ses Heros. La fin tragique de Cadmus son fondateur, & d'Oedipe l'un de ses Rois, qui tous deux transmirent leur mauvaise fortune à leurs descendans; la naissance de Bacchus & d'Hercule; un siège soutenu avant celui de Troye, & divers autres évènements historiques ou fabuleux, la mettoient au nombre des Villes les plus renommées. Cependant par stupidité *, plustost que par modération, les Thébains n'avoient point sceu se faire valoir. Ils avoient mesme eu la lâcheté de trahir la Grece, & de se joindre au Roy de Perse. a Action qui les décria d'autant plus, que le succès ne la justifia point, & que, contre leur attente fondée sur toutes les règles de la vray-semblance, l'armée Barbare fut dé faite. Cet événement les jetta dans un étrange embarras. Ils eurent peur, que sous prétexte de venger une si noire perfidie, les Athéniens leurs voisins,

† Ville de Bœotie, ainsi nommée de Thebé fille de Prométhée. *Pausan. Hist. Græc. l. 1. c. 9.*

dont la puissance augmentoit de jour en jour , n'entreprirent de les assujettir. Résolus de parer le coup, ils recherchent l'alliance de Lacédémone , qu'ils devoient moins redouter , quand il n'y auroit eu que la raison de l'éloignement. Sparte dans cette occasion se relâcha de sa sévérité. Elle aima mieux pardonner aux partisans des Barbares , que de laisser périr les ennemis d'Athènes. Les Thébains par reconnaissance s'attachèrent aux intérêts de leur protectrice ; & l'on peut dire que durant la guerre du Péloponnèse , elle n'eut point de meilleurs ni de plus fidèles Alliez. Ils ne tarderent pas toutesfois à changer de veuës , & d'intérêts. Sparte , toujours ennemie de la faction populaire , entreprit de changer la forme de leur Gouvernement ; * & après avoir sur-
pris la citadelle de Thebes , † après avoir détruit ,
ou dissipé tout ce qui résistoit , elle déposa l'autorité entre les mains des principaux Citoyens , qui la
pluspart agirent de concert avec elle. Pélopidas à la
reste des bannis , & avec le secours d'Athènes , rentra
secrètement dans Thèbes au bout de quatre ans ,
extermina les Tyrans , chasse la garnison Lacédémonienne , & remet sa Patrie en liberté. Jusques-là Thèbes unie tantost avec Sparte , tantost avec Athènes , n'avoit jamais tenu que le second rang , sans que l'on soupçonnast qu'un jour elle occuperoit le premier.

* La troisiéme année de la 99. Olymp.

Mais les Thébains naturellement forts & robustes , de plus extrêmement aguerris , pour avoir presque toujours eu les armes à la main depuis la guerre du

† La Cadmée , sous la conduite de Phæbidas. *Diod. l. 15. Aristid. Orat. Leuct. 1. & 2. Isoc. in Panegy. Polyb. l. 4.*

Péloponnèse , & pleins d'un desir ambitieux qui croissoit à proportion de leurs forces & de leur courage ; se crurent trop ferrez dans leurs anciennes limites. Ils refuserent de signer cette paix ménagée , comme nous l'avons dit , par Athènes , à moins qu'on ne les reconnust Chefs de la Bœotie. Ce refus non-seulement les exposoit à l'indignation du Roy de Perse , qui pour agir plus librement contre l'Egypte révoltée , avoit ordonné à tous les Grecs de poser les armes , mais encore soulevoit contre eux Athènes, Sparte , & la Grece entiere , qui ne soupiroit qu'après le repos. Toutes ces considérations ne les arrêterent pas. Ils rompent avec Athènes , attaquent Platée * , qu'elle protégeoit depuis long-temps , & la rasent. Les Lacédémoniens crurent , que Thèbes délaissée de ses Alliez , étoit hors d'état de leur faire teste. Ils marchent donc comme à une victoire certaine , entrent avec une puissante Armée dans le pays ennemi , & y pénètrent bien avant. Tous les Grecs alors regarderent Thèbes comme perduë. On ne sçavoit pas , qu'en un seul homme elle avoit plus d'une Armée.

Corn. Nep. in Epam. Epaminondas que je croye premier homme de la Grece, dit Cicéron Tusc. l. 1. Epaminondas Princeps, meo iudicio, Græcia.

Cet homme étoit Epaminondas. Il n'y avoit pas de meilleure école que la maison de Polymne son pere , ouverte à tous les Sçavans , & le rendez-vous des plus excellens maistres. De cette école , sortit Philippe de Macédoine. C'est là , qu'en ôtage neuf années , il fut assez heureux pour devenir l'élève du

* Depuis la bataille de Marathon , où les Platéens postez à l'aile gauche par Miltiade , avoient signalé leur zele & leur courage , les Athéniens ne célébroient point de feste , où le Héraut ne formast des vœux communs pour la prospérité d'Athènes & de Platée. *Herod. l. 6.*

maître d'Epaminondas, † ou plustost pour étudier Epaminondas lui-mesme, qui sçavoit si bien changer les préceptes en exemples. Les talens de ce dernier, soit pour la politique, soit pour la guerre, joints à beaucoup d'autres qu'il possédoit dans le degré le plus éminent, se trouvoient encore tous inférieurs à ses vertus. Philosophe de bonne foi, & pauvre par goust, il méprisa les richesses, sans vouloir qu'on lui tint compte de ce mépris; & cultiva la vertu indépendamment du plus doux fruit qu'elle donne, j'entends la réputation. Avare de son loisir, qu'il consacroit à la recherche de la vérité, il fuioit les emplois publics, & ne briguoit que pour s'en exclure. Sa modération le cachoit si bien, qu'il vivoit obscur & presque inconnu. Son merite le décela pourtant. On l'arracha de la solitude, pour le mettre à la teste des Armées. Dès que ce sage parut, il fit bien voir, que la Philosophie suffit à former des Heros; & que la plus grande avance pour vaincre ses ennemis, c'est d'avoir appris à se vaincre soi-mesme. Epaminondas au sortir de sa vie privée & solitaire, bat les Lacédémoniens à Leuctre †, & leur porte le coup mortel dont ils ne releverent jamais. Ils perdirent quatre mille hommes avec leur Roy Cléombrote, sans

† Lysides de Tarente Pythagoricien. *Diod. l. 15. & 16. Pausan. in Bœot. Æl. l. 3. var. Hist. c. 17. Dion. Chrysost. orat. in script. recusatatio magistratus. Lært. in Pytag. Cor. Nep. in Epamin. Cicéron l. 3. de Orat. & 1. Off. l'appelle Lysias, mais c'est une erreur visible de Copiste. Clem. l. 1. Padog. c. 8. donne à Philippe un autre Maître nommé Nausithous.*

† Ville de Bœotie. *Xenoph. l. 6. Pausan. in Attic. Bœot. Arcad. Polyan. l. 2. Strateg. Aristid. in Panathen.*

Olymp. 102
ann. 2.

*Plut. in Pe-
lop. & in
Præcept. Po-
lit.*

*Isoc. Orat.
ad Phil.
Strab. l. 9.
Polyb. l. 2.*

* *Plut. in Pe-
lop. & in
Præc. Polit.*

*Aristot.
Rhet. l. 3. c. x.*

compter les bleffez & les prisonniers. Cette journée fut la première, où les forces de la nation Grecque commencerent à se déployer. Les plus sanglantes défaites jusqu'alors, ne coûtoient guere plus de quatre ou cinq cens hommes. On avoit vû Sparte d'ailleurs si animée, ou plustost si acharnée contre Athènes, racheter d'une trêve de trente années, huit cens de ses Citoyens qui s'estoient laissez enveloper. On peut juger de la consternation, ou plustost du desespoir des Lacédémoniens, lorsqu'ils se trouverent tout d'un coup sans troupes, sans Alliez, & presque à la merci du vainqueur. Les Thébains, se croyant invincibles sous leur nouveau General, traversent l'Attique, entrent dans le Péloponnèse, passent le fleuve Eurotas, & vont assiéger Sparte. Toute la prudence & tout le courage d'Agésilas ne la sauverent que difficilement, du propre aveu de Xenophon; lui qui pour embellir le portrait de ce Roy son disciple, charge finement celui d'Epaminondas, dont il peint de profil les plus hautes vertus, & de face les plus légers défauts. Il est certain, que les Lacédémoniens défaites, & outre cela sans défenses & sans murailles, n'auroient pû resister longtems à l'Armée victorieuse. Mais l'habile Chef qui la conduisoit, appréhende de s'attirer * sur les bras toutes les forces du Péloponnèse, & plus encore d'exciter la jalousie des Grecs, qui n'auroient pû lui pardonner, d'avoir pour son coup d'essai détruit une si puissante République, & arraché, comme disoit Leptines, un œil à la Grece. Il se borna donc à la gloire d'avoir terrassé des superbes, en qui le langage Laconique redoubloit

doubling la fierté du commandement ; & de les avoir , ainsi que lui-même s'en vanter , réduits à la nécessité d'allonger leurs monosyllabes. Mais il perpétua le souvenir de sa victoire , par un monument de justice & d'humanité. Ce fut le rétablissement de Messène , dont il y avoit trois cens ans , que les Lacédémoniens avoient chassé ou mis aux fers les habitans. Il rappelle de tous costez les Messéniens épars , les remet en possession de leurs terres , qu'un long exil leur faisoit regarder comme étrangères , & forme de ces gens rassemblez une République , qui depuis l'honora toujours comme son second fondateur. Il n'en demeura pas là. Ce grand homme si retenu , si modéré pour lui-même , avoit une ambition sans bornes pour sa Patrie. Non content de l'avoir rendu supérieure par terre , il vouloit lui donner sur mer la même supériorité. Sa mort renversa ce beau projet , que lui seul pouvoit soutenir. Il mourut entre les bras de la victoire à la Bataille de Mantinée * , & selon quelques-uns , de la main de Gryllus fils de Xenophon. Les Thébains malgré la perte de leur Heros , l'ame de leurs conseils & de leurs entreprises , ne laisserent pas de vouloir se maintenir , où il les avoit placez. Trois principales factions diviserent alors la Grece. Thèbes tâchoit de s'élever sur les débris de Sparte ; Sparte songeoit à se relever de ses pertes ; Athènes , quoiqu'ouvertement dans le parti de Sparte ; surtout depuis que celle-ci † lui avoit eédé l'Empire de la mer par un Traité solennel , qui transporta si fort de joye les Athéniens , qu'ils dresserent

Æl. l. 13.

var. Hist. c.

42.

Ifoc. in Ar-

chid.

Diodor. l. 15.

* Ville

d'Arcadie.

La deuxiè-

me année

de la 104.

Olymp.

Diod. Laert

in Xenoph.

Diod. l. 15.

† Quatrième année de la 103. Olymp.

*Corn. Nep.
in Timot.
Plut. in Cim.*

pour la première fois des Autels à la paix; Athènes, dis-je, étoit bien-aîsée de voir aux mains ces deux Puissances, & ne pensoit qu'à les balancer, dans l'attente de quelque occasion d'accabler l'une & l'autre.

Pendant que les Républiques Grecques se disputoient avec un tel acharnement, je ne sçai quel fantôme de primauté, elles formoient & nourrissoient dans leur sein le plus dangereux de leurs ennemis. Ce nom convient à Philippe de Macédoine, fils du Roy Amyntas, & de la Reine Eurydice; ou pour le montrer par un endroit plus éclatant, pere du Grand Alexandre. Il n'a pas tenu à Théopompe †, contemporain de ce Prince, que nous n'en sçeuissions parfaitement l'histoire. L'exactitude, ou le stile diffus de l'Historien l'avoit poussée jusqu'à cinquante livres, qui tous ont eu le même sort. Nous n'en avons que de petits fragmens répandus çà & là; & qui servent plus à faire sentir cette perte, qu'ils n'aident à la réparer. J'essayerai pourtant de rassembler ces fragmens, & d'y joindre de quoy suppléer les faits qu'ils renfermoient. Philippe naquit à Pella, cadet de plusieurs freres † qui l'excluoient ou du moins l'éloignoient fort du Thrône. Rien ne me paroît plus propre à mettre ses talens & ses qualitez dans leur jour, que d'opposer l'état où il prit la Macédoine, à l'état où il la laissa. La nouvelle d'une révolution arrivée en Macédoine † vient à Thèbes; il se dérobe,

De deuxi-
me année
de la 99.
Olymp.

† Natif de Chio, & disciple d'Isocrate.

† Alexandre & Perdicas. *Diod. Justin. Pausan.*

† Première année de la 105. Olymp. *Diod. Liban. Athen. Mais Justin & Orose le rapportent d'une autre façon.*

il accourt , trouve les Peuples consternez d'avoir perdu leur Roy Perdiccas * , mis dans un grand combat contre les Illyriens , & plus encore de se voir autant d'ennemis que de voisins. Les Illyriens étoient sur le point de rentrer dans le Royaume avec de plus grandes forces ; les Péoniens l'infestoient par des courses continuelles ; les Thraces prétendoient placer sur le Thrône Pausanias Prince du Sang Royal ; les Athéniens portoient Argée , que leur General Mantias avoit ordre de soutenir avec une bonne Flotte , & avec un corps de troupes considérable. La Macédoine alors avoit besoin d'un homme , & n'avoit qu'un enfant dans Amyntas , héritier légitime de la Couronne. La nécessité a ses Loix , qui dérogent à toutes les autres. Les sujets justement allarmez , pour se donner l'oncle , déposerent le neveu ; & à la place de l'héritier que la nature appelloit , ils mirent celui que demandoit la conjoncture. Le nouveau Roy , sans s'étonner , se hâta de remplir l'attente publique. Il pourvoit & remédie à tout ; relevé les courages abattus , rétablit & discipline les troupes. Aussi-tôt après , on le voit agir bien moins en Roy de vingt-deux ans , qu'en politique consommé dans l'art de la dissimulation ; & qui sans le secours de l'expérience , comprenoit déjà , que sçavoir perdre à propos , c'est gagner. Il débuta par abandonner Amphipolis , Ville située sur les confins de son Royaume , & par conséquent fort à sa bienséance. Il ne pouvoit la garder , non-seulement sans trop affoiblir son Armée , mais encore sans irriter les Athéniens qu'il avoit intérêt de ménager , & qui la revendiquoient comme

* Frere aîné de Philippe.

Diod. l. 16.

Oros. l. 3. c.

13. Aul. Gell.

l. 17. c. 21.

Demost. adv.

Aristot.

Justin. l. 7.

Polian.

Strateg. l. 1.

leur colonie. D'autre costé, quelle apparence de céder à ses ennemis une clof de ses Etats? Il prend donc le parti de la déclarer libre, & de la mettre ainsi aux mains avec ses anciens maistres. En mesme temps il desarme les Péoniens à force de présens & de promesses. Cette souplesse, cette dextérité l'affermirent sur le Trône, & bien-tost il se trouva sans concurrents. Il ferme l'entrée du Royaume à Pausanias; puis marche contre Argée, l'atteint sur le chemin d'Ege à Méthone, le défait, lui tue bien du monde, & fait beaucoup de prisonniers; négocie & conclut une paix captieuse avec Athènes, attaque cependant les Péoniens & les réduit sous son obéissance; tourne ensuite ses armes contre les Illyriens, les taille en pieces, & les oblige de lui relâcher toutes les places qu'ils occupoient en Macédoine. Ephardi par ses premières prospérités, il assiège & emporte Amphipolis. Mais alors loin de la rendre aux Athéniens, comme il leur avoit promis, il leur enlève Pydnae & Potidée. De-là il vient occuper Crenides; que les Thasiens avoient bastie depuis deux ans, & qui deslors s'appella *Philippes*. † C'est près de cette Ville, célèbre depuis par la défaite de Brutus & de Cassius, qu'il ouvrit & fouilla des mines, qui chaque année lui rapportoient environ deux millions de livres: somme très-considérable pour ce tems-là, où les revenus d'Athènes, qui passoit pour la plus riche République Grecque, ne montoient point si haut à beaucoup près. Ainsi l'argent roula bien plus qu'auparavant en Macédoine; & Philippe y-fit battre le pre-

Demosth. in Aristoc.
Diod. l. 16.
Oros. l. 3. c. 13.
Aul. Gell. l. 17. c. 21.
 La deuxième année de son Règne. *Demosth. ibid. Diod. ibid. Oros. l. 3. c. 12. Just. l. 7.*
Polian. ibid. Demosth. ibid. & de fals. leg. Isoc. Orat. ad Phil. Aristid. Orat. 1. de Societ.

† On peut voir la situation décrite dans Dion. Cassius. l. 47.

mier à son nom la monnoyé d'or , † qui dura plus que sa Monarchie. La supériorité de Finance donne de grands avantages. Personne ne les connut mieux que lui , & ne les négligea moins. Il entretint de ce fonds un puissant corps de Troupes étrangères , & s'acquitt des créatures presque dans toutes les Villes de la Grece. On pourroit marquer les autres vingt-deux années de son Regne par autant de victoires ou de conquestes en Thessalie, en Thrace, en Epire, en Scythie, en Eubée. Je n'entrerai point dans ce détail. Sa conduite durant la guerre de la Phocide, & ensuite à la Bataille de Chéronée, montrera suffisamment, quoiqu'en racourci, quel il fut, soit dans le cabinet, soit à la teste des Armées. Cette guerre sanglante, dont nous aurons ailleurs occasion d'indiquer l'origine, & de toucher les principaux événemens, dura dix ans avec beaucoup de chaleur. †. Nous nous contenterons ici de dire, que pendant tout ce temps-là, Philippe seul, au milieu de la Grece armée en faveur des Phocéens ou des Thébains, demeura neutre. Outre qu'il étoit bien-aise de laisser les deux partis s'affoiblir & se consumer, il crut pouvoir mieux employer son temps & ses forces. Les Thessaliens imploroient sa protection; il marche à leur secours, défait & chasse leurs Tyrans, † & par là se concilie

*Maxim. Tir.
Ser. m. 19.*

† Des Philippes. *Hic sunt numerati* (dit Plaute in-Pœn.) *aurei trecenti nummi, qui vocantur Philippei. Grævus Alexandro Regi magno,* dit Horace l. I. Epist. à Auguste, *fuit ille Charilus, incultis qui versibus & male natis, rettulit acceptos regale numisma Philippos.*

† Depuis la deuxième année. de la 106. Olymp. jusqu'à la troisième année de la 108. selon Diodore: car Pausanias ajoute un an de plus.

† Lycophon, & Pytholaüs tyrans de Phères. *Diod.*

brillantes. Alexandre vouloit aller fièrement à la gloire, il n'aimoit que les voyes éclatantes ; le choix des plus seures lui paroissoit une sorte de foiblesse & de timidité. Cette ame impérieuse & hautaine n'auroit jamais pu, ni céder à la nécessité, ni s'accommoder au temps. Hardi, bouillant, impétueux, loin de ménager, ou de diviser les Puissances jalouses, il les eust heurtées toutes ensemble ; & toutes à la fin l'eussent infailliblement écrasé. Au lieu que Philippe s'applique, & réussit, à desunir ses envieux ; que pour frapper plus seurement, il élude & détourne les coups qui le menacent ; qu'aussi sage dans la bonne que dans la mauvaise fortune, il n'abuse point de la victoire ; qu'également prest de la chercher ou de l'attendre, il se modère ou se haste, selon que le point de maturité l'exige ; laisse uniquement aux bizarreries du hazard ce que ne leur peut oster la prudence ; & demeure toujours inébranlable, toujours fixe dans les justes bornes, qui séparent la hardiesse d'avec la témérité. Il ne falloit pas moins, que cet assemblage de rares qualitez, à un Prince qui, comme j'ai dit, avoit à commencer sa fortune, & qui ne pouvoit former de grands desseins, sans avoir auparavant assujetti la Nation du monde la plus libre, la plus éclairée, & la plus aguerrie. Au contraire pour affronter & pour dompter si viste des millions de Barbares, avec trente mille hommes disciplinez, & triomphans, il falloit uniquement de la confiance, de l'audace, & de l'impétuosité. Comme Darius traisnoit à sa suite une foule de légions de femmes & d'eunuques ; qu'il avoit l'ame amollie par le luxe & par

solution d'attaquer les Perses. Son avant-garde commandée par ses Lieutenans †, marchoit déjà pour cette expédition, quand la mort z lui en déroba la gloire, & la réserva à son successeur.

² Il mourut à l'âge de 47. ans. *Just. ibid. c. 8.*
Diod. Arr.
Just. Curt.

Ce successeur donna ses premiers soins à s'assurer de la Couronne, se défit de ceux qui la lui disputoient, & punit les meurtriers de son pere. Il n'eut pas plustost pourvû au dedans de son Royaume, qu'il alla fondre sur ses voisins. On le voit en moins de deux ans, réduire les Tessaliens rebelles, subjuguier la Thrace, & en un seul jour passer le Danube, battre les Grecs, prendre une de leurs Villes, & repasser ce fleuve; recevoir ensuite les hommages & les ambassades de diverses Nations; châtier en revenant les Illyriens, & ranger au devoir d'autres Peuples; de là voler à Thébes, qu'un faux bruit de sa mort avoit révoltée contre la garnison Macédonienne, & assiéger, ptendre, raser cette Ville dans l'espace de vingt-quatre heures. Après quoy seur, que cet exemple de sévérité ne manquera pas de tenir en bride le reste des Grecs, qui déjà l'avoient proclamé leur Chef, il se trouve en état d'exécuter hardiment ce que son prédécesseur avoit sagement projeté. L'un donc semble fait pour accroître une Monarchie, & pour l'étendre jusqu'au bout de l'Univers; l'autre pour la fonder & pour l'affermir. Il manquoit au fils une qualité, que le pere possédoit éminemment; ce flegme, cette flexibilité, qui sont d'un grand secours dans les conjonctures épineuses, & souvent d'un plus difficile usage que les qualitez

† Artalus, & Parménion. *Justin. l. 9. c. 5.* *Diod. an. 1. Olymp. cxi.*

brillantes. Alexandre vouloit aller fièrement à la gloire, il n'aimoit que les voyes éclatantes; le choix des plus feures lui paroiffoit une sorte de foiblesse & de timidité. Cette ame impérieuse & hautaine n'auroit jamais pu, ni céder à la nécessité, ni s'accommoder au temps. Hardi, bouillant, impétueux, loin de ménager, ou de diviser les Puissances jalouses, il les eust heurtées toutes ensemble; & toutes à la fin l'eussent infailliblement écrasé. Au lieu que Philippe s'applique, & réussit, à desunir ses envieux; que pour frapper plus feurement, il élude & détourne les coups qui le menacent; qu'aussi sage dans la bonne que dans la mauvaise fortune, il n'abuse point de la victoire; qu'également prest de la chercher ou de l'attendre, il se modère ou se haste, selon que le point de maturité l'exige; laisse uniquement aux bizarreries du hazard ce que ne leur peut oster la prudence; & demeure toujours inébranlable, toujours fixe dans les justes bornes, qui séparent la hardiesse d'avec la témérité. Il ne falloit pas moins, que cet assemblage de rares qualitez, à un Prince qui, comme j'ai dit, avoit à commencer sa fortune, & qui ne pouvoit former de grands desseins, sans avoir auparavant assujetti la Nation du monde la plus libre, la plus éclairée, & la plus aguerrie. Au contraire pour affronter & pour dompter si viste des millions de Barbares, avec trente mille hommes disciplinez, & triomphans, il falloit uniquement de la confiance, de l'audace, & de l'impétuosité. Comme Darius traifnoit à sa suite une foule de légions de femmes & d'eunuques; qu'il avoit l'ame amollie par le luxe & par

les délices ; que l'or & la pourpre brilloient de toutes parts dans son camp ; que ses troupes ressembloient plus à une proie exposée au pillage , qu'à une armée résolue au combat ; sa défaite ne cousta point de sang à Alexandre , qui ne doit tirer d'autre honneur de sa victoire , que celui d'avoir sceu mépriser ce qui effectivement étoit méprisable. On peut donc dire de Philippe & d'Alexandre , qu'ils étoient nez précisément pour ce qu'ils ont fait ; que l'exécution de leurs projets ambitieux demandoit absolument deux sortes de Heros ; & qu'autant qu'ils different dans leurs caracteres , autant se ressemblent-ils dans leur constance à soutenir chacun le sien. Voilà , si je ne me trompe , la seule conformité qui se rencontre entre deux Conquérans d'ailleurs si dissimblables. Je n'imagine pas mieux , qu'Alexandre eût fourni la carrière de Philippe , que Philippe la carrière d'Alexandre. Je ne conçois pas , que celui-là eût conquis la Perse aussi rapidement que son successeur , & porté ses conquestes jusqu'aux bords de l'Océan. Je comprends encore moins , que celui-ci de simple Prince du Sang , éloigné de la Couronne de plusieurs degrez , & retenu en ôtage dans un pays ennemi , eust trouvé le secret de se faire Roy ; & que laissant peu à peu meurir ses entreprises , il eust scû , tantost la bourse , tantost l'épée à la main , se rendre enfin maistre de la Grece. Que si j'avois pourtant à prononcer sur la préférence entr'eux , peut-estre que de peur de blesser l'admiration naturellement attachée aux prodiges qui se suivent de si près dans la vie d'Alexandre , je n'oserois avancer , qu'il y a

plus loin du Prince de Macédoine au Maître de la Grèce, que du Roy de Macédoine Maître de la Grèce, au vainqueur de l'Orient. Mais au moins ne craindrai-je pas de soutenir, que Philippe ne devoit qu'à lui-mesme ce qu'il étoit; au lieu que sans un prédécesseur tel que Philippe, Alexandre n'eust jamais esté le grand Alexandre. C'est apparemment ce que Clitus † avoit en veüe, lorsque dans ces momens, où les libërtez de la table & la chaleur du vin font éclore les plus secrettes pensées, il osa dire en face au fils : *Tu n'as vaincu que par les soldats de ton pere*. La jalousie d'Alexandre, qui au comble de la gloire s'emporte, jusqu'à tuer de sa propre main ce favori trop sincere, semble marquer, *b* qu'il ne sentit pas moins la vérité que l'indiscrétion de ce re- proche.

*a. Va-t-en
trouver Phi-
lippe, lui dit
Alexandre
en lui per-
çant le
flanc.*

*b. Si irasca-
re, agnita
videntur,
Tac. ann. l.
4. c. 34.*

Je doute, qu'Alexandre s'accommodast mieux de se voir comparé à Cesar. Il n'y a guere pourtant de comparaison plus reçüe, & plus maniée que celle-là. L'accord unanime des anciens & des modernes sur ce sujet, ni mon éloignement pour les opinions singulieres, ne m'empescheront pas de dire, qu'elle me semble pécher dans le principe. Je croy apper- cevoir bien plus de rapport entre Philippe & Cesar, au moins quand on en juge par les mœurs & par les caracteres, plustost que par les événemens. Philippe probablement n'a point eu de place dans les vies de Plutarque, à cause que cet Historien préve- nu en faveur de sa Nation, avoit besoin du vain- queur de l'Asie, pour l'opposer au vainqueur de

† Q. Curt. l. 8.

Rome ; & prévoyoit bien , qu'aux yeux de la multitude le plus illustre des Romains , maistre d'un Empire gémissant sous le poids de sa grandeur , efface-roit trop un Macédonien , qui parcourut une moindre sphère , & dont les conquestes n'eurent d'autre théâtre que les environs d'une petite Monarchie. A la vérité dans Cesar & dans Alexandre tout paroist d'abord semblable ; l'étendue de leurs conquestes , la valeur , l'activité , la vigilance , une élévation d'esprit & de cœur , qui leur fait sentir qu'ils méritent de commander au reste des hommes ; une passion impérieuse qui ne peut souffrir de supérieur , & qui leur montre la terre entière comme leur apanage. Mais aussi-tost qu'on les examine à loisir ; qu'on va les prendre au berceau ; qu'on étudie leurs inclina-tions ; qu'on observe leurs démarches & leurs progrès ; cette ressemblance diminue ou disparoist. Rien de plus différent encore , que les moyens qu'ils em-ployerent pour l'exécution de leurs desseins. Peut-estre la nature eut-elle moins de part à cette diver-sité , que l'éducation & les conjonctures. Cesar né per-sonne privée , & persécuté dès son enfance par le Chef de sa République , ne pouvoit se découvrir sans se perdre. Il eut besoin d'une extrême circonspec-tion , ou plutôt d'une dissimulation profonde , pour tromper la jalousie d'une faction , qui sans cela l'eût exclus des emplois & des dignitez. Alexandre au contraire né fils de Roy , & élevé en héritier pré-somptif d'une Couronne , ne sçait se cacher ; ni ne veut se contraindre. Dès sa plus tendre jeunesse , il se regarde comme le maistre du monde , & se plaint

de n'en avoir qu'un à conquérir. Je franchis le mot. Un ambitieux qui prest d'envahir l'Asie, & qui comptant pour rien ce que des droits de succession lui avoient acquis, distribue son Domaine à ses Courtisans, & ne se réserve que l'esperance; un magnanime, qui oubliant la petite étendue de ses Etats, & réduit à la nécessité continuelle ou de périr ou de vaincre, s'imagine décheoir, ou mesme descendre aux sentimens bas d'un simple aventurier, si pour donner la paix il accepte la moitié du plus opulent

* Darius lui & du plus vaste empire de l'Univers; * un audacieux, qui ne veut ni éviter, ni éloigner les obstacles, mais les surmonter; qui confond la lâcheté avec la prudence, & qui soit qu'il projette, soit qu'il agisse, présume d'avoir la fortune à ses gages; un superbe, qui se croit en possession de faire son destin & celui des humains; enfin une espece d'insensé, qui las de n'estre qu'un homme, se déclare fils de Jupiter †, se déifie ensuite, & fait si bien, que ses exploits couvrent presque le ridicule de sa divinité; tout cela composé dans Alexandre un Heros à part, & lui forme un caractère, dont la singularité n'admet point de comparaison. Mais Philippe & Cesar, plus on les approche & on les considère, n'importe de quel costé; plus on trouve qu'ils se ressemblent. Leur naissance ne les appelloit point au pouvoir suprême; elle sembloit au contraire les condamner à une perpétuelle sujettion. Ils se frayerent un chemin à la souveraineté, & crurent se faire une justice que

offrant la moitié de son Empire, Parménion dit: J'accepterois, si j'étois Alexandre. Et moy, répondit Alexandre, si j'étois Parménion. Le Ciel, ajouta-t-il, ne peut souffrir deux Soleils, ni la terre deux Maîtres.

† Sa mere Olympias lui manda, qu'il cessast de la broüiller avec Junon.

le sort leur avoit refusée. Philippe ne regna, qu'après avoir déthroné en la mesme personne son Roy, son neveu, & son pupille. Cesar issu d'une des premieres Maisons de Rome, usurpa la domination en tournant contre sa patrie, les armes qu'elle lui avoit confiées. Le premier mis en otage par son frere d'abord en Illyrie, puis à Thebes, passa sa jeunesse dans des pays étrangers. Le second par les défiances de Sylla, qui disoit, qu'un jeune homme de ce caractere promettoit plusieurs Marius, se voit à l'âge de dix-sept ans contraint de se refugier chez le Roy de Bithinie. Un rapport si marqué dans le commencement de leur vie, ne se dément point. L'ambition qui les domine, leur dresse un plan assez conforme; ils le suivent avec une égale exactitude. Mais, à mon gré, ce qui justifie le mieux leur parallèle, & en démontre les convenances aux gens que le préjugé, ou l'opinion vulgaire ne maistrise point; c'est d'avoir véritablement créé leur grandeur; c'est d'avoir aspiré ou plustost réussi contre toute apparence, à changer la face, l'un de la Grece, l'autre de Rome; c'est enfin d'avoir chacun dans son entreprise, apporté des dispositions, pris des mesures, & rencontré des circonstances si semblables, qu'on diroit que la nature & la fortune à l'envi, ont retracé dans Cesar un fidèle portrait de Philippe.

Tous deux trop foibles & trop habiles, pour viser ouvertement à leur but, n'employent d'abord que la ruse & la feinte. Ils couvrent soigneusement leur ambition, & oppriment la liberté sous le spécieux prétexte de la défendre. Philippe protège hau-

tement les Theſſaliens, les délivre de leurs Tyrans, s'attache à nourrir l'émulation des Thébains contre Athènes ; & gagne ſi bien la confiance de ces deux Peuples, qu'ils lui permettent de s'emparer de la Phocide & des Thermopyles ; ce qui le met en poſſeſſion de faire la loi & à ſes ennemis & à ſes alliez. Céſar avec le meſme artifice fomenté ſous main la jaloſie des principaux de Rome contre Pompée, l'oblige à rechercher ſon alliance, lui donne ſa fille en mariage, obtient ainſi avec le Gouvernement des Gaules le commandement d'une puiffante Armée, & ne ſe déclare que lorsqu'il ſe voit en état de détruire & ſon gendre & la République. Ce n'eſt point ſeulement dans les voyes de s'élever, que Céſar ſuit Philippe. Leurs concurrens avoient encore le meſme génie, & leur donnerent priſe par les meſmes endroits. Pompée ſe perd par trop de confiance. Jamais il n'auroit eſté vaincu, ſ'il avoit crû pouvoir l'eſtre ; & ſi ſes proſpérité & les déférences de Céſar ne l'euffent tellement endormi, que contre l'avis de Ciceron, il négligea les meſures & les précautions néceſſaires pour ſe maintenir. Pareille préſomption avoit ruiné Athènes. Elle ne s'aviſa de craindre, que lorsqu'elle devoit deſeſperer. Cette ſuperbe République ne pouvoit ſ'imaginer, que les Macédoniens autrefois ſes tributaires, * & dont les Rois mendoient la bienveillance & la protection † de ſes Généraux, préten-

Ceſarem ſero cepit timere. Cic. Ep. l. 16.

* *Demost. 2. Olynth. Ar. r. an. l. 7.*

† Les Athéniens avoient aidé Amyntas pere de Philippe, à rabattre la puiffance d'Olynthe, qui le menaçoit d'une ruine totale & prochaine. Cette liaiſon étroite dura meſme après la mort d'Amyntas, avec la Reine Eurydice ſa veuve, & mere de Philippe.
diſſent

dissent la soumettre & la dominer. Envain Demosthene s'efforce de l'éclairer. Elle résiste à la lumière, & n'ouvre enfin les yeux, qu'après qu'une folle sécurité & une paresse insurmontable, l'ont livrée à la merci de l'ennemi qu'elle méprise. D'ailleurs, quelque ardeur qu'eussent pour la gloire les grands Personnages que nous comparons, ils avoient aussi le secret de feindre, & ils ne recouroient à la force, qu'après avoir inutilement usé d'adresse. Philippe s'applaudissoit moins du succès d'une bataille, que de celui d'une négociation, où il sçavoit bien que ses Généraux, ni ses Soldats n'avoient rien à prétendre. Les premières démarches que Cesar fit vers la Souveraineté, je veux dire ses sourdes pratiques, & ses intelligences avec Catilina, Lentulus, & les autres conjurez, témoignent, que si elles avoient pû remplir ses desirs, il n'eust peutestre pas trop envié les titres pompeux, qui sont quelquefois le prix des plus énormes violences, & des injustices les plus criantes. Pourvû que nos Heros arrivent à leur fin, ils ne se piquent pas d'une excessive délicatesse sur le choix

*Diod. l. 16.
Polyen.
Strat. l. 4.*

Elle implora le secours d'Iphicrate contre Pausanias usurpateur du Trône de Macédoine, & pour émouvoir davantage la pitié du Général Athénien, cette Reine désolée s'avisa d'un stratagème digne de son sexe. Elle prend deux de ses enfans Perdicas & Philippe; tient sur ses genoux celui-ci, & met l'autre entre les bras d'Iphicrate. Après quoy elle lui dit: Iphicrate, souviens-toi qu'Amynas pere des Orphelins qui t'embrassent, aimoit toujours ta patrie, & t'adopta. Cela t'impose une double obligation. L'amitié de ce Roy pour Athènes veut, que tu nous reconnoisses publiquement pour tes amis; & la tendresse de ce pere pour ta personne, te demande un cœur de frere pour ces jeunes Princes. Iphicrate touché du spectacle & du discours, chassa l'Usurpateur, & rétablit le Souverain légitime. *Æsch. de fal. leg.*

Polyan.

Strat. l. 4.

Cic. Ep. 12.

l. 1. ad Ar-

tic. & 1. Off.

Val. Ma-

xim. l. 7. c. 1.

Horat. l. 3.

Od. 16.

Philippe

prêchoit à

son fils une

morale tou-

te différen-

te de celle

qu'il prati-

quoit lui-

mesme. Il

lui repro-

choit de

compter

sur des

cœurs qui

ne se don-

nent pas,

mais qui se

volent.

Præclare in

epistola qua-

dam Ale-

xandrum fi-

lium Philip-

pus accusat,

inquit, ratio

tu id agis, ut

Macedones non

te Regem suum,

sed ministrum,

& præbitorem

putent? Bene

ministrum, &

præbitorem, quia

sordidum regi:

melius etiam, quod

largitionem

corruptelam dixit

esset. Fit enim

deterior, qui accipit,

atque ad idem semper

expectandum

paratior. Hoc ille

filio: sed præceptum

putemus omnibus. Cic. de Offic.

lib. 2.

du moyen. La voye la plus courte est pour eux la meilleure. Ils dépenfent volontiers en espions & en émissaires, cherchent le succès préférablement à l'éclat, aiment autant acheter que conquérir, & corrompre que vaincre. Offres, insinuations, promesses, rien ne leur coûte, pour gagner ou pour mettre dans la neutralité ceux qui peuvent leur nuire. Que ne promet point Philippe aux Athéniens, pendant qu'il les voit en état de le traverser? Quels artifices ne met point en œuvre Cesar, quand il s'agit ou de diviser les Gaulois, ou de mettre dans son parti les Tribuns, & les premieres testes de la République? Ce dernier après avoir dompté les Gaules avec le fer de Rome, dompta Rome avec l'or des Gaules. L'autre n'enfonçoit jamais une porte, qu'il n'eust tâché de l'ouvrir, & ne reconnoissoit de place imprenable, que celle où l'argent ne pouvoit aborder. Leurs vûes & leurs actions militaires, ne se rapportent pas moins que les politiques. Cesar qui subjuge les Gaules, qui passe le Rhin, & qui met en déroute des Peuples de Germanie, rappelle le souvenir de Philippe, qui subjuge une partie de la Thrace, qui traverse le Danube, & qui plus d'une fois triomphe des Scythes. De plus, l'un & l'autre dresserent des hommes capables de les seconder, & perfectionne-

quod largitione benevolentiam Macedonum consecetur. Qua te, malum, in istam spem induxit, ut eos tibi fideles putares fore, quos pecuniâ corrupisses? An tu id agis, ut Macedones non te Regem suum, sed ministrum, & præbitorem putent? Bene ministrum, & præbitorem, quia sordidum regi: melius etiam, quod largitionem corruptelam dixit esset. Fit enim deterior, qui accipit, atque ad idem semper expectandum paratior. Hoc ille filio: sed præceptum putemus omnibus. Cic. de Offic. lib. 2.

rent l'art de la guerre. L'un sur l'idée prise dans Homere, qui peint l'union des Généraux Grecs sous la figure d'un bataillon, dont les boucliers joints opposent un front impénétrable, forme ce nouveau corps de milice si connu sous le nom de Phalange Macédonienne; traite avec distinction ces Fantassins d'élite, les honore du nom de ses camarades, les engage à supporter sans murmure la fatigue, & bannit de son camp la moindre licence, & la liberté la plus innocente. L'autre, en ce qui regarde la science des campemens, l'ordre & la vitesse des marches, la construction des ponts, les travaux d'un siège, excelle & donne des leçons, que les plus fameux Capitaines ignoroient tous avant lui, & qu'ils ont tous depuis étudiées. Au surplus il aguerrit ses Legions, les dresse à sa mode, les exerce à des évolutions plus promptes & plus légères; se familiarise avec le soldat, & commande plustost en Pere de famille qu'en Général d'Armée, dès que la discipline le permet. De sorte que par une affabilité, qui merite d'autant plus de soumission & de respect, qu'elle en exige moins, & qu'elle semble en dispenser, ces grands Capitaines tirent de leurs Troupes des services sans fin, & une obéissance sans bornes. Des deux costez sièges, combats, batailles. * Guerriers infatigables, & dans l'occasion audacieux, ils présumoient sensément de leur bonheur; osoient au besoin entreprendre les choses difficiles, sçavoient s'abstenir toujours de tenter les impossibles, se croyoient uniquement

Polyb.
Demost.
Olynt. 1.
Pollux. l. 1.
c. x.

Ælian.
Var. Hist. l.
14. c. 42.

Polyen.
Strat. l. 8.

Nec milites,
sed blandior
r. nomine
commilito-
nes, etiam
Quirites ap-
pellabat.
Suet. in
Cæs.

* Philippe en revint couvert de blessures; & Cesar, si je m'en souviens, n'y perdit, qu'une partie de ses cheveux.

Polian.
Strateg. l. 4.
c. 8.
Fron. in.
Strateg. l. 2.
c. 8. & ail-
leurs.

supérieurs par la vigilance, par l'attention à saisir le moment favorable, & ne dédaignoient point l'usage des ruses de guerre. Loin d'avoir honte d'attaquer de nuit l'ennemi, & de lui dérober la victoire, ils auroient fait trophée de leur stratagème. Les disgrâces de leur jeunesse, leur avoient appris la nécessité des précautions, & l'art des ressources. Une sage défiance; qui sert à mettre le pèril dans son véritable point de veüe, le leur laissoit affronter en intrépides, & non en imprudens. Cesar, tout Cesar qu'il est, redoute les caprices de la fortune; & selon lui, ce que l'on peut espérer d'elle, ne compense pas ce qu'on en doit craindre. L'inconstance du sort des armes ne causoit pas de moindres inquiétudes à Philippe. * Ce qu'il avoit ressenti avant la bataille de Chéronée, se manifesta dans les faillies, dans les emportemens de joye, qu'il eut après la victoire, & qui lui attirerent ce reproche de Démade son prisonnier: *Vous jouëz le rolle de Thersite, lorsqu'il ne tient qu'à vous, de faire le personnage d'Agamemnon.* † De plus, le cours de leurs expéditions se trouve à peu près renfermé dans un pareil espace de temps. Le hazard encore, comme pour ajouter un trait de sa façon à leur tableau, mit au moins pour le lieu, une petite distance entre les principaux événemens de leur vie,

* Après avoir excessivement bu, il dansa la nuit sur le Champ de bataille, & yvre de plus d'une façon, il alla de rang en rang insulte grossièrement au malheur des prisonniers. *Diod. Plut.*

† Le reproche ne fut pas perdu. On renvoya sans rançon Démade, & deux mille autres prisonniers Athéniens. Mais comme ils redemandoient encore leur équipage: *Je pense, dit Philippe, qu'ils croyent qu'on ne s'est pas battu tout de bon.*

& plaça presque dans la mesme contrée les champs de bataille, * où se déciderent leurs hautes destinées.

* Chéronée
& Pharsale.

Du reste, clémence égale, égale modération, au milieu de la prospérité la plus éblouissante. Ce dernier devenu l'Arbitre de la Grece, se contente du titre de Général. L'autre quoique maistre absolu dans Rome, se contente du titre de Dictateur. On diroit, qu'avec des noms plus doux, qui au fond ne leur estoient rien de réel & d'effectif, ils vouloient consoler l'orgueil & soulager la honte des vaincus. On aime la générosité de Philippe à Chéronée, où il renvoye sans rançon aux Athéniens, deux mille de leurs prisonniers. On admire l'humanité de Cesar, qui vainqueur à Pharsale commande d'épargner le sang du Citoyen, & rend ses bonnes graces aux plus zelez Partisans de Pompée. On a dit, que le Macédonien sçavoit à propos *boire les injures*; † le Romain sçavoit ne s'en point ressentir. Ils avoient, ou du moins affectoient sur ce point une grande insensibilité; soit qu'ils crussent que la dissimulation vaut plus qu'elle ne couste, soit qu'à leur gré le mépris les vengeast mieux que la colere. Les Courtisans de Philippe lui conseillant de chasser quelqu'un qui avoit mal parlé de lui: *Bon bon*, dit-il, *afin qu'il en aille médire partout*. Une autre fois, qu'on vouloit l'obliger de chasser pour la mesme raison un honneste homme; *Prenons garde auparavant*, répondit-il, *si nous ne lui en avons point donné sujet*: & ayant appris que cet homme vivoit mal à son aise, sans recevoir aucune gratification de la Cour, il lui fit du bien:

Polyb. l. 5.
Suid. in φιλίππῳ. De-
μαδ. orat.
ὕπερ δ'αδελ-
φαιτίας.

† Longin c. 25. du Subl.

ce qui changea les malédictions en loüanges, & fit dire à ce Prince un autre beau mot ; qu'il est au pouvoir des Rois de se faire aimer ou hair. Comme il assistoit à la vente de quelques captifs, en une posture assez deshonneste ; l'un d'eux s'approchant de son oreille, l'avertit d'abbattre le pan de sa robe : *Qu'on mette cet homme-là en liberté*, dit-il, *je ne sçarvois pas qu'il fust mon ami*. Toute la Cour le sollicitant de punir l'ingratitude des Péloponnésiens, qui l'avoient publiquement siffié dans les Jeux Olympiques : *Que ne feront-ils point*, répondit-il, *si je leur fais du mal, puisqu'ils se mocquent de moy, après en avoir reçu tant de bien*? A la fin d'une audience, qu'il donnoit à des Ambassadeurs d'Athènes, venus pour se plaindre de quelque acte d'hostilité, il leur demanda s'il pouvoit leur rendre quelque service. *Le plus grand service que tu nous puisses rendre*, dit Démochares, *c'est de t'aller pendre*. A ces mots, sans s'émouvoir, quoiqu'il voye tout le monde justement indigné, *Dites à vos Maistres*, replique-t-il, *que ceux qui osent dire de pareilles insolences, sont bien plus hautains, & moins pacifiques, que ceux qui sçarvent les pardonner*. De son costé, Cesar ne témoigna aucun ressentiment des Epigrammes sanglantes de Catulle ; & sur le reste, il poussa si loin la clémence, qu'il n'eut point d'autre mort à se reprocher que la sienne. Venons à leurs gousts. Tous deux aimerent & favoriserent les sciences & les belles-lettres ; tous deux caresserent les Sçavants, & les comblèrent de biens ; tous deux eurent une forte passion pour le Théâtre, jusqu'à faire chacun leur favori du plus célèbre Comédien de son

*Si qua alia
in Philippo
virtus, fuit
& contumeliarum
patientia.
Sen. de ira.
l. 3. c. 23.
Cesari proprium & peculiare sit
clementia in
signe, qua
usque ad patientiam
omnes superavit. Plin.
Nat. Hist.
l. 7. c. 26.*

temps. * Ils entendoient la plaisanterie ; aimoient les bons mots , & en disoient. Philippe ayant reçu une blessure près du gosier , & son Chirurgien tous les jours l'importunant de quelque nouvelle demande : *Prends tout ce que tu voudras*, dit-il , *car tu me tiens à la gorge*. On rapporte encore , qu'après avoir écouté deux scélérats qui s'entr'accusoient de divers crimes, il bannit l'un , & condamna l'autre à le suivre. César ennuyé d'entendre quelqu'un , qui lisoit d'un ton efféminé & musical , luy dit : *Si tu crois chanter , tu chantes mal ; si tu crois lire , tu chantes*. Une autre fois importuné par Pomponius faux brave , qui lui redisoit à toute heure hors de propos : *J'ay reçu à vostre service une blessure , & je l'ay reçue au visage*. Oh bien , repartit César , *corrigez-vous donc de tourner la teste en fuyant*.

*Néoptolome & Roscius.

Quintil. l. 1.

Id. l. 6. c. 13.

La conformité de sentimens , qu'eurent pour eux les deux plus grands Orateurs qui furent jamais , mérite bien aussi de n'estre pas oubliée. L'un dans Demosthene , & l'autre dans Cicéron, trouverent à la fois un ennemi de leur ambition , & un admirateur de leur éloquence. Demosthene si animé contre Philippe , qu'au fort de la douleur que lui causoit la perte de sa fille , il va la teste couronnée de fleurs , annoncer de la part des Dieux au Peuple d'Athènes la mort de ce Prince , ne lui dispute pas l'éloge d'homme éloquent , & se contente de répondre à ceux qui louoient Philippe de bien parler , que c'estoit vanter dans un Roy la vertu d'un harangueur. Cicéron , dont la haine contre Cesar va jusqu'à se plaindre & plus d'une fois , qu'on ne l'ait point appelé *au délicieux banquet*

Plut. in vit.

Demosthen.

Or 1. Rhet.

Ajc. cont.

Ctesiph.

Suid.

Plut. in De-

mosth.

* César tué les Ides, ou le 15. jour de Mars.

Quem vellem ad illas pulcherrimas epulas me Iubus Martiis invitasses? Reliquiarum nihil haberemus. Ep. l. x. Athen. l. 6.

c. 17.

Cic. l. 7. Ep. ad Att. & ailleurs.

des Ides de Mars, * reconnoît qu'en quelque genre d'écrire que ce puisse être, on ne peut se proposer de meilleur modèle que César. Mais ils ne se ressemblent pas moins par leurs défauts & par leurs vices, que par leurs vertus, & par leurs talens. Pareils déreglemens, pareilles foiblesses; pareille pente à ces plaisirs infames, justement détestez comme la honte & l'horreur de la nature. Cette dépravation de mœurs, leur donna des courtisans corrompus. Une troupe de débauchez & de dissolus, de bouffons, de Pantomimes, & qui pis est, de flateurs, † que l'avarice, &

2 *Cesar autem rationem adhibens, consuetudinem vitiosam & corruptam pura & incorrupta consuetudine emendat. Itaque cum ad hanc elegantiam verborum latinorum adjungit illa oratoria ornamenta dicendi, tum videtur tamquam tabulas bene pictas collocare in bono lumine. Hanc cum habeat precipuam laudem in communibus, non video cui debeat cedere. Tum Brutus: orationes quidem ejus mihi vehementer probantur, complures autem legi. Atque etiam commentarios quosdam scripsit rerum suarum, valde quidem inquam probandos. Nudi enim sunt, recti & venusti, omni ornatu orationis, tamquam veste detracta: sed dum voluit alios habere parata, unde sumerent, qui vellent scribere historiam, ineptis gratum fortasse fecit, qui volunt illa calami stris inurere: sanos qui dem homines à scribendo deterruit. Cic. in Brut.*

2 Théopompe (dans Athen. l. 6. & dans Demet. Phaler. de Elocut. c. 27.) rapporte, que Philippe avoit des Courtisans, qui portoient le nom de ses amis, & qui meritoient celui de ses amies. Suetone (in Jul. Cesar.) dit que Cicéron appelloit Cesar le mari de toutes les femmes, & la femme de tous les maris. Sans compter ce que chantaient ses soldats dans la cérémonie de son triomphe pour la conquête des Gaules: *Ecce Cesar nunc triumphat, qui subegit Gallias; Nicomedes non triumphat, qui subegit Casarem.* Cesar, qui a soumis les Gaulois, triomphe aujourd'hui, & Nicomedes (Roy de Bythinie) qui a soumis Cesar, ne triomphe point.

† Quoique Philippe aimast les flateurs, & les récompensast jusqu'à payer du titre de Roy en Thessalie les adulations de Thrasidée, il aimoit par intervalles la vérité. Il gageoit un homme (*Æl. Var. Hist. l. 8. c. 15.*) pour lui dire tous les jours, avant qu'il donnast audience, Philippe, souviens-toy que tu es mortel. Il souffroit même qu'A-

l'ambition

l'ambition amassent en foule autour du dispensateur des graces, eut la principale part à leur confiance & à leurs bienfaits. A tout cela ils joignoient une morale de Conquérant assez semblable. Philippe ne rougissoit pas de dire, *qu'on amuse les enfans avec des jouets, & les hommes avec des sermens.* César de son costé, répétoit à toute heure ces vers d'Euripide : *Si l'on doit enfreindre les Loix, c'est pour regner qu'on doit les enfreindre.* Il n'y a pas jusques aux malheurs domestiques, où ils ne paroissent nez sous la mesme étoile. Maris infideles ils éprouverent à leur tour l'infidelité qu'ils avoient méritée. La Chronique scandaleuse ne reproche pas le seul Jupiter à Olympias ; ni à Pompeïa, la seule aventure des mystères de la bonne Déesse. Quoi qu'il en soit, elles se comporterent de telle sorte, qu'ils se virent contraints de recourir à la répudiation ; vengeance non moins honteuse pour celui qui l'exerce, que pour celle qui la souffre. Leur genre de mort achève leur ressemblance. Le premier meurt assassiné, † à la veille de mar-

Æt. Var. Hist. l. 7. c. 12. In ore semper Græcos versus Euripidis de Phœnissis habebat ; nam si violandum est jus, regnandi gratia violandum est. Cic. de Off. l. 4.

ristore (Lett. d'Arist. à Phil.) lui fist des leçons sur l'art de regner. Il disoit aussi, qu'il avoit l'obligation aux Orateurs d'Athènes, de l'avoir corrigé de ses défauts, à force de les lui reprocher.

† La premiere année de la cxi. Olympiade, au milieu des réjouissances du mariage de sa fille Cléopatre, avec Alexandre Roy d'Épire ; un deni de justice coûta la vie à ce Prince. Voici l'histoire en peu de mots. Attalus en débauche, mit Pausanias, jeune Macédonien de naissance, à des usages infâmes ; & non content d'en abuser lui mesme, il le prostitua successivement à tous les Convives. Pausanias poursuivoit depuis longtemps la vengeance d'un tel affront, & ne cessoit d'implorer avec chaleur la Puissance Royale. Mais Philippe, soit complaisance pour Attalus oncle de Cléopatre, qu'il avoit épousée depuis la répudiation d'Olympias sa premiere femme, soit ménagement pour ses propres foiblesses, n'eut point d'oreille pour Pausanias. La colere de celui-ci se tourne en fureur ;

cher contre les Perses ; le second , sur le point de marcher contre les Parthes. L'un , comme l'autre , périt par la conspiration de ses créatures & de ses proches ; l'un & l'autre , dit on , pour avoir trop méprisé des présages sinistres , & des avis salutaires.

Tel fut le Roy , dont Demosthene arresta les progrès tant de fois , par la force de la parole. Cet Orateur né ^a deux ans après Philippe , eut pour pere , non un forgeron crasseux & enfumé , comme il plaist à Juvenal de le dire , ^a mais un homme qui employoit un grand nombre d'esclaves , à faire valoir ses forges. Ce n'est pas , que par un entestement ridicule pour mon Auteur , je cherche à l'anoblir ; moy qui ne lui demande d'autres titres de Noblesse que ses Ouvrages , & qui d'ailleurs ne connois de véritable roture , que celle des actions. Je me propose uniquement d'établir un fait certain par l'histoire. Elle nous apprend encore , que Demosthene demeura de bonne heure orphelin ^b sous la conduite de Cleobule sa mere , qui n'eut soin que de l'amollir par une éducation indulgente & délicate ^c à tel point , que ses camarades l'appelloient par dérision *Batalus* *. De là il tomba entre les mains de Tuteurs , qui eurent plus d'attention à s'enrichir de son bien ^d , qu'à cul-

b. A. l'âge de 7. ans. *Demosth. orat. 1. in Aphob. c. Esch. in Timar. d. Demosth. ibid.*

il prend son Juge à partie , & s'imagine laver sa honte , en se foulant d'un détestable parricide. *Aristot. Polit. l. 5. c. x. Diod. l. 16. Zonare Annual. tom. 10. Joseph. l. xi. c. 7. antiq. Justin. l. 9. Oros. l. 3. c. 14. Artaxerxès Ochus Roy de Perse mourut la même année.*

* *Batalus* , joueur de flute , mou & efféminé selon Antiphane , (que citent Athenée l. 13. & Clem. Alex. l. 2. Strom.) ou selon d'autres , un Poète de ce caractère. *Clem. l. 3. Pedag. Phot. in Biblioth. Joan. Brédous Miscell. l. 1. c. xx.*

river son esprit. Nous avons en lui un bel exemple, que l'art & non la nature forme les Orateurs. Car outre la mauvaise éducation, qui d'ordinaire influé sur toute la vie, il avoit encore des défauts naturels, peu compatibles avec la profession qu'il embrassa. Une langue épaisse & rétive, jusqu'à ne pouvoir bien prononcer les lettres qui demandent quelque effort, où quelque souplesse d'organe; une voix palpitante qui ne cessoit d'entrecouper l'articulation des mots, & de ruiner l'harmonie nécessaire aux plus nobles expressions; enfin un extérieur dénué de cette éloquence, qui parle aux yeux, & prépare les voyes à la persuasion. Aussi Demosthene ne brilla pas dans ses coups d'essay. Ils lui réussirent si mal, que le dépit & le dégoût penserent le bannir pour jamais & du Barreau & de la Tribune. Cependant l'assiduité du travail surmonta tout. Isocrate ¹, Platon ², Isée ³, l'instituerent à l'éloquence. Mais comme l'action, selon lui, étoit la principale ou plustost l'unique † partie de l'Orateur, il eut encore trois Maîtres, pour mieux apprendre la beauté du geste, la justesse du mouvement, & les graces de la prononciation. Aux Censeurs étrangers, il en ajouta, pour ainsi parler, un domestique qui ne lui manquoit jamais. Ce fut son miroir, qu'il choisit pour l'avertir de ce que les autres n'osoient lui dire, ou se lassoient de lui répéter. Ces avis fidèles, ces leçons fréquentes opérèrent des

Dionys. Halic. lib.

περι ουδης. ορουδ.

Cic. 1. de Orat.

Valer. l. 8. c. 7.

Laërt. in Euclid.

1. Plut. Phot. in x. Rhet. Aulu Gell.

l. 3. c. 13.

2 Cic. in Brut. declar.

Orat. & 1. de Orat. &

1. Off. Laërt. l. 3.

3 Juvenal. Sat. x. Plut. in Demost.

Dion. in Iso.

4 Néoptolème, selon Photius;

Andronicus selon Plutarque;

Satyrus, selon Quintilien.

Plut. Liban.

† *Cic. 3. de Orat. Valer. l. 11x. c. x. actionem in dicendo primas, secundas & tertias obtinere, solum dicere tradunt.* Expression prise de l'ancien Théâtre, où il n'y avoit que trois Acteurs, sçavoir les deux interlocuteurs & le Chœur. *Nec quarta loqui persona laborat.* Horat. de art. Poët.

prodiges , & lui acquirent une véhémence d'action ; & une majesté inimitables. Le jour qu'Eschine renvoya à Rhodes y récitoit la harangue de Demosthene. contre lui , & que les exclamations l'interrompoient à toute heure , *qu'auriez-vous donc fait* , s'écria-t-il , *si vous l'aviez entendu lui-mesme ?* Quant aux organes , Demosthene s'étudia fort à les plier ; il les assujettit à la flexibilité que veut la cadence des périodes , & pour tout dire , il n'obmit rien de ce qui rectifie la nature , ou la perfectionne. Tantost pour fortifier sa voix , & pour l'aguerrir au bruit d'un Auditoire tumultueux , il déclamoit au bord de la mer , & haranguoit les flots agitez , vive image d'une assemblée populaire. Tantost pour se mieux recueillir , il s'enterroit dans des lieux ténébreux , où rien ne pouvoit ni le dissiper , ni le distraire. Souvent il se rasoit à demi , & se défiguroit de la sorte , pour se réduire nécessairement à la solitude , par la crainte du ridicule. Ce qui lui coûta le plus à corriger , furent ses épaules , sujettes à se hausser desagréablement dans la chaleur de la déclamation. Il ne s'exerçoit point chez lui , qu'il ne suspendist une épée nue & preste à les punir , au moment qu'elles se laisseroient emporter à leur mauvaise habitude. Il attaqua donc ses défauts naturels , leur fit une guerre implacable , & vint à bout de les vaincre. Si bien que dans le mesme Demosthene , on peut dire qu'il y en avoit deux ; l'un fils de la nature , & l'autre de l'art. La pratique de ces pénibles exercices recommençoit chaque jour , avec une ardeur nouvelle ; & l'artisan le plus matineux , l'étoit moins que lui. Il prenoit mesme

Cic. 3. de Orat. Val. Maxim. l. 8. c. 7. x.

Cic. v. de fin. Valer. l. 8. c. Plutar.

Quint. l. x. c. 3. Plutar. Phot. Liban. Suid.

Plut. ibid.

Cic. Tuscul. l. 4.

beaucoup sur son sommeil , pour travailler davantage ses harangues ; ce qui fit dire aux plaisans , qu'elles *sentoient l'huile*. Le succès récompensa tant de veilles & tant de peines. Il les consacra au salut de sa nation & de sa patrie , & mérita que Philippe l'appellast *l'unique rempart d'Athènes*. Les conjonctures ouvrirent un vaste champ aux talens & au zele de cet Orateur. Combien de differends à pacifier , de jalousies à assoupir , de défiances à calmer , de haines à suspendre , d'animositez à éteindre , de trahisons à démesler , de périls & de maux à prévenir , de pertes à réparer ? Quelle prudence ne falloit-il pas , pour conduire & pour réunir au seul interest public , tant d'interests differens , & de vûes opposées ? La discorde , qui tenoit continuellement les Grecs dans des dispositions prochaines à la rupture , se ralluma vivement à l'occasion des Phocéens. Ceux-ci habitoient les environs du Temple de Delphes. Ils s'avisèrent de labourer des terres consacrées à Apollon ; ce qui étoit les profaner. Aussi-tost les Peuples d'alentour crièrent au sacrilège ; les uns de bonne foy , les autres pour couvrir d'un pieux prétexte leurs vengeances particulieres. La guerre qui survint à ce sujet , s'appella sacrée , comme entreprise par un motif de religion ; & dura dix ans , comme celle de Troye. On défera les profanateurs aux Amphictyons , qui composoient les Etats Generaux de la Grece , & qui s'assembloient tantost aux Thermopyles , tantost à Delphes ; où l'affaire bien discutée , on déclara les Phocéens sacrilèges , & on les condamna à une grosse amende. Un d'entr'eux nommé Philoméle , homme

*Æl. Var.**Hist. l. 7. c. 7.**Stob. Serm.*

27.

*Luc. in encom. Demast.**Diodor.**Pausan. in**Phoc. Ar-**cad. Lacon.**& Messen.**Ælian.**Var. Hist.**l. 12. c. 53.**Strab. l. 9.**Athen. l. 6.*

Diodor. audacieux & fort accrédité, les révolte contre ce de-
Pausan. ibid cret. Ils prennent les armes, s'assurent du secours
d'Athènes & de Sparte, & ne se promettent pas
moins que d'abbattre l'orgueil de Thèbes, qui s'étoit
montrée la plus ardente à poursuivre le jugement.
Les premiers avantages qu'ils remportèrent, ne fer-
virent pas peu à fortifier cette espérance. Mais bien-
tost, le fonds nécessaire pour les dépenses de la guer-
re leur ayant manqué, ils y suppléèrent par un nou-
veau sacrilège. Philoméle avoit eu assez de religion,
pour ne pas toucher au Temple de Delphes. Ono-
marque & Phaille, † qui lui succéderent dans le
commandement, furent moins scrupuleux. Ils enle-
verent les vases sacrez, & tous les précieux dons,
que la piété des Rois & des Peuples y avoient con-
sacrez. Les sommes qu'ils en retirèrent à diverses
fois, montoient à plus de dix mille talens, c'est-à-
dire à plus de six millions d'or de nostre monnoye.
Ils trouverent ainsi le secret de soutenir la guerre,
aux dépens de la Divinité qu'ils avoient offensée; &
de réduire enfin les Thébains à se jeter entre les
bras de Philippe. Ce Prince n'eut qu'à paroistre, pour
Diodor. terminer une guerre qui duroit depuis dix ans, &
Oros. l. 3. c. 12 qui avoit également épuisé l'un & l'autre parti. Les
Phocéens désesperent d'abord de resister à un tel en-
nemi. Les plus braves obtiennent la permission de se
Oros. ibid. retirer dans le Péloponnèse. Le reste se rendit à dis-
crétion; & pour prix d'une victoire qui ne coûta
que la peine de se montrer, le vainqueur, comme
nous l'avons déjà dit, outre la réputation de Prince

† Freres. *Diod. l. 16. Pausan. in Phoc.*

religieux & de fidèle Allié, eut encore les Thermopyles, l'unique passage qui menast de Macédoine en Thessalie. Voilà quelle étoit alors la face de la Grèce, abondante en Républiques, & en dissensions. Athènes & Lacédémone d'un costé ne songeoient qu'à humilier Thèbes leur rivale. De l'autre non seulement les Thessaliens, tantost pour se délivrer de leurs Tyrans, tantost pour se rétablir dans leurs prérogatives d'Amphictyons, dont les Phocéens les avoient dépouillez; mais aussi les Thébains pour se maintenir la supériorité que les batailles de Leucère & de Mantinée leur avoient acquise, se devoüoient absolument à Philippe, & sans le vouloir l'aidoient à forger leurs chaînes. D'ailleurs les entreprises de Philippe sur la Thrace, qui confinoit à la Macédoine, faisoient renaître chaque jour quelque nouveau sujet de guerre, entre lui & les Athéniens. Ce Roy, pour la seureté de ses frontieres, n'avoit rien plus à cœur, que de s'étendre vers la Thrace, & il ne le pouvoit guere qu'aux dépens d'Athènes, qui depuis la défaite de Xerxès avoit en ce pays-là plusieurs Colonies, outre divers Etats alliez ou tributaires. Philippe encore n'oubloit rien, pour s'emparer de l'Eubée, qu'il appelloit *les entraves de la Grèce*. Les Athéniens au contraire avoient un interest capital de ne point laisser tomber en des mains ennemies cette Isle, qu'un pont peut joindre au continent de l'Attique. Pour surcroit de contretemps & de malheur, la Perse alors ne pouvoit prêter aux foibles, tout le secours qu'elle leur devoit selon les regles de la bonne politique, ni conserver cet équilibre qui faisoit sa propre seureté. Les

Demost.
Har. sur la
Paix.

batailles de Marathon , de Salamine , de Platée , de Mycale , l'avoient defabusée des projets bâris sur le nombre infini de ses Vaisseaux & de ses Troupes. Elle redoutoit le courage des Grecs , particulièrement depuis qu'elle avoit vû dix mille de leurs Guerriers ; † restes d'une Armée défaite , traverser ce vaste Empire avec une contenance de vainqueurs , & regagner leur pays , sans qu'on pust jamais ni les rompre , ni les entamer. Aussi tenoit-elle pour maxime fondamentale , qu'elle ne devoit point de ce costé-là souffrir l'accroissement d'aucune Puissance , qui donnast la loy aux autres , & qui réunît contre l'Asie toutes les forces de l'Europe. Artaxerxès Ochus † , autant qu'il lui fut possible , se conduisit par ce principe ; qu'on pouvoit , ainsi que la suite le justifia , nommer le bouclier de sa Monarchie. Il protégea les Rhodiens , les Bytantins , & les autres insulaires liguez contre Athènes ; & obligea cette République de les reconnoître libres & indépendans. Il envoya un secours d'argent à Thèbes contre les Phocéens ; il témoigna mesme à la fin quelque jalousie des progrès de Philippe ; & de concert avec les Athéniens , il lui fit lever le siège de Byzance & de Perinthe. Cependant , lorsque la Macédoine jettoit les plus solides fondemens de sa grandeur , & portoit les plus rudes atteintes à la Grece , il avoit à remettre dans le devoir , non seulement divers Satrapes rebelles , mais

*Ifoc. in Orat.
Soc. Demost.
de libert.
Rhod.
Diod. l. 16.
Corn. Nep.
in Chab.*

*Diod.
Demosth.
dans sa Har.
sur la Lettre
de Phil.*

*Diod. l. 16.
Ifoc. in Pa-
negyr.*

† La retraite des dix mille. *Xenoph.* Ils servoient dans l'Armée du jeune Cyrus , qui fut défait & tué par son frere Artaxerxès Mnémon.

† Alors Roy de Perse. Il mourut la mesme année que Philippe.
encore

encore l'Egypte & la Phénicie. De sorte, que les troubles du dedans ne lui permettoient qu'une légère attention à ce qui se passoit au dehors. C'est à peu près vers ces temps difficiles & orageux, que Demosthène prit en main le gouvernail. † La Grece n'avoit jamais éprouvé de plus cruels malheurs. Jamais ses guerres civiles & sanglantes, ne l'avoient menacée d'une ruine plus prochaine. Il est vray qu'autrefois pendant le cours de ces guerres, les petits & les foibles ne manquoient guere de prendre parti. Mais alors ceux qui avoient le plus contribué au triomphe du Vainqueur, ne souffroient pas qu'il poussast trop loin ses avantages. Si bien que le Vaincu trouvoit mesme dans sa foiblesse une ressource infailible à sa disgrâce. Les choses changerent bien depuis la décadence d'Athènes & de Lacédémone. Car Thèbes, après la perte d'Epaminondas, n'eut ni assez de force pour tenir la balance entre la Macédoine & la Grece, ni assez d'autorité pour se faire obéir de la Nation entiere. Les Grecs naturellement inquiets & fâcheux, s'abandonnerent à leur humeur. Ce ne fut que divisions & querelles. On ne voyoit ni déférence ni subordination. Plus d'intérêt général. Chaque partie pré-

Premiere
année de la
107 Olymp.

Demosth.
Har. sur la
Paix.

† Plutarque se contredit sur ce point de Chronologie. Car après avoir avancé, (*in vita Demosthen.*) que Demosthène à l'âge de vingt-sept ans entra dans l'administration de l'Etat, au commencement de la guerre de la Phocide; il oublie ce qu'il vient de dire, & assure que cet Orateur prononça l'Oraison contre Midias à l'âge de trente-deux ans, avant que d'avoir eu aucune part au Gouvernement. Mais Demosthène lui-mesme décide la question, lorsque dans sa Harangue pour la Couronne, il déclare en termes formels, qu'au commencement de la guerre de la Phocide, il ne se mesloit point encore des affaires publiques.

tendoit faire un tout ; il étoit presque impossible de les rejoindre , ou de les rapprocher. Les jalousies ne tarderent pas à dégénérer en haines , & en une espèce d'acharnement qui les rendoit insensibles au bien de la Nation. L'avoir en cet état défendue si longtems contre les tentatives & contre la fortune de Philippe , tient plus du prodige , que de l'avoir anciennement sauvée de l'invasion des Perses. Cela paroist un paradoxe , & ne l'est point. On voit en la personne de Philippe un Roy presque aussi maître de ses Alliez , que de ses Sujets ; & non moins redoutable dans les Traitez , que dans les Combats ; un Roy vigilant , actif ; lui-mesme son Surintendant , son Ministre , son General ; avide & insatiable de gloire ; la chercher où elle se vend à plus haut prix ; faire ses plus cheres délices de la fatigue & du péril ; former sans relâche ce juste , ce prompt accord de soins & de mouvemens , que les expéditions militaires demandent ; & avec tant d'avantages , attaquer des Républiques épuisées par de longues guerres , déchirées par des divisions domestiques , vendues par leurs propres Citoyens , servies par une milice étrangere ou ramassée , rebelles aux sages conseils , & comme résolus à se perdre. Au contraire Darius , † & son fils Xerxès , avec leurs millions

Demosth.
Olynth. 3.

† Fils d'Hyrtaspe. C'est celui qu'Esdras & Philon appellent Artaxerxès. Si l'on en croit Elien (*de animal. l. II. c. 27.*) ce Monarque n'entreprit cette guerre , que pour contenter la fantaisie de sa femme Atossa , qui vouloit avoir à son service des femmes d'Attique & d'Ionie. Tant il est vray , que l'on deshonne souvent les plus grandes entreprises , lorsqu'on en révèle la véritable cause. Cornelius Nep. (*in Aristid.*) donne une cause plus sérieuse à cet événement.

d'hommes , manquoient de troupes contre des gens , qui sçavoient résister aux premières impressions de la terreur. Xerxès le reconnut bien dans l'occasion , lorsque ne pouvant forcer le passage gardé par trois cens Lacédémoniens , il s'écria *qu'il avoit beaucoup d'hommes , & peu de soldats*. De plus , ces deux Rois étoient fort sujets à n'agir que par leurs Lieutenans †. Ils menaçoient longtems & de loin , avant que de frapper ; employoient des années entières à rassembler des troupes innombrables , & donnoient tout le loisir de se préparer à les recevoir. Du reste , un amas confus de Peuples semblable à ces corps Gigantesques , sur qui le coup a tant de prise , & que leur taille monstrueuse expose plus qu'elle ne les défend , avoit une pesanteur qui approchoit fort de l'immobilité. Cette multitude surchargée de bouches inutiles , empêtrée dans l'attirail que le Roy & les Seigneurs traînoient à leur suite , & commandée par des Al'an. Var. Hist. l. 12. c. xl. Chefs qui ne sçavoient que mépriser l'ennemi , s'affaïmoit , comme nous venons de dire , & se défaisoit elle même , faute d'une certaine agilité toujours utile à la guerre , mais nécessaire aux longues expéditions ; surtout dans la Grece , pays fort aride & fort étroit en comparaison des campagnes de l'Asie. Ce pays n'avoit pas dequoy nourrir à la fois tant d'hommes & de chevaux ; à peine avoit-il assez de Fontaines & de Rivieres , pour les desaltérer. A de tels Ennemis , la Grece opposa de petits corps , mais qui

† Datis & Artapherne commandoient l'armée de Darius à Marathon. Mardonius commandoit celle de Xerxès à Platée. *Corn. Nep. in Miltiad. & Aristid.*

étoient tout nerf & tout ame. La concorde alors , & l'unanimité lioient si étroitement les Grecs , qu'ils sembloient ne composer qu'un seul Etat , & n'habiter qu'une seule Ville. Mesmes vûes , mesmes desirs , mesmes craintes , mesmes précautions , mesmes drapeaux. Soins , travaux , dépenses , tout se rapportoit uniquement au bien général ; & chacun à l'envi ne respiroit que gloire & que liberté. Demosthene trouva cette ardeur extrêmement amortie , pour ne pas dire , éteinte. Il n'y avoit presque plus de cause commune. Les jalousies , les défiances , les haines invétérées , avoient si fort aigri & aliéné les esprits , que ces divers Peuples , quoique de la mesme nation , quoiqu'en pleine paix , se regardoient entr'eux , si ce n'étoit comme ennemis , au moins comme étrangers. Ils cessoient quelquefois de se battre , mais non de se haïr. Leur animosité n'avoit ni borne , ni mesure. C'est par rapport à cette guerre intestine , qui tint longtems les Grecs dans une espece de profond assoupissement sur leurs véritables interests , qu'un jour Parménion voyant les Ambassadeurs de toute la Grece , murmurer de ce que Philippe tardoit trop à se lever , & à leur donner audience : *Ne vous étonnez pas , Messieurs* , dit-il , *s'il dort , tandis que vous veillez ; car tandis que vous dormiez , il veilloit*. On en peut juger par la peine qu'eut Demosthene à ménager la ligue d'Athènes & de Thèbes , lorsque leur péril commun sembloit suffire pour les réconcilier , & que Philippe à leurs portes ne leur laissoit pas ignorer le besoin pressant d'une étroite & prompte confédération. Python Ambassadeur de Macédoine , Minis-

Un autre jour, qu'il demeura fort tard au lit dans son camp , il avoua sa paresse , & l'excusa d'une manière fort flateuse pour son Ministre : J'ay, dit-il, dormi tout mon saoul, parce que Antipater veilloit.
Athènes p. 435.

re habile, célèbre Orateur, & instruit à mentir éloquentement pour son maître, imposoit aux Thébains, jusqu'à les rassurer par des conjectures captieuses, & par des protestations frivoles. Les Collegues d'ambassade qu'avoit Demosthene, ne faisoient que bégayer auprès de Python, & on ne les écou-
Orat. de Halon. Aristid. Orat. 1. & 2. de Soc. Suid. Dem. pro Cor. Plutar. Luc. in encom. Demost.
 toit plus, quand Demosthene prend la parole, détrompe les Béotiens stupides, les ramène & les détermine à conclurre incessamment l'alliance qu'il leur propose. Aussi dans la suite, réduit à sauver son honneur & son bienfaicteur *, par le dénombrement de ses services, il fait sonner celui cy fort haut; & place
* Ctesiphon. Orat. de Coron.
 au premier rang de ses exploits politiques, le succès de cette importante négociation. Outre la division générale, l'esprit de discorde regnoit en particulier dans chaque République; & l'avarice frayoit si bien les chemins à Philippe, qu'il se van-
Plutar. in Paul. Emil.
 toit d'avoir plus conquis par l'or, que par le fer. Sparte seule se sauva de la contagion. Par tout ailleurs, le crédit de la faction mercénaire mettoit les traîtres à couvert du ressentiment des bons Citoyens, & de la sévérité des Loix. A l'égard de la milice, la Grece ne manquoit pas tant de Soldats, que de Capitaines. Car à Chéronée, où l'on peut dire qu'expira sa liberté, les Chefs
* Lysiclès, & Charès.
 avancèrent beaucoup la perte de la Bataille. L'incapacité de Charès, indigne successeur de Timothée, d'Iphicrate, de Chabrias, & qui les auroit tous effacez, s'il avoit eu autant d'exactitude à tenir, que
Voilà des promesses de Charès, de vint Pro- verbe pour
 d'assurance à promettre, eut la principale part au malheur de cette journée. On pouvoit compter alors Agésilas pour le dernier Général de Sparte, comme

signifier de
vaines pro-
messes.

* Il s'appel-
loit Hegefi-
léc. *Vlp. in*
Orat. de fal.
leg.

Epaminondas pour le dernier Général de Thébès. Mais Athènes n'étoit pas encore dépourvûe de bons Capitaines. Phocion pouvoit remplacer les Miltiades & les Thémistocles, si les cabales ne l'avoient exclus du commandement, & ne lui eussent préféré des gens, qui méritoient à peine de lui obéir. Quand il eut battu Philippe en Eubée, on le déposa, sans autre dessein que de lui substituer un homme * tel que l'auroit choisi Philippe lui-mesme; & dont la conduite aussi malheureuse qu'imprudente, vengea Phocion de cette injuste préférence. D'ailleurs la Phalange Macédonienne, capable de le disputer aux Grecs de Marathon & de Salamine, cette nouvelle infanterie, la meilleure & la mieux disciplinée qu'on eût vûe jusqu'alors; combattant sous les yeux de son Roy, commandée par des Capitaines expérimentez, & soutenüe d'une bonne Cavalerie, venoit aisément à bout d'une assemblée de Troupes vénales & mal payées. Que de facilitez à Philippe, pour assujettir les Grecs? Que d'obstacles à Demosthene, pour les préserver de la sujettion? Le moyen de mouvoir un corps si languissant & si mal constitué? C'est pourtant ce corps, que Demosthene entreprit de ranimer. C'est avec ce corps, qu'il lutta contre Philippe, & pensa plus d'une fois le terrasser. Il faut néanmoins convenir, que dans ce pitoyable état de la Grece, elle avoit toujours une grande ressource, si elle eust sçû en profiter. *Quiconque est maistre de la mer, disoit le grand Pompée, l'est aussi de la terre.* Faute d'entendre, ou de suivre cette importante maxime, les Grecs & les Romains perdirent leur liberté. Les Athéniens par

leurs forces navales , infiniment supérieures à celles de Philippe † , pouvoient tirer la guerre en longueur , & fatiguer leur ennemi par de fréquentes diversions , tenter des descentes sur ses côtes , soulever & appuyer des Peuples , qui ne luy obéissoient qu'à regret ; le consumer en dépenses ; le réduire à partager ses soins & ses troupes ; enfin attendre ou quelque révolution favorable , ou le secours des Perses autant ou plus intéressés qu'eux-mêmes , à réprimer l'ambition du nouveau Conquérant. Quelque puissante par terre que parust alors la Macédoine , il est sûr qu'elle pouvoit perdre en un moment tous ses avantages. Il ne falloit que lui débaucher les Thessaliens , indignés de la nouvelle forme du Gouvernement , qu'elle avoit établie chez eux. En ce cas Philippe , après vingt-cinq ans de victoires & de conquêtes , ne se trouvoit pas plus avancé que le premier jour. Nul moyen de conserver le passage des Thermopyles , qu'il nommoit *la clef de la Grece* , & que les Thessaliens avoient entre leurs mains. Plus de communication avec Argos , avec Messène , & ses autres Alliez du Péloponnèse. Toute la Nation de gré ou de force se déclaroit contre lui ; & l'eust obligé de soutenir seul dans ses Etats la guerre , qu'il portoit incessamment dans le cœur de la Grece.

† Sur la guerre du Péloponnèse , Periclès dans Thucydide (l. I.) raisonne toujours en maistre de la mer : *Si nous habitons une Isle , dit-il , nous serions hors d'insulte.* La Marine des Athéniens (*Isoc. in Paneg.*) étoit du double plus forte que celle des autres Grecs , & chaque Vaisseau pouvoit se battre contre deux Vaisseaux ennemis. Il sortit du Port d'Athènes trois cens voiles pour l'expédition de Sicile (*Ciceron Verr. 5.*) N'avez-vous pas , dit Demosthene (*de fal. lég.*) trois cens Galeres , & un fonds pour les équiper ?

Mais on ne retrouvoit dans Athènes, aucun vestige de cette politique mâle & vigoureuse, qui sçait également préparer les bons succès, & réparer les mauvais. Il ne restoit qu'un orgueil mal entendu & sujet à s'évaporer en decrets fastueux. Ce n'étoient plus ces Athéniens, qui menacez d'un déluge de Barbares, avoient démolli leurs maisons pour en construire des Vaisseaux; & dont les femmes lapidèrent celui * qui proposa d'appaier le grand Roy par un tribut ou par un hommage. L'amour du repos & du plaisir, avoit presque étouffé celui de la gloire & de l'indépendance. Periclès, ce grand homme si absolu, que ses envieux le traitoient de second Pisistrate, fut le premier auteur du relâchement & de la corruption. En vûe de se concilier l'affection du Peuple, il établit que les jours qu'on célébreroit des jeux ou des sacrifices, l'on distribueroit un certain nombre d'oboles au Peuple; & que dans les assemblées où l'on agitoit des matieres d'Etat, l'on payeroit à chaque particulier une certaine rétribution pour le droit de présence. Ainsi l'on vit pour la première fois, des Républicains vendre à la République le soin qu'ils prenoient de la gouverner; & compter entre les œuvres serviles, les plus nobles fonctions de la puissance souveraine. Il n'étoit pas difficile de prévoir ce que produiroit un si terrible desordre. On prétendit y remédier, par la destination d'un fonds pour la guerre, avec défense sur peine de la vie, d'ouvrir en aucuns cas l'avis d'y toucher pour d'autres usages. Cet abus ne laissa pas de subsister toujours. Il paroissoit tolérable, tandis que le Citoyen qui vi-
voit

Aristophane (dans les Nuées) dit, qu'ils n'ont rien de guerrier que la lan-

gue. Isocrate (dans la Har. sur la Paix) dit à peu près la même chose.

* Lycidas.

Herod. l. 9.

Plut. in Peric.

Plut. ibid.

leurs forces navales , infiniment supérieures à celles de Philippe † , pouvoient tirer la guerre en longueur , & fatiguer leur ennemi par de fréquentes diversions , tenter des descentes sur ses côtes , soulever & appuyer des Peuples , qui ne luy obéissoient qu'à regret ; le consumer en dépenses ; le réduire à partager ses soins & ses troupes ; enfin attendre ou quelque révolution favorable , ou le secours des Perses autant ou plus intéressés qu'eux-mêmes , à réprimer l'ambition du nouveau Conquérant. Quelque puissante par terre que parust alors la Macédoine , il est sûr qu'elle pouvoit perdre en un moment tous ses avantages. Il ne falloit que lui débaucher les Thessaliens , indignés de la nouvelle forme du Gouvernement , qu'elle avoit établie chez eux. En ce cas Philippe , après vingt-cinq ans de victoires & de conquêtes , ne se trouvoit pas plus avancé que le premier jour. Nul moyen de conserver le passage des Thermopylès , qu'il nommoit *la clef de la Grece* , & que les Thessaliens avoient entre leurs mains. Plus de communication avec Argos , avec Messène , & les autres Alliez du Péloponnèse. Toute la Nation de gré ou de force se déclaroit contre lui ; & l'eust obligé de soutenir seul dans ses Etats la guerre , qu'il portoit incessamment dans le cœur de la Grece.

† Sur la guerre du Péloponnèse , Periclès dans Thucydide (l. I.) raisonne toujours en maître de la mer : *Si nous habitons une Isle ; dit-il , nous serions hors d'insulte.* La Marine des Athéniens (*Isoc. in Paneg.*) étoit du double plus forte que celle des autres Grecs , & chaque Vaisseau pouvoit se battre contre deux Vaisseaux ennemis. Il sortit du Port d'Athènes trois cens voiles pour l'expédition de Sicile (*Cicéron Verr. 5.*) N'avez-vous pas , dit Demosthène (*de fal. lég.*) trois cens Galères , & un fonds pour les équiper ?

de leur cru, dont ils ne pouvoient se rassasier. Cette avidité alloit encore plus loin dans Athènes qu'ailleurs. Les Poëtes venoient de toutes parts la satisfaire. Ils trouvoient aussitost le débit de leur marchandise ; & selon le témoignage de Platon, ils n'avoient point de voye plus courte, ni plus seure, de s'enrichir. Ils ne demeurèrent pas longtemps dans les termes d'une innocente raillerie ; ils poussèrent leur licence jusqu'à jouer le Magistrat, mesme sans déguiser son nom. Le merite non plus que la dignité n'étoient point à couvert de leurs traits. Periclès, cet homme si vénérable & si révééré, ne laissa pas d'estre en butte à ceux de Cratinus, d'Eupolis, & de Téléclides. Mais la condamnation de Socrate peut s'appeller le crime capital de la Poësie. Aristophane, avec ses tours comiques, fit déclarer impie, & comme tel condamner à mort celui qu'Apollon avoit déclaré sage par son Oracle de Delphes ; & dont les vertus quoique Payennes, tentoient Erasme de l'ajouter à nos Litanies. Le crédit des Poëtes ne préjudicoit pas moins au public, qu'au particulier. Ils faisoient le principal rôle dans les délibérations politiques ; & le talent qu'ils avoient de divertir le Peuple, les mettoit en possession de le trahir, & de le vendre. Aristodème & Néoptolème, sous ce personnage, servirent utilement Philippe, & traverserent puissamment Demosthene. Leurs avis plaisoient comme leurs pieces. Peutestre avoient elles autant de vogue, que celles de leurs Anciens, qui dès qu'elles avoient paru, jouïssent du plaisir de voir que tout le monde les sçavoit par cœur. Nous lisons *, que

*Dem. har.
sur la paix,
& 4. Phil.
id. de fal. leg.
Æsch. de
fal. leg.*

** Voyez le
Dictionn. de
Bayle p. 1112.*

les Soldats Athéniens qui eurent le bonheur d'échapper aux mains des ennemis dans la défaite de Sicile, gagnèrent leur vie à réciter aux Siciliens des vers d'Euripide. Il n'est pas malaisé de comprendre quelle foule de Spectateurs couroit aux Représentations. On n'épargnoit, on ne regrettoit rien pour les embellir. Le Théatre sur ce pied-là, demandoit des sommes exorbitantes. On n'hésita nullement à les assigner, sur le fonds de la guerre. Eubule, un des principaux Chefs de la faction contraire à Demosthene, proposa le Decret. Le Peuple agréa la proposition; & comme un frénétique qui n'a de connoissance & de force que pour attaquer le Médecin, & pour se défendre contre le remède, il décerne la peine de mort contre le premier qui proposera de restituer ce fonds aux nécessitez de l'Etat, auxquelles on l'avoit auparavant affecté sous la mesme peine.

*Demosthen.
cont. Mid.
& cont.
Nær.
Arben. l. 4.*

*Demosth. 2.
Olynth.*

Cette folle dissipation eut d'étranges suites. On ne pouvoit la réparer que par des impositions, dont l'inégalité purement arbitraire perpétuoit de vives querelles, & mettoit dans les préparatifs de guerre une lenteur, qui sans épargner la dépense en ruinoit tout le fruit. Comme les Artisans & les gens de Marine, qui composoient plus des deux tiers du Peuple d'Athènes, ne contribuoient point de leur bien, & n'avoient qu'à payer de leur personne, le poids des taxes tomboit uniquement sur les riches. Ceux-ci ne manquoient pas de murmurer, & de reprocher aux autres, que les deniers publics se consumoient en festes, en Comédies, & en superfluités semblables. Le Peuple qui se sentoit le maistre, se mettoit peu

en peine de leurs plaintes ; & n'étoit pas d'humeur à prendre sur ses plaisirs dequoy soulager des gens , qui possédoient à son exclusion les emplois & les dignitez. Ce procédé injuste & tyrannique , rallentit le zele des mieux intentionnez. Il n'y avoit personne qui ne se crût surchargé ; & chacun à l'envi cherchoit le moyen d'é luder le payement de sa taxe. C'étoit à qui se diroit le plus pauvre. La Loy elle-mesme ouvroit un beau champ , de chicaner dans ces occasions. Le Citoyen qui se prétendoit taxé trop haut , étoit reçu à en dénoncer un autre comme plus riche. Ce dernier avoit la liberté de contredire , & d'offrir d'échanger ses biens avec le dénonciateur : tenu en ce cas ou de payer sa taxe , ou d'accepter l'échange. Ces discussions prenoient un temps infini , dont Philippe sçavoit bien se prévaloir. L'Armée des Athéniens arrivoit toujours après coup ; & bien que chaque fois ils éprouvassent l'inutilité d'un armement tardif , l'expérience mesme ne les corrigeoit point. Les traistres ou les adulateurs ne cessoient de rebat- tre , que ce Prince avoit tourné tous ses desseins contre les Barbares ; qu'il n'oseroit jamais se mesurer avec les Athéniens , dont il redoutoit la valeur & la puissance ; que son ambition insatiable les préservoit suffisamment , par le grand nombre d'ennemis nouveaux qu'elle lui suscitoit ; qu'en tout cas le moindre effort le mettroit bien vite à la raison ; & que la fortune toujours preste à les seconder , ne leur manqueroit pas au besoin. Un Peuple déjà présomptueux par lui-mesme , se nourrissoit de ces folles espérances , & se livroit aveuglément à des séducteurs , qui

Xenoph.
Oeconom.
Démotth. 1.
Phil. Isoc.
Her. sur
l'Exchange.

se vantoient d'accorder son plaisir & son repos avec la gloire & la seureté.

Le seul Demosthene incorruptible, & comme tel, du propre aveu de Philippe, seul en droit de ne le point ménager, avoit donc à combattre la mollesse naturelle des Athéniens ; à surmonter dans des esprits altiers & mutins, un penchant fortifié par les mauvais conseils ; & à se commettre tous les jours avec la passion dominante d'un Peuple libre ; c'est-à-dire d'une foule de Souverains, gastez par la flatterie des Orateurs, non moins pernicieuse que celle des plus déliez & des plus soumis Courtisans. Il falloit à toute heure presenter le contrepoison ; proposer & faire prendre à ces malades indociles des remèdes amers ; hazarder des prédictions importunes & odieuses ; retracer des idées de dangers & de révolutions ; enfin au milieu de mille railleurs & de mille contradicteurs applaudis, ne parler que de chaînes, de fûets, & de tout ce que la servitude a de plus triste & de plus affreux.

Ce zele toutefois, dans ses plus vifs emportemens, avoit sa retenue & sa methode. L'homme de soi penche à se relâcher. L'ordre le contraint & le gésne. Le réformateur opiniâtre à l'y rappeler, le révolte quelquefois ; & l'austérité trop inflexible, loin de rendre de bons offices à la regle, ne sert souvent qu'à mieux établir les déréglemens, qu'il s'efforce de profcrire. C'est par où Caton, à qui les Destins devoient un meilleur siecle que le sien ; c'est, dis-je, par où Caton avec les meilleures intentions du monde, avec une constance singuliere, avec une fidélité inébran-

Comme on
lisait à Phi-
lippe une
Harangue,
que Demo-
sthene
avoit pro-
noncée
contre lui ;
& que Par-
ménion en
paroissoit
indigné :
Laissons à
cet Orateur,
dit Philip-
pe, de par-
ler librement
contre nous,
puisque il
n'est point à
nos gages.
J'aurois
peut-être
mieux qu'il
y fût, qu'au-
cun des Of-
ficiers de ma
maison, ven-
ant que c'est lui
qui détruit
tous mes pro-
jets, & ren-
verse toutes
mes entrepri-
ses. Lucien
dans l'élo-
ge de De-
mosthene.

*Ille optimo
animo utens,
summa fide,
nocet interdum
Reipublice. dicit
enim tanquam
in Platone
sententiam
Cic. l. 2. Ep.
ad Att.*

*Non minus
efficit probanda
medicina
qua sanare
viciofas partes
Reipublice,
quam
qua exsecratur.
Cic. ibid
2. Olynth.
4. Phil.*

table ôta le principal fruit de ses vertus à sa Patrie; & eut le malheur de lui nuire plus d'une fois; faute de distinguer les facilités de la spéculation, d'avec les impossibilités de la pratique; ou pour m'énoncer de la manière que l'Oracle de ce temps-là s'explique, à force de penser & de parler dans Rome corrompue, comme il auroit pu faire dans la République de Platon. Demosthène à la vérité s'éleve d'abord contre les abus, & les condamne ouvertement. Mais quand il s'apperçoit que la censure, au lieu de ramener les esprits, les effarouche; plus souple & plus liant que ce sage Romain, il compose avec les fantaisies populaires, & tolere prudemment ce qu'il ne peut corriger. L'habile Médecin ménage les forces de son malade, & se garde bien de recourir sans cesse aux remèdes violens. Il adoucit, il apaise à propos les humeurs vicieuses, au lieu de les aigrir & de les irriter. L'habile politique sonde les playes de l'Etat, & ne se résout à couper les parties gangrenées, que lorsqu'il desespere de les guérir. Cette sagesse tempère la rigidité de nostre Orateur. Les adoucissements qu'elle lui suggère, le font en apparence varier dans ses plans de réforme. Car après avoir détesté la dissipation des fonds de la guerre, il semble l'approuver, lorsqu'il dit, qu'on ne peut mieux employer les revenus de l'Etat, qu'à nourrir les pauvres Citoyens, & qu'à les tirer d'une misère qui deshonne le Gouvernement. Sa condescendance n'avoit pour but que l'utilité commune. Il consent à cette sorte de distributions, pourveu que le Citoyen qui les recevra, se range à son tour sous le Drapeau, & qu'elles servent

à soulager l'indigence, au lieu d'entretenir l'oïveté. La République par ce moyen reprend beaucoup plus qu'elle ne donne. Elle forme des Armées de véritables Athéniens, & congédie les Etrangers : espece de Soldats, qui font de la gloire un métier sordide, & mettent comme à l'enchere leur haine & leur amitié.

Isocrate les appelle, les amis communs, & les communs ennemis du genre humain.

Le juste milieu qu'il sceut trouver entre la rigueur & la complaisance, lui valut auprès de ses Citoyens la préférence sur tous ses Collegues, & une vénération à l'épreuve des plus funestes revers. Ce Peuple léger, inégal, & sujet à punir ses fautes & ses négligences, en la personne de ceux, dont les projets ne manquoient de prospérer, que par ses lenteurs continuelles dans l'exécution, absout Demosthene & le couronne au milieu d'une calamité publique ; En un temps où l'événement, sur quoi d'ordinaire l'on juge l'auteur des conseils malheureux, l'accuse & le condamne. Après la perte d'une bataille hazardée sur sa parole, au moment que toute la Ville en deuil & dans la consternation, croit déjà voir à ses portes son vainqueur, & que les envieux de ce grand homme s'attendent que la populace en furie, se jette sur lui pour le mettre en pieces ; Demosthene se voit comblé d'honneurs, & proclamé pere de la Patrie. Tant les Athéniens persuadez de sa capacité, de sa droiture, & de son zèle, s'avoient à eux-mêmes leur tort, de n'avoir ni entierement ni assez tost déféré à ses avis, & se reconnoissent seuls coupables de leurs disgraces. En effet il ne manquoit d'aucun des talens propres pour le Gouvernement. Ses Harangues &

Démade dans Aristote Rhet. l. 2, c. 24. fonde sur cela son accusation contre Demosthene. La bataille de Chéronée la troisième année de la 69 Olymp.

L'Histoire de son temps nous apprennent à quel point alloient sa vigilance & sa pénétration ; sa justesse à mesurer , soit les forces qu'il avoit en main , soit celles de l'ennemi ; son attention à observer les conjonctures ; sa promptitude à imaginer les précautions , sa facilité à fournir les ressources ; en un mot tout ce qui compose le parfait politique. Sa dernière tentative , pour affranchir les Grecs assujettis , lui fait encore plus d'honneur que le reste. Ce n'est plus Philippe victorieux à Chéronée , devant qui tout plie dans Athènes , tout fléchit dans la Grece , hors l'ame indomptable de Demosthene. C'est Alexandre , & Alexandre déjà triomphant en Asie , que cet insigne Républicain veut chasser de l'Europe. Celui , devant qui la terre se taist , ne peut imposer silence à un Orateur. Le nostre alors en exil , & hors d'état d'agir par lui-mesme , suscite Léosthene son disciple. Ce dernier plein des leçons & des sentimens de son Maître , ramasse les soldats qu'Alexandre avoit licentiez , & se met à leur teste. Les principales Villes de la Grece , indignées de voir , qu'au mépris de leurs Loix , ce Monarque voulust rétablir leurs bannis , favoriserent la révolte. Les Athéniens , qui pendant qu'il vécut , ne la fomentoient que sous main , se déclarerent ouvertement après sa mort. Ils envoient par tout des Ambassades. Demosthene , quoiqu'exilé , se met de la partie , & va de Ville en Ville exhorter les Peuples à secouër le joug. L'éloquence d'un tel Ambassadeur eut son effet. Les Etoliens , les Thesaliens , les Phocéens , les Thraces , les Illyriens , ceux d'Argos , de Messène , de Sicyone , & beaucoup d'autres

*Diod. Plut.
Suid.*

Plut. Phot.

tres embrassent le bon parti , & choisissent Léosthène pour le Chef des Troupes confédérées. Ce Général, homme de teste & de courage , bat les ennemis , & se saisit des Thermopyles ; d'où il s'avance dans la Thessalie, défait Antipater Viceroi de Macédoine †, & l'assiége dans Lamia , qu'il auroit prise ; si malheureusement un coup de pierre ne l'avoit tué, comme il visitoit les travaux , & n'eust renversé avec lui les espérances des Alliez. Après quoy Antipater eut bon marché des Grecs. Tous à l'envi le Diod. & Suid. désarmèrent par une prompte soumission ; & il n'accorda la paix aux Athéniens , qu'à condition entr'autres, qu'on lui livreroit à son choix dix Orateurs ; entre lesquels il n'oublia pas Demosthene. Celui-ci, que les Citoyens en pareil cas , avoient courageusement refusé aux plus vives & menaçantes instances d'Alexandre , * ne remarqua pas en eux la même disposition , & résolut de leur épargner la honte d'une lâcheté. Il gagne Calaurie Isle fort obscure , avant qu'elle lui eust servi de tombeau , & s'y réfugie dans un Temple de Neptune. Là investi par les Gardes d'Antipater , qui le pressent de se fier à la clémence de leur Maistre , *il ne sera jamais dit , répondit-il , que je doive rien au Tyran de ma Patrie ;*

† Alexandre l'avoit laissé en Macédoine avec douze mille hommes de pied , & deux mille cinq cens chevaux. *Plur. in Alex. Strab. l. 13. Zonar. tom. 1. Diod. Plur. Suid.* On mit à la place de Léosthene Antiphilus grand Homme , & grand Capitaine.

* Quand Alexandre déclara , qu'il ne pardonneroit aux Athéniens qu'en cas qu'on lui livrast Demosthene , & neuf autres de leurs Citoyens ; Demosthene de sang-froid leur dit : qu'un jour les Loups voulurent faire la paix avec les Brebis , pourveu qu'elles leur livraissent le chien du Berger.

& sur l'heure il avala du poison, † plus doux à son gré que la servitude. ^a Ainsi mourut à l'âge de soixante ans Demosthene, dont les Athéniens consacrerent la mémoire par une Statue, par des inscriptions, par le don de divers privilèges † qu'ils accorderent à ses descendans, & par mille autres marques d'une reconnoissance paresseuse, qui ne valoit guere mieux que l'ingratitude. Plus ils témoignoient leur regret de l'avoir perdu, plus ils déclaroient leur tort de l'avoir laissé périr.

Nous avons assez consideré le politique & le Citoyen; examinons présentement l'Orateur. Peu de gens ignorent jusqu'ou il porta l'autorité de la parole. Son éloquence lui éleva une espee de Thrône, & fixa pour lui les cœurs dans une République, que son inconstance fit appeller une courtisane; & où la vertu distinguée, quoique modeste, le mérite éclatant, quoiqu'utile, se comptoient entre les crimes d'Etat. Le surnom de juste, d'heureux, d'invincible dans un particulier, offensoit ces esprits jaloux & ombrageux. Ils ne pardonnoient pas, qu'on les servist avec des qualitez dignes de leur commander; & ils se privoient souvent des avantages

*Cor. Nep. in
Aristid.*

† Il tenoit sa plume toujours abreuvée de poison, pour l'employer dans le besoin à l'usage où il la mit.

^a La mesme année qu'Aristote son aîné de trois ans, ou la troisiéme année de la cxiv. Olymp. 1. *In Trezenio sinu est insula inter ignobiles insulas letho Demosthenis nobilis. Pomp. Mela l. 2. c. 7. Strab. l. 8. Pausan. in Att. & Corin.*

Lucien (*in encom. Demosth.*) rapporte qu'aussi-tost que Demosthene se sentit sear de l'effet du poison, il dit à Archias Capitaine des Gardes d'Antipater, *Emmeine ce corps à son Maître, car pour Demosthene tu ne l'emmeneras point.*

† *Plus. & Suid.*

les plus réels, afin d'éviter un mal imaginaire. Miltiade & son fils Cimon, essuierent des jugemens infâmes pour les Juges. La rigueur de l'Ostracisme * ne s'exerçoit ordinairement que par caprice. Cette sorte d'exil sembloit plustost faite pour calmer des défians & des envieux, que pour punir des coupables. On ne doit pas chercher d'autre cause du séjour de Thémistocle, de Conon, de Timothée, d'Iphicrate, de Chabrias, dans les pays étrangers. Je ne parle point d'Alcibiade. Tout disciple de Socrate qu'il étoit, il ne le parut pas ; & l'on ne pouvoit à tort bannir un homme, de qui Timon le Misantrope disoit : *Je n'aime rien tant qu'Alcibiade. Car je ne sçai point d'Athénien plus propre à mettre Athenes en combustion.* Mais pour une juste condamnation, & pour un soupçon bien fondé, mille faux soupçons, & mille condamnations injustes. C'est au sujet des Ostracismes fréquens, qu'un Roy de Perse * disoit : *Je prie les Dieux d'inspirer toujours à mes ennemis, de m'envoyer leurs Heros, & d'orner ma Cour de ces illustres malheureux.* On sçavoit bien les invoquer dans le besoin, & les mettre en œuvre dans le danger ; mais à peine avoient-ils sauvé l'Etat, qu'on les traitoit eux-mêmes d'hommes dangereux, ou tout au moins inutiles. Cet indigne procédé toucha Thémistocle ; & dans la saillie d'un juste & noble dépit, de se voir absolument négligé depuis la paix, il lui échapa de se comparer à ces gros arbres, que l'on rencontre en pleine campagne, & que l'on

Chabrias, quoad ei licebat, plurimum aberat. Neque vero solus ille aberat Athenis libenter, sed omnes fere Principes fecerunt idem, quod tantum se ab invidia putabant abfuturos, quantum à conspectu suorum recessissent. Itaque Conon plurimum Cyprî vixit, Iphicrates in Thracia, Timotheus Lesbi, &c. Cor. Nep. in Chab.

* Jugement par lequel le Peuple d'Athènes reléguoit pour dix ans, ceux dont la grandeur lui devenoit suspecte.

* Artaxerxès Longuemain.

*Æl. Var.
Hist. l. 6. c.
19.*

La seconde année de la cxlii. Olymp. trois ans avant la mort d'Alexandre. On accusa Demosthene d'avoir vendu son ministère à un nommé Harpalus, qu'Alexandre pendit son expédition des Indes avoir établi Gouverneur de Babylone, & qui depuis convaincu de plusieurs malversations, s'étoit réfugié à Athènes,

ne regarde que pour chercher un abri contre l'orage. Les Orateurs vivoient encore dans une plus terrible sujettion. Ils avoient presque autant de maîtres qu'Athènes avoit de Citoyens; ainsi que Diogène le reprocha plaisamment à Demosthene, qui dédaignoit de manger avec lui dans un mauvais petit Cabaret. *Quel scrupule*, dit ce Philosophe Cynique, *faites-vous d'entrer avec moy dans un lieu, où vos maîtres entrent à toute heure?* Ces maîtres, quoi que Diogène en dise, se laissoient fort gouverner par Demosthene. La haute opinion qu'ils avoient de lui, les tenoit en bride, & ils ne se porterent à le bannir que dans un temps de trouble & de confusion. L'envie mesme obstinée à persécuter sans cesse la vertu, se repentit d'avoir une fois attaqué celle d'un homme nécessaire, qui dans son exil ne se vengeoit que par de nouveaux services, & par une application continuelle à sauver des ingrats. Hors cette occasion unique, il fut l'Oracle perpétuel d'Athènes. On n'a point d'autre volonté que la sienne; il persuade & dissuade avec une égale facilité. Il manie ces esprits intraitables, & par une espece d'enchantement il les tourne comme il veut. Non que dans ses discours, il affecte de répandre du merveilleux, d'entasser des figures excessives, d'arrondir les périodes, d'orner les pensées, & d'employer des termes irréguliers, énormes, & dignes du nom de monstres, que leur donne Eschine: Juge recusable, & par l'inimitié personnelle, & par la jalousie de profession. Ce n'est nullement le langage, à quoy Demosthene s'attache. Il pense, & s'abandonne ensuite à l'enthousiasme, dont il est possédé. Le

feu de son imagination, & la sublimité de son génie, négligent impunément l'élégance. Une énergie qui lui est propre, le caractérise, & le tire du pair. Son discours est un tissu d'inductions, de conséquences, & de démonstrations, formé par le sens commun. Son raisonnement, dont la force augmente toujours, monte par degrez & avec précipitation, jusques où il veut le pousser. Il ne sçait pas trop ce que c'est que s'insinuer dans les esprits. Il attaque à découvert, il presse, & réduit enfin à ne pouvoir reculer. Mais en cet état l'Auditeur, loin d'avoir honte de sa défaite, sent le plaisir de se rendre à la raison. *Isocrate*, disoit *Philippe*, *s'escrime avec le fleuret*, *Demosthene* se bat avec l'épée. Peu s'en faut, que je n'ajoute, qu'il assomme à coups de massüë. On peut répondre aux autres, à lui non. Il pose des principes & des regles, dont l'évidence, dont la certitude frappent également tous les hommes. Il se fonde sur des idées simples & naturelles, qui seules ont droit de persuader & de convaincre. Car la persuasion née de la déférence que nous avons pour les sentimens d'autrui, ne fait qu'effleurer l'esprit; au lieu que la conviction intérieure qui se forme de nos propres sentimens, pénètre jusqu'au fond de l'ame. Depuis que l'Auditeur retrouve ses réflexions dans les vostres; depuis qu'il sent qu'il pense & juge comme vous, il ne peut plus vous refuser ni son attention, ni sa confiance. Il étoit donc naturel d'entrer dans ces dispositions, lorsqu'on écoutoit *Demosthene*. Doué de ces inclinations libres & généreuses, qui roidissent l'ame contre les abus, & lui permettent rarement

où *Olympias* & *Antipater* le réclamèrent. *Phor.*
in Demosth.
& *Hyper.*

Dionys. Halic. in *Isao.*
Liban. in *Demosth.*
Plur. Suid.
Phor.

de les tolérer , il débite les plus sages maximes avec une assurance , que la fausse vertu ne scauroit contrefaire. On voit un homme qui n'a d'autres ennemis que ceux de l'Etat , ni d'autre passion que l'amour de l'ordre & de la justice ; un homme qui ne prétend pas éblouir , mais éclairer ; qui ne cherche pas à plaire , mais à servir. Point d'ornemens , qui ne naissent de son sujet ; point de fleurs , s'il ne les rencontre sur son chemin. On diroit qu'il n'aspire qu'à se faire entendre , & que sans dessein il se fait admirer. Non qu'il n'ait des graces , mais il n'en a que d'austères , que de compatibles avec la candeur & la franchise , dont il faisoit profession. La vérité chez lui n'est point fardée. Il ne l'effémine point , sous prétexte de l'embellir , & n'admet aucun de ces ménagemens cruels , qui perdent de peur d'effrayer. Jamais il ne dissimule que pour cacher ses services & ses vertus. Nulle sorte d'ostentation ; nul retour sur lui-mesme. Il ne se montre , ni ne se regarde. Il regarde , il montre uniquement sa cause ; & sa cause , c'est toujours ou le salut , ou l'avantage de sa Patrie. Dès la seconde , & souvent dès la première période , il entame la matiere , & vous expose le point de la difficulté. Il renvoye au commun des Orateurs les exordes & les préambules. Il suppose qu'on lit dans son ame , & ne s'avise pas de mendier la bienveillance dont un homme droit se sent digne , & se croit seur. Cette droiture , cette pureté d'intention le remplissent d'une noble audace ; & le font parler à ses Maistres bien moins avec la liberté d'un ami à son ami , qu'avec l'autorité d'un pere à

ses enfans. D'un autre costé la regle qu'il se prescrit, le resserre & le renferme dans une sphère fort étroite, & l'oblige à tourner perpétuellement dans un petit cercle d'usages & d'événemens. Car ce n'est pas ici un Déclamateur, qui se jôie librement sur des sujets de fantaisie; & qui selon le reproche calomnieux de ses ennemis, s'inquiète bien plus de la cadence d'une période, que de la chute d'une République. C'est un Orateur, dont le zele infatigable ne cesse de réveiller des léthargiques, de rassurer des timides, d'intimider des téméraires, de ranimer des voluptueux, qui ne vouloient ni servir la Patrie, ni payer qui la servist; enfin de refondre des hommes accoustumés à n'user de la liberté & de la puissance, que pour se mettre au dessus de la raison. Les abus qui substituent le plaisir à la peine, ont de puissans protecteurs; principalement dans un Etat, où chaque particulier a une portion de l'autorité suprême, & où souvent le Peuple, pour faire mieux voir qu'il peut tout ce qu'il veut, ne veut rien de ce qu'il doit. Celui d'Athènes, plus qu'un autre, pratiquoit mal ce beau précepte d'un de ses Sages; * *que le plus court & le plus infallible moyen de se défaire des Censeurs, c'est de se corriger.* On encouroit la peine capitale, pour avoir commis le crime de proposer, selon les formes prescrites en pareil cas *, la révocation d'une Loi pernicieuse, mais agréable. Qu'un Citoyen n'eust pas la patience de regarder tranquillement décheoir & dépérir la République, & qu'il

*Aesch. Con.
Ctesiph.*

* Socrate. Plat, dans l'Apol. de Soc.

* Il falloit la proposer par écrit.

osast lui rendre une main secourable ; on payoit du dernier supplice le meilleur conseil & l'action la plus louïable. Aussi les plus funestes déréglemens parvenoient tranquillement à la vieillesse , qui n'imprime guere moins de respect pour les mauvais usages , que pour les bons. Quelle est la réforme , qu'on aime plus que la vie ?

Qu'on reproche donc tant, qu'on voudra à Demosthene d'avoir pris l'épouvante , & jetté son bouclier dans une déroute ¹ ; il l'avoïe lui-mesme , ² & dès là je l'absous , & lui rends mon estime. Car , s'il m'étoit permis d'avoir une opinion , & de la déclarer , sur des matieres qui ne sont pas de mon ressort , je dirois , qu'après la bravoure , je ne sçai rien de plus brave , que l'aveu de la poltronerie. Outre , qu'à raisonner juste sur l'action dont il s'agit , elle prouve tout au plus , que la valeur est journaliere comme les armes ; ou plustost qu'il y a divers genres de valeur , que l'on voit rarement réunis en la mesme personne. Celui qui ose courir à la mort , n'ose pas toujours l'attendre. Tel qui s'anime , & se signale dans une bataille , palit dans un assaut. Tel qui charge le mieux à la teste d'une troupe , & se jette le plus avant dans la mêlée , recule sur la proposition d'un combat singulier. La disproportion paroist encore plus grande , entre les hazards de la guerre , & ceux de la Tribune. Cependant aussitost qu'ils exposent également la vie , ils demandent une égale mesure de courage. L'équité par conséquent veut que

¹ A Chéronée , la troisiéme année de la cx. Olymp.

² *Esch. cont. Ctesiph.*

nous compensions la fuite de Demosthene entraîné une fois par la foule des fuyards, avec la contenance de Demosthene tant de fois intrépide, au milieu d'une populace prestée à le déchirer. Car ce n'étoit plus le temps, où l'on gaignoit leur affection à les reprendre; & où ils décernoient la plus belle couronne au Censeur assez hardi*, pour leur dire, *qu'ils raisonnoient comme des enfans; qu'un heureux succès n'accompagnoit quelquefois leurs résolutions, qu'à cause que les Dieux prenoient plaisir à faire des miracles; mais qu'enfin ces mesmes Dieux se laisseroient de garder des foux.* La folie augmenta toujours, depuis que le goust pour la répréhension & pour la censure diminua. On n'en avoit que pour les déclamateurs prostitués aux bassesses de la plus lâche complaisance. On ne prestoit l'oreille qu'aux discoureurs timides, qui à la vûe d'une multitude toujours bizarre, souvent furieuse, ne sçavoient que trembler; & qui, selon le langage de Socrate, révéroient en gros ce qu'ils méprisoient en détail. En un mot, sur les points les plus importants au salut d'Athènes, il falloit opter entre le silence & la mort.

La constance de Demosthene à rejeter les graces du discours, en faveur de ceux qui avoient le bonheur de l'entendre, ne m'étonne & ne m'édifie pas moins, que le courage qu'il avoit de braver la fureur populaire. Bien moins Orateur encore que Ci-

* Aristophane, par cette liberté qui paroît dure, mérita une Couronne de l'Olivier sacré, qu'on gardoit dans la Citadelle: le plus grand honneur qu'un Citoyen pût recevoir.

toyen, il ne se lasse point de retourner à la charge contre l'abus favori. Il poursuit sans relâche les traitres ; relève leurs fautes ; dévoile leurs perfidies ; s'acharne sur les flatteurs, ces pestes publiques en tout temps, comme en tout lieu ; & veut que sans miséricorde on les extermine. Plein de cette unique vûe, & résolu de vaincre des opiniâtres endurcis, il les attaque avec des armes éprouvées, en homme sent de son coup. Parlons sans figure, il dit les vérités les plus piquantes ; & de peur qu'elles ne glissent, il employe fréquemment, & répète quelquefois mot à mot les raisonnemens & les exemples qu'il a reconnus les plus persuasifs & les plus touchans. La répétition imprime & grave ce que la première exposition n'a fait que tracer. Il rebat donc à dessein, il inculque, il appuie, & sacrifie aux avantages de la persuasion les agrémens de la variété. On ne sent point la nécessité de pareilles redites, si l'on ne se met à la place de ceux à qui originairement elles s'adressoient. Je crains par la même raison, que faute de se transporter en imagination dans Athènes, on ne sente pas non plus les beautés originales que j'ai crayonnées. Il faut pour cela agir, & penser comme les Athéniens d'alors, adopter leurs sentimens & leurs inclinations ; épouser leurs interests, leurs querelles, leurs jalousies, leurs craintes, leurs espérances. Sans quoi Demosthene certainement ne sauroit retrouver en nous ses premiers Auditeurs. Le moyen toutefois de nous oublier jusqu'au point de croire tout de bon, que nous courons leurs périls,

& que nous n'avons pas de plus mortel ennemi que Philippe de Macédoine ; Le cœur ne prend pas ainsi le change ; & jamais la fiction, quoy qu'on fasse, ne le remuë autant que la réalité. Lorsqu'un Etranger parle nostre langue, & ne dit rien qui n'approche de nos manieres & de nos usages, il s'insinue imperceptiblement dans nos esprits : nous le naturalisons volontiers, & ses sentimens deviennent les nôtres. Au contraire, quand au lieu de venir à nous, il veut que nous allions à lui ; quand il nous dépaïse ; qu'il ne fait que nous entretenir de mœurs inconnues ; qu'il ramène sans cesse des coutumes locales & surannées ; qu'il descend dans un détail, d'où il tire des conjectures & des conséquences qui n'intéressent pas même les Athéniens d'aujourd'hui : quelque langue qu'il parle, il nous fatigue, il nous ennuye ; & de quelque part que le manque d'intelligence vienne, nous penchons fort à désapprouver tout ce qui ne nous paroît pas assez intelligible. Je connois encore une autre espece de Lecteurs, accoutumés à n'estimer dans une armée, que le nombre ; & selon cette habitude sujets à dédaigner une Histoire qui ne leur présente que de petits objets, & où les plus grands ressorts de la politique, les plus vifs mouvemens de l'éloquence, ne vont qu'à ramasser, qu'à mettre en campagne trois ou quatre mille Combattans. Ce qui les dégoûte, devrait bien plustost exciter leur curiosité, & redoubler leur admiration. Les événemens mémorables ne sont-ils plus rien, dès que peu d'hommes y concourent ? Depuis quand la gloire

militaire augmente-t-elle de prix & d'éclat, à mesure que plus de Guerriers la partagent? Les Grecs pensoient bien autrement. Ils ne sçavoient ni estimer l'avantage du nombre, ni l'envier aux Nations barbares; & sur la foi de leur propre expérience, ils le méprisoient comme un foible contrepoids de la valeur.

En quelque main pourtant que puisse tomber Demosthene, la diversité de jugemens inévitable, tant que l'on aura des hommes pour Juges, ne lui ôtera point entre les Orateurs la préséance que lui défère unanimement l'antiquité la plus éclairée, & dont il jouit paisiblement depuis tant de siècles. Il a prescrit, ** C. 28.* contre la censure & contre la malignité. Longin dit *** que Demosthene ayant rassemblé toutes les qualitez d'un Orateur né pour le sublime, & perfectionné par l'étude, efface tout ce qu'il y a jamais eu d'Orateurs célèbres; & les laisse comme éblouis de ses éclairs, & abbattus de ses foudres. Quintilien véritablement, *Instit. orat. l. IX.* oppose Cicéron à toute la Grece, & dit que ce dernier réunit en sa personne l'abondance de Platon, la véhémence de Demosthene, & les graces d'Isocrate; que la nature a voulu montrer en lui, jusqu'où pouvoit aller l'esprit humain; qu'enfin le nom de Cicéron est bien moins celui d'un homme éloquent, que de l'éloquence mesme. Eloges qui font assez entendre, que si Quintilien avoit osé trancher le mot, & regler les rangs, il eust sans façon déplacé l'Orateur Grec, en faveur du Romain. Mais le Romain a

par avance rectifié. ce jugement trop partial. Car après avoir reconnu dans Demosthene la délicatesse insinuante de Lyfias, les tours fins & ingénieux d'Hyperide, la douceur & l'élégance d'Eschine, il se reconnoist inférieur lui-même, & le déclare affirmativement à son ami Brutus en ces termes : *Vous le voyez, & l'on n'en peut disconvenir ; Demosthene finit bien des choses, que nous essayons d'ébaucher. Et en tout genre d'éloquence, il parvient où nous aspirons.* Peutêtre ; dira-t-on, que sur une de ces humbles exagérations, qu'ordinairement le cœur désavoue, j'ai mauvaise grace de prendre Cicéron au mot ; & de me prévaloir contre lui du jugement qu'il porte en sa propre cause. Je conviendrai, si l'on veut, qu'en cette occasion il outre la modestie ; & je rabattrai beaucoup de la distance infinie qu'il met entre les Orateurs de Rome, & celui d'Athènes. Cependant, lorsqu'on examine de près la force de l'expression, par où commence cet aveu modeste ; on pénètre facilement le fond de la pensée, & l'on y démêle au travers de l'hyperbole, ce qui appartient à la sincérité, d'avec ce qui appartient à la bienséance. D'autant plus que Cicéron joint les effets aux paroles, & se fait honneur d'intituler du nom de *Philippiques*, les dernières & les plus chères de ses Oraisons, où il croit avoir le mieux copié son modèle. Ce choix prouve encore le cas singulier, qu'il faisoit des *Philippiques*, de Demosthene. Aussi les distingue-t-il par les plus nobles & par les plus grands de tous les caractères : la force & la majesté. Quelque variété qu'il y ait dans

*Nihil Lyfia**subtilitate**cedit, nihil**argutiis &**acumine Hy-**peridi, nihil.**lenitate Es-**chini, &**splendore**verborum.**Cic. dans**l'Orateur.**Vides pro-**fecto illum**multa perfi-**cere, nos**multa cona-**ri : illum pos-**se, nos velle.**Cic. Ibid.*

*Philippicas
Demosthenis
eisdem qui-
bus habitas
in judiciis
Orationes,
video emina-
re virtuti-
bus. Quint.
instit. Orat.
L. 3.*

les Harangues sur l'Ambassade mal gérée; quelque délicatesse qu'il y ait dans la Harangue contre Loptine; les Philippiques l'emportent, ne fust-ce que par le sujet, qui ouvre à Demosthene un si beau champ d'exercer son véritable génie & son principal talent; j'entends avec Longin, le talent d'émouvoir & d'étonner. C'est au sujet proprement à donner le ton. Les expressions fortes, les figures vives, font d'étranges dissonances, si la matière ne les comporte pas. Or ce pathétique, en quoi Demosthene excelle & triomphe, l'interrogation & l'apostrophe fréquentes, dont il foudroie la paresse des Athéniens, où pouvoient-elles mieux se placer que dans les Philippiques? Ailleurs où il impugne la nouvelle Loi de Lepitière, où il accuse Eschine d'avoir prévariqué dans une Ambassade, il approche davantage du stile diffus de Cicéron; & alors il ressemble à un vaste embrasement qui dévore, qui consume ce qu'il rencontre, & augmente toujours à mesure qu'il avance. Mais quand il ne se propose pas moins, que de pourvoir au salut de la République menacée des derniers malheurs, quand il combat à la fois les Ennemis domestiques & les Ennemis étrangers; c'est-là que sa force & sa véhémence se donnent une libre carrière; c'est-là que justement comparable à un tourbillon, à une tempeste, à un foudre, il emporte, ravage, écrase tout. Je ne traiterai pas plus au long les différences & les rapports de ces deux Orateurs; je ne croy pas à propos de ramasser ce qui ne m'eût coûté que la peine de le transcrire. Encore

moins oserois-je retoucher à des portraits, que Plutarque, Quintilien, & Longin ont finis.

Ce dernier titre de nos Philippiques plusieurs exemples du Sublime, & y déterre mille beautés secrètes, qui plaisent de plus en plus, à mesure qu'il les développe. Les occasions que j'ai eûes d'imiter en cela Longin, ne m'ont pas tenté de l'entreprendre. Que si, chemin faisant, il m'arrive de jeter au hazard dans mes Notes, quelques observations sur mon texte, ce n'est pas tant en vûe de conduire au but, que de mettre sur la voye. Je n'aurai guere plus de peine à me justifier, de ne pas convenir avec Denis d'Halicarnasse, qui compte entre les Philippiques la Harangue sur l'Halonése, & la place la huitième. Je sçai de quel poids est l'autorité de ce docte Critique. La force toutefois & la majesté par où Cicéron caractérise les Philippiques de Demosthene, en excluent la Harangue sur l'Halonése, & autorisent le sentiment presque uniforme des Sçavans, qui la rejettent comme supposée. Libanius, Photius, beaucoup d'autres, & plus que tout cela encore, la langueur du stile, & la bassesse des expressions qui regnent dans toute la Harangue, la donnent à Hégésippe. On ne me persuadera jamais, par exemple, que Demosthene en aucun cas ait pû penser ni dire: *pour agir de la sorte, il faut avoir la cervelle aux talons*. Non que Demosthene, ainsi qu'Homere, ne sommeille quelquefois. Il peut sommeiller, d'accord; mais non dormir & rêver si profondément. Un génie, quelque élevé qu'il soit, ne laisse pas de tenir toujours par quelque en-

*Ep. ad
Aman.*

L'Auteur
de la Harangue sur
l'Halonése
parle de
cette ma-
niere dans
la Perorai-
son.

*Et Ciceroni
dormitare
Demosthenes
& Homerus
Horatiovi-
si. Quint. l.
x. c.x. Plut.
in Cic.
Cic. dans
l'Orateur
dit: Ipse De-
mosthenes,
qui quam-
quam unus
eminet inter
omnes in om-
ni genere di-
cendi, non
tamen sem-
per implet
aures meas,
ita sunt avi-
da & capa-
ces, & sem-
per aliquid
immensum
infiniteumque
desiderant.*

droit à l'humanité. Les grands Hommes sont grands & hommes tout ensemble. Ils descendent, mais rarement les voit-on tomber si bas. Tout; jusqu'à leurs négligences, se ressent de leur caractère.

J'ai bien peur que l'on ne reconnoisse trop le mien dans ma traduction. Car je ne présume point assez de moi, pour m'arroger le titre de bon Interprète; je prétends seulement avoir fait de mon mieux, pour l'acquérir. J'ai mis & remis mon ouvrage sous la timme des meilleurs ouvriers, dont la critique sincère sur quelques endroits, m'a presque persuadé, qu'ils approuvoient sincèrement le reste. Tout cela ne m'empêche pas de sentir, qu'il m'aura sans doute encore échappé bien des fautes. On les remarquerait moins dans une langue morte. Le Traducteur Latin glisse impunément sur la difficulté. Ne peut-il la résoudre, il l'élude; & envelope ses énigmes dans des expressions, qui forment plustost un son qu'un sens. L'obscurité tient alors en respect le Lecteur; & il pardonne un défaut de lumière, dont il se croit ou coupable, ou complice. Il n'en est pas ainsi dans une langue vivante. On exige impitoyablement, que le Traducteur ne laisse rien à deviner, & se fasse entendre sans effort. Il demeure continuellement exposé à une comparaison, où il n'y a qu'à perdre. Chacun se croit Juge compétant. Quiconque lit, tranche, décide, & se fait une loi inviolable de renvoyer à l'Original tout le bon, tout l'excellent, & de mettre sur le compte de la copie tout le mauvais, tout le médiocre. De sorte, que le Traducteur en ce cas, joue un jeu fort

fort inégal ; & pour ainsi dire , court la fortune d'un Danseur de corde , à qui l'agilité la plus merveilleuse ne vaut que bien peu , pendant que le moindre faux pas peut lui couter la vie. A tant de périls , à tant d'écueils , ajoutez le malheur que j'ai , de rencontrer sur mon chemin un de nos meilleurs Ecrivains. A M. de Mau-
 dieu ne plaise , que je prétende lui disputer la préférence. croix. J'avoüe ingénument , que sa Traduction des quatre Philippiques m'eût fait tomber la plume des mains , si je n'avois eu des assurances bien positives , qu'il vouloit en demeurer là. Je ne sçai donc pourquoi toutes ces raisons ensemble , ne m'ont pas retenu. L'exemple d'une infinité d'habiles gens , qui ont résisté à la tentation de faire ce que j'ai entrepris , me donnoit une leçon , dont j'aurois dû profiter plus que personne. Mais dans le long commerce d'un Athénien , si vif sur le plus léger interest de sa Patrie , j'ai appris à me dévouer pour le public , & à vouloir le servir au hazard mesme de lui déplaire.

A l'égard du tour libre que j'ai pris , pour ne pas trahir mon Auteur à force de fidélité , * je suis seur d'avoir en Cicéron un bon guide , mais je ne réponds pas de l'avoir bien suivi. *J'ai* , dit Cicéron † , *traduit de Grec en Latin les excellentes Harangues que deux célèbres Orateurs , Eschine & Demosthene , prononcèrent l'un contre l'autre ; & je les ai traduites , non en interprète , mais en Orateur , assujetti fidèlement à la qualité*

* C'est en ce cas principalement , qu'on peut dire avec les Italiens , *Traduttore , Traditore.*

† *Cic. de opt. gen. orat.*

des pensées & des figures qui les caractérisent, mais libre sur le choix des termes propres à nostre usage. En quoy je n'ai pas deu m'astreindre à la nécessité de rendre un mot pour un mot ; mais de tous les mots, j'ai conservé l'espece & la force : car j'ai creu qu'il falloit non les compter au Lecteur, mais en quelque façon les peser. Le bon Traducteur, dit Seneque *, ne parle point Grec en Latin, & ne se picque pas moins d'estre clair que fidèle. Il se remplit, & ne s'enyvre point de son Auteur. Il s'approprie en quelque façon ce qu'il emprunte ; il se tient en garde contre la premiere idée qui le saisit & l'entraîne, au point de lui faire agréer des termes qui pour trop ressembler à la lettre du texte, en défigurent l'esprit ; & pour tout dire, esclave du sens, il se rend si bien maistré de l'expression, que les pensées qu'il tire d'une Langue étrangere, paroissent conçûes dans la nouvelle Langue où il les transporte.

Cette liberté autorisée par de tels exemples, pourra ne pas déplaire à des gens, dont l'impatience ne s'accommoderoit point des sens suspendus & imparfaits qu'on trouve fréquemment dans Demosthene. Cela répugne à nos manieres, & ne convient pas à nostre humeur. Ce qui nous demande beaucoup d'attention, court grand risque de ne pas l'obtenir. Le François dans un livre, comme ailleurs, prétend tout empor-

* *Hanc stabilem animi sedem Græci εὐθυμία vocant : ego tranquillitatem voco. Nec enim imitari & transferre verba ad illorum formam necesse est ; res ipsa de quâ agitur, aliquo signanda nomine est, quod appellationis Græcæ vim debet habere, non faciem.* Sen. de tranq. an.

ter d'emblée. Demosthene résiste quelquefois à cette vivacité impétueuse. Il avoit formé son stile sur celui de Thucydide qu'il lisoit assidûment , & qu'il transcrivit huit fois de sa propre main †. Aussi dans l'Orateur retrouve-t-on assez souvent l'Historien. Leur stile nerveux , mais concis & ferré , laisse beaucoup à sousentendre ; c'est-à-dire , qu'il compte beaucoup sur autrui , & veut que bien des gens lui prêtent ce qu'ils n'ont pas. Cependant on ne gagne pas peu aujourd'hui , à semer dans le discours quelques paroles superflûes. Elles donnent plus de corps à la pensée , & la mettent plus en vûe. Or pour plaire au gros du monde , il vaut mieux donner du superflu aux uns , que de retrancher aux autres le nécessaire. Un ouvrage d'esprit fait moins fortune par les sujets qu'il traite , que par son rapport à la maniere de parler la plus commune & la plus commode. C'est pourquoy l'on voit des ouvrages médiocres avoir une grande réputation , & d'excellens ne faire que la mériter †. Mais Cleon dans Thucydide nous apprend que les Athéniens avoient un goût fort différent de celui-là. Ils se picquoient d'entendre à demi-mot un Orateur , & vouloient que la subtilité de leur intelligence les mist en droit de partager la gloire

† Lucien, contre l'ignorant fier de sa belle Bibliotheque. *Agathias l. 2.* Arsenius Evêque de Monembasie , rapporte dans ses Apophtegmes grecs , que le feu ayant pris à la Bibliotheque d'Athènes , & ayant consumé les ouvrages de Thucydide , on ne les trouva que dans la mémoire de Demosthene , qui les sçavoit par cœur , & qui eut soin de les faire transcrire.

† *Est etiam quadam in ejusmodi rebus fortuna ; quidam merentur famam , quidam habent. Sen.*

dé l'invention. Vifs , pénétrans , amateurs du sens sous-entendu , ils couroient au devant des pensées , & n'avoient pas toujours la patience d'attendre les paroles. Phocion , qui avec la raison seule sçavoit abattre & renverser la plus haute éloquence , & qu'à cause de cela Demosthene appelloit la *Coignée de ses paroles* ; Phocion , dis-je , paroissant rêveur dans une assemblée , on lui en demanda la cause. *Je songe* , répondit-il , *si pour avoir une audience plus favorable , je ne puis rien retrancher de ce que j'ai à dire.* La véhémence naturelle de nostre Orateur sert les Athéniens fort à leur gré. Il passe précipitamment d'une preuve à l'autre. La vivacité de ses mouvemens l'emporte , & lui permet rarement d'observer la symmétrie. Il néglige les liaisons qui nous paroissent nécessaires pour la suite du discours , & qu'il ne manquoit pas de suppléer , ou par l'inflexion de la voix , ou par le geste. Un auditeur entend ce qu'on ne lui dit qu'à moitié , & souvent ce qu'on ne lui dit point. La teste , l'œil , le bras , la contenance , le ton , le silence , tout parle dans l'homme qui déclame ; & la rapidité de la prononciation approche & joint ce qui paroist trop desuni & trop éloigné dans la lecture. Mais lorsque de sang froid aujourd'hui un homme fait tant que de lire des Harangues prononcées il y a deux mille ans , devant des hommes dont il ne connoist ni le genie , ni les interests , & sur des matières qui ne le touchent ni de près ni de loin , sa foible curiosité veut se satisfaire commodément ; & tant qu'il remonte vers cette antiquité reculée , il

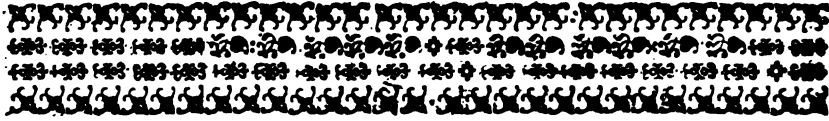
se l'asse, il se rebute, si on ne pratique des repos, où il puisse reprendre haleine. D'ailleurs on ne prête rien, on n'aide point à la lettre. On n'aime, on ne suit que les raisonnemens liez; & sans songer jusqu'ou seulement l'écriture peut imiter la vive voix, on exige que l'image de la parole agisse sur l'esprit, comme la parole mesme. J'ai donc eu à chercher, comment je pourrois rendre à des discours inanimez une partie de leur ame, & rallumer des foudres à demi éteintes; remplacer l'action, & quelle action? Etendre des pensées nobles & sublimes, sans les avilir ni les énerver; ne pas trop oster à la force en faveur de la clarté; donner précisément à l'intelligence du texte, ce qu'elle demande sur certains faits obscurs ou désignez par de fines allusions; dissiper des ombres, & n'en point jeter de nouvelles; ménager la lumiere, & n'y point meller de faux jour; aider la pénétration du Lecteur, & ne point laisser voir que l'on s'en défie; soulager sa paresse, & ne point blesser sa présomption; ne perdre jamais de vûe les tours, de l'Original, & sçavoir pourtant s'en écarter à propos; copier fidèlement sans paroistre copiste; & dans la plus rude sujettion, attraper les traits de l'imagination la plus libre; concilier de plus le génie de mon Auteur, avec celui de ma nation & de ma langue; en un mot essayer de satisfaire à la fois des gens, qui pensent fort différemment, & qui ne s'accordent la plupart que sur l'envie de blâmer. Les uns timides, ou du moins trop sages, demeurent comme emprisonnez dans

une obscure exactitude. S'ils marchent, ce n'est que dans les chemins battus. Ils n'évitent la chute qu'à force de ramper, & n'ont d'ordinaire que le triste défaut de n'en point avoir. Les génies plus heureux ou du moins plus hardis, savent bien que le Grammairien scrupuleux peut difficilement compatir avec le grand Orateur. Ils s'affranchissent quelquefois de la servitude des règles, prennent l'essor, & cherchent la gloire dans le péril. Celui-là est frappé de l'élevation & de la saillie : celui-ci de la justesse & de la précision. Pline le jeune, qui depuis peu parle si bien François, & qui ne s'assujettit pas toujours à faire les honneurs de ses Ouvrages, mande ingénument à son ami : *des endroits qui vous y paroissent enflés, me paroissent sublimes ; des figures que vous croyez outrées, je les crois seulement hardies ; des termes que vous rejetez comme superflus, je les admetts comme nécessaires, au moins pour la perfection du nombre.* Or dans cette diversité de goûts & de caractères, que la différente conformation d'organes entretiendra toujours, le sens commun offre une règle droite & saine ; mais on la plie, on la courbe ; ou plustost loin de s'en servir, on veut servir de règle soi-même. Il n'y a guere d'homme qui ne naisse & qui ne vive dans la constante disposition à croire, que la nature pense & parle comme lui. Tout ce qui dérange cette idée, tout ce qui ne s'ajuste pas à ce modèle, lui paroist affecté, recherché, guindé, hors du tour qu'il appelle naturel, & qui n'est souvent que le sien. C'est-là une illusion perpétuelle du cœur humain. Les raison-

L. 9. Lettr.
26.

remens que forme , & les préjugez qu'établit l'amour propre , ne sont point sujets à varier. Nous devons donc , pendant que nous travaillons à un ouvrage , nous animer du desir de contenter tout le monde ; mais pour l'esperance d'y parvenir , il faut y renoncer , dès que l'ouvrage sort de nos mains.





T A B L E

DES HARANGUES.

Première Philippique.
 Première Olynthienne.
 Seconde Olynthienne.
 Troisième Olynthienne.
 Harangue sur la Paix.
 Seconde Philippique.
 Harangue sur la Querfonése.
 Troisième Philippique.
 Quatrième Philippique.
 Lettre de Philippe aux Athéniens.
 Harangue sur la Lettre de Philippe.



SOMMAIRE

S O M M A I R E

DE LA PREMIERE PHILIPPIQUE.

Demosthene à l'âge de trente ans , prononça la première Philippique , sous l'Archonte Aristodème 1 , la neuvième année du Règne de Philippe , & la première de la cent septième Olympiade. Les Athéniens avoient traversé Philippe au commencement de son Règne , & favorisé de leur mieux Antigée , qui lui disputoit la Couronne. Philippe ne laissa pas de l'emporter ; mais 2 en bon politique , il rechercha la paix avec eux , & la conclut , soit pour s'affermir sur le Trône , soit pour s'agrandir avec moins d'obstacle. Ce Prince commença donc par subjuguier les Illyriens , & les Péoniens 3 , après quoy il s'empara de plusieurs Places & de divers Pays , qui confinoient avec la Macédoine , & qui par conséquent étoient à sa bien-séance. Ses conquêtes en peu de temps ouvrirent un beau champ aux entreprises qu'il méditoit contre la Grece. Les Thessaliens l'appellerent pour les délivrer de leurs tyrans ; & sous le nom de libérateur , il exerça l'empire odieux , qu'il sembloit avoir aboli. Leurs Villes , dont il devint le maître , lui donnèrent & les facilitez & les prétextes d'attaquer les Phocéens , ennemis de la Thessalie , & fort unis avec la République d'Athènes. Il leur déclara la guerre , & l'année qui précéda la première Philippique , il gagna contre eux une grande bataille 4. Enflé de ce succès , il conceut l'espérance de les assujettir , & marcha aux Thermopyles ; le seul passage ouvert pour aller de Thessalie en Phocide. Les Athéniens , au bruit de cette marche , qui pouvoit avoir d'étranges suites & pour eux & pour toute la Grece , accoururent aux Thermopyles , & se saisirent à propos de ce passage important , que Philippe n'osa pas même entreprendre de forcer 5. Ils ne pouvoient avoir si tost oublié l'extrême péril d'où ils étoient sortis. Un reste d'épouvante les dispoit encore à la défiance. Demosthene profite de cette dis-

Tome I.

N n

ANS
DE ROMB
402.
ANS
AVANT J.C
352.
1 Voyez la
Table, aux
mots d'Ar-
chonte , &
d'Olympia-
de.
2 Diod. l. 16.
Oros. l. 3. c.
13. Agell. l.
17. c. 21.
Justin. l. 7.
Isoc. Orat.
ad Phil.
3 Demost.
adv. Aristoc.
4 Diod. l. 16.
Pausan. in
Phoc.
5 Demosth.
1. Philipp.
Demost. de
Fal. Leg. &

passim. Ju-
stin, l. 8.

position, pour tracer à leurs yeux une vive image du danger prochain, dont les menace l'ambition démesurée de Philippe, & pour les convaincre de l'absolue nécessité qu'elle leur impose d'user des plus promptes précautions. Or, comme le succès de ses armes, & la rapidité de ses progrès, répandoient dans Athènes une espèce de terreur, fort approchante du desespoir; l'Orateur s'attache d'abord à relever les courages abbatas, rejette sur leur mollesse l'unique cause de leurs desastres, & présente un plan de guerre propre à corriger la nonchalance, à tarir la source des infortunes, & à fonder l'espérance d'un meilleur avenir. Le nouveau plan se réduit en substance à la levée de deux corps d'armée; dont l'un plus fort & purement composé de Citoyens, demeure toujours prest à couvrir l'Attique selon les occurrences; l'autre, moins nombreux & meslé partie de Citoyens, partie d'Etrangers, voltige sans relâche vers les frontieres de la Macédoine; & y tiennent en respect l'ennemi, l'observe, le harcèle, & le serre de près; afin qu'en l'absence des Athéniens, lorsque la saison ou les vents ne leur permettent point d'aborder en ses Etats, il ne concerte pas librement ses entreprises, & n'exécute pas à son aise tout ce qu'il voudra tenter. Au reste, quand pour la chronologie je place la premiere Philip-pique avant les Olynthiennes; je m'éloigne de l'opinion commune, sans vouloir nullement me singulariser. Je quitte le chemin battu, mais je ne le quitte qu'avec de bons guides; je veux dire, Denis d'Halicarnasse, & Diodore de Sicile. Les raisons que j'ai de suivre l'un & l'autre, sont à la teste de mes Notes; ou, si je ne me trompe, j'établis d'ailleurs le rang de cette harangue par de fortes présomptions, & par de puissantes conjectures.

Dionys. Ep.
ad. Amm.
Diod. l. 16.



PREMIERE PHILIPPIQUE.



S I pour vostre délibération, MESSIEURS, on avoit proposé quelque nouvelle matiere ; j'aurois attendu, que la plupart des Orateurs en possession de monter dans la Tribune, vous eussent exposé leur pensée ; & si quelqu'un de leurs avis m'eust paru vous convenir, j'aurois pris le parti de me taire ; sinon, j'aurois alors essayé de dire ce que je pense. Mais puisqu'actuellement il ne s'agit que de matieres, qu'ils ont déjà souvent rebattues ; je m'assure, qu'encore que je faisisse le premier la parole, on me pardonnera, & avec justice, de les avoir prévenus. Car si dans les précédentes conjonctures, ils vous avoient bien conseillé, vous n'auriez plus maintenant à délibérer.

Commencez donc, MESSIEURS, par ne point desespérer des affaires présentes, quoiqu'elles paroissent aller tout-à-fait mal. En effet, ce qui par le passé causa vos malheurs, c'est ce qui doit fonder vos espérances pour l'avenir. Qu'est-ce donc ? C'est, MESSIEURS, que par vostre persévérance à totalement négliger vos obligations, vos affaires dépérissent. Car si malgré vostre ardeur à vous acquitter de tous vos devoirs, elles alloient de la sorte ; il ne seroit pas mesme permis d'espérer, qu'elles pussent jamais devenir meilleures.

En second lieu, rappelez dans vostre mémoire ce que vous avez appris par le rapport d'autrui, & ce que vous avez pu voir vous-mêmes de vos propres yeux : avec quel courage, avec quelle noble intrépidité, lorsque naguères les Lacédémoniens possédoient une si haute puissance, vous vous montrastes de tout point dignes d'Athènes, & osastes par une longue guerre soutenir contre eux les intérêts de toute la Grece. Pourquoi rapporter ces exemples ? Afin de vous apprendre & de vous convaincre, MESSIEURS, que tant qu'il vous plaira de recourir aux précautions, vous n'avez rien à craindre, mais qu'au contraire, s'il vous plaist de les négliger toujours, rien jamais ne succédera selon vos desirs : témoin, & les forces des Lacédémoniens, dont vous triomphastes par vôtre application ; & l'insolence de cet homme, qui ne vous jette aujourd'hui dans les dernières allarmes qu'à cause de vostre négligence. Que si quelqu'un de vous, MESSIEURS, à la veüe des Troupes nombreuses qu'il commande, & de toutes les Places dont la perte énerve la République, croit que Philippe est un ennemi difficile à vaincre ; il raisonne juste. Mais néanmoins qu'il considère, MESSIEURS, qu'autrefois nous occupions Pydne, & Potidée, & Methone, outre cette vaste enceinte de tous les lieux adjacents ; & que plusieurs des Nations qui lui sont présentement dévouées, se gouvernoient par leurs propres Loix, jouissoient d'une pleine indépendance, & préféroient vostre amitié à la sienne. Si donc alors Philippe dénué d'alliez, eust pensé qu'il risquoit beaucoup, à se commettre avec les Athéniens, munis de telles forces qui dominant la Macédoine ; il n'eust jamais tenté aucune des expéditions, qui de nos jours lui ont réussi, ni jamais acquis une si énorme puissance. Mais il sçavoit, MESSIEURS, que tous ces pays étoient exposez aux yeux des combattans, comme autant de prix de la guerre ; il sçavoit que selon le cours ordinaire de la nature, quiconque paye de sa présence, envahit les biens de quiconque n'en paye point ; & que les hommes laborieux & hardis dépossèdent à leur gré les hommes lâches & fainéans.

Aussi, plein de cette idée, il subjugué tout, & possède tout, partie à titre de conquête, partie à titre d'alliance & d'amitié. Car tout le monde universellement veut s'unir & s'attacher à ceux qu'ils voyent prests & résolus à n'obmettre rien de ce qui est en leur pouvoir. Que si à vostre tour, MESSIEURS, vous daignez, du moins maintenant, puisque vous ne l'avez pas fait jusqu'ici, vous bien convaincre de la mesme vérité; & selon que chacun de vous le doit & le peut, concourir avec ardeur à l'utilité publique, sans nul détour, ni fauxfuyant; le riche contribuer de ses biens, le jeune endosser la cuirasse; en un mot, si vous voulez vous rendre vous-mesmes les maistres de vostre fort, & que vous cessiez d'attendre qu'un voisin officieux supplée entierement à vostre inaction: deslors, si telle est la volonté de l'Estre suprême, & vous vous releverez de vos pertes, & vous reprendrez les avantages échapez à vostre nonchalance, & vous chastierez l'insolent. Car ne vous figurez pas, que cet homme soit un Dieu qui jouisse d'une félicité fixe & immuable. Puisque contre cet homme, MESSIEURS, & la haine, & la crainte, & l'envie, soûlévent généralement tous les humains, mesme ceux qui paroissent le plus étroitement liez avec lui; & qu'on doit croire, que sans réserve toutes les passions naturelles au reste des mortels, regnent dans le cœur des amis de sa fortune. Mais tout cela resserré par la terreur n'éclate point, faute d'entrevoir vers qui se tourner, à cause de vostre lenteur & de vostre mollesse, dont je dis qu'il faut vous défaire en ce jour. Car voyez, MESSIEURS, où les choses en sont; à quel point monte l'arrogance du personnage, qui ne vous donne point le choix, ou de l'action, ou du repos; mais qui use de menaces, & selon le bruit commun, tient les discours les plus insolens; & non content de ses premieres conquestes incapables de l'affouvir, se porte chaque jour à quelque nouvelle entreprise. Si bien, que pendant qu'ici vous temporisez & fainéantez, lui déjà il vous enveloppe de toutes parts. En quel temps donc, MESSIEURS, en quel temps agirez-vous comme il convient? Après quelque

disgrace, ou quelque nécessité survenue ? Eh que faut-il donc penser de l'état présent ? Car franchement moi, pour des hommes libres, je ne connois point de nécessité plus pressante, que la honte qu'ils ont encourue par leur mauvaise conduite. Voulez-vous, dites-moi, vous promener éternellement dans la place publique, en vous demandant les uns aux autres, dit-on quelque chose de nouveau ? Eh quoi, se peut-il rien de plus nouveau, qu'un homme de Macédoine vainqueur des Athéniens, & souverain arbitre de la Grece ? Philippe est mort, dit l'un : non, il n'est que malade ; répond l'autre. Mort ou malade, que vous importe, MESSIEURS ? A peine le Ciel vous en auroit-il délivrés, qu'à vous comporter de la sorte, vous vous feriez bien viste vous-mêmes un autre Philippe ; puisque celui-ci doit ses accroissemens, bien moins à sa force, qu'à vostre indolence. Quoique pourtant, si le Ciel nous délivroit de lui, & que la Fortune, toujours plus attentive que nous-mêmes à nos interests, continuât à nous favoriser ; (& puisse-t-elle quelque jour consommmer son ouvrage) sçachez qu'alors, au cas que vous fussiez à portée, & que vous allassiez en diligence saisir les momens d'une combustion générale, vous disposeriez de tout à vostre gré ; mais sçachez aussi que dans l'irrésolution où vous estes maintenant, les conjonctures vous livrassent-elles Amphipolis, vous ne pourriez pas même l'accepter ; tant vos volontez sont chancelantes au sujet de vos préparatifs & de vos projets. Or, comme je présume que l'obligation commune où vous estes, de conspirer à vous mettre en état d'agir convenablement dans l'occasion, vous frappe & vous saute aux yeux ; je cesse d'appuyer sur ce point. Quant au genre de préparatif qui me paroist propre à vous tirer de semblables embarras ; quant au nombre de troupes ; quant à la levée de subside ; quant à la façon, selon moi, la meilleure & la plus prompte de pourvoir au reste de l'appareil ; c'est-là ce que je vais essayer de vous dire : après vous avoir préalablement conjurez, MESSIEURS, de ne pas précipiter vostre jugement, sans avoir jusqu'à la fin tout entendu, & de ne vous point

préoccuper , ni de vous attacher si fort à la surface des choses , qu'au cas que je paroisse d'abord à quelqu'un proposer de nouveaux apprests , il me traite de temporiseur. Car ceux qui veulent , qu'à la haste & dès ce jour on agisse , ne s'accoutument pas le mieux aux veuës que requiert vôtre situation ; puisque presentement nul secours , quel qu'il soit , ne peut nous garantir des maux déjà faits ; mais l'Orateur qui vous expose , soit la qualité , soit la quantité des préparatifs nécessaires , soit le moyen de fournir à la dépense & de la soutenir ; jusqu'à ce que nous ayons terminé la guerre par une bonne paix , ou triomphé de nos ennemis : c'est cet Orateur qui certainement par rapport à l'état où vous vous trouvez , vous ouvre l'avis le plus convenable. Car c'est par de tels moyens que nous n'essuyons plus aucune disgrâce. Je m'assure donc , que ce que je vais vous proposer peut vous mener là ; & je ne prétends point pourtant interdire à personne la faculté d'ouvrir quelque autre voye qui vous y conduise. Voilà , direz-vous , une promesse bien magnifique ; mais l'effet va sur l'heure dégager ma parole : vous en ferez vous-mêmes les Juges. Je dis donc , MESSIEURS , qu'en premier lieu vous devez armer cinquante Galeres ; puis vous affermir dans la constante résolution de les monter en personne , quand il faudra , & de voguer au moment , qui demandera vostre présence. Outre cela , je veux que pour la moitié de la Cavalerie , on équipe des Vaisseaux de transport , & les autres Bastimens nécessaires. C'est de quoy je pense ; qu'il faut vous prémunir contre les fréquentes & soudaines irruptions de cet Usurpateur , qui sortant de ses États , se jette & sur les Thermopyles , & sur la Querfonese , & sur Olynthe , & sur tout ce qu'il lui plaist. Car il faut une bonne fois lui apprendre , que revenus de vôtre indolence excessive , vous allez peutestre fondre sur lui ; & qu'il risque de retrouver en vous ces mesmes Athéniens , qu'il rencontra sur son chemin en Eubée , & selon le témoignage de la voix publique , peu auparavant près d'Haliarte , & tout récemment encore aux Thermopyles. Mais quand il seroit vrai qu'au sujet du plan que je

propose comme indispensable , vous n'acquiesceriez pas de tout point à mes conseils ; vous en tireriez toujours un avantage qui n'est pas entierement à mépriser : sçavoir , ou qu'instruit de vostre bonne contenance (car certainement il la sçaura ; puisque vous n'avez , ouy , MESSIEURS , vous n'avez que trop de gens fidèles à l'avertir de tout ce qui se passe dans l'intérieur d'Athènes) il se contiendra par la crainte ; ou qu'au cas qu'il dédaigne pareils avis , vous le surprendrez au dépourveu ; car alors nul obstacle ne traversera vos descentes en Macédoine , à la premiere occasion qui vous conviera de les tenter. C'est-là donc la résolution où je dis que vous devez vous porter d'un commun avis , & le plan sur lequel je crois que vous devez dresser tous vos préparatifs.

J'ajouste , MESSIEURS , qu'il vous faut de plus un corps de Troupes , pour tenir en allarme , & pour harceler continuellement vostre ennemi. Et qu'on ne me parle , ni de dix mille , ni de vingt mille Etrangers , ni d'un amas de secours mendiez par des Lettres circulaires. Je veux des Troupes composées de Citoyens , qui soit que vous leur donniez un ou plusieurs Généraux , soit que vous choisissiez celui-ci ou celui-là pour les commander , sçachent obéir ; & auxquels on fournisse toutes les choses nécessaires pour leur subsistance. Quant à la qualité de ces Troupes , quant à leur nombre , quant à la voye d'établir un fonds pour leur entretien , quant à la maniere d'exécuter de vostre part ce projet , je vais examiner tout cela , & discuter chaque point en particulier. Premièrement à l'égard des Troupes étrangères , je crois devoir vous avertir de ne pas retomber dans une faute qui vous a souvent causé de notables préjudices. Vous croyez d'abord ne pouvoir jamais faire assez. Magnifiques dans vos Decrets , vous projettez les plus grandes choses ; & pitoyables dans l'exécution , vous obmettez mesme les plus petites. Au lieu qu'après avoir fait & fourni les petites , vous devriez , au cas que par l'événement elles vous parussent insuffisantes , y ajouster ensuite les grandes. Je dis donc qu'aujourd'hui vous ne devez pas lever plus de deux mille
hommes

hommes d'Infanterie, où vous enrollerez cinq cens Athéniens, que vous jugerez d'âge sortable, & de qui vous exigerez le service militaire pour un certain temps ; & ce temps non pas long, mais limité, selon qu'il vous paroîtra convenir ; en sorte que d'autres tour à tour les relevent. Je ne veux que des Etrangers pour le reste ; à quoy l'on joindra deux cens Cavaliers, & parmi eux au moins cinquante Athéniens, qui servent aux mesmes conditions que les gens de pied ; & auxquels à point nommé on fournisse des Vaisseaux de transport. Soit, direz-vous, que faut-il encore ? Dix Galeres légèrement armées. Car, comme lui avec une Flotte il tient la mer ; nous de nôtre costé, nous avons besoin d'une Flotte, pour assurer le trajet de nos Troupes. Mais où prendre dequoy les nourrir ? C'est ce que je vais aussi vous dire & vous montrer, quand je vous aurai appris pourquoi je me restrains à ce petit nombre de combattans ; & pourquoi je demande que nos Citoyens aillent servir eux-mesmes. Je me restrains, MESSIEURS, à ce petit nombre de Troupes, parce que nostre état present ne nous permet pas d'opposer à cet homme des forces capables de l'attaquer en rase campagne ; mais que nous devons nécessairement nous réduire à de simples courses ; & nous borner d'abord à pareils actes d'hostilité. Il faut donc, que nos Troupes ne soient ni démesurément nombreuses, car & la solde & les vivres nous manquent ; ni aussi tout-à-fait méprisables par le petit nombre. D'ailleurs je veux que des Citoyens aillent servir en personne, & s'embarquent avec le reste des combattans ; parce que j'entends dire qu'autrefois à Corinthe la République entretenoit un corps d'Etrangers commandez par Polystrate, par Iphicrate, par Chabrias, & par d'autres ; & qu'alors vous vous y transportâtes vous-mesmes pour y partager les fonctions de la Guerre ; si bien que là sous vos enseignes, ainsi que la Renommée me l'apprend, ces Etrangers joints avec vous, & vous joints avec eux, vous parvîntes à triompher des Lacédémoniens. Mais depuis que l'exécution de vos faits d'armes roule uniquement sur les Etrangers ; eux, pendant

que vos ennemis accroissent leur puissance bien au delà de ce qui convient, ils ne triomphent que de vos amis & de vos alliez qu'ils pillent. Et dès qu'ils ont tant fait que de jeter en passant un coup d'œil sur la guerre qui concerne la République, ils vont prendre parti chez Artabaze, & par tout ailleurs; car je ne sçache point de service, où ils ne passent volontiers, pour quitter le vostre. Le Général les suit, & avec raison: car un Général, dès qu'il cesse de payer, cesse d'estre en droit de commander. Qu'est-ce donc que je vous conseille? D'oster au Chef comme aux Soldats, par le payement régulier de la solde, tout prétexte de mécontentement; & d'envoyer servir parmi eux des Citoyens, comme autant d'Inspecteurs qui les éclairent.

Quant à ce qui se passe aujourd'hui, nostre conduite, à vrai dire, est risible. Car si quelqu'un vous demandoit, jouïssiez-vous de la paix, Messieurs les Athéniens? Non, de par Jupiter, nous n'en jouïssons pas, diriez-vous; mais nous avons la guerre avec Philippe. En effet, n'avez-vous pas élu dix Colonels, dix Généraux, dix Mestres de Camp, & deux Commandans de la Cavalerie? Mais si de tant d'Officiers vous exceptez le seul que vous envoyez véritablement à la teste de l'armée, tous les autres que font-ils? Ils marchent ici en pompe aux processions, meslez avec vos Prestres. Car à l'exemple de ces Statuaires qui étalent dans la Place publique des figures d'argile & de plâtre, vous fabriquez des Colonels & des Mestres de Camp, pour l'étalage, & non pour la guerre. Eh quoi, MESSIEURS, afin de former une véritable armée d'Athènes, ne faudroit-il pas au moins que les Officiers de vostre Infanterie, que ceux de vostre Cavalerie fussent Athéniens? Cependant vous envoyez au secours de Lemnos le Général de vostre Cavalerie, qui est Athénien; & vous souffrez qu'en sa place Ménélas, qui est étranger, commande celles qui couvrent vostre propre pays. Non, que j'attaque le mérite de ce dernier, mais enfin quelque mérite qu'il ait, c'est de vous seuls légitimement assembles, c'est de vos seuls suffrages qu'il devoit tenir un employ de cette importance.

Peutestre convenez-vous de tout ce que je dis ; & desirez-vous sçavoir , quels fonds cet armement exige , & d'où l'on peut les tirer. C'est ce que je veux vous exposer en peu de mots. L'entretien de vostre armée , je parle seulement des munitions de bouche , ne vous coustera guere plus de quatre-vingt-dix talens ; sçavoir quarante pour vos dix Galeres d'escorte , à raison de vingt mines par mois pour chaque Galere ; autres quarante talens pour les deux mille hommes de pied , à dix drachmes le mois par chaque Fantassin ; enfin douze talens pour les deux cens chevaux , à trente drachmes par mois pour chaque Cavalier. Que si quelqu'un s' imagine que les seules munitions de bouche ne soient pas une grande avance , il n'en juge pas sainement. Car je suis persuadé , que pourveu que nos Troupes ne manquent point de provisions , la guerre leur fournira tout le reste ; & que sans faire le moindre tort ni aux Grecs , ni à vos Alliez , elles trouveront à se payer de leur solde entiere. Et j'en suis persuadé au point , qu'à condition que l'on me réponde des vivres , je m'offre de monter sur la Flotte , prest à répondre sur ma teste du succès. Mais où prendre les sommes que je demande ? Vous l'allez entendre.

Moyens indiquez pour la levée du Subside.

Ici le Greffier , ou Secretaire de l'Assemblée , lit l'avis de l'Orateur ; après quoy l'Orateur ajouste.

Voilà , MESSIEURS , ce que j'ai pu imaginer. Vous ; quand vous opinerez là-dessus , déterminez-vous de telle sorte , que vous combattiez Philippe , non par des Decrets & par des Lettres seulement , mais encore par des effets. Or , il me semble , que vous délibererez beaucoup mieux & sur la guerre , & sur tout ce qui concerne les préparatifs , si vous envisagez , MESSIEURS , la situation du pays où vous devez porter vos armes ; & si vous con-

sidérez qu'à la faveur des vents & des saisons, Philippe expédie prématurément beaucoup d'entreprises; & qu'après avoir épié le temps des chaleurs, ou des frimats, il agit, quand nous ne pouvons plus nous transporter au lieu où la scene se passe. Telles réflexions doivent donc vous apprendre à fonder vos projets de guerre, non sur un envoy de Troupes auxiliaires tumultueusement levées (car de la sorte nous arriverons toujours trop tard.) mais sur des préparatifs continuels, ou sur une armée toujours preste. Or vos Troupes, pour hyverner commodément, ont Lemnos, Thase, Sciarhe, & d'autres Isles adjacentes; où ports, grains, & généralement tout ce qu'il faut à des Armées, se trouve en abondance. Quant à la saison de l'année, où l'on aborde facilement à terre, & que sans nul risque les vents permettent de ranger, soit les costes du pays mesme, soit les ports des Villes marchandes, vous la demellerez aisément. Du reste, & sur la maniere, & sur le temps de mettre en œuvre vos forces, le Chef préposé par vous à les conduire, en décidera selon l'exigence du cas. Mais ce qui doit partir de vous, c'est précisément ce que je propose dans mon Decret. Que si une fois, MESSIEURS, vous fournissez les fonds que je dis; qu'ensuite vous disposiez tout le reste, Fantassins, Galeres, Cavaliers; que d'ailleurs vous ayez soin d'astreindre par une Loy l'Armée entiere à l'affiduité du service; & qu'enfin vous-mêmes devenus Trésoriers, & dispensateurs de vos fonds, vous fassiez rendre à vostre Général un compte exact de sa conduite: on ne vous verra plus passer le temps de vos délibérations à débattre perpétuellement les mêmes choses sans rien conclurre. D'ailleurs, MESSIEURS, vous enlèverez à Philippe le plus considérable de ses revenus. Qu'est-il donc? C'est celui, que ses pirateries sur vos allies lui valent, & qui le mettant en état de subvenir aux frais de la guerre contre vous. Mais quel autre bien en tirerez-vous encore? Vous jouïrez vous-mêmes d'une pleine seureté; vous ne reverrez plus ce que vous vistes, lorsque cet homme, après avoir envahi Lemnos & Imbros, emmena vos Ci-

toyens captifs ; & qu'après avoir pris d'un coup de filet grand nombre de vaisseaux à Gêrcste , il accumula des trésors immenses. Tout récemment encore , il descendit à Marathon , & il enleva la Galere sacrée , sans que vous pussiez ni parer semblables brigandages , ni les réprimer au temps préfix. Or pourquoy pensez-vous , MESSIEURS , que vos Panathénées* & vos Bacchanales* qui vous coûtent plus que ne feroit aucun armement naval , & qui en pompe & en magnificence surpassent tout ce qui se voit chez les autres Grecs ; pourquoi , dis-je , pensez-vous que ces deux festes , soit que le sort en commette le soin à des gens habiles ou à des ignorans , se célèbrent toujours au temps prescrit ; & qu'au contraire toutes vos Flottes , témoin celles que vous envoyastes à Méthone , à Pagases , à Potidée , n'arrivent jamais qu'après coup ? C'est qu'une Loy immuable a compassé généralement tout ce qui concerne la célébration de vos festes ; & qu'il n'y a personne d'entre vous , qui longtemps auparavant ne sache celui que chaque Tribu a préposé à ses Musiciens & à ses Athletes ; quel est le rolle , quelle est la fonction que chaque Acteur doit remplir , quelle sera sa rétribution , & de qui , & quand il la recevra. Sur tous ces points , rien d'impréveu , rien d'indécis , rien de négligé. Mais en ce qui regarde la guerre & l'appareil qu'elle exige , nul ordre , nulle regle , nulle Loy. C'est pourquoy , dès que nous apprenons quelque mouvement de l'ennemi ; & nous nommons des Trierarques* , & nous les admettons à proposer des échanges réciproques de biens , & nous cherchons les expédiens de trouver de l'argent. Puis l'on résout d'embarquer des Etrangers établis à Athènes , & des hommes ramassés dans les campagnes ; sauf à les relever vous-mêmes quelque jour : d'où tandis que vous temporisez de la sorte , il résulte que ce qu'alloient sauver nos Flottes , périt avant qu'elles soient arrivées. Car le temps d'agir , nous le consumons à préparer. Or les conjonctures n'attendent pas nostre lenteur & nostre nonchalance. Quant aux Troupes , que dans ces entrefaites nous comptons avoir amassées ; les occasions , lorsqu'elles sont ve-

* Festes de Minerve.

* Festes de Bacchus.

* Citoyens qui pour le service de la République étoient une Galere à leurs dépens , & quelquefois la commandoient. Voyez la Table , au mot , Trierarques.

nues, nous en démontrent la foiblesse. Lui cependant il s'agrandit, & porte aujourd'hui l'insolence à ce point, que dans une Lettre aux Eubéens, il ose s'exprimer en ces termes :

Lettre de Philippe aux Eubéens.

Nous ne l'avons pas. Il y a lieu de croire qu'elle étoit conçue en termes fort injurieux aux Athéniens, puisqu'après la lecture, Demosthene reprend ainsi le fil de son discours :

Ce que l'on vous a leu, MESSIEURS, n'est que trop vrai dans la plus grande partie ; mais il n'est pas également agréable à entendre. Que si pour anéantir toute vérité fâcheuse, il ne falloit que la passer sous silence, un Orateur ne devrait monter dans la Tribune, que pour y débiter des propos qui pussent plaire. Mais si la douceur des paroles, placée à contretemps, devient en effet pernicieuse ; c'est une honte, MESSIEURS, de vous tromper vous-mêmes ; & en différant tout ce qui vous pèse, de ne vous remuer en toute occasion que trop tard ; sans vouloir à la fin comprendre, que les hommes qui entendent la guerre, doivent non suivre, mais précéder les conjonctures ; & que comme dans l'ordre, le Général d'Armée marche à la teste des Troupes, de mesme le bon politique marche à la teste des affaires ; enforte qu'il se maintient dans la possession d'agir comme il veut, & que sans avoir à courir après les événemens, il ne reçoit jamais la Loy, ni de la nécessité, ni du hazard. Or vous, MESSIEURS, quoique fort supérieurs universellement à tous les autres peuples en Galeres, en Infanterie, en Cavalerie, en revenus ; vous n'avez de tout cela jusqu'en ce jour employé rien à propos ; de façon que vous ne prévenez jamais personne ; mais vous faites la guerre à Philippe de la façon que les Barbares se battent au Pugilat. Un de ces Athletes grossiers est-il atteint en quelque endroit ? Il est tout occupé du coup. Le frappe-t-on ail-

leurs ? Il y porte la main. Mais parer , ou regarder fixement son antagoniste ; il ne le sçait , ni ne l'ose. Vous de mesme , si l'on vous annonce Philippe dans la Querfonésé , vous formez un decret de secourir la Querfonésé ; si vous apprenez qu'il occupe les Thermopyles , pareil decret en faveur des Thermopyles ; s'il tourne de quelqu'autre costé que ce puisse estre , vous l'accompagnez haut & bas , & le suivez en gens qui seroient à sa folde & à ses ordres. Du reste , ni sur la guerre vous ne déterminez rien d'utile pour vous , ni sur les conjonctures vous ne prévoyez quoi que ce soit , avant que l'avis d'une invasion ou passée , ou présente , vous ébranle. Et peutestre qu'autrefois on pouvoit impunément se comporter de la sorte ; mais aujourd'hui voilà les affaires venues au point de leur crise : si bien que maintenant cela ne se peut plus.

Pour moi je suis persuadé , MESSIEURS , que quelque Dieu , honteux pour Athènes de ce qui se passe , a jetté dans l'âme de Philippe cette ambition insatiable qui le dévore. Car si content de ce qu'il a conquis & subjugué , il vouloit bien vivre en paix , & ne rien entreprendre de nouveau ; je suis seur qu'il se rencontreroit parmi vous des personnes , prestes à digérer , ce qui , à la face de l'Univers , vous noteroit comme infâmes , comme lâches , comme tout ce que l'on peut imaginer de plus indigne. Mais , puisqu'il forme continuellement de nouveaux desseins , & que sa soif d'acquérir s'irrite de plus en plus : peutestre vous tirera-t-il de vostre léthargie ; à moins que vous ne desespériez entierement de vous-mesmes. Pour moi , j'admire , qu'aucun de vous ne pense & ne raisonne , quand il voit qu'une guerre commencée pour châtier l'orgueil de Philippe , se termine maintenant à nous garantir des insultes de Philippe. Mais il est clair pourtant , que s'il ne rencontre quelqu'un qui le repousse , il ne cessera de poursuivre sa pointe. Attendrons-nous donc , qu'un tel malheur arrive ? Et croyez-vous que si vous envoyez des Galeres vuides , avec je ne sçai quelles esperances , conçues follement sur la foi du premier venu , tout ira bien ! Ne nous mettrons-nous pas en campagne ? N'y marche-

Fons-nous pas en personne avec des Troupes , du moins aujourd'hui , puisque cela ne s'est pas fait encore , composées en partie de soldats Athéniens ? Ne tenterons-nous pas une descente dans son pays ? Mais où aborderons-nous , dira quelqu'un ? La guerre elle-mesme, MESSIEURS , pourveu que nous tentions , trouvera les endroits foibles du personnage. Que si nous nous obstinons à garder nos foyers , si nous nous amusons éternellement à écouter des Orateurs qui s'entredéchirent & s'entre-accusent ; non , en façon quelconque , il ne se peut que nous exécutions rien à propos. Car , si en quelque lieu du monde que ce puisse estre , vous envoyez sur vos Flottes une partie de la République ; j'ose assurer qu'encore que toute la République ne marche pas , la bienveillance des Dieux & de la Fortune secondera nos efforts. Mais au contraire , si en quelque lieu du monde que ce puisse estre , vous n'envoyez qu'un Général , & qu'un Decret frivole , & qu'une foule d'esperances émanées de la Tribune ; il faut de toute nécessité qu'en ce cas nulle de vos entreprises ne réussisse , & que de semblables armemens , tandis qu'ils apprestent à rire à vos ennemis , frappent d'une terreur mortelle vos allies. Car il n'est pas possible , non il ne l'est pas , que jamais un seul homme suffise à la totale exécution de vos volontez. Il ne peut que promettre merveilles , donner de belles paroles , & rejeter ensuite sur celui-ci ou sur celui-là les mauvais succès. Mais c'est de cela mesme que procède l'entier dépérissement de vos affaires. Car si lorsque le Général de ces misérables étrangers qui ne touchent point leur paye , a esté battu ; des harangueurs aussitost vous fabriquent hardiment dans cette Tribune mille mensonges sur sa conduite , & que sur la foi de pareils rapports , vous avec une pareille facilité , vous formiez inconsidérément la premiere décision qui vous passe par l'esprit : dites-moi , que peut-on attendre d'une si étrange politique ? Comment donc remédier à de tels abus ? Allez vous-mesmes , MESSIEURS , estre les soldats & les Inspecteurs de vos Généraux ; après quoy revenez en estre les Juges : car
il

il ne suffit pas de sçavoir par oui dire, il faut voir de vos propres yeux ce qui se passe dans vos Armées. On y a vu tellement toute honte, que ceux qui les commandent ne craignent point de risquer deux ou trois fois leur vie dans les jugemens, & n'osent une seule fois la hazarder dans les combats : ils préfèrent la mort des brigands & des malfaiteurs, à une mort honneste & glorieuse. Car un scelerat doit mourir de la main du boureau ; un Général, de la main de l'ennemi.

Mais vous de vostre costé, MESSIEURS, que faites-vous dans Athènes ? Vous vous promenez nonchalamment, & débitez : les uns, que de concert avec Lacédémone, Philippe trame la ruine de Thèbes, & la destruction des Républiques ; les autres, qu'il a dépesché des Ambassadeurs au Roy de Perse ; d'autres, qu'il fortifie des Places en Illyrie ; en un mot chacun de nous court çà & là publier la fable qu'il a forgée. Pour moi, de par les Immortels, je crois bien, MESSIEURS, que l'usurpateur enyvré de ses grands exploits, roule dans sa teste plusieurs de ces beaux songes ; d'autant plus qu'il voit la carriere libre par la désertion totale de quiconque peut ou doit le traverser, & que ses premieres prosperitez lui enflent le cœur. Mais ce que je ne puis croire, j'en atteste ces mesmes Dieux, c'est que les projets qu'il forme soient de nature, que les plus extravagans d'entre nous puissent les pénétrer ; car les plus extravagans d'entre nous, ce sont sans contredit nos Nouvellistes. Que si, sans perdre le temps à tout cela, nous voulons bien considerer que cet homme est nostre ennemi mortel ; qu'il nous dépouille de nos Etats ; que depuis longtemps il nous accable de continuel outrages ; que sans réserve, tout ce que nous attendions des autres pour nous, a tourné en effet contre nous ; que desormais nos ressources résident en nous-mesmes ; qu'au cas que maintenant nous ne voulions pas porter la guerre au loin, nous tomberons peutestre dans la nécessité de la soutenir à nos portes ; si, dis-je, nous faisons toutes ces reflexions, nous prendrons alors les résolutions convenables, & nous cesserons de nous repaistre de raisonnemens & de prédictions frivoles. Car il ne s'agit point de fouiller

dans l'avenir ; mais de tenir pour certain, que si dès aujourd'hui vous ne veillez avec attention à vos interests, & ne remplissez exactement vos devoirs, c'est une nécessité absolue que tout péricule.

Pour ce qui est de moi, MESSIEURS, & jamais jusqu'à présent, je ne vous ai rien conseillé d'agréable, qu'en mesme temps je ne le crusse utile ; & aujourd'hui encore, je vous ai sans détour ni restriction exposé ce que je croiois vous convenir le mieux. Et plust au Ciel, qu'ainsi que je sçai qu'il vous est avantageux de recevoir les meilleurs conseils, j'eusse de mesme sceu qu'il ne l'est pas moins aux Orateurs de vous les donner. J'en aurois encore avec plus de liberté satisfait aux devoirs de mon ministere. Mais quoi qu'incertain de ce qui m'en arrivera, comme je suis pleinement convaincu du bien qui peut vous revenir des moyens que je vous indique, je ne balance pas à vous les proposer. Puisse prévaloir l'avis, qui doit vous procurer à tous de plus grands avantages.



S O M M A I R E

DE LA PREMIERE OLYNTHIENNE.

IL se passa quatre ans depuis la premiere Philippique jusqu'à la premiere Olynthienne. Diodore de Sicile, & Denis d'Halicarnasse, que j'ai pris pour perpétuels garans de ma chronologie, en font foi. Celui-ci dit, sous quel Archonte Demosthene prononçoit chaque Harangue; l'autre, en quelle année chaque Archonte exerçoit sa magistrature. Je place ainsi, selon eux, en la douzième année du regne de Philippe, ou la quatrième de la cent septième Olympiade, sous l'Archonte Callimaque 1, les trois Olynthiennes; c'est-à-dire, les trois Harangues en faveur d'Olynthe. Denis 2 d'Halicarnasse non content de nous apprendre leur époque, en regle le rang, & dit, que la premiere commence par ces mots, ἐπὶ πολλῶν; la seconde par ceux-ci, ὅχι ταυτὰ παριστάται; la troisième par ces autres, ἀντὶ πολλῶν. Rien de plus positif, ni de plus clair. Les Scholiastes & les Traducteurs 3 n'y déferent pourtant pas. Tous conspirerent à renverser cet ordre, qui me paroist bon à rétablir. J'ai cru, qu'en cette occasion il valoit mieux peser les voix, que les compter. Ceux qui ne voudront point se rendre aux autoritez que je cite, pourront voir si je paye de raison dans mes remarques. Venons au fait. Olynthe ville de Thrace, possédée par des Grecs originaires de Chalcide, ville d'Eubée, & Colonie d'Athènes 4, parvint successivement à tel point de grandeur, qu'elle eut de fréquentes & d'insignes querelles à démesler, tantost avec Athènes 5, tantost avec Lacédémone. Elle ne se ménagea pas trop non plus avec Philippe, lorsque devenu Roy, il voulut s'asseurer la Couronne par toute sorte de voyes. Car Olynthe ne fit point de façon de recueillir deux freres fugitifs qu'il avoit d'un autre lit, & qu'en usurpateur, ou rival ombrageux, il se hasa de proscrire 6. Cependant Philippe encore mal affermi sur son Trône, pratiqua de bonne heure la science de dissimuler les affronts; & sans témoigner nul ressentiment de

Diod. Sicul
l. 16.Dionys. Ha-
lic. Ep. ad
Amm.A N S
D E R O M E
406.A N S
A V A N T J. C
348.1 Meurs. de
Archont.
Athen. l. 4.
cap. 8.Plut. in De-
mosth. de
dec. Rhet.
Athenæus,
l. 5.2 Dionys.
ibid.3 Harpo-
cration,
Suidas, Ul-
pien, &
beaucoup
d'autres.4 Liban.
argum. in
Olynthia.5 Thucid.
6 Ju tin. l.

8. c. 13.
Aristid.
Orat. 1. de
societ. Plut.
in dec.
Rhet.

celui-ci, rechercha l'alliance des Olynthiens, ou plustost l'acheta: non seulement de la cession d'Anthemonte; Place que depuis longtemps les Rois de Macédoine leur disputoient, mais encore du don de Potidée, autre Place qu'il conquît avec eux. & pour eux sur les Athéniens. La reconnoissance, qui lie foiblement les hommes, & gesne encore moins les politiques, fut courte envers un tel bienfaiteur. Les Olynthiens alarmez des rapides accroissemens de sa puissance, & plus encore des actes éclatans de sa perfidie, ne songerent qu'à rompre ce qui pouvoit un jour les enchaîner. Ils épièrent donc le temps d'une absence de Philippe, dépeschènt à son insçu une ambassade aux Athéniens, & précipitent la conclusion d'une paix particuliere. Philippe de retour crie au parjure, allogue l'engagement réciproque de ne se desunir en aucun cas, soit de guerre, soit de paix; insiste sur ces sortes de conventions authentiques, qui malgré l'énergie de leurs termes, ne forment rien moins que des nœuds indissolubles, & qui par la pratique constante de tous les siècles, semblent avoir dégénéré en formules de pur stile; bref, il joint le coup à la menace: si bien que sous prétexte de venger l'infraction, dont par privilege exclusif, ce perpétuel infracteur de traités & de sermens vouloit retenir l'usage pour lui seul, il investit Olynthe & l'assiége. Ceux-ci, du plus loin qu'ils entendirent gronder l'orage, recoururent aux Athéniens 7, & sollicitèrent l'envoy d'un prompt secours. Les Ambassadeurs d'Olynthe, suivant la custume en cas pareil, exposèrent leur commission dans l'assemblée du peuple, à qui seul appartenoit d'agréer, ou de rejeter la demande. L'importance de la délibération augmenta le concours des Orateurs dans la Tribune. Ils y monterent chacun à leur tour, & leur tour venoit plustost ou plus tard selon leur âge. Demosthene 8, qui n'avoit que trente quatre ans, ne parla qu'après que ses anciens eurent longtemps agité la matiere. Aussi ne la traite-t-il pas comme toute neuve, ni n'expose-t-il point sur quoi l'on doit délibérer, mais il parle comme à des gens déjà instruits, déclare ce que l'on doit résoudre, & l'appuye de fortes raisons, où ne domine pas moins la délicatesse de son art, que la véhémence de son génie. L'Orateur donc pour mieux aller à ses fins, épouvante & rassure alternativement les Athéniens. Ce qu'il ménage de maniere, qu'à force d'industriels tempérans, il n'outre ni la desespoir, ni la présomp-

7 Nul peuple de la Grece, hors les Athéniens, ne secourut Olynthe.
Aristid.
ibid.

8 Démade corrompu par l'or de Philippe, combattit fortement, mais inutilement l'avis de Demosthene.

tion; deux extrémités également vicieuses, mais entrelacées successivement des motifs de crainte, avec des motifs de confiance, & corrige ainsi l'une par l'autre. C'est pour cela qu'il présente Philippe sous deux faces fort différentes. D'un côté, c'est un ambitieux, que l'empire du monde entier ne rassasieroit pas; un superbe, qui regarde tous les hommes, & mesme ses alliez, comme autant de sujets ou d'esclaves, & partant qui s'irrite de l'obéissance trop lente, comme de la révolte déclarée; un politique vigilant, qui toujours attentif à se prévaloir des imprudences & des fautes d'autrui, saisit avidement les conjonctures avantageuses; un Guerrier infatigable, que son activité multiplie, & qui supporte continuellement les plus rudes travaux, sans connoître ni momens de repos, ni différences de saisons; un Heros intrépide, qui s'élançe au travers des obstacles, & se précipite au milieu des hazards; un corrompueur, qui la bourse à la main marchande, trafique, achete, & ne met pas moins en œuvre l'or que le fer; un Prince heureux, à qui la Fortune prodigue ses faveurs, & pour qui elle paroît avoir oublié son inconstance. Mais d'un autre côté, ce mesme Philippe est un imprudent qui mesure ses vastes projets, non à ses forces, mais à son ambition seule; un téméraire, qui par ses attentats creuse lui-mesme le tombeau de sa propre grandeur, & ouvre devant lui des précipices, où il ne faut que le pousser; un fourbe, dont la puissance ne porte que sur les plus ruineux de tous les fondemens, la mauvaise foi & la scélératesse; un usupateur bair universellement au dehors, qui a soulevé tous les peuples contre lui, en foulant éternellement aux pieds toutes les Loix humaines & Divines; un tyran détesté jusques dans le sein de ses propres Etats, ou par l'infamie de ses mœurs, & par ses autres vices il a lassé la patience de ses Capitaines, de ses soldats, & généralement de tous ses sujets; enfin un parjure & un impie, que le Ciel n'abhorre pas moins que la Terre, & que les Dieux vont frapper par la main de quiconque voudra servir leur courroux, & seconder leur vengeance. Après ces deux portraits si différens, où Philippe est représenté, tantost comme redoutable, & tantost comme aisé à vaincre; nostre Orateur conclut, que le seul, mais unique moyen d'abbattre ce Colosse, c'est de réformer les abus nouveaux, de rappeler l'ancien ordre, de pacifier les dissensions domestiques, & d'étouffer les cabales incessamment renaissantes.

Suid. au mot, *Δυναστος*.

L'on a dit de son fils le grand Alexandre, qui là-dessus ne dé-généra pas, *Unus Pellao iuveni non sufficit Orbis*.

en sorte que tout se réunisse au seul point de l'intérêt public & qu'à frais communs, chacun selon ses talens & ses facultez, concoure à la destruction de l'ennemi commun.





PREMIERE OLYNTHIENNE.

QUOYQUE la bienveillance des Dieux pour Athènes , se soit déclarée en plusieurs occasions , MESSIEURS , je crois qu'il est aisé de reconnoître , qu'elle ne s'est jamais manifestée avec tant d'éclat ; que dans la conjoncture présente. Car , qu'aujourd'hui Philippe soit aux mains avec des gens dont les Etats continrent les siens , & dont les forces peuvent balancer sa puissance , & que sur cette guerre , pour dernier surcroît de bonheur , ces mêmes gens pensent de façon , qu'ils soient pleinement persuadez que tout traité avec cet homme est dangereux , & entraîne la destruction totale de leur patrie : ce ne peut estre que l'effet d'une protection extraordinaire & toute divine. Nous devons donc aujourd'hui prendre garde , MESSIEURS , que nous ne paroissions plus mal intentionnez pour nous-mêmes que la Fortune. Car quelle honte , ou plustost quel comble d'infamie ne seroit-ce pas , de paroistre abandonner , non-seulement les Villes & les Places autrefois soumises à nostre obéissance , mais encore les alliances & les occasions que le sort nous offre ?

Or , MESSIEURS , de vous étaler ici les expéditions de Philippe , & de vous inciter par semblable recit à vous acquitter de vos devoirs , c'est ce que je ne crois pas à propos. Pourquoi ? Parce que tout ce qu'on peut dire sur ce sujet , me semble en quelque façon tourner à sa gloire , & nullement à la nostre. Car plus par ses conquestes , il a sceu se surpasser lui-même , & plus il paroist digne d'admiration , vous au contraire , plus vous estes demeurez au dessous de ce que vous pouviez faire , & plus vous avez encouru d'opprobres. J'obmettrai donc ce parallèle. Car , MESSIEURS , si l'on pénétroit les véritables causes de sa grandeur , on reconnoistroit qu'elle est bien plus l'ouvrage de vostre déplo-

nable conduite , que de ses propres exploits. Or de vous dire , & les récompenses qu'il doit lui , & les chastimens que vous devez vous ; à ceux de vos ministres qui se sont laissez corrompre pour vous gouverner au-gré de ses desirs , je ne vois pas que c'en soit ici le lieu. Mais ce qui ne touche point à cela , & ce qu'il importe à chacun de vous d'entendre , & ce qui , MESSIEURS , le couvrira d'infamie aux yeux de tout juste estimateur ; c'est ce que selon ma portée , je vais tâcher de vous déduire. Quelqu'un & avec raison prendroit mon discours pour une vaine invective ; si sans en apporter les preuves je traitois Philippe de perfide & de parjure. Mais pour le démontrer tel , il ne faut qu'une courte énumération de ce qu'il a fait ; & je crois vous la devoir pour deux raisons. La premiere , afin qu'il paroisse une bonne fois ce qu'il est ; je veux dire , un homme sans foi. Et la seconde , afin que les foibles ; frappez de terreur au seul nom de Philippe , comme si c'étoit une espece de Heros invincible ; voyent , qu'il a totalement épuisé les artifices , dont l'usage l'a de nos jours aggrandi , & qu'en effet ses affaires déclinent. Car moi-même , MESSIEURS , je croirois Philippe fort redoutable , & je le regarderois avec admiration , si je voyois qu'il eust accru sa puissance par des moyens légitimes. Mais quand je considere & que j'examine les choses , je trouve qu'au commencement , lorsque certains factieux repoussèrent les Olynthiens qui vouloient conférer avec nous , il abusa de nostre simplicité , en protestant de nous rendre Amphipolis , & d'accomplir cette convention si secrète alors , & maintenant si ébruitée ; qu'ensuite il s'insinua dans la bienveillance des Olynthiens , en nous enlevant Potidée ville de nostre obéissance , & en les gratifiant de ce qu'il usurpa sur nous , quoique plus anciennement ses alliez : qu'enfin tout récemment il a fasciné les Thessaliens , en leur promettant de leur livrer Magnésie , & en se chargeant de soutenir pour eux la guerre de la Phocide. En un mot , quiconque eut jamais affaire à ce fourbe , en éprouva la perfidie , & nul ne s'en sauva. Car ce n'est qu'à force de séduire éternellement , & de suborner chacun de ceux qui ne le connoissoient pas encore , qu'il s'est accru à tel point.

Comme

Comme donc tandis que chacun d'eux pensoit tirer du séducteur quelque utilité particulière, il est monté par cette forte de voye à la grandeur ; il en doit aussi par les mêmes voyes redescendre, après que par expérience chacun d'eux a reconnu, qu'il rapporte tout à sa propre utilité. Voilà, MESSIEURS, en quels termes se trouve presentement Philippe. Si j'impose, s'avance qui voudra, & qu'il me démontre, ou plustost à vous, qu'en ce point j'accuse faux ; ou que les gens qu'au commencement il a séduits, continueront de placer en lui leur confiance ; ou que les Thessaliens indignement asservis, ne recouvreroient pas volontiers leur liberté. Que si là-dessus quelqu'un de vous pense comme moi, mais juge néanmoins que Philippe pour avoir sceu par provision saisir & des postes, & des ports, & divers autres avantages semblables, est en état de se maintenir par la force ; quiconque raisonne de la sorte, se trompe. En effet, tandis que dans le cours d'une guerre la bienveillance lie, & que l'intérêt commun anime un corps de confédérés ; tous en ce cas veulent bien concourir de leur travail, & supporter ensemble les disgraces, & persévérer dans l'union. Mais aussitost qu'un d'eux, comme Philippe, soit par une ambition démesurée, soit par scélératesse, veut s'élever sur les autres ; tout se délie au premier prétexte, tout se rompt au moindre revers. Car il ne se peut, non il ne se peut, MESSIEURS, qu'un injuste, qu'un parjure, qu'un imposteur, possède une puissance d'une longue durée. Tels Empires peuvent bien pour une fois, ou pour un temps, se soutenir ; & quand la Fortune les favorise, estre florissans en belles esperances : mais enfin leur constitution les trahit, & ils tombent d'eux-mêmes. Car à mon avis, comme les maisons, & les vaisseaux, & les autres ouvrages de cette nature, doivent avoir pour fondemens des pierres solides ; ainsi les actions doivent avoir pour principe & pour base la justice & la vérité. Or c'est-là précisément ce qui manque aux actions de Philippe. Je dis donc, qu'unanimement vous devez secourir les Olynthiens ; & la meilleure, & la plus prompte façon de les secourir que proposera qui que ce soit, je l'agréé par préférence. Je dis que vous devez ensui-

te dépêcher aux Theſſaliens une ambassade, qui apprenne aux uns la véritable situation des choses, & qui encourage les autres. Car ils ont maintenant résolu de répéter Pagaſes, & de mettre sur le tapi ce qui concerne Magnésie. Or que vos Ambassadeurs, MESSIEURS, n'aillent pas seulement débiter des paroles; mais qu'ils montrent des effets, & qu'on vous voye d'une manière digne d'Athènes déployer vos étendars, & mettre la main à l'œuvre. Songez que toutes paroles, si elles ne sont soutenues des effets, ne se comptent pour rien, surtout les nostres. Car plus nous avons la réputation d'habiles discoureurs, & plus tous les autres peuples se prémunissent d'une forte incrédulité contre nos discours. Au cas donc que vous prétendiez établir quelque crédit, il faut contribuer de vostre bien; payer de vostre personne; agir avec ardeur & sans relâche; & par une conduite toute différente de celle que vous avez tenue jusqu'ici, prouver enfin que vous estes totalement changez. Si vous daignez remplir ces devoirs, que vous imposent également la bienſéance & la nécessité: non-seulement, MESSIEURS, vous vous appercevrez que Philippe ne peut gueres s'appuyer sur la foi molle & chancelante de ses alliez; mais vous reconnoîtrez avec une entière évidence, que des maux internes minent sa domination & sa puissance. Car à vrai dire, la puissance, la domination de Macedoine, jointe à d'autres, vaut son prix; comme elle l'a valu autrefois, unie à la vostre, sous le Général Timothée contre les Olynthiens; comme elle l'a valu depuis encore, unie aux Olynthiens contre Potidée; & comme de nos jours mesmes, unie aux Theſſaliens travaillez de querelles, de dissensions, & de troubles, elle ne leur a pas été d'un léger secours contre les Tyrans, qui s'étoient élevez parmi eux. Enfin, selon moi, par tout où l'on ajoûte un degré de force, ce poids, quelque petit qu'il soit, ne laisse pas de contribuer à faire pencher la balance. Mais outre que la Macédoine est foible par elle-mesme, elle regorge de maux secrets qui la consomment. En effet toutes les choses universellement, qui ont revestu cet homme d'une apparence de grandeur; guerres, expéditions, conquestes: toutes ces mesmes choses ont ébranlé

considérablement son Empire, déjà chancelant par sa propre constitution. Car ne vous figurez pas, MESSIEURS, que Philippe & ses sujets sympathisent dans leurs goûts. Il ne respire lui que la gloire, elle est l'objet de tous ses vœux; il ne s'occupe que du dessein d'agir & de risquer, autant de fois que l'occasion s'en présente; bref au prix de la vie seure & paisible, il veut acquérir la réputation d'avoir fait ce que n'a pu faire avant lui aucun autre Roy de Macédoine. Mais eux, ils ne participent point à l'honneur de tels exploits. Tout ce qui leur en revient, c'est qu'épuisés par ces expéditions éternelles qui les transportent çà & là, ils déplorent leur destinée, & gémissent d'une condition qui ne leur permet, ni de vaquer au soin de leurs affaires domestiques, ni de vivre jamais pour eux-mêmes, ni de pouvoir dans un pays où la guerre ferme les portes du commerce, trafiquer à leur gré du petit butin qui leur couste tant de travaux. On peut aisément par tout cela pénétrer les dispositions du gros des Macédoniens envers Philippe. Quant aux Etrangers qui le servent, quant aux Fantassins qui composent sa Phalange favorite, ils ont véritablement la réputation de soldats excellens, & rompus au métier de la guerre. Cependant, ainsi que je l'ai oui dire à un des Naturels du pays, homme entierement incapable de mentir; ils n'ont en rien un sort plus heureux que les autres, puisque selon le rapport de ce témoin oculaire, si quelques-uns d'entr'eux se distinguent dans la science de la guerre & des combats; le Monarque jaloux les éloigne de sa personne, par l'envie qu'il a de paroître faire tout lui-même. Car quoiqu'il porte jusqu'à l'excès tous les autres vices, celui qu'il outre davantage, est ce genre de jalousie. Que si par un principe de pudeur, ou par un autre sentiment de probité, quelqu'un désapprouve la vie ordinaire du personnage, & ne peut souffrir son intempérance, sa crapule, ses danses obscènes: le même Macédonien ajoute, qu'on laisse dans les ténèbres un homme de ce caractère, & qu'on l'exclut de tout emploi. Qu'au reste, la cour du Prince n'est composée que de brigands, que d'adulateurs, que de prostituez, qui, dans la fureur du vin, se portent à danser d'une façon, sur quoi

la bienséance veut que je tire le rideau. Or, que ce rapport soit fidèle, c'est une vérité qui saute aux yeux. Car ces misérables que nous avons unanimement proscrits d'Athènes, comme pestes bien plus dangereuses que les charlatans & les batteurs; ce Callias, l'opprobre du genre humain; tous ces autres hommes de même trempe, Pantomimes grotesques, faiseurs de chansons infâmes, fabricateurs de couplets caustiques; ce sont là les gens qu'il chérit, & dont il forme son cortège. Que si l'on croit que pareils vices, qui ne regardent que sa vie privée, sont peu de chose; il est certain pourtant qu'à quiconque en juge sainement, ils fournissent de puissans indices, qui désignent le génie de l'homme, & qui présagent son malheur. Mais à mon avis ses prospérez voilent maintenant tout cela; car les heureux succès ont la vertu de couvrir & de cacher pareilles turpitudes. Mais que le moindre échec lui arrive, & aussitôt une exacte recherche le décèlera tel qu'il est. Or sa honte, MESSIEURS, ne tardera pas selon moi à se découvrir, si telle est la volonté des Dieux, & que la vostre y concoure. Car, comme dans nos corps un intervalle sain endort la douleur de chaque partie affectée; & qu'à la première maladie qui survient, fractures, dislocations, humeurs peccantes & vicieuses, tout s'émeut: ainsi, les infirmités des Républiques & des Monarchies échappent aux yeux de la multitude, tant que ces deux sortes de Puissances portent leurs armes au dehors; mais aussitôt que la guerre s'allume sur leurs frontières, elle met tous leurs maux en évidence.

Que si quelqu'un de vous, MESSIEURS, voyant de la sorte prospérer Philippe, en conclut que c'est un ennemi redoutable; certes il raisonne juste. Car dans le cours général des choses humaines, la Fortune est d'un grand poids, ou plustost c'est le tout que la fortune. Cependant, si l'on me déféroit l'option; pour peu que vous voulussiez vous porter à remplir vos devoirs, non par Procureurs, mais par vous-mêmes; je choisirois le sort d'Athènes préférablement au sort de cet homme. Car je vois qu'en ce cas vous seriez beaucoup mieux fondez que lui à compter sur l'assistance des Dieux. Mais tout au contraire, nous demeurons les

bras croisez. Or le paresseux qui ne se remue point pour lui-mesme , ne peut raisonnablement exiger de ses amis , & beaucoup moins des Dieux , qu'ils se remuent pour lui. Il n'est donc pas étonnant qu'un Prince actif qui fait la guerre en personne , qui affronte les travaux , qui anime tout de sa présence , & qui ne perd ni occasion favorable , ni moment précieux , triomphe de vous , temporiseurs éternels , forgeurs de decrets inutiles , & curieux pourchasseurs de nouvelles. Pour moi , je ne m'en étonne point. Car le contraire seroit fort étonnant ; si nous , opiniâtres à ne nous acquitter d'aucun des devoirs militaires , nous parvenions à dompter un homme , attentif à les remplir tous avec une infatigable assiduité. Mais ce qui m'étonne , c'est que vous , MESSIEURS , qui autrefois , pour maintenir les droits de la Grece , entrepristes la guerre contre les Lacédémoniens , que vous , qui dans la pleine liberté de vous aggrandir , sacrifiâtes tant de fois vos avantages personnels aux intérêts de la justice ; que vous , qui pour la défense d'autrui , épuisiez volontiers vos finances , & braviez les dangers avec courage : vous hésitez maintenant à vous mettre en campagne , & différiez de fournir des contributions pour vôtre propre défense ; & qu'après avoir sauvé les autres peuples , soit tous ensemble , soit chacun d'eux en particulier , vous jouïssiez tranquillement du spectacle de vos propres pertes. Voilà , dis-je , ce qui m'étonne ; & de plus qu'aucun de vous , MESSIEURS , ne daigne faire réflexion depuis quel temps vous avez la guerre avec Philippe , ni de quelle façon vous vous gouvernez depuis que tout ce temps s'écoule. Car vous sçavez que sans interruption vous l'avez employé à fainéanter ; à vous repaître de vaines esperances , à croire que des secours étrangers suppléeroient à vôtre inaction ; à vous accuser & à vous condamner les uns les autres , à concevoir de nouvelles esperances aussi frivoles que les premières ; en un mot , à faire , ou peu s'en faut ; ce que vous faites aujourd'hui. Et puis ; MESSIEURS , vous extravaguez au point de vous flater , que par les mesmes moyens par lesquels vous avez abbattu Athènes florissante , vous releverez Athènes abbattue.

C'est ce que ni les lumieres de la raison , ni le cours naturel des choses, ne permettent de croire. Car il est beaucoup plus aisé de conserver que d'acquérir. Or puisque maintenant par la guerre, il ne vous reste plus rien à conserver de ce que vous possédiez autrefois ; il est pour vous d'une nécessité absolue de songer au moins à regagner ce que vous avez perdu. Voilà donc ce qu'indispensablement vous avez à faire aujourd'hui. Et pour y réussir , je dis : que vous devez contribuer de vos biens aux besoins de l'Etat ; aller en personne le servir avec ardeur ; n'accuser qui que ce soit, avant que vous ayez repris le dessus ; puis Juger alors des œuvres que vous aurez éclairées de vos propres yeux , récompenser les hommes louables , & punir les prévaricateurs ; enfin ôster à ceux-ci tout prétexte de récrimination , en vous corrigeant vous-mêmes de vos fautes. Car il ne vous est pas permis d'exercer sur les autres une recherche sévère , si vous-mêmes vous ne commencez par accomplir tous vos devoirs.

En effet , MESSIEURS , pourquoi pensez-vous , qu'entre tous ceux que vous préposez au commandement de vos armées , il n'y en a pas un , je dis un seul , qui n'abandonne la guerre dont vous lui confiez le soin , & qui de son chef n'aille chercher ailleurs d'autres guerres ? C'est , puisqu'il faut le dire , & toucher enfin l'article de vos Généraux ; c'est qu'ici tout le fruit de ce qu'on fait pour vostre service , n'est uniquement que pour vous. Par exemple , reprendra-t-on Amphipolis ? Vous vous en nantirez aussitôt. Quant à vos Commandans , ils demeurent sans récompense , & n'ont pour leur part que le péril. Au lieu qu'ailleurs , outre que les périls sont moins grands , les Commandans & les Soldats ont pour récompense de grandes Villes , Lampsaque ¹ , Sigée ² , sans compter ce qui leur revient des vaisseaux qu'ils rançonnent. Chacun d'eux va donc où son interest le mène. Vous , MESSIEURS , quand vous voyez que vos affaires tournent mal , vous poursuivez criminellement vos Généraux ; & lorsqu'après leur avoir permis l'usage de la parole , vous avez entendu leur apologie fondée sur d'absolues nécessitez , vous

¹ Ville de Myfic.

² Ville de la Trace.

les renvoyez absous. De tout cela , il ne résulte pour vous que des dissensions , que des querelles , que des débats qui n'ont point de fin ; & pour l'Etat , que des malheurs. Car autrefois , MESSIEURS , vous vous divisiez en classes pour subvenir aux contributions ; & maintenant vous vous divisez en classes pour maintenir la discorde. Deux factions partagent Athènes. A la teste de chacune marche un Orateur , suivi d'un Général d'Armée qui sert sous lui , & soutenu d'une troupe des plus riches Citoyens. Vous , MESSIEURS , vous vous attachez , les uns à ceux-cy , les autres à ceux-là. Il faut donc arrester le cours de pareils defordres , rentrer dans vos droits du moins aujourd'hui , & remettre en commun & la parole , & le conseil , & l'action. Que si vous laissez quelques-uns d'entre vous ordonner de tout , comme s'ils étoient autant de Rois ; que vous imposiez à d'autres la nécessité de fournir aux besoins de l'Etat , d'armer des Galeres , d'endosser la cuirasse ; que vous ne chargiez quelques-uns que du soin de forger des decrets contre ceux-là , sans exiger d'eux nul autre genre de service : rien de tout ce qui convient , ne s'exécutera jamais à propos. Car les Citoyens foulez demeureront toujours en défaut ; & il ne vous restera qu'à faire tomber sur eux une colere , qui devrait tomber sur vos ennemis. Je finis donc , & je conclus : qu'il faut que tous contribuent à proportion de leurs facultez ; que tous les Citoyens roulent tour à tour dans les fonctions militaires , jusqu'à ce que sans exception chacun de vous les ait remplis ; qu'à tout venant on permette de monter dans la Tribune , & qu'après avoir entendu les divers avis , vous choisissiez , non celui qu'ouvre tel & tel , mais le plus utile. Que si vous vous comportez de la sorte , non-seulement vous applaudirez sur l'heure à l'Orateur , mais vous pourrez encore dans la suite vous applaudir à vous-mêmes , d'avoir rendu vostre situation beaucoup meilleure.

Demosthene l'emporta malgré l'Orateur Demade qui s'y opposoit vivement. On envoya sous la conduite du Général Suidas au mot, Διμοι-
δω.

- 1 Philoco-
rus apud
Dion. Ha-
lic. Ep. ad
Amm.
2 Aristid.
orat. 1. de
Societ. Plu-
tar. in x.
Rhet.

Charès 1 trente Galeres, & deux mille hommes au secours des Olynthiens, qui dans ce besoin pressant où toute la Grece généralement étoit interessée, ne purent rien obtenir, que de la seule République d'Athènes 2.



S O M M A I R E

DE LA SECONDE OLYNTHIENNE.

LES trente Galeres & les deux mille hommes que Charès Lmena aux Olynthiens, n'interrompirent ni les desseins, ni les progrès de Philippe. Ce fier Conquérant marche en Chalcide, s'empare de plusieurs Places, emporte & rase la Forteresse de Gire, & jette l'épouvante dans toute la contrée. Olynthe alors, Diod. l. 16. ferrée de plus près, & menacée des derniers malheurs, dépescha aux Athéniens une seconde ambassade, & sollicita de nouveaux secours. Demosthene appuie fortement la demande, & prouve qu'autant par honneur que par intérêt, les Athéniens y doivent acquiescer. Le principal embarras rouloit sur le moyen de subvenir à la dépense. C'est pourquoy l'Orateur attaque vivement la pernicieuse coustume d'appliquer aux jeux publics les fonds de la caisse militaire. L'intelligence du texte veut absolument, que l'on remonte à la source de cet abus. Les Athéniens courroient au théâtre avec l'ardeur naturelle aux Grecs pour toute sorte de spectacles; & souvent mesme on en venoit aux coups, tantost pour avoir une place qui se trouvoit prise, & tantost pour défendre celle que l'on occupoit. Les Magistrats qui là comme ailleurs jouïssent de la préseance, voulurent remédier à ce desordre. Ils ordonnerent qu'à l'avenir on payeroit les places, & fixerent le prix à deux oboles, que l'Architecte du théâtre prenoit

1 Athènes originairement ne connoissoit point la structure des vastes & superbes théâtres. On en dresseoit de planches mal assorties, qui se démontoient ou remontoient à la haste selon le besoin. La magnificence, ou plustost la corruption, substitua dans la suite au bois, la pierre & le marbre. Hésic. Suid. Bulenger de Theatro. Sabinus. Lil. Girard in Poët. hist. Dialog. Lipsius de Amphitheat. Girard. Joan. Voss. in Poët. Vitruve de Architec. l. 5. c. 3. & 5. Meurs. Cœcrops l. 14. & Attic. lect. 1. 3. c. 16. Julius Scalig. de Comœd. & Trag. c. 17. Sigon. de Rep. Athen. l. 4. Liban in Olynt.

pour se rembourser de ses avances. On eut soin aussi de poser des gardes à la porte; & de cette façon il n'entra plus qu'autant de spectateurs, que l'amphithéâtre en pouvoit aisément contenir. Les premiers venus avoient droit de s'asseoir où bon leur sembloit. Ainsi la diligence regloit les rangs; & le paresseux que l'on renvoyoit un jour, se consoloit par l'esperance d'avoir son tour le lendemain. Le Citoyen indigent eust souffert de la vénalité des places. On songea donc à prévenir toute plainte & toute jalousie, mais aux dépens du thrésor public, qui en appartenant à tout le monde, n'appartient proprement à personne; & que l'on chargea de défrayer indistinctement le pauvre & le riche. Cette folle profusion ouvrit le chemin à d'autres dérèglemens, & l'on s'accoutuma sous divers prétextes à dissiper les plus clairs revenus de l'Etat. Deslors les Athéniens amollis & voluptueux conceurent une invincible horreur pour les fatigues de la guerre, & ne se mirent pas mesme trop en peine de soudoyer les Etrangers, dont ils composoient leurs armées. Eubule 3 Chef de la faction opposée à Demosthene, voulut flater la passion que le peuple témoignoit pour la distribution des deux oboles; & par une Loi décrerna la peine de mort contre le premier, qui oseroit proposer le retranchement de cette gratification. Demosthene insista sur la révocation d'une pareille Loi, qui fait gémir les plus zelez Citoyens, & les réduit à l'alternat.ve, ou de se perdre eux-mesmes par un conseil fidèle & courageux, ou de laisser périr leur patrie par un silence timide & prévaricateur. Le reste de la harangue n'a pas besoin d'éclaircissement.

1 La vicilleffe elle-mesme n'avoit point de privilege. Un vénérable vieillard, venu lorsque tout étoit plein, se trouva contraint de recourir à des Etrangers, dont l'urbanité répara la faute de ses compatriotes. A son approche les Ambassadeurs de Lacédémone se levèrent par respect, & le placèrent au milieu d'eux. Cette action généralement applaudie d'une foule de spectateurs dont nul ne l'avoit pratiquée, fit dire à l'un des Ambassadeurs: Les Athéniens, à ce que je vois, n'ignorent pas les bienséances, mais ils n'aiment pas toujours à les observer. Cic. de senect. c. 18. Val. Max. l. 4. c. 5. Ce qui fonda le proverbe: *Il ne fait bon vieillir qu'à Lacédémone.* Eras. adag. ch. l. 4. cent. 2.

2 Harpoc. Suid. Ulpian. in Olynth. Plutar. in Peric.

3 Dem. de Cor. Harpoc. Suid. Liban. in Olynth. Sigon. de Rep. Athen. l. 4.



SECONDE OLYNTHIENNE.

JE ne puis, MESSIEURS, concilier ce que je vois avec ce que j'entends, lorsque d'un costé je regarde l'état de vos affaires, & que de l'autre j'écoute les discours qu'on vous tient. Car les discours qu'on vous tient, tendent tous à prouver qu'il faut châtier Philippe, & vos affaires sont réduites au point, que nous ne devons songer qu'à nous garantir nous-mêmes de quelque nouvelle insulte. Ainsi, à mon avis, tout ce que font ceux qui vous parlent de la sorte, c'est qu'ils commettent une lourde faute, en traitant tout un autre sujet, que celui sur lequel vous devez délibérer. Du reste, que la République pût autrefois, & posséder paisiblement ses propres Etats, & porter la guerre dans ceux de Philippe, c'est ce que je sçai parfaitement. Car le temps n'est pas loin, & je l'ai vu, où elle pouvoit l'un & l'autre. Cependant je persiste à croire, que nos premières veuës doivent se borner aujourd'hui à sauver nos alliez. Puisque ce point une fois bien affermi, nous pourrions librement ensuite concerter le moyen de réduire cet homme superbe. Mais avant que l'on ait solidement établi le principe, je crois inutile de discourir le moins du monde sur la conclusion.

Or, MESSIEURS, si jamais aucune conjoncture demanda beaucoup de soin & de prudence, c'est sans contredit la conjoncture presente. Non qu'à mon avis il soit fort difficile de vous conseiller ce qui convient en cette occasion : mais je ne sçai, MESSIEURS, de quelle maniere il faut s'y prendre pour vous le proposer. Car ce que le rapport d'autrui & mes propres yeux m'ont appris, m'a pleinement convaincu, que la plupart des occasions nous ont échappé, non parce que vous ignorez vos devoirs, mais

parce que vous ne voulez pas les remplir. Au cas donc que je m'explique avec une pleine liberté, je vous conjure de le souffrir, & de considérer seulement si j'expose la vérité pure, & si j'ai d'autres vœux que de rendre à l'avenir nostre situation meilleure. Car, quant à nostre état présent, vous voyez que la manœuvre de certains Orateurs complaisans, a ruiné nos affaires de fond en comble. Or il me paroist nécessaire, qu'ayant toutes choses je vous retrace une légère image du passé.

Vous vous souvenez, MESSIEURS, qu'il y a trois ou quatre ans que l'on vous apporta la nouvelle, que Philippe assiégeoit Hérée en Thrace. Nous avions alors le mois de Decembre*. Après bien des discours & bien du trouble, vous résolûtes de mettre en mer quarante Galeres, d'embarquer en propre personne quiconque de vous n'avoit pas quarante-cinq ans accomplis, & de contribuer soixante talens. Une année s'écoula, puis arriverent les mois de Septembre, d'Octobre, & de Novembre*. Ce fut en ce dernier mois, qu'immédiatement après la célébration des mysteres, vous dépeschâtes d'ici Charidème, & ne lui donâtes que dix vaisseaux vuides, & cinq talens d'argent. En effet, dès que l'on vous annonça que Philippe étoit malade & mort (car les deux nouvelles vinrent à la fois) vous jugeâtes qu'il ne s'agissoit plus d'aucun envoi de secours, & vous abandonnâtes, MESSIEURS, l'armement projeté. C'étoit pourtant là le vrai temps d'agir. Car si nous avions alors hâté nostre secours, avec la mesme promptitude que nous l'avions résolu; Philippe, qu'alors nostre inaction sauva, ne nous péseroit pas tant aujourd'hui. Ce qui fut fait en ce temps-là, ne peut se défaire, j'en conviens. Mais enfin voici une nouvelle occasion de guerre. Quelle occasion? Celle-là mesme, qui m'oblige de vous rappeler ces anciens faits, de peur que vous ne tombiez dans de semblables fautes. De quelle maniere donc, MESSIEURS, nous gouvernerons-nous en ce jour? Car si vous ne secourez Olynthe de tout vostre pouvoir, si vous n'employez les derniers efforts, faites état qu'en cela vous servirez Philippe, comme si vous étiez ses Généraux &

*Il y a dans le Grec, le mois *Mémécirion*.

Voyez à la Table, mois *Attiques*.

*Il y a dans le Grec, les mois *Hexasombéon*, *Métagitnion*, & *Boëdromion*.

Voyez à la Table, mois *Attiques*.

à sa folde. Il n'y a pas longtemps, que les Olynthiens possédoient une puissance assez considérable, pour balancer celle de la Macédoine, en sorte que Philippe n'osoit se commettre avec eux, ni eux avec Philippe. Nous avions d'ailleurs eux & nous conclu réciproquement la paix. C'étoit déjà pour Philippe une sorte de frein & d'entrave, que d'avoir à ses portes une grande Ville, qui réconciliée avec nous, épiast les momens de le réprimer. Mais nous de plus, nous pensions qu'à quelque prix que ce fust, il falloit les mettre aux mains avec lui. Or ce que nous demandions tous à cor & à cri, le voilà enfin arrivé, n'importe comment. Que reste-t-il donc, MESSIEURS; hors l'envoy d'un puissant & prompt secours? Moi, certainement je ne le vois pas. Au contraire si nous négligeons quelque point que ce puisse estre, outre la honte dont nous nous couvrirons, je ne vois qu'un avenir terrible pour nous; puisque dans les dispositions où les Thébains sont à nostre égard, & dans l'entier épuisement de finances où se trouvent les Phocéens, Philippe sans nul obstacle, après avoir expédié l'entreprise présente, viendra tomber ici avec toutes ses forces. Que si quelqu'un d'entre vous renvoye jusqu'alors à remplir ses obligations, il aime mieux voir de près le ravage de sa patrie, que d'entendre de loin la désolation des Etats étrangers; & lorsqu'il pourroit aujourd'hui octroyer du secours aux autres, il préfere d'avoir dans peu à en mendier pour lui-même. Car que nous en viendrons là, si nous nous endormons dans le cas présent, c'est ce que nous sçavons presque tous, avec une entiere certitude. Mais, me dira-t-on, nous avons unanimement résolu de secourir Olynthe, & nous le ferons: indiquez-nous seulement la maniere de nous y prendre. Ne vous étonnez pas, MESSIEURS, de ce que je vais dire, & que peutestre bien des gens traiteront de paradoxe. Préposez des Magistrats à l'examen de vos Loix, & ne souffrez pas qu'ils en établissent de nouvelles, car vous n'en avez déjà que trop; mais abrogez celles qui aujourd'hui vous préjudicient. J'entends au reste, pour m'enoncer clairement, certaines

Loix qui concernent le théâtre & la guerre ; dont les unes appliquent les fonds militaires aux spectacles , en faveur du Citoyen sédentaire ; les autres trop indulgentes pour le soldat libertin qui ne se range point sous le drapeau , lui procurent une impunité totale , & par une suite nécessaire , découragent le soldat assidu , qui ne demande pas mieux que de remplir ses devoirs. Or quand vous aurez aboli pareils abus , & ouvert de la sorte une voye seure aux meilleurs conseils , cherchez alors un Orateur , qui propose dans les formes , ce que tous de commun accord vous croirez convenir au bien de l'Etat. Mais qu'avant cette réforme , vous puissiez en trouver aucun , qui en ouvrant l'avis le plus utile pour vous , veuille par vous périr ; ne vous le promettez pas , vous n'en trouverez point. D'autant plus que de cela il résulteroit uniquement , que celui qui proposeroit un tel conseil , soit de vive voix , soit par écrit , eslueroit en pure perte quelque injustice criante , & n'abonniroit en rien vostre condition ; mais qu'au contraire il redoubleroit encore à l'avenir le danger , que l'on court déjà à vous déclarer ce qui vous importe le plus. Et en vérité , MESSIEURS , il faut exiger que les mesmes gens qui établirent semblables Loix , les abolissent. Car il n'est pas juste , qu'eux qui les ont autrefois établies , jouissent de vostre faveur pour avoir porté un coup mortel au corps entier de la République ; tandis que l'Orateur qui vous conseille maintenant le mieux , demeureroit chargé de vostre haine , pour vous avoir enseigné le moyen de réparer vos disgraces. Or , avant que vostre sagesse ait remédié à tous ces desordres , ne comptez nullement , MESSIEURS , qu'il y ait parmi vous un seul homme , ni assez authorisé pour enfreindre impunément pareilles Loix , ni assez insensé pour se précipiter lui-mesme dans un péril manifeste. Mais il ne faut pas non plus que vous ignoriez , MESSIEURS , qu'un decret tombe de soi , si vous ne le soutenez d'une ferme volonté d'agir promptement. Car si les decrets avoient la vertu , ou de vous contraindre à faire ce que vous devez , ou d'effectuer eux-mesmes ce qu'ils prescrivent : ni vous qui fabriquez

tant de decrets , vous ne verriez point vos affaires n'avancer que peu ou point du tout ; ni Philippe depuis si longtemps n'entasseroit pas outrage sur outrage. Car depuis longtemps par vos decrets il auroit reçu le châtement qu'il mérite. Mais il n'en va pas ainsi, MESSIEURS. Car quoique l'exécution soit dans l'ordre du temps postérieure à la délibération & à la résolution , il est certain qu'en pouvoir & en force elle précède de beaucoup l'une & l'autre. Il faut donc joindre l'exécution au décret ; car du reste , rien ne vous manque. Vous avez parmi vous, MESSIEURS , des Orateurs capables de vous conseiller dignement ; & vous excellez sur tous les peuples à bien juger de la nature d'un conseil : vous pourrez donc agir maintenant , si vostre raison l'emporte sur vostre indolence. Car quel autre temps , MESSIEURS , quelle autre conjoncture plus favorable attendez-vous ? Ou quand satisferez-vous à vos devoirs , si vous n'y satisfâtes pas aujourd'hui ? Cet homme n'a-t-il pas d'avance & sans réserve , envahi toutes les terres de nostre domination ? Que si par vostre nonchalance il subjuge encore le pays , qu'actuellement il tente de conquérir ; ne tomberons-nous pas dans la dernière infamie ? Ceux à qui nous promettons un prompt secours , au cas qu'ils fussent attaqués ; ne le sont-ils pas en ce jour ? Ne voyez-vous pas dans la personne de celui qui les attaque , un ennemi , un usurpateur , un barbare , un Eh que n'est-il pas ? Mais grands Dieux , après que nous lui aurons laissé en proie toutes les places , & que nous l'aurons presque secondé dans le cours de ses entreprises , alors nous chercherons à qui en imputer la faute. Car que nous ne nous en reconnoissons pas coupables nous-mêmes , c'est de quoi je suis bien sûr. Il en fera de nous , comme de ceux qui ont fui dans un combat. Nul d'entr'eux ne se rend justice , mais il accuse & son Général , & son camarade , & tout autre que lui-même. Cependant tous les fuyars ont certainement concouru à la déroute. Car celui qui accuse les autres , pouvoit demeurer ferme. Et si chacun d'eux en eut fait autant , ils remportoient la victoire. Si donc il arrive aujourd'hui ,

qu'un Orateur ne propose pas le meilleur conseil ; qu'un autre monte dans la Tribune , & qu'il ne charge point son collègue. Quelqu'autre ouvre-t-il un avis plus utile ? Déférez-y sous d'heureux auspices. Mais cet avis n'est pas agréable ; l'Orateur n'en doit pas encourir aucun reproche , à moins que ce ne soit une obligation à lui de vous repaître de vœux flatteurs ; auquel cas il est en faute. Car , MESSIEURS , rien n'est de plus aisé , que de former des vœux , & que de composer un assemblage chimérique de toutes les choses qui peuvent plaire à chacun de vous. Mais lorsque dans une délibération importante , il s'agit de se déterminer sur le meilleur parti , ce n'est pas une chose si aisée. Que si alors l'utile ne peut compatir avec l'agréable , il faut nécessairement rejeter l'agréable , & embrasser l'utile.

Mais au cas , me direz-vous , qu'un Orateur puisse nous laisser les deniers du théâtre , & nous indiquer d'autres fonds pour la guerre , ne mérite-t-il pas la préférence ? Oui , MESSIEURS , si cela est possible. Mais je regarderois comme un prodige , que l'on eût veu , ou que l'on pût voir jamais un seul homme , qui après avoir consumé en dépenses inutiles les fonds qu'il avoit , fût en état par des fonds qu'il n'a pas de fournir à des dépenses nécessaires. Je vois pourtant que les discours , remplis de ces promesses trompeuses , trouvent dans le cœur de ceux qui les écoutent un penchant secret qui les favorise. Ce qui vient de ce que la chose du monde la plus facile , c'est de se tromper soi-même. Car chacun croit aisément ce qu'il desire. Mais souvent les choses vont tout au rebours de nos desirs & de nos croyances. Considérez donc , MESSIEURS , ce que votre situation actuelle comporte : & dès lors vous pourrez mettre en campagne une armée , & trouver de quoi la soudoyer. Il ne convient pas à des gens sages & courageux , de négliger les fonds nécessaires pour la guerre , & de s'exposer par cette négligence aux dernières indignitez ; ni à des gens autrefois si vifs & si prompts à courir aux armes pour s'opposer aux violences des Corinthiens & des Mégariens , de laisser aujourd'hui faute
de

de pourvoir à la subsistance de leurs Troupes , de laisser, dis-je, Philippe subjugué à son gré des Villes Grecques. Ce que je n'avance pas de gayeté de cœur, à dessein de m'attirer la haine de quelques-uns de vous. Car je ne suis ni assez insensé, ni assez ennemi de moi-même, pour vouloir me faire haïr à crédit ; je ne l'avance que pour remplir les obligations d'un Orateur sincère & fidèle, qui doit plus songer dans ses discours à sauver ses Citoyens, qu'à leur plaire. Telles étoient du temps de nos peres, comme je l'entends dire, & peut-être comme vous l'entendez dire vous-mêmes, telles étoient les regles & les maximes que les Orateurs de ce temps-là, si fort louez & si peu imitez par ceux d'aujourd'hui, suivoient dans l'administration de la République. Ainsi se conduisoient ces grands personnages, un Aristide, un Nicias, un autre Orateur de même nom que moi, un Periclès. Mais depuis qu'on a vu paroître des déclamateurs, qui ne montent dans la Tribune, qu'après vous avoir demandé, *Que voulez-vous que je dise ? Quel décret proposerai-je ? Quel avis peut vous faire plaisir ?* Depuis ce temps, on a pour un agrément passager, & pour une satisfaction momentanée, trahi les interests de la République, & les choses en sont venues au point où nous les voyons : les affaires de vos adulateurs prospèrent de toutes parts avec éclat, & les vôtres de toutes parts dépérissent avec ignominie. Or, MESSIEURS, observez les points principaux, par où l'on peut marquer la différence qui se trouve entre la conduite de nos peres & la nostre. Je serai court, & ne dirai rien qui ne vous soit connu. Car pour redevenir heureux, vous n'avez pas besoin de recourir aux exemples étrangers, il vous suffit de vos seuls exemples domestiques.

Nos ancêtres donc, que leurs Orateurs ne flatoient point, & n'aimoient pas comme les vôtres vous aiment, commandèrent l'espace de soixante-cinq ans à toute la Grece, du consentement unanime de la nation, amassèrent dans le trésor public * plus de dix mille talens ; exercèrent sur le Roy de Macédoine la domination, qu'il sied aux Grecs d'exercer sur un Barbare ; dressèrent de nombreux & de magnifiques trophées, pour des victoires qu'en personne ils

* Le Grec dit, dans la Citadelle.

avoient remportées & sur terre & sur mer, enfin seuls de tous les hommes, ils transmirent par leurs exploits aux races futures une gloire supérieure aux traits de l'envie. Tels ils furent sur ce qui concernoit la Grece. Examinez maintenant, quelle étoit dans Athènes leur vie, soit publique, soit privée. Leurs magistratures nous ont pourvus de beaux édifices, & ont décoré nos temples de tant & de si riches ornemens, qu'à l'avenir nul homme ne pourra jamais enchérir sur leur magnificence. Pour ce qui regarde leur conduite particuliere, ils vivoient si modestement, & persévéroient avec tant de constance dans l'ancienne simplicité de nos mœurs, que si par hazard quelqu'un de vous connoist la maison qu'habitoient Aristide, Miltiade, & leurs illustres contemporains; il voit qu'en rien la moindre splendeur ne la distingue de la maison voisine. Car ils croyoient que dans la conduite de l'Etat, ils devoient se proposer l'agrandissement, non de leur famille, mais de leur patrie. C'est ainsi que par une fidelle attention au bien général des Grecs, par une piété exemplaire envers les Dieux, par une égalité modeste avec leurs concitoyens, ils parvinrent, & avec raison, au comble de la félicité. Voilà quel fut l'état de vos ayeux, sous de si dignes Chefs: quel est aujourd'hui le vostre, sous ces Orateurs doucereux qui vous gouvernent? Lui ressemble-t-il, & en approche-t-il le moins du monde? Je ne veux point appuyer sur ce parallele, quoique le sujet m'ouvre un vaste champ. Je dirai seulement qu'en un temps, où comme chacun de vous le voit, nous n'avons sur les bras aucuns rivaux, où les Lacédémoniens sont détruits, où les Thébains sont occupez chez eux; où nul autre peuple de la Grece ne peut en façon quelconque nous disputer la prééminence; où nous pourrions, paisibles possesseurs de nos Etats, nous rendre encore les arbitres de ceux des autres: dans ce mesme temps, nous avons laissé envahir nostre propre pays, nous avons dépensé sans aucun fruit plus de quinze cens talens, nous avons perdu dans la paix les allies que nous ayions acquis dans la guerre; en un mot, nous avons formé contre nous-mesmes ce redoutable ennemi. Car si ce n'est pas nous qui avons accru la puissance de Phi-

lippe ; que quelqu'un se leve & me dise donc , qui c'est. Mais vous qui parlez , me répondra-t-on , si les choses vont mal au-dehors , sçachez qu'en récompense elles vont beaucoup mieux au dedans. Et quelles preuves peut-on en alléguer ? Des creneaux reblanchis , des chemins réparés , des fontaines construites , & d'autres bagatelles semblables ? Jetez , de grace , les yeux sur les hommes à qui vous devez ces rares monumens de leur administration. Les uns ont passé de la misère à l'opulence ; les autres , de l'obscurité à la splendeur. Quelques autres ont basti des maisons particulières , dont la magnificence insulte aux édifices publics : & plus la fortune de l'Etat a descendu , plus la fortune de telles gens a monté. A quoi donc imputer ce total renversement ; & pourquoi enfin cet ordre merveilleux qui regnoit autrefois en tout , se dément-il en tout de nostre temps ? Parce qu'en premier lieu le peuple alors assez courageux pour remplir lui-mesme les fonctions militaires , tenoit les magistrats dans sa dépendance , & dispoit souverainement de toutes les graces ; & que chaque Citoyen s'estimoit heureux de tenir du peuple & honneurs , & charges , & bienfaits. Mais en ce jour au contraire , les Magistrats dispensent les faveurs , & ils exercent un pouvoir despotique ; tandis que vous , pauvre peuple , énervez & dénuez , soit de finances , soit d'alliances , vous ne jouez plus que le personnage de valets , & de canaille faite seulement pour le nombre : trop contents de vostre sort , si vos Magistrats ne vous retranchent , ni les deux oboles pour le théâtre , ni la vile pasture dont ils vous régalent dans vos jours de réjouissance ; & pour comble de lascheté encore , vous prodiguez le titre de vos bienfaiteurs à des gens qui ne vous donnent que du vostre , & qui après vous avoir comme emprisonnez dans l'enceinte de vos murailles , ne vous amorcent & ne vous apprivoisent de la sorte , que pour vous dresser au manége de la sujettion. Or , selon moi , quiconque par goust se rabbat à des amusemens frivoles & indignes , ne peut jamais concevoir de hauts & de nobles sentimens. Car de nécessité absolue , les sentimens d'un homme prennent & portent le caractere de ses inclinations. Au reste , je

ne serai nullement surpris, les Dieux m'en sont témoins, qu'il me soit plus nuisible auprès de vous, de vous avoir exposé pareils dérèglemens, qu'il ne l'a été aux prévaricateurs de les avoir introduits. Car vous ne permettez pas toujours, qu'on traite devant vous toute sorte de vérites; & je m'étonne qu'en ce moment vous ayez souffert, que j'aye traité celle-cy.

Que si aujourd'hui, MESSIEURS, si du moins aujourd'hui vous daignez vous corriger de vos habitudes vicieuses, aller en personne servir dans vos armées, vous montrer dignes de vous-mêmes, & user de vos trésors domestiques, comme d'autant de moyens pour acquérir des biens étrangers: peutestre, MESSIEURS, peutestre alors parviendrez-vous à vous procurer quelque grand & insigne avantage, & à concevoir un salutaire dégoût pour ces mêmes distributions dont on vous amuse ici, & qui peuvent justement estre comparées à certains alimens, que les médecins permettent aux malades. Car ainsi que ces alimens ne rendent point les forces, & n'empeschent que de mourir; de mesme ces distributions que vous partagez aujourd'hui, ni ne vous procurent une utilité suffisante, ni ne permettent que détachez de cet appast, vous tâtiez d'un autre genre de vie, mais ne font que fomenter vostre mollesse.

Vous prétendez donc, dira quelqu'un-, que l'on paye exactement la solde? Oui certes, je le prétends; & que sur l'heure on établisse une regle qui astreigne généralement tous les Citoyens, afin que chacun pour sa part aux largesses publiques, concoure avec ardeur, & par tout où il le faut, au service public. Jouissez-vous de la paix? Ce que vous recevez de l'Etat vous met plus à l'aise chez vous, & assure vostre vertu, en vous délivrant des nécessitez honteuses où l'indigence réduit. Arrive-t-il que nous tombions dans le cas où nous met la conjoncture présente? Vous servirez ainsi que la justice le demande; & ce que vous touchez comme une pure libéralité, vous l'aurez sous le nom de solde. L'âge dispense-t-il du service quelqu'un de vous? Qu'inspecteur & Administrateur si,

déle de ce que l'intérest commun exige, il reçoive selon l'ordre à l'avenir, ce qu'aujourd'hui homme entierement inutile il reçoit contre tout ordre. En un mot, par le système que je propose, sans presque rien retrancher, ni ajouter; je bannis de la République la confusion, & j'y ramène la regle, & j'établis un principe uniforme pour quiconque doit avoir part aux libéralitez de l'Etat, pour le Soldat, pour le Juge, pour tout Citoyen qui agit selon que son âge le comporte, & que les conjonctures le demandent. Quant aux fainéans, je ne les admets nullement à partager la récompense deuë aux laborieux; ni n'entends que nous-mêmes nous croupissions dans la paresse, dans l'oïveté, dans la mollesse; & que nous passions le temps à nous demander les uns-aux autres, si nos Troupes étrangères, commandées par tel ou tel, remportent quelque victoire; car c'est là où se réduit tout ce que nous faisons aujourd'hui. Au reste, quand je parle de Troupes étrangères, ce n'est point pour blâmer des gens, qui vous acquittent d'une partie de ce que vous devez; c'est pour vous porter, MESSIEURS, à faire vous-mêmes les actions, qui leur meritent vostre estime; & à ne pas abandonner un rang; que vos ancestres vous ont acquis par tant de périls & par tant de travaux. Je vous ai dit à peu près, MESSIEURS, ce que je crois convenir; c'est à vous d'embrasser le parti, qui doit estre le plus utile & pour la République, & pour vous.

Charidème, qui bien qu'Orétain, & par conséquent étranger, commandoit dans l'Hellespont pour les Athéniens, eut ordre de secourir la Chalcide 1, canton de la Thrace, peu distant d'Olynthe. Il y mena un renfort de quatre mille Fantassins, & de cent cinquante chevaux; avec quoi joint aux Olynthiens, il ravagea la Pallene 2. & la Bottiée 3.*

* Orée ville d'Eubée.
Philoc. Att. hist. l. 6.
apud Dion. Halic. Ep. ad Armm.
1 Thucyd. l. 1. & l. 4.

1 Presqu'Isle de Macédoine vers la Thrace. Thucyd. l. 1. Herod. Plin. Eustat.

3 Pays qui confinoit la Chalcide, & qui entr'autres Villes comprenoit Pella Capitale de la Macédoine. Thucyd. l. 1.

S O M M A I R E

DE LA TROISIEME OLYNTHIENNE.

Philocorus
l. 6. Attic.
hist. apud
Dion. Ha-
lic. Ep. ad
Amm.

CETTE Harangue intitulée comme les deux précédentes, roule en général sur le mesme sujet. Olynthe vivement pressée par Philippe, & jusqu'alors mal secourue par la milice vé-nale d'Athènes, demanda des Troupes composées, non de mercénaires & d'étrangers comme auparavant, mais de vrais Athé-niens, animez d'une sincère ardeur pour l'intérest & de leur pro-pre gloire & de la cause commune. Demosthene à ce sujet pése sur l'importance de sauver Olynthe, le dernier boulevard d'Athé-nes. Or, comme la crainte du mal prochain corrige quelquefois la lenteur, & haste les résolutions d'un peuple, qui ne scauroit s'alarmer des plus grands périls, tant qu'ils ne sont qu'éloignez, l'Orateur crie de toutes ses forces au feu, comme pour éteindre une guerre, dont les étincelles volent déjà dans l'Attique & sur sa Capitale. Puis afin d'asseurer davantage le succès de l'ex-pédition, il démontre encore la nécessité du service personnel dans les Armées; & pour indiquer le plus infailible moyen de subvenir à la dépense du nouvel armement, il revient à la char-ge touchant la dissipation des deniers militaires; mais d'une fa-çon à faire entendre que ses premieres remontrances n'avoient pas eu le succès qu'elles méritoient. Les Athéniens renvoyerent sous les ordres de Charès un secours de dix-sept Galeres, de deux mille Fantassins, & de trois cens Cavaliers, tous Citoyens d'Athènes, tels qu'Olynthe les desiroit.



TROISIE'ME OLYNTHIENNE.

JE crois, MESSIEURS, que vous préféreriez à tous les thrésors du monde un bon conseil, qui dans les matieres que vous agitez aujourd'hui, vous indiqueroit un seul moyen de sauver l'Etat. Cette disposition demande, que vous écoutiez favorablement quiconque s'offre à vous le donner. Car en ce cas vous profiteriez, non seulement des réflexions digérées qu'on vous apporte, mais encore de ces lumieres soudaines, qui viennent tout à coup à quelques-uns de vos Orateurs, & que je regarde comme un effet de vostre bonne fortune : de sorte qu'à la faveur de toutes ces clartez réunies, il vous seroit facile d'embrasser ce qui conviendrait le mieux à vos interets.

Or, MESSIEURS, la conjoncture presente parle elle-mesme ; & semble vous dire à haute voix, que vous devez mettre en personne la main à l'œuvre, si tant est que vous pensiez à vostre salut. Je ne sçai pas bien ce qui vous en paroist. Mais ce qui me paroist à moi d'une nécessité absolüe, c'est de résoudre actuellement l'envoy d'un secours, & de travailler avec la derniere diligence aux préparatifs, afin qu'à temps vous hâtiez ici le départ de vos Troupes, & que vous ne tombiez point dans le mesme inconvenient, où vous estes tombez auparavant ; c'est encore d'expédier au plustost une ambassade qui notifie nos résolutions, & qui sur le lieu observe ce qui se passe ; faute de quoi, il y a tout lieu de craindre, que cet homme qui l'emporte sur tous les autres en adresse, & qui sçait manier les conjonctures avec dextérité, soit en mollissant selon l'occurrence, soit en menaçant à propos (& l'on peut l'en croire quand il menace) soit en nous faisant un crime auprès de nos alliez, de nostre lenteur & de nostre absence, n'ébranle enfin & n'entraîne quel-

que partie de la constitution générale de la Grece.

Heureusement, MESSIEURS, ce qui contribue le plus à rendre les armes de Philippe redoutables, est ce qui tourne aussi le plus à vostre utilité. Car tandis que lui seul il dispose de tout en maistre, qu'il remue ressorts & découvre & cachez, qu'il réunit en sa personne le Général d'Armée, le Dispensateur des finances, & le Souverain, bref qu'en tout lieu il paye de sa presence, telle prérogative, à vrai dire, influe beaucoup sur la promptitude & sur la justesse de l'exécution : mais en récompense, elle est un grand obstacle au traité, qu'il voudroit bien conclurre avec les Olynthiens. Car les Olynthiens sçavent de science certaine, que la guerre qu'ils ont maintenant avec lui, ne roule ni sur un interest de gloire, ni sur un coin de pays, mais sur la destruction totale, & sur la servitude de leur patrie ; ils sçavent comment il paya le service des traistres, qui lui livrèrent les portes d'Amphipolis & de Pydne. En un mot, rien à mon avis, n'est plus suspect aux Républiques qu'une Monarchie, surtout lorsque leurs Etats réciproques confinent. Je dis donc que vous, MESSIEURS, convaincus de ce que j'avance, & mépris de toutes les autres réflexions qui conviennent, vous devez, aujourd'hui ou jamais, concevoir une ferme volonté d'agir, vous y porter avec ardeur, tourner toutes vos pensées du costé de la guerre, contribuer de vos biens avec joye, payer de vostre personne ; en un mot, ne manquer à rien. Car pour vous dispenser de satisfaire à vos devoirs, il ne vous reste plus maintenant ni raison, ni prétexte. En effet, ce qu'à pleine bouche chacun de vous publioit, qu'à quelque prix que ce fust, il falloit armer les Olynthiens contre Philippe, le sort officieux l'a fait maintenant de lui-mesme, & l'a fait de la façon qui vous est la plus avantageuse. Car s'ils n'avoient entrepris cette guerre que par vostre impulsion, peutestre que leur foi eut chancelé dans l'alliance, & qu'ils n'eussent que pour un temps pensé comme vous. Mais comme le ressentiment de leurs propres injures est ce qui causé leur haine, il y a tout lieu de croire que la crainte de l'avenir, & l'indignation du passé,

passé, la rendront constante & immortelle. Ne laissez donc pas, MESSIEURS, échaper de vos mains une occasion si précieuse; & gardez-vous de commettre la mesme imprudence, que vous avez déjà tant de fois commise. Car, si lorsque nous revînmes d'Eubée, après l'avoir affranchie; si lorsqu'au nom d'Amphipolis; Hierax & Stratoclès vous exhortoient dans cette Tribune à faire voile, & vous conjuroient d'accepter les clefs de leur Ville, nous avons bien voulu avoir pour nous-mesmes la mesme ardeur, que nous avons eue pour le salut des Eubéens: de ce moment, vous auriez été maîtres d'Amphipolis, & vous vous seriez délivrez de tous les embarras où vous vous trouvastes depuis. Et derechef quand on nous annonça le siège de Pydne, de Potidée, de Méthone, de Pagases, de tant d'autres Villes, pour ne les pas parcourir toutes, si nous avons avec promptitude, & comme il convenoit, secouru seulement la premiere de ces Places; nous trouverions aujourd'hui Philippe beaucoup plus traitable & plus humble. Mais, à force de négliger toujours le present, & de présumer que l'avenir s'ajustera de son propre mouvement à nos desirs, nous avons nous-mesmes aggrandi Philippe, & l'avons établi dans un degré de puissance, où ne parvint jamais aucun Roy de Macédoine. Mais enfin voici une nouvelle conjoncture qui est survenue. Quelle conjoncture? Celle que les Olynthiens nous offrent d'eux-mesmes, & qui ne cède en rien à pas une des précédentes.

Pour moi, MESSIEURS, quoique beaucoup de choses n'aillent pas comme nous le souhaitons, je suis persuadé pourtant que si l'on préposoit quelqu'un pour faire une supputation exacte des grâces, que les Dieux nous ont jusqu'ici départies, il se sentiroit pénétré d'une profonde reconnaissance, & avec raison. Car on peut légitimement imputer à nostre négligence, les pertes fréquentes que nous avons faites à la guerre. Quant au bonheur de ne les avoir pas essuyées plustost, quant à l'avantage d'une alliance capable de les compenser, si nous voulons nous en prévaloir; moi certainement je regarde l'un & l'autre, comme un effet visible de la protection du Ciel. Mais à mon avis, il en est de

l'usage des conjonctures, comme de l'usage des richesses. Le sage œconome qui sçait les conserver, se lottie extrêmement de la Fortune ; au lieu que le dissipateur qui les perd par de sourdes dépenses, perd en mesme temps la reconnoissance qu'il doit à cette Déesse, dont il les a receuës. Ainsi dans le gouvernement public, quiconque n'a pas bien ménagé les occasions, oublie les graces que les Dieux lui ont faites, & ne sent que l'état présent où il s'est mis. Car d'ordinaire on ne juge des événemens antérieurs que par le dernier. Vous devez donc, MESSIEURS, songer sérieusement à conserver ce qui vous reste, afin que par la réforme de nostre conduite, nous effacions les taches qu'elle a faites jusqu'ici à nostre gloire. Que si, MESSIEURS, nous abandonnons encore aujourd'hui un peuple qui se jette entre nos bras ; & qu'ensuite cet homme détruisé Olynthe : dites-moi, quel obstacle à l'avenir pourra l'empêcher de tourner ses pas où il voudra ?

Quelqu'un de vous pense-t-il, MESSIEURS, quelqu'un considère-t-il par quels degrez Philippe, tout foible qu'il étoit en son origine, est monté au point de grandeur où nous le voyons ? Il subjuga d'abord Amphipolis, ensuite Pydne, puis Potidée & Methone, & fonda enfin sur la Thessalie. Et après qu'il eut souverainement disposé de tout dans Phères, dans Pagases, dans Magnésie, il se jeta dans la Thrace. Là, quand à son gré il eut fait & défait des Rois, il tomba malade ; après quoi, à peine relevé de sa maladie, il ne se livra point à la mollesse, mais marcha droit contre les Olynthiens. Quant à ses expéditions contre les Illyriens, contre les Péoniens, contre Arymbas (& qui pourroit calculer tous les lieux qu'il désola), toutes ces expéditions, dis-je, je les retranche. Pourquoi, me dira-t-on, vous tenir maintenant de pareils discours ? Afin que vous connoissiez, MESSIEURS, que vous sentiez ces deux vérités : l'une, que vostre persévérance à souffrir, que chaque jour vos affaires se délabrent par quelque endroit, vous est d'un préjudice terrible ; l'autre, que l'humeur entreprenante & querrelleuse, qui possède éternellement Philippe, & qui l'acharne contre tous les peuples, est montée à l'excès.

& que jamais elle ne permettra, que content de ses premiers exploits, il demeure en repos. Que s'il persiste à penser qu'il doit poursuivre sa pointe, & étendre ses conquêtes sans bornes ni mesures; & que vous de vostre costé vous persistiez à croire, que vous ne devez rien prendre fort à cœur; voyez quelle issue vous en pouvez à la fin attendre. Grand Dieu; quelqu'un de vous est-il assez simple pour ignorer, qu'au cas que nous nous négligions, la guerre viendra infailliblement d'Olynthe à Athènes. Or, en ce cas, MESSIEURS, je tremble qu'ainsi que ces téméraires, qui empruntent à grosses usures, se voyent, après une opulence momentanée, contraints d'abandonner mesme leur patrimoine; nous pareillement, nous ne paroissions avoir à haut prix acheté les momens d'une nonchalance commode; & que pour avoir universellement rapporté tout au plaisir, nous ne tombions ensuite dans une dure nécessité de faire beaucoup de choses, qui ne seront pas de nostre goût; en un mot, que nos propres terres ne périssent, jusques dans le sein mesme de nostre patrie.

On dira peutestre: rien de plus facile, que le métier de Censeur, & l'exerce qui veur; mais exposer nettement ce qu'exigent les conjonctures presentes, c'est en quoi consiste le devoir du Citoyen, qui se mesle de conseiller. Pour moi, MESSIEURS, quoyqu'à vrai dire, je n'ignore pas que souvent si quelque chose tourné contre vostre gré, vous faites tomber vostre colere, non sur les Auteurs de l'événement qui trompe vostre attente, mais sur les Orateurs qui les derniers vous ont déclaré leur avis; cependant je ne crois pas, qu'en veü de ma seureté particulieré, je doive par une lâche crainte, m'interdire le libre usage de la parole sur ce que je crois vous convenir. Je dis donc, qu'aujourd'hui la conjoncture exige de vous une double manœuvre; sçavoir, l'envoy d'un corps de Troupes auxiliaires, qui sauvent les Places des Olynthiens, tandis qu'un autre corps de Troupes & vos Galeres infesteront le pays du Barbare. Que si vous négligez l'un de ces deux points, j'ai grand peur que vostre expédition n'échoüe. Car, soit que vous vous contentiez d'infester son pays, & que lui, constant à digérer cette in-

fulce, il subjugue Olynthe ; alors de retour en ses Etats, il les défendra sans peine ; soit que vous vous borniez à jeter du secours dans Olynthe ; lui voyant ses Etats hors de dangers, il s'attachera sans interruption au Siege, épiera les momens à son aise, & avec le temps réduira les assiégez à se rendre. Il faut donc un secours puissant, & partagé en deux corps d'armée. Voilà ce que je pense sur le secours. Quant à l'amas des fonds pour l'armement, vous avez, MESSIEURS, oui vous avez pour la guerre plus de fonds qu'aucun autre peuple du monde, mais vous en disposez comme il vous plaît. Que si vous les rendez à vos Troupes, vous n'avez nul besoin de pourvoir à leur subsistance ; sinon, vous en avez besoin, & plus que besoin, puisque nulle autre voye n'y peut suppléer. Quoi donc, dira quelqu'un, vous proposez en forme le decret d'affecter ces fonds aux dépenses de la guerre. Moi, nullement, j'en atteste les Dieux. Je dis seulement, qu'il faut lever une Armée, & que ces fonds sont militaires ; & que la mesme regle qui veut que l'on touche la récompense, veut aussi qu'on la mérite par le service. Or sans presque servir en rien l'Etat, vous recevez la paye, pour l'employer à des festes. Il ne reste donc véritablement que la ressource d'une contribution générale, plus ou moins forte, selon l'exigence du cas. Car enfin de nécessité absolue, il faut de l'argent ; & sans argent, nulle possibilité d'agir jamais à propos. Si donc quelques-uns vous indiquent d'autres voyes d'en trouver, choisissez celle qui vous paroîtra la meilleure ; & tandis qu'il en est encore temps, agissez.

Mais l'importance du sujet mérite bien, que l'on confidere & que l'on examine, en quels termes aujourd'hui se trouve Philippe. Car ni sa situation actuelle, quelque agréable qu'elle paroisse, & que puisse la dire quiconque ne l'observe pas de près, n'a rien dans le fond ni de trop riant, ni de trop beau ; ni cet homme n'eust jamais entrepris cette guerre, s'il eust cru, qu'il auroit à la soutenir longtemps. Mais il prétendoit brusquer le tout, & croyoit l'emporter d'emblée : en quoi il se voit frustré de son esperance. Premièrement donc, ce cas inopiné le déconcerte & le décourage étrangement. Ajoutez à cela, les dispositions des Thessa-

liens , qui naturellement perfides , n'ont jamais démenti leur caractère en faveur de qui que ce soit. Or ce qu'ils furent toujours à l'égard des autres, ils le sont encore maintenant au souverain degré pour cet homme. Car ils ont résolu par un decret authentique de répéter sur lui Pagafes , & l'ont empêché de fortifier Magnése. J'ai mesme oui dire , qu'à l'avenir ils ne le laisseront plus percevoir dans leurs ports & dans leurs marchez certains droits, qu'ils lui avoient abandonnez ; puisque dans l'ordre, tels droits doivent servir aux besoins communs de la Thessalie, non enfler les revenus de Philippe. Que si une fois ils le privent de pareils fonds, cette soustraction aussitost le réduira fort à l'étroit, pour l'entretien des Etrangers qu'il soudoye. On doit présumer de plus, que les Péoniens, les Illyriens, & sans exception tous les autres peuples qu'il a nouvellement asservis, aimeroient mieux vivre indépendans & libres, qu'esclaves. D'autant plus, qu'outre qu'ils n'ont pas accoustumé d'obéir, leur maistre nouveau a la réputation d'insolent, & vraisemblablement il la mérite. Car la prospérité placée indignement dans des infensez, verse sur eux l'esprit de vertige. D'où il arrive, que souvent il paroist plus difficile de conserver que d'acquérir. Vous donc, MESSIEURS, en gens bien persuadés que toute conjoncture qui ne l'accommode pas, vous accommode, saisissez avidement celle-ci ; dépêchez des Ambassadeurs où il faut ; servez en personne dans vos Armées ; & incitez tous les autres peuples généralement à vous imiter ; enfin déterminez-vous par le raisonnement que voici : Au cas que contre nous pareille occasion s'offrist à Philippe, & que la guerre s'allumast sur nos frontieres, avec quelle ardeur pensez-vous de bonne foi, qu'il se jetteroit sur nous ? Et après cela vous ne mourrez pas de honte, si les coups, que lui en pouvoir de vous frapper il vous porteroit, vous l'occasion en main, vous n'osiez les lui porter.

Mais sçachez de plus, MESSIEURS, qu'en ce jour il s'agit pour vous d'opter entre l'offensive au loin, ou la défensive à vos portes. Car si Olynthe se maintient, vous

transporterez là-bas le théâtre de la guerre , vous fourragerez les terres de l'usurpateur , & vous jouirez paisiblement des vôtres. Que si au contraire Philippe s'empare d'Olynthe , dites-moi de grace , qui pour lors l'empêchera de venir droit à Athènes ? Les Thébains ? Pour ne pas dire pis , ils fondront bien vite avec lui sur vous. Les Phocéens ? Eux qui sans vous ne peuvent se défendre eux-mêmes. Quel autre peuple enfin ? Indiquez le moi. Mais rassurez-vous , me dira-t-on ; Philippe ne le voudra pas. L'absurdité seroit extrême , si parvenu à pouvoir ce qu'au hazard d'encourir l'opprobre d'extravagant , il menace de faire aujourd'hui , il s'en abstenoit alors par une modération volontaire. Quant à la différence infinie , entre soutenir la guerre ici , ou la soutenir là-bas , je ne crois point qu'il soit nécessaire de discourir beaucoup pour vous l'apprendre. Car si vous aviez vous-mêmes à camper seulement l'espace de trente jours hors de vos murailles , & que vous eussiez à tirer de vos campagnes , tout ce que demande nécessairement la subsistance d'une Armée ; oui , quand nul ennemi ne les fouleroit , je compte qu'en ce cas le dommage inévitable , que souffriroient ceux d'entre vous qui possèdent des fonds de terre , excéderoit de beaucoup toutes les dépenses de la guerre précédente. Que si quelque nouvelle guerre survient , à quel dégast ne faut-il point s'attendre ? A ces maux se joindra l'insulte , & de plus la honte , nullement inférieure à tout autre dommage , au moins pour quiconque juge sainement des choses. Il faut donc , que sur la foi du sentiment intérieur , qui nous certifie la vérité de toutes ces réflexions , nous conspirions tous ensemble au point capital , d'expédier un prompt secours , & d'éloigner d'ici la guerre : les riches , afin qu'à la faveur d'une légère contribution pour les gros biens dont les gratifie la fortune , ils jouissent du reste en seureté. Les jeunes , afin qu'après avoir acquis l'expérience militaire dans les Etats de Philippe , ils deviennent de formidables défenseurs de leur patrie , & ne la laissent entamer de nulle part ; les Orateurs , afin que dans le compte de leur ministère , toute difficulté s'ap-

planisse. Car vous jugerez de leur administration , selon que les affaires tourneront pour vous. Puissent-elles , MESSIEURS , tourner à l'avantage de tout le monde.

Philippe l'année suivante s'empara d'Olynthe. Le secours & les efforts d'Athènes ne purent la défendre contre ses ennemis domestiques. Car deux de ses Citoyens, Eutychrato & Lasthène, la trahirent. Ainsi Philippe entra par la brèche, que ses largesses avoient faite. Il saccage cette malheureuse Ville, enchaîne une partie des habitans, vend l'autre, & ne distingue les traistres, que par un genre de mort plus cruel. Les Olynthiens, comme nous l'avons déjà remarqué, encoururent l'indignation de Philippe, pour avoir protégé deux freres qui lui restoient d'un autre lit. Ce Monarque ennuyé de la vie d'une espece de concurrens importuns, que la nature sembloit appeller au partage du Royaume de Macédoine, voulut absolument se délivrer d'eux, comme il s'étoit délivré du troisieme, dont il avoit déjà scœu se défaire; & de la sorte il parvint à calmer sa défiance barbare. Il assiége donc, prend, & rase Olynthe; exécute l'arrest de mort, qu'en son ame depuis longtemps il pronçoit contre ses freres fugitifs; & jouit à la fois d'un butin & d'un parricide, desirez avec une égale ardeur.*

Dion. Halic. Ep. ad Amm. Demosth. Phil. 3. & orat. de fal. legat. Diod. l. 15. & 16. Polyb. l. 9. Orof. l. 3. c. 12. Strab. l. 10. Just. l. 7. & 8.

* Amyntas pere de Philippe, eut d'Eurydice trois fils; Alexandre, Perdiccas, & Philippe, pere d'Alexandre le Grand, avec une fille nommée Euryone. Il eut encore d'une autre femme qui s'appelloit Cygnée, trois autres fils; Archelaüs, Archidius, Ménélaüs. Justin. ibid. Strab. l. 7. Diod. l. 15, Xen. l. 5. Corn. Nep. & Plutar. dans la vie de Pelopidas, Justin. ibid.

S O M M A I R E

DE LA HARANGUE SUR LA PAIX.

Dion. Ha-
lic. Ep. ad
Amm.
Diod. Sic.
l. 16.
A N S
D E R O M E
409.
A N S
A V A N T J. C
345.

LES mesmes Chronologiftes , par qui je me laisse toujours conduire , placent cette Harangue sous l'Archonte Archias* , en la quinzième année du regne de Philippe , & la troisième de la cent huitième Olympiade. Ce Prince après avoir terminé la guerre sacrée , autrement la guerre de la Phocide , convoqua les Amphyctions 1, c'est-à-dire les Députés des Villes qui composoient les Etats Généraux de la Grece , & s'assembloient deux fois l'année ; le Printemps à Delphes dans le Temple d'Apollon , & l'Automne aux Thermopyles dans le Temple de Cerès. Là ils aggrégèrent à leur Corps Philippe & ses descendans , & lui déférèrent la place , que les Phocéens occupoient dans cette assemblée , avant qu'on les en eut exclus , pour avoir pillé le Temple de Delphes , à l'instigation de leurs Chefs Onomarque , & Phaylle 2. Les Athéniens , quoique du

* Non , Archidas. Meurs. de Archont. Athen. l. 4. c. 9.

1 Dion. Halic. l. 4. Æsch. de fal. leg. Pausan. l. 10. Hæpoc. Suid. Michaël Apostolius. Herod. l. 7. Strab. l. 9. Plin. l. 3. c. 9. Plutar. in Themist. Marsh. in can. chron. Suet. 9. Prideaux ad chron. marmor. Vandal. dissert. de concil. Amphict. ou celui-ci en critique non épineux & chagrin , mais exact & profond , relève quelques fautes , & répare quelques inadvertances de ses plus illustres confreres , & de ses plus doctes devanciers. Diod. l. 16. Orof. l. 3. c. 12. Dem. Philipp. 3. Pausan. ibid.

2 Les Phocéens avec le temps parvinrent à se rouvrir une belle porte. Car chassez en qualité de profanateurs exécrales , ils rentrèrent avec le titre d'insignes libérateurs. Une œuvre de religion réhabilita de la sorte ceux qu'une action sacrilège avoit dégradés. On les avoit exclus , pour avoir pillé de leurs propres mains le Temple de Delphes ; on les y remplaça , pour l'avoir sauvé du pillage des Gaulois commandez par Brennus. Pausan. l. 10. Polyb. l. 2. Justin l. 24.

nombre des Amphictyons , n'eurent point de part à ce decret. Peutestre s'absenterent-ils , pour ne pas l'autoriser par leur présence ; ou ce qui me paroist plus vraisemblable , Philippe en veüe d'éloigner les obstacles , & d'éviter les traverses qu'il pouvoit rencontrer dans l'exécution de son dessein , assembla tumultuairement les seuls Amphictyons ¹ qui lui étoient dévoués. Enfin il mena si bien son intrigue , qu'il obtint ce qu'il desiroit. On pouvoit contester cette élection comme clandestine , & comme irréguliere. Il en demanda la confirmation aux peuples , qui , comme membres de ce Corps , avoient droit , ou de rejeter le nouveau choix , ou de le ratifier. Athènes receut l'invitation circulaire. Demosthene à ce sujet , par des raisons concluantes & décisives , prétend prouver , & en effet il le prouve , que les Athéniens ne peuvent s'opposer au decret , qu'à la fois ils ne suscitent contre eux , & le nouvel Amphictyon , & ceux qui l'avoient élu. Libanius ² & Photius après lui ont cru , que Demosthene ne prononça point cette harangue , où manifestement il se déclare pour un advis , qu'ailleurs il taxe d'imprudence & de perfidie en la personne de son rival Eschine. J'avoüe néanmoins que j'ose penser autrement , & que leurs conjectures ne me frappent point. S'avise-t-on , disent-ils , de reprendre & de condamner dans un autre , ce qu'en public on a fait ou dit soi-mesme ? L'homme le plus inconsideré ne s'expose point à de pareilles récriminations. Je réponds , qu'outre que la timide manœuvre de ne pas prononcer une harangue qu'il avoit composée , répugne au caractère de nostre Orateur , grand ennemi de la feinte & de la dissimulation , & incapable soit de gauchir , soit de biaiser ³ , qu'outre qu'il encouroit les mesmes reproches à publier sa harangue , qu'à la prononcer ; Demosthene ici ne propose ni n'appuye , ce qu'ailleurs il blasme dans Eschine , mais conseille uniquement de ne point se commettre hors de saison aux suites dan-

¹ Dem. les nomme , les Soy disans Amphictyons.

² Libanius dans le Sommaire de la Harangue dont il s'agit.

³ Intemperantis esse arbitror scribere quicquam , quod occultari velis. C'est , selon moi , le procédé d'un homme qui ne se possède pas , que de composer un Ouvrage à dessein de le cacher. Cic. Acad. 1. Hieron. ad Ruffin.

gereuses du refus opiniâtre de condescendre au décret presque unanime des Amphictyons 2. & proteste, qu'il faut sensément, de crainte de pis, céder au temps, c'est-à-dire plier sous le poids des conjonctures. De plus autre chose est d'induire à l'approbation 1, comme avoit fait Eschine, ou d'inciter seulement à la tolérance 3, comme fait Demosthene. Enfin l'homme sage peut au besoin varier à propos & sans honte 2. Quoy qu'il en soit, l'Ouvrage appartient constamment à Demosthene, & cela suffit. Cette harangue prononcée, ou non prononcée, n'en vaut ni plus, ni moins. Demeurons-en là donc, & par nostre dissertation trop longue sur une circonstance assez indifférente, ne risquons pas, d'user l'attention, ou de refroidir la curiosité.

1. Multa ferenda quæ non probanda, non propter se, sed ne gravius suscipiatur incommodum. Cic. de Rep. lib. ad fam. Ep. 1.

2. Ciceron (pro Cluentio) se lave du reproche de semblable variation par d'illustres exemples. Eschine aussi accusé par Demosthene d'inconstance dans certaines opinions, replique fort bien, (de fal. leg.) que l'obstination invincible à n'en point démordre, ne se compte jamais entre les vertus de l'excellent politique.



H A R A N G U E

S U R L A P A I X.

JE vois bien, MESSIEURS, que les conjonctures présentes forment beaucoup de difficultez & d'embarras ; non seulement parce que nostre négligence nous a déjà causé grand nombre de pertes, & qu'il ne sert de rien de vous ouvrir sur cette matiere d'excellens avis ; mais encore parce qu'au sujet de ce qui nous reste, vous ne pouvez pas, même en un seul point, conspirer au choix unanime du parti le plus utile ; puisque ceux-ci pensent d'une façon, & ceux-là d'une autre. Or, quoique naturellement il soit rude & pénible de conseiller, vous l'avez rendu bien plus difficile encore, MESSIEURS. Car, selon l'usage universellement établi, tous les autres hommes délibèrent par avance ; vous au contraire, vous ne délibérez ordinairement qu'après coup. De-là, depuis tout le temps que je me connois, il arrive, que vous ne manquez guere d'applaudir à l'Orateur qui vous fait sentir vos fautes, & de convenir qu'il parle à merveille ; mais il en arrive aussi que les conjonctures & les objets de vos délibérations vous échappent. Or, quoique les choses en soient là, je m'assure néanmoins, & cette persuasion m'a conduit dans la Tribune, que si défait d'un esprit de discorde & de contention, vous daignez m'écouter, ainsi qu'il convient à des personnes qui délibèrent pour la patrie, & sur des matieres d'une telle importance ; je pourrai vous dire & vous indiquer les moyens, & de rectifier vostre état présent, & de réparer vos pertes passées. Au reste, MESSIEURS, je sçai, à n'en pouvoir douter, que la plus sùre voye de réussir auprès de

vous , c'est pour quiconque peut prendre sur soi à ce point, c'est, dis-je, d'exalter les avis qu'on vous a ouverts dans les occasions, & de se faire valoir soi-mesme. Mais ce moyen de s'accréditer dans vos esprits me semble si desagréable & si odieux, qu'à la veüe mesme de la nécessité qui m'en impose la loi, je ne laissè pas de sentir une forte répugnance à le pratiquer. Je suis persuadé pourtant, que vous concevrez une meilleure opinion des conseils que je vous donne aujourd'hui, si vous rappelez en vostre mémoire une partie de ceux que je vous ai donnez autrefois.

Car moi, MESSIEURS, lorsque durant les troubles de l'Eubée, certaines gens vous persuadoient de secourir Plutarque, & d'entreprendre une guerre sterile en gloire, & féconde en dépense; je fus le premier, je fus le seul, qui m'y opposai en ce lieu; & il ne s'en fallut rien que je ne fusse mis en pieces par ces gens, qui pour un vil interest vous engagèrent dans un grand nombre de fautes énormes. Quant à vous, MESSIEURS, bientoist après couverts d'opprobres, & chargez d'outrages, tels que jamais aucun homme n'en essuya de la part de ceux qu'il secourut, vous reconnistes unanimement, & que les mercénaires ne vous avoient conseillez de la sorte que par scélératefse, & que moi je vous avois proposé le meilleur avis. Autre preuve de mon zele, MESSIEURS; comme je m'aperceus que le comédien Néoptolème, à la faveur d'une impunité totale que son art lui avoit acquise parmi vous, portoit à la République les coups les plus cruels, faisoit tourner toutes choses conformément au gré de Philippe, & vous gouvernoit en Magistrat établi par ce Monarque; je remontai aussitost dans cette Tribune, & vous dénonçai ouvertement le coupable, sans aucun motif personnel de haine ni de calomnie, comme les suites l'ont démontré. Au reste, en cela je n'accuserai pas les apologistes de Néoptolème (car il n'en eut pas un seul) je n'accuserai que vous-mesmes. Car, si dans vos Bacchanales, vous aviez bien voulu vous contenter de jouir du spectacle, & ne pas traiter une matiere, qui par son importan-

ce, interessoit l'avantage & le salut commun, vous ne nous auriez pas écoulez alors, ni lui avec tant de complaisance, ni moi avec tant d'indignation. Or je crois qu'aujourd'hui nul de vous n'ignore, que vers ce temps-là l'imposteur, sous prétexte de recueillir là-bas je ne sçai quelle dette, afin (disoit-il) de revenir ensuite ici porter sa part dans les charges de l'Etat, il fit un voyage chez les ennemis, & qu'avant son départ il ne cessoit de vous rebattre cette belle maxime: qu'il y auroit une injustice criante à poursuivre des hommes, dont tout le crime seroit de transporter d'un autre pays en celui-ci leurs facultez. Cependant sitost que la paix l'eut mis en état de ne plus feindre, & qu'il eut converti en especes les biens qu'il avoit en évidence parmi nous; le traître se transplanta précipitamment auprès du corrupteur. Ces deux véritez par moi prédites, & vérifiées par l'événement dans toute leur étendue, certifient, que ladroiture & la justice me les inspirèrent alors. Reste, MESSIEURS, un troisiéme fait, je ne touche plus que celui-là, après-quoi j'entre aussitost en matiere: Quand au retour de l'ambassade, où nous avons receu la prestation du serment qui concernoit la paix, quelques-uns de mes collegues vous promirent, que l'on repeupleroit Thespies & Platées; que Philippe, en cas qu'il parvint à subjuguier les Phocéens, les conserveroit: qu'il rétabliroit l'ordre dans Thebes; qu'Orope vous demeurerait en propre; & que pour équivalent d'Amphipolis, on vous livreroit l'Eubée, outre beaucoup d'esperances pareilles, & d'impostures captieuses, qui contre les regles & de l'intrest, & de la justice, & de l'honneur, vous déterminèrent à laisser en proye les Phocéens: vous ne trouverez pas que sur aucun de ces articles, il me soit jamais arrivé de vous manquer en rien, ou de vous rien-taire, mais que de bonne heure, comme je suis seur que vous vous en souvenez encore, je vous déclarai, que je ne sçavois, ni n'attendois rien de toutes ces belles paroles, & qu'à mon avis on vous contoit des sornettes. Or tout ce que j'ai eu le bonheur de prévoir & de prédire plus juste que les autres, ni je ne l'attribuë à une prudence singuliere qui soit

haine des Thébains , comme le bruit en court , s'aigrit de nouveau , parceque nous ouvrons un asile à leurs bannis , & que nous ne cessons de leur manifester en toute maniere nostre mauvaise volonté ; si les Theffaliens de leur costé s'enveniment , parce que nous protégeons les fugitifs de la Phocide ; si Philippe enfin s'irrite , parce que nous nous obstinons à l'exclure des Etats de la Grece : je crains fort que tous ces peuples arborant les decrets des Amphictyons , & indignez chacun de leurs injures particulieres , ne déployent à la fois contre nous leurs étendards ; & qu'ensuite chacun contre son propre interest , ne se laisse entraîner à fondre sur nous , comme il arriva nagueres au sujet des Phocéens. Car certainement vous le sçavez , qu'alors les Thébains , & Philippe , & les Theffaliens , quoique par leurs principales veuës , ils ne tendissent pas à la mesme fin , ils y concoururent tous par leurs actions. Témoin les Thébains , qui ne purent empêcher que Philippe ne pénétrast dans le pays , & ne se fassit des passages , ni que lui dernier venu , ne s'appropriast la gloire de leurs pénibles & longs travaux. Car alors tout se passa fort heureusement pour les Thébains , en ce qui concerne l'acquisition & la possession de cette contrée ; mais en ce qui concerne l'honneur & la gloire , tout se passa pour eux de la maniere du monde la plus ignominieuse. Puisqu'il parut clairement , que si Philippe ne fust venu se joindre à eux , ils ne tenoient rien. Or ce n'étoit pas ce qu'ils vouloient ; ainsi par le desir de recouvrer Orchoméne & Coronée , & par le desespoir d'y parvenir de leur chef , ils se virent obligez de souffrir toutes ces indignitez. Cependant quelques-uns osent dire aujourd'hui , que Philippe non de gré , mais par force , remit Orchoméne & Coronée aux Thébains. Il s'en faut bien que je ne pense , comme ceux qui tiennent de pareils discours : je sçai , moi , qu'en tout cela , il n'avoit rien plus à cœur , que de s'asseurer des Thermopyles , que de s'approprier tout l'honneur de cette guerre , que de paroître y avoir tranché en maistre , que de présider enfin aux jeux Pirihiques avec un pouvoir absolu :

voilà

voilà quels étoient les principaux objets de ses vœux. Quantaux Thessaliens , ils ne vouloient nullement , ni que Thèbes , ni que Philippe s'aggrandist ; car ils jugeoient bien , que tout cela tourneroit à la fin contre eux-mêmes. Mais ils desiroient éperdument de reprendre leur place dans l'assemblée des Amphictyons , & de rentrer dans le droit de double suffrage à Delphes. Or par l'aveugle passion d'arriver à ce but , ils coopérèrent également aux entreprises & de Philippe & des Thébains. Vous trouverez donc qu'en toutes ces rencontres chacun agissant pour ses interests particuliers , concourut à beaucoup d'événemens , dont il auroit bien voulu que pas un n'arrivast. Ce qui étant ainsi , MESSIEURS , vous ne pouvez trop vous observer.

Quoi donc , dira quelqu'un , nous devons par une timide & lâche politique souffrir qu'on nous fasse la loi ? Et c'est vous , qui nous le conseillez ? Aux Dieux ne plaise , il s'en faut bien. Mais ce que je présume de vous démontrer , c'est que si vous suivez le plan que je vous trace , alors nous ne commettrons rien d'indigne de nous , ni n'allumerons la guerre ; mais que nous paroissions à tous les peuples du monde , & penser sensément , & parler juste. Quant à ces braves qui prétendent , qu'on doit courageusement affronter quelque hazard que ce puisse estre , & qui s'aveuglent sur les suites de la guerre , si elle venoit à renaître ; je les invite à raisonner de la façon que voici. Nous laissons les Thébains posséder paisiblement Oroepe. Que si quelqu'un en attestoit nostre conscience , & nous pressoit de dire franchement pourquoi ? Pour éviter la guerre , lui répondrions-nous. Et maintenant nous avons cédé par nos traités Amphipolis à Philippe ; & nous permettons que les Cardiens se tirent du pair d'avec les autres habitans de la Querfonese ; & nous souffrons que le Prince de Carie occupe les Isles de Chio , de Co , de Rhodes ; & nous endurons que les Bytantins écument nos mers : le tout sans doute , à cause qu'il vaut beaucoup mieux , selon vous , gouter les fruits de la paix , que d'encourir des inimitiez , & d'émouvoir des querelles pour de

semblables fujets. Ce feroit donc le comble de l'extravagance & de la misère, si après que sur des droits qui vous appartiennent en propre, & que d'absoluë nécessité vous deviez maintenir à quelque prix que ce fust, vous avez bien voulu jusqu'à ce jour vous comporter avec tant d'égards envers chacun de ces peuples séparément; vous vous avifiez aujourd'hui de les armer tous ensemble contre vous, & cela pour une ombre * dans Delphes.

* *Pour une ombre*; c'est le nom que Demosthene donne par mépris au titre d'Amphictyon, qu'il regardoit comme fort avili par les lâches complaisances de ceux qui l'avoient porté dans les dernières années, & qui l'avoient conféré à Philippe. Il ajoute, dans *Delphes*, parce que c'étoit là que les Amphictyons, comme nous avons dit plus haut, s'assembloient une fois l'année.



S O M M A I R E

DE LA SECONDE PHILIPPIQUE.

JE ne perds pas de vue l'un ni l'autre de mes guides en chronologie. Or selon eux, ce fut sous l'Archonte Lycisque, la première année de la cent neuvième Olympiade, & la dix-septième du règne de Philippe, que Demosthène prononça la seconde Harangue contre ce Roy, postérieure de deux ans à la Harangue sur la Paix. Denys d'Halicarnasse assure, que Demosthène monta dans la Tribune à l'occasion d'une ambassade du Peloponnese. Cette contrée de la Grèce étoit alors dans de terribles agitations. Lacédémone, sans autre droit que celui du plus fort, s'érigeoit en Souveraine. Argos & Messène opprimées, eurent recours à Philippe. Il venoit de conclure la paix avec les Athéniens; & ceux-ci la lui avoient accordée sur la foi de quelques-uns de leurs Orateurs, qui étant allés avec le titre d'Ambassadeurs en Macédoine, s'étoient laissés corrompre par ce Monarque, & à leur retour avoient publié, de concert avec lui, qu'à coup sûr il se détachoit des Thébains. Les Athéniens le desiroient, ils le crurent; & se reposèrent encore sur d'autres bruits, tous également agréables, mais tous également faux. Philippe, à la faveur de cette crédulité, se saisit des Thermopyles, subjuga la Phocide, & au lieu de rompre avec les Thébains, partagea sa conquête avec eux. Ils l'aggrégèrent en récompense au corps des Amphictyons. Là, il prit aussitôt un Empire despotique. L'on ne délibéra, l'on ne décida plus qu'au gré du nouvel Amphictyon, qui dans chaque entreprise s'arma d'un de leurs décrets; & sous prétexte de les exécuter, se fit un mérite d'opprimer divers peuples de la Grèce. On le voyoit donc se mêler de tous leurs différends. Les Thébains lui ouvrirent une porte pour entrer dans le Péloponnèse, où leur haine invétérée contre Sparte, ne cessoit de fomentier les divisions, & d'entretenir la guerre. Ils sollicitoient

Dion. Halic. Ep. ad Amm.
Diod. Sic. l. 16.
A N S
DE R O M E
411.
A N S
AVANT J. C
343.

Philippe de s'unir avec eux, & avec les Messéniens & les Argiens, pour humilier ensemble Lacédémone. Ce Prince entendit volontiers à une alliance, qui s'accordoit avec ses vœux. Il proposa aux Amphictyons, ou plutôt il leur dicta le décret qui ordonna, que Lacédémone laisseroit jouir Argos & Messène d'une indépendance entière; & sous ombre de ne pas commettre l'autorité des Etats Généraux de la Grèce, il fit en mesme temps marcher de ce costé-là un grand corps de Troupes. Lacédémone justement alarmée reclama le secours des Athéniens; & pressa fortement par une ambassade la conclusion d'une ligue nécessaire à leur seureté commune. Toutes les Puissances intéressées à traverser cette ligue, firent leurs diligences pour en venir à bout. Philippe représenta par ses Ambassadeurs aux Athéniens, qu'ils auroient tort de se déclarer contre lui; que s'il n'avoit point rompu avec Thèbes, il n'avoit rien fait en cela contre les traités; que pour manquer à sa parole, il falloit l'avoir engagée; & que les traités mesmes faisoient foi, qu'il n'avoit rien promis à cet égard. Il disoit vrai, à s'en tenir aux articles exprimez, & aux conventions publiques. Les Ambassadeurs d'Argos, de Thèbes, & de Messène, pressoient aussi de leur costé les Athéniens très-vivement, & leur reprochoient de n'avoir déjà que trop favorisé sous main les Lacédémoniens ennemis de Thèbes, & tyrans du Péloponèse. Demosthène résolu d'appuyer la négociation de Lacédémone, ne discute point les faits douteux. Il va droit aux intentions & aux démarches de Philippe; soutient qu'elles dispensent de tout égard & de tout ménagement; qu'il ne cherche qu'à mettre dans son alliance des gens grossiers, qui ne le devinent pas, & qui n'ont point d'yeux pour l'avenir; en un mot, qu'il ne veut ni ne peut bastir sa grandeur, que sur les ruines de la Grèce, & en particulier sur celles d'Athènes. L'Orateur ensuite, après avoir à son ordinaire foudroyé la nonchalance & l'imprudence outrée de ses Citoyens, insiste fort à ce que sans differer, on punisse les traistres domestiques, qui par de faux rapports joints à des assurances captieuses, ont endormi le peuple, & causé les calamitez presentes. Cette invective vague en apparence, tombe au fond sur Eschine en particulier, & le désigne par des circonstances qui le nomment. Ce fut donc ici comme le prélude de l'accusa-

tion*, que Demosthene l'année d'après intenta dans les formes
 contre Eschine. Ce dernier, après avoir servi fidèlement sa pa-
 trie durant un grand nombre d'années, s'étoit laissé corrompre
 dans son ambassade de Macédoine, où il alla Plénipotentiaire
 d'Athènes, & d'où il revint Pensionnaire de Philippe.

* Oraison
 intitulée
*περι τραπε-
 ψευσίας.*
 c'est-à-dire,
 sur la prévua-
 rication
 dans l'am-
 bassade.





SECONDE PHILIPPIQUE.

TOUTES les fois qu'on parle ici, MESSIEURS, de ce que Philippe trame & attende chaque jour contre la foi des traitez : je vois que ces sortes de discours ne manquent jamais de vous paroître pleins de raison & de justice, ni d'attirer vos applaudissemens à quiconque déclame contre l'usurpateur ; mais que jamais pourtant ils ne vous rappellent à vostre devoir, ni ne vous conduisent à l'unique fin, pour laquelle il vous importe de les entendre. Les choses mesmes en sont venues au point, que plus on prouve, que plus on démontre qu'il enfreint la paix, qu'il dresse des pièges à tous les peuples de la Grece ; & plus l'embarras de vous bien conseiller augmente. Or la cause de ces desordres, MESSIEURS, c'est qu'encore qu'il soit vrai que pour réprimer des entreprises injustes, il faut non de simples discours, mais des effets & des actions : nous autres Orateurs nous n'osons toucher ce point essentiel, ni proposer soit de vive voix, soit par écrit, le bon avis, de peur d'encourir vôtre haine ; mais nous nous trouvons réduits uniquement à crier d'une manière vague contre les violences, les perfidies, & les autres attentats de cet homme. Vous cependant assis ici à vostre aise, vous l'emportez de bien loin sur Philippe, quant au talent, ou d'exposer vous-mêmes des raisons décisives, ou de bien juger de celles qu'un autre vous expose. Mais est-il question d'arrester le cours des projets qu'actuellement il machine, vous demeurez dans une inaction totale. D'où, par une suite nécessaire & non moins juste, ce me semble, il arrive que des deux parts vous excellez vous & lui, dans ce qui fait l'objet de vostre application & de vos soins ; vous parlez mieux que lui, & il agit mieux que vous. Si donc aujourd'hui vous n'avez autre chose à faire, qu'à

montrer par de belles paroles, que la justice est de vostre costé ; la chose est aisée, & n'exige nulle sorte de travail. Mais si nous avons à pourvoir aux moyens de rectifier nôtre état présent, si nous devons empêcher qu'il n'empire encore par nostre léthargie générale, & qu'une Puissance déjà formidable ne s'accroisse au point que nous ne puissions plus lui résister ; il faut que dans nos délibérations, nous nous comportions tout autrement, que nous n'avons fait jusqu'ici ; & que tous unanimement, soit les Orateurs, soit vous qui les écoutez, rejettent les avis les plus agréables & les plus commodes, pour embrasser les plus sages & les plus salutaires.

En premier lieu donc, MESSIEURS, si à la vue des forces & des conquêtes de Philippe, quelqu'un de nous demeure tranquille, & pense que tout cela ne menace rien la République, ni ne prépare aucun orage contre nous ; j'admire cette confiance ; & bien persuadé du contraire, bien convaincu que Philippe nous en veut, je vous conjure tous également de vouloir écouter en peu de mots les raisons qui me portent à le croire : afin que s'il vous paroît qu'en cela je prévois mieux que les autres, vous défériez à mes conseils ; mais que si vous jugez que les crédules qui s'endorment dans une sécurité parfaite, & se reposent sur les promesses de cet homme, lisent mieux que moi dans l'avenir, vous adhérez à leurs avis. Je considère donc, MESSIEURS, par où Philippe débuta immédiatement après la Paix. Il s'empara d'abord des Thermopyles, & s'impatronisa dans la Phocide. A quoi visoit-il donc ? Et où tendoient de semblables démarches ? Il épousa les intérêts des Thébains préférablement aux vôtres. Pourquoi ? Sans doute, parce que lui qui rapporte toutes ses veues, non à la paix, non à la tranquillité, non à rien de juste, mais au seul but de s'aggrandir & de tout subjuguier, il sçait bien qu'en aucun cas ni par promesses, ni par bienfaits, il n'ébranlera nôtre République, & ne corrompra nos mœurs jusqu'à nous engager à souffrir en vue de nôtre utilité particulière qu'il asservisse quelqu'un des peuples de la Grece ; mais que s'il tentoit quel-

que chose de pareil, & l'amour de la justice, & la crainte de l'opprobre inséparable des actions indignes, & le soin de prendre toutes les précautions nécessaires, vous porteroient à le réprimer avec autant d'ardeur, que si vous combattiez pour vous-mêmes. Quant aux Thébains, il pensoit, ce qui en effet arriva, que pourveu qu'ils y trouvaissent leur compte, ils laisseroient à sa merci tout le reste, & non-seulement ne le contrarieroient, ni ne le traverseroient point, mais iroient au moindre de ses ordres grossir son armée. C'est encore par ce principe, qu'actuellement il comble de graces les Messéniens & les Argiens, ce qui couronne vostre éloge, MESSIEURS. Car tels faits déclarent, qu'entre tous les peuples, il vous a seuls jugez incapables de trahir, par l'appétit d'aucun gain, les intérêts communs de la Grece; ni d'échanger contre quelque faveur & contre quelque avantage que ce puisse estre vostre affection & vostre zele pour les Grecs. Et c'est avec justice qu'il pense ainsi de vous, & qu'au sujet des Argiens & des Thébains, il a une opinion toute contraire, forcé à cela non-seulement par la simple inspection des choses presentes, mais beaucoup plus encore par ses réflexions sur les choses passées. Car il trouve dans l'histoire, & il entend dire tous les jours, que vos ancestres dans le libre choix de commander aux autres Grecs, à condition d'obéir au Roy de Perse, non contents de rejeter cette offre, qu'Alexandre, dont cet homme-ci descend, vint avec le titre d'Ambassadeur leur proposer; ils aimèrent mieux désertir leur patrie, & supporter les derniers malheurs: résolution qu'ils accompagnèrent d'un grand nombre d'actions, que tout le monde aime perpétuellement à raconter, mais que personne jamais n'a pu raconter dignement; ce qui m'autorise aussi à m'en taire. Car la magnanimité de ces grands personnages a placé si haut leurs exploits, que la parole humaine n'y peut atteindre. Quant aux ancestres des Thébains, & des Argiens, la renommée & l'histoire lui apprennent, que les uns se rangèrent sous les enseignes du Barbare, & que les autres ne s'opposèrent point à ses invasions. Il a donc bien compris que l'un & l'autre de ces peuples n'écouteront

n'écouteront que leur intérêt propre , & se départiroient des avantages de la cause commune. D'où il a conclu , que s'il vous choisiroit pour amis , il devoit s'y déterminer par un pur esprit de justice ; au lieu que s'il s'attachoit à ces gens-là , il trouveroit des manœuvres prests à seconder les desseins , que son ambition insatiable lui suggère. C'est par ce motif , & qu'alors il vous préféra , & que maintenant encore il vous préfère de telles gens. Car à coup seur ce n'est point , ni qu'il les croye supérieurs à vous en forces navales , ni que content d'avoir assez arrondi ses Etats au milieu des terres , il dédaigne les fruits du commerce & l'empire de la mer , ni qu'il oublie par quelles protestations & par quelles promesses il vint à bout d'obtenir la paix.

Mais , s'écriera quelqu'un , Philippe quoique parfaitement instruit de tout cela , se comporta de la sorte , non par avidité , ni par les motifs qu'on lui preste ; mais parce qu'il jugea que les Thébains étoient plus équitables que nous. C'est de toutes les raisons , la seule précisément , que l'usurpateur ne peut alléguer. Car comment un homme qui commande aujourd'hui aux Lacédémoniens de ne pas inquiéter Messène , peut-il prétendre que lorsqu'il livra Orchoméne & Coronée aux Thébains , il ait agi alors par un principe de justice & de droiture ? Mais ajustera-t-on (car c'est le seul retranchement qui reste) , il ne leur livra ces deux places que par force ; & se voyant , contre son attente , environné de toutes parts & de la cavalerie Thessalienne , & de l'infanterie Thébaine , il lâcha ce qu'il ne pouvoit retenir. Fort bien. Au sujet de quoi l'on assure , que les Thébains lui vont devenir suspects ; & nos novellistes publient dans leurs promenades , qu'il ne tardera pas à fortifier Elatée. Or tout cela demeure encore dans l'avenir , & y demeurera longtemps , selon moi. Mais , que de concert avec Argos & avec Messène il aille fondre sur Lacédémone , ce n'est point une chose qui demeure dans l'avenir. Car actuellement il fait défilet des Troupes pour cette expédition , & il envoie de l'argent , & l'on attend à toute heure qu'il arrive en personne à la teste d'une puissante Armée. Eh quoi donc , en même temps il veut dé-

truire Lacédémone , parce qu'elle est ennemie des Thébains ; & rétablir la Phocide , qu'il n'a détruite que parce qu'elle étoit ennemie de Thèbes ? Quel moyen de croire un si étrange paradoxe ? Pour moi je suis persuadé que si les Thébains l'avoient violenté dans ses premières démarches , & qu'il se défiast d'eux maintenant ; il ne s'acharneroit pas avec tant de constance contre leurs ennemis. Mais ce qu'il fait aujourd'hui , prouve qu'alors il se déterminait de son plein gré ; & tout ce qu'il a fait jamais , montre que toutes ses veuës & tous ses manéges tendent à l'oppression d'Athènes. Et certes , au terme où en sont les choses , c'est pour lui une espece de nécessité absolue de nous opprimer. Car , de grace raisonnez , MESSIEURS. Il veut dominer. Or il vous croit seuls capables de le traverser dans ce dessein. D'ailleurs il vous outrage depuis longtemps ; & cela , il le sçait en son ame ; puisque la possession de ce qu'il nous a ravi , lui assure la paisible jouissance de ses autres usurpations. En effet , si une fois il perdoit Amphipolis & Potidée , il ne se croiroit pas en sûreté dans le cœur même de ses Etats. Il sçait donc l'un & l'autre , & qu'il vous tend des pièges , & que vous vous en appercevez. Or comme il présume que vous vous gouvernez sensément , il croit que vous le haïssez , comme vous en avez sujet ; & il s'aigrit de plus en plus contre vous , dans l'attente d'essuyer de vostre part quelque catastrophe à la première occasion , s'il ne se haste de vous prévenir. C'est pour cela , qu'il ne s'endort point , qu'il épie les momens d'abattre la République , qu'il ménage avec soin dans Thèbes & dans le Péloponèse quelques factieux unis de sentiment avec lui : gens qu'il juge trop mercénaires pour ne se pas rendre aux attraits d'un profit présent ; & trop stupides pour prévoir des maux à venir. Cependant avec une médiocre mesure d'esprit , on peut aisément prévoir ces maux , par l'évidence des exemples , qu'un jour j'exposai à la veuë des Messéniens & des Argiens , & que peutestre il importe encore plus de retracer aujourd'hui à la vostre.

Quelle indignation , leur dis-je , pensez-vous , MESSIEURS

SIEURS, que les Olynthiens eussent conceüe, si devant eux quelqu'un avoit parlé contre Philippe, dans le temps qu'il leur cédoit Anthemunthe, que tous les Rois de Macédoine ses prédécesseurs avoient prétendu leur appartenir; dans le temps qu'il leur livroit Potidée, après en avoir chassé la colonie d'Athènes; qu'il embrassoit hautement leur querelle contre nous; & qu'il leur abandonnoit cette place avec toutes ses dépendances? Est-ce qu'alors ils auroient deü s'attendre aux révolutions qu'ils éprouvèrent depuis, ou ajouster foi à qui les leur auroit annoncées? Non non, ne le croyez pas. Néanmoins (ajoustois-je) ils jouïrent peu du bien d'autrui; & dépouïllés pour long-temps du leur propre par ce prétendu bienfaicteur, ils se voyent honteusement décheus aujourd'hui, & non-seulement vaincus par ses armes, mais trahis & vendus les uns par les autres. Car il est dangereux aux Républiques de se familiariser trop avec les Tyrans. Quel fut aussi le sort des Thessaliens? Vous figurez-vous que lorsqu'il chassoit leurs Tyrans, lorsqu'il leur donnoit Nicée & Magnésie, ils s'attendoient qu'il les asserviroit au joug des Tétrarques qui les oppriment maintenant; ou que celui qui les avoit rétablis dans leurs droits d'Amphictyons, envahiroit leurs propres revenus? Non, ils n'imaginoient rien de semblable. C'est pourtant ce qui arriva, & ce qui saute aux yeux à tout le monde. Vous donc, repris-je, qui voyez ce que c'est que Philippe, quand il donne & quand il promet; demandez bien aux Dieux, si vous estes sages; de ne sçavoir jamais ce que c'est que Philippe, quand il séduit & quand il trompe. L'art, disois-je, a pour la garde & pour le salut des Villes, inventé diverses défenses de toute espece; remparts, murailles, fossés, & autres ouvrages semblables, qui tous partent de main d'homme, & engagent à de grands frais. Mais la nature ceint & environne les sages d'un boulevard commun, qui les couvre de tous costez, & qui pourvoit au bien & au salut de tous les Etats en général, mais principalement des Etats populaires contre les Tyrans. Quel est donc ce boulevard? La défiance. Attachez-vous-y, embrassez-la; tant que vous

la conserverez, vous n'aurez rien à craindre. D'ailleurs, que cherchez-vous (leur disois-je encore), la liberté. Et ne voyez vous pas que les titres mesmes dont Philippe est revêtu, la combattent. Car tout usurpateur, tout tyran, est ennemi né de la liberté des hommes & de leurs loix. Prenez garde, concluois-je enfin, que cherchant à vous délivrer de la guerre, vous ne vous donniez un maître. Eux, après avoir entendu ce discours, qu'ils accompagnèrent d'un bruit confus d'acclamations, eux, après avoir applaudi à divers autres Ambassadeurs, qui en ma présence leur parlèrent le mesme langage, & qui vraisemblablement le leur ont encore plusieurs fois parlé depuis; ils ne se détachèrent pas davantage pour cela, ni de l'amitié de Philippe, ni de ses promesses. Or, l'absurdité n'est pas, que les Messéniens, & quelques peuples du Péloponèse, sentent le meilleur avis, & agissent contre. L'absurdité, c'est que vous mesmes, MESSIEURS, à qui & vos propres lumières, & nos conseils fréquens découvrent que l'on vous dresse des embûches, & que l'on vous investit de toutes parts; vous vous exposez par l'amour de l'inaction, à tomber sans vous en appercevoir dans un gouffre de misères: tant la jouissance d'un plaisir actuel & d'un repos présent, l'emporte dans vos cœurs sur l'attente d'une utilité future. Quant à la maniere dont vous avez à vous gouverner, vous la discuterez chacun à part, si vous pensez sensément. Mais quelles réponses vous devez faire aux Ministres étrangers, pour les convaincre de la justice de vos decrets, je vais vous le dire. Il faudroit, MESSIEURS, en bonne justice, ajourner ceux qui par les promesses qu'ils vous apportèrent, vous induisirent à faire la paix. Car ni moi, je n'aurois pu me résoudre à accepter l'ambassade, ni vous, j'en suis bien sûr, n'auriez jamais posé les armes, si vous aviez cru que Philippe, après avoir obtenu la paix, se porteroit à de semblables violences. Mais ce qu'on vous promettoit alors, étoit bien différent de ce qu'il a fait depuis. Il faudroit encore ajourner d'autres gens. Eh qui donc? Ces hommes, qui lorsque moi après la paix déjà conclüe, & à mon retour de la seconde ambassade fai-

te pour la prestation réciproque des sermens , lorsque moi, dis-je, pleinement convaincu qu'on trahissoit la République , je prédisois ce qui en alloit arriver , protestois contre ce qu'on vouloit faire, & vous conseilloyois de ne pas abandonner les Thermopyles ni la Phocide ; me traitoient eux de buveur d'eau , & publioient que comme tel , j'étois un homme épineux & difficile ; mais que Philippe , s'il avoit une fois pénétré en deça des Thermopyles , n'auroit plus d'autre volonté que la vostre , qu'il fortifieroit Thespies & Platées , réprimeroit l'insolence des Thébains , perceroit à ses dépens l'Isthme de la Querfonésé , & pour vous dédommager d'Amphipolis , vous livreroit Orope & l'Eubée. Car qu'ici , dans cette mesme Tribune , l'on vous conta toutes ces fables , je sçai que vous vous en souvenez ; quoique fort sujets à ne vous guere souvenir des Citoyens pervers , qui vous jouent. Et pour comble d'ignominie , vous envelopâtes dans cette mesme paix vos descendans , au préjudice de leurs esperances : tant on sceut vous séduire pleinement. Mais pourquoi , dira-t-on , rappeler maintenant de tels propos , & dire , qu'il faut ajourner ces gens-là ? Je vais , j'en atteste les Dieux , vous épancher mon cœur avec une confiance entiere , & je ne vous cacherai rien. Je n'ouvre point cet avis , afin de donner par mes invectives une occasion à mes ennemis de me noircir auprès de vous par de semblables récriminations ; ni afin de fournir aux traîtres , qui dès le commencement m'ont persécuté , un nouveau prétexte de se revendre à Philippe ; ni afin de consumer en vains discours le temps consacré à vos délibérations : mais parce que je suis persuadé , qu'un jour les attentats de Philippe vous pèseront bien plus , qu'ils ne vous pèsent aujourd'hui. Car je vois les choses monter par degrez ; & je voudrois bien me tromper dans mes conjectures ; mais je tremble , que déjà nous ne touchions au moment fatal. Lors donc qu'il ne vous sera plus permis de négliger les événemens , & que vous n'apprendrez plus ni de moi , ni de nul autre , qu'on trame tout cela contre vous ; mais que vous le verrez de vos propres yeux >

& que vous le sçavez par vostre propre expérience : je suis persuadé qu'alors vous vous laisserez aller au ressentiment & à la sévérité. Mais je crains qu'après que vos Ambassadeurs seront venus à bout d'ensevelir dans le silence, ce qu'en leur ame ils reconnoissent pour l'ouvrage de leur corruption ; vostre indignation ne tombe sur les bons Citoyens, qui tâchent de rectifier en quelque façon, ce que ces prévaricateurs ont gasté. Car je vois parmi vous assez de gens, qui déchargent leur colere, non sur le coupable, mais sur le premier qu'ils rencontrent. Tandis donc que les affaires n'éclatent point encore, & ne font que se former ; tandis qu'il nous est encore permis de nous entre-communiquer nos pensées : je veux, quoique vous soiez pleinement instruits du fait, rappeler dans la mémoire de chacun de vous, quel est l'homme * qui vous persuada par de faux rapports d'abandonner la Phocide & le passage des Thermopyles. D'où il arriva que Philippe devenu le maître de l'un & de l'autre, le devint aussi des clefs de l'Attique & du Péloponèse ; & qu'il vous a réduits au point de délibérer, non plus sur les interests des autres Grecs, ou sur ceux des peuples étrangers ; mais sur la conservation de vos propres fortunes, & sur les moyens d'éloigner du sein de vos Etats une guerre, qui ne peut se rallumer ici, sans y répandre une consternation universelle. Or la semence de cette guerre fut jettée le jour mesme, que le séducteur abusâ de vostre confiance. Car s'il ne vous avoit point alors fasciné l'esprit, la République jouïroit aujourd'hui d'un calme profond. En effet, Philippe, jusques-là hors d'état de tenter par mer une descente dans l'Attique, & de se frayer par terre une voye au travers des Thermopyles & de la Phocide ; ou se seroit contenu dans les bornes de la justice, & auroit observé la paix religieusement ; ou il seroit aussitost retombé dans une guerre semblable à celle, qui un peu auparavant l'avoit contraint de rechercher la paix. Mais je vous en ai dit assez aujourd'hui, pour vous dessiller les yeux sur la manœuvre du traître qui vous trompa. Dieux immortels, tous tant que

* Demof-
thene défi-
gne ici Ef-
chine.

SECONDE PHILIPPIQUE. 359

vous estes , ne permettez pas qu'une funeste expérience nous convainque plus clairement de sa prévarication. Car je ne voudrois pas qu'aucun homme , fust-il mesme digne du dernier supplice , subist une peine, achetée au prix du péril commun & de la calamité publique.



S O M M A I R E

DE LA HARANGUE SUR LA QUERSONESE.

Dion. Ha-
lic. Ep. ad
Amm.

A N S
D E R O M E

413.
A N S

AVANT J. C
141.

Cette me-
me année
naquit le
Philosophe
Epicure,
aussi-bien
que le Poë-
te Ménan-
dre, fils du
Diopithe
dont il s'a-
git ici.

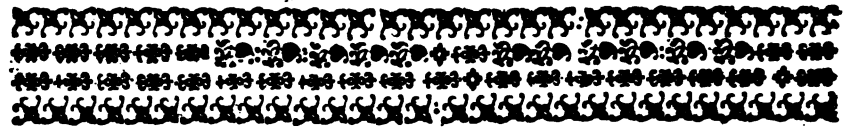
Diog. Laër-
t. in vitâ Ep.
l. 10.

*Fils de Co-
tys & frere
de Cherso-
blepte.

CETTE Oraison prononcée par Demosthene sous l'Ar-
chonte Sosigène, deux ans après la seconde Philippique,
n'est proprement qu'une apologie de Diopithe, chef d'une Colo-
nie, que les Athéniens envoyèrent dans la Quersonèse, autre-
ment la Peninsule de Thrace, soumise alors à leur domination.
Les habitans de la Quersonèse receurent en bons sujets la Co-
lonie de leurs Maistres; & sans nulle résistance, partagèrent
leurs habitations & leurs terres avec ces nouveaux hostes. Les
seuls Cardiens n'y voulurent point entendre, & prétendirent
que l'on attentoit sur leur indépendance. Diopithe pensa qu'il
devoit, à quelque prix que ce fust, venger l'affront fait à sa
République; & sans en attendre l'ordre, sans imaginer qu'elle
le desavoüeroit, il entra brusquement dans le pays des Car-
diens. Ceux-ci recoururent à la protection de Philippe, qui ne
se fit pas trop prier pour épouser leur querelle. Le Pro-
tecteur des Cardiens rebelles parut à Diopithe un ennemi dé-
claré d'Athènes. Le Général Athénien prend le temps qu'une
guerre fâcheuse avec Amadochus * Roy des Odryses, occupe
Philippe dans la haute Thrace; se jette sur les terres de Phi-
lippe dans la Thrace maritime; les pille avant que ce Prince
puisse revenir pour lui faire teste; les saccage, & remporte un
riche butin, qu'il met en seureté dans la Quersonèse. Philippe
hors d'état de s'en faire raison par la voye qu'il eust voulu,
se contenta de s'en plaindre amèrement par ses lettres aux Athé-
niens. Les Pensionnaires qu'il avoit dans Athènes, firent leur
devoir. Ces Langues vénales eurent soin de répandre leur vé-
nin sur une conduite, sinon prudente, au moins fort pardonna-
ble. Ils déclament contre Diopithe; le défèrent comme auteur
de la guerre, l'accusent d'exaction & de piraterie, sollicitent,
présent son rappel, & poursuivent avec chaleur sa condamna-
tion.

tion. Demosthene, qui dans cette conjoncture voyoit l'intérêt public inséparablement attaché à celui de Diopithe, entreprit de le défendre. Cet habile Apologiste rejette sur la nécessité, dont les Athéniens eux-mêmes sont la cause, les pirateries & les exactions qu'on impute à leur Général, tourne les esprits vers Philippe, & les arreste sur les hostilités & sur les infractions d'un usurpateur, tendantes toutes à l'entière destruction de la Patrie. Après quoi Demosthene tire cette conséquence nécessaire, que tout homme qui les réprime & les venge, avoué ou non, sert la République, & ne mérite que de la reconnaissance.





H A R A N G U E

S U R L A Q U E R S O N E S E .

IL faudroit, MESSIEURS, que jamais aucun de vos Ora-
 teurs ne prist la parole, ni par haine, ni par complai-
 sance; mais que fideles tous aux devoirs de leur ministere,
 ils exposassent ce qu'ils jugent le plus utile à la patrie :
 principalement lorsque vous délibérez sur des matieres
 graves, & sur les interets publics. Mais puisque certaines
 gens ne montent dans la Tribune que par un esprit de
 contention, ou par quelque autre motif de mesme natu-
 re; vous, qui prévalez par le nombre, vous devez, tou-
 tes choses cessantes, & résoudre avec prudence, & exé-
 cuter avec promptitude ce que vous jugez convenir le
 mieux à l'Etat. Or vostre principale attention doit se tour-
 ner aujourd'hui vers la Quersónése, & se fixer sur l'ex-
 pédition, que déjà depuis onze mois Philippe poursuit
 dans la Thrace. Néanmoins la plupart des Harangues
 ne roulent que sur ce que Diopithe a fait, ou va faire.
 Pour moi, lorsqu'on ne defere devant vous qu'un homme
 sujet à vos loix, & que vous pouvez librement chastier
 ou sur l'heure, ou quand il vous plaira; je ne crois pas
 qu'alors il soit fort nécessaire que vous pressiez le juge-
 ment, ni que moi ou vos autres Orateurs nous nous don-
 nions de grands mouvemens à ce sujet. Mais lorsque Phi-
 lippe ennemi juré d'Athènes, & campé actuellement près
 de l'Hellespont avec une puissante Armée, met tout en
 œuvre pour nous prévenir; & que si nous laissons écha-
 per une fois les momens décisifs, nous courons risque de

ne les recouvrer jamais : c'est alors, selon moi, que vous ne pouvez trop vite vous déterminer, ni trop promptement pourvoir aux préparatifs nécessaires, ni trop prendre garde que par d'autres débats tumultueux, & par d'autres accusations artificieuses, on ne vous détourne du véritable point de veü.

Au reste, quoiqu'aguerri de longue main aux propositions extraordinaires, que j'entends débiter communément devant vous ; je ne pus toutefois, MESSIEURS, m'empêcher d'estre surpris de celle qu'un certain homme avança ces jours passez en plein Sénat : sçavoir, que quiconque aujourd'hui conseille, doit se réduire à conseiller en termes précis, ou la guerre, ou la paix. La question en effet se réduit à cet unique point. Si Philippe demeure en repos, si au mépris des traitéz il ne possède rien qui nous appartienne, s'il ne tâche pas de soulever tous les hommes contre vous ; il n'y a rien à dire, nous ne devons pas balancer, il faut s'en tenir à la paix ; & de vostre part je vous y vois totalement disposez. Mais si au contraire, pour nous convaincre de ses usurpations & de ses menées, il suffit de jeter les yeux sur nos actes publics, & d'y voir à quelles conditions nous fîmes & jurâmes la paix ; si avant le départ de Diopithe & de vostre Colonie, qu'on accuse d'avoir rallumé la guerre, Philippe, selon le témoignage authentique de vos propres decrets, s'empara de plus d'une de vos places ; si depuis tout ce temps-là il ne cesse d'ameuter, d'armer contre vous, & Grecs & Barbares, que veut-on dire, lorsqu'on avance, qu'il faut absolument opter entre la paix & la guerre ? Nous n'en avons point l'option. Il ne nous reste qu'un seul parti juste & nécessaire, dont on se garde bien de nous parler. Quel est-il donc ce parti ? De repousser qui nous attaque. A moins qu'on ne prétende (& oseroit-on le prétendre, grands Dieux ?) que Philippe ne nous attaque point, & que nous n'aurons aucun lieu de nous plaindre de lui, tant qu'il n'attentera rien ni sur l'Attique, ni sur le Pirée. Certes, si ces grands politiques n'établissent point entre nous & lui d'autres règles de justice, que celles-là, & si ces n'est qu'à ces mar-

ques qu'ils veulent que nous le reconnoissions pour infracteur de la paix ; tout le monde reconnoist clairement , que leurs discours ne renferment rien ni de légitime , ni de tolérable , ni , qui pis est , de seur pour vous. Mais de plus les accusations que ces gens intentent contre Diopithe , impliquent manifestement contradiction. Car comment se peut-il faire , que nous permettions tout à Philippe , pourveu qu'il s'abstienne de l'Attique , & que nous ne permettions pas à Diopithe de secourir les Thraces , ou , qu'en ce cas nous l'accusions de susciter la guerre ? Mais on ne cesse de vous étourdir des exclamations que voici : *Vos Troupes étrangères commettent des cruautés , & fourragent l'Hellepont ; Diopithe exerce des violences , & rançonne les vaisseaux ; ce que vous ne devez nullement souffrir.* A la bonne heure , que l'on arrête le cours de cette licence , j'y souscrits de tout point. Je crois pourtant , que si les auteurs de tels avis conseillent par un esprit de droiture , & par l'amour d'une exacte justice ; il faut , qu'ainsi que par leurs déclamations calomnieuses contre le Général qui est à la teste de vos Troupes , & qui les paye de son industrie , ils cherchent à dissiper l'Armée actuellement au service d'Athènes ; de mesme ils démontrent , que si vous déférez à ce beau conseil , qui vous oste les armes des mains , l'Armée de Philippe s'évanouira : faute de quoi , comptez qu'ils ne font que rejeter la République dans le mesme état , qui jusqu'ici a causé toutes vos pertes. Car certainement vous le sçavez : rien au monde n'a plus établi la supériorité de Philippe sur nous , que sa diligence à vous prévenir. En effet , toujours entouré d'une Armée sur pied , & toujours attentif à préméditer ses desseins , il tombe à l'improviste sur qui bon lui semble ; nous au contraire à la nouvelle de quelque invasion faite , nous nous ébranlons enfin tumultueusement , & nous formons à la haste je ne sçai quel appareil militaire ; d'où , selon l'ordre il arrive , que lui il possède dans une profonde paix ce qu'il a une fois envahi ; & que nous de nostre part nous n'agissons qu'après coup ; que nous nous épuisons en dépenses , toutes absolument inutiles ; que nostre haine con-

tre l'usurpateur, & nostre envie de le réprimer, s'évaporent en vaines démonstrations; enfin que de nos expéditions tardives nous ne remportons que de la honte. N'ignorez donc pas, MESSIEURS, que ce qu'on vous dit aujourd'hui, n'est que franc verbiage, & pure fable; mais que ce qu'on trame & ce qu'on exécute en effet, sont de véritables hostilités. On vous endort dans une fausse sécurité; afin que tandis qu'ici vous demeurerez dans l'inaction, & que là-bas vous n'aurez point de Troupes en état d'agir, Philippe avec une entière tranquillité dispose de tout en maître absolu. Car avant toutes choses, considérez ce qui se passe: Cet ennemi dangereux campe actuellement dans la Thrace, à la teste d'une Armée nombreuse; & selon le témoignage des gens, qui sur le lieu voyent cela de près, il mande encore un puissant renfort de Macédoine & de Thessalie. Si donc, MESSIEURS, après avoir attendu la saison où les vents contraires ne permettent pas à vostre Flotte de sortir du port, il fond sur Byfance & l'assiége; pensez-vous en premier lieu que les Byfantins persévèrent dans cette mesme folie, qui presentement les aveugle; & qu'au moins alors ils ne vous appelleront pas à leur secours, ni ne réclameront point vostre protection? Pour moi, je ne le pense pas; mais je suis seur que dans une pareille conjoncture, s'il y avoit au monde un autre peuple, dont ils se défiassent encore plus que de nous, ils lui ouvreroient leurs portes, plustost que de se livrer au Tyran, à moins que celui-ci par leur prompte réduction ne les prévint. Lors donc que nos vaisseaux ne pourront sortir d'ici, & que là-bas nous n'aurons aucun corps de Troupes à portée d'accourir au besoin, nul obstacle ne les préservera de périr. Non, certes, direz-vous, car un maudit génie les possède, & ils portent l'extravagance au dernier degré. D'accord. Mais il faut pourtant les sauver; car leur salut importe de tout point à la République. D'ailleurs nous ne pouvons mesme nous assurer, qu'il n'envahira point la Quersone. Puisque si l'on en doit juger par la lettre où il vous a notifié ses intentions, il déclare qu'il ira dans cette presqu'Isle, pour y chastier les réfractaires.

Au cas donc, que vostre Armée, qui est actuellement sur pied en ce quartier-là, se maintienne, elle pourra & défendre vostre propre pays, & par quelque endroit infester le pays ennemi. Au contraire, si une fois elle se ruine & se débande, que ferons-nous, en cas qu'il ait envahi la Querfonésé dépourveuë? Nous condamnerons Diopithe, n'est-ce pas? Et par-là nos affaires en iront-elles mieux? Nous irons nous-mêmes au secours de ces peuples? Oui, mais si les vents ne vous le permettent pas? Les vents! Mais à coup seur Philippe ne marchera point? Eh, MESSIEURS, qui vous en répond? Ne voyez, ne sentez-vous pas, que nous touchons à cette saison de l'année, où certaines gens prétendent, que vous devez totalement dégar-nir de vos Troupes l'Hellespont, & le livrer en proye à Philippe? Mais où en ferons-nous, si lui après avoir quitté la Thrace, & sans approcher, ni de la Querfonésé, ni de Byfance, (car cela mérite bien encore que vous y pen-siez) il vient fondre sur Chalcide, & sur Mégare, de la mesme façon qu'il fondit n'aguères sur Orée? Lequel vaut mieux, ou d'avoir ici à le repousser, & d'attendre que la guerre gagne l'Attique, ou de lui donner là-bas de l'oc-cupation? Pour moi, je n'hésite point à croire ce dernier parti le meilleur. Vous donc unanimement convaincus & pénétrez de cette vérité, vous devez, j'en atteste Jupiter, non abandonner aux traits de l'envie cette Armée, que Diopithe tâche de maintenir pour la défense de l'Etat, non vous efforcer de la dissoudre, mais y ajoûter vous-mêmes de nouvelles Troupes, fournir à ce Général in-dustrieux les fonds nécessaires, & généralement sur tou-tes choses le seconder à propos. Car si quelqu'un deman-doit à Philippe: dites-moi, qu'aimez-vous le mieux, ou que les Troupes de Diopithe, quelles que ces Troupes puis-sent estre, (car je ne veux sur ce point aucune dispute) soient par les Athéniens entretenues, autorisées, renfor-cées; ou que les clabauderies de certains délateurs & ca-lomniateurs, viennent à bout de les délabrer & de les dé-truire? J'aime mieux le dernier, répondroit-il seurement. Ainsi donc, ce que Philippe demanderoit aux Dieux com-

me une grace signalée , quelques-uns de nous le lui ménagent ici. Et après cela vous cherchez encore , ce qui a totalement perdu la République.

Je vous conjure d'examiner avec une entière liberté l'état présent de nos affaires ; & de considérer ce que nous faisons maintenant , & comment nous sçavons mettre à profit les conjonctures. Nous ne voulons point contribuer de nos biens, ni n'osons payer de nos personnes, ni ne pouvons nous résoudre à nous priver de ce que nous touchons du trésor public , ni ne fournissons à Diopithe les fonds qui lui sont assignez , ni ne lui sçavons aucun gré d'y suppléer de son chef : mais nous épiloguons , & discutons par où il s'y prendra , & ce qu'il pourra faire ; nous perdons le temps à mille autres semblables inutilitez ; & dans de telles dispositions , nous ne daignons pas prendre nous-mêmes le moindre soin de nos propres affaires. Mais dans nos discours, nous exaltons l'Orateur, qui propose des conseils dignes de la République ; tandis que par nôtre maniere d'agir, nous adhérons à quiconque les combat. Comme donc lorsque quelqu'un monte dans la Tribune, vous lui demandez fort régulièrement , que faut-il faire ? Moi je vous demande aujourd'hui , que faut-il dire ? Car si en aucune façon , ni vous ne contribuez de vos biens, ni ne payez de vos personnes, ni ne voulez vous priver de ce que vous touchez du trésor public , ni ne fournissez à Diopithe les fonds qui lui sont assignez , ni ne permettez qu'il y supplée de son chef , ni ne daignez prendre vous-mêmes aucun soin de vos propres affaires, je ne vois pas ce que je puis vous dire , moi. Car quels discours peut-on vous tenir , lorsqu'à des délateurs , & à des calomniateurs de profession , vous estes favorables jusqu'à leur prester l'oreille, quand prématurément & par prophétie ils forment des accusations contre vostre Général , mesme sur des fautes que selon eux il est encore à commettre ? Or ce que produit une telle conduite , ceux de vous qui ne le sçavent pas, doivent l'apprendre. Je l'exposerai avec une pleine franchise ; puisqu'aussi-bien je ne le sçauois autrement. Tous les Généraux qui sortirent jamais de vos ports , tous sans exception (& si cela n'est pas , je me soumets à subir

telle peine que l'on voudra) touchèrent une contribution & des habitans de Chio , & des habitans d'Erythrée , & de quiconque ils purent , j'entends des peuples d'Asie. Ceux qui commandent un ou deux vaisseaux , la touche plus légère ; & ceux qui en commande un plus grand nombre , la touchent plus forte. Et il ne faut pas croire que les peuples qui la payent , soit forte , soit légère , la payent pour rien ; ils ne poussent pas la simplicité jusques-là ; mais à ce prix , ils achètent la seureté de leurs marchands , ils les garentissent de la piraterie ; ils leur assurent une escorte ; & ils se procurent d'autres avantages semblables. Or ce genre de tribut , ils font gloire de vous le payer par affection , & ils lui donnent le nom de libéralité. Il est donc clair , qu'aujourd'hui encore ils se feront un plaisir d'accorder un pareil subsidé à Diopithe , qui commande une de vos Armées. Autrement , de quoi pensez-vous que lui , qui ne reçoit rien de vous , & qui par lui-mesme n'a point de quoi fournir à la solde , nourrisse vos Troupes ? D'air ? Cela ne se peut. Mais de ce qu'il ramasse , de ce qu'il mandie , de ce qu'il emprunte , c'est uniquement de cela qu'il subsiste. Ceux donc qui le traduisent à vostre Tribunal , ne font autre chose , qu'annoncer à toute la terre , qu'elle ait à ne lui rien fournir ; & qu'on est prest de le châtier , non-seulement comme auteur ou complice des entreprises passées , mais encore comme coupable des entreprises à venir. C'est-là le but où tendent les discours que l'on vous tient : *Il va former un siège , il expose les Grecs Asiaticques*. Eh quoi donc les Grecs établis en Asie , tiennent-ils si fort au cœur à ces gens-là ? Si cela est , ils sont bien plus vifs pour les interests des Etrangers , que pour ceux de leur patrie. C'est-là que tend encore l'empressement , qu'ils ont à solliciter l'envoy d'un autre Général dans l'Hellespont. Car si Diopithe exerce des violences , & rançonne les vaisseaux ; le petit tableau , MESSIEURS , oui le seul petit tableau où s'inscrivent les accusations pour crimes d'Etat , peut réprimer toutes ses entreprises. Et les Loix ordonnent , que contre semblables prévaricateurs , nous intentions des poursuites juridiques ; & non certainement qu'à grands frais , nous mettions contr'eux des Flottes en mer.

mer. Une pareille précaution contre des Citoyens, seroit une folie outrée. Car c'est contre les ennemis, sur qui les Loix n'ont point de prise, qu'il faut entretenir des Troupes, envoyer des galeres, lever des contributions, & qu'il le faut de nécessité absoluë. Mais contre nous-mêmes, quand nous manquons à nostre devoir, un simple decret, une dénonciation dans les formes, la galere destinée au transport du Général révoqué, cela suffit. Voilà le parti que doivent prendre des hommes sages. L'autre qu'on vous propose maintenant, ne peut venir en pensée, qu'à des hommes gagez pour vous nuire & pour vous perdre. Cependant, quoiqu'il soit bien cruel, que vous ayez parmi vous de semblables gens, il y a quelque chose de plus cruel encore. C'est que vous qui estes assis en ce lieu, vous nous écoutiez avec de telles dispositions d'esprit, que si un de vos Orateurs monte dans la Tribune, & prétende qu'il faut rejeter tous nos maux ou sur Diopithe, ou sur Charès, ou sur Aristophon, ou sur quelqu'autre de vos Citoyens que ce puisse estre, vous applaudissez incontinent, & par acclamation vous déclarez qu'il accuse juste; mais si quelqu'autre monté dans la mesme Tribune ose vous dire ce qui est vrai; sçavoir que vous vous amusez à la bagatelle, MESSIEURS, qu'à Philippe doit s'imputer le principe de toutes vos disgraces & de tous vos embarras; puisque s'il eust bien voulu demeurer en repos, la République jouïroit aujourd'hui d'une parfaite tranquillité: alors vous ne pouvez résister à l'évidence, ni contredire l'Orateur sincère; mais vous paroissez l'écouter avec douleur, & croire qu'il vous porte un coup mortel. La cause de cela (car au nom des immortels, quand je ne dis rien que pour le mieux, qu'il me soit permis de tout dire) c'est que depuis longtemps, quelques-uns de ceux qui vous gouvernent, vous ont dressé à vous montrer aussi vifs & aussi redoutables dans vos assemblées, que moux & méprisables dans vos armemens. De-là vient, que si l'on vous défère comme coupable de vos disgraces quelque un de vos Citoyens, qu'il ne tient qu'à vous de faire arrester; vous approuvez, vous entendez avec joye le dénonciateur: mais accuse-t-on un ennemi étranger, dont vous ne puissiez tirer

raison que par la voye des armes, vous voilà tout déconcertez; la conviction vous pése, & vous ne pouvez la digérer. Or, MESSIEURS, ceux qui vous conseillent, auroient de prendre justement le contrepied; & concourir tous ensemble, à vous rendre d'une part doux & humains dans vos assemblées, car dans vos assemblées vous n'avez rien à démêler qu'avec des Citoyens, & qu'avec des alliez; & d'un autre costé formidables & vifs dans vos armemens, car il s'agit là de terrasser des concurrens & des ennemis. Mais tout au contraire, ces hommes qui portent pour vous la complaisance & l'adulation à l'excès, vous ont façonné de manière, que dans vos assemblées vous étalez une arrogance fautive, & n'avez plus d'oreilles que pour des sonnettes agréables; tandis que les affaires en sont venuës au point, que nous touchons aux derniers périls. Car j'en atteste le Souverain des Dieux, si les Grecs exigeoient de vous un compte des occasions jusqu'ici échappées à vostre nonchalance, & s'ils vous disoient: MESSIEURS, vous ne cessez de nous envoyer des ambassades, de nous rebattre que Philippe en veut à nostre liberté, & à celle de tous les autres Grecs, de nous avertir que nous ne sçaurions trop nous précautionner contre un ennemi si dangereux; de nous tenir enfin mille autres propos de cette nature: nous serions obligez d'en convenir, & de passer condamnation sur tous ces chefs; car en effet nous nous comportons de la sorte. Eh quoi, répondroient-ils, à les plus méprisables de tous les hommes, l'absence de Philippe détenu par la maladie, par la saison, & par des guerres lointaines, en sorte qu'il ne pouvoit seulement regagner ses propres Etats, vous a laissé durant dix mois entiers le champ libre, & vous n'avez ni rompu les fers de l'Eubée, ni rien recouvré de ce qui vous appartient; mais lui, tandis que vous gardiez vos foyers, que vous croissiez dans la vie oisive, que vous vous délicatiez en pleine santé (si pourtant on peut donner le nom de santé à la profonde léthargie dans laquelle vous étiez ensevelis); il a établi en Eubée deux Tyrans, l'un vis-à-vis de l'Attique pour la brider, & l'autre à Scyathe. Et vous de vostre part, bien loin de former de plus grands desseins, vous n'avez pas seulement opposé à de pareilles entreprises le moindre obstacle; mais par une lâche connivence,

vous vous estes relâchez en sa faveur, vous vous estes départis de vos interets; & vous avez manifestement déclaré, que moust-il dix fois, vous ne vous en remueriez pas davantage. Pourquoi donc nous assuliner de tant d'ambassades, de tant d'accusations, de tant d'importunitex? Encore une fois, si les Grecs nous parloient sur ce ton, que dirions-nous, que repliquerions-nous? Pour moi, MESSIEURS, je ne le vois pas. Mais nous avons ici des gens, quis'imaginent embarrasser fort un Orateur, lorsqu'ils lui demandent, que faut-il donc faire? Je les payerai d'une réponse fort courte, mais juste & vraie: rien de ce que vous faites maintenant. Mais je veux bien par condescendance pour eux entrer dans le plus exact & le plus précis détail, pourveu qu'ils veuillent bien de leur costé se montrer aussi ardens à suivre un bon conseil, qu'à le demander.

Premierement donc, MESSIEURS, vous devez vous bien convaincre de cette vérité, que Philippe actuellement attaque à main armée la République, & qu'il a véritablement rompu la paix. Cessez de vous entr'accuser sur ce point. Mettez-vous bien dans l'esprit, qu'un malin vouloir l'acharne contre Athènes; qu'il a pour cette grande Ville, & pour tout ce qu'elle renferme une haine implacable; j'ajouterai qu'au fond de son ame, il en déteste tous les habitans, & principalement ceux qui se croient le plus avant dans ses bonnes graces. S'ils ne m'en croient pas, qu'ils jettent les yeux sur Euthycrate & Lathéne, tous deux d'Olynthe, qui, bien qu'ils parussent jottir de sa confiance la plus intime, ne lui eurent pas plustost livré leur patrie, qu'ils périrent plus misérablement que tous les autres. Or il n'y a rien qu'il haïsse plus que la forme de nostre gouvernement, ni rien qu'il tâche plus directement de détruire. Tous ses pièges, toutes ses veuës tendent là. En quoi l'on peut dire qu'il agit aujourd'hui conséquemment. Car il sçait à n'en point douter, qu'eust-il assujetti tous les autres hommes, il ne posséderait rien d'une façon stable, tant que vostre gouvernement se maintiendra: mais que s'il lui arrivoit quelque disgrâce (comme il en peut arriver plusieurs à chaque mortel) tout ce qui maintenant plie sous le joug, se secoueroit bien.

viste , & se hâteroit de recourir à vous. Car vous avez naturellement , non une passion violente de vous aggrandir & de vous élever au dessus des autres, mais un zele ardent, soit pour réprimer, soit pour détruire tout usurpateur ; toujours prêts à vous déclarer contre quiconque aspire à la domination ; en un mot , protecteurs nez de la liberté de tous les hommes. Il est donc bien éloigné de vouloir que vous vous serviez de la vostre , pour épier sans cesse les momens dangereux pour lui. Il s'en faut bien qu'il ne soit dans ces dispositions ; car il ne raisonne ni mal , ni mollement là-dessus. Commencez donc sur la foy de ce principe , par le regarder comme l'irréconciliable ennemi de vostre République & du Gouvernement populaire. Car si cette vérité n'est une bonne fois profondément gravée dans vos esprits, vous ne voudrez jamais entrer dans le détail de soins , qu'exige l'état présent de vos affaires.

Mais en second lieu vous devez encore tenir pour constant , que tout ce qu'il ourdit & trame aujourd'hui , il ne le trame & ne l'ourdit qu'en veüe de tomber sur nous : & qu'ainsi , quiconque , en quelque endroit du monde que ce puisse estre , le réprime , il le réprime là pour nous. Aucun de vous en effet ne pousse la simplicité jusqu'à croire , que Philippe soit si aspre pour de misérables bicoques dans la Thrace (car quel autre nom donner à Drongile , à Caby-le , à Mastire , & aux autres lieux qu'il pille & s'approprie actuellement) que pour de semblables postes , dis-je , il soit aspre à un tel point , qu'afin de les acquérir il affronte travaux , saisons , dangers : & que pour les ports , pour les arsenaux , pour les galeres , pour les mines d'argent , pour les immenses revenus d'Athènes, il n'ait que de l'indifférence , qu'il ne les ambitionne en aucune sorte , mais qu'il vous en laissera jouir paisiblement ; lui qui porte l'avidité à tel excès , qu'à l'appétit de butiner quelque peu de mil & de semblables grains cachez dans les souterrains de la Thrace , il hyverne au cœur d'une région , si disgraciée de la nature , qu'on y respire la peste & la mort. Non , MESSIEURS ; la chose ne peut pas estre ainsi. Mais & dans cette expédition , & dans toutes les autres , il ne se propose pas moins

que la conquête d'Athènes, & de tout ce qu'elle possède. Que faut-il conclurre de tout cela ? Que pour des hommes sages, qui voyent & qui sentent ces vérités, il est d'un devoir indispensable, de se défaire d'une nonchalance excessive & invétérée qui les perd ; de subvenir aux dépenses de la guerre ; d'inciter leurs alliez à concourir aux mêmes fins : en un mot, de prendre toutes les précautions & toutes les mesures nécessaires pour maintenir cette Armée, que nous avons actuellement sur pied ; afin, qu'ainsi que cet homme en a toujours une toute prête pour opprimer & pour asservir les Grecs, vous aussi de vostre côté vous en ayez toujours une toute prête pour les défendre & pour les sauver. Car qui n'envoie que des Troupes auxiliaires levées à la haste, ne peut jamais agir à propos. Il faut donc qu'après avoir levé une bonne Armée, & l'avoir munie de vivres ; qu'après avoir établi des Trésoriers publics, & pourvu avec toute la vigilance possible à la juste dispensation des deniers militaires ; vous exigiez alors des Trésoriers un compte exact de leur maniement, & des Généraux un compte exact de leur conduite. Que si vous voulez agréer ce plan & l'exécuter ; ou vous obligerez Philippe à conclurre avec vous une véritable paix, & à garder fidèlement les traités, ce qui seroit le plus grand de tous les biens, ou vous lui ferez la guerre à forces égales. Or si quelqu'un pense, que l'exécution de ce plan exige & de grands frais, & de longs travaux, & de continuels mouvemens, il pense fort juste. Mais si d'une autre part il veut bien considérer à quoi la République demeure exposée, au cas qu'on se dispense de pareils devoirs ; il trouvera qu'on ne peut que gagner beaucoup, à s'en acquitter de bonne grace. En effet, MESSIEURS, quand quelque Dieu vous répondroit (car certes nul homme sur la terre ne peut valablement vous répondre d'un point de telle importance) qu'à demeurer dans vostre mollesse, qu'à tout abandonner, vous ne risquez rien ; & que l'usurpateur ne viendra pas à la fin fondre sur vous : j'en atteste tout l'Olympe, vous vous couvririez pourtant du dernier opprobre, vous flétririez à jamais & vostre nom, & la réputation d'Athènes, & la gloire de vos ancêtres, si

par vostre indigne nonchalance vous laissez mettre à la chaîne tous les autres Grecs. Pour moi, j'aimerois mieux mourir mille fois, que vous donner un semblable conseil. Vous le donne qui voudra ; & si vous le goûtez, à la bonne heure, ne vous défendez point, abandonnez tout. Mais si nul de nous ne pense d'une manière si basse ; si tous au contraire nous prévoyons, que plus nous permettrons à cet homme de s'aggrandir, & plus il deviendra pour nous un ennemi dangereux & redoutable ; qu'attendons-nous, MESSIEURS, ou pourquoi temporisons-nous ? Ou quand voudrons-nous enfin satisfaire à nos devoirs ? Sans doute, quand quelque nécessité l'exigera ? Mais déjà depuis longtemps, & non d'aujourd'hui seulement, s'appesantit sur nous cette sorte de nécessité, qui seule doit faire agir l'homme libre. Quant à celle qui remue l'esclave, nous devons conjurer les Dieux de nous en préserver à jamais. Or en quoi celle-ci diffère-t-elle de l'autre ? C'est que l'homme libre ne reconnoît point de nécessité plus pressante, que celle qui résulte de la honte inséparablement attachée à une conduite imprudente, & je ne conçois pas en effet qu'on puisse en imaginer une plus forte : au lieu que la nécessité de l'esclave, est celle qu'imposent les coups & d'autres traitemens, que puissions-nous ne jamais connoître, & qu'il ne sied pas de nommer.

J'ajouterois volontiers beaucoup d'autres choses à ce sujet, & demestlerois avec plaisir l'artifice, que certains politiques employent pour vous fasciner l'esprit. Mais je supprime tout cela, & j'observe seulement, qu'aussitôt qu'on entame le discours sur Philippe, quelqu'un de ces mercénaires se leve & s'écrie : *Qu'il est doux de vivre en paix ! Qu'il est dur d'avoir à nourrir une nombreuse Armée ! On en veut à nos finances :* & ils vous tiennent d'autres semblables propos, par lesquels ils ralentissent vostre ardeur, & ménagent à cet homme le temps de faire à son aise ce qu'il veut. A cela vous gagnez de vostre part une oisiveté & une inaction présente, que je tremble bien qu'un jour vous ne jugiez avoir chèrement achetées ; eux ils y gagnent de leur côté vos bonnes grâces, & le salaire qu'ils touchent de l'usurpateur pour cet-

te manœuvre. Moi en mon particulier , je crois que ce n'est point à vous qu'il faut persuader de vivre en paix ; à vous , dis-je , qui pleins de cette persuasion , demeurez ici les bras croisez ; mais à cet homme , qui ne respire que la guerre. Car si une fois on lui persuade la paix , vous voilà quant à vous tout prests d'y souscrire. D'ailleurs il faut regarder comme dur , non rien de tout ce que nous aurons dépensé pour nôtre salut ; mais ce que nous essuierons , au cas que nous ne voulions pas y pourvoir. Quant à la dissipation de vos finances , on doit y remédier par l'invention des moyens les plus propres à la prévenir , non par l'abandon total de vos propres interests. Pour moi , je me sens rempli d'indignation, MESSIEURS , lorsqu'au sujet de la déprédation de vos finances , qu'il ne tient qu'à vous de réprimer , en punissant d'une façon exemplaire les déprédateurs , quelques-uns de vous poussent les hauts cris ; & qu'au sujet de Philippe qui pille successivement la Grece entiere , & la pille à vostre dam , ils ne profèrent pas un seul mot. D'où peut venir , MESSIEURS , que tandis qu'aux yeux de l'Univers Philippe déploye ses étendars , qu'il commet des violences , & qu'il envahit des Places , nul de ces gens-là ne s'avise une seule fois de dire que cet homme exerce des injustices & des hostilités ; & que si on vous conseille de ne pas souffrir de pareils outrages , & d'arrêter le cours de semblables barbaries , ces mesmes gens crient aussitost qu'on veut rallumer une guerre éteinte ? Je vais vous développer ce mystere. C'est afin que si la guerre vous afflige de quelque événement fâcheux (or de nécessité , oui de nécessité , la guerre produit une infinité de fâcheux événemens) , ils puissent alors tourner vostre colere contre l'Orateur , qui vous ouvre aujourd'hui les meilleurs avis ; enforte que vous vous attachiez à proceder judiciairement contre lui , non à repousser Philippe ; & qu'eux sous le masque d'accusateurs , ils éludent la peine qu'ils encourent actuellement par leurs forfaits. Voilà ce que peut un jour leur valoir le soin , qu'ils ont maintenant de vous corner aux oreilles , qu'ici quelques boutefeux veulent vous replonger dans les horreurs de la guerre ; & delà naissent les débats , qui à ce sujet

nous mettent aux mains les uns avec les autres. Pour moi je sçai de science certaine, qu'avant qu'aucun Athénien eust proposé le decret de la guerre, Philippe avoit déjà envahi beaucoup d'autres terres de nostre obéissance, & que maintenant encore par l'envoy d'un secours il fomenta la révolte de Cardie. Que si malgré cela nous nous obstinons à ne pas convenir, que par une telle suite d'hostilitez il nous déclare la guerre; il seroit bien de tous les hommes vivans le plus insensé, si par une déclaration en forme il s'avisoit de nous en convaincre. Mais lorsqu'effectivement il viendra fondre sur nous-mesmes, que dirons-nous alors? Car lui de sa part il protestera toujours, qu'il ne nous fait point la guerre: comme il le protestoit aux Oritains, dans le temps mesme qu'il campoit sur leurs terres avec ses Troupes; aux Phéréens, un peu avant qu'il foudroyast leurs murailles; aux Olynthiens, jusqu'au moment qu'il tomba sur eux avec toutes ses forces. Eh quoi, dirons-nous encore alors, que vous conseiller de vous défendre, c'est rallumer la guerre? Si cela est, il ne nous reste donc plus que l'esclavage. Car point d'autre milieu, si d'un costé nous ne voulons point repousser la violence, & que de l'autre l'ennemi ne veuille point nous donner de trêve. Or le péril que nous courons, est fort différent de celui que courent les autres Grecs. Car Philippe ne veut pas simplement asservir Athènes, il veut l'anéantir: puisqu'il sçait seurement que vous ne voulez point vous apprivoiser avec la servitude; & que quand vous le voudriez, vous ne le pourriez pas. Car chez vous le commandement a tourné en habitude; & de plus, à la premiere occasion dont il vous plaira de vous prévaloir, vous pourrez lui susciter plus de traverses, que tous les autres hommes ensemble. Il faut donc poser comme un principe certain, qu'il y va de nostre ruine totale; & que vous ne pouvez trop détester, ni flétrir les mercénaires, qui se sont vendus à cet homme. Car il n'est pas possible, non il ne l'est pas, de vaincre vos ennemis étrangers, tant que vous ne châtierez point vos ennemis domestiques, qui sont à ses gages: mais de nécessité, tant que vous heurterez contre ceux-ci, comme contre autant d'écueils, vous n'agirez contre

tre ceux-là qu'après coup. En effet, pourquoi pensez-vous qu'il vous traite aujourd'hui d'une façon si outrageante (car selon moi il ne fait chaque jour autre chose que vous outrager)? & pourquoi, en cas même qu'il ne s'y prenne pas autrement, amorce-t-il au moins par des bienfaits les autres peuples, au lieu qu'envers vous il n'emploie que les menaces? Par exemple, il a comblé de graces les Theſſaliens, pour les attirer dans la ſervitude où ils gémiſſent. On ne peut dire combien d'artifices, tels que le don de Potidée & autres libéralitez en grand nombre, il employa pour ſéduire les miſérables Olynthiens: Maintenant encore il tient les Thébains dans ſa dépendance, pour les avoir rendus maîtres de la Béotie, & les avoir délivrés d'une longue & cruelle guerre. En ſorte que tous ces peuples, après avoir recueilli de là quelque avantage apparent; les uns ont eſſuyé déjà tout ce que le monde ſçait, les autres eſſuyeront bientôt ce qui doit leur en arriver. Quant à vous, je ſupprime le dénombrement de vos pertes; mais dans le cours même de la négociation pour la paix, en combien de façons vous jouete-t-on? De quoi ne vous a-t-on pas dépouillés? Ne vous a-t-on pas ravi en Grece la Phocide & les Thermopyles; en Thrace, Dorisque, Serrie, Cherſoblepte lui-même? L'uſurpateur encore actuellement ne regne-t-il pas dans Cardie, & n'y regne-t-il pas de ſon propre aveu? Pourquoi donc n'en uſe-t-il point avec vous de la même maniere, qu'avec les autres peuples? Parce que de toutes les Républiques, la noſtre eſt la ſeule qui octroye le privilege de parler impunément en faveur des ennemis; & que l'Orateur corrompu, peut en toute ſeureté plaider leur cauſe devant vous, quoique l'on vous ait enlevé une grande partie de vos Etats. Il n'eût point fait ſeur de parler pour Philippe dans Olynthe, avant qu'il eût ſéduit la pluſpart des Olynthiens par la ceſſion de Potidée. Il n'eût point fait ſeur de parler en Theſſalie pour Philippe, avant que le gros des Theſſaliens cruſt lui devoir de la reconnoiſſance pour les avoir affranchis de leurs Tyrans, & rétablis dans le rang d'Amphy&yons. Il n'eût point fait ſeur de parler dans Thébes pour Philippe, avant qu'il eût livré aux Thébains la Béotie, &

abyfmé en leur faveur les Phocéens. Mais quoiqu'aujourd'hui Philippe ait usurpé sur nous Amphipolis, quoiqu'il vous ait enlevé Cardie avec ses dépendances, quoiqu'en fortifiant l'Isle d'Eubée il en ait fait comme une vaste citadelle qui vous bride, quoiqu'encore actuellement il marche droit à Byfance; il fait feur dans Athènes de parler pour Philippe. Aussi grace à telle feureté, l'on a veu quelques-uns de ces Orateurs mercénaires transformez tout à coup de pauvres en riches, d'inconnus & d'obscurs en illustres & en célèbres: vous au contraire, l'on vous voit transformez d'illustres en obscurs, & de riches en pauvres. Car selon moi la richesse d'une République consiste en alliez, en crédit, en amis; toutes choses, dont vous estes absolument dépourvus. Or pendant que vous ne tenez nul compte de tels biens, & que vous permettez qu'on vous en prive; cet homme comblé de gloire & de prospérité imprime universellement la terreur, non moins aux Grecs qu'aux Barbares: vous de vostre costé, vous estes délaiffiez & méprifez, splendides à la vérité par l'abondance des denrées, mais ridicibles par le manque des préparatifs qu'il vous auroit convenu de faire. Au reste, je m'apperçois qu'il s'en faut bien, que certains Orateurs ne pensent pour vous de la même façon, que pour eux-mêmes. Car ils prétendent qu'encore que l'on vous offense de plus d'une manière, vous devez absolument demeurer en paix; eux qui ne peuvent y demeurer ici, lorsque personne au monde ne les offense. Le premier d'entr'eux qui s'avife de monter dans la Tribune, m'a postrophe en ces termes: *Eh quoi, vous ne voulez donc point proposer le decret de la guerre? Vous n'en osez prendre sur vous le bazard? Vous estes un poltron & un lâche.* Moi, je ne suis ni un audacieux, ni un insolent, ni un effronté, & pour rien du monde je ne voudrois l'estre; mais je crois pourtant avoir sans comparaison plus de courage, que ces braves qui vous gouvernent. Car, MESSIEURS, quiconque, sans attention à l'utilité publique, juge, proscrit, récompense, accuse, ik n'agit point en cela par le principe d'une véritable valeur, mais muni d'un aussi bon garant de son salut, qu'est celui qu'il trouve dans l'avantage de ne vous rien dire qui ne vous,

plaise, & de vous maîtriser ainsi sans nul risque, il tranche & décide avec audace. Au lieu que l'Orateur, qui pour appuyer le meilleur parti résiste souvent à vos volontez, qui ne donne rien à la complaisance, mais tend toujours à ce qu'il y a de plus avantageux, qui vous ouvre des avis dont le succès dépend beaucoup plus de la fortune que de la raison, & qui pourtant se rend lui-même comptable de l'une & de l'autre; c'est-là l'homme qu'on doit qualifier de Citoyen vraiment courageux & vraiment utile; non ces vils adulateurs, qui par les flateries, dont ils vous repaissent chaque jour, ont détruit les plus forts remparts de la République. Or, tant s'en faut, que je me propose de telles gens pour modèles; ou que je les regarde comme de dignes Citoyens d'Athènes; qu'au contraire si quelqu'un me demandoit quel bien je procurai jamais à l'Etat, moi, MESSIEURS, quoique je puisse alléguer à mon honneur, & armemens de galeres, & représentations de jeux faites à mes dépens, & contributions de subsides, & rachats de prisonniers, & d'autres pareils actes de générosité, je n'alléguerois pourtant rien de tout cela; mais je me contenterois de répondre, que ma manière d'administrer ne ressembloit jamais en rien à celle de ces traîtres. Car quoique je puisse peut-être aussi bien qu'un autre & accuser, & flater, & proscrire, & faire tout ce que ces gens-là font; jamais pourtant ni de mon propre mouvement, ni par un motif soit d'avarice, soit d'ambition, je ne me déterminai lâchement à me permettre l'usage d'un seul de ces manèges: mais je persévérerai toujours à vous rebattre sans cesse des maximes, qui véritablement me rendent moins considérable auprès de vous, mais qui, si vous daigniez y déférer, vous rendroient beaucoup plus considérables aux yeux de tous les hommes. Car peut-être m'est-il permis de m'énoncer ainsi, sans que l'envie soit en droit d'en murmurer. Et certainement il ne me semble pas, que je puisse concilier le caractère de bon Citoyen, avec l'art d'imaginer des regles de politique, par lesquelles tandis que je monteroie avec rapidité au premier rang dans Athènes, vous descendriez plus rapidement encore au dernier rang dans le monde: Mais il faut, selon moi, que l'ad-

ministration des Orateurs fidèles, ajoute quelque surcroît de gloire au nom éclatant de la patrie ; & que tous ensemble ils conspirent à proposer toujours le parti, non le plus aisé, mais le plus utile. Car la nature va d'elle-même à celui-là ; au lieu que le bon Citoyen, qui se met de vous conseiller, doit par de puissantes raisons vous inciter à celui-ci.

Au reste j'ai oui depuis peu certain personnage vous tenir à peu près ce propos ; qu'à la vérité je parle toujours à merveilles, mais qu'au fond, tout ce qui part de moi, se réduit à des paroles ; au lieu que la République veut des actions & des effets. Or sur cet article, je vous exposerai librement ma pensée, & je ne la farderai point. Je suis donc persuadé que le ministère de l'homme qui conseille, se borne à la fonction d'ouvrir les meilleurs avis ; & je crois que je puis aisément vous démontrer cette vérité. Car vous sçavez, qu'autrefois en ce même lieu le fameux Timothée harangua le peuple sur l'importance de secourir & de sauver les Eubéens, opprimés alors par les Thébains ; & que ce grand homme tint à peu près ce langage : *Eh quoi, dit-il, tandis que vous voyez les Thébains porter leurs armes en Eubée, vous délibérez sur l'usage que vous devez faire des vôtres, & sur la façon dont il vous convient de les employer ? Ne couvrirez-vous pas la mer de galères, MESSIEURS ? Ne volerez-vous pas au Pirée ? Ne cinglerez-vous pas à pleines voiles ? C'est ainsi que Timothée parla ; vous, MESSIEURS, vous agistes : & le prompt concours de vos actions avec ses paroles, conforma l'œuvre. Que si seulement il eust proposé le meilleur avis, comme effectivement il le proposoit ; & que vous, opinastres à croupir dans la mollesse, vous n'eussiez point déféré à ses conseils ; Athènes auroit-elle pu parvenir à un seul des événemens, qui lui firent alors tant d'honneur ? Non certes, cela ne se pouvoit. Pareillement donc, & de ce que je dis aujourd'hui, & de ce que tout autre dira, n'attendez l'exécution que de vous-mêmes, quant à la science de proposer les expédiens les plus surs, exigez-la dans l'Orateur. Encore une courte récapitulation, & je descends de la Tribune. Je dis donc, qu'il faut fournir des contributions pécuniaires ; maintenir l'Armée actuellement existante ; y*

réformer les abus, s'ils s'y en trouvent quelques-uns ; non, par déférence pour le premier délateur, la détruire entièrement ; dépêcher de toutes parts des Ambassadeurs, qui notifient, remontent, & fassent sans exception tout ce qu'ils pourront en faveur de l'Etat ; par dessus tout cela, détester & poursuivre en tous temps comme en tous lieux les mercénaires, qui par l'amour d'un gain sordide prévariquent : afin qu'il paroisse aux yeux de tout l'Univers, que les Orateurs fidèles & inviolablement attachés aux loix de la justice, ont rempli leur ministère de la façon la plus utile, & pour les autres, & pour eux-mêmes. Que si vous vous gouvernez de la sorte, & cessés de laisser tout généralement à l'abandon ; peutestre, MESSIEURS, peutestre, que vos affaires à l'avenir prendront une meilleure face. Mais si au contraire vous vous obstinez à fainéanter, de façon que contents de prodiguer des acclamations & des loüanges tumultueuses aux sages conseils, vous en demeuriez là, & que dans la nécessité d'agir, vous temporisiez éternellement ; je ne vois point de discours, qui sans que vous coopérez de votre part, puisse seul sauver la République.



S O M M A I R E

DE LA TROISIÈME PHILIPPIQUE.

ANS
 DE R O M E 413.
 ANS
 AVANT J. C. 341.
 Dion. Ha-
 lic. Ep. ad
 Amm.
 Diod. Sic.
 l. 16.

CETTE Harangue est de mesme date, que la précédente. Les progrès de Philippe dans la Thrace, joints à un grand nombre d'alliances que cet industrieux artisan de ligue avoit pratiquées en divers lieux, ne présageoient rien que de funeste aux Athéniens. Demosthene avec sa véhémence ordinaire tonne contre leur mollesse, les avertit du danger qui augmente chaque jour; lève le vain scrupule qu'un esprit d'indolence, beaucoup plus que de justice, leur suggère sur l'infraction d'un traité, qui au fond, loin de former selon l'ordre naturel un engagement réciproque, ne lie qu'eux. D'où résulte l'indispensable nécessité des précautions & des préservatifs, pour se garantir d'un ennemi plus dangereux encore dans la paix, que dans la guerre. L'Orateur donc à ce sujet condamne de mauvais usages, attaque des erreurs établies, appaise des troubles, calme des jalousies, étouffe des plaintes & des murmures. Puis chemin faisant, il établit des maximes, & développe des raisonnemens, qu'il anime des figures les plus touchantes, & qu'en maître, soit avec une vivacité sage, soit avec une sobriété mesurée, il sème de grâces austères. Or si la vérité frappe, de quelque part qu'elle vienne; elle assomme, lorsqu'elle vient de la part d'un Censeur, non moins judicieux & zélé, qu'éloquent & pathétique.



TROISIE'ME PHILIPPIQUE.

QUOIQUE dans chacune de vos assemblées , ou peu s'en faut , on vous tienne , MESSIEURS , un grand nombre de discours sur les injustices , que Philippe depuis la paix exerce non-seulement contre vous , mais aussi contre les autres Grecs ; quoique tout le monde (je le sçai) convienne , sauf à se démentir dans l'exécution , que nous devons tous à l'envi concourir & de parole & d'effet aux moyens de réprimer cet homme , & de le châtier , je vois néanmoins toutes choses réduites & déperies au point , que je crains qu'il ne soit odieux , mais pourtant vrai de dire , qu'au cas que vous eussiez comploté vous & vos Ora- teurs , eux de proposer , vous de résoudre ce qui seroit le plus propre à ruiner vos affaires , je ne croirois pas qu'elles pussent aller plus mal qu'elles vont. Plusieurs causes coopèrent à un tel desordre ; car ni une , ni deux , n'auroient suffi pour le produire. La principale pourtant , si vous l'examinez bien , vous la trouverez dans ces sortes de gens , qui aiment mieux vous débiter des propos flatteurs , que vous ouvrir d'utiles avis. Quelques-uns de ces gens-là , MESSIEURS , pourveu qu'ils veillent à maintenir ce qui fonde leur vogue & leur crédit , ne s'inquiètent nullement de l'avenir , & pensent qu'à leur exemple , vous ne devez pas vous en inquiéter ; les autres à force d'accusations & de calomnies contre ceux qui se trouvent à la teste des affaires , ne produisent aucun autre effet , sinon que la République s'acharne à se venger sur elle-mesme , & vaque à cette unique occupation ; tandis que Philippe demeure en pleine possession de dire & de faire ce que bon lui semble. Or d'une pareille conduite tournée parmi vous en habitude , naissent nos troubles & nos fautes. Je vous conjure donc ,

MESSIEURS, qu'au cas que je vous expose sans fard quelque une des vérités qu'il vous importe d'entendre, vous n'en conceviez nulle indignation contre moi. Car faites, je vous prie, cette réflexion. Vous jugez que le droit de tout dire appartient si fort à quiconque respire l'air d'Athènes, que vous souffrez qu'au milieu de vous les étrangers & les esclaves s'expliquent sans façon sur quelque matière que ce puisse être : en sorte que les domestiques parlent ici plus librement, que ne font les Citoyens dans quelques autres Républiques. Il n'y a que cette Tribune d'où vous avez totalement banni la liberté de la parole. De là il arrive que dans vos assemblées, au bruit flateur d'une adulation continuelle, vous vous endormez tranquillement entre les bras de la volupté ; mais que dans les conjonctures & dans les événemens, vous courez les derniers périls. Si donc aujourd'hui encore vous persistez dans cette disposition, je n'ai qu'à me taire ; mais si vous pouvez vous résoudre à souffrir, qu'on vous expose sans flatterie ce qui convient à vos intérêts, me voilà prest à parler. Car malgré le train déplorable des affaires, & leurs divers dépérissemens par notre négligence ; tout cela, pourveu qu'enfin vous vous déterminiez à vous acquitter de vos devoirs, peut encore se réparer. Au reste, ce que je vais dire, paroitra peutestre incroyable, mais pourtant n'en est pas moins vrai. Oui, ce qui a causé vos malheurs par le passé, c'est ce qui pour l'avenir doit fonder vos espérances. Qu'est ce donc ? C'est que vos affaires ne vont mal que par votre obstination invincible à ne vous acquitter d'aucune de vos obligations, soit grande, soit petite. Car si malgré votre soin assidu à remplir tous vos devoirs, vos affaires alloient de la sorte, il faudroit desespérer qu'elles pussent jamais aller mieux. Ainsi donc jusqu'à ce jour Philippe a triomphé uniquement de votre paresse & de votre nonchalance ; quant à la République, il n'en a nullement triomphé : ni vous, MESSIEURS, vous n'avez point été battus, puisque vous ne vous estes pas seulement mis en campagne. Or si, tous tant que nous sommes, nous convenions qu'actuellement Philippe à main armée nous at-

taque,

taque, & viole véritablement la paix : l'Orateur qui monte dans la Tribune, n'auroit qu'à indiquer & qu'à conseiller les plus infailibles & les plus prompts moyens de le ranger à la raison. Mais puisqu'il se trouve des personnes qui poussent l'imbécilité jusqu'à souffrir, qu'au moment qu'il envahit des Places, & qu'il occupe plusieurs terres de votre obéissance, & qu'il opprime tout le genre humain, certains Orateurs osent ici rebattre, que quelques-uns d'entre nous cherchent à rallumer une guerre éteinte; il est d'une nécessité absolue, de se précautionner contre un tel reproche, & d'en prévenir les suites. Car autrement il est à craindre, qu'un homme pour avoir inspiré la résolution & proposé le décret de repousser la violence, n'encoure l'accusation d'avoir soufflé la guerre. Voici donc ce que je dis, & ce que je déclare préférablement à tout. Au cas que nous puissions librement nous déterminer sur l'alternative, ou de la paix, ou de la guerre; au cas qu'il soit permis à la République d'opter la paix, & que cela ne tienne qu'à nous; moi (afin de commencer par là), je proteste que sans contredit nous la devons embrasser par préférence, & je demande, que l'auteur de cet avis l'appuie de bons décrets & de bons effets, non d'espérances chimériques. Mais si un autre les armes à la main, & environné d'une nombreuse Armée, s'avise de nous jeter à la teste le nom de paix, tandis qu'effectivement il exerce contre nous les plus criantes hostilités; que nous reste-t-il autre chose qu'à le repousser? Repoussez-le donc; & si après cela, il vous plaît comme à lui de dire, que vous observez la paix, à la bonne heure, j'y consens. Mais si avant que vous l'attaquiez en aucune sorte, & tandis que lui par la prise de toutes les Places qui nous environnent il s'applanit un chemin jusqu'à nous, quelqu'un ose avancer que nous avons véritablement la paix avec lui, premierement ce quelqu'un extravagant, & en second lieu il ne nous parle tout au plus que d'une demie paix, sçavoir d'une paix d'Athènes avec Philippe, & non d'une paix de Philippe avec Athènes. Aussi le privilège que l'usurpateur achète par la profusion de ses largesses, c'est de

vous faire la guerre de son costé, sans que vous la lui fassiez du vostre. Que si nous attendons à le reconnoître pour ennemi, que lui-même il avoüe qu'il nous fait la guerre, nous sommes bien de tous les humains les plus imbéciles; puisque lorsqu'il tombera sur l'Attique & sur le Pirée, il ne l'avouera pas, mesme alors: du moins à en juger par la conduite qu'il a tenuë envers les autres peuples. Car pour commencer par les Olynthiens, ce ne fut précisément qu'à quarante stades de leur Ville, que Philippe leur fit sçavoir qu'il falloit de deux choses l'une; ou qu'ils délogeassent d'Olynthe, ou que lui il délogeast de Macédoine. Jusques-là, si on l'accusoit de songer à la guerre, il s'en tenoit fort offensé, & s'en justifioit par des ambassades. Il s'achemina pareillement vers les Phocéens, comme vers des alliez & des amis: leurs propres Ambassadeurs marchoiënt mesme à sa suite, & parmi vous bien des gens soustenoient avec chaleur, que ce voyage ne menaçoit que les Thébains. Tout récemment encore, il est entré dans la Thessalie, sous prétexte de bienveillance & de confédération, & s'est rendu maistre de Phères. Enfin il vient de notifier aux malheureux Oritains, que sur ce qu'il avoit appris les maux internes, & les dissensions domestiques dont ils étoient travaillez, il envoyoit ses Troupes les visiter, parce que c'est dans ces occasions qu'on reconnoist les fideles alliez & les vrais amis. Après cela, croyez-vous qu'un homme, qui aime mieux user de surprise que de force ouverte contre des peuples trop foibles pour entreprendre jamais rien contre lui, & capables tout au plus de se garantir de l'oppression à force de prévoyance; croyez-vous, dis-je, que ce mesme homme ne vous fera la guerre, qu'après une déclaration dans les formes, surtout lorsque vous vous obstinez à vous aveugler vous-mesmes volontairement? Non, MESSIEURS, cela ne se peut. Car il seroit bien le plus insensé de tous les hommes, si tandis que vous fermez les yeux sur les outrages dont il vous accable, & que vous n'en accusez & ne prétendez en punir que quelques-uns de vos Citoyens; lui par une dénonciation prématurée, il s'avoit d'affoupir vos querelles & vos débats réciproques,

s'il vous avertissoit de tourner vos armes contre lui, & fermoit la bouche à ces Orateurs mercénaires qui vous endorment, & qui ne cessent de vous profner, que ni de près, ni de loin, il n'attente rien contre la République. Mais grand Dieu, y a-t-il au monde quelque homme sensé, qui pour démesler si l'on est en paix ou en guerre avec lui, s'en rapporte plus aux paroles qu'aux effets? Non sans doute, il n'y en a point. Or immédiatement après la paix, avant que Diopithe fust à la teste de vos Troupes, avant mesme le départ de la nouvelle Colonie que vous avez envoyée dans la Querfonése, Philippe s'empara de Dorisque & de Serric, & chassa de cette dernière Place aussi-bien que du mont Sacré, les garnisons établies par nostre Général. Mais lorsqu'il en usoit de la sorte, que faisoit-il? Car certainement il avoit juré la paix. Et que personne ne dise, qu'est-ce que cela? Ou qu'importe-t-il à l'Etat? Si cela vous importe peu, ou ne vous importe point du tout, c'est une autre question. Mais si la religion du serment & la justice sont une fois transgressées dans un seul article, soit de petite, soit de grande importance, il est vrai de dire que c'est toujours une transgression. Or, dites-moi, lorsque maintenant il envoie des Troupes auxiliaires dans la Querfonése, lieu que le Roy de Perse, & tous les Grecs reconnoissent nous appartenir; lorsqu'il se déclare protecteur des rebelles; & qu'il nous en donne avis par ses lettres, que fait-il? Car il dit qu'il ne fait point la guerre. Pour moi, tant s'en faut, que je convienne que lorsqu'il agit de la sorte, il observe la paix avec vous; qu'au contraire, lorsque je vois qu'il attente sur Mégare, qu'il s'efforce d'affervir l'Eubée à des Tyrans, qu'actuellement il pénètre dans la Thrace, qu'il trame de fourdes pratiques dans le Péloponése, & qu'il commet à main armée mille autres violences de mesme espece, j'avance hardiment qu'il rompt la paix, & qu'il vous fait la guerre. A moins que vous ne disiez, que ceux qui dressent des machines de guerre devant une Ville, observent la paix, tant qu'ils ne les ont pas placées au pied des murailles. Mais à coup seur vous ne le direz point, car quiconque prépare les voyes, & dispose les moyens de m'in-

vestir & de me prendre, m'attaque deslors, quoiqu'il ne lance encore ni flèches ni dards. Au cas donc qu'il survienne quelque contre-temps, que n'avez-vous pas à craindre ? Ne devez-vous pas appréhender, que l'Hellespont ne passe de vos mains dans les siennes ; qu'à force ouverte il ne se rende maître de Mégare & de l'Eubée ; que les Péloponésiens ne se rangent de son parti ? Et après cela, que je dise qu'un homme qui prépare & qui élève de semblables batteries contre Athènes, observe la paix avec Athènes ? Non, MESSIEURS, je ne le dirai jamais. Tant s'en faut, qu'au contraire je soutiens, que du jour qu'il extermina les peuples de la Phocide, de ce mesme jour il vous déclara la guerre. Et j'ajoute que si dès-à-présent vous le repoussez, vous agirez en hommes sages ; mais que si vous différez à réprimer ses violences, vous ne le pourrez plus quand vous le voudrez. Et sur ce point, MESSIEURS, je pense si différemment des autres qui s'ingèrent de vous conseiller, qu'à mon avis vous ne devez aujourd'hui délibérer ni sur la Querfonése, ni sur Byfance ; mais embarquer au plus viste le secours dont elles ont besoin, les garantir de tout funeste accident, fournir sur le lieu à vos Généraux tout ce qui leur manque ; enfin concerter les moyens de sauver la Grece entiere, menacée du dernier péril. Or je vais justifier devant vous le motif de mes alarmes sur la cause commune, afin que si je raisonne juste, vous entriez dans mes raisons, & qu'au moins à vostre propre salut vous accordiez quelque précaution, en cas que vous la refusiez au salut des autres ; mais que si je paroissais ne débiter que des conjectures frivoles & parties d'une imagination troublée, vous ne m'écoutez plus, ni maintenant, ni à l'avenir, comme un homme qui ait l'esprit sain.

Je ne vous représenterai point que Philippe originairement petit & méprisable, a successivement sceu s'accroître ; que les défiances & les divisions mutuelles agitent & desunissent les Grecs ; & qu'il étoit autrefois bien plus incroyable, que d'un pareil degré de foiblesse cet homme parvint à tel degré de puissance, qu'il ne l'est aujourd'hui qu'après un si grand nombre de conquêtes, il puisse par-

TROISIÈME PHILIPPIQUE. 389

venir à subjuguier le reste de la Grece. Ces réflexions, & toutes les autres de semblable nature que je pourrois ajouter, je les retranche. Mais je vois, que sans exception tous les hommes, à commencer par vous, lui ont octroyé ce que jusqu'ici toutes les guerres de la Grece ont eu pour objet de prévenir. Qu'est-ce donc? Le privilège de faire tout ce qu'il veut, de ruiner chaque peuple en particulier, de les dépouiller tous en général, d'envahir des Villes libres, & d'en mettre les habitans à la chaîne. Vous avez été l'espace de soixante & treize ans les arbitres de la Grece; les Lacédémoniens le furent ensuite pendant vingt-neuf ans; & en dernier lieu les Thébains y ont jouï d'une sorte de supériorité depuis la bataille de Leuctres. Cependant ni à vous, MESSIEURS, ni aux Thébains, ni aux Lacédémoniens, jamais en façon quelconque les Grecs ne vous accorderent la liberté de faire tout ce que vous vouliez. Il s'en fallut beaucoup; mais du moment que vous, ou plustost les Athéniens d'alors, vous paroissiez ne vous point comporter avec modération envers quelqu'un des peuples de la Grece, tous les autres généralement croioient devoir courir aux armes, & sans nul sujet de mécontentement personnel, épouser avec ardeur la querelle des offensez. Dans la suite, lorsque les Lacédémoniens parvenus à la domination, & montez à cette mesme puissance que vous aviez auparavant possédée, tentèrent de s'arrogger ce qui ne leur appartenoit pas, & voulurent, contre les regles de la justice, ébranler les usages établis; tous les Grecs à l'envi leur déclarerent la guerre, ceux mesmes, qui sur leur propre compte, n'avoient rien à leur imputer. Mais pourquoi citer les autres? Puisque nous-mesmes, & les Lacédémoniens, quoique d'abord nous n'eussions aucun sujet de nous plaindre les uns des autres, cependant si d'un des deux parts il nous arrivoit d'entreprendre sur les droits de quelque peuple quel qu'il püst estre, nous nous croyions indispensablement obligez de nous entre-déclarer la guerre. Et néanmoins toutes les fautes qu'on peut reprocher ou aux Lacédémoniens pendant leurs trente années de commandement, ou à nos ancestres pendant les soixante & dix ans qu'ils gouvernèrent, sont peu de chose, ou

pluſtoſt ne ſont rien, en comparaiſon des injuſtices, que Philippe en moins de treize ans (car il n'y en a pas davantage, qu'il a pris le deſſus) a commiſes contre les Grecs. Il n'eſt pas beſoin de longs diſcours pour le démonſtrer. Je ne parle point d'Olynthe, ni de Méthone, ni d'Apollonie, ni de trente-deux Villes en Thrace qu'il a toutes détruites d'une façon ſi barbare, qu'à les voir on pourroit douter ſi elles furent jamais habitées. Je ne diſ rien des Phocéens, cette nation ſi puiffante qu'il a totalement exterminée. Mais en quels termes ſe trouvent maintenant les peuples de Theſſalie ? N'a-t-il pas uſurpé leurs places, & aboli la conſtitution de leur gouvernement ? N'a-t-il pas établi ſur eux des Tétrarques, enſorte que non-ſeulement quelques Villes, mais que les contrées entières gémiſſent dans l'eſclavage ? De plus, les Villes de l'Eubée ne ſont-elles pas obligées de fléchir ſous une domination tyrannique, & cela, dans une Iſle voiſine de Thèbes & d'Athènes ? Ne mande-t-il pas dans ſes lettres en termes formels, *Moi, je ſçai vivre en paix, avec ceux qui ſçavent m'obéir ?* Et ce ſtile impérieux, il ne le dément point par ſes actions. Mais il marche droit à l'Helleſpont, il tomba peu auparavant ſur Ambracie ; il poſſède Elide, Ville de ſi haute importance dans le Péloponéſe ; depuis quelques jours encore il a tenté de ſurprendre Mégare ; & ni la Grece, ni la Barbarie, ne peuvent aſſouvir l'avidité du perſonnage. Et nous qui ſommes Grecs, nous qui voyons, qui apprenons de pareils attentats, nous ne daignons pas tous tant que nous ſommes nous exciter les uns les autres par des ambaffades réciproques, nous ne laiffons pas échaper le moindre ſigne d'indignation. Au contraire, nous croupiſſons à l'envi dans une telle nonchalance, & nous nous enfouiſſons dans nos Villes avec une telle ſécurité, que nous ne faiſons rien ni de ce qui convient, ni de ce qui eſt d'une néceſſité abſoluë ; nous ne nous donnons aucun mouvement, qui tende à rétablir la concorde parmi nous, & à réunir nos cœurs & nos forces ; mais d'un œil tranquille nous contemplons les progrès de cet homme ; & à mon avis, chacun, ſans penſer ni pourvoir le moins du monde

à sauver les Grecs , croit gagner pour lui le temps où tous les autres périssent. Personne n'ignore pourtant, que l'usurpateur comme un accès de fièvre , ou comme un redoublement de quelqu'autre mal périodique , viendra fondre sur ceux mêmes, qui se croient les plus éloignés du péril.

Au reste , vous le sçavez : tout ce que les Grecs eurent à souffrir , ou des Lacédémoniens , ou de nous , au moins le souffroient-ils de gens, qui étoient Grecs aussi-bien qu'eux. En sorte que l'on pouvoit comparer nos fautes à celles d'un fils , qui né dans le sein d'une opulente famille pécheroit contre quelque regle de la bonne & sage œconomie. Tel fils encourroit justement le reproche & l'accusation de dissipateur ; mais qu'il envahist une succession étrangère , ou qu'il ne fust pas l'héritier légitime , c'est ce qu'on ne pourroit point avancer. Mais si un esclave , ou un enfant supposé , s'avisoit d'engloutir & d'absorber des biens qui ne lui appartiendroient en façon quelconque ; juste Ciel , l'énormité du cas ne révolteroit-elle pas tout le monde , & ne s'écrieroit-on pas d'une commune voix , qu'elle mériteroit une punition exemplaire ? Ce n'est pourtant point de cet œil , qu'on regarde Philippe & ses actions presentes ; Philippe qui non-seulement n'est point Grec , qui non-seulement ne tient aux Grecs par aucun endroit , mais qui entre les Barbares mêmes ne se distingue , que par estre sorti d'un lieu indigne qu'on le nomme ; mais qui misérable Macédonien par sa naissance , reçut le jour dans ce vil coin du monde , où jusqu'à présent ne s'acheta jamais un bon esclave. Que manque-t-il néanmoins à l'indignité avec laquelle il vous traite ? N'est-elle pas montée au comble ? Non content d'avoir détruit nos Villes , il préside aux jeux Pythiques , ces jeux communs à tous les Grecs. Et s'il n'y assiste pas en personne , il y envoie ses esclaves y présider à sa place. Il occupe les Thermopyles , & toutes les avenues de la Grece. Il s'y maintient par des garnisons & par des Troupes étrangères. Il a usurpé la prerogative de consulter avant qui que ce soit l'Oracle de Delphes , après nous en avoir dépouillez , & nous , & les Thessaliens , & les Doriens , & les autres Amphi-

tyons ; prérogative, que tous les Grecs mêmes ne partagent pas. Il prescrit aux Thessaliens de quelle façon ils doivent se gouverner. Il envoie des milices étrangères, & à Porthmos pour en chasser les Eretriens, & à Orée pour l'asservir au tyran Philistide. Cependant les Grecs qui voyent tout cela, le tolèrent : & me paroissent ressembler à ces hommes, qui avec de grands yeux regardent tomber la gresle. Chacun par ses vœux tâche de l'éloigner de dessus ses terres, nul ne fait aucun effort pour la détourner. Bien plus, non-seulement personne ne venge les injures de la Grece, mais personne même ne venge ses propres injures. Car voilà le comble de nostre honte. N'a-t-il pas envahi sur les Corinthiens Ambracie & Leucade ? N'a-t-il pas juré solennellement, de livrer aux Etoliens Naupacte, qu'il avoit enlevée aux Achaïens ? N'a-t-il pas ravi Echine aux Thébains ? Ne marche-t-il pas actuellement contre les Byfantins, alliez de qui ? De nous. Je supprime le reste. Mais en ce moment même, n'est-il pas maître de Cardie, la principale Ville de la Quersonése ? Et tandis qu'il nous traite tous ensemble de la sorte, tandis que d'une manière si éclatante, il nous accable de tant d'outrages, nous temporisons, nous languissons dans la mollesse, nous nous regardons les uns les autres, & nous nourrissons parmi nous des défiances réciproques dont il se prévaut. Or, qui en use si insolentement avec tous en général ; comment croyez-vous qu'il en usera avec chacun en particulier, lorsqu'il nous aura séparément assujettis ? A quoi donc imputer cela ? Car ce n'est point sans raison, ni sans quelque cause effective, qu'autrefois tous les Grecs embrassoient avec tant d'ardeur la liberté, & qu'avec tant d'ardeur ils embrassent aujourd'hui la servitude. C'est qu'il regnoit alors, MESSIEURS, il regnoit dans l'esprit des peuples, ce qui de nos jours n'y regne plus ; ce qui triompha de l'opulence des Perses ; ce qui maintint la Grece libre ; ce qui dans mille occasions soit sur terre, soit sur mer, ne se démentit jamais ; mais qui étouffé maintenant dans tous les cœurs, a ruiné généralement toutes nos affaires, & bouleversé de fond en comble

ble la constitution de la Grece. Qu'étoit-ce donc ? Rien de recherché , rien de raffiné ; mais une haine unanime contre tout homme assez lâche , pour se vendre à qui vouloit asservir la Grece , ou-mesme la corrompre. Alors accepter des presens , c'étoit un crime capital. Et quiconque s'en trouvoit convaincu , subissoit sur l'heure les plus griéves peines. Point de grace , point de pardon. Alors ni vos Orateurs , ni vos Généraux , ne trafiquoient point de ces conjonctures précieuses , que la fortune accorde quelquefois aux paresseux & aux négligens , tandis qu'elle les refuse aux hommes actifs & laborieux. Alors on ne vendoit ni la concorde qui doit regner entre des Citoyens , ni la défiance qu'on doit avoir contre les Barbares & contre les Tyrans ; ni enfin aucune de ces autres choses qui font la seureté des Etats. Mais aujourd'hui tout cela se vend comme en plein marché ; tandis qu'en échange on introduit parmi nous des usages , qui désolent & perdent la Grece. Quels usages donc ? De porter envie au traître qui touche son salaire , de rire s'il avoue son crime , de lui pardonner si l'on parvient à le convaincre , de haïr l'homme zelé , qui ose s'élever contre de tels abus , en un mot , de donner dans tous les vices , qui sont l'appanage de la corruption & de la vénalité. Car pour ce qui regarde galeres , Troupes , revenus , préparatifs , & tous les autres secours qui constituent la puissance des Républiques , tout cela maintenant excède ici de beaucoup , soit en quantité , soit en qualité , ce que nous possédions autrefois : mais par la manœuvre de nos mercénaires , tout cela devient inutile , oisif , stérile. Or , qu'aujourd'hui les choses aillent ainsi , vous le voyez de vos propres yeux , & sur ce sujet vous n'avez nul besoin de mon témoignage ; mais qu'autrefois elles allassent d'une maniere toute opposée , je vais vous le démontrer. Je ne dirai rien de mon chef , je ne ferai que rapporter l'Inscription que nos ayeuls gravèrent sur une colonne de bronze , & posèrent dans la Citadelle ; non pour leur instruction (car indépendamment de telles leçons ils pensoient selon leur devoir) mais pour la vostre , afin que vous eussiez devant les yeux des

monumens & des exemples de la vigilance, qu'en pareilles rencontres vous vous devez. Que porte donc l'Inscription ? Le voici. *Qu'on répute pour infame, & pour ennemi des Athéniens & de leurs alliez, Arthmius de Zélie, fils de Pytho-nax ; & qu'à jamais il soit tenu pour tel, lui, & sa race. On ajoute la cause de sa condamnation : pour avoir apporté de l'or des Medes dans le Péloponèse.* Remarquez qu'on ne dit pas dans Athènes. Tels sont les propres termes de l'Inscription alléguée. Rentrez donc en vous-mêmes au nom de tous les Dieux ; & considérez avec quelle sagesse, avec quelle dignité se gouvernoient les Athéniens d'alors. Parce qu'un esclave du Roy de Perse, tel que cet Arthmius qui étoit né à Zélie ville Asiatique, avoit, par ordre de son maistre, apporté de l'or, non dans Athènes, mais dans le Péloponèse ; ils le déclarèrent ennemi de leur patrie & de leurs alliez, & ils le notèrent d'infamie lui & sa race : non d'une infamie telle qu'elle, & qui se bornast à le flétrir dans Athènes. Car quelle peine auroit-ce été pour un Zélitain, qu'une pareille flétrissure ? Aussi n'étoit-ce pas là l'unique but de cet Arrest ; mais il permettoit de tuer le coupable, suivant ce que portent nos Loix sur les peines capitales. Que dans le cas, dit la Loi, où l'on n'a pas la liberté de poursuivre juridiquement l'ennemi de la patrie, on mette sa teste à prix. Et ailleurs, *Que l'infame meure*, dit-elle. Par où elle absout d'avance la personne, qui contre quelque homme de cette espece prestera sa main à la vengeance publique. Il est donc indubitable que vos ayeuls se croyoient préposés à veiller au salut de tous les Grecs. Car s'ils n'avoient pensé de la sorte, ils n'eussent pas daigné se mettre en peine, si dans le Péloponèse un séducteur achetoit, ou corrompoit des mercénaires. Mais partout sans exception où ils découvroient des corrupteurs ; ils pouvoient contre eux la justice & le ressentiment, jusqu'à les proscrire, & à graver sur des colonnes la formule de leur proscription : d'où il arrivoit avec raison, que les Grecs'imprimoient de la terreur aux Barbares, & non les Barbares aux Grecs. Mais aujourd'hui les choses ont bien changé de face. Car ni sur ce point, ni sur les autres, le

mesme esprit ne vous anime. D'où vient cela ? Vous le sçavez vous-mesmes. Car pourquoi vous remettre ici devant les yeux toutes vos fautes ? Celles des autres Grecs ne leur cèdent point en nombre, & ils ne se gouvernent pas mieux que vous. Je conclus de tout cela, que la conjoncture présente demande & une application extrême, & un salutaire conseil. Quel conseil ? Le dirai-je, L'ordonnez-vous ? Ne vous en offenserez-vous pas ? Greffier, prenez ce Memoire, & lisez.

*Ici le Greffier lit à haute voix ce que Demosthene propose ;
après quoi l'Orateur ajoute :*

Au reste, j'admire l'imbécillité de certaines gens, qui pour consoler le peuple, publient : que Philippe n'atteint pas encore à ce degré de puissance, que les Lacédémoniens possédoient autrefois ; qu'ils étoient maîtres de la mer & de la terre ; qu'ils avoient pour allié le Roy de Perse ; que rien en apparence n'étoit capable de leur faire reste, & qu'Athènes pourtant sceut arrester leurs efforts, bien loin de s'en voir accablée. Pour moi, quoiqu'en tout généralement, on ait beaucoup subtilisé, & que les nouvelles alleures ne ressemblent nullement aux anciennes ; je crois toutesfois qu'il n'y a rien au monde, sur quoi l'on ait plus changé & plus raffiné, que sur la façon de faire la guerre. Car premierement j'entends dire, qu'alors les Lacédémoniens, & sans réserve tous les Grecs, ne tenoient la campagne que quatre ou cinq mois, autant que duroit la belle saison. On entroit dans le pays ennemi, & après l'avoir fourragé, les Troupes composées de Citoyens en grande partie, se séparoient, & chacun s'en retournoit chez soi. Du reste, on en usoit avec une candeur si antique, ou plustost avec une honnesteré si scrupuleuse, que loin de songer à corrompre, on mettoit l'or & l'argent au nombre des armes défendues : on faisoit la guerre de bonne foi, & à visage découvert. Mais aujourd'hui vous voyez que les traistres ont presqu'entièrement perdu l'Etat, & que rien ne se décide plus ni par des batailles

rangées, ni par des combats de rencontre. Vous apprenez de toutes parts, que Philippe ne s'amuse point à traîner après lui de nombreuses & lourdes phalanges; mais qu'à la teste d'un camp volant, composé de Cavalerie légère, & d'étrangers habiles à tirer de l'arc, il marche où bon lui semble. Puis tombant tout à coup sur des peuples travaillés de dissensions domestiques, comme il trouve qu'ils sont tous dans des défiances réciproques, & que pas un n'ose fortir pour la défense commune, il fait avancer ses machines, & il assiège. J'obmets qu'hiver, été, tout lui est égal, & qu'il ne connoist nulle saison privilégiée, où il se permette de goûter le repos. Vous donc qui tous généralement estes instruits de ces faits, & capables d'en pénétrer les conséquences, vous devez non attendre que vostre pays devienne le théâtre de la guerre; non, vous rassurant sur cette droiture, qui du temps que nous avons la guerre avec les Lacédémoniens, étoit encore de saison, jouir aujourd'hui à vous perdre sans ressource; mais vous prémunir de bonne heure par des soins, par des préparatifs réels; & confiner si bien Philippe dans la Macédoine, qu'il ne puisse en fortir, ni venir ici vous forcer de vous commettre aux incertitudes d'une bataille rangée. Car pour une guerre continue, nous avons sur lui plusieurs avantages, que la nature elle-même nous a ménagés, & dont nous profiterons, MESSIEURS, quand il nous plaira de remplir nos devoirs. Tels sont la situation de ses États, grand nombre d'entrées toujours ouvertes pour y porter le fer & le feu, & mille autres commoditez semblables. Mais pour une action décisive, il a sur nous la supériorité de l'expérience.

Au reste, il ne suffit pas que vous pensiez ainsi, ni que vous réprimiez cet homme par la force des armes. Il faut de plus que par principe & par raison vous vous armiez de haine contre les Orateurs qu'il tient ici à ses gages; & que vous soiez pleinement persuadés qu'il n'est pas possible de vaincre vos ennemis étrangers, tant que vous n'aurez point exterminé vos ennemis domestiques qui les servent. C'est pourtant (j'en atteste Jupiter & tous les au-

tres Dieux) c'est ce que vous ne pouvez ni ne voulez faire. Mais vous en estes venus à ce point, ou de folie, ou d'extravagance, ou de... (je ne sçai quel nom donner à vostre conduite, car souvent mesme je suis tenté de craindre, qu'un démon fatal à la République, ne la pousse de dessein formé vers sa chute.) Vous en estes, dis-je, venus au point, que soit malignité, soit envie, soit penchant pour la satyre, ou quelque autre motif, vous commandez à ces mercénaires, dont quelques-uns mesme ne rougiroient pas de se reconnoître pour tels, de monter dans la Tribune; & s'ils déchirent quelqu'un, vous applaudissez à leurs calomnies par des éclats de rire. Et ce mal, tout cruel qu'il est, n'est pourtant pas le plus cruel encore. Le comble du desordre, c'est que les prévaricateurs qui vous trahissent; trouvent auprès de vous plus de seureté, que les Orateurs fidèles, qui vous conseillent selon vos véritables interests: Or considérez, à quels malheurs on s'expose, lorsqu'on preste l'oreille à des gens de ce caractère: je ne rapporterai que des faits de notoriété publique.

Il y avoit deux partis entre les Magistrats d'Olynthe. Les uns s'entendoient avec Philippe, & se devoüoient de tout point à ses volontez; les autres étoient de tout point attachez au salut de l'Etat, & n'obmettoient rien pour préserver leurs Citoyens de l'esclavage. Or lequel de ces deux partis a perdu Olynthe? Lequel a trahi la Cavalerie, & causé par cette trahison la ruine totale de cette Ville? Celui qui tenoit pour Philippe; & qui, tant que cette République subsista, ne cessoit d'accuser & de calomnier les Orateurs sinceres, & de se déchaîner contre eux à tel point, qu'il induisit enfin le peuple d'Olynthe à bannir l'illustre Apollonide.

Mais les Olynthiens ne sont pas les seuls, que ce pernicieux usage d'écouter les traistres par préférence; a précipitez dans les derniers malheurs. Car dans Erétrie, lorsque Plutarque en fut sorti avec les Troupes étrangères; & que le peuple se vit maître & de la Ville & de Porthamus*, les uns nous déferoient le gouvernement, les autres l'offroient à Philippe. Mais les misérables & infortunez

* Place
d'Éubée
très-importante.

Erétriens, qui en beaucoup de choses, ou plustost en toutes, écoutoient ceux de leurs Orateurs qui les vendoient, se laissèrent enfin persuader, de proscrire ceux qui leur ouvroient de bons avis. Après quoi, leur allié & leur ami Philippe détacha sous la conduite d'Hipponicus mille étrangers à sa solde, démantela Potthmos, & établit dans la contrée trois tyrans, Hypparque, Automédon, Clitarque. Puis lorsque les Erétriens voulurent penser tout de bon à leur salut, il les chassa deux fois de leur pays, la première par des Troupes sous les ordres d'Euryloque, la seconde par un corps d'armée sous le commandement de Parménion.

Et pourquoi s'étendre là-dessus plus au long ? Ne sçait-on pas que dans Orée, Philistide, & Ménippe, & Socrate, & Thoas, & Agapée, qui maintenant y sont les maîtres, faisoient profession d'estre entierement dévotiez à Philippe ; & cela au veu & au sçeu de tout le monde. Au contraire Euphrée, que vous pouvez vous souvenir d'avoir veu ici autrefois, s'interessoit pour la liberté de sa patrie, & ne songeoit qu'à la garantir de la servitude. Je ne finirois point si j'entreprendois de vous dire, quels affronts, quels outrages, ce bon Citoyen essuia de la part des Orientains. Or une année entiere avant la ruine d'Orée, comme il pressentit l'horrible dessein que tramoient les traîtres, il dénonça Philistide & ses complices. Alors les factieux attroupez en foule, & soutenus tant de l'argent que des conseils de Philippe, traînent en prison Euphrée, comme perturbateur du repos public. Le peuple d'Orée témoin de cette violence, loin de secourir l'opprimé, & de châtier les oppresseurs, ne daigne seulement point s'émouvoir contre ceux-ci, dit que celui-là n'a que ce qu'il merite, & se fait un plaisir d'un tel spectacle. Les traîtres qui se voyent parvenus à l'injuste puissance où ils aspiroient, là mettent en œuvre pour haster la prise de leur Ville, & consomment leur ouvrage. Cependant si quelqu'un appercevoit leur mauvaise manœuvre, il demeueroit dans le silence, & gémissoit secretement, frappé d'épouvante par le souvenir du triste sort d'Euphrée. Tous les bons Ci-

toyens se trouvoient dans une si terrible consternation ; qu'à la veille d'une révolution totale , personne n'osa souffler , que lorsqu'ils virent l'Armée ennemie à leurs portes. Ce moment venu , il fallut que dans la Ville les deux partis se déclarassent ; les uns combattirent donc , les autres trahirent. Et lorsque la Place eut été emportée d'une manière si honteuse & si lâche , les perfides en demeurèrent les maîtres & les tyrans ; tandis que les bons Citoyens , qui avoient tenté de se défendre eux & Euphrée , & qui s'étoient offerts à tout pour le salut de la patrie , furent ou bannis ou massacrés. Quant au généreux Euphrée , il se donna lui-même la mort , & déclara par ce dernier Acte de magnanimité , que ce n'étoit qu'un juste & pur zèle pour ses Citoyens , qui l'avoit armé contre Philippe.

Mais peut-être me demanderez-vous tout étonné , pourquoi & les Olynthiens , & les Erétriens , & les Oritains , écoutoient avec plus de plaisir les Orateurs qui leur parloient pour Philippe , que ceux qui leur parloient pour la patrie. Pourquoi, MESSIEURS ? Pour la même raison , qui vous détermine à tenir une conduite toute semblable. C'est que les Citoyens fidèles , qui veulent n'ouvrir que les meilleurs avis , sont obligés malgré eux d'avancer souvent des propositions désagréables. Car de nécessité absolue pour des hommes de ce caractère , il s'agit de sauver l'État. Au lieu que les Citoyens perfides , n'ont pour favoriser les vœux de Philippe , qu'à flater & à caresser le peuple. Lors donc qu'à Olynthe & ailleurs , les uns proposoient d'imposer une taxe ; les autres soustenoient qu'il n'en falloit point. Quand ceux-là conseilloient de se préparer à la guerre , & de se tenir sur ses gardes ; ceux-ci jusqu'au moment fatal de la catastrophe , ne cessent de dire qu'on ne doit songer qu'à bien jouir de la paix. Et ainsi de tout le reste , car je ne veux pas entrer dans un plus grand détail. Les uns donc , pour donner à leurs auditeurs une satisfaction présente , leur tenoient des discours gracieux ; les autres pour procurer à ceux qui les écoutoient une sécurité future , leur ouvroient des avis fâcheux à entendre. D'où il arrivoit , que ces peuples à la

fin abandonnoient tout, non plus par complaisance & par aveuglement, mais par découragement & par desespoir, lorsqu'ils se voyoient dans l'impuissance totale de conjurer la tempeste. Or c'est, (j'en atteste Jupiter & Apollon) c'est ce que je crains, qui pareillement ne vous arrive, quand vous aurez reconnu, que les réflexions venues trop tard ne vous seront plus d'aucun secours. Aussi lorsque je jette les yeux sur les gens, qui vous précipitent dans ce danger, je ne les hais pas simplement, je les abhorre. Puisque soit malice, soit ignorance, ils n'en abusent pas moins la République. Mais à Dieu ne plaise, que les choses en viennent là. Car il vaut mieux, oui, il vaut mieux mourir mille fois, que de condescendre par une lâche flaterie à quelque-une des volontez de Philippe, & que de lui livrer quelques-uns des Orateurs, qui se sacrifient courageusement pour vos interests. La belle récompense qu'ont reçu les Oritains, pour avoir placé leur confiance dans les amis de Philippe, & rejeté les avis d'Euphrée. La belle récompense qu'ont reçu les Erétriens, pour avoir chassé vos Ambassadeurs, & s'estre donnez à Clitarque. Ils gémissent dans l'esclavage, à la merci des foyers & des tortures. La belle façon dont il a épargné les Olynthiens, pour avoir mis le perfide Lathene à la teste de leur Cavalerie, & banni le fidèle Apollonide. Je ne crains point de le dire : estre exposé à de semblables traitemens, & ne prendre pourtant que des résolutions pitoyables ; & s'obstiner pourtant à ne rien faire de ce qui convient ; & s'imaginer pourtant, que tandis qu'on preste l'oreille aux Orateurs de ses ennemis, on habite une Ville si privilégiée par sa grandeur, qu'en aucun cas elle ne doit craindre aucun revers : c'est lâcheté, c'est folie. Mais quel surcroist de honte sera-ce, d'avoir un jour à s'écrier après quelque événement funeste : *Grand Dieu, qui l'auroit cru, que pareilles choses pussent arriver ! Hélas, il falloit faire ceci & ceci, & ne point faire cela & cela.* Les Olynthiens pourroient dire aujourd'hui beaucoup de choses semblables, qui les auroient garantis de leur perte, s'ils les avoient préveuës. Les Oritains, les Phocéens, tous les

Les autres peuples qui ont péri, pourroient tenir aujourd'hui grand nombre de semblables discours. Mais quel bien leur en reviendrait-il ? Tandis qu'un vaisseau, grand ou petit, il n'importe, se maintient sain & sauf, c'est alors que le Pilote, les matelots, & généralement tout l'équipage, doivent avec ardeur concourir successivement à la manœuvre, & prendre bien garde que personne, soit à dessein, soit par imprudence, ne le renverse. Car quand une fois la mer surmonte, tout soin, tout effort devient inutile. Nous donc, MESSIEURS, pendant que sains & saufs, nous possédons une République très-puissante, des ressources infinies, une haute réputation : qu'est-ce donc que nous devons faire ? Peutestre y a-t-il déjà longtemps que quelqu'un de vous brulle d'envie de me le demander. Moi de par Jupiter je vais vous l'apprendre, & mesme j'en proposerai le decret, afin que si tel est vostre volonté, vous l'autorisiez de vos suffrages.

Je dis donc que nous devons commencer par nous mettre nous-mêmes en défense, & par nous pourvoir de galeres, de finances, & de troupes. En effet, quand tous les autres Grecs unanimement présenteroient la teste au joug, vous, MESSIEURS, vous devriez toujours combattre pour la liberté. Après de tels préparatifs, faits aux yeux de toute la Grece, excitons tous les autres peuples à nous seconder : notifions par tout nos résolutions, & dépêchons des Ambassadeurs dans le Péloponèse, à Rhodes, à Chio, au Roy de Perse. Car il est de son interest aussi-bien que du nostre, de ne point permettre, que cet homme achève de tout bouleverser. Que si vos raisons persuadent, vous aurez des alliez, qui au besoin partageront avec vous le péril & la dépense : sinon, vous gagnerez au moins du répit. Et comme vous avez la guerre, non avec une République composée de plusieurs testes, mais contre un seul homme sur qui tout roule, ce répit ne fera pas inutile : ainsi que ne le furent point ces plaintes & ces remontrances, que l'année derniere en qualité de vos Ambassadeurs moi & Polieucte ce rare personnage, & Hegesippe, & Clitomaque, & Lycurgue, & nos autres Collegues ;

nous allâmes répandre dans le Péloponèse ; & par lesquelles nous vinîmes à bout de réprimer si bien cet homme , qu'il n'osa ni envahir Ambracie , ni tenter une irruption dans la contrée , où nous nous trouvions par vostre ordre. Au reste , je ne dis pas , que si vous persistez toujours à ne remplir aucun de vos devoirs , vous alliez inciter les autres à s'acquitter des leurs. Car il seroit ridicule , que des gens qui s'endorment sur leurs propres interets , affectassent de la vigilance sur les interets d'autrui ; & que tandis qu'ils ne s'inquiètent point eux-mêmes sur le présent, ils prétendissent allarmer les autres sur l'avenir. Aussi , ce n'est pas cela que je dis. Je dis , qu'il faut payer régulièrement vos Troupes dans la Quersonèse , & les pourvoir de tout ce qu'elles demandent ; armer vous-mêmes les premiers ; & après que vous aurez donné l'exemple , exhorter , avertir , presser alors les autres Grecs. Cette conduite est la seule , qui soit digne d'une République telle que la vostre. Mais pendant que vous fuiez ici les soins & les peines , si vous pensez que les Chalcidiens & les Mégariens sauveront la Grece , vous ne pensez pas juste : car chacun de ces peuples s'estimera trop heureux , s'il peut seulement se sauver lui-même. C'est à vous qu'est réservée une telle gloire : prérogative précieuse , que vos ancêtres ont achetée , & qu'ils vous ont transmise , par un nombre infini de grands & de célèbres travaux. Mais je le répète , si chacun de vous , par le desir de satisfaire son penchant pour la vie douce , demeure ici les bras croisez , & ne cherche que les moyens de n'agir point lui-même en quoi que ce soit ; je lui déclare premièrement , qu'il ne trouvera personne qui supplée à son inaction ; mais je crains en second lieu , que tout ce qu'aujourd'hui nous ne voulons pas faire de bon gré , nous ne soyons un jour obligez de le faire malgré nous. Car s'il y avoit au monde quelqu'un , qui fust assez généreux , pour vouloir bien à vostre défaut se charger du soin de tout ; il y auroit déjà longtems que vous l'auriez trouvé ; grace à cette vieille indolence , dans laquelle vous croupissez. Mais personne au monde n'est secourable jusqu'à ce point. Voilà donc ,

TROISIÈME PHILIPPIQUE. 403

pour l'acquit de mon ministère, l'avis que j'ouvre, voilà le décret que je propose ; & je crois que pourveu qu'un semblable plan s'exécute, vos affaires peuvent encore se rétablir. Que si quelqu'un sçait quelque chose de meilleur, qu'il parle, & qu'il vous communique ses lumières. Quant au parti que vous embrasserez, puisse-t-il (Dieux vous ensemble exaucez-moi) tourner à l'avantage & à la gloire de la cause publique.



S O M M A I R E

DE LA QUATRIÈME PHILIPPIQUE.

Dion. Ha- **I**L ne s'écoula qu'une année depuis la troisième Philippique
 lic. Ep. ad jusqu'à la quatrième. Celle-ci fut prononcée sous l'Archonte
 Amm. Nicomaque*, la vingtième année du regne de Philippe, au-
 ANS tromment la quatrième de la cent neuvième Olympiade. Ulpien
 DE R O M E dit*, que Demosthene la prononça brusquement, à l'occasion
 414. d'une nouvelle facheuse venue de Thrace; & que l'Orateur,
 ANS AVANT J. C. faute de temps pour se préparer, ne traite son sujet qu'en ter-
 340. mes vagues & généraux. Diodore* de son costé rapporte que
 *Meurs. de l'année de cette Harangue, Phocion chassa d'Erètrie, ville
 Archont. d'Eubée, Clitarque, qui sous la protection de Philippe, y exer-
 Athen. l. 4. çoit le pouvoir tyrannique. Divers Tyrans que Philippe avoit
 c. x. Il parut établis dans cette Isle, y regnoient alors, ou plustost l'y fai-
 sous cet Ar- soient regner. L'Eubée asservie sous les yeux des Athéniens ne
 chonte une présageoit rien de bon à leur liberté. Demosthene fait sonner cela
 Comete. bien haut, & s'en sert utilement pour les convaincre de l'im-
 Aristot. portance d'éloigner au plus viste les approches d'un ennemi, qui
 Meteor. se fait déjà voir à leurs portes. La quatrième Philippique eut
 lib. 1. c. 7. donc deux principaux objets; l'un la délivrance des Eubéens,
 Plin. l. 2. c. l'autre le salut de Périnthe & de Bysance, places menacées
 25. Meurs. d'un siège prochain*. En effet, peu de temps après l'expédition
 ibid. d'Eubée, Philippe attaqua successivement ces deux places. Mais
 *Ulp. in 4. comme toute puissance divisée ne peut entreprendre avec succès
 Phil. une guerre étrangère, Demosthene tâche de pacifier le dedans
 *Diod. Sic. d'Athènes, & d'y réconcilier les pauvres avec les riches, qui
 l. 16. ne pouvoient convenir sur le partage des deniers publics;
 *Diod. ibid. propose d'expédier une ambassade au Roy de Perse, pour
 négocier avec lui une étroite confédération; & après avoir in-
 sisté sur la nécessité indispensable d'exterminer sans remission les
 traistres, il finit par les apostropher tous en la personne d'Arif-
 rodème. Les éclairs & les foudres de ce véhément Orateur ne

manquèrent point leur coup. Car deslors les Athéniens prirent feu, & se hastèrent d'envoyer en Thrace une Armée sous les ordres de Phocion. Là cet excellent Capitaine se surpassa. Les Byzantins vivement pressés par les Troupes de Macédoine, lui ouvrirent leurs portes, qu'ils avoient fermées à Charès son prédécesseur; & Phocion en récompense * obligea Philippe de lever le siège avec beaucoup de perte, & sans autre fruit qu'une blessure.

Au reste, on retrouvera dans cette Harangue beaucoup de choses, qu'on a veuës dans les précédentes. Mais comme elle roule sur le mesme sujet, épuisée déjà par huit discours; c'étoit pour l'Orateur une espeece de nécessité d'user de redites. Et il semble qu'en pareil cas, la répétition n'est point un défaut. De plus c'étoit par cette Harangue, que Demosthene devoit finir. On doit donc la regarder comme une récapitulation de toutes les autres; & l'on pourroit effectivement l'intituler, La Peroration des Philippiques. Notre Orateur y rappelle la pluspart des preuves, qu'il avoit déjà mises en œuvre. Mais en les rappelant, il leur donne une nouvelle force, soit par la maniere dont il les range, soit par le grand nombre de traits qu'il y ajouste.

^r Diod. l. i. 6.
 Oros. l. 3.
 c. 13. Phot.
 in hyper.
 Plut. in x.
 Rhet. Aris-
 tid. orat. 2.
 de societ.
 frontin. in.
 lib. strateg.
 cap. 3.





QUATRIÈME PHILIPPIQUE.

PERSUADE' comme je suis, MESSIEURS, que vous délibérez sur des matieres & d'une extrême importance, & d'une absoluë nécessité pour la République ; j'essayerai de dire là-dessus, ce que je crois convenir à vos interests. Or quoique diverses fautes considérables par leur nombre, & depuis un assez longtems accumulées, concourent à nous jeter dans ce déplorable état ; nulle, MESSIEURS, n'y contribuë davantage, que vostre éloignement pour les affaires, & que vostre courte attention, qui ne dure qu'autant que vous demeurez assis dans ce lieu, pour écouter les nouveaux événemens qu'on vous annonce. Après quoi, chacun de vous se retire ; & loin de s'occuper du bien de l'Etat, il en perd jusqu'au plus léger souvenir. Cependant l'insolence & la rapacité de Philippe, qu'éprouvent généralement tous les hommes, sont montées à ce monstrueux excès, dont on vous donne avis de toute part. Or que les discours & les harangues ne viendront point à bout de le réprimer, personne certainement ne l'ignore. Car quand mesme quelqu'un ne pourroit par nulle autre voye s'en convaincre ; qu'il daigne au moins raisonner ainsi. Jamais dans aucune de ces occasions, où il n'a fallu que discuter des droits, nous n'avons ni succombé, ni paru avoir tort : au contraire, dès qu'il ne s'agit que d'éloquence, nous l'emportons sur tout le monde, & triomphons hautement. Mais les affaires de cet homme en vont-elles plus mal, ou les nostres en vont-elles mieux ? Il s'en faut bien. Car tandis que lui, les armes à la main, & prest à tout risquer sans réserve, il poursuit sa pointe de son costé, & que nous du nostre, nous perdons le temps à prononcer ou à entendre de belles Harangues ; il est dans l'ordre, ce me semble ; que les effets l'emportent sur les paroles, & que tout le

monde s'attache , non aux raisons que nous avons autrefois allégués , ou que nous alléguons aujourd'hui , mais uniquement à nos actions. Or nos actions toutes ensemble , ne peuvent sauver un seul des malheureux qu'on opprime. Mais c'en est assez, il ne faut pas appuyer davantage sur ce point. Comme donc chaque État dans la Grece est divisé en deux factions , l'une d'hommes qui ne veulent ni commander par violence , ni obéir en esclaves à qui que ce soit , mais vivre dans l'indépendance, & jouir de l'égalité que les Loix du gouvernement populaire établissent ; l'autre d'hommes qui desirent d'imposer la Loi à leurs Citoyens, & qui sont prêts de la recevoir d'un Etranger , quel qu'il soit , n'importe , pourveu que par son moyen ils puissent espérer de parvenir où ils aspirent : il est arrivé que les auteurs de Philippe, gens avides d'Empires & de tyrannies, ont par tout envahi la domination ; & de Ville , où la Démocratie se maintienne , je ne sçais s'il en reste quelqu'une, excepté la vostre. D'ailleurs les mercénaires qui gouvernent au gré de cet homme nos Républiques, ont sur les Citoyens fidèles un grand avantage, & se voyent abondamment pourvus de tous les moyens qui assurent le succès des entreprises. Le premier de ces moyens & le principal, c'est de toucher continuellement de grosses sommes , pour engager dans leur parti les âmes vénales : le second & non moins efficace , c'est de pouvoir compter sur une Armée toujours prête , en quelque temps qu'ils le souhaitent, à écraser quiconque les traverse. Quant à nous, outre que nous manquons de tout cela par nostre faute , nous ne pouvons pas mesme revenir de l'assoupissement où nous sommes ; mais nous ressemblons à ces gens qu'un breuvage de mandragore ou quelque autre suc pareil plonge dans une profonde léthargie. De-là vient (car à mon avis, il ne faut pas taire la vérité) qu'aujourd'hui nous sommes décriés & méprisés au point , qu'entre les peuples qui se trouvent au milieu mesme du peril , les uns vous disputent le premier rang ; les autres vous contestent la prérogative d'assigner le lieu des conférences ; les autres enfin vont jusqu'à mieux aimer se défendre seuls , que de vous appeler à leur secours. Mais quel motif me porte à rappeler

& à parcourir toutes vos fautes ? Ce n'est point (j'en atteste Jupiter & tous les Dieux) pour m'attirer de gayeté de cœur vostre haine : c'est afin qu'une bonne fois , chacun de vous , MESSIEURS , apprenne & conçoive que dans l'administration publique , ainsi que dans la vie privée , chaque faute où la paresse & la nonchalance engagent , ne se fait pas d'abord sentir en particulier ; mais qu'à la fin toutes ensemble elles culbutent les affaires. Jetez les yeux sur Serrie & sur Dorisque ; car ces deux postes sont les premiers , que vous vous laissâtes enlever après la Paix. Et peutestre qu'encore aujourd'hui plusieurs de vous n'en connoissent pas même les noms. Ce furent pourtant ces deux Places , qui méprisées & abandonnées par vous , perdirent la Thrace , & Cherfoblepte vostre allié. Lorsque Philippe les vit à sa merci , & sans espoir d'être secourues , il rasa Porthmos , & pour élever une espece de citadelle contre l'Attique , fortifia l'Eubée , & y établit des Tyrans. Vous persévérastes dans vostre indolence , il assiegea Mégare , & peu s'en fallut qu'il ne l'emportast. Vous ne pristes nul ombrage de tout cela , ni par le plus leger mouvement ne déclarastes , que vous n'étiez pas d'humeur à souffrir de pareilles entreprises. Il acheta donc Antrones , & peu après se rendit maître d'Oréc. Je passe sous silence la prise de Phères , l'expédition d'Ambracie , le carnage d'Élide , & mille autres semblables attentats. Car je n'ai pas entrepris cette énumération , pour supputer au juste les misérables victimes des violences , & des injustices de Philippe ; mais pour vous bien convaincre qu'à coup seur il ne cessera d'opprimer tous les hommes , & de subjuguier tous les pays , à moins qu'il ne trouve sur sa route un vengeur qui le réprime. Or nous avons ici de certaines gens , qui avant que d'entendre de quoi il s'agit , s'écrient brusquement , que faut-il donc que nous fassions ? Non pour le faire , après l'avoir entendu (car en ce cas , je n'en excepte personne , nous n'aurions point de Citoyens plus utiles) mais pour se délivrer au plus viste de l'Orateur. Il est pourtant , n'en déplaise à leur impatience , d'une nécessité absoluë de vous dire ce qu'il faut faire ; & le voici. En premier lieu , MESSIEURS , graver profondément

dement dans vos esprits ce principe incontestable, qu'actuellement Philippe vous attaque, & qu'il a rompu la paix; estre bien convaincus de sa mauvaise volonté, & le regarder comme l'ennemi mortel & d'Athènes, & de tout ce que renferme Athènes, j'ajousterai mesme, & des Dieux tutélaires d'Athènes: puissent ces justes Dieux à jamais l'exterminer! Il faut de plus croire fermement, que dans le cours de ses expéditions militaires sa principale veüe est de sapper la constitution de vostre gouvernement; & qu'au milieu de ses vastes projets, il ne trame & ne médite rien tant que de la détruire. Et véritablement, c'est maintenant pour lui une espece de nécessité. Car de grace, raisonnez, MESSIEURS, il veut dominer. Or il vous juge seuls capables de le traverser dans ce dessein. D'ailleurs il vous outrage déjà depuis longtemps; & cela, il le sçait dans son ame, à n'en pouvoir douter. Car les Places qu'il vous a enlevées, sont les plus fermes remparts de ses Etats. En effet, s'il venoit à perdre Amphipolis & Potidée, il ne se croiroit pas en seureté, mesme dans le cœur de la Macédoine. Il sçait donc à la fois deux choses, & qu'il vous dresse des pièges, & que vous vous en appercevez. Or, comme il vous répute gens de cœur & de teste, il présume, qu'au moins vous lui faites la justice de le haïr. Mais outre de si puissantes raisons, il sçait de plus avec une entiere certitude, qu'eust-il assujetti tous les autres hommes, il ne pourra solidement rien posséder, tant que la Démocratie subsistera parmi vous: qu'au contraire dans un revers de fortune (& quel est l'homme, qui n'en éprouve pas de fréquens) tout ce qui maintenant gémit sous le joug, le secouera bien viste, & viendra se jeter entre vos bras. Car naturellement vostre caractère n'est pas de vous aggrandir, ni d'usurper la domination, mais d'empescher qu'un autre ne l'usurpe, & de l'oster à qui en jouït: enfin de traverser les ambitieux, qui aspirent à la tyrannie; & de vous déclarer les protecteurs de la liberté de tous les hommes. Il est donc bien éloigné de vouloir, que vous puissiez vous servir de la vôtre, pour épier les momens, qui peuvent lui estre funestes. En quoi certes il ne raisonne ni mal, ni mollement. Je conclus de tout cela, que vous

devez premièrement le reconnoître pour l'implacable ennemi du gouvernement libre & populaire ; en second lieu , tenir pour indubitable , que toutes les machines & toutes les batteries qu'il dresse & remue aujourd'hui , il ne les remue & ne les dresse que contre Athènes. En effet , nul de vous ne pousse la simplicité jusqu'à croire , qu'il soit si aspre pour de méchantes bicoques en Thrace (car de quel autre nom qualifier Drongile , & Cabyle , & Mastire , & les autres lieux dont maintenant on le dit maistre) qu'il soit , dis-je , si aspre pour de pareilles mafures , qu'afin de s'en saisir , il affronte travaux , saisons , derniers périls ; & que pour les ports , les arsenaux , les galères , les mines d'argent , les immenses revenus , le terroir , & la gloire d'Athènes (dont nul , ni nul autre usurpateur ne puisse jamais jouir !) il n'ait que de l'indifférence ; & que sans envie il vous permette de les posséder paisiblement , tandis que pour recueillir de misérables grains qu'ensement les caveaux de Thrace , il hiverne volontiers dans les horreurs d'un mortel climat. Non , MESSIEURS , cela ne se peut. Mais dans ses expéditions de Thrace , comme dans toutes les autres , il n'a pour but que de se mettre en état , d'envahir ce que vous possédez ici. Il faut donc , j'en atteste Jupiter , que convaincus & pénétrés de cette vérité , vous vous gardiez bien d'exiger que l'Orateur , qui ouvre l'avis le plus utile & le plus juste , se charge aussi de proposer dans les formes le decret de la guerre. Car tel procédé feroit de gens , qui voudroient avoir dans la suite à qui s'en prendre , non de gens qui songent à s'acquitter dès aujourd'hui de ce qu'ils doivent à l'Etat. En effet , je vous en fais les Juges , si la première , ou la seconde , ou la troisième fois que Philippe viola les traités (car il ne les a pas violés pour une) quelqu'un avoit proposé de prendre les armes contre lui ; & que lui alors , comme en ce jour , qu'aucun de nous ne propose rien de pareil , il eust secouru les Cardiens : n'auroit-on pas exterminé l'auteur d'un decret semblable , & n'eust-on pas tout d'une voix , crié qu'il étoit cause de ce que l'infacteur avoit embrassé la défense de Cardie ? Ne cherchez donc point sur qui placer votre haine , pour les forfaits de Philippe , ni qui livrer en proie à la fu-

QUATRIÈME PHILIPPIQUE. 411

reur de ses mercénaires. Et quand vous-mêmes vous aurez une fois résolu la guerre, ne vous amusez plus à discuter entre vous, s'il vous convenoit, ou ne vous convenoit pas de prendre ce parti. Mais de la même manière, que cet homme vous attaque, repoussez-le; fournissez à ceux qui le repoussent déjà, les sommes d'argent & tous les autres secours dont ils ont besoin; contribuez de vos biens, MESSIEURS; faites provision de Troupes, de galères, de chevaux, de bastimens pour le transport, & généralement de tout ce que demande la guerre. Car à n'en point mentir, la manière dont nous usons aujourd'hui des conjonctures, est quelque chose de risible: & je crois, les Dieux m'en font témoins, que Philippe lui-même borne ses vœux à desirer que vous vous comportiez toujours comme vous faites. Vous n'agissez jamais qu'après-coup; vous vous consommez en vaines dépenses; vous cherchez sur qui vous reposer du soin de votre salut; vous vous emportez, vous vous déchaînez les uns contre les autres. Pour moi je remonterai à la cause du mal, & j'en indiquerai le remède. Jamais en nulle occasion, MESSIEURS, vous ne formez ni ne concertez à temps aucun plan; mais vous courez toujours après l'événement, puis voyant que vous vous remuez trop tard, vous vous replongez dans l'inaction. Et s'il survient ensuite quelque nouvel accident, vous reprenez le train ordinaire de vos préparatifs, & vous vous attroupez en tumulte. Or ce n'est pas là comme on réussit. Non, il n'est pas possible, qu'avec des milices levées à la hâte, on exécute jamais rien à propos. Mais il faut avoir une Armée toute prête, la munir des choses nécessaires pour sa subsistance, établir des Trésoriers publics, & par tous les moyens imaginables, pourvoir à la garde la plus exacte de tous les deniers de la caisse militaire: & après que l'on est entré dans ce détail de soins, demander un compte sévère; & aux Trésoriers de leur manière, & au Général de sa conduite; & ne laisser à ce dernier aucun prétexte, ni de naviger ailleurs, ni d'agir en rien autrement que ne portent ses ordres. Que si vous vous conduisez de la sorte; & qu'une volonté constante vous y détermine; ou vous mettrez Philippe dans la nécessité de se

réduire aux termes d'une juste paix, & de se renfermer dans l'enceinte de ses propres Etats; ou vous le combattrez à forces égales. Et alors peutestre, MESSIEURS, oui peutestre, qu'ainsi qu'à present vous demandez que fait Philippe, & où va-t-il; lui, plein d'inquiétude à son tour, il demandera, où marche l'Armée d'Athènes, & sur quel pays va-t-elle tomber?

Or si quelqu'un de vous pense que l'exécution de ce plan exige beaucoup de frais, de mouvemens, & de travaux; il pense fort juste. Car c'est une nécessité, oui c'en est une, que la guerre apporte avec soi une infinité de peines. Mais pour peu qu'il suppose ce que le refus de faire les choses convenables cousteroit dans la suite à la République, il trouvera que nous gagnerons beaucoup à remplir de bon gré nos devoirs. En effet, quand quelque Dieu (car dans une matiere de cette importance la garantie d'aucun mortel ne peut suffire) quand quelque Dieu vous répondroit, que si vous demeurez en repos, & laissez tout à l'abandon, l'oppresser ne viendra pas à la fin fondre sur vous; cependant, j'en atteste Jupiter & tout l'Olympe, vous tomberiez dans le dernier opprobre, & souilleriez vostre nom d'une tache indigne & de vous, & de la majesté d'Athènes, & des exploits de vos ancestres, si pour le seul interest de vôtre propre nonchalance, vous précipitez tous les autres Grecs dans la servitude. Aussi, aimerois-je mieux mourir mille fois, que de vous donner un tel conseil. Si quelqu'autre vous le donne, & vous le fait goûter; à la bonne heure: ne vous défendez point, abandonnez tout. Mais si nul de nous ne pense de la sorte, si au contraire tous universellement nous prévoyons, qu'à mesure que nous laisserons l'usurpateur s'aggrandir, nous aurons à craindre en sa personne un ennemi plus puissant & plus redoutable; pourquoi balançons-nous? Pourquoi reculons-nous? Ou qu'attendons-nous, MESSIEURS, pour nous acquitter de nos obligations? Qu'une sorte de nécessité, grand Dieu, nous y réduise? Mais la nécessité, qui seule doit faire agir des hommes libres, est, non d'aujourd'hui seulement, mais déjà depuis longtemps, toute venue. Quant à celle des esclaves, nous devons conjurer les Dieux, de

QUATRIÈME PHILIPPIQUE. 413

nous en préserver à jamais. Or en quoi ces deux nécessitez different-elles ? C'est que l'homme libre ne reconnoist point de nécessité plus forte, que la honte qui résulte d'une conduite imprudente ; & je ne crois pas qu'on en puisse imaginer de plus pressante : au lieu que la nécessité qui remuë l'esclave, est celle qu'imposent les coups & d'autres traitemens, que puissions-nous n'éprouver jamais, & qu'il est mesme honteux de nommer. Or, MESSIEURS, cette disposition où vous estes à payer mollement, soit de vostre bien, soit de vostre personne, n'est certainement pas louable, il s'en faut bien ; mais au moins peut-elle se couvrir de quelque prétexte. Quant à l'habitude de ne vouloir pas mesme en façon quelconque, ni écouter ce qu'il faut entendre, ni résoudre ce qu'il convient de faire : c'est ce qui sans contredit mérite de tout point d'estre blasmé. Or vous avez accoustumé, & de n'entendre quoique ce soit, avant que les conjonctures elles-mesmes vous frappent ainsi qu'aujourd'hui ; & de ne rien résoudre à loisir ; mais quand cet ambitieux arme contre vous, vous négligez d'en faire autant, & par une folle sécurité vous vous dispensez d'armer de vostre part contre lui ; & si quelqu'un veut ouvrir la bouche, vous le chassez : puis lorsque vous avez appris la perte, ou le siège de quelque Place ; alors enfin vous écoutez, & vous armez. Or le temps d'écouter & d'armer, c'étoit celui où vous n'avez voulu ni l'un ni l'autre ; & le temps d'agir & d'user de l'armement, c'étoit celui, où maintenant vous écoutez. Ainsi ; grace à une pareille conduite, vous vous comportez au rebours de tous les autres hommes. Car tous les autres hommes généralement délibèrent sur l'avenir ; vous seuls, vous délibérez sur le passé. Ce qui reste donc, & ce qui auroit de se faire, il y a longtemps, & ce qui peut se faire encore aujourd'hui, je vais vous le dire. Les besoins pressants de l'Etat n'exigent rien tant qu'un prompt secours d'argent. Or les conjonctures nous offrent d'elles-mesmes plusieurs avantages, qui au cas que nous en sachions tirer parti, produiront inmanquablement tout l'effet que nous pouvons désirer. Car en premier lieu, les peuples en qui le Roy de Perse a confiance, & qu'il regarde comme ses bienfaiteurs,

414 QUATRIÈME PHILIPPIQUE.

haïssent Philippe, & lui font actuellement la guerre. D'ailleurs l'agent & le complice de tout ce que Philippe trame en secret contre ce Monarque, vient d'être enlevé & conduit en Perse. De sorte, que tout ce qui concerne cette longue suite de sourdes menées, le Grand Roy l'apprendra, non de dénonciateurs tels que nous, qu'il pourroit croire ne parler que pour leur propre intérêt; mais de celui-là même, qui étoit l'exécuteur & le ministre du complot. Si bien qu'il ajoutera foi à de si seures dépositions; & vos Ambassadeurs n'auront plus à lui dire, que des choses qu'il se fera un extrême plaisir d'entendre: sçavoir, que nous devons lui & nous, également concourir à châtier qui nous outrage également; & que si Philippe commence par tomber sur nous, il en deviendra pour lui beaucoup plus redoutable; puisque si faute d'être secourus, il nous arrivoit d'essuyer quelques revers, Philippe dès ce moment marcheroit en toute seureté contre lui. Par toutes ces raisons, je crois que vous devez dépêcher vers le Roy de Perse des Ambassadeurs, & vous défaire de ce vieux & faux préjugé qui vous a nui tant de fois: *c'est un Barbare, c'est l'ennemi commun du genre humain*, & mille autres raisonnemens de même trempe. Car quand je vois parmi nous quelque politique trembler au seul nom d'un Roy, qui réside à Suse ou à Ecbarane, & débiter qu'un tel Roy couve de mauvais desseins contre la République, lui qui autrefois aida si puissamment la République à se rétablir, & qui tout récemment encore vous tendoit la main (que si au lieu d'accepter l'offre, vous l'avez rejetée, ce n'est point sa faute) & quand d'un autre côté au sujet d'un brigand, qui si près de nos portes, & jusques dans le centre de la Grece, s'élève à une puissance énorme, je vois ce même politique nous prescher la sécurité; je ne puis l'écouter sans étonnement: & quel qu'il soit je le redoute lui, dès qu'il ne redoute point Philippe.

De plus, un autre mal encore désolé la République: mal, qui entretient parmi nous des plaintes injustes, des emportemens de paroles, des calomnies; qui fournit aux Citoyens mal intentionnez un prétexte de ne rien faire de ce qu'ils doivent, qui est cause enfin (comme vous le reconnoîtrez

QUATRIÈME PHILIPPIQUE. 415

vous-mêmes, si vous y faites attention) que toutes choses nous manquent, & que nul ne veut fournir aux besoins de l'Etat, quoiqu'il soit pourtant d'une nécessité absolue, que quelqu'un y fournisse. Matière que je n'entame qu'avec une extrême répugnance, mais que je traiterai néanmoins. Car je crois pouvoir en faveur du bien public alléguer de justes raisons & pour le pauvre contre le riche, & pour le riche contre le pauvre : pourvu qu'avant toutes choses nous bannissons totalement les invectives atroces, qu'au sujet des deniers du théâtre certaines gens répandent sans raison ; & que nous revenions de cette vaine frayeur, qu'un tel usage ne peut subsister sans quelque étrange catastrophe : usage toutefois si avantageux à l'Etat, que nous ne saurions rien imaginer, qui puisse mieux rectifier le cours des affaires, ni mieux fortifier le corps entier de la République. Appliquez-vous, MESSIEURS, je plaiderai d'abord la cause de ceux qui paroissent dans l'indigence. Il n'y a pas long-temps, que les revenus de l'Etat n'excédoient pas cent trente talens ; & nul des Citoyens, qui pouvoient armer une galere, ou contribuer de quelque autre façon, ne prétextoit la rareté des especes, pour se dispenser de ses obligations. Mais & nos galeres tenoient la mer, & l'on sçavoit trouver l'argent nécessaire, & tout se faisoit à point nommé. La fortune depuis, nous prodiguant ses faveurs, a grossi considérablement les revenus publics ; de sorte qu'au lieu des cent talens d'autrefois, nous en avons aujourd'hui quatre cens. Augmentation, qui non-seulement n'apporte aucun préjudice aux riches, mais qui tourne même à leur avantage ; car tous les riches touchent leur part de ce fonds, & ils la touchent avec justice. Pourquoi donc à ce sujet, nous entre-chargeons-nous de reproches, & fondons-nous sur un tort imaginaire. l'obmission totale de nos devoirs ? Si ce n'est que nous soions assez injustes, pour envier aux pauvres les secours qu'il plaît à la fortune de leur octroyer. Pour moi, ni je ne leur reproche ce léger avantage, ni je ne crois pas que personne puisse le leur reprocher. Car dans les familles particulieres, je ne vois point que les jeunes gens en usent de la sorte à l'égard des vieillards, ni qu'aucun de ceux-là soit assez brutal

& assez déraisonnable pour dire, qu'il ne fera rien, si chacun ne fait autant que lui. Tel homme, certainement, tomberoit dans le cas des Loix pénales, établies contre les fils dénaturez. Car il faut, à mon avis, que les enfans, comme la nature & la Loi l'ordonnent, se portent avec plaisir à payer le tribut d'égards & de soins qu'ils doivent à leurs peres. Or de mesme que nous avons tous chacun un pere qui doit estre l'objet de nostre tendresse, de mesme tous les Citoyens doivent estre regardez comme les peres communs de la République. Et par consequent, loin qu'il convienne de leur retrancher ce que la République leur distribue; il faudroit au contraire, si pareil soulagement leur manquoit, chercher un autre moyen de subvenir à tous leurs besoins. Je crois donc, que les riches, l'ame pénétrée d'un sentiment si humain, se soumettront volontiers à une coustume, non-seulement juste, mais encore utile. Car frustrer des Citoyens du nécessaire, c'est susciter à l'Etat des ennemis.

Quant aux pauvres, je leur conseillerois, d'oster aux riches tout sujet légitime de mécontentement & de plaintes. Car en homme vraiment neutre, je continue à parler sans partialité; & je ne crains point d'exposer les vérités favorables aux riches. Pour moi, je ne crois point qu'il y ait (je ne dis point dans Athènes, mais dans le monde entier) personne assez cruel & assez barbare, pour trouver mauvais, que des hommes nécessairement, & réduits à la dernière misere, touchent de semblables distributions. Quand est-ce donc qu'il arrive du tumulte, & que les esprits se révoltent? Quand on voit certaines gens proposer de prendre sur les biens des particuliers, ce qui dans les regles doit estre pris sur les deniers publics; qu'on voit l'auteur d'une pareille proposition devenir tout à coup auprès de vous un homme rare, ou plustost un homme immortel, s'il n'avoit à craindre que vos jugemens; qu'on voit, dis-je, ce mesme homme, condamné d'abord par des clameurs éclatantes, sortir enfin absous par vos suffrages secrets. Voilà ce qui excite la défiance, voilà ce qui émeut la colere. Car enfin, MESSIEURS, la justice veut, que tous ceux qui vivent sous les Loix d'une mesme République, jouissent des mesmes avantages;

rages , que les riches possèdent leurs richesses avec une parfaite tranquillité , & sçachent dans le besoin contribuer à frais communs au salut de la patrie ; que les pauvres ne réputent pour deniers publics , que les deniers publics ; & que contents de la part qu'ils en reçoivent , ils reconnoissent que les biens de chaque particulier appartiennent en propre à qui les possède. C'est par ce moyen , & qu'une petite République s'aggrandit , & qu'une grande se maintient. Telle est à peu près la maniere , dont les uns & les autres doivent se comporter. Or pour établir en ce point le bon ordre , on doit préalablement réformer les abus. Nos malheurs présents , & les troubles qui nous désolent , viennent depuis longtemps de plusieurs causes , que je veux vous développer , si tant est que vous daigniez m'entendre. On a renversé , MESSIEURS , les maximes fondamentales que vos peres vous avoient laissées. Ceux qui vous gouvernent aujourd'hui d'une façon si étonnante , sont venus à bout de vous persuader , que la prérogative de commander aux Grecs , & que la gloire d'avoir sur pied des Armées toujours prestes à voler au secours de quiconque est opprimé , engageoient dans des dépenses exorbitantes & inutiles. Sur la foi de ces nouveaux politiques , vous croyez qu'à goûter un doux repos , qu'à ne s'acquitter d'aucun devoir , qu'à tout abandonner successivement , qu'à laisser aux usurpateurs la carrière libre , consistent le souverain bonheur & la parfaite seureté. Cependant un autre est parvenu , au rang où il vous convenoit de vous maintenir ; il est heureux , il est grand , il est maître d'une immense étendue de pays : & certes à juste titre. Car voyant que personne ne lui disputoit un poste si honorable , si haut , si éclatant , & pour lequel dans tous les temps les plus puissantes Républiques de la Grece ont eu des démêlez entr'elles ; voyant que les Lacédémoniens gémissaient sous le poids de leurs disgraces ; que la guerre de la Phocide occupoit entierement les Thébains ; que nous , MESSIEURS , nous croupissions dans l'indolence & dans la mollesse ; il s'est emparé de ce poste , qu'il trouvoit vacant. Ainsi tandis que lui , il a maintenant un grand nombre d'alliez , & qu'il jouit d'une haute puissance , les autres

n'ont en partage que la crainte. Et les maux qui assiègent les Grecs de toutes parts, sont de telle nature, & en si grand nombre, qu'il n'est pas facile d'en indiquer le remède. Or quoique les conjonctures présentes soient terribles pour tous les peuples; je crois, MESSIEURS, qu'elles le sont beaucoup plus encore pour vous. Parce que de tous les peuples, vous estes non-seulement celui auquel Philippe en veut davantage; mais encore celui qui porte plus loin la négligence. Que si à la veüe des denrées & des vivres, dont regorgent vos marchez, vous vous en laissez enchanter jusques à croire, que rien de dangereux ne menace la République; vous n'en jugez ni convenablement, ni sagement. Car que l'on juge d'une halle ou d'une foire, selon qu'elle est bien ou mal fournie, à la bonne heure. Mais quant à une République, en réputation de s'opposer seule à quiconque veut tyranniser les Grecs, & d'épouser en toute occasion les interests de la liberté commune, ce n'est pas (j'en atteste le plus grand des Dieux) par l'affluence des marchandises & des grains, qu'on doit l'estimer florissante; c'est par la bienveillance de ses alliez, & par la force de ses armes: deux avantages qui de tout point vous manquent. Vous en conviendrez infailliblement, si vous observez en quels temps il y a eu le plus de trouble dans la Grece. Personne à coup seur ne dira, qu'elle en ait jamais été plus agitée qu'aujourd'hui. Car autrefois deux factions seulement partageoient les Grecs; les uns se rangeoient sous nos enseignes; les autres sous les enseignes des Lacédémoniens. Quant au Roy de Perse, il étoit à tous également suspect: & joint aux vaincus, il ne jouissoit de leur confiance, que jusqu'à ce qu'il les eust remis de niveau avec les vainqueurs. Après quoi, ceux qui lui devoient leur salut, ne le haïssent pas moins, que ceux qui étoient de tout temps ses ennemis. Mais aujourd'hui les choses sont dans un état bien différent. Car en premier lieu, le Roy de Perse aime généralement tous les Grecs; mais nous pourtant moins que les autres, si nous ne changeons de conduite à son égard. D'ailleurs il s'érige de toutes parts un grand nombre de puissances, qui prennent le titre de protectrices de la Grece; & qui

toutes à l'envi ambitionnent la prééminence. Les peuples se détachent les uns des autres, se livrent à des jaloufics & à des défiances réciproques ; & contre leur devoir , tous , je n'en excepte aucun , Argiens, Thébains, Corinthiens, Lacédémoniens, Arcadiens, Nous enfin, tous se forment des intereffs à part. Cependant s'il eft permis de dire librement la vérité , parmi tant de factions & de puiffances qui partagent aujourd'hui la Grece, vous eftes celle qui à fes Tribunaux & à fes aflemblées voit le moins d'Agens & de Miniftres Grecs. Et il ne faut pas s'en étonner. Car nul Grec, ni par amitié, ni par confiance, ni par crainte, ne daigne s'aboucher avec vous. Quelle peut en eftre la caufe ? Il n'y en a pas pour une, MESSIEURS, car en ce cas il feroit facile d'y remédier. Mais un grand nombre de fautes énormes & de toute efpece, concourent de tout temps à vous attirer ce mépris. Le dénombrement en feroit trop long ; je ne vous parlerai que d'une feule, où toutes les autres tendent comme à leur centre. Mais je vous conjure auparavant, que fi je donne une libre carrière à la fincérité de mon zele, vous ne vous en offenziez nullement. On a vendu à vos ennemis toutes les conjonctures, qui pouvoient vous eftre avantageufes : d'où il eft arrivé, que vous jouiffiez des douceurs d'une vie molle & oifive, dont le charme endort l'indignation, que vous devriez avoir contre les traiftres ; & que cependant d'autres jouiffent des prérogatives honorables, qui vous appartiennent. Ce n'eft point ici le lieu de toucher ce qui concerne le refte. Mais fi l'on ofe vous dire un mot contre Philippe, quelqu'un aufsitoft fe lève & s'écrie ; qu'il ne s'agit point de badiner, ni de propofer inconfidérément la guerre ; puis il ajoute tout de fuite : *Oh qu'il eft doux de vivre en paix ! Qu'il eft facheux d'avoir à nourrir de nombreuses Troupes ! Certaines gens en veulent à vos finances.* Et l'on vous débite mille autres fables de mefme nature, que l'on vous donne pour d'inconteftables vérités. Or il faut, MESSIEURS, prêcher la paix, non à vous qui ne l'observez que trop religieufement, & qui demeurez ici les bras croifés ; mais à celui qui fait la guerre. Car fi une fois on le porte à vivre en repos de fa part, vous y voilà de la vofre tout réfolus. Et il faut

que nous regardions comme onéreux, non les dépenses que nous ferons pour nostre salut, mais ce que nous aurons à souffrir, au cas que nous ne les faisons pas. Et il faut que vous empêchiez le pillage de vos finances, en trouvant un seul moyen pour les conserver, & non en vous départant de ce qui convient à vos véritables interests. Pour moi, je me sens remplir d'indignation, lorsque quelques personnes gémissent de lire dans l'avenir, qu'au train que vont les choses on ruinera vos finances, dont néanmoins il ne tient qu'à vous de réprimer la déprédation, & de châtier les déprédateurs : & que ces mêmes personnes ne gémissent point de voir, qu'aujourd'hui Philippe saccage successivement toute la Grece, & ne la saccage qu'à dessein de vous engloutir. Mais pourquoi, MESSIEURS, lorsqu'à la veüe de tout l'Univers Philippe commet des injustices & emporte les Villes de force, aucun de ces hommes si prudens ne s'avise-t-il de dire, que Philippe exerce des violences & renouvelle la guerre : au lieu que si un de vos Orateurs vous conseille de ne pas dissimuler & de ne pas souffrir pareils attentats, ils crient tous alors d'une commune voix, que cet Orateur veut rallumer une guerre éteinte ? C'est afin que s'il survient quelque événement fâcheux (car c'est une nécessité, oui, c'en est une, qu'il en survienne plusieurs durant le cours de la guerre) ils puissent en rejeter la cause sur les Orateurs en possession de vous ouvrir les meilleurs avis. Car ils savent que si vous conspiriez unanimement à repousser Philippe, vous viendriez bientôt à bout de le vaincre, & qu'alors ils n'auroient plus à qui se vendre. Au lieu que si dans les premiers mouvemens, vous vous amusez à des poursuites & à des procédures criminelles, eux qui se porteront pour accusateurs, jouiront du double privilège, & d'acquiescer votre estime, & de toucher l'argent de Philippe ; & qu'enfin il arrivera, que vous exercerez contre les Orateurs fidèles la vengeance, que vous auriez deu exercer contre les traîtres. Voilà quelles sont leurs esperances, voilà ce qui les porte à publier, qu'il y a parmi nous des boute-feux, qui soufflent la guerre. Mais je sçai moi de science certaine, qu'ayant que nul Athénien s'avisa de la proposer, Philippe

QUATRIÈME PHILIPPIQUE. 411

avoit envahi déjà plusieurs Terres de nostre obéissance ; & que tout récemment encore il vient d'envoyer du secours aux rebelles de Cardie. Que si malgré tant d'hostilitez, nous nous obstinons à ne point reconnoître qu'il nous fait une guerre ouverte, il seroit bien de tous les hommes le plus insensé, si par une déclaration dans les formes, il se chargeoit du soin de nous en convaincre. Car quand les offenses nient le fait, est-ce à l'offenseur de le prouver ? Mais enfin lorsque réellement il viendra fondre sur nous, que dirons-nous alors ? Car lui, selon sa coustume, il dira qu'il ne nous fait point la guerre : comme il disoit, qu'il ne la faisoit point aux Oritains, lorsque son Armée campoit actuellement dans leur pays ; qu'il ne la faisoit point aux Phocéens, lorsqu'il étoit sur le point de foudroyer les murailles de Phères ; qu'il ne la faisoit point aux Olynthiens, lorsqu'il paroïsoit déjà sur leurs Terres à la teste de son Armée. Quand donc nous le verrons à nos portes, accuserons nous encore de rallumer la guerre, ceux qui nous conseilleront de nous mettre en défense ? En ce cas, il ne nous reste plus, qu'à nous résoudre à la servitude. Car il faut, ou subir le joug, ou empêcher qu'on ne nous l'impose ; point de milieu. Et ne vous figurez pas qu'en tout ceci vous ne courez point plus de hazard, que les autres peuples. Car Philippe ne veut point simplement asservir Athènes ; il veut totalement la détruire. Il sçait à n'en pouvoir douter, que vous ne voulez point obéir ; & que quand vous le voudriez, vous ne le pourriez pas, accoustumez que vous estes à commander. Il sçait d'ailleurs, qu'à la première occasion dont il vous plaira de profiter, vous pourrez lui susciter plus d'embarras, que tous les autres hommes ensemble. C'est pour cela qu'il ne vous épargnera nullement, s'il devient une fois le maître. Comme donc il y va pour vous d'éviter les dernières extrémités ; vous devez tablez là-dessus, & sans rémission haïr & châtier les misérables, qui se vendent ouvertement au suborneur. Car il n'est pas possible, non il ne l'est pas, de dompter vos ennemis étrangers, si par une punition exemplaire vous ne vous défaites auparavant de vos ennemis domestiques. Mais tant que vous heurterez contre

422. QUATRIÈME PHILIPPIQUE.

ceux-ci, comme contre autant d'écueils, ceux-là nécessairement auront l'avantage sur vous. En effet, pour quelle raison pensez-vous, qu'il vous charge maintenant d'outrages, (car chaque jour, selon moi, il ne fait autre chose que vous outrager) & qu'il ne se sert avec vous que de menaces, tandis que pour tromper les autres peuples, il daigne au moins employer les bienfaits? Par exemple, ce n'est qu'à force de dons, qu'il a sceu insensiblement amener les Thessaliens à l'esclavage où ils gémissent. Qui pourroit compter les présents, tels que la cession de Potidée & tant d'autres, par lesquels il a séduit les infortunés Olynthiens? Il vient encore d'amorcer les Thébains, en leur remettant la Béotie, & en les délivrant d'une longue & pénible guerre. En sorte que de ces peuples, qui commencèrent tous par toucher quelque émolument, les uns ont essuié déjà ce que tout le monde sçait; les autres essuieront bientôt ce qui les menace. Quant à vous, je supprime ce qu'on vous a enlevé durant la guerre: mais dans le cours même des négociations de la paix, en quoi ne vous a-t-on pas trompés, MESSIEURS? De quoi ne vous a-t-on pas dépouillés? Ne vous en a-t-il pas coûté la Phocide, & les Thermopyles? N'a-t-on pas pris sur vous Dorisque & Serrie dans la Thrace, & mis aux fers Chersoblepte votre allié? Présentement encore, l'usurpateur ne possède-t-il pas Cardie, & n'en convient-il pas lui-même? D'où peut venir donc, qu'il tienne avec vous une conduite si différente de celle qu'il tient avec les autres? C'est, qu'entre toutes les Républiques du monde, la nôtre est la seule où l'on puisse impunément plaider la cause des ennemis de l'Etat; & où le mercenaire nanti du prix de sa perfidie, parle avec une entière sûreté pour l'oppresser, devant ceux mêmes qu'il opprime. Il n'eust pas été sûr dans Olynthe de parler pour Philippe, avant qu'il eust donné aux Olynthiens Potidée. Il n'eust pas été sûr dans la Thessalie de parler pour Philippe, avant qu'il eust affranchi les Thessaliens de leurs tyrans; & qu'il les eust rétablis dans le rang d'Amphyctyons. Il n'eust pas été sûr dans Thèbes de parler pour Philippe, avant qu'il eust soumis aux Thébains la Béotie,

& qu'il eust en leur faveur exterminé les Phocéens. Mais dans Athènes aujourd'hui, lorsque Philippe non content de nous avoir enlevé Amphipolis & Cardic, élève encore contre nous des forteresses dans l'Eubée, & qu'au moment même où je parle, il marche droit à Byzance; aujourd'hui, dis-je, dans Athènes, il fait seur de parler pour Philippe. C'est par-là qu'on a veu tout à coup des hommes pauvres devenir riches, des hommes obscurs & inconnus devenir illustres & célèbres; & que vous au contraire on vous a veus de célèbres devenir obscurs, & de riches devenir pauvres. Car, selon moi, les richesses d'une République consistent; non dans l'or & dans l'argent; mais dans le nombre, dans la confiance, dans l'affection de ses alliez: & c'est de quoi vous estes totalement dépourvus. Or par vostre persévérance à négliger de semblables biens, & par vostre obstination à souffrir, que le déplorable cours de vos affaires se perpétue: il arrive que Philippe de sa part est heureux, qu'il est puissant, qu'il est formidable généralement à tous les hommes, Grecs ou Barbares; tandis que vous de la vostre, vous estes méprisez & délaisséz, splendides à la vérité par l'abondance de vos marches; mais risibles par la misere de vos armemens. Au reste, je vois que certains Orateurs raisonnent fort différemment au sujet de vos interests & des leurs. Car ils débitent qu'encore qu'on vous attaquist, vous devriez demeurer en repos; eux, qui ne sçauroient y demeurer au milieu de vous, quand personne mesme ne les attaque. Eh quoi, Aristodème, si quelqu'un, toute invective à part, vous apostrophoit en ces termes: ça dites-moi, vous qui sçavez certainement, (car sur terre nul mortel ne l'ignore) que la vie des particuliers est exempte de crainte, de soins, de périls; au lieu que la vie des Ministres publics, est chaque jour exposée aux murmures, aux traverses, aux revers: vous, dis-je, pourquoi par goust & par choix embrassez-vous, non la vie douce & paisible, mais la vie dure & tumultueuse? Que répondriez-vous à cette demande? Car quand mesme nous vous passerions ce que vous pourriez dire de plus raisonnable; sçavoir que

L'amour de l'honneur & de la gloire est ce qui seul vous
 détermine: je serois surpris à n'en point mentir, que vous
 qui par un tel principe croiez estre dans l'obligation de
 braver les peines, les travaux, les hazards, vous conseil-
 liez à la République de les fuir par pure nonchalance ?
 Car vous ne seriez pas homme à prétendre, qu'à quelque
 prix que ce soit, vous devez jouer un personnage dans la
 République, & que la République n'en doit jouer aucun
 dans la Grece. Je ne vois pas non plus que vous puissiez
 dire, que la seureté de la République demande qu'elle
 ne se mesle que de ses propres affaires, au lieu que la vô-
 tre veut, que par surérogation vous vous ingériez des af-
 faires d'autrui. Tout au contraire, je crois que comme
 vous vous perdrez parce que vous en faites trop, la Ré-
 publique joue à se perdre, parce qu'elle n'en fait pas as-
 sez. Que direz-vous donc, de par Jupiter ? Que vostre pe-
 re & vos ayeux vous ont laissé une gloire, dont vous ne
 pouvez sans honte dégénérer, au lieu que les ancestres
 de la République ne lui ont transmis qu'une succession
 d'exploits obscurs & inconnus ? Mais c'est encore, ce que
 vous ne pouvez alléguer. Car vostre pere fut un brigand
 insigne, puisqu'il vous ressembloit. Et les peres de la Ré-
 publique ont esté tels, que le sçait toute la Grece, sau-
 vée deux fois par eux des plus grands dangers. Il faut
 convenir, MESSIEURS, que dans la maniere différente,
 dont certaines gens administrent leurs affaires & les vôtres,
 ils ne se montrent ni bons Citoyens, ni hommes justes.
 Car est-il juste de bonne foi, que quelques uns d'entr'eux
 nouvellement échappés de vos prisons, se méconnoissent
 entierement ; & qu'une République jusqu'ici en possession
 de protéger la Grece, & d'y tenir le premier rang, crou-
 pissé maintenant dans la bassesse & dans l'obscurité ? Or
 quoique sur cette matiere & sur plusieurs autres, j'eusse
 encore beaucoup de choses à dire, je les supprime. Car
 selon moi, ce n'est point faute de salutaires avis, que ni
 aujourd'hui, ni en aucun autre temps, l'Etat a déperri.
 C'est parce qu'après que vous avez entendu, & unani-
 mement approuvé les excellens conseils que l'on vous
 donne,

QUATRIÈME PHILIPPIQUE. 425

donne, vous écoutez avec la même disposition d'esprit, quiconque veut les combattre & les détruire. Non, que vous ne connoissiez ces sortes de gens pour ce qu'ils sont; car au premier coup d'œil vous sçavez parfaitement démêler l'agent & le mercenaire de Philippe, d'avec le Citoyen fidèle, qui appuie les intérêts de la Patrie. Mais vous vous comportez de la sorte, afin qu'après avoir intenté des accusations contre les partisans du sage conseil, & tourné la chose, soit en railleries, soit en invectives, vous vous ménagiez un faux-fuyant pour l'entière obmission de vos devoirs.

Voilà, MESSIEURS, un discours plein des vérités les plus utiles, dictées par un pur zèle, & exposées librement & sans fard; non, un de ces discours artificieux, qui faits pour vous flater, pour vous nuire, pour vous tromper, rapportent de grosses sommes à leurs auteurs, mais livrent aux ennemis les restes de l'Etat. Il faut donc, ou que vous changiez de conduite, ou que vous ne vous preniez qu'à vous-mêmes de ce que tout va mal.



S O M M A I R E

DE LA LETTRE DE PHILIPPE

AUX ATHÉNIENS.

A NS
DE ROME
 415.
A NS
AVANT J. C.
 339.
 Meurf. de
 Archont.
 Athen. l. 4.
 c. 21. Schot.
 P. 23.

MES deux fidèles Chronologistes, Diodore de Sicile, & Denys d'Halicarnasse, ne mettent qu'un an de distance entre la quatrième Philippique & la Lettre que voicy. Ils la placent sous l'Archonte Theophraste, la vingt-unième année du Règne de Philippe, ou la quatrième de la cent neuvième Olympiade. La paix que ce Roy & les Athéniens avoient concluë ensemble, eut le sort commun à la plupart des Traitez. Elle ne les réconcilia qu'en apparence. Les actes d'hostilité cesserent, la défiance & l'animosité réciproque ne cesserent point. Les sujets de querelle, les occasions de rupture, ne manquoient pas de renaître chaque jour, entre deux Puissances si opposées dans leurs veuës & dans leurs interests. L'ambition démesurée de Philippe, & le zele éloquent de Démosthene, étoient continuellement aux prises. Il n'y avoit entre eux ni paix, ni trêve. L'un avoit grand soin de couvrir d'un prétexte spécieux ses entreprises & ses infractions; l'autre, d'en développer les véritables motifs à un Peuple, dont les résolutions & les mouvemens influoient beaucoup sur la destinée de la Grece. La haine naturelle aux Athéniens contre la servitude, interrompoit de temps en temps leur profond sommeil; & dans leurs intervalles de vigilance & de valeur, on pouvoit reconnoître en eux le sang d'où ils étoient sortis. On les avoit veus l'année d'au-paravant, dépousseder le Tyran Clitarque établi par Philippe dans Erethrye, ville d'Eubée; & mettre Charès à la teste d'une puissante Flotte, qui passa dans la Thrace, où Philippe assiégeoit Périnthe. Les Athéniens pouvoient facilement la secourir. Philippe pour se précautionner contre la réflexion, qui les y-eust infailliblement déterminés, leur écrit une Lettre, où

il tâche de les étourdir à force de reproches sur leurs conventions aux Traitez, qu'il se vante d'avoir observez fort religieusement ; & où il sçait avec toute la finesse de l'art mester les plaintes & les menaces les plus propres à retenir les hommes, soit par la honte, soit par la crainte. Cette Lettre me paroist un chef-d'œuvre dans l'original. Il y regne une vivacité majestueuse & persuasive ; une force & une justesse de raisonnement soutenuës jusqu'au bout ; une exposition de faits simples, & chacun suivi de sa conséquence naturelle ; une ironie délicate ; enfin ce stile noble & concis, fait pour les Rois qui parlent bien, ou du moins qui sont d'assez bon goust, pour choisir qui les fasse bien parler. Que si Philippe lui-mesme est véritablement auteur de cette Lettre, comme la justice veut qu'on le croye, faute de preuves du contraire ; on peut dire de lui ce qu'on a dit de Cesar * : Qu'il se servoit aussi-bien de la parole & de la plume, que de l'épée.

* Eodem animo dixit, quo bellavit. Quint. Instit. Orat. l. 10. c. 1.





LETTRE DE PHILIPPE

AUX ATHÉNIENS.

PHILIPPE, au Sénat & au Peuple d'Athènes, Salut. Comme les fréquentes ambassades que je vous ai envoyées pour vous porter à l'observation réciproque de nos Traitez & de nos sermens, n'ont produit aucun changement dans vostre conduite ; j'ai cru que par une de mes dépesches il falloit vous apprendre en quoi je me répute lélé. Or que la longueur de ma lettre ne vous étonne point ; car la nécessité où je me trouve d'exposer clairement le grand nombre de vos infractions, ne me permet pas d'estre court.

En premier lieu donc, lorsque des Terres de mon obéissance on eut par force enlevé Nicias mon héraut d'armes, vous ne punistes point les coupables, ainsi que la justice le vouloit ; mais contre toute justice, vous l'avez l'espace de dix mois détenu dans vos prisons. Quant à mes lettres qu'il portoit, vous les lustes en pleine assemblée. Puis, lorsque les Thasiens eurent admis dans leurs ports les galères des Byfantins, ou pour mieux dire tous les Pirates qui voulurent s'y réfugier ; vous n'avez tenu aucun compte de nos conventions, qui néanmoins en termes précis déclarent ennemi quiconque en usera de la sorte. D'ailleurs vers le mesme temps, Diopithe ayant fait une irruption sur mes Terres, ne se contenta pas de mettre aux fers les habitans de Crobyle & de Tiristase, mais ravagea de plus la Thrace adjacente. Enfin pour couronner l'œuvre, il porta la violence à un tel excès, qu'il osa se saisir d'Amphiloque, venu avec le titre d'Ambassadeur pour traiter de la rançon des prisonniers ; & qu'il ne le

LETTRE DE PHILIPPE AUX ATHENIENS. 429

renvoya qu'après l'avoir astreint aux plus dures conditions, & réduit à se racheter lui-même neuf talens. En quoi vôtre Général ne fit rien que de vôtre aveu. Or violer le droit des gens en la personne d'un Héraut & d'un Ambassadeur, tous les peuples de la terre sans exception, croyent que c'est un exécrationnable forfait, & vous le croyez plus qu'aucun autre. Car aussitôt que les Mégariens eurent attenté sur Anthémocrite, revestu par vous de ce caractère, vous en conceustes tant d'indignation, que vous les excluses des mystères, & que pour éterniser la mémoire de l'attentat, vous érigeastes une Statue devant vos portes. Quelle plus grande injustice donc, que de commettre aujourd'hui vous-mêmes contre les autres, ce qui vous paroist si atroce, lorsque les autres le commettent contre vous? Mais de plus, Callias vôtre Général a par vos ordres envahi toutes les Places, je n'en excepte aucune, situées dans le golfe de Pagases, quoique comprises dans vôtre Traité de paix, & unies avec moi par les nœuds de la confédération. Quant aux particuliers qui navigeoient vers la Macédoine, il les a tous traités d'ennemis, & vendus comme tels. Au sujet de quoi, vous l'avez dans vos décrets comblé d'éloges. De sorte que je ne sçai pas trop, ce qu'à tant d'hostilité ajouteroit une guerre ouverte. Car au temps de nos ruptures les plus déclarées, vous vous contentiez de lâcher contre moi vos armateurs, de mettre à l'encan les Négocians qui venoient trafiquer dans mes Etats, de favoriser quiconque me traversoit, d'infester par vos courses les terres de mon obéissance; mais aujourd'hui, par surcroist d'acharnement, vous voilà parvenus à ce degré d'injustice & de haine, que vous dépêchez même au Roy de Perse des Ambassadeurs pour l'induire à me déclarer la guerre: ce qui, à ne rien dissimuler, doit paroistre fort étonnant. Car avant qu'il eust subjugué l'Egypte & la Phénicie, vous aviez solennellement résolu, que s'il s'avisait de tenter quelque nouvelle entreprise, vous m'inviteriez indistinctement avec tous les autres Grecs, à réunir nos forces contre lui. Et néanmoins en ce jour, vous portez la fureur jusqu'au point de

négociier avec lui une alliance contre moi. Or jadis vos peres, ainsi que je l'entends dire, imputoient aux fils de Pisistrate comme un crime irrémissible d'avoir appelé le Roy de Perse contre les Grecs ; & cependant vous ne rougissez pas de vous permettre, ce que vous ne cessastes de condamner en la personne de vos Tyrans. Mais vous n'en demeurez pas là : témoin vos decrets impérieux qui m'ordonnent de consentir que Terès & Chersoblepte, en qualité d'Athéniens, regnent dans la Thrace. Moi pourtant je ne sçai point, ni qu'ils participent à nostre Traité de paix, ni que l'on ait inscrit leur nom sur les colonnes dépositaires de vos articles, ni seulement que le titre d'Athéniens leur appartienne. Mais au contraire, je sçai à n'en point douter, que de concert avec moi Terès a combattu contre vous, & que Chersoblepte, sur le point de jurer à mes Ambassadeurs une paix particuliere qu'il desiroit, ne s'en abstint, que parce que vos Généraux le menacèrent de le déclarer ennemi d'Athènes, s'il passoit outre. Quelle apparence donc de droiture & de justice peut pallier vôtre conduite ? Tantost, quand la chose vous convient, vous le qualifiez vostre ennemi ; tantost, quand il vous plaist de me calomnier, vous le proclamez vostre Citoyen. Autrefois après le meurtre de Sitalce, à qui vous aviez octroyé le droit de Citoyen d'Athènes, vous receustes son meurtrier à bras ouverts ; & maintenant sous le spécieux prétexte de ce droit, vous entreprenez contre moi une guerre contre Chersoblepte. Et tout cela, lorsqu'une pleine expérience vous a convaincus, qu'entre les hommes par vous gratifiez d'une semblable prérogative, nul ne se soucie en façon quelconque ni de vos loix, ni de vos decrets. Que s'il faut supprimer tout le reste, & couper court ; vous avez aggrégé entre vos Citoyens Evagoras de Cypre, & Denis de Syracuse, eux & généralement tous leurs descendans. Persuadez donc à ceux, qui les ont bannis & dépossédés l'un & l'autre, de leur restituer leurs Etats ; & alors, revendiquez aussi sur moi dans la Thrace toute l'étenduë de pays, que Terès & Chersoblepte y possédoient. Mais si tandis qu'en faveur de ceux-là vous ne lais-

Ne fez pas échaper une seule parole contre qui les a détruits, vous ne cessiez en faveur de ceux-cy de m'assassiner de clabauderies éternelles; quel droit n'ai-je pas de me ressentir d'un procédé tel que le vostre? Je pourrois sur ce sujet alléguer beaucoup d'autres raisons, que je supprime. Je vous déclare au reste que j'embrasse la défense des Cardiens, & parce qu'une ancienne confédération me lioit avec eux, avant que j'eusse fait la paix avec vous; & parce que vous persistez à rejeter les invitations souvent par moi, & non rarement par eux réitérées, de convenir d'un médiateur. En effet, ne serois-je pas de tous les hommes le plus indigne, si abandonnant mes alliez, je m'intéressois plus pour vous, qui cherchez sans cesse à me traverser de toute maniere, que pour des Peuples qui s'attachent à me donner chaque jour de nouvelles marques de leur affection. De plus, (car il ne faut pas obmettre ce point) vous avez tellement outré l'audace, qu'après avoir bien voulu touchant les chefs cy-dessus rapportez vous borner à de simples accusations, vous venez tout récemment d'employer les voyes de fait. Car du moment que les Péparrhétiens se sont plaints du traitement qu'ils avoient reçu de moi, vous, sans rien examiner davantage, vous avez enjoint à vostre Général d'épouser leur querelle, & de les venger. La vérité est pourtant, que je les avois chastiez beaucoup plus modérément qu'il ne convenoit: puisqu'en pleine paix ils s'étoient emparez de l'Halonése, & qu'ils ne vouloient me rendre ni cette Isle, ni la garnison, quoique par mes Ambassadeurs j'eusse à diverses reprises réclamé l'une & l'autre. Ainsi, les injures qu'ils m'ont faites, ne vous ont point touché; mais la vengeance que j'en ai tirée, vous irrite, & donne lieu à vos calomnies. Vous sçavez pourtant que ce n'est, ni sur eux, ni sur vous, mais sur le Corsaire Softrate, que j'ai conquis l'Halonése. Si vous alléguiez que vous la lui aviez donnée; vous vous déclarez complices de ses pirateries: si vous avotiez qu'il s'en étoit rendu maistre malgré vous, quel tort vous ai-je fait, quand je l'ai réduite sous mon obéissance, & que j'ai dans ces mers assuré la navigation? Bien davantage,

lorsque par une estime singulière pour vostre République, je me déterminai à lui sacrifier l'Île en question, vos Orateurs pointilleux ne vous permettoient pas de l'accepter, mais vous conseilloyent de la reprendre par force, afin que si je subissois la Loi qu'ils vouloyent m'imposer, je me reconnusse pour usurpateur; ou que si je ne me départois point d'une possession légitime, je vous devinse suspect. Moi, instruit de leurs pratiques, je déclarai authentiquement, que sur nostre démeslé je m'en rapporterois au jugement d'un arbitre: le tout, à dessein de vous donner l'Halonésé, si on me l'adjugeoit, ou de vous la rendre, si l'on décidoit qu'elle vous appartinst. A cette offre par moi fréquemment renouvelée, vous dédaignâtes toujours d'entendre; & dans ces entrefaites les Péparrhétiens usurpèrent l'Halonésé. Que devois-je donc faire? Ne pas punir des infraçteurs de sermens? Ne point châtier les auteurs d'une si haute insolence? Car enfin, si l'Halonésé appartient aux Péparrhétiens, de quel droit la répétiez-vous? Si elle vous appartenoit, que ne vous attaquiez-vous aux Péparrhétiens, qui vous l'avoient injustement enlevée? Enfin la haine & l'aigreur ont poussé les choses si loin entre moi & vous, que pour assurer le passage de ma Flotte dans l'Hellepont, je me suis veu contraint de faire marcher par terre une Armée au travers de la Querfonésé; parce que, selon le decret de Polycrate, autorisé de vos suffrages unanimes, vos colonies dans ce canton commettoient contre moi des hostilités, & que vostre Général, non content d'inviter les Byfantins à le joindre, expédioit çà & là courriers sur courriers, pour annoncer en tous lieux, qu'à la première occasion, il avoit ordre de me déclarer la guerre. Cependant traité de la sorte, je n'ai rien entrepris contre vous, contre vos galères, contre les terres de vostre domination, quoique je pusse m'emparer de la plus grande partie de ces choses, ou plustost du tout: & avec une constance inébranlable, je vous ai pressé de remettre à des arbitres le jugement de nos prétentions & de nos plaintes réciproques. Or considérez, s'il est plus honneste de
 les

les terminer par la force, que par la raison ? Et s'il convient mieux de nous établir Juges dans nostre propre cause, que de nous en rapporter à des médiateurs. Faites réflexion combien il est absurde, que les Athéniens qui forcèrent les Thasiens & les Maronites de se soumettre à des arbitres pour le différend qu'ils avoient au sujet de Stryme, s'opiniâtrent à ne vouloir point que les différends qu'ils ont eux-mêmes avec moi se reglent par la même voye. D'autant plus, que vous n'ignorez point, que si une pareille décision vous est contraire, elle ne vous osterà rien ; & que si elle vous est favorable, elle vous livrera ma conquête.

Mais à mon sens, voici le comble de l'iniquité. Lors que je vous eu dépêché des Ambassadeurs, choisis dans le corps de la confédération entière, afin qu'ils fussent les témoins de tout ce qui se passeroit entre vous & moi, & lorsque je voulu concerter avec vous de justes conventions en faveur des Grecs, vous ne daignastes pas seulement admettre de tels Ministres à vostre audience, quoique par ce moyen il ne tint qu'à vous ; ou d'affranchir de tout péril ceux à qui ma puissance donnoit quelque ombrage ; ou de montrer aux yeux de toute la nation, que j'étois le plus injuste de tous les hommes. Il est vrai pourtant, que les propositions qu'on avoit à vous faire de ma part, convenoient à vos interets ; mais malheureusement elles n'accommodoient pas vos Orateurs. Car les personnes qui connoissent le mieux vostre gouvernement, assurent que pour cette espece de gens, la paix est la guerre, & la guerre est la paix ; puisque soit comme apologistes, soit comme calomnieurs, ils tirent toujours pendant la guerre quelque tribut de vos Généraux ; & qu'outre cela par leur licence effrénée à invectiver dans la Tribune, tantost contre les plus célèbres Citoyens, tantost contre les plus illustres étrangers, ils parviennent à se faire dans l'esprit du Peuple la réputation de zélez Républicains. Il me seroit facile d'arrester par de modiques distributions leurs calomnies, & mesme de les convertir en éloges. Mais je rougirois, qu'on pust dire, que

j'achète d'eux vostre amitié. Cependant pour ne point parler de leurs autres attentats, ils poussent aujourd'hui l'audace jusqu'à tâcher mesme de me contester Amphipolis. Je crois toutefois que pour la retenir, je puis alléguer des raisons beaucoup plus puissantes que celles qu'ils employent pour la réclamer. Car, soit qu'elle appartienne à qui les premiers la conquièrent, comment se peut-il que je ne la possède pas à juste titre ? Puisqu'Alexandre un de mes ancêtres fut le premier qui la soumit : témoin les dépouilles, qu'en cette expédition il remporta sur les prisonniers Médes, & dont il consacra les prémices par une Statue d'or, qu'il érigea dans le temple de Delphes. Soit qu'on ne se paye pas de cette preuve, & qu'on prétende que cette Place appartient à ses derniers maîtres ; elle est encore à moi par cet endroit. Car je l'ai reconquise sur ceux qui vous en avoient chassé, & que les Lacédémoniens y avoient établis. Or, tous tant que nous sommes, nous ne possédons des Villes que par droit ou de succession, ou de conquête. Et vous, dénué également de l'un & de l'autre de ces droits, vous revendiquez Amphipolis, parce que vous l'avez occupée quelques jours ; & vous la revendiquez, après avoir vous-mêmes dans la forme la plus authentique ratifié mes justes prétentions sur cette Place. Car dans vos réponses aux lettres que je vous ai souvent écrites sur ce sujet, vous avez reconnu que je la possédois légitimement ; & dans le Traité de paix, que nous signâmes alors des deux parts, vous me donnez tout à la fois les titres & de Souverain d'Amphipolis, & de vostre Allié. Comment donc imaginer une possession mieux fondée, que celle qui d'abord me fut transmise par mes ancêtres, que j'ai conservée ensuite les armes à la main, & que vous avez enfin solennellement reconnuë, vous qui estes accoustumés à disputer mesme, ce qui ne vous appartient en aucune sorte ? Voilà quels sont les griefs dont je me plains. Or, puisque vous estes sans contredit les agresseurs, que cha-

AUX ATHENIENS.

435

que jour ma retenüe vous enhardit de plus en plus à vous prévaloir des conjonctures, & qu'en toute occasion vous vous acharnez à me nuire de tout vostre pouvoir ; je vous réprimerai par de justes représailles, & après en avoir attesté les Dieux, je sçaurai soutenir mes droits contre vous.



SOMMAIRE

DE LA HARANGUE
SUR LA LETTRE DE PHILIPPE
AUX ATHÉNIENS.

ANS.
DE ROME
415.
ANS
AVANT J. C.
334.

Lette de Philippe valoit un bon manifeste ; & donnoit aux Pensionnaires qu'il avoit dans Athènes , beaucoup pour le justifier auprès d'un Peuple fort enclin à se soulager des inquiétudes politiques ; & plus ennemi de la dépense & du travail , que de l'usurpation & de la tyrannie. Demosthène comprit bien l'importance d'effacer au plus tôt les premières impressions. Il se hâta de combattre dans l'esprit des Athéniens les raisonnemens de Philippe. Ce zèle Republicain remonte précipitamment dans la Tribune ; y prend d'abord le ton affirmatif , qui souvent fait plus de la moitié de la preuve , & quelquefois la preuve entière aux yeux de la multitude ; attache aux plaintes amères de Philippe l'idée d'une déclaration de guerre dans les formes ; & pour encourager ses Citoyens , pour les remplir de confiance dans la résolution qu'il leur inspire , il les assure que tout leur annonce la ruine prochaine de Philippe , Dieux , Grecs , Perses , Macédoniens , & Philippe lui-même. A proprement parler , ce n'est point ici une réponse à la Lettre de Philippe. C'est , comme le titre le porte , une Harangue sur cette Lettre. L'Auteur se dispense des règles de la réfutation exacte , il élude le combat de faits , qui pourroit paroître désavantageux : tant Philippe , ou son Secrétaire , les avoit bien arrangez & fortifiez d'inductions à l'épreuve de la réplique. Peut-être aussi que l'Orateur industrieux , pour aller plus vite à son but d'ébranler , ne s'attache qu'à exciter les passions les plus vives , écarte tout sujet de dissertation , se ren-

ferme dans le pathétique & dans certaines maximes établies, qui trouvent l'esprit convaincu, & n'ont autre chose à faire qu'à remuer le cœur. Les éclairs & les foudres de Demosthene eurent leur effet ordinaire. Les Athéniens prirent feu; ils abordèrent dans la Thrace avec une nouvelle Flotte sous la conduite de Phocion. Cet habile Général se surpassa. Les Bysantins lui ouvrirent leurs portes, & il obligea Philippe qui les assiégeoit, d'abandonner l'entreprise, après avoir reçu une blessure au siège. Je ne dois pas dissimuler, que tout bien considéré, Demosthene n'use presque ici que de redites. Il semble que ce grand homme se croye au dessus des vaines critiques, qu'on peut lui faire à ce sujet; & qu'uniquement occupé du salut d'Athènes, il ne se mette nullement en peine de sa gloire particulière. Il parle en Orateur, qui ne tend qu'à persuader & à convaincre; non en déclamateur, qui cherche à donner de l'admiration & à plaire. Il rassemble donc toutes les preuves qu'il avoit déjà mises en œuvres, & il leur donne une nouvelle force, par la manière vive & serrée, dont il les expose. De sorte qu'on peut regarder cette Harangue comme le précis de tout ce qu'il avoit dit jusqu'alors de plus persuasif & de plus touchant. Au reste, comme elle est la dernière, elle est aussi la plus courte des Philippiques. J'assurerois pourtant, qu'elle ne cede en rien aux autres, si j'osois en dire Cicéron, qui veut qu'en fait d'Orateurs de Demosthene, le prix appartienne à la plus longue.

Plutar. dans
la vie de
Phoc.

Plutar. in:
Cic.





H A R A N G U E

SUR LA LETTRE DE PHILIPPE

A U X A T H E N I E N S .

LEs événemens, MESSIEURS, vous ont pleinement convaincus, que Philippe n'avoit pas fait la paix avec vous, mais qu'il avoit seulement différé la guerre. Car lorsqu'il livroit la ville de Hale aux Pharfaliens; lorsqu'en maître il décidoit du sort de la Phocide; lorsque sur de fausses raisons & sur des prétextes injustes, il bouleversoit toute la Thrace; deslors il vous déclaroit par ses actions, la guerre qu'il vient de vous déclarer par sa lettre. Or que nous ne devons, ni nous effrayer de sa puissance, ni le réprimer mollement, mais & de nos personnes, & de nos biens, & de nos vaisseaux, & généralement de tout ce qui est en nous, conspirer à la défense commune, & courir aux armes avec ardeur; c'est ce que je vais essayer de vous faire comprendre.

Premièrement nous sommes bien fondez, MESSIEURS; à nous promettre la faveur & le secours des Dieux immortels: de ces Dieux, qu'il a soulevé contre lui, en foulant aux pieds les Traitez, en violant les sermens, & en rompant la paix d'une manière si criante. Mais en second lieu, les moyens par lesquels il s'est agrandi, offres captieuses, magnifiques promesses, il les a tous épuisez. Les Périnthiens, les Bizantins, & leurs confédérez, le connoissent pour ce qu'il est; & sçavent qu'il n'aspire qu'à pouvoir un jour les traiter, comme autrefois il traita les Olynthiens. Les Thessaliens n'ignorent pas que parmi ses

HARANGUE SUR LA LETTRE DE PHILIPPE. 439

alliez, non content du titre de Chef, il veut encore celui de Maître. Les Thébains prennent de l'ombrage, de ce qu'il tient garnison dans Nicée, de ce qu'il a usurpé le rang d'Amphictyon, de ce qu'il tâche d'attirer à lui les ambassades du Péloponèse, & de mettre les peuples de ces cantons dans son alliance. Si bien que de ceux qui lui étoient auparavant attachez, les uns lui font déjà une guerre implacable; les autres, fort refroidis, ne le secondent plus qu'à contre cœur; tous sans exception se défient de lui, & s'en plaignent. Ajoutez que tout récemment (car ce nouvel avantage n'est pas à mépriser) les Satrapes d'Asie ont jetté du secours dans Périnthe, & ont obligé l'usurpateur à lever le siège de cette Place. Comme donc ils ont encouru la haine, & que s'il venoit à prendre Byzance, ils seroient menacez d'un péril prochain, non-seulement ils joindront volontiers leurs armes aux nostres, mais encore ils inciteront le Roy de Perse à nous ouvrir ses trésors: ce Roy, dont les richesses l'emportent sur celles de tous les autres Potentats ensemble, & dont la puissance influe tellement sur les affaires de la Grece, qu'autrefois dans le cours de nos guerres contre Lacédémone, sitost qu'il se rangeoit d'un des deux partis, il y faisoit pencher la victoire. Si aujourd'hui donc il s'unit avec nous, il lui sera facile d'abbattre l'orgueilleuse grandeur de Philippe. Outre des raisons si pressantes, je ne vous dirai point qu'à la faveur de la paix, il a d'avance envahi plusieurs de nos Places, & de nos Ports, & d'autres postes semblables, qui sont d'une grande importance dans la guerre: ce que je vous dirai, c'est que je vois qu'une confédération demeure inébranlable, tant que la bienveillance réciproque & l'utilité commune la cimentent: mais que du moment qu'elle ne se soustient que par l'artifice, l'avidité, la fraude, & la violence, seuls moyens que Philippe met aujourd'hui en œuvre, il arrive qu'à la plus légère occasion, qu'au premier choc, tout s'ébranle aussitost, & tout se détache. De plus, lorsque j'y pense (& j'y pense souvent, MESSIEURS,) je trouve non-seulement, que les sentimens des alliez de Philippe dégéné-

rent en défiance & en haine contre lui ; mais encore , qu'il s'en faut bien , que dans le cœur de ses propres Etats ne regnent cet accord , cette bonne intelligence , & ce bel ordre qu'on s'imagine. Car au fond les forces de la Macédoine jointes à d'autres , ajoutent un grain à la balance , & peuvent estre de quelque utilité. Mais par elles-mêmes , elles sont peu considérables , & nullement proportionnées aux vastes projets qu'il embrasse. D'ailleurs par les guerres , par les expéditions , & par tous les autres exploits , qui aux yeux de quelques personnes peuvent le revestir d'une grandeur apparente , il a rendu sa propre puissance beaucoup moins seure qu'elle n'étoit. Car ne croyez pas , MESSIEURS , que Philippe & ses Sujets conviennent dans leurs goûts. Soyez plustost persuadez , qu'il n'aspire lui qu'à la gloire , & qu'eux ils ne soupiraient qu'après le repos. Que ce n'est qu'en bravant les périls , qu'il peut lui parvenir à se faire un grand nom , & qu'eux , réduits à laisser au coin de leurs foyers , peres , femmes , enfans , ils se passeroient bien d'estre les victimes de son ambition , & de s'exposer tous les jours à de nouveaux hazards. Par où l'on peut aisément juger des dispositions où la plupart des Macédoniens sont à son égard. Quant aux amis prétendus , dont il est environné , quant aux Chefs des Troupes étrangères qui sont à sa solde , ils jouissent à la vérité de la réputation d'hommes braves , mais ils vivent dans de bien plus grandes tranfes que les gens obscurs. Car ceux-ci n'appréhendent que les ennemis , & ceux-là craignent beaucoup plus les flateurs & les calomniateurs , que les combats. Et les premiers ne font que partager dans un jour de bataille les périls qui sont communs à tout le monde ; au lieu que les derniers outre la part qu'ils y ont , & qui n'est pas la plus petite , ont encore à redouter les risques , où le caractère du Prince les expose. Bien plus , si un simple soldat manque à son devoir , on le punit selon la nature de sa faute. Mais si les Capitaines se signalent par quelque action brillante , c'est alors , que contre toutes les regles de la justice on affecte de les mortifier & de les humilier davantage. Or que

ces faits soient véritables, c'est ce que nulle personne sensée ne peut révoquer en doute. Car ceux qui l'ont approché de plus près, assurent qu'il brûle d'une telle ardeur pour la gloire, que dans l'envie de s'arroger l'honneur de tout ce qui se fait de plus beau, il pardonne bien moins à ses Lieutenans & à ses Généraux un exploit d'éclat, que la perte d'une bataille. Comment donc, si cela est, persévèrent-ils si longtemps à lui demeurer fidèles? C'est, MESSIEURS, que sa prospérité répand des ombres sur toutes ses qualitez odieuses. Car les heureux succès ont la vertu de couvrir & de cacher les défauts des hommes. Mais qu'il lui survienne une disgrâce, tous ses vices alors se montreront à découvert. Car il en arrive, comme de nos corps. Jouissons-nous d'une pleine santé? Nous ne ressentons nulle douleur d'aucune des parties autrefois affectées. Mais à la moindre atteinte de maladie, fractures, dislocations, humeurs peccantes, tout s'émeut. Il en est de même des Monarchies & des Républiques. Tant que leurs armes prospèrent, leurs maux échappent aux yeux de la multitude. Mais éprouvent-elles quelques revers, (tels qu'immanquablement en éprouvera cet homme, qui s'est chargé d'un fardeau beaucoup au dessus de ses forces,) tout ce qu'elles ont de foible saute aux yeux. Que si à la vue du bonheur constant qui accompagne Philippe, quelqu'un de vous, MESSIEURS, le croit redoutable & difficile à vaincre, il en juge sagement. Car dans toutes les choses humaines, la Fortune est d'un grand poids, ou plutôt c'est le tout que la Fortune. Cependant par plusieurs raisons nôtre sort peut paroître préférable au sien. En effet nos Ancêtres nous ont transmis une domination, dont ils ont joui longtemps avant que Philippe, ou plutôt pour trencher court, longtemps avant qu'aucun de ses prédécesseurs regnât en Macédoine. Et lorsqu'ils y régnerent dans la suite, ils furent tributaires des Athéniens, au lieu que les Athéniens ne l'ont jamais été de personne. Dailleurs nous sommes mieux fondez que lui à compter sur la protection des Dieux, & nous le sommes d'autant de degrez, que nous le surpassons en religion & en intégrité. Pourquoi donc dans la dernière guerre ses armes ont-elles été plus heureu-

ses que les nôtres? C'est, MESSIEURS, (car je vous épancherai mon cœur avec une entière franchise,) c'est qu'il marche lui-même à la tête de ses Troupes, qu'il supporte les travaux, qu'il brave les dangers, sans négliger aucune conjoncture, sans excépter aucune saison : tandis que nous, (car je continuë à parler en homme franc,) assis ici fort à nôtre aise, nous passons le temps à ne rien faire, à temporiser éternellement, à forger des decrets, à nous demander les uns aux autres dans la place publique, si l'on ne dit rien de nouveau. Eh que peut-il y avoir de plus nouveau, que de voir un Macédonien mépriser hautement les Athéniens, & porter l'audace jusqu'à leur écrire des Lettres du stile de celle que vous venez d'entendre? Enfin pour dernier avantage, il tient tout à la fois & des Etrangers à sa solde, & qui pis est, (grand Dieu je vous en atteste) quelques-uns de vos Orateurs à ses gages : hommes impudents & insensés, qui d'une part ne rougissent point de vivre uniquement pour Philippe, & de l'autre ne s'apperçoivent pas que pour un vil salaire, ils lui vendent à pur & à plein les interets de la République & les leurs. Nous au contraire, ni nous ne tâchons de lui susciter le moindre trouble dans ses Etats; ni nous ne voulons payer des Etrangers qui servent à nôtre place; ni nous n'osons servir nous-mêmes en personne. On ne doit donc pas s'étonner, que dans la dernière guerre il ait remporté sur nous quelques avantages. Ce seroit au contraire une chose fort étonnante, si nous, qui ne faisons rien de ce que doivent faire des gens qui sont en guerre, nous prétendions l'emporter sur un homme, qui prend toutes les précautions, que doivent prendre ceux qui brûlent du desir de conquérir.

Convaincus donc de ces veritez, MESSIEURS, & fortement persuadés, qu'il ne nous est plus permis de dire que nous avons la paix, (car Philippe vient de nous déclarer la guerre par sa Lettre, & il y a longtemps que par sa conduite il nous l'a fait,) vous devez ne ménager ni le thrésor de l'Etat, ni le bien des particuliers; mais lorsque l'occasion le demandera, vous rendre tous en diligence sous vos Enseignes, & mettre à vôtre tête de

meilleurs Généraux qu'auparavant. Car qu'aucun de vous ne s'imagine, que les mêmes hommes, qui ont ruiné vos affaires, pourront les relever & les rétablir. Et ne vous figurez pas non plus, que si vous continuez vous mêmes à croupir dans la mollesse; d'autres combattront pour vous avec ardeur. Mais songez plutôt quelle honte c'est, que vous, dont les Peres ont pendant leurs démêlez avec Lacédémone essuié tant de travaux & tant de dangers, vous ne vouliez pas combattre avec courage, pour vous maintenir dans la possession de la puissance légitime qu'ils vous ont transmise. Songez quelle infamie c'est, qu'un homme sorti de Macédoine aime les perils au point, que pour aggrandir son Empire, il se jette au fort de la mêlée, & qu'il en sorte criblé de blessures; & que des Athéniens, à qui de droit héréditaire il appartient de n'obéir à personne, & de faire la Loi à tout le monde les armes à la main, que des Athéniens, dis-je, par découragement & par nonchalance dégèrent des exploits de leurs Ancêtres, & abandonnent les intérêts de leur Patrie. Mais pour ne me point répandre en longs discours, je dis: qu'il faut qu'unanimement nous cooperions aux préparatifs nécessaires; que nous excitions les autres Grecs à se joindre à nous pour la défense commune; & que nous les y excitions, non par des paroles, mais par des œuvres. Car sans les œuvres, les paroles n'ont point de force: & les nôtres en ont d'autant moins, que nous avons la réputation d'exceller sur tous les autres Grecs dans l'art & dans la facilité de parler.

*Fin des Harangues de Démosthène
contre Philippe.*



T A B L E

D E S M A T I E R E S.

A

Académie Française. Il n'y a point d'amusement plus utile, ni d'occupation plus honnête que les exercices de l'Académie. 42. Les fruits, qui en reviennent aux particuliers & au Public, *ibid.* Toutes les autres Académies, sont filles ou sœurs de l'Académie Française p. 43. Elle jouit seule du privilège d'avoir le Roi pour Protecteur. *ibid.* Ses Statuts mettent de niveau tous les sujets qui la composent, p. 40. Grande utilité d'un règlement si sage, *ibid.*

Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres, p. 168. Un de ses principaux objets, c'est de transmettre aux siècles à venir les événemens mémorables, *ibid.*

Achat & vente. Dans les premiers temps du monde, on trafiquoit sans acheter & sans vendre, p. 100. Tout le commerce se faisoit par de simples échanges. *ibid.* Origine de l'Achat & de la Vente. *ibid.* On peut les définir, des moyens d'acquérir & de transférer quelque propriété que ce soit, sous certaines

conditions & pour un certain prix. p. 100. & *suiv.*

Achéens, ou Achâiens, peuples du Péloponnèse p. 178. Ils étoient de deux sortes, les Achéens de Lacédémone, & les Achéens de Mycène & d'Argos, *ibid.* Les uns & les autres sont chassez par les Héraclides, *ibid.* Les Achéens de Lacédémone se retirent d'abord en Thrace, *ibid.* Et ensuite dans ce Canton de l'Asie Mineure, qu'ils appellèrent Eolie, parce qu'ils descendoient d'Eolus, *ibid.* Ils y fondent Smyrne & onze autres Colonies. *Ibid.* Les Achéens d'Argos & de Mycène s'emparent du pays que les Ioniens occupoient dans le Péloponnèse, p. 179. Ils donnent à ce pays le nom d'Achaïe, *ibid.*

Acheteur. Pour qui, ou de l'acheteur, ou du vendeur, se doit plutôt expliquer la convention équivoque. p. 100. & *suiv.* Raisons, que l'on allègue pour l'acheteur. p. 101. Raisons, que l'on allègue pour le vendeur. p. 103. La justice naturelle se déclare hautement

pour le dernier. p. 104.

Action, manière de prononcer une pièce d'Eloquence. p. 235.

Selon Démosthène, l'action étoit la principale, ou plutôt l'unique partie de l'Orateur. *ibid.* Démosthène avoit une action pleine de véhémence & de majesté, p. 236.

Action. Il importe fort à la plupart des actions, même de celles qui paroissent les plus louables, que l'on n'en pénètre pas la véritable cause. p. 159. Elles doivent avoir pour principe & pour base la justice & la vérité, p. 305.

Actions auxiliaires. Les Romains appelloient ainsi certaines actions juridiques, que l'on accordoit seulement, lorsque les actions ordinaires n'offroient point de ressource. p. 122. La permission de former la plainte contre le Testament inofficieux, se comptoit entre les actions auxiliaires, *ibid.* Voyez *Testament inofficieux*.

Adopté. Le fils légitimement adopté, passoit de la domination du pere naturel, en celle du pere adoptif. p. 95.

Adoption. C'étoit une fiction établie pour consoler ceux qui n'avoient point d'enfans, p. 112. Considérations qui porteroient les Loix à l'établir, *ibid.* Grande commodité de l'adoption; par elle, on pouvoit être pere sans être mari, *ibid.* Il falloit néanmoins, que celui qui adoptoit, eust les qualitez nécessaires au mariage. p. 114. L'adoption image & copie de la nature, se régloit invariable-

ment sur son original & sur son modèle. p. 114. C'est pour cette raison qu'un homme n'en pouvoit pas adopter un autre plus âgé que lui. p. 114.

Les femmes ne pouvoient pas adopter, & pourquoi, p. 113.

Les Empereurs pourtant leur ont quelquefois permis l'usage de l'adoption, *ibid.* Grande question, si un maître pouvoit adopter valablement son esclave, p. 109. & *suiv.* Raisons de ceux qui tenoient pour l'affirmative. p. 111. Raisons de Caton, qui tenoit pour la négative, p. 114. Les Loix prenoient un tempérament, elles ne reconnoissoient point l'esclave pour adopté, mais elles le déclaroient affranchi, p. 115.

Alia Sentia, Loi Romaine, p. 112. Elle étoit très-favorable aux esclaves, *ibid.* Elle permettoit aux Maîtres de les instituer leurs heritiers, *ibid.* Dans quelle veüe, elle leur en donnoit la permission, p. 114.

Affabilité. Elle mérite d'autant plus de soumission & de respect, qu'elle en exige moins, & qu'elle semble en dispenser, p. 227.

Affranchissement. Les Maîtres avoient de grandes facilités pour affranchir leurs esclaves, p. 111. Il y avoit différentes formes d'affranchissement, *ibid.* La plus solennelle de toutes ces formes, *ibid.*

Agamemnon, Arriere-petit-fils de Tantale. p. 176. étoit fils de Plisthène, selon quelques Auteurs; & d'Atreë, selon l'opi-

- nion la plus commune, *ibid.* Il y avoit une haine héréditaire entre la Maison d'Agamemnon & celle de Priam, *ibid.* La cause de cette haine, *ibid.*
- Agapée*, Citoyen d'Orée, dévoué à Philippe, p. 398. Il contribua à le rendre maître d'Orée, *ibid.*
- Agde*, Ville fondée par une Colonie Grecque. p. 182.
- Agésilas*, Roi de Lacédémone, avoit été disciple de Xénophon, p. 208. Il passe en Asie, p. 202. Ses premiers exploits font trembler le Roi de Perse dans sa Capitale, *ibid.* Il étonne les Perses par sa modestie dans une conférence, autant qu'il les avoit épouvantés par sa valeur dans les combats, p. 187. Il s'arrête au milieu de ses conquêtes, par déférence aux ordres des Magistrats qui le rappellent, p. 188. Il croyoit qu'un Roi ne devoit pas moins obéir aux loix que commander aux hommes, *ibid.* Toute sa prudence & tout son courage ne sauvèrent que difficilement Lacédémone, assiégée par Epaminondas, p. 208.
- Air*. L'air subtil d'Athènes, formoit des hommes subtils; l'air épais de Thèbes formoit des hommes épais, p. 204.
- Alcibiade*, disciple de Socrate, p. 259. est banni d'Athènes & avec raison, *ibid.* Timon le Misanthrope disoit, qu'il n'aimoit rien tant qu'Alcibiade, parce qu'il ne sçavoit point d'Athénien plus propre à mettre Athènes en combustion, *ibid.*
- Alcméon*, dernier Archonte perpetuel, p. 192.
- Alexandre*, Roi de Macédoine, un des Ancêtres d'Alexandre le Grand, p. 352. Il accepte le titre d'Ambassadeur du Roi de Perse, & vient en cette qualité à Athènes, *ibid.* Les Athéniens rejettent ses offres avec beaucoup de magnanimité & de hauteur, *ibid.* Il rompt dans la suite avec les Perses, p. 434. & fait sur eux un grand butin, *ibid.* Il en consacre les prémices par une statue d'or, qu'il érige dans le Temple de Delphes, *ibid.*
- Alexandre*, Roi d'Epire, frere d'Olympias femme de Philippe, p. 216. Epousa Cléopatre, fille de ce même Philippe, *ibid.* étoit par conséquent beaufrere & gendre de ce Roi, *ibid.* & par la même raison, oncle & beaufrere d'Alexandre, *ibid.* Il porta ses armes en Italie, *ibid.* Il disoit, *je combats ici des hommes, tandis que mon neveu combat des femmes en Asie, ibi.*
- Alexandre*, fils d'Amyntas Roi de Macédoine, & frere aîné de Philippe, p. 335. Philippe le fait mourir, *ibid.*
- Alexandre le Grand*, Roi de Macédoine, p. 219. & *suiv.* étoit fils de Philippe, p. 210. & eut pour mere, Olympias, p. 222. Dès sa plus tendre jeunesse, il se regardoit comme le maître du monde, & se plaignoit de n'en avoir qu'un à conquérir, p. 221. A l'âge de 19, ans, il se trouve à la bataille de Chéronée, & y commande une

des ailles de l'armée , p. 214. Il parvient si jeune à la Couronne , que Démosthène le traitoit d'enfant , p. 216. Il commence par se défaire de ceux qui lui disputent le throné , & par punir les meurtriers de son pere , p. 217. pourvoit au dedans de son Royaume , *ibid.* Puis porte ses armes au dehors , *ibid.* En moins de deux ans , il réduit les Theffaliens rebelles , les Thraces , les Gètes , les Illyriens , *ibid.* En un seul jour il passe le Danube , bat les Gètes , prend une de leurs Villes , & repasse ce fleuve , *ibid.* Il assiége , prend , & rase Thèbes dans l'espace de vingt-quatre heures , *ibid.* Par cet exemple de sévérité , il tient en bride le reste des Grecs , qui le proclament leur Chef contre les Perses , *ibid.* Il se trouve alors en état d'exécuter le hardi projet que Philippe son pere avoit formé , *ibid.* Il passe en Asie , & subjugué en moins de quatre ans l'Empire immense des Perses , p. 216. Il porte ses armes avec la même rapidité jusqu'à l'Océan & aux Climats les plus reculez , *ibid.* Caractère de ce Prince , p. 218. Il refuse la moitié de l'Empire des Perses , que Darius lui offre , p. 222. Parmenion lui disant , *j'accepterois si j'étois Alexandre* , il lui répond , *& moi aussi , si j'étois Parménion* , *ibid.* Il disoit que le Ciel ne pouvoit souffrir deux Soleils , ni la Terre deux maîtres , *ibid.* Il se déclare fils de Ju-

piter , & s'attire par là les raileries de sa mere , p. 222. Il se fait rendre les honneurs divins , *ibid.* Il est jaloux de la gloire de son pere Philippe , p. 220. Clitus un de ses favoris , lui ayant dit à table , qu'il n'avoit vaincu que par les soldats de son pere , il tué Clitus en lui disant , *Va trouver Philippe* , *ibid.* Il déclare aux Athéniens , qu'il ne leur pardonnera point , à moins qu'ils ne lui livrent Démosthène , p. 257. Démosthène dit à ce sujet , *c'est le loup qui veut faire la paix avec les brebis , pourveu qu'elles lui livrent le chien du Berger* , *ibid.* Les Exploits d'Alexandre sont si brillants , qu'ils couvrent presque le ridicule de ses vices , p. 222. La rapidité de ses conquestes étouffe l'imagination , & rassasie la curiosité la plus avide du grand & du merveilleux , p. 215. Parallele d'Alexandre & de Philippe , p. 217. & *suiv.* Le premier coup d'œil est pour Alexandre , la reflexion est pour Philippe , *ibid.* Ciceron croioit qu'Alexandre étoit un plus grand Conquérant , Philippe un plus grand homme , p. 216. Parallele d'Alexandre & de Cesar , p. 220. Il n'y a point de parallèle plus reçu & plus manié que celui-là , *ibid.* Il pêche pourtant dans le principe , *ibid.* Tout paroist d'abord semblable dans ces deux Heros , p. 221. Mais ils sont très-différens dans le fond , *ibid.* Alexandre est un Heros à part ,

- dont le caractère singulier n'admet point de comparaison , p. 222.
- Amadocus*, Roi des Odryses, peuples de la haute Thrace, p. 360. Etoit fils de Cotys, & frere de Cherfoblepte, *ibid.* Il a la guerre avec Philippe, *ibid.*
- Ambassadeur*. Cas singulier, où un Ambassadeur doit tenir une route opposée à celle que lui tracent les instructions, p. 87. Réponse insolente d'un Ambassadeur d'Athènes à Philippe, p. 230. Ce que firent des Ambassadeurs de Lacédémone pour un vieillard Athénien, qui se trouva sans place à un spectacle, p. 314. Mot d'un Ambassadeur de Lacédémone, *Les Athéniens n'ignorent pas les bienséances, mais ils n'aiment pas à les observer, ibid.*
- Ambracie*, ville d'Epire, p. 392. Philippe enlève Ambracie aux Corinthiens, *ibid.*
- Amour maternel*. L'amour de la Patrie l'emportoit à Lacédémone sur l'amour maternel, p. 189. Les meres alloient visiter les cadavres de leurs fils sur le champ de bataille, & y regloient leur douleur, selon les blessures honteuses ou honorables, dont ils se trouvoient couverts, *ibid.*
- Amour propre*. Les raisonnemens qu'il forme, & les préjugés qu'il établit, ne sont point sujets à varier, p. 279.
- Amphictyons*. C'est ainsi qu'on appelloit les Députés qui composoient les Etats Généraux de la Grece, p. 336. Ils s'assembloient deux fois l'année, le Printemps à Delphes, & l'Automne aux Thermopyles, *ibid.* Ils déclarent les Phocéens sacrilèges, pour avoir labouré des terres consacrées à Apollon, p. 237. & les condamnent à une grosse amende, *ibid.* Les Phocéens se révoltent contre le decret des Amphictyons, & c'est ce qui cause la *Guerre sacrée*, p. 238. Philippe prend le parti des Amphictyons, & subjugué les Phocéens, *ibid.* Les Amphictyons chassent de leur corps les Phocéens, & ils y reçoivent Philippe à leur place, p. 336. Dans la suite les Phocéens sont rétablis dans le corps des Amphictyons, pour avoir sauvé le Temple de Delphes du pillage des Gaulois, *ibid.*
- Amphiloque*, Ambassadeur de Philippe, p. 428. Il va dans le camp de Diopithe, pour traiter de la rançon des prisonniers, *ibid.* Diopithe se fait de lui, & l'oblige à se racheter neuf talents, p. 429. Philippe en fait de grandes plaintes aux Athéniens, *ibid.*
- Amphipolis*, ville sur les confins de la Macédoine, p. 211. Les Athéniens la revendiquoient comme leur Colonie, *ibid.* Philippe la déclare libre, & la met ainsi aux mains avec ses anciens maîtres, p. 212. Peu de temps après, il s'en empare, *ibid.* Il promet de la rendre aux Athéniens, & il leur manque de parole, *ibid.*
- Amphitryon*, petit-fils de Persée, Roi d'Argos & de Messène, p. 178. Etoit mari d'Alcmène, *ibid.*

- ibid.* Il tue par mégarde Ele-
ctryon son oncle & pere de sa
femme, *ibid.* Stenelus, un autre
de ses oncles, s'empare de ses
Etats, *ibid.* Il est obligé de se
refugier à Thèbes, *ibid.* Sa
femme Alcmène y met Her-
cule au monde. p. 104.
- Amyntas*, Roi de Macédoine,
pere de Philippe & ayeul d'A-
lexandre le Grand, p. 210. Les
Olynthiens le menacent d'une
ruine totale & prochaine, p.
214. Il se soutient par le se-
cours des Athéniens, *ibid.* Il
eut deux femmes, Eurydice &
Cygnée, p. 335. Il laissa d'Eurydice trois fils, sçavoir Perdiccas, Alexandre, & Philippe, qui étoit le cadet, *ibid.* Il laissa de Cygnée trois autres fils, sçavoir Archelaüs, Archidius, & Menelaüs, *ibid.* Il eut aussi d'Eurydice une fille nommée Euryone, *ibid.*
- Amyntas*, petit-fils du précédent, & fils de Perdiccas Roi de Macédoine, p. 211. N'étant encore qu'enfant, il perd son pere, *ibid.* Il est dépossédé par ses sujets, qui mettent à sa place Philippe, son oncle, *ibid.*
- Anacharsis*, attiré du fond de la Scythie à Athènes, par la réputation des Sages de la Grece, p. 195. Est surpris, de ce qu'on y laissoit au peuple la décision des affaires, *ibid.* J'admire, dit-il un jour à Solon, qu'on ne laisse ici aux Sages que la délibération, & qu'on réserve la décision aux fous, *ibid.*
- Anciens.* Les Anciens ont leurs défauts, p. 34. Longin & Quintilien reconnoissent des fautes dans les Anciens, p. 34. & 35. Les partisans des Anciens n'ont pas tout l'entêtement qu'on leur impute, p. 35. La bonne critique les subjuge, pendant que la mauvaise les révolte, *ibid.* Un homme équitable se tient neutre entre les Anciens & les Modernes, p. 36. Les uns & les autres ont un état certain, & une réputation indépendante des caprices & des hyperboles, *ibid.* Ce qu'on peut dire en faveur des uns & des autres, p. 36. & suiv.
- Androcle*, fils de Codrus Roi d'Athènes, p. 179. Il conduit avec Nilée son frere une Colonie d'Ioniens dans l'Asie mineure, *ibid.*
- Andronic* fut un des maîtres, qui apprirent à Démosthène à déclamer, p. 235.
- Anthemocrite*, Ambassadeur d'Athènes, p. 429. Les Mégariens violent en sa personne le droit des gens, *ibid.* Les Athéniens les excluent de la participation aux Mystères, *ibid.* Et dressent une Statue pour éterniser la mémoire de cet attentat, *ibid.*
- Anthémonte*, ville que les Rois de Macédoine disputèrent longtems aux Olynthiens, p. 300. Philippe la leur cède, pour les mieux tromper dans la suite, *ibid.*
- Antibes*, ville fondée par une Colonie Grecque, p. 182.
- Antipater*, Ministre de Philippe, p. 244. Ce Roi avoit une grande confiance en lui, *ibid.* Un jour Philippe s'étant levé fort

- tard, dit qu'il avoit dormi tout son faoul, parce qu'Antipater veilloit, *ibid.* Alexandre n'eut pas moins de confiance dans Antipater, p. 257. Lorsqu'il partit pour l'Asie, il le laissa Viceroy en Macédoine, *ibid.* Démosthène soulève contre ce Viceroy la plupart des peuples de la Grece, p. 243. & 244. Antipater est défait par Leosthène, Chef des Grecs confédérés, p. 244. Il est ensuite assiégé dans Lamia, *ibid.* Et il étoit perdu sans ressource, si Leosthène pendant ce siège n'eût été tué d'un coup de pierre, *ibid.* Après la mort de Leosthène, Antipater a bon marché des Grecs, & les soumet, *ibid.* Il n'accorde la paix aux Athéniens, qu'à condition qu'ils lui livreront dix de leurs Orateurs, & parmi eux Démosthène, *ibid.* Les Gardes d'Antipater se saisissent de cet Orateur, qui s'étoit réfugié dans un Temple de Neptune, *ibid.* Voyez *Démosthène.*
- Antonin*, (l'Empereur) prononce contre lui-même, & donne en cela un bel exemple de justice à tous les Princes, p. 69.
- Antrones*, ville maritime de Thessalie, p. 408. Philippe l'achète, *ibid.*
- Apie*, pays de la Grece, appellé dans la suite le Péloponèse, p. 178.
- Apollon*. Les Phocéens labourent des terres consacrées à ce Dieu, & sont déclarés sacrilèges, p. 237. Ils pillent aussi à diverses fois le Temple qu'Apollon avoit à Delphes, p. 238. Philippe les en châtie, & est déclaré, le vengeur d'Apollon & de son Temple, p. 214. Lycurgue fait accroire aux Lacédémoniens, que les Loix qu'il leur donne, lui ont été dictées par Apollon, p. 285.
- Apollonide*, citoyen d'Olymthe, très-zélé pour les interests de sa Patrie, p. 397. Il est chassé par le peuple, *ibid.* & p. 400.
- Apollonie*, ville de Thrace, p. 390. est détruite par Philippe, *ibid.*
- Archelaüs*, fils d'Amintas Roi de Macédoine, & frere de Philippe, p. 335. Philippe le fait mourir, *ibid.*
- Archias*, Capitaine des Gardes d'Antipater, p. 258. Par ordre de son maître, il se saisit de Démosthène, qui s'étoit réfugié dans un Temple de Neptune, *ibid.* Beau mot que Démosthène lui dit en mourant, *ibid.*
- Archidius*, fils d'Amintas Roi de Macédoine, & frere de Philippe, p. 335. Philippe le fait mourir, *ibid.*
- Archontes*, On appelloit ainsi les Magistrats dépositaires du pouvoir souverain dans Athènes; p. 192. Ce mot Grec signifie, *Gouverneurs*, ou *Commandants*, *ibid.* Les Archontes succédoient aux Rois dans le gouvernement de l'Etat, *ibid.* Ils étoient d'abord perpétuels, ils furent ensuite décennaux, & enfin annuels, *ibid.* Il y eut treize Archontes perpétuels, dont le premier fut Médon, & le dernier Alcmeon, *ibid.* Il y en eut sept décennaux, dont le premier fut Charops, & le

dernier Eryx, *ibid.* Comme les Archontes annuels changeoient tous les ans, il y en a eu un nombre infini, dont Créon fut le premier, *ibid.*

Aréopage, mot Grec qui signifie *Colline de Mars*, p. 195. Cette Colline joignoit Athènes, *ibid.* Les Auteurs ne conviennent pas de ce qui lui fit donner le nom qu'elle portoit, *ibid.* Trois opinions sur cela, *ibid.* Elle donna le nom d'Aréopage au Senat qui s'assembloit en ce lieu, *ibid.* Ce Senat fut institué du temps de Cécrops, *ibid.* On ignore le nom de son véritable Instituteur, *ibid.* Ce Senat devint très-célebre par son intégrité, *ibid.* Les Anciens croioient, qu'il avoit jugé Mars, Oreste, Céphale, *ibid.* Au commencement il ne connoissoit que des causes criminelles, *ibid.* Dans la suite, il débrouilloit & préparoit les matieres d'Etat, *ibid.* Questions que les Juges de l'Aréopage ne sçurent résoudre, p. 73. Ils la laisserent indécidée, & sauverent l'honneur du Tribunal par l'aveu courageux de leur insuffisance, p. 74. L'Aréopage en corps & monté sur son Tribunal, ne put tenir contre les charmes de Phriné dévoilée, p. 161. Réponse d'un Philosophe à un homme qui lui demandoit, comment des Juges si graves avoient pu se laisser sitôt corrompre par la vûe d'une belle personne, *ibid.*

Argie, dispute à Philippe le Thrône de Macédoine, p. 211. Est soutenu par les Athéniens, *ibid.* Est défait par Philippe, p. 212. & 281.

Argent. Lacédémone en ignora longtemps l'usage, p. 185. Ce fut Lyfander qui le premier l'introduisit dans cette Ville, *ibid.* L'argent y venoit de toutes parts, & y demuroit, *ibid.* C'est ce qui faisoit dire à Platon, on voit à Lacédémone beaucoup de vestiges d'argent qui entre, mais on n'y voit point de vestiges d'argent qui sorte, *ibid.* & 186.

Argos, une des plus anciennes Villes du Péloponèse, p. 176. Fut d'abord un Royaume, p. 177. Persée étoit Roi d'Argos & de Mycène, *ibid.* Le droit des Héraclides sur ces deux Royaumes étoit incontestable, *ibid.* Ils en sont chassés par les Pélopidés, p. 178. Ils tâchent par deux fois de s'y rétablir, mais inutilement, *ibid.* Ils réussissent la troisième fois, & ils en chassent les Pélopidés, *ibid.* Dans la suite Argos devient une République, & a la guerre avec Lacédémone qui veut l'opprimer, p. 347. Elle a recours à Philippe, *ibid.* & aux Athéniens, p. 348.

Aristarque, Censeur d'Homere, mais Censeur éclairé & retenu, p. 34.

Aristide, General des Athéniens à la bataille de Platée, p. 198. Il y recevoit l'ordre de Pausanias, Roi de Lacédémone, *ibid.*

Aristodème, Poëte comique d'Athènes, p. 250. Il traverse puissamment Démosthene, & sert

utilement Philippe, *ibid.* Terrible apostrophe de Démosthène à ce Comédien, p. 423. & *suiv.*

Aristophane dit dans les nuées, que les Athéniens n'ont rien de guerrier que la langue, p. 248. Il se sert des termes les plus dures pour reprocher aux Athéniens leurs défauts, p. 265. Par cette hardiesse il mérite d'être récompensé d'une couronne de l'olivier sacré, *ibid.* Avec ses tours comiques, il vient à bout de faire condamner Socrate à la mort, p. 250.

Aristote. Philippe permettoit à ce Philosophe de lui faire des leçons sur l'art de regner, p. 233. Aristote étoit plus âgé que Démosthène de trois ans, p. 258. Il mourut la même année que cet Orateur, *ibid.*

Arsenius, Evêque de Monembasie, p. 275. Il a fait un Livre intitulé; *Apophtegmes Grecs*, *ibid.* Il dit que Démosthène sçavoit par cœur tous les ouvrages de Thucydide, *ibid.* Et que les Ouvrages de l'Historien ayant péri dans l'incendie de la Bibliothèque d'Athènes, on ne les retrouva que dans la mémoire de l'Orateur, *ibid.*

Artapherne & Datis, Généraux de l'armée de Darius, à la bataille de Marathon, p. 243.

Artaxerxès Longuemain, Roi de Perse, p. 259. Sa Cour étoit l'asile des Grands-hommes bannis d'Athènes, *ibid.* Il prioit les Dieux d'entretenir toujours les Athéniens dans le goût de l'ostracisme, *ibid.* *Puisse mes*

ennemis, disoit-il, m'envoyer toujours leurs héros, & orner ma Cour de ces illustres malheureux, *ibid.* Voyez *Ostracisme*.

Artaxerxès Mnémon, Roi de Perse, p. 240. Il a la guerre avec son frere Cyrus le jeune, *ibid.* Il le défait dans une bataille rangée, & le tue, *ibid.* Il ne peut empêcher la retraite de dix mille Grecs, qui avoient servi dans l'armée de son frere, *ibid.* Il est attaqué par Agéfilas Roi de Lacédémone, p. 202. Il soulève toute la Grèce contre Lacédémone, qu'il oblige à rappeler Agéfilas, *ibid.* Il fait Conon Athénien Amiral de sa flotte, p. 203. Il contribue à rétablir Athènes opprimée par les Lacédémoniens, p. 202.

Artaxerxès Ochus, Roi de Perse, p. 240. Il s'étudie à conserver l'équilibre entre les diverses Puissances de la Grèce, *ibid.* Il protège les Insulaires liguez contre Athènes, *ibid.* Il envoie un secours d'argent aux Thébains contre les Phocéens, *ibid.* Il s'unit avec les Athéniens contre Philippe, & lui fait lever le siege de Perinthe & de Byfance, *ibid.* Il remet dans le devoir divers Satrapes rebelles, *ibid.* Il soumet les Egyptiens & les Phéniciens révoltez, *ibid.* Il meurt la même année que Philippe, *ibid.* & p. 234.

Arthmius, fils de Pythonax & né à Zélie, ville d'Asie dans la Troade, p. 394. Etoit Agent & Emisfaire du Roi de Perse, *ibid.* Il apporte dans le Pélo-

- ponese de l'or de ce Roi, *ibid.*
 Les Athéniens le déclarent infâme, & le proscrivent comme corrupteur, *ibid.* Ils font graver sur une colonne de bronze la formule de sa condamnation, *ibid.*
- Arymbas*, Roi des Molosses en Epire, p. 330. Philippe entre dans les Etats de ce Roi, & y porte la guerre, *ibid.*
- Asiatiques*, peuples efféminés, p. 216. Pour les vaincre, il ne falloit qu'oser les combattre, *ibid.* Comparez à des femmes, par Alexandre Roi d'Epire, *ibid.*
- Athènes*, une des plus puissantes Villes de la Grece, p. 191. fondée par Cécrops, du temps de Moïse, *ibid.* Appellée d'abord Cécropie, du nom de son premier Roi, *ibid.* Ensuite Athènes, lorsqu'Amphiçtyon son troisième Roi l'eut consacrée à Minerve, nommée en Grec *Athena*, *ibid.* L'autorité de ses premiers Rois très-foible, jusqu'à Thesée, *ibid.* Elle eut dix-sept Rois de suite, dont le premier fut Cécrops, & le dernier Codrus, *ibid.* Elle fut gouvernée ensuite par des Archontes d'abord perpétuels, ensuite décennaux, enfin annuels, p. 192. Ses dissensions domestiques l'empêchent longtemps de s'accroître, p. 193. Dracon fut le premier qui lui donna des Loix écrites, *ibid.* Vingt-huit ans après, Solon lui en donna d'autres, plus douces & plus proportionnées aux faiblesses de l'humanité, p. 194. Elle devient très-florissante sous ce Legislateur, p. 196. Elle retombe sous la domination des Rois, & est obligée d'obéir à Pisistrate, *ibid.* Elle chasse les enfans de cet usurpateur, p. 197. Se mocque des menaces du Roi de Perse, qui veut les rétablir, *ibid.* remporte sur les Perses une grande victoire à Marathon, p. 197. Contribue beaucoup au gain des batailles de Salamine & de Platée, où pourtant Lacédémone avoit le commandement, *ibid.* Fiere de ces succès, elle affecte le premier rang sur toutes les Villes de la Grece, *ibid.* Elle domine avec hauteur & se rend odieuse à tout le monde, *ibid.* S'engage dans la guerre du Péloponese contre Lacédémone, p. 199. L'an vingt & un de cette guerre, elle entreprend à contre-temps le siege de Syracuse, p. 200. Elle y échoue, & perd toute la fleur de la jeunesse Athénienne, *ibid.* La perte qu'Athènes fit de cette jeunesse, est comparée par Periclès, à celle que feroit l'année si on lui ôtoit le printemps, *ibid.* Après cet échec, elle est abandonnée de tout ce qui lui restoit d'Alliez, p. 200. & assiégée par les Lacédémoniens, qui la prennent & qui en rasent les murailles, p. 201. Dans la suite elle se rétablit peu à peu, & s'unit avec le Roi de Perse, p. 201. Elle joint ses vaisseaux à ceux de ce Roi, & défait la flotte de Lacédémone, *ibid.* Elle l'oblige de rendre la liberté à toutes les Villes Grecques, p. 202.

Elle reprend les armes contre cette superbe Rivale, qui avoit violé le Traité en opprimant les Thébains, p. 203. Elle la bat sur mer & sur terre, à Corinthe, à Naxe, à Corcyre, & à Leucade, *ibid.* Elle la réduit à renouveler le Traité, & à le garder, p. 204. L'équilibre paroïsoit établi entre Athenes & Lacédémone, lorsque Thebes se met sur les rangs, & aspire à la domination, *ibid.* Philippe s'attache à nourrir l'émulation de Thebes contre Athenes, en vûe de les détruire l'une par l'autre, p. 225. Desordres qui regnoient dans Athenes du temps de Philippe, p. 237. & *suiv.* Cette superbe Ville se perd par sa présomption, p. 225. Elle ne s'avisa de craindre, que lorsqu'elle devoit desespérer, *ibid.* Voyez *Athéniens.* *Athéniens.* Après la mort de leur Roi Codrus, ils abolissent la Royauté, p. 192. Ils déclarent Jupiter seul Roi d'Athènes, dans le temps que les Juifs, ennuyez d'avoir Dieu pour Roi, voulurent absolument obéir à un homme, *ibid.* A la place des Rois, ils créent des Gouverneurs perpétuels sous le nom d'Archontes, *ibid.* Ils abolissent cette magistrature perpétuelle qui leur paroît une image trop vive de la Royauté, dont ils vouloient abolir jusqu'à l'ombre, *ibid.* Ils réduisent à dix ans, puis à un an, le temps de l'administration des Archontes, *ibid.* Ils reçoivent de Dracon les premie-

res Loix écrites, qu'ils ayent eües, p. 193. Ils autorisent Solon à leut en faire de nouvelles, p. 194. Ils retombent sous la domination des Rois, & sont obligez d'obéir à Pisistrate, p. 196. Après la mort de l'usurpateur, ils chassent ses enfans, & se remettent en liberté, p. 197. Ils ne s'étonnent point des menaces du Roi de Perse, qui veut rétablir les enfans de Pisistrate, *ibid.* Ils passent en Asie, entament les Frontieres du Roi de Perse, & brulent Sardes, Capitale de Lydie, *ibid.* Ils remportent à Marathon, une grande Victoire sur les Perses, *ibid.* Ils contribuent beaucoup aux Victoires de Salamine & de Platée, p. 198. Fiers du gain de ces trois batailles, ils s'en arrogent le principal honneur, & affectent le premier rang sur tous les Peuples de la Grèce, *ibid.* Ils usent immodérément de leur puissance, & se font haïr de tous leurs voisins, & de tous leurs alliez, p. 198. & 199. Ils s'engagent dans la guerre du Péloponèse contre les Lacédémoniens, p. 199. La vingt - unième année de cette guerre, ils entreprennent à contre-temps le Siege de Syracuse, p. 200. Ils y perdirent leur armée de terre, leur flotte, leurs deux Généraux, & toute la fleur de la jeunesse Athénienne, *ibid.* Après ce terrible échec, ils sont abandonnez de leurs alliez, *ibid.* Ils sont assiégez dans Athènes même

par les Lacédémoniens , & forcez de se rendre à discrétion , *ibid.* On propose de les détruire entierement , & les Thébains appuyent fortement cet avis , *ibid.* Par quelles considerations les Lacédémoniens ne voulurent pas les exterminer , p. 201. leur supériorité dans la Grece avoit commencé peu de temps après la bataille de Platée , & avoit duré soixante & treize ans , p. 201. Ils profitent de l'imprudence qu'eurent les Lacédémoniens , d'irriter le Roi de Perse , p. 202. Ils joignent leur flotte à celle de ce Roi , & défont celle des Lacédémoniens , *ibid.* Ils relèvent leurs murailles , *ibid.* Ils obligent par un traité les Lacédémoniens à remettre en liberté les Villes Grecques , p. 203. Ils attaquent de nouveau ces fiers ennemis , qui avoient rompu le Traité en opprimant Thèbes *ibid.* Ils remportent sur eux plusieurs avantages par terre & par mer , à Corinthe , à Naxe , à Corcyre , à Leucade , *ibid.* Ils les obligent à renouveler le Traité , & à le garder , p. 204. Ils les contraignent aussi à leur céder l'Empire de la mer , p. 209. Ils en ont tant de joye , qu'ils dressent pour la première fois des Autels à la Paix , *ibid.* & 210. Ils aident Amyntas pere de Philippe à rabattre la puissance d'Olynthe , p. 224. Ils traversent Philippe au commencement de son Regne , p. 281.

& font ensuite la paix avec lui , *ibid.* Philippe leur enleve Amphipolis , p. 212. & les Villes de Pydne , de Potidée & de Crenides , *ibid.* Ils envoient deux puissants secours à Olynthe assiégée par Philippe , & ne peuvent empêcher qu'elle ne soit prise , p. 300. 313. & 326. Ils ont de grands démêlez avec Philippe au sujet de la Querfonnée , p. 360. Les entreprises de Philippe dans la Thrace font renaitre tous les jours de nouveaux sujets de guerre entr'eux & lui , p. 239. Ils le forcent à lever le Siège de Byzance , p. 404. & 405. Ils font une ligue avec les Thébains pour s'opposer aux progrès rapides de ses armes , p. 244. Ils perdent contre lui la bataille de Chéronée , p. 215. Et sont obligez de le reconnoître pour le General des Grecs contre les Perses , p. 214. Ils plient pareillement sous la puissance d'Alexandre , & ils le proclament Chef des Grecs , p. 217. Ils se soulevent contre Antipater successeur d'Alexandre en Macédoine , & sont enfin obligez de se soumettre , p. 257. Antipater ne leur accorde la paix , qu'à condition qu'ils lui livreront dix de leurs Orateurs , & parmi eux Démosthène , *ibid.* Ils paroissent disposés à cette lâcheté , mais Démosthène par sa fuite leur en épargne la honte , *ibid.* Ils érigent une statue à Démosthène après sa mort , & accordent

divers privilèges à ses descendants , p. 258. Caractère des Athéniens , du temps de cet Orateur , p. 263. L'amour du repos & du plaisir étouffe en eux celui de la gloire & de l'indépendance , p. 248. *Œ* *ſuiv.* Leur passion pour le théâtre , p. 249. 313. & 314. & pour la promenade , p. 282. & 297. Leur curiosité pour les nouvelles , *ibid.* Subtils & pénétrants , ils couroient au devant des pensées , & entendoient à demi mot , p. 276. Leurs paroles étoient d'autant plus décriées , qu'ils avoient la réputation de beaux discoureurs , p. 306. & 443 Ils veulent que leurs Orateurs ne leur ouvrent que des avis agréables , p. 231. & 351. Périls que les Orateurs fidèles couroient en leur ouvrant des avis utiles , p. 331. Ils se laissent gouverner par des Orateurs qui les flattent , & qui les vendent , p. 321. Ils passent le temps de leurs délibérations à rebattre perpétuellement les mêmes choses sans rien conclure , p. 292. Magnifiques dans leurs Decrets , pitoyables dans l'exécution , p. 288. Aussi mous & aussi méprisables dans leurs armements , que fermes & redoutables dans leurs assemblées , p. 369. Ils perdent leur liberté , pour n'avoir pas sçeu profiter de leurs forces navales , p. 246. Jusqu'à quel point ils étoient ombrageux , & jaloux du mérite de leurs Citoyens , p. 258. Ils ne souf-

froient pas qu'on les servît avec des qualitez dignes de leur commander , *ibid.* Leur indigne procédé envers ceux qui les avoient le mieux servis , *ibid.* Mœurs des anciens Athéniens , p. 321 & 329. Différence qu'il y avoit entre les anciens Athéniens , & les Athéniens du temps de Démosthène , *ibid.*

Athéniennes , voyez , *Femmes d'Athènes.*

Athlète. Portrait de l'Athlète malhabile , p. 294. Démosthène compare les Athéniens à des Athlètes malhabiles , *ibid.* *Œ* *ſuiv.*

Atossa , femme de Darius fils d'Histaspes , p. 242. Elle veut avoir à son service des femmes de l'Attique & de l'Ionie , *ibid.* Et c'est , selon Elie , ce qui engagea Darius à entreprendre la guerre contre les Grecs , *ibid.*

Atreé , fils de Pelops , p. 178. étoit pere d'Agamemnon & de Ménélas , selon l'opinion la plus commune , *ibi.* Quelques Auteurs disent qu'il étoit leur ayeul , & qu'ils eurent pour pere Plithène , *ibid.* Il étoit oncle maternel d'Eurysthée Roi d'Argos & de Mycènes , p. 178. Eurysthée mourant sans enfans lui transmet ces deux Royaumes , qui passent ainsi aux descendants de Pelops , à l'exclusion des descendants d'Hercule , p. 178.

Attalus , oncle de Cléopatre seconde femme de Philippe , p. 233. Il abuse , d'une façon infame ,

fame, de Pausanias jeune Macédonien de naissance, *ibid.* Suite funeste de cette infamie, *ibid.*

Attique. Etenduë de país autour d'Athènes, p. 191. Avant Thésée tous les Bourgs de l'Attique avoient chacun leur magistrat, & étoient indépendans les uns des autres, p. 191. Thésée les réunit tous, & en forma un seul corps de République, *ibid.*

Audience. Philippe Roi de Macédoine gageoit un homme, pour lui dire toutes les fois qu'il alloit donner audience, *Philippe souvien - toi que tu es mortel*, p. 230. Moderation surprenante de ce Roi dans une de ses audiences, p. 232.

Auguste. dûr son repos & la plupart de ses vertus aux Conseils de Livie, p. 160.

Austérité. L'austérité trop inflexible, loin de rendre de bons offices à la Regle, ne sert souvent qu'à mieux établir les dérèglemens, p. 253. Voyez *Caton d'Utique*.

Automédon. Tyran établi par Philippe dans le pays des Eretriens, p. 398.

B

B *Acchanales.* Fêtes de Bacchus, 293. Elles coûtoient plus aux Athéniens, qu'aucun armement naval, *ibid.* Elles surpassoient en pompe & en magnificence, tout ce qui se voyoit chez les autres Grecs, *ibid.* Détail de soins où les Athéniens entroient pour les

Tome I.

préparatifs de ces Fêtes, *ibid.*

Bacchus. né à Thèbes, p. 104. Avec quelle magnificence on célébroit ses Fêtes à Athènes. Voyez l'article précédent.

Baguette. on affranchissoit les Esclaves, en les frappant d'une baguette, p. 111. Cette baguette s'appelloit en latin, *vindicta*, *ibi*.

Barbares. Les Grecs appelloient *Nations Barbares* toutes celles qui n'étoient pas Grecques, p. 175. Démosthène traite Philippe de *Barbare*, p. 391. Et les Macédoniens, de ce qu'il y a de plus vil entre les *Barbares* mêmes, *ibid.*

Bataille de Marathon. de *Salamine*, de *Platée*, de *Mycalès*, de *Leuctres*, de *Mantinee*, de *Chéronée*, &c. Voyez *Marathon*, *Salamine*, *Platée*, &c.

Batalus. étoit, selon quelques-uns, un joueur de Flûte, & selon d'autres, un Poète, mou & efféminé, p. 234. Son nom avoit passé en Proverbe parmi les Grecs, *ibid.* On le donna à Démosthène dans sa jeunesse, *ibid.*

Bégault. (M. l'Abbé) est député par Messieurs de l'Académie Royale de Nismes, pour remercier Messieurs de l'Académie Françoisse de l'Association qu'ils leur avoient accordée, p. 26.

Béotie. contrée de Grece, où l'air étoit fort épais, p. 204. & les Habitans aussi, *ibid.* *Esprit de Béotie*, *oreille de Béotie*, Proverbes Grecs, pour dire, *esprit lourd*, *oreille bouchée*, *ibid.*

Béotiens. Leur stupidité avoit passé

M m m

- en Proverbe, p. 204. Pindare & Plutarque, deux Béotiens qui ne l'étoient guères, *ibid.*
- Bias*, un des sept Sages de la Grece, p. 182.
- Bien*. Le meilleur usage que nous puissions faire de notre bien, c'est de le répandre en libéralitez, p. 72. Le meilleur usage qu'on puisse faire du bien d'autrui, c'est de le rendre, *ibid.*
- Bienfaiteurs*. Ils gâtent souvent leurs bienfaits, par la manière dont ils les accordent, p. 93. Ils ont toujours des droits qu'ils ne peuvent perdre, *ibid.*
- Bœotromion*, mois Attique, qui répondoit à notre mois de Novembre, p. 316. *Voyez ce même mot à la Table du 2. Vol.*
- Boileau*, (M. l'Abbé) Prédicateur du Roi, & de l'Académie Française, son Eloge, p. 28. & 29.
- Bois*, (M. du) de l'Académie Française, son Eloge, p. 28. & 29.
- Botiée* (la) Canton de Macédoine, où étoit Pella, ville Capitale de tout le Royaume, p. 325. Charidème, Général Athénien, ravage la Botiée, *ibid.*
- Bourgeoise Romaine*. Le droit de Bourgeoise Romaine, étoit un honneur, où pour Compagnons l'on avoit des Rois; & des hommes qui commandoient aux Rois mêmes, p. 115.
- Bourgeoise d'Athènes*, voyez *Citoyen d'Athènes*.
- Bourgogne*. M. le Duc de Bourgogne, loué, p. 43. Dès sa plus tendre jeunesse, il retraçoit aux yeux de l'Europe étonnée la fidelle image de son Pere & de son Ayeul, *ibid.*
- Brennus*, Chef des Gaulois qui ravagent la Grece, p. 236. Il veut piller le Temple de Delphes, *ibid.* Les Phocéens l'en empêchent, *ibid.*
- Brindes*, ville d'Italie, fondée par une Colonie Grecque, p. 282.
- Brutus*, extermine les Tarquins, p. 142. Il fait mourir ses enfans, qui avoient conspiré contre la Patrie, p. 143.
- Byzance*, ville de Thrace, fondée par une Colonie Grecque, p. 112. Elle est assiégée par Philippe, p. 405. & secourue par les Athéniens, qui obligent Philippe à lever le siège, *ibid.*
- Byzantins*, grands Ecumeurs de Mers, p. 345. Ils ferment leurs Ports à Charès, Général d'Athènes, p. 405. Ils les ouvrent à Phocion, son Successeur, *ibid.* Assiégé & vivement pressé par Philippe, ils sont délivrés par Phocion, *ibid.*

C

- C** *Abyle*, petite ville de Thrace, p. 372. Philippe la pille & se l'approprie, *ibid.* & p. 410.
- Cadmée*, nom de la Citadelle de Thèbes, p. 205. Les Lacédémoniens, sous la conduite de Phébidas, la surprennent, *ibid.* Quatre ans après, Pélopidas en chasse la Garnison Lacédémonienne, & remet Thèbes sa Patrie, en liberté, *ibid.*
- Cadmus*, Fondateur de Thèbes; transmet sa mauvaise fortune

- à ses Descendans , p. 104.
- Calaurie* , Isle fameuse par le Tombeau de Démosthène , p. 257. & par un Temple de Neptune , *ibid.*
- Callias* , Général d'Athènes , p. 229. Il réduit toutes les Places situées dans le Golphe de Pagases , *ibid.* Il fait prisonniers tous ceux qui navigent en Macédoine , *ibid.* Plaintes de Philippe contre ce Général , *ibid.*
- Caranus* , selon quelques Historiens premier Roi de Macédoine , selon d'autres , Perdiccas , p. 176.
- Cardie* . Ville considérable de la Querfontése , p. 376. Elle ne veut plus reconnoître la domination d'Athènes , *ibid.* & 360. Philippe fomenta la révolte de Cardie , *ibid.*
- Cardiens* , Peuples de la Querfontése , p. 360. Ils ne veulent point recevoir la Colonie que les Athéniens leur envoient , *ibid.* Diopithe , Chef de cette Colonie , entre à main armée sur leurs Terres , *ibid.* Ils implorèrent le secours de Philippe qui épouse leur querelle , *ibid.* Diopithe ravage le Pays des Cardiens , & quelques Terres de l'obéissance de Philippe , *ibid.*
- Carie* , Pays de l'Asie Mineure , p. 345. Le Prince de Carie s'empara des Isles de Chio , de Cò , & de Rhodes , auparavant soumises aux Athéniens , *ibid.*
- Carthaginoises* . Voyez , Femmes de Carthage.
- Cassius* , convaincu d'avoir aspiré à la suprême domination , p. 145. Les Romains n'imposent point de peines à ses Enfans , parce qu'ils n'avoient point trempé dans son crime , *ibid.*
- Cassius* , différent de celui qui précède ; se révolte contre Marc-Aurele , p. 145. Ce sage Empereur veut qu'on épargne la famille innocente du Rebelle , *ibid.* Beau mot , qu'il écrit au Sénat sur ce sujet , *ibid.*
- Caton le Censeur* , ne croyoit pas qu'un Maître pût adopter son Esclave , p. 114. Terribles investives de Caton contre les Femmes , p. 158. & suiv. L'antipathie , que les Femmes ont pour les Catons & leurs Descendans , paroît excusable , p. 159.
- Caton d'Utique* . Les Destins lui devoient un meilleur siècle que le sien , p. 253. Il avoit les meilleures intentions du monde , une constance singulière , une fidélité inébranlable , *ibid.* Mais son austérité trop inflexible ôtoit le principal fruit de ses vertus à sa Patrie , p. 254. Il ne distinguoit pas assez les facilités de la spéculation , d'avec les impossibilités de la pratique , *ibid.* Il parloit dans Rome corrompue , comme il auroit pû faire dans la République de Platon , *ibid.*
- Catulle* , fit des Epigrammes sanglantes contre César , qui n'en témoigna nul ressentiment , p. 230.
- Cavalerie Thessalienne* . Elle étoit excellente , p. 214. Elle eut beaucoup de part aux victoires de Philippe & d'Alexandre , *ibid.*
- Cicropie* , Ville bâtie par Cecrops ,
M m m ij

- nommée ensuite Athènes , p. 191.
- Cécrops* , Fondateur d'Athènes , p. 191. contemporain de Moïse , *ibid.*
- Censeurs*. Le moyen le plus sûr pour se délivrer des Censeurs, c'est de se corriger , mot de Socrate , p. 263.
- Cérémonial*. Tout cérémonial involontaire , importune naturellement , p. 40. Il pése tôt ou tard aux ames les plus mercenaires & les plus viles , *ibid.* Il gêne encore plus dans les Sociétez de Gens de Lettres , que par tout ailleurs , *ibid.*
- César* , issu d'une des premières Maisons de Rome , p. 223. mais né personne privée , p. 221. Il est persécuté dans sa jeunesse par Sylla , qui déjà croyoit voir en lui plusieurs Marius , *ibid.* Pour se dérober aux persécutions d'un ennemi si redoutable , il est obligé de quitter Rome à l'âge de dix-sept ans , p. 223. Il se réfugie à la Cour de Nicomède Roi de Bithynie , p. 223. Il y mène une vie très-licentieuse , & est soupçonné du commerce le plus infame avec ce Roi , p. 223. De retour à Rome , il a des liaisons secrètes avec Catilina , Lentulus , & les autres Conjurez , p. 225. Il fomente sous main la jalousie des principaux de Rome contre Pompée , p. 224. Il oblige ce Grand homme à rechercher son-alliance , & il lui donne sa fille en mariage , *ibid.* Il obtient le gouvernement des Gaules , *ibid.* Il employe toute sorte d'artifices pour diviser les Gaulois , *ibid.* Il les subjugué ; passe le Rhin , & met en déroute les peuples de Germanie , *ibid.* Après avoir dompté les Gaules avec le fer de Rome , il entreprend de dompter Rome avec l'argent des Gaulois , *ibid.* Il corrompt les Tribuns du Peuple , & les premières Têtes de Rome , *ibid.* Il se déclare ouvertement , lorsqu'il se croit en état de détruire & Pompée & la République , *ibid.* Il excelloit dans la science des Campemens , dans l'ordre & la vitesse des Marches , dans la construction des Ponts , dans les travaux d'un Siège , p. 227. Il a laissé sur tout cela des leçons , que les plus fameux Capitaines avoient tous ignorées avant lui , & qu'ils ont tous depuis étudiées , *ibid.* Il avoit pour les Lettres la même supériorité de génie , que pour les Armes , p. 427. En quelque genre d'écrire que ce puisse être , on ne peut se proposer de meilleur modèle , p. 232. Caractère de ce Grand-homme , entièrement conforme à celui de Philippe , 227. & 228. Sa dissimulation , p. 221. Sa politique artificieuse , p. 222. Son intelligence dans la Guerre , il perfectionne beaucoup l'art militaire , p. 227. Ses manières à l'égard de ses Soldats , il se familiarise avec eux , & commande plutôt en Pere de famille qu'en Général d'Armée ; *ibid.* Sa modération , maître absolu dans Rome , il se contente du titre de Dictateur , p. 229. Son humanité , vain-

TABLE DES MATIERES.

461

queur à Pharfale , il commande d'épargner le sang du Citoyen , *ibid.* Sa clémence , il pardonne aux plus zélez partisans de Pompée , & pousse la clémence si loin , qu'il n'eut point d'autre mort à se reprocher que la sienne , p. 250. Son insensibilité pour les injures , il ne conserve aucun ressentiment des Epigrammes sanglantes que Catulle avoit faites contre lui. *ibid.* Son goût pour les Sciences & pour les beaux Arts , il les aimoit , & combloit de biens ceux qui les cultivoient , *ibid.* Sa passion pour le Théâtre ; Roscius , le plus célèbre Comédien de ce temps-là , étoit un de ses plus chers favoris, *ibid.* Son penchant à la plaisanterie , quelques-uns de ses bons mots , p. 231. Ses mœurs dépravées , Cicéron l'appelloit le mari de toutes les femmes , & la femme de tous les maris , p. 232. Ses liaisons , il étoit sans cesse entouré de débauchez , de bouffons , de Pantomimes , & qui pis est , de flatteurs , *ibid.* Sa maxime favorite , il répétoit à toute heure le vers d'Euripide , qui dit , *que si l'on doit enfreindre les Loix , c'est pour regner qu'on les doit enfreindre* , p. 233. Ses malheurs domestiques , il est obligé de répudier Pompeia sa femme , *ibid.* Sa mort , lorsqu'il se prépare à marcher contre les Parthes , il est assassiné par ses créatures & par ses proches , p. 234. Cet assassinat fut commis les *Ides* , c'est-à-dire , le quinze de Mars , p.

232. Parallèle de César & d'Alexandre , p. 220. Il n'y a point de parallèle plus reçu & plus manié que celui-là , *ibid.* Il péche pourtant dans le principe , *ibid.* Tout paroît d'abord semblable dans ces deux Héros , p. 221. mais ils sont très-différents dans le fond , *ibid.* Parallèle de César & de Philippe , p. 222. & *suiv.* Plus on les considère de près , plus on trouve qu'ils se ressemblent , *ibid.*

Chabrias , fameux Général d'Athènes , éprouve la rigueur de l'Ostracisme , & est rélégué , p. 259.

Chalcédoine , ville fondée par une Colonie Grecque , p. 182.

Chalcide , (la) canton de Thrace , peu distant d'Olynthe , p. 325. menacée par Philippe , *ibid.* Secourüe par Charidème Général d'Athènes , *ibid.*

Chalcide , ville d'Eubée , p. 299. & Colonie d'Athènes , *ibid.*

Charès , Général Athénien , p. 312. Il mène aux Olynthiens , assiégés par Philippe , un secours de trente Galères & de deux mille hommes , p. 312. Il mène un second secours de dix-sept Galères , de deux mille Fantassins , & de trois cens Cavaliers , p. 326. Tous ses efforts ne peuvent empêcher que Philippe ne prenne Olynthe , p. 335. Les Athéniens l'envoyent au secours des Byzantins , qui lui ferment leurs Ports , & les ouvrent à Phocion son successeur , p. 405. Il commandoit avec Lyciclès à la bataille de Chéronée , p.

- lippe, p. 233. Elle étoit nièce d'Attalus, *ibid.*
- Cléopâtre*, fille de Philippe & d'Olympias, p. 223, épouse son oncle Alexandre, Roi d'Empire, *ibid.* C'est au milieu des réjouissances de son Mariage que Philippe son pere est assassiné, *ibid.*
- Clerc*, (M. le) de l'Académie Française, loué, p. 21. Il a traduit en vers François la *Jérusalem délivrée* du Tasse, *ibid.*
- Clitarque*, Tyran établi par Philippe dans le pays des Eretriens, p. 398. chassé par Phocion, Général d'Athènes, p. 404.
- Clitus*, favori d'Alexandre, p. 220. ose lui dire en face, qu'il n'a vaincu que par les Soldats de Philippe son pere, *ibid.* Alexandre le tué, en lui disant, *Va trouver Philippe, ibid.*
- Cò*, Isle de la Mer Egée, soumise aux Athéniens, p. 345. Le Prince de Carie s'en empare, *ibid.*
- Code*. Les gens du Code, plus sujets que d'autres à certains malheurs du Mariage, & pourquoy, p. 155. Les jeunes gens détestent le Code & le Digeste, comme les impitoyables ennemis de leur liberté naissante, p. 19.
- Codrus*, dernier Roi d'Athènes, se dévouë pour le salut de son Peuple, p. 191. & 192. Il vivoit du temps de Saül, *ibid.* Il laissa trois fils, Médon, Nilée, & Androcle, p. 192. & 179.
- Cœur humain*, son inquierude & son inconstance, p. 189. Il soupire toujours après le chan-
- gement, & ne se guérit jamais de son dégoût pour l'uniformité, *ibid.*
- Colbert*, (M.) Ministre consommé, p. 33. Dispensateur des libéralitez du plus magnifique des Rois, *ibid.* Etoit de l'Académie Française, *ibid.* Et se faisoit un plaisir d'assister de temps en temps aux Conférences de cette Académie, *ibid.*
- Colonie des Grecs*, ils fondèrent en Bithinie, Calcédoine, p. 182. En Thrace, Byzance, *ibid.* En Sicile, Syracuse, *ibid.* En Italie, Tarente, Brindes, Naples, Rhège, Croton, Sybaris, &c. *ibid.* Dans les Gaules, Marseille, Antibe, Agdes, Roses, *ibid.*
- Comédie*, elle est née en Grece, p. 249. Elle doit son origine à Sufarion, *ibid.* Licence effrénée de la Comédie dans Athènes, p. 250. Voyez *Poètes Comiques.*
- Commerce*, au commencement du monde, on trafiquoit sans acheter & sans vendre, p. 100. Le Commerce se faisoit par de simples échanges, *ibid.*
- Commission*, si pour avoir excédé mon pouvoir dans une Commission, je perds tout recours contre celui qui m'a commis, p. 82. & *suiv.* Raisons de ceux qui tiennent pour l'affirmative, p. 83. Raisons de ceux qui tiennent pour la négative, p. 85. Justinien décide en faveur de ces derniers, p. 86. Il est surprenant que cette question ait pû jamais paroître problématique, *ibid.*
- Compassion*. Il est une compassion

gorge, ibid.
Cicéron, il croyoit qu'Epaminondas étoit le plus grand-homme que la Grece eut jamais produit, p. 206. Jugement qu'il faisoit de Philippe & d'Alexandre, p. 216. Selon lui Alexandre étoit un plus grand Conquérant, Philippe un plus grand-homme, *ibid.* Il donne d'excellens avis à Pompée, qui ne les suit pas, p. 224. Il blâmoit Caton de penser & de parler dans Rome corrompue, comme il auroit pû faire dans la République de Platon, p. 254. Il reconnoît qu'en quelque genre d'écrire que ce puisse être, on ne peut se proposer de meilleur modèle que César, p. 232. Il appelloit César le mari de toutes les femmes, & la femme de tous les maris, *ibid.* Il nomme l'assassinat de César un *délicieux Banquet*, & se plaint de n'y avoir pas été appelé, p. 231. Son talent prodigieux pour l'Eloquence, p. 266. Quintilien l'oppose à tous les Orateurs de la Grece, *ibid.* Il prétend que Cicéron réunit en sa personne l'abondance de Platon, la véhémence de Démosthène, & les graces d'Isocrate, *ibid.* Il ajoute, que la nature a voulu faire voir dans Cicéron, jusqu'où pouvoit aller l'esprit humain, *ibid.* Il assure que le nom de Cicéron est bien moins celui d'un homme éloquent, que celui de l'éloquence même, *ibid.* Cicéron se reconnoît inférieur à Démosthène, p. 269. Eloge qu'il fait

de cet Orateur, *ibid.* Il se le proposoit éternellement pour modèle, *ibid.* La haute idée qu'il avoit des Philippiques de Démosthène, p. 269. Il se fait honneur d'intituler aussi du nom de *Philippiques* les dernières & les plus cheres de ses Oraisons, *ibid.* Il avoit traduit de Grec en Latin les deux Harangues qu'Eschine & Démosthène prononcèrent l'un contre l'autre au sujet de la Couronne, p. 273. Quel plan il s'étoit fait en les traduisant, *ibid.* Il disoit qu'en fait de Harangues de Démosthène, il faut donner le prix à la plus longue, p. 437.
Cimon. Fameux Général d'Athènes, étoit fils de Miltiade, p. 259. Il essuye un jugement infame pour les Juges, *ibid.*
Citoyens, frustrer des Citoyens du nécessaire, c'est susciter des ennemis à l'Etat, p. 416.
Citoyens d'Athènes. Les Athéniens accordent le droit de Citoyen d'Athènes à plusieurs Rois, p. 430. à Térés Roi de Thrace, *ibid.* à Chersoblepte, autre Roi de Thrace, *ibid.* à Evagoras de Cypre, *ibid.* à Denis de Syracuse, *ibid.*
Clazomène, ville d'Ionie dans l'Asie mineure, p. 179.
Cléobule, un des sept Sages de la Grece, p. 182.
Cléobule, mere de Démosthène, p. 234. Elle lui donne une mauvaise éducation, *ibid.*
Cléombrote, Roi de Lacédémone, périt à la bataille de Leuctres, p. 207.
Cléopatre, seconde femme de Phi-

- Corcyre se souleve contre elle, & c'est ce qui causa la fameuse Guerre du Péloponnèse, *ibid.* Elle donne du secours à Syracuse, & l'empêche de tomber sous la domination des Athéniens, *ibid.* Elle lui envoie Timoléon, qui la délivre de la tyrannie du jeune Denys, *ibid.*
- Corinthiens.** Philippe leur enlève Ambracie, ville d'Epire, p. 392.
- Cornéille, & Racine,** ont regné sur la Scène Française, comme les Sophocles & les Euripides regnoient sur le Théâtre Grec, p. 36.
- Coronée,** ville de Béotie, p. 344. Philippe l'enlève aux Phocéens & la remet aux Thébains, *ibid.*
- Corrupteurs.** Jusqu'où alloit la haine des anciens Athéniens contre les Corrupteurs, p. 394. Ils les déclaroient infâmes, & les proscrivoient, *ibid.* Ils faisoient graver sur une colonne de bronze la formule de leur proscription, *ibid.*
- Couronne,** faite d'une branche de l'Olivier sacré, p. 265. Les Athéniens récompensent ceux qui avoient bien servi l'Etat, *ibid.* Cette sorte de récompense étoit le plus grand honneur, qu'un Citoyen d'Athènes pût recevoir, *ibid.* Aristophane le reçût, pour prix de la hardiesse avec laquelle il reprochoit aux Athéniens leurs défauts, *ibid.* Voyez *Olivier sacré.*
- Courtisanne.** La République d'Athènes traitée de Courtisanne à cause de son inconstance, p. 258.
- Cratinus,** Poète comique, n'épargnoit pas dans ses pièces Périclès, p. 250.
- Crémides,** ville bâtie par les Thasiens, p. 212. Philippe s'en empare, & lui donne le nom de *Philippes*, *ibid.* Depuis elle fut célèbre par la défaite de Brutus & de Cassius, *ibid.* Près de cette ville, Philippe ouvre des Mines, qui chaque année lui rapportent deux millions de livres, *ibid.*
- Créon,** premier Archonte annuel, p. 192.
- Crobyle,** ville de la Querfonésie de Thrace, p. 428. Diopithe, Général Athénien, met aux fers les Habitans de cette ville. *ibid.*
- Crotone,** ville d'Italie, fondée par une Colonie Grecque, p. 182.
- Cygnée,** femme d'Amyntas Roi de Macédoine, p. 335. eut trois fils de lui, Archélaüs, Archidius, & Ménélas, *ibid.*
- Cyrus,** un des plus grands Conquérans qu'il y ait eu, p. 190. Il subjuge l'Asie, *ibid.* Et répand la terreur parmi les Colonies Grecques qui y étoient établies, *ibid.* Les Lacédémoniens lui mandent fièrement par un Hérault d'Armes, qu'il s'abstienne d'attenter à la liberté de ces Colonies, ou qu'ils sçauront bien les affranchir, *ibid.*
- Cyrus le jeune;** étoit frere d'Artaxerxès Mnémon, Roi de Perse, p. 240. Il fait la Guerre à

TABLE DES MATIERES.

267

son frere, *ibid.* Il est défait & tué, *ibid.* Dix mille Grecs qu'il avoit à son service, se retirent en bon ordre, & retournent en leur pays, *ibid.* Voyez *Dix mille.*

D

D *Anube.* Philippe traverse le Danube, & triomphe plus d'une fois des Scythes, p. 226. En un seul jour Alexandre passe le Danube, bat les Gètes, prend une de leurs Villes, & repasse ce fleuve, p. 217.

Darlanus, premier Roi de Troye, Grec de naissance, p. 177. Il étoit venu d'Arcadie, *ibi.*

Darius, fils d'Hystapes, & Roi de Perse, p. 242. C'est celui qu'Eldras & Philon appellent Assuërus, *ibid.* Il donne retraite aux enfans de Pisistrate chassés d'Athènes, p. 197. envoie contre Athènes une Armée formidable, qui est défaite dans les plaines de Marathon, *ibid.* Eliën dit, que Darius n'entreprit cette Guerre que pour contenter la fantaisie de sa femme Atossa, qui vouloit avoir à son service des femmes de l'Attique & de l'Ionie, p. 242.

Darius Nothus, Roi de Perse, prête ses forces navales à Lyfander Roi de Lacédémone, p. 203. Avec ce secours, les Lacédémoniens défont la Flotte d'Athènes, assiègent cette ville & la prennent, *ibid.*

Darius Codoman, Roi de Perse, vaincu par Alexandre, p. 218. Il traînoit à sa suite une légion de Femmes & d'Eunuques,

ibid. Il avoit l'ame amollie par le luxe & par les délices, *ibid.* L'or & la pourpre brilloient de toutes parts dans son Camp, p. 219. Ses Troupes ressembloient plus à une proye exposée au pillage, qu'à une Armée résolue au combat, *ibid.* Ennemi méprisable, dont la défaite ne doit pas faire grand honneur à Alexandre, *ibid.*

Daris, Général des Perfes à la bataille de Marathon, p. 197.

Débiteur. Sévérité des Loix Romaines contre les Débiteurs, p. 111. Elles donnoient aux Créanciers droit de vie & de mort sur le Débiteur insolvable, *ibid.* Celui-ci pouvoit racheter sa vie aux dépens de sa liberté, *ibid.*

Décimer. Quand on décime des Troupes qui n'ont pas fait leur devoir, on n'excepte pas les Soldats d'une valeur universellement reconnue, p. 142. Si le brave paye pour celui qui ne l'est pas, il faut accuser le caprice du sort, & non la dureté de la Loi. *ibid.* Le brave pouvoit garder son rang; & par un noble désespoir, ou rappeler le courage des fuyards, ou sauver son honneur, p. 143.

Défiance, elle fait la sûreté des Particuliers & des Etats, p. 355.

Delphes. Les richesses du Temple de Delphes étoient immenses, p. 238. Les Peuples & les Rois l'avoient enrichi d'un nombre infini de vases sacrez & d'autres dons précieux, *ibid.* Les

- Phocéens le pillent à diverses fois, & en tirent plus de six millions d'or de notre monnoye, *ibid.* Philippe les châtie, & prend le titre de vengeur du Temple de Delphes, p. 214. Dans la fuite, ces mêmes Phocéens sauvent ce Temple du pillage des Gaulois, commandez par Brennus, *ibid.*
- Démade*, Orateur Athénien, p. 193. Il disoit que les Loix de Dracon étoient écrites, non avec de l'encre, mais avec du sang, *ibid.* Il se laisse corrompre par l'or de Philippe, p. 300. Il s'oppose fortement à l'avis que Démosthène avoit ouvert d'envoyer du secours aux Olynthiens, que Philippe assiégeoit, p. 300. & 312. Il devient dans la fuite contraire à Philippe, & se trouve à la bataille de Chéronée, p. 228. Il y est fait prisonnier, *ibid.* Il reproche à Philippe la joye indécente, où ce Prince se laisse aller après la Victoire, *ibid.* Il ose lui dire en face, *Vous jouez le rôle de Thersite, lorsqu'il ne tient qu'à vous de faire le personnage d'Agamemnon*, *ibid.* Philippe le renvoie sans rançon, lui & deux mille autres Athéniens prisonniers, *ibid.*
- Démarat*, Roi de Lacédémone, p. 187. Il s'enfuit de cette Ville, disant pour raison, que les Loix y avoient plus de pouvoir que le Roi, *ibid.*
- Démocharès*, Ambassadeur d'Athènes près de Philippe, p. 230. A la fin d'une Audience, Philippe lui demande, s'il peut rendre quelque service aux Athéniens, *ibid.* Le plus grand service que tu nous puisses rendre, dit Démocharès, c'est de t'aller pendre, *ibid.* Dites à vos Maîtres, répliqua Philippe sans s'émouvoir, que ceux qui osent dire de pareilles insolences, sont bien plus hautains & moins pacifiques, que ceux qui savent les pardonner, *ibid.*
- Démosthène*, Général Athénien, différent de l'Orateur, p. 200. Il périt au Siège de Syracuse, avec la fleur de la jeunesse Athénienne, *ibid.*
- Démosthène*, pere de l'Orateur, n'étoit point un Forgeron crasseux, comme il plaît à Juvenal de le dire, p. 334. c'étoit un homme très-riche, qui par ses Esclaves faisoit valoir un grand nombre de Forges, *ibid.*
- Démosthène*, le plus fameux Orateur qu'Athènes ait produit, p. 234. nâquit de ans après Philippe, dont il devoit être le plus irréconciliable ennemi, *ibid.* Il étoit fils, non d'un Forgeron crasseux, comme dit Juvenal, mais d'un homme très-riche, qui faisoit valoir un grand nombre de Forges, *ibid.* A l'âge de sept ans, il demeura orphelin, sous la conduite de sa mere Cléobule, *ibid.* Elle l'éleve dans une si grande mollesse, que les jeunes gens de même âge l'appelloient par dérision Batalus, *ibid.* Voyez le mot *Batalus*. Il tombe entre les mains de Tuteurs, qui ont plus d'attention à s'enrichir de son bien, qu'à cultiver son

esprit, *ibid.* Il étoit né avec des défauts, très-contraires à l'éloquence, p. 235. Les principaux étoient une langue épaisse, une voix palpitante, un extérieur défavantageux, & des épaules, qui se haussaient défagréablement dans la chaleur de la prononciation, p. 235. & 236. Ses coups d'essai lui réussirent si mal, qu'ils pensèrent le bannir pour jamais du Barreau & de la Tribune, p. 235. Il attaque ses défauts avec tant de constance, qu'il vient à bout de les vaincre, p. 236. Pour fortifier sa voix, & pour l'aguerrir au bruit d'un Auditoire tumultueux, il haranguoit sur le bord de la Mer, *ibid.* Il déclamoit devant son miroir, pour corriger ce que son air ou son geste pouvoient avoir de défectueux, p. 235. Il suspendoit sur ses épaules une épée nue, qui l'empêchoit de les hausser de mauvaise grace, p. 236. Outre cela il prenoit des leçons de ceux qui étoient le plus capables de lui en donner, p. 235. Il eut pour Maîtres d'éloquence, Isocrate, Platon & Isée, *ibid.* Il apprit à déclamer de Satyrus, d'Andronic, & de Néoptolème le plus célèbre Comédien de son temps, *ibid.* Jamais homme ne fut plus laborieux, p. 236. L'Artisan le plus matinal l'étoit moins que lui, *ibid.* Il se rafoit à demi, pour se mettre dans la nécessité de garder la maison, *ibid.* Afin de se mieux recueillir, il s'enterroit dans

des lieux ténébreux, où rien ne pouvoit le distraire, *ibid.* Il passoit les nuits à travailler, *ibid.* Le succès récompensa tant de veilles & tant de peines, p. 237. Il consacre ses talens au salut de sa Patrie, *ibid.* Dans quel état il la trouva, *ibid.* Combien d'obstacles il eut à surmonter, pour la préserver de l'esclavage, *ibid.* & *pages suiv.* L'avoir en cet état sauvée si long-temps des tentatives & de la fortune de Philippe, tient plus du prodige que de l'avoir anciennement défenduë contre les Armées innombrables des Perses, p. 242. Il expose vivement aux Athéniens le danger prochain où les expose l'ambition démesurée de Philippe, p. 282. Il les engage à envoyer de puissans secours aux Olynthiens que ce Prince assiégeoit, p. 311. 312. & 326. A prévenir les desseins que cet ennemi dangereux avoit sur la Querfonésie, p. 360. A délivrer les Eubéens de sa tyrannie, p. 404. A lui faire lever le Siège de Périnthe & de Byzance, *ibid.* A envoyer au Roi de Perse une Ambassade, pour négocier avec lui une étroite confédération contre Philippe, p. 404. 414. & 439. Il conclut contre Philippe une ligue entre Athènes & Thèbes, p. 244. Il met cette Ligue au nombre des plus grands services qu'il ait rendus à l'Etat, p. 245. Il persuade aux Athéniens de hasarder la bataille de Chéronée, p. 255. Ils

Den
cu
& p
de C
Les
contre
dépollé
voye a C
duit à ter.
p. 186.

Despréaux, (A.
François, p.

Dieu, proportio.
de ses Elûs, a
veut opérer par
re, p. 1. Il est le l
& il se réserve la v
p. 143. Il punit quelq
crimes des Peres ju
troisième & quatrième
ration, p. 143. Il a de te
en temps signalé sa puissan
par de sanglantes exécutions,
ibid. Sa justice, toujours ado-
rable, quoique souvent in-
compréhensible, *ibid.* Sans re-
chercher trop curieusement

com
pitié

toyen, p. 253. & toutes celles d'un excellent Orateur, p. 238. & 268. Jusqu'où il porta l'autorité de la parole, p. 258. Quel est le caractère de son éloquence, p. 260. 261. & *suiv.* Quelle en est la force & l'énergie, p. 261. Il est comparé à un tourbillon, à une tempête, à un foudre, p. 270. Il excelle dans le Pathétique, *ibid.* Il ne cherche point à plaire, mais à servir, p. 262. Uniquement occupé du salut d'Athènes, il ne se met nullement en peine de sa gloire particulière, p. 437. Il parle en Orateur, qui ne tend qu'à persuader & à convaincre, non en Déclamateur, qui cherche à donner de l'admiration, *ibid.* Avec quel courage il s'élève contre les abus, p. 266. Il ose attaquer la Loy d'Eubule, quoiqu'il y eût peine de mort contre quiconque proposeroit de l'abroger, p. 314. 318. 320. & 332. La droiture de ses intentions lui fait parler à ses Maîtres, avec l'autorité d'un pere à ses enfans, p. 262. Son zèle pourtant avoit dans ses plus grands emportemens sa retenue & sa méthode, p. 253. Avec quelle prudence il sçavoit ménager les esprits, p. 254. Il composoit avec les fantaisies populaires, & toléroit ce qu'il ne pouvoit corriger, *ibid.* Il répète quelquefois les mêmes raisonnemens, & les mêmes exemples, p. 266. Ces répétitions ne font point des défauts, & ont même leur uti-

lité, p. 266. 405. & 437. Son stile est nerveux & concis, & laisse beaucoup à sous-entendre, p. 275. Il l'avoit formé sur celui de Thucydide, *ibid.* Sa mémoire prodigieuse, & ce qu'en rapporte Arsenius, p. 275. Quelle étoit la véhémence & la majesté de son action, p. 236. Beau témoignage qu'Eschine, quoique son Rival, lui rend sur ce point, *ibid.* Il étoit aussi intrépide dans la Tribune, que timide dans un combat, p. 265. Ses envieux lui reprochoient que ses Harangues sentoient l'huile, p. 237. Qu'il se servoit d'expressions & de figures monstrueuses, p. 260. Qu'il s'inquiétoit plus de la cadence d'une période, que de la chute d'une République, p. 263. Ils le traitoient de *beuveur d'eau*, & par conséquent d'homme épineux & difficile, p. 357. Démosthène sommeille quelquefois, aussi-bien qu'Homère, mais il ne s'endort jamais profondément, p. 271. Ses négligences mêmes se ressentent de l'élévation & de la sublimité de son caractère, p. 272. Toute l'Antiquité lui défère unanimement la première place entre les Orateurs, p. 268. Eloge qu'en fait Longin, *ibid.* Eloge qu'en fait Cicéron, p. 269. Philippe l'appelloit, *l'unique ruyant d'Athènes*, p. 237. Dans quelles dispositions il faut entrer, pour sentir les beautés de ses Harangues p. 266. & *suiv.*

Denis d'Halicarnasse, docte critique, p. 271. Son autorité est d'un grand poids, *ibid.* Il met la *Harangue sur l'Halonèse* au nombre des Ouvrages de Démosthène, *ibid.* Raisons que l'on a de croire qu'il se trompe en ce point, *ibid.* Il place la première Philippique avant les Olynthiennes, p. 282. Il nous apprend l'époque des trois Olynthiennes, & nous marque le temps où chacune a été prononcée, p. 299. Il fixe aussi l'époque de toutes les autres Harangues. Voyez le *Sommaire qui est à la tête de chacune.*

Denis le jeune, Tyran de Syracuse, p. 430. obtient pour lui & pour ses Descendans le droit de Citoyen d'Athènes, *ibid.* Les Corinthiens envoient contre lui Timoléon, qui le dépouille, p. 184. On l'envoie à Corinthe, où il est réduit à tenir Ecole pour vivre, p. 186.

Despréaux, (M.) est l'Horace des François, p. 36.

Dieu, proportionne les qualitez de ses Elûs, aux effets qu'il veut opérer par leur ministère, p. 1. Il est le Dieu jaloux, & il se réserve la vengeance, p. 143. Il punit quelquefois les crimes des Peres jusqu'à la troisième & quatrième Génération, p. 143. Il a de temps en temps signalé sa puissance par de sanglantes exécutions, *ibid.* Sa justice, toujours adorable, quoique souvent incompréhensible, *ibid.* Sans rechercher trop curieusement

les causes de ce que Dieu fait pour sa gloire, nous devons nous en tenir à ce qu'il dit pour notre instruction, p. 144. Dans la juste vengeance, il n'épargne pas même les enfans au berceau, p. 148. Dans sa juste fureur, il ne distingue pas les innocens d'avec les coupables, p. 149. Tel est le dérèglement de l'homme, que Dieu pour le retenir dans le sentier de la justice, paroît quelquefois avoir besoin de s'en écarter, *ibid.*

Digeste, voyez *Code.*

Diodore de Sicile, place la première Philippique avant les Olynthiennes, p. 282. Il nous a laissé l'époque de toutes les Harangues de Démosthène. Voyez le *Sommaire qui est à la tête de chaque Harangue.*

Diogène, retournant de Lacédémone à Athènes, dit qu'il passoit de l'appartement des hommes à celui des femmes, p. 191. Il presse Démosthène d'entrer avec lui dans un Cabaret, p. 260. Démosthène s'en défend, *ibid.* Pourquoi, lui dit Diogène, faites-vous scrupule d'entrer avec moi dans un lieu où vos Maîtres entrent à toute heure, *ibid.*

Diopithe, Chef d'une Colonie; que les Athéniens envoient dans la Querfonèse, p. 460. Tous les Habitans de Querfonèse le reçoivent, excepté les Cardiens, *ibid.* Il entre à main armée dans le Pays des Cardiens rebelles, qui ont recours à Philippe, *ibid.* Diopithe se jette sur les Terres de

- de l'obéissance de Philippe, & les ravage, *ibid.* Il se saisit d'Amphiloque, Ambassadeur de Philippe, & l'oblige à se racheter neuf talens, p. 428. Il traîne en esclavage les Habitans de Crobyle & de Tiriftase, p. 428. Il est accusé par les Pensionnaires que Philippe avoit dans Athènes, d'avoir commis des pirateries, & rallumé la guerre, p. 360. Démosthène le défend par une Harangue, qu'on appelle ordinairement *la Harangue sur la Querfonése*, p. 361. & *suiv.* Ce Diopithe étoit pere du Poëte Ménandre, p. 360.
- Dispute.* Mauvais effets, que produit ordinairement la chaleur de la dispute, p. 36.
- Dissimulation.* La dissimulation des injures vaut plus qu'elle ne coûte, p. 229.
- Dix mille (les).* On nomme ainsi les dix mille Grecs, qui servoient dans l'Armée de Cyrus le jeune, p. 240. Après la défaite de ce Prince, ils se retirent en bon ordre, traversent le vaste Empire des Perses, & retournent dans leur Pays, sans que les Perses puissent les rompre ni les entamer, *ibid.* C'est ce qu'on appelle ordinairement, la Retraite des dix mille, *ibid.* Voyez *Cyrus le jeune*,
- Doriens*, Peuple de Grece, qui descendoit de Dorus, p. 178. Ils aident aux Héraclides à se rétablir dans le Péloponèse, *ibid.* Les Héraclides leur assignent les terres que possédoient les Achéens
- descendus d'Eolus, *ibid.*
- Dorisque*, ville de Thrace, p. 377. Philippe l'enlève aux Athéniens, *ibid.* & p. 408.
- Dracon*, premier Legislateur d'Athènes, p. 193. On ne voit point qu'avant lui la Grece ait eu des Loix écrites, *ibid.* Il vivoit vers la trente-neuvième Olympiade, vingt-six ans avant Solon, *ibid.* Les Loix qu'il donna aux Athéniens, étoient extrêmement rigoureuses, *ibid.* Il punissoit de mort les plus légères fautes, comme les plus énormes crimes, *ibid.* Quand on lui en demanda la raison, c'est, dit-il, que les fautes me paroissent dignes de mort; & que pour expier les crimes, je n'imagine pas de plus grande peine, *ibid.* L'Orateur Démade disoit, que les Loix de Dracon étoient écrites, non avec de l'encre, mais avec du sang, *ibid.* Elles eurent le sort des choses violentes, & durèrent peu, *ibid.* Elles furent bientôt abolies par celles de Solon, *ibid.*
- Droit.* Différence du Droit Naturel, & du Droit Civil, p. 75. Le Droit Naturel est celui, qui pourvoit à la sûreté du genre humain, & qui est observé par toutes les Nations, p. 75. Le Droit Civil est celui que chaque Peuple se prescrit en particulier, *ibid.* Histoire de l'établissement de l'un & de l'autre, p. 76. Il y a des cas, où le Droit Civil l'emporte sur le Droit Naturel, p. 81. Il y en a, où le Droit Naturel l'emporte sur le Droit

Civil, *ibid.* Divers Droits incompatibles doivent prévaloir, ou céder l'un à l'autre, selon leurs divers degrez de justice, p. 82.

Drongile, petite ville de Thrace, p. 372. Philippe la pille & se l'approprie, *ibid.*

E

E *Cbatane*, ville de Perse, p. 414. Les Rois de Perse y faisoient souvent leur résidence, *ibid.*

Echange de biens. En quel cas un Citoyen d'Athènes étoit tenu d'échanger ses biens contre ceux d'un autre, p. 252.

Echine, ville de Thessalie, p. 392. Elle appartenoit aux Thébains, *ibid.* Philippe la leur enlève, *ibid.*

Echos, certains Traducteurs, mauvais Echos de l'Antiquité, p. 29.

Ecriture. Elle est l'image de la parole, p. 277. Elle n'agit jamais sur l'esprit aussi fortement, que la parole même, *ibi*. Ce furent les Phéniciens qui apprirent l'écriture aux Grecs, p. 175.

Egalité. Elle est l'ame des Etats populaires, p. 194.

Egypte. Elle enseigne aux Grecs ses Loix, les met dans le goût des Arts & des Sciences, & les initie dans les mystères de la Religion, p. 175.

Elatie, ville de la Phocide, p. 353. Philippe menace les Thébains d'en relever les murailles, qu'ils avoient démolies pendant la Guerre sacrée, *ibid.*

Electryon, pere d'Alcmène, p. 178. oncle & beau-pere d'Amphitryon, qui le tué par mégarde, *ibid.*

Elide, place importante du Péloponèse, p. 390. Philippe s'en rend maître, *ibid.* Il y fait un grand carnage, *ibid.*

Elien. Quelle fut selon cet Auteur, la cause de la première Guerre entre les Perles & les Grecs, p. 242. Voyez *Atossa*.

Emancipation, c'étoit chez les Romains le chemin le plus frayé pour sortir de la puissance des Peres, p. 95. Elle se faisoit en deux façons, p. 96. Elle étoit revêtuë d'un prodigieux nombre de formalitez, *ibid.* Ces formalitez puériles en apparence, renfermoient un grand sens, *ibid.* L'Empereur Justinien bannit ce long & vain cérémonial, qu'un sçavant Interprète appelle, *le jouet des Loix Romaines dans leur enfance*, *ibid.* L'Emancipation est aujourd'hui beaucoup plus unie & plus débarassée, *ibid.* Sur qui, du Pere ou du Fils, tombe la nécessité de la preuve pour l'émancipation contestée entre eux, p. 94. & *suiv.* Raisons des Docteurs, qui rejettent la nécessité de la preuve sur le Pere, p. 97. Raisons de ceux qui rejettent la nécessité de la preuve sur le Fils, p. 98. L'opinion de ces derniers doit prévaloir, *ibid.*

Empire Romain, chef-d'œuvre de toutes les vertus ensemble, p. 123. Rend un témoignage aussi glorieux à la sagesse qu'à

- sçût le conserver, qu'à la valeur qui le forma, *ibid.*
- Enfans.** La Jurisprudence Romaine tenoit les enfans dans une grande dépendance à l'égard de leur pere, p. 94. Leur condition ressembloit fort à celle des Esclaves, *ibid.* Pourquoi ils étoient appellez, *Liberi*, *ibid.* Certain nombre d'enfans acquéroit au chef de famille l'exemption des Charges publiques, p. 155. On ne se trompe guères à luppoter dans les enfans les pernicieuses inclinations de leurs peres, p. 147. Ils dégénèrent rarement de ce côté-là, p. 148. On demande si les enfans d'un fou déclaré peuvent se marier sans le consentement de leur pere, p. 128. Raisons pour & contre, *ibid.* & p. *suiv.* La plus saine partie des Jurisconsultes décident que les enfans le peuvent, p. 130. Autre question, si l'on peut justement punir les enfans pour le crime des peres, p. 138. Raisons de ceux qui tiennent pour la négative, p. 138. & *suiv.* Raisons de ceux qui tiennent pour l'affirmative, p. 146. & *suiv.* Cette dernière opinion a prévalu depuis long-temps, & vraisemblablement prévaudra toujours, p. 150. Les mœurs dépravées, à qui elle doit son établissement, lui répondent de sa durée, *ibid.* La peine qu'on impose aux enfans pour le crime du pere, ne passe guères la perte du patrimoine, *ibid.* On la pousse rarement jusqu'à l'exil, *ibid.* Et jamais elle ne va jusqu'à la mort, *ibid.*
- Entreprise.** On deshonne souvent les plus grandes entreprises, lorsqu'on en révèle la véritable cause, p. 242.
- Envie,** passion basse, p. 40. elle fait acheter trop cher un plaisir qu'on a honte de s'avouer à soi-même, *ibid.* On doit écouter les conseils mâles de la noble émulation, mais non les lâches suggestions de l'envie, p. 39.
- Eolide,** canton de l'Asie Mineure, ainsi appelé par les Grecs, qui descendoient d'Eolus, p. 178. Ils y fondent Smyrne, & onze autres Colonies, *ibid.*
- Eolus,** fils d'Hellen & petit-fils de Deucalion, p. 178. donne le nom d'Eoliens au peuple de la Grece, qui descendoit de lui, *ibid.*
- Epaminondas,** fameux Capitaine Thébain, p. 206. étoit fils de Polymne, *ibid.* Reçût une excellente éducation dans la maison de son pere, *ibid.* Se rend plus recommandable encore par ses vertus, que par ses talens pour la Politique & pour la Guerre, p. 207. Caractère de ce Grand homme, *ibid.* Il bat les Lacédémoniens à Leuctres, *ibid.* Il assiège Lacédémone, & content de l'avoir humiliée, il ne veut pas la détruire, p. 208. Il se vante d'avoir réduit les Lacédémoniens à allonger leurs monosyllabes, p. 209. Il rétablit Messène, qui depuis l'honora toujours comme son second Fondateur, *ibid.* Il est

- tué entre les bras de la Victoire, à la bataille de Mantinée, *ibid.* Cicéron croyoit qu'Epaminondas étoit le plus grand homme, que la Grece eut jamais produit, p. 106. Sa mort achève de perdre les Athéniens, p. 249. Délivrez d'un Rival qui tenoit leur émulation éveillée, ils tombent dans une indolence & dans une mollesse léthargique, *ibid.*
- Ephèse*, ville de l'Asie Mineure, fondée par les Ioniens, p. 179.
- Ephores*. On appelloit ainsi les Magistrats de Lacédémone, p. 188. Ce mot Grec signifie *Inspecteurs*, *ibid.* Ils furent institués par Lycurgue, selon Hérodote, *ibid.* & par Théopompe, selon Plutarque, *ibid.* Voyez *Théopompe*. Le dessein qu'on eut dans leur institution, fut de tenir l'équilibre entre l'autorité Royale, & la liberté populaire, p. 188. Les Ephores dans les conjonctures importantes, faisoient agréer au peuple tout ce qu'on avoit résolu, p. 189. Le Gouvernement de Lacédémone étoit composé de la puissance Royale, de celle des Ephores, & de celle du Peuple, *ibid.*
- Epicure*, fameux Philosophe, naquit la même année que le Poète Ménandre, p. 360. environ 341. ans avant l'Ere Chrétienne, *ibid.*
- Epoux*. L'époux facile souffre de folles dissipations qui le ruinent, p. 158. L'époux sévère suscite certains desirs de vengeance qui le deshonnorent, *ibid.*
- Equité*. Elle n'est autre chose que la Loy naturelle, p. 45. Si l'équité avoit des principes clairs, certains, incontestables, il n'y auroit qu'un avis, *ibid.* Mais elle n'est écrite que dans les cœurs, où chacun ne lit qu'au travers de ses intérêts & de ses passions, *ibid.*
- Erasmus*. Il étoit tenté de mettre Socrate au rang des Saints, p. 250.
- Erétie*, ville d'Eubée, p. 397. étoit divisée en deux factions, dont l'une étoit favorable aux Athéniens, & l'autre à Philippe, *ibid.* Celle-cy prévaut & attire de grands malheurs sur Erétie, p. 398.
- Erétriens*. Ils écoutent ceux de leurs Orateurs qui les trahissent, & proscrivent ceux qui les servent fidèlement, p. 399. Philippe leur enlève Porthmos, & en fait démolir les fortifications, p. 392. & 398. Il les chasse deux fois de leur pays, *ibid.* Il y établit trois Tyrans, *ibid.*
- Erudition*. L'incertitude & la timidité sont le partage ordinaire de la véritable érudition, p. 38.
- Erythrée*, ville d'Ionie dans l'Asie Mineure, p. 368. Elle payoit volontairement un subsidé aux Flottes d'Athènes, afin qu'elles assurassent son Commerce, *ibid.*
- Eryx*, dernier Archonte décentral, p. 192.
- Eschine*, fameux Orateur Athénien, p. 269. caractérisé par la douceur & par l'élégance de son style, *ibid.* Il est envoyé

Ambassadeur près de Philippe, p. 349. Il part Plénipotentiaire d'Athènes, & revient Pensionnaire de Macédoine, *ibid.* Démosthène l'accuse d'avoir prévarié dans l'Ambassade, *ibid.* Il disoit que Démosthène s'inquiétoit bien plus de la cadence d'une période, que de la chute d'une République, p. 263. Il lui reprochoit d'user de termes hazardez, qui étoient plutôt des monstres que des expressions, p. 260. Peu croyable sur le chapitre de Démosthène, & par l'inimitié personnelle, & par la jalousie de profession, *ibid.* Il est exilé à Rhodes, p. 236. Il y récite la Harangue que Démosthène avoit prononcée contre lui au sujet de la Couronne, *ibid.* Les Rhodiens l'interrompent par des acclamations continuelles, *ibid.* *Eb! que seroit-ce donc,* dit-il aux Rhodiens, *si vous l'aviez entendu lui-même,* *ibid.* *Eschyle*, prend un vol si haut, qu'il se précipite quelquefois, p. 34.

Esclaves. La condition d'Esclave étoit inconnue aux premiers hommes, p. 110. Histoire de son origine, *ibid.* Il y avoit des Esclaves de plusieurs sortes, *ibid.* Les uns l'étoient par le fort des armes, *ibid.* les autres par naissance, *ibid.* d'autres par avarice, se vendoient eux-mêmes, *ibid.* d'autres enfin par misère, *ibid.* Le débiteur insolvable pouvoit s'acquitter aux dépens de sa liberté, p. 111. Les Esclaves jouis-

soient d'une grande liberté à Athènes, p. 334. Ils y parloient plus librement, que ne faisoient les Citoyens dans quelques autres Républiques, *ib.* Les Loix Romaines étoient très-sévères envers les Esclaves, p. 142. Elles envoyoiént irrémisiblement au supplice tous les Esclaves d'un maître assassiné, quoiqu'il parût qu'un seul Esclave à l'insçu des autres, eût commis l'assassinat, *ibid.* Les maîtres avoient de grandes facilités pour affranchir leurs Esclaves, p. 111. De quelle maniere on les affranchissoit, *ibid.* Les maîtres pouvoient quelquefois les instituer leurs héritiers, p. 113. Grande question, s'ils pouvoient les adopter. Voyez *adoption.*

Esclaves de la peine. Les Romains appelloient ainsi ceux que l'on condamnoit à certains supplices, p. 95.

Estrangers; ils jouissoient dans Athènes d'une grande liberté, p. 334.

Evagoras de Cypre, obtient pour lui & pour ses descendants, le droit de citoyen d'Athènes, p. 430. Il est dépoussé, quoiqu'il fût sous la protection des Athéniens, *ibid.*

Evalsbe, plaçant procès de ce jeune homme, avec Protagoras son maître d'éloquence, p. 73.

Eubée, Isle qui n'est séparée de l'Attique, que par un détroit fort peu large, p. 239. Philippe appelloit cette Isle, *les entraves de la Grèce,* *ibid.* il s'en rend maître, & y établit di-

- vers Tyrans , p. 398. 404. & 408. Il la fortifie , & en fait comme une vaste citadelle , qui commande l'Attique , p. 408.
- Eubule* , un des principaux Chefs de la faction contraire à Démosthène , p. 251. Il propose d'assigner les dépenses du Théâtre sur le fonds de la guerre , *ibid.* Le Peuple agréé la proposition , & décerne la peine de mort contre quiconque ouvrira l'avis de restituer ce fonds aux nécessitez de l'Etat , *ibid.* Démosthène combat fortement cette pernicieuse loi d'Eubule , p. 314. 318. 320. 332. &c.
- Euphrée* , Citoyen d'Orée , très-zélé pour les intérêts de sa patrie , p. 398. il dénonce les traîtres , qui vouloient la livrer à Philippe , *ibid.* Ils le traînent en prison , comme perturbateur du repos public , *ibid.* Il ne peut empêcher qu'Orée ne tombe au pouvoir de Philippe , p. 399. il se donne la mort , pour ne pas survivre aux malheurs de sa patrie , *ibid.*
- Eupolis* , poète comique , n'épargnoit pas dans ses pièces Périclès , p. 250.
- Euripide* . César avoit toujours à la bouche un des vers de ce Poète , p. 233. Des Soldats Athéniens gagnent leur vie à réciter au Siciliens des vers d'Euripide , p. 251.
- Eurydice* , femme d'Amyntas Roi de Macédoine , p. 210. elle en eut trois fils , Perdicas , Alexandre , & Philippe , & une fille nommée Euryone , p. 335. Après la mort du Roy Amyntas son mary , elle se trouve chargée de ces quatre enfans tous jeunes encore , p. 224. Pausanias usurpe leur Thrône , p. 225. Elle implore le secours d'Iphicrate , Général Athénien , qui chasse l'usurpateur , *ibid.* De quel stratagème elle se sert , pour émouvoir la pitié du Général d'Athènes , *ibid.*
- Euryone* , fille d'Amyntas Roi de Macédoine , & sœur de Philippe , p. 335.
- Eurystès* , fils de Sthénélus , p. 177. implacable ennemi d'Hercule & de toute sa race , *ibid.* Institue héritier son oncle maternel Atrée , fils de Pelops ; & exclut ainsi de la Couronne les Héraclides p. 178.
- Eutycrate* , citoyen d'Olynthe , p. 335. Il la trahit & la livre à Philippe , *ibid.* Philippe ne le distingue des autres Olynthiens , que par un genre de mort plus cruel , *ibid.* & p. 371.

F

F *Aimant* ; il ne doit pas exiger , que ses meilleurs amis lui donnent le secours , qu'il se refuse à lui-même , p. 309.

Familles . Il y a une infinité de familles , où la raison tombe en quenouille , p. 161.

Fard . Les femmes ont plus d'une sorte de fard , p. 158. Elles en ont un pour cacher les défauts de l'esprit & du cœur , comme elles en ont un pour cacher les défauts du corps , *ibid.*

Faveur. Les exemples de faveur ne tirent point à conséquence, p. 114.

Femmes. Longue liste des défauts qu'on a coutume de leur reprocher, p. 156. & *suiv.* Liste encore plus longue des vertus qu'elles ont souvent, p. 59. & *suiv.* Les femmes ne se décrivent qu'autant qu'elles écoutent les hommes, & qu'elles les imitent, p. 163. Plus elles ont de quoi charmer, plus il leur importe d'éloigner un péril, où souvent elles ont leur part, p. 157. La renommée ne paroît pas faite pour elles, p. 157. Les plus louïables sont celles qui la font moins parler, *ibid.* La vie cachée fait leur véritable éclat, le soin du ménage fait leur solide gloire, *ibid.* Il ne laisse pas de s'en trouver, qui ont tous les talens propres pour les grands emplois, & pour les hautes entreprises, p. 160. L'histoire sacrée nous en fournit des exemples dans la personne de Judith, & d'Esther, *ibid.* Et l'histoire profane, dans la personne de Livie, *ibid.* Les reproches de fragilité, que les hommes font aux femmes, retombent sur eux, p. 159. & 160. Les foiblesses des femmes sont plus excusables que celles des hommes, & pourquoi, p. 159. & 160. Souvent la raison des femmes agit plus fortement, quoiqu'avec moins d'éclat, que celle des hommes, p. 161. Plusieurs femmes ont une étendue de génie, que les hommes pourroient envier,

ibid. Les hommes se plaignent qu'elles aiment la domination; ils s'ennuyeroient bien, si elles se dégoûtoient de les gouverner, p. 162. La République au besoin, retrouve en elles un zèle courageux, & une tendresse mâle, p. 162. Il y a eu dans tous les siècles un grand nombre de femmes illustres, p. 164. Tous les temps, tous les pays, ont eu leurs Héroïnes, comme leurs Héros, *ibid.* Platon admet les femmes aux plus grands emplois, au gouvernement des Etats, au commandement des armées, p. 163. & 164. Dieu, quand il lui plaît, suscite des femmes fortes, pour être le modèle de leur siècle, p. 164. Portrait de la femme forte, *ibid.*

Femmes de Lacédémone. Elles ne connoissoient point d'autre parure, que celle de l'âme, p. 185. L'éducation & l'exemple les mettoit à portée de la vertu la plus héroïque, p. 189. L'amour de la Patrie faisoit taire dans leur cœur l'amour maternel, *ibid.* Elles alloient visiter sur le champ de bataille les cadavres de leurs fils tuez au service de la République; & regloient leur douleur, selon les blessures honteuses ou honorables dont ils se trouvoient couverts, *ibid.*

Femmes d'Athènes. Elles lapident un Citoyen d'Athènes, qui avoit proposé d'appaiser le Roi de Perse par un tribut, ou par un hommage, p. 248. Voyez *Lycidas.*

Femmes de Carthage. Elles coupé-

- rent en une occasion leurs cheveux , pour les employer à des usages militaires, & pour remplacer les cordes qui manquoient aux arcs des soldats , p. 162.
- Femmes de Rome.* Les Dames Romaines ont plus d'une fois sacrifié volontairement leurs pierreries , & leurs autres atours , aux besoins pressans de la République , p. 162. Cette générosité leur acquit de la part du Sénat, des actions de grâces , & le droit d'oraison funèbre , dont il permit qu'on les honorât après leur mort , *ibid.*
- Festes.* Avec quelle magnificence on célébroit à Athènes les Festes de Minerve , p. 293. & celles de Bacchus , *ibid.*
- Fiction.* Jamais, quoi qu'on fasse, elle ne remuë autant que la réalité , p. 267.
- Fienbet, (M. de)* Conseiller d'Etat ordinaire , & Chancelier de la Reine , p. 50. Poëme latin sur la belle maison de Paris , située près de l'Arsenal , *ibid.*
- Fils , filles.* Un bon fils n'a point d'yeux pour les défauts de son pere , p. 141. Quelques Jurisconsultes croyent que les fils d'un fou déclaré ne peuvent pas se marier sans le consentement de leur pere , mais que les filles le peuvent , p. 129. Subtilitez sur lesquelles ils fondent cette distinction , *ibid.* La plus saine partie des Jurisconsultes croit que les fils & les filles d'un fou déclaré , peuvent se marier sans le con-
- sentement de leur pere , p. 130.
- Fisc.* Le fisc est le plus solide fondement d'un Etat , p. 151. il répand tour à tour l'abondance sur nous , & la terreur parmi nos ennemis , *ibid.* C'est un trésor commun , qui se consume pour la seureté & pour la gloire commune , *ibid.* Les biens que nous tenons du Fisc , nous rendent avec usure ce qu'il semble nous ôter , *ibid.* On demande , si dans le doute , le juge doit prononcer contre le Fisc , p. 151. Raisons de ceux qui tiennent pour l'affirmative , *ibid.* Raisons de ceux qui tiennent pour la négative , p. 152. Les Jurisconsultes disent tout d'une voix , que lorsque la question est problématique , les faveurs de l'interprétation doivent être contre le Fisc , p. 153. Le Fisc ne perd jamais sa cause , que sous les bons Princes , p. 154.
- Flatteurs.* Pestes publiques en tout temps comme en tout lieu , p. 266. L'ambition & l'avarice amassent les flatteurs en foule autour du Thrône , p. 233. Philippe Roi de Macédoine , aimoit les flatteurs , p. 232. Il récompense un de ses flatteurs du titre de Roi en Thessalie , *ibid.* Voyez *Thrasydès*.
- Fléchier, (M.)* Evêque de Nîmes , & de l'Académie Française ; son éloge , p. 27.
- Fléme.* Le fléme & la flexibilité , deux qualitez d'un grand secours dans les conjonctures épineuses , p. 217. Elles sont souvent d'un plus difficile usa-

ge, que les qualitez brillantes, *ibid.*

Flexibilité. Voyez, *Flégme.*

Flots agitez, vive image d'une Assemblée populaire, p. 236. Démosthène alloit quelquefois les haranguer, pour s'aguerir au bruit d'un Auditoire tumultueux, *ibid.*

Flottes. Celles d'Athènes n'arri-voient jamais qu'après coup, p. 293.

Fonds, (le) ce que ce mot signifie dans l'usage ordinaire, p. 63. Ce qu'il signifie parmi les Jurisconsultes, *ibid.* Grande question entre eux, si le fonds emporte la superficie, ou la superficie le fonds, *ibid.* Raisons de ceux qui prétendent que la superficie emporte le fonds, p. 64. Raisons de ceux qui soutiennent que le fonds emporte la superficie, p. 64. & 65. Décision, p. 66.

Fonds pour la guerre. On en établit un à Athènes, avec défense sur peine de mort, d'ouvrir en aucun cas l'avis d'y toucher pour d'autres usages, p. 248. Malgré cette défense, Eubule ose proposer de prendre sur le fonds de la Guerre, de quoi soutenir les dépenses du Théâtre; & son avis l'emporte, p. 251. Voyez *Eubule.*

Fontaine, (M. de la) est le Phé-dre moderne, 36. Il manie la Fable avec la dextérité de l'An-cien, *ibid.* Qualitez singulière-s de l'un & de l'autre. *ibid.*

Fortune. Dans le cours général des choses humaines, la For-tune est d'un grand poids, ou plutôt c'est le tout que la For-

Tome I.

tune, p. 308. & 441. Elle do-mine sur toute la pénétration & sur toute la prudence de l'es-prit humain, p. 342. César, tout César qu'il étoit, crai-gnoit les caprices de la fortune, p. 228. Selon lui, ce qu'on peut espérer d'elle, ne com-pense pas ce qu'on en doit craindre, *ibid.*

François (les). Ce qui demande beaucoup d'attention, court risque de ne pas l'obtenir des François, p. 274. Dans un livre, comme ailleurs, les François prétendent tout em-porter d'emblée, *ibid.*

Fuyards dans un combat, p. 319. nul d'entre eux ne se rend justice, *ibid.* Chacun accuse, & son Général, & son camara-de, & tout autre plutôt que lui-même, *ibid.* Chacun pourtant a eu tort, & pourquoi, *ibid.*

G

G Anymède, enlevé par Tan-tale Roi de Phrygie, p. 177.

Gaules. César obtient le gouver-nement des Gaules, p. 224. Après avoir dompté les Gau-les avec le fer de Rome, il forme le dessein de dompter Rome avec l'or des Gaules, *ibid.*

Gaulois. César sème entre eux la division, p. 224. & puis les subjuge, *ibid.* Les Gaulois commandez par Brénnus, pé-nètrent dans la Grèce, p. 336. Ils veulent piller le Temple de Delphes, *ibid.* Les Phocéens les en empêchent, *ibid.*

Général. Caractère d'un Général P pp

qui entend bien la guerre, p. 294. Il ne doit pas suivre, mais précéder les conjonctures, *ibid.*

Génie. Les génies timides ou trop sages, demeurent comme emprisonnez dans une obscure exactitude, p. 277. Ils n'évitent la chute qu'à force de ramper, p. 278. Ils n'ont d'ordinaire que le triste défaut de n'en point avoir, *ibid.* Les génies heureux & hardis s'affranchissent quelquefois de la servitude des règles, *ibid.* Ils prennent l'essor, & cherchent la gloire dans le péril, *ibid.* Un génie, quelque élevé qu'il soit, ne laisse pas de tenir toujours par quelque endroit à l'humanité, p. 271.

Gens de Lettres. Voyez *Lettres.*

Gereste, ville & promontoire d'Eubée, p. 293. Près de cette ville Philippe prend d'un coup de filet grand nombre de vaisseaux Athéniens, *ibid.*

Gètes, en un seul jour Alexandre passe le Danube, bat les Gètes, prend une de leurs villes, & repasse ce fleuve, p. 217.

Gire, forteresse de Thrace près d'Olynthe, p. 313. prise d'assaut & rasée par Philippe, *ibid.*

Gouff. Grande diversité de gouffs parmi les hommes, p. 278. La différente conformation d'Organes l'entretiendra toujours, *ibid.*

Graces. A bien compter les injustices & les bizarreries de ceux qui font des graces, & de ceux qui les reçoivent, ils ne s'en doivent guères, p. 93.

Grammairien. Le Grammairien scrupuleux, peut difficilement compatir avec le grand Orateur, p. 278.

Grande Grèce. Les anciens nommoient ainsi toute cette portion de l'Italie, qui s'étend depuis l'extrémité de la Calabre jusqu'à la Campanie, p. 182. Elle étoit ainsi appelée, à cause du grand nombre de Colonies que les Grecs y avoient fondées, *ibid.*

Grands hommes, ils sont grands & hommes tout ensemble, p. 172. Ils descendent, mais rarement les voit-on ramper, *ibid.* Dans eux, tout jusqu'à leurs négligences, se ressent de leur caractère, *ibid.*

Gratuitement. Rien n'approche tant de la Divinité, que la gloire de faire gratuitement du bien, p. 93.

Grecs. Leur origine, p. 174. D'où ils tirèrent leur nom, *ibid.* Quelle étoit la rusticité des premiers Grecs, *ibid.* Ils discernèrent les honneurs divins à Pelasgus, qui leur apprit à se nourrir de gland, *ibid.* Les Egyptiens & les Phéniciens eurent la gloire de les humaniser & de les policer, p. 175. Dans la suite, ils traitent de Barbares toutes les nations qui ne sont pas Grecques, *ibid.* C'est d'eux que nous est venu tout ce que nous avons de littérature & de belles connoissances, p. 174. L'histoire des Grecs peut se diviser en quatre différents âges, marquez par autant d'époques mémorables, p. 175. Pourquoi leurs

premiers Héros sont dignes d'une gloire immortelle, p. 176. Les Grecs se multiplient à tel point, qu'ils sont obligez d'aller chercher des habitations en terre étrangère, p. 182. Ils fondent des colonies dans plusieurs endroits, & principalement en Italie, p. 182. Ils ne s'étonnent point des armées formidables des Perses, p. 182. Une poignée de Grecs met en fuite une multitude innombrable de ces Barbares, p. 183. Tant qu'ils demeurent bien unis, les Perses ne peuvent les entamer, p. 183. Dix mille Grecs restez d'une armée défaite, traversent l'Asie avec une contenance de Vainqueurs, p. 240. L'ardeur des Grecs pour la liberté & pour les interêts de la cause commune se rallentit, p. 244. & *suiv.* La division se met parmi eux & les perd, p. 183. Ils forment deux partis differens, & ils s'entredivisent dans la guerre du Péloponèse, p. 199. & *suiv.* Ils se brouillent & mesurent leurs armes de nouveau dans la guerre de la Phocide, autrement la Guerre sacrée, p. 213. 237. & 238. Philippe fomenté leurs divisions, & en profite, p. 213. Il les détruit les uns par les autres, & se rend l'Arbitre de la Grèce, p. 215. Ils sont forcez de le reconnoître pour leur Général, contre les Perses, p. 214. Ils plient pareillement sous la puissance d'Alexandre, & ils le proclament leur Chef, p. 217. Ils se soulevent contre Antipater,

successeur d'Alexandre en Macédoine, & sont enfin obligez de se soumettre, p. 256. & 257. Désordres qui regnoient parmi eux du temps de Démosthène, p. 241. & *suiv.* Leur avidité pour les spectacles, p. 313.

Grossesse. La grossesse d'une femme condamnée à mort, est une raison pour différer son supplice, p. 146.

Gryllus, fils de Xénophon, p. 209. Quelques Historiens disent, que ce fut lui qui tua Epaminondas à la bataille de Mantinée, *ibid.*

Guerre de Thèbes, p. 176. Plus ancienne que celle de Troie, p. 204.

Guerre de Troie, p. 204. Quelle en fut la véritable cause, *ibid.*

Guerre du Péloponèse entre Athènes & Lacédémone, p. 199. La révolte des Corcyréens contre Corinthe, en fut l'occasion & le prétexte, p. 184. mais la trop grande puissance & la domination odieuse d'Athènes, en furent la véritable cause, p. 198. & 199. Cette guerre entraîne tous les Peuples de la Grèce, dont les uns se déclarent pour Athènes, les autres pour Lacédémone, *ibid.* Elle dura 27 ans, *ibid.* La victoire voltige entre les deux partis, tantôt vainqueurs, & tantôt vaincus, *ibid.* Mais enfin les Lacédémoniens s'allient avec le Roi de Perse, & par son secours triomphent d'Athènes, p. 200.

Guerre de la Phocide, p. 213. On l'appelloit aussi la *Guerre sacrée*,

comme entreprise par un motif de Religion , p. 237. Origine de cette guerre , *ibid.* Les Phocéens labourent des terres consacrées à Apollon , *ibid.* Les peuples d'alentour crient au sacrilege , *ibid.* Ils dénoncent les Phocéens au Tribunal des Amphictyons , *ibid.* Les Thébains pressent vivement la condamnation des profanateurs , p. 238. Les Amphictyons déclarent les Phocéens sacrilèges , & les condamnent à une grosse amende , *ibid.* Les Phocéens se révoltent contre le decret des Amphictyons , *ibid.* Ils prennent les armes , & attaquent rudement les Thébains qui s'étoient montrez les plus ardens à poursuivre le jugement , *ibid.* Toute la Grèce se partage en faveur des Phocéens ou des Thébains , p. 213. Athènes & Sparte favorisent les Phocéens , p. 238. Le Roi de Perse , les Thébains , p. 240. Philippe demeure neutre , il laisse les deux partis s'affoiblir & se consumer , p. 213. Cette guerre dure dix ans , comme celle de Troye , p. 237. Pour en soutenir la dépense , les Phocéens pillent à diverses fois le Temple de Delphes , & en tirent plus de six millions d'or de notre monnoye , p. 238. Ils remportent divers avantages sur les Thébains , & les réduisent à implorer le secours de Philippe , *ibid.* Philippe paroît , & oblige les Phocéens de se rendre à discrétion , *ibid.* Il tire tout le fruit de cette Guerre , *ibid.* Il se rend maître de

la Phocide , se fait aggréger au corps des Amphictyons à la place des Phocéens , & s'empara des Thermopyles , p. 214. La conduite de Philippe durant la Guerre sacrée est un des endroits qui brillent le plus dans sa vie , & le chef-d'œuvre de sa valeur & de sa prudence , p. 215.

Guerre sacrée , voyez Guerre de la Phocide.

H

H *Abillement.* On eût regardé à Lacédémone comme une molesse punissable de s'habiller différemment selon les différentes saisons , p. 185. *Hale* , ville de Theffalie , p. 438. Philippe la livre aux Pharfaliens , *ibid.*

Haliarte , ville de Béotie , p. 287. Près de cette ville , les Athéniens éprouvent & signalent leur courage contre Philippe , *ibid.*

Halonése , Isle de la mer Egée , p. 431. Le Corsaire Softrate s'en rend le maître , p. 431. Philippe la lui enlève , *ibid.* Les Péparrhétiens l'enlèvent à Philippe , *ibid.* Philippe la reprend à main armée , *ibid.* Les Athéniens interviennent , & prétendent que l'Halonése leur appartient , *ibid.* Philippe consent à la leur donner , p. 432. Les Athéniens veulent bien la recevoir à titre de restitution , mais non à titre de don , *ibid.* Grands débats à ce sujet entre les Athéniens & Philippe , *ibid.* Philippe offre de s'en rapporter à des Arbitres , p. 432.

- Les Athéniens ne veulent pas y entendre, *ibid.*
- Harangue sur la Paix.* Denys d'Halicarnasse & Diodore de Sicile en placent l'époque à la quinzième année du regne de Philippe, p. 336. Libanius & Photius croyent qu'elle ne fut pas prononcée, p. 337. La raison qu'ils apportent, ne paroît pas concluante, *ibid.* Prononcée ou non prononcée, elle est constamment de Démosthène, p. 338.
- Harangue sur la Querfonèse,* c'est proprement l'Apologie de Diopithe, chef d'une Colonie que les Athéniens avoient envoyée dans cette Presqu'Isle, p. 360. Démosthène prononça cette Harangue à l'âge de quarante ans, Philippe étant dans la dix-neuvième année de son regne, *ibid.* La même année qu'il la prononça, nâquirent Epicure & Ménandre, *ibid.*
- Harangue sur la Lettre de Philippe,* p. 436. & suiv. Démosthène la prononça âgé de quarante-deux ans, Philippe étant dans la vingt-unième année de son regne, *ibid.* Elle est la dernière & la plus courte des Philippiques, p. 437. C'est comme le précis de tout ce que Démosthène avoit dit dans ses autres Harangues contre Philippe, *ibid.*
- Harangue sur l'Halonèse.* Qui en est l'Auteur, p. 271. Denys d'Halicarnasse la met au nombre des ouvrages de Démosthène, *ibid.* Libanius, Phorius, & presque tous les Sçavans, croyent qu'elle n'est pas de cet Orateur, *ibid.* La bassesse & la longueur du stile de cette Harangue, sont les raisons sur lesquelles ils se fondent, *ibid.* Ils l'attribuent à Hégésippe, *ibid.* Trait ridicule de la peroraison de cette Harangue, pour agir de la sorte, il faut avoir la cervelle aux talons, *ibid.*
- Harpalus,* Alexandre partant pour son expédition des Indes, l'établit Gouverneur de Babylonie, p. 260. Il commet plusieurs malversations, *ibid.* Craignant le retour d'Alexandre, il se réfugie à Athènes, *ibid.* Il corrompt Démosthène qui lui vend son ministère, & qui est envoyé en exil, *ibid.*
- Hécatombéon,* mois Attique, qui répondoit à notre mois de Septembre, p. 316. Voyez ce même mot à la table du second volume.
- Hégésilée,* Général Athénien, homme sans mérite, p. 246. On l'envoie à la place de Phocion, qui est rappelé, *ibid.* Sa conduite, aussi malheureuse qu'imprudente, vengea pleinement Phocion de cette injuste préférence, *ibid.*
- Hégésippe,* Orateur médiocre d'Athènes, p. 271. On le croit l'Auteur de la Harangue sur l'Halonèse, *ibid.*
- Hélène,* femme de Ménélas, fut enlevée par une espèce de reprefailles, p. 177.
- Héraclides,* autrement, les descendants d'Hercule, p. 177. sont chassés du Péloponèse par

les Pélopidés , p. 178. Ils tentent par deux fois de s'y rétablir , avant la Guerre de Troie , *ibid.* Quatre-vingt ans après la prise de Troie, ils font une troisième tentative , & réüissent , p. 177. Ils battent les Pélopidés , & les chassent du Péloponèse , p. 178. Ils partagent entre eux les Royaumes de Mycènes , d'Argos , de Messène & de Lacédémone , *ibid.* Ils avoient un droit incontestable sur les Royaumes d'Argos & de Mycènes , p. 177. Ils assignent des terres aux Peuples qui les avoient accompagnés & secondez , p. 178.

Hercule , né à Thèbes , p. 104. Il institue les Jeux Olympiques à l'honneur de Jupiter , p. 179. Les Rois de Macédoine prétendoient descendre d'Hercule par Caramus , 176.

Hérèe , Forteresse de Thrace , p. 316. est assiégée par Philippe , *ibid.*

Hérodote , se néglige par intervalles , jusqu'à tomber dans la bassesse des termes , p. 34.

Hésiode , rampe dans quelques-unes de ses descriptions , p. 34. Vers d'Hésiode cité , p. 39.

Hipparque , Tyran établi par Philippe dans le pays des Eretriens , p. 398.

Hippias , fils de Pisistrate , p. 197. succède à son pere dans la souveraineté d'Athènes , *ibid.* est chassé d'Athènes , vers le temps que les Tarquins sont chassés de Rome , *ibid.* Se réfugie chez Darius fils d'Hys-

taspes , *ibid.* Attire sur Athènes toutes les forces de la Perse , *ibid.* est tué à la bataille de Marathon , p. 198. Ses enfans soutenus du Roi de Perse , tâchent inutilement de vanger leur pere , & de se rétablir , *ibid.*

Homère , vivoit du temps de Lycurgue , p. 181. Dans le dénombrement des Vaisseaux , il ne donne le nom de Peuples qu'aux seuls Athéniens , & pourquoi , p. 192. Il peint l'union des Généraux Grecs , sous la figure d'un bataillon , dont les boucliers joints opposent un front impénétrable , p. 227. Philippe prend dans Homère l'idée de la Phalange Macédonienne , *ibid.* Homère sommeille quelquefois , p. 271. mais ne s'endort jamais profondément , *ibid.*

Hommes . Ils se vantent d'avoir sur les femmes une supériorité d'esprit & de sagesse , qu'ils n'ont point , p. 159. Les reproches de fragilité qu'ils font aux femmes retombent sur eux , *ibid.* Il leur sied mal de reprocher aux femmes des complaisances , qu'ils arrachent par leurs empressemens & par leurs importunités , p. 160. Ils devoient excuser des foiblesses qu'ils inspirent , & que les leurs autorisent , *ibid.* Les foiblesses des hommes sont moins excusables que celles des femmes , *ibid.* Les femmes n'ont guères de foiblesses , que les hommes ne partagent , p. 163. Ils en sont , ou les Auteurs , ou les complices , *ibid.* Il y a

bien des folies , qui appartiennent aux hommes en propre , p. 163.

Houlières , (Madame des) louée , p. 37.

Huile. On reprochoit à Démofthène , que ses Harangues sentoient l'huile , p. 237. Ce reproche étoit fondé sur ce qu'il passoit les nuits à travailler , *ibid.*

Humeur. Notre humeur n'influe pas seulement , elle domine sur nos opinions , p. 74.

Hypéride , Orateur d'Athènes , plein de tours fins & ingénieux , p. 269.

I

I*Cariens*. La Comédie & la Tragédie doivent leur origine à deux Icaris , la première à Sufarion , & la seconde à Thefpis , p. 249.

Ides de Mars , c'étoit le quinze p. 232. Ce fut ce jour-là , que César fut assassiné , *ibid.* Cicéron nommoit l'assassinat de César , le délicieux Banquet des *Ides de Mars* , *ibid.* Il se plaignoit de n'y avoir pas été appelé , *ibid.*

Jeunes gens. Ils n'aiment que l'agréable , & ne courent qu'après ce qui rit à l'imagination , p. 59. Ils détestent le Digeste & le Code , comme les impitoyables ennemis de leur liberté naissante , p. 59. La trop grande gravité des Jurisconsultes fortifie encore leur haine pour la Jurisprudence , *ibid.* Comment on pourroit les réconcilier , avec une science

si utile dans toutes les professions , p. 59. & 60.

Jeunesse. Toute la fleur de la Jeunesse Athénienne périt au siège de Syracuse , p. 200. La perte qu'Athènes fit de cette Jeunesse , est comparée par Périclès , à celle que feroit l'année si on lui ôtoit le Printemps , *ibid.*

Jeux de la Grece. L'esprit de Religion & l'amour des spectacles , n'entrèrent point seuls dans l'institution de ces Jeux ; la politique s'en mêla , p. 180. On vouloit de temps en temps rassembler en un même lieu , & réunir par des sacrifices communs divers peuples indépendants , & plus éloignés encore par la diversité des intérêts , que par la distance des lieux , *ibid.* Ces sortes de jeux sans exciter la haine , entretenoient une noble émulation , *ibid.* Ils augmentoient dans les corps la souplesse , l'agilité , & la force , *ibid.* Ils accoutumoient l'esprit au desir de vaincre , *ibid.* C'étoit une espece d'école & d'apprentissage militaire , *ibid.* Ce n'étoit pas sans de bonnes vûes qu'on avoit attaché aux victoires qui se remportoient dans ces sortes de jeux , une gloire fort approchante de celle des Conquerants , p. 181. Si nous sommes bleffez d'un pareil usage , c'est faute d'attention sur l'utilité de ces exercices , ou par une mauvaise coutume de rapporter tout à nos mœurs , *ibid.* Nos Joûtes & nos Tournois , qui tenoient le milieu entre le divertisse-

- ment & le combat , peuvent nous donner quelque idée des anciens jeux de la Grece , *ibid.*
- Jeux Olympiques* , instituez par Hercule , à l'honneur de Jupiter , p. 179. Rétablis par Iphitus Roi d'Elide , & par Lycurque Roi de Lacédémone , *ibid.* Ils se célébroient tous les quatre ans , près de la ville de Pise , appelée autrement Olympie , *ibid.* Et c'est par cette raison qu'on les nommoit Jeux Olympiques , *ibid.* Ils ont donné le nom aux Olympiades , *ibid.*
- Jeux Pythiques* , instituez à l'honneur d'Apollon , p. 180. On les célébroit tous les quatre ans , près de la Ville de Delphes , *ibid.* Les Amphictyons y présidoient , *ibid.* Philippe , devenu Amphictyon , y préside avec un pouvoir absolu , p. 144. Il envoie ses esclaves y présider à sa place , p. 391.
- Iliade* , beautez qui la tirent du pair , p. 34.
- Illyriens* , ils remportent une grande victoire sur Perdiccas Roi de Macédoine , & frere aîné de Philippe , p. 211. Philippe parvenu à la Couronne , les combat & les taille en pieces , p. 212. Ils sont obligez de lui relâcher toutes les Villes qu'ils occupoient en Macédoine , *ibid.* Ils sont châtiez par Alexandre , p. 217.
- Ilus* , Roi de Troye & ayeul de Priam , p. 177. Dépouille Tantale de ses Etats , *ibid.*
- Imbros* , Isle de la mer Egée , vers la Querfonese de Thrace , p. 292. Philippe s'en empare , & s'y laisît d'un grand nombre d'Athéniens qu'il emmene prisonniers , *ibid.*
- Impunité* . L'impunité ne manque guere de multiplier les coupables , p. 249.
- Ingrats* , peuples nombreux , p. 91. Prétexte spécieux dont ils se servent pour colorer leur ingratitude , p. 93. Si les Loix devroient punir les ingrats , p. 91. Les Loix d'Athenes ouvroient au bienfaicteur la voye d'agir contre l'ingrat , p. 94. Si ces Loix étoient encore en vigueur , que de pratique pour les Juges ! *ibid.*
- Inscription* gravée sur une colonne de bronze dans la Citadelle d'Athenes , p. 393. & 394. Elle marque jusqu'où alloit la haine des Athéniens pour les corrupteurs , *ibid.* Inscription latine gravée sur le piédestal de la Statue qui est dans la Place de Vendôme , p. 48.
- Intelligence* . La parfaite intelligence entre le Peuple & le Souverain , est la base & le fondement de leur félicité réciproque , p. 188.
- Interests* . L'intérest particulier doit se taire quand l'utilité publique parle , p. 81. La justice elle-même soumet tous ses préceptes & toutes ses maximes aux interests de la cause commune , p. 147.
- Interpréte* . Le premier devoir d'un Interpréte , c'est de faire entendre son Auteur , p. 173.
- Ionie* , Coste de l'Asie Mineure , p. 179. Voyez l'article suivant.
- Ioniens* , peuples du Péloponese , p. 176. Sont chassés par les Achéens , *ibid.* Ils se réfugient d'abord

- d'abord à Athènes, *ibid.* Et quelques années après, ils vont s'établir dans cette Coste de l'Asie Mineure, qui prit d'eux le nom d'Ionie, *ibid.* Ils y bâtirent Ephète, Clazoméne, Samos, & plusieurs autres Villes, *ibid.*
- Iphicrate*, Général Athénien, p. 225. La Reine Eurydice implore son secours contre Pausanias, usurpateur du Trône de Macédoine, *ibid.* Il chasse l'usurpateur, & rétablit le Souverain légitime, *ibid.* Il éprouve la rigueur de l'Ostracisme, & est relegué, p. 259.
- Iphisus*, Roi d'Elide, rétablit les Jeux Olympiques, p. 179.
- Isée*, fameux Orateur Grec, p. 235. Il fut un des maîtres, qui initièrent Démosthène à l'Eloquence, p. 235.
- Isocrate*, fameux Orateur Grec, p. 268. Caractérisé par les grâces de son stile, *ibid.* Il donne quelquefois dans l'emphase, p. 35. Il fut un des maîtres qui initièrent Démosthène à l'Eloquence, p. 235. Il appelloit les Soldats étrangers, qui servent pour de l'argent, les amis communs & les communs ennemis du genre humain, p. 255. Mot de Philippe, *Isocrate s'escrime avec le fleuret, Démosthène se bat avec l'épée*, p. 261.
- Isthme* de la Querfonésé de Thrace, p. 357. Philippe promet de le percer à ses dépens, *ibid.*
- Juges*. Un ancien disoit, que les Juges sont des peintres, qui ne doivent point avoir d'autre modèle que la Loi, p. 136. Ils ne doivent pas avoir divers poids & diverses balances pour le pauvre & pour le riche, p. 152. Quand les preuves ne parlent pas plus pour l'un que pour l'autre, il est permis aux Juges d'écouter alors la compassion, *ibid.* On demande si le Juge peut selon sa prudence, tempérer les rigueurs de la Loi, p. 74. Raisons de ceux qui tiennent pour la négative, p. 77. Raisons de ceux qui tiennent pour l'affirmative, p. 78. On ne peut sur ce point fixer de règle qui n'admette point d'exception, p. 81. Autre question, si le Juge peut imposer une demi-peine, pour un crime dont il n'a qu'une demi-preuve, p. 132. Raisons des Jurisconsultes sévères qui tiennent pour l'affirmative, p. 132. & *suiv.* Raisons des Jurisconsultes plus humains, qui tiennent pour la négative, p. 135. & *suiv.*
- Juifs*. Ils se lassent d'avoir Dieu pour Roi, & veulent absolument obéir à un homme, p. 192.
- Jupiter*. Les Athéniens le déclarent seul Roi d'Athènes, p. 192.
- Jurisconsultes de Cour*. Ils sont toujours bien fournis de maximes flatteuses pour le Dispensateur des grâces, p. 68. Raisons spécieuses par lesquelles ils tâchent de prouver, que les Loix ne lient point le Souverain, *ibid.* Les Empereurs Pertinax, Sévère, & Antonin, étoient d'un sentiment bien opposé, p. 69.
- Jurisprudence*, science utile dans toutes les professions, p. 60.

Jurisprudence Romaine. Mere de toutes les autres, p. 109. Plus vénérable encore par la sagesse, que par l'ancienneté de ses maximes, *ibid.* Elle étoit très-sévère envers les Débiteurs, p. 111. & envers les Esclaves, p. 142.

Justice divine, toujours adorable, quoique souvent incompréhensible, p. 143. Non moins incapable d'aucun excès, que d'une seule erreur, p. 144. Il est permis de contempler la Justice Divine, non pour mesurer la profondeur de ses Jugemens, mais pour les adorer dans le respect & dans le silence, p. 138. Elle perpétue le châtimement de notre premier Pere, jusqu'au dernier de ses Descendans, *ibid.* Elle punit souvent les crimes des Peres jusqu'à la troisième & quatrième génération, p. 143.

L

L *Académie*, second Roi de Lacédémone p. 184. Il donne son nom à cette Ville, *ibid.*

Lacédémone, une des plus puissantes Villes de la Grèce, p. 184. & *suiv.* Fondée environ 1430. ans avant J. C. *ibid.* Appellée d'abord Lélégie, par Lélèx son premier Roi, *ibid.* Ensuite Lacédémone par Lacédémon son second Roi, *ibid.* Enfin Sparte, du nom de Sparte, fille de Lacédémon, *ibid.* Depuis, elle conserva toujours indifferemment le nom de Sparte ou de Lacédémone, *ibid.* Elle acquiert un nouvel

éclat sous Lycurgue, p. 185. Elle trouvoit dans la modestie & la frugalité de ses Citoyens deux trésors inépuisables, *ibid.* Elle ignore l'usage de l'argent, jusqu'au temps de Lyfander, un de ses Rois, *ibid.* Depuis que Lyfander y eût introduit l'usage de ce Métal, elle se préserva encore long-temps de l'avarice, *ibid.* L'Argent y venoit de toutes parts, & y demeuroit, *ibid.* Platon disoit à ce sujet, *On voit à Sparte beaucoup de vestiges d'argent qui entre, mais on n'y voit point de vestige d'argent qui sorte*, p. 186. On y regardoit le temps comme le plus précieux de tous les biens, *ibid.* Et le travail, comme l'occupation de l'Homme véritablement libre, *ibid.* Jusqu'où l'on y pouvoit l'amour du silence, *ibid.* Et la sobriété, p. 187. Les plaisirs du Théâtre en étoient proscrits, & pour quoi, *ibid.* Les femmes mêmes s'y distinguoient par des vertus héroïques, p. 189. Les Loix y avoient plus de pouvoir que le Roi, p. 187. & 188. Quelle étoit la nature de son Gouvernement, p. 187. & *suiv.* Il n'étoit pas purement monarchique, les Magistrats y avoient beaucoup de part, & le peuple n'en étoit pas exclus, p. 189. Le juste équilibre de ces trois puissances en bannissoit les dissensions domestiques, p. 188. Elle imprime du respect à toute la Grèce, p. 190. & aux Rois d'Egypte & de Phénicie, qui lui envoient des Ambassades solennelles, p. 109. Elle

TABLE DES MATIERES. 491

femaintient sept cens ans dans l'exacte obfervation de fes Loix , p. 190. Durant tout ce temps , elle tient le premier rang dans la Grèce , p. 198. Ses Rois ont le commandement général des Armées grecques aux Batailles de Salamine & de Platée , *ibid.* Elle n'a pas foïn de s'opposer à la puissance d'Athènes qui devient trop grande , p. 199. Elle entreprend contre cette dangereuse Rivale , la Guerre si connue sous le nom de Guerre du Peloponésé , *ibid.* Elle s'allie avec le Roi de Perse vers la fin de cette Guerre , p. 200. Avec le secours de ce Roi elle la termine heureusement , & triomphe d'Athènes , *ibid.* Par là elle reprend son premier Empire dans la Grèce , *ibid.* Elle ne le conserve que trente ans , p. 201. Elle se rend odieuse à toute la Grèce , & irrite contre elle le Roi de Perse , p. 201 & 202. Ses Armées sont battues sur terre & sur mer par les Athéniens , secondez du Roi de Perse à leur tour , *ibid.* Elle est obligée de faire avec eux un Traité de paix , & de remettre toutes les Villes grecques en liberté , p. 203. Elle viole le Traité en opprimant Thèbes , *ibid.* Ses Armées sont de nouveau attaquées & battues par les Athéniens , *ibid.* Elle est obligée de renouveler le Traité p. 204. Elle perd contre les Thébains la bataille de Leuctres , p. 207. Est ensuite assiegée par ces mêmes Thébains , qui ne veulent

pas la détruire , *ibid.* Elle perd contre eux une seconde Bataille à Mantinée , p. 209. voyez *Lacédémoniens.* Ils se préservent long-temps de l'avarice , p. 185. L'excellent usage qu'ils faisoient du temps , p. 186. jusqu'où ils pouvoient l'amour du travail , *ibid.* Grands ménagers des paroles , soit dans leurs discours , ou dans leurs lettres , *ibid.* Ils n'employoient souvent qu'un monosyllabe , parce que rien n'approche plus du silence , *ibid.* Leurs Dépêches ne consistoient quelquefois que dans un *non* ou dans un *si* , *ibid.* Leur prodigieuse tempérance , p. 187. Leur vie étoit si frugale & si laborieuse , qu'Alcibiade disoit qu'il ne s'étonnoit pas qu'ils l'exposassent si volontiere , *ibid.* Tous naissoient amoureux de l'ordre & de la discipline , *ibid.* Parmi eux le mérite étoit de tout sexe & de tout âge , p. 189. Ils écrivent à Cyrus qui menaçoit les Grecs d'Asie , p. 190. Trois cens Lacédémoniens défendent le passage des Thermopyles , contre une multitude innombrable de Perses , p. 183. Réputation des Lacédémoniens par toute la Grèce , p. 190. Ils sont regardés comme les Protectors de la liberté , *ibid.* Leur politique ne laissoit pas pourtant d'avoir ses défauts , *ibid.* Leur domination se ressentoit fort de leur humeur austere , p. 191. Ils ont le Commandement aux Batailles de Salamine &

dé Platée, p. 198. Ils négligent de s'opposer à la puissance des Athéniens, qui devient trop grande & odieuse à toute la Grèce, p. 199. Ils entreprennent contr'eux la Guerre du Péloponèse, *ibid.* Sur la fin de cette Guerre, ils recherchent l'Alliance du Roi de Perse qui les renforce d'une Flotte nombreuse, p. 200. Ils enlèvent aux Athéniens cent quatre-vingt Vaisseaux, *ibid.* Ils assiègent Athènes, & s'en rendent les Maîtres, *ibid.* Par-là ils reprennent leur première supériorité dans la Grèce, p. 201. Ce nouvel empire ne dura pas plus de trente ans, *ibid.* Ils veulent abolir par tout le Gouvernement populaire, pour établir des Décemvirs, c'est-à-dire dix hommes, en qui résidât tout le pouvoir, *ibid.* Leur autorité devient insupportable, *ibid.* Ils ont l'imprudence d'attaquer le Roi de Perse, & d'envoyer contre lui Agésilas, p. 202. Toute la Grèce se souleva contre eux, *ibid.* Ils sont obligés de rappeler Agésilas & leurs Troupes, *ibid.* Ils sont battus sur mer par les Athéniens qui avoient joints leurs Vaisseaux à ceux du Roi de Perse, *ibid.* Ils sont obligés par un traité solennel de rendre la liberté à toutes les Villes grecques, p. 203. Ils violent le Traité en opprimant Thèbes, *ibid.* Ils sont de nouveau attaqués & battus par les Athéniens sur terre & sur mer, *ibid.* Ils sont obligés de renouveler le Traité, p. 204. Ils

sont battus à Leuctres par les Thébains, p. 207. & ensuite assiégés dans leur Capitale par ces mêmes Thébains, qui ne veulent pas les détruire, *ibid.* Ils perdent contre les Thébains une seconde Bataille à Mantinée, p. 209. Rien ne précipita plus leur chute que leur prospérité, p. 210. Ils présumoient trop de leurs forces, *ibid.*

Lacédémoniennes. Voyez *Femmes de Lacédémone.*

Lamia, Ville de Thessalie, p. 257. Léosthène assiège cette Ville, où Antipater s'étoit sauvé, p. 257. Il est tué d'un coup de pierre en l'assiégeant, *ibid.*

Lasthène, Citoyen d'Olynthe, p. 335. Il le trahit, & la livre à Philippe, *ibid.* Philippe ne le distingue des autres Olynthiens que par un genre de mort plus cruel, *ibid.* & p. 371.

Lecteur. Mot de César à un mauvais Lecteur : *si tu crois chanter tu chantes mal ; si tu crois lire tu chantes*, p. 231.

Législateurs. Ils employent le fer & le feu, semblables aux Chirurgiens habiles, dont la cruauté salutaire coupe quelquefois jusqu'au vif, p. 147.

Lélegie, Ville fondée par Lélex, p. 184. & qui fut appelée dans la suite Sparte, ou Lacédémone, *ibid.*

Lélex, Fondateur & premier Roi de Lélegie, appelée dans la suite Lacédémone ou Sparte, p. 184.

Lampsaque, Ville de Mysie, lisez selon l'Errata, Ville de Phrygie, p. 310.

- Lemnos*. Isle de la mer Egée , p. 292. Philippe envahit cette Isle , & s'y fait d'un grand nombre d'Athéniens qu'il emmene captifs , *ibid.*
- Léonidas*, Roi de Lacédémone , p. 183. A la tête de trois cens Lacédémoniens , il défend le passage des Thermopyles contre une multitude innombrable de Perfes , *ibid.* Comme on lui eût dit , que les Perfes étoient en si grand nombre , qu'ils offusquoient de leurs traits le Soleil : *Tant mieux* , répondit-il , *nous combattrons à l'ombre* , *ibid.*
- Léosthène*, Disciple de Démosthène , p. 256. Etoit homme de tête & de courage , p. 257 Il est déclaré Chef des Troupes confédérées contre Alexandre , *ibid.* Il se fait du passage des Thermopyles , *ibid.* S'avance dans la Thessalie , & défait Antipater , Viceroi de Macédoine , *ibid.* Il l'assiège dans Lamia , *ibid.* Il est tué malheureusement d'un coup de pierre , lorsqu'il visitoit les travaux , *ibid.* La mort de Léosthène renverse toutes les espérances des Grecs , *ibid.*
- Leptine*. Disoit que détruire Lacédémone , c'eût été arracher un œil à la Grèce , p. 208. Il propose une loy nouvelle , p. 270. Démosthène la combat vivement , *ibid.* La Harangue contre Leptine est pleine de délicatesse , *ibid.*
- Lettre de Philippe aux Athéniens* , p. 246. & suiv. Philippe l'écrivit la vingt-unième année de son regne , *ibid.* Elle vaut un bon Manifeste , p. 436. C'est un chef-d'ouvre dans l'original , p. 427. Détail des beautés qui s'y trouvent , *ibid.* Elle est une preuve qu'on peut dire de Philippe ce qu'on a dit de César : *qu'il se servoit aussi-bien de la parole & de la plume que de l'épée* , *ibid.*
- Lettres*. Les Athéniens interceptent des Lettres de Philippe , & les lisent en pleine Assemblée , p. 428. Trois Lettres des Lacédémoniens à Philippe , vrais modèles du stile Laconique , p. 186. La premiere ne contenoit que ce mot seul *si* ; la seconde , que ce mot seul *non* : & la troisieme que ces trois mots , *Denis à Corynthe* , *ibid.*
- Lettres*, Science, Doctrine. Les Gens de Lettres ont seul le privilège de déposer à la postérité , & de placer dans le Temple de mémoire , p. 40. Combien il leur importeroit d'être bien unis , *ibid.* La République des Lettres a toujours posé pour maxime fondamentale une certaine égalité entre les Sujets qui la composent , *ibid.*
- Leucade*. Isle de la Mer Ionienne , p. 392. Elle appartenoit aux Corinthiens , *ibid.* Philippe la leur enlève , *ibid.*
- Leuctre* , ville de Béotie , p. 207. Fameuse par la victoire que les Thébains y remportèrent sur les Lacédémoniens , *ibid.* Ces derniers y perdirent quatre mille hommes , & leur Roi Cléombrote , *ibid.* La Bataille de Leuctre anéantit la puissance de Lacédémone , *ibid.*

Libanius, croit que la Harangue sur l'Halonéfe, n'est pas de Démosthène, mais d'Hégésippe, p. 271. Raisons sur lesquelles il se fonde, *ibid.* Il ne croit pas que la Harangue sur la Paix ait été prononcée, p. 337. La raison qu'il en apporte, n'est pas concluante, *ibid.*

Liberté. Elle est assez récompensée, par la joye de sentir en secret certaine supériorité flatteuse, soit de mérite, soit de puissance, p. 93.

Liberté. La véritable liberté consiste à dépendre de la justice & de la raison, p. 193.

Livie, (l'Impératrice) scût par un salutaire avis affermir le premier Thrône de l'Univers, p. 160. Ce que les plus grands Capitaines & les plus habiles Ministres avoient tenté vainement, elle le fit par un seul conseil, *ibid.* Un seul trait de clémence, qu'elle inspire à Auguste, assujettit les ames les plus Romaines, *ibid.*

Loix. Leur penchant ne va point à punir, p. 105. elles ne condamnent jamais qu'à regret, *ibid.* Dans quelles vûes, elles employent les supplices, p. 105. & *suiv.* C'est la preuve qui livre au supplice, & non la Loy, p. 106. Les Loix aiment mieux risquer d'absoudre un coupable, que de punir un innocent, p. 136. Elles ne condamnent que ceux, que leur propre conscience a déjà condamnés, p. 144. Elles sont aussi indulgentes pour l'homme qui pêche malgré-lui, que rigoureuses pour celui qui

commet volontairement un crime, *ibid.* Les Loix ne quittent qu'avec peine leur caractère de douceur, & cherchent toujours à le reprendre, p. 146. Elles épargnent & respectent l'innocence jusques dans le séjour & dans le centre du vice, p. 146. Elles veulent qu'on diffère le supplice d'une femme condamnée, si elle se trouve enceinte, *ibid.* Si certaines Loix nous paroissent dures, ne les en accusons point, n'en accusons que nous-mêmes, qui les avons rendus nécessaires, p. 150. La nouveauté qui scût donner des graces à tout, les ôte aux Loix, p. 125. On aime les vieilles Loix, on a de l'aversion pour les nouvelles, *ibid.* Les meilleures Loix ont leurs défauts, & se ressentent toujours de la nature du Législateur, p. 127. L'intérêt public demande grace pour les imperfections des Loix établies, p. 127. Grande question, si le bien d'un Etat demande des Loix uniformes, p. 123. Raisons des spéculatifs, qui tiennent pour l'affirmative, p. 123. & *suiv.* Raisons de ceux qui tiennent pour la négative, p. 125. Cette dernière opinion prévaut constamment dans la pratique, p. 127. Divers peuples, quoique dans l'enceinte du même Empire, vivent heureux sous des Loix particulières & différentes, *ibid.*

Loix de Lycurgue, de Dracon, de Solon, &c. Voyez *Lycurgue*,

Dracon, Solon, &c.
Longin, parce qu'il ne sçavoit pas assez le Latin, se jugeoit incapable de prononcer entre Démosthène & Cicéron, p. 37. Eloge magnifique qu'il fait de Démosthène, p. 268. Il tire des Philippiques plusieurs exemples du sublime, p. 271. Il nous a laissé un parallèle de Démosthène & de Cicéron, p. 271.
Louis le Grand. Divers Eloges de ce Prince, p. 24. 27. 30. 41. 43. 47. 53. & 168.
Luxe. La réforme du luxe paroît aux belles personnes une calamité publique, p. 156.
Lycidas, Citoyen d'Athènes, propose d'appaîser le Roi de Perse par un tribut ou par un hommage, p. 248. Les femmes d'Athènes le lapident, *ibid.*
Lycophron, Tyran de Phères en Thessalie, p. 213. Défait & chassé par Philippe, *ibid.*
Lycurque, Roi de Lacédémone, rétablit les Jeux Olympiques, p. 179. Il étoit un de ces hommes, qui sont nez pour gouverner les autres, p. 185. Bon Roi, & bon Législateur, il entreprend la réforme de son Etat, & commence par celle des mœurs, *ibid.* Il fait accroire à ses Peuples, que ses Loix lui ont été dictées par Apollon, *ibid.* Il fait jurer à ses Sujets qu'ils les garderont jusqu'à son retour, & se bannit à perpétuité, *ibid.* Il ne leur recommandoit rien tant que le silence, disant, qu'il faut peu de Loix à des

bonnes qui parlent peu, p. 186. Il répondit à un homme qui louoit fort le Gouvernement Républicain, commencez par l'établir dans votre maison, p. 188. Trop indulgent sur l'adultère & sur le larcin, il les permettoit en certains cas, p. 185. Sur tout le reste, sa Morale approchoit fort de celle du Christianisme, *ibid.* Il fut le premier qui publia dans la Grece les Ouvrages d'Homere, p. 181.
Lysander, Roi de Lacédémone, introduit dans cette Ville l'usage de l'argent, p. 185. Il assiége Athènes, & la force de se rendre à discrétion, p. 200.
Lysias, Orateur d'Athènes, avoit une délicatesse insinuantte, p. 269.
Lysicles, Général d'Athènes, p. 245. Il commandoit avec Chars à la bataille de Chéronée, *ibid.* Son incapacité contribua beaucoup à la perte de la bataille, *ibid.*
Lysites de Tarente, (& non Lysias) fameux Pythagorien, p. 207. Il fut le Maître commun de Philippe & d'Epaminondas, *ibid.*

M

M *Acédoine*, en quel état la prit Philippe, & en quel état il la laissa, p. 211. Elle avoit été anciennement tributaire d'Athènes, p. 224. Elle mandioit la protection des Généraux de cette République, *ibid.* Elle étoit foible par elle-même, p. 306. &

440. Démosthène la traite de vil coin du monde, d'où il n'est jamais sorti même un bon Esclave, p. 391. Sous le regne de Philippe, elle devient l'arbitre de la Grece, & la terreur de l'Asie, p. 215.

Magistrats d'Athènes. Dans les premiers temps de la République, ils étoient d'un grand désintéressement, p. 322. Ils ne négligeoient rien pour orner Athènes de beaux édifices publics & de Temples magnifiques, *ibid.* Ils étoient simples & modestes dans leurs maisons particulières, *ibid.* Ils croyoient que dans leur Ministère, ils devoient se proposer l'agrandissement, non de leur famille, mais de leur Patrie, *ibid.* Au temps de Démosthène, les Magistrats étoient d'un caractère tout opposé, p. 323. Ils ne songeoient qu'à s'enrichir aux dépens de l'Etat, *ibid.* Ils se bâtissoient des maisons, dont la magnificence insultoit aux Edifices publics, *ibid.*

Magnésie, ville de Thessalie, p. 330. Philippe s'en rend le maître, *ibid.* La remet aux Thessaliens, p. 335.

Maîtres. La pluralité des Maîtres est pernicieuse, p. 125. Elle fait des mutins & des rebelles, p. 124.

Malherbe, & ses Disciples, pour avoir ceint leur tête de lauriers immortels, n'ont pas flétri les lauriers de Pindare, p. 36.

Malheur. Les malheurs instrui-

sent, p. 193.

Mandat & Mandataire, mots que le bel usage n'a pas encore naturalisez, p. 83. Ce qu'ils signifient en langage du Digeste & du Code, p. 82. Le Mandat doit son origine aux plus pures Loix de l'amitié, p. 83. Qualitez qu'il doit avoir, *ibid.* Il cesse par la mort du Mandataire, & ne se transmet point à son heritier, *ibid.* Il peut se rompre à toute heure, *ibid.*

Mandragore, sorte de Plante, dont le jus a la vertu d'assoupir, p. 407. Démosthène compare les Athéniens à des gens, qu'une potion de Mandragore auroit plongez dans un sommeil léthargique, *ibid.*

Mantias, Général Athénien, soutient Argée, concurrent de Philippe, p. 211.

Mantinee, ville d'Arcadie, p. 209. Fameuse par la bataille que les Thébains y gagnèrent sur les Lacédémoniens, *ibid.* Epaminondas y est tué entre les bras de la Victoire, *ibid.*

Marathon, bourg de l'Attique, p. 197. Près de ce bourg, les Athéniens remportent sur les Perses une victoire plus vraie, que vrai-semblable, *ibid.* Les Perses avoient cent mille hommes de pied, & dix mille chevaux, les Athéniens n'avoient en tout que dix mille hommes, *ibid.* Datis & Artapherne commandoient l'armée des Perses, p. 243. Miltiade celle d'Athènes, p. 198.

Marc-Aurele, (l'Empereur) veut qu'on épargne la famille inno-

cente de Cassius , qui s'étoit révolté contre lui , p. 145. Beau mot que ce sage Empereur écrit au Senat sur ce sujet , *ibid.*

Mari , voyez *Epoux*.

Mariage. De tout temps , les difficultez & les embarras l'ont précédé & suivi , p. 128. Il étoit bien difficile de le conclurre au gré des Loix Romaines , *ibid.* Elles demandoient dans le mariage un nombre infini de formalitez & de conditions , *ibid.* Quelles étoient ces conditions & ces formalitez , *ibid.* Le consentement du pere ne suffisoit pas , il falloit que ce consentement parût avec le nom & sous la forme de commandement , *ibid.* On demande si les enfans d'un fou déclaré , peuvent se marier sans le consentement de leur pere , p. 128. & *suiv.* Quelques Jurisconsultes prétendent , que les fils ne le peuvent pas , mais que les filles le peuvent , p. 129. Subtilitez dont ils appuyent leur opinion , *ibid.* La plus saine partie des Jurisconsultes , croit , & le prouve solidement , que les fils & les filles d'un fou déclaré peuvent se marier sans le consentement de leur pere , p. 130. Justinien décide en faveur de cette dernière opinion , p. 131. Il y a tant d'amertume dans le mariage , que ceux qui s'y sont engagez , ont presque toujours à regretter les délices du célibat , p. 158.

Marine , des Athéniens , p. 247.

Tome I.

Elle étoit du double plus forte , que celle des autres Grecs , *ibid.* Il sortit du Port d'Athènes trois cens voiles pour l'expédition de Sicile , *ibid.* Chaque vaisseau Athénien pouvoit se battre contre deux vaisseaux ennemis , *ibid.*

Maronites , habitans de Maronée , ville maritime de Thrace , p. 433. Ils ont de grands différends avec les Thasiens au sujet de Stryme , autre ville de Thrace , *ibid.* Les Athéniens obligent les uns & les autres de s'en rapporter à des Arbitres , *ibid.*

Marseille , fondée par une Colonie Grecque , p. 182.

Massire , petite ville de Thrace , p. 372. Philippe la pille & se l'approprie , *ibid.*

Maucroix (M. de). Un de nos meilleurs Ecrivains , p. 273. Il nous a donné une excellente traduction des quatre Philippiques de Démosthène , *ibid.*

Medecin. L'habile Médecin ménage les forces de son Malade , p. 254. Il se garde bien de recourir sans cesse aux remèdes violens , *ibid.* Il adoucit & apaise les humeurs vicieuses , au lieu de les irriter & de les aigrir , *ibid.*

Medes. Arthmius de Zélie , tâche de corrompre les Peuples du Péloponèse avec l'or des Médés , c'est-à-dire , des Perses , p. 394.

Mélon & Nilés , fils de Codrus disputent entre eux le Reme de leur pere , p. 192. Athéniens en prennent q

R 11

440. Démosthène la traite de vil coin du monde , d'où il n'est jamais sorti même un bon Esclave , p. 391. Sous le regne de Philippe , elle devient l'arbitre de la Grece , & la terreur de l'Asie , p. 215.
- Magistrats d'Athènes.* Dans les premiers temps de la République , ils étoient d'un grand désintéressement , p. 322. Ils ne négligeoient rien pour orner Athènes de beaux édifices publics & de Temples magnifiques , *ibid.* Ils étoient simples & modestes dans leurs maisons particulières , *ibid.* Ils croyoient que dans leur Ministère , ils devoient se proposer l'agrandissement , non de leur famille , mais de leur Patrie , *ibid.* Au temps de Démosthène , les Magistrats étoient d'un caractère tout opposé , p. 323. Ils ne songeoient qu'à s'enrichir aux dépens de l'Etat , *ibid.* Ils se bâtissoient des maisons , dont la magnificence insultoit aux Edifices publics , *ibid.*
- Magnésie* , ville de Thessalie , p. 330. Philippe s'en rend le maître , *ibid.* La remet aux Thessaliens , p. 335.
- Maîtres.* La pluralité des Maîtres est pernicieuse , p. 125. Elle fait des mutins & des rebelles , p. 124.
- Malherbe* , & ses Disciples , pour avoir ceint leur tête de lauriers immortels , n'ont pas flétri les lauriers de Pindare , p. 36.
- Malheur.* Les malheurs instrui-
- sent , p. 193.
- Mandat & Mandataire* , mots que le bel usage n'a pas encore naturalisez , p. 83. Ce qu'ils signifient en langage du Digeste & du Code , p. 82. Le Mandat doit son origine aux plus pures Loix de l'amitié , p. 83. Qualitez qu'il doit avoir , *ibid.* Il cesse par la mort du Mandataire , & ne se transmet point à son heritier , *ibid.* Il peut se rompre à toute heure , *ibid.*
- Mandragore* , sorte de Plante , dont le jus a la vertu d'assoupir , p. 407. Démosthène compare les Athéniens à des gens , qu'une potion de Mandragore auroit plongez dans un sommeil léthargique , *ibid.*
- Mantias* , Général Athénien , soutient Argée , concurrent de Philippe , p. 211.
- Mantinée* , ville d'Arcadie , p. 209. Fameuse par la bataille que les Thébains y gagnèrent sur les Lacédémoniens , *ibid.* Epaminondas y est tué entre les bras de la Victoire , *ibid.*
- Marathon* , bourg de l'Attique , p. 197. Près de ce bourg , les Athéniens remportent sur les Perses une victoire plus vraie , que vrai-semblable , *ibid.* Les Perses avoient cent mille hommes de pied , & dix mille chevaux , les Athéniens n'avoient en tout que dix mille hommes , *ibid.* Datis & Artapherne commandoient l'armée des Perses , p. 243. Miltiade celle d'Athènes , p. 198.
- Marc-Aurele* , (l'Empereur) veut qu'on épargne la famille innocente

cente de Cassius , qui s'étoit révolté contre lui , p. 145. Beau mot que ce sage Empereur écrit au Sénat sur ce sujet , *ibid.*

Mari , voyez *Epoux*.

Mariage. De tout temps , les difficultés & les embarras l'ont précédé & suivi , p. 128. Il étoit bien difficile de le conclure au gré des Loix Romaines , *ibid.* Elles demandoient dans le mariage un nombre infini de formalitez & de conditions , *ibid.* Quelles étoient ces conditions & ces formalitez , *ibid.* Le consentement du pere ne suffisoit pas , il falloit que ce consentement parût avec le nom & sous la forme de commandement , *ibid.* On demande si les enfans d'un fou déclaré , peuvent se marier sans le consentement de leur pere , p. 128. & *suiv.* Quelques Jurisconsultes prétendent , que les fils ne le peuvent pas , mais que les filles le peuvent , p. 129. Subtilitez dont ils appuyent leur opinion , *ibid.* La plus saine partie des Jurisconsultes , croit , & le prouve solidement , que les fils & les filles d'un fou déclaré peuvent se marier sans le consentement de leur pere , p. 130. Justinien décide en faveur de cette dernière opinion , p. 131. Il y a tant d'amertume dans le mariage , que ceux qui s'y sont engagez , ont presque toujours à regretter les délices du célibat , p. 158.

Marine , des Athéniens , p. 247.

Tome I,

Elle étoit du double plus forte , que celle des autres Grecs , *ibid.* Il sortit du Port d'Athènes trois cens voiles pour l'expédition de Sicile , *ibid.* Chaque vaisseau Athénien pouvoit se battre contre deux vaisseaux ennemis , *ibid.*

Maronites , habitans de Maronée , ville maritime de Thrace , p. 433. Ils ont de grands différends avec les Thasiens au sujet de Stryme , autre ville de Thrace , *ibid.* Les Athéniens obligent les uns & les autres de s'en rapporter à des Arbitres , *ibid.*

Marseille , fondée par une Colonie Grecque , p. 182.

Mastire , petite ville de Thrace , p. 372. Philippe la pille & se l'approprie , *ibid.*

Maucroix (M. de). Un de nos meilleurs Ecrivains , p. 273. Il nous a donné une excellente traduction des quatre Philippiques de Démosthène , *ibid.*

Medecin. L'habile Médecin ménage les forces de son Malade , p. 254. Il se garde bien de recourir sans cesse aux remèdes violens , *ibid.* Il adoucit & apaise les humeurs vicieuses , au lieu de les irriter & de les aigrir , *ibid.*

Medes. Arthmius de Zélie , tâche de corrompre les Peuples du Péloponèse avec l'or des Médes , c'est-à-dire , des Perses , p. 394.

Mélon & Nilté , fils de Codrus ; disputent entre eux le Royaume de leur pere , p. 192. Les Athéniens en prennent occa-

R r r

- sion d'abolir la Royauté, *ibid.*
 Médon exerce le premier la charge d'Archonte perpétuel, *ibid.* Ses descendans la posséderent une longue suite d'années, *ibid.*
Mégalopolitains, Peuples du Péloponèse, p. 443. unis d'intérêt avec les Argiens & les Messéniens, *ibid.*
Mégare, ville voisine de l'Attique, p. 408. Philippe l'assiége, & peu s'en faut qu'il ne la prenne, *ibid.*
Mégariens, habitans de Mégare, ville voisine de l'Attique, p. 429. Ils violent le droit des Gens en la personne d'Anthémocrite, Ambassadeur d'Athènes, *ibid.* Les Athéniens les excluent de la participation aux Mystères, *ibid.*
Mémactérion, mois Attique, qui répondoit à notre mois de Décembre, p. 316. Voyez ce mot à la Table du second volume.
Ménandre, fameux Poëte comique, nâquit la même année que le Philosophe Epicure, p. 360. environ 341. ans avant l'Ere chrétienne, *ibid.* Il étoit fils de Diopithe, un des Généraux d'Athènes, *ibid.* Voyez *Diopithe*.
Ménélas, frere d'Agamemnon, p. 176. fils d'Atrée, selon l'opinion la plus commune, *ibid.* fils de Plisthène, selon quelques Auteurs, *ibid.* Hélène sa femme fut enlevée par une espee de représailles p. 177.
Ménélas, fils d'Amyntas Roi de Macédoine, & frere de Philippe, p. 335. Il se retire à Athènes, & sert dans les Ar-

- mées de cette République, p. 290.
Menippe, Citoyen d'Orée, dévoué à Philippe, p. 398. Il contribua à le rendre maître d'Orée, *ibid.*
Mer. Pompée disoit, que qui est maître de la mer, l'est de la terre, p. 246. Démosthène déclamoit au bord de la mer pour fortifier sa voix, & pour s'aguerrir au bruit d'un Auditoire tumultueux, p. 236.
Messène, puissante ville du Péloponèse, p. 181. Elle a de longues guerres avec Lacédémone, *ibid.* Elle est détruite par les Lacédémoniens, *ibid.* & trois cens ans après, rétablie par Epaminondas, p. 299.
Messéniens, peuples du Péloponèse, p. 181. Ils en sont chassés par les Lacédémoniens, *ibid.* Ils se transplantent en Sicile, & s'y rendent maîtres de Zancle, dont ils changent le nom en celui de Messine, *ibid.*
Messine. Voyez *Zancle*.
Mésagirtion, mois Attique, qui répondoit à notre mois d'Octobre, p. 316. Voyez ce même mot à la Table du second volume.
Méthone, ville de Thrace, p. 330. subjuguée par Philippe, *ibid.*
Miltiade, Général des Athéniens, à la bataille de Marathon, p. 198. Il essuyé un jugement infame pour les Juges, p. 259.
Minerve. Avec quelle magnificence on célébroit les Fêtes de cette Déesse à Athènes, p. 293. Voyez *Panathénées*.
Mines d'or. Philippe en découvrit

vre près de Crénides , p. 212. Elles lui rapportent chaque année deux millions de livres, *ibid.*

Mois Attiques. Voyez ce mot à la Table du second volume.

Moliere, nous avons en lui seul l'équivalent d'Aristophane , de Plaute & de Terence , p. 36. Il est inimitable , lors même qu'il s'abaisse à l'imitation, *ibid.*

Monnoye. Histoire de son origine , p. 100. Sa nécessité, & les facilités qu'elle donne dans le commerce, *ibid.*

Monosyllabes. Rien n'approche plus du silence, qu'un monosyllabe , p. 186. Les Lacédémoniens s'en servoient volontiers dans leurs discours, *ibid.* leurs dépêches ne consistoient quelquefois que dans un *si*, ou dans un *non*, *ibid.* Epaminondas se vançoit de les avoir réduits à allonger leurs monosyllabes , p. 209.

Morale de Conquerant , p. 233. Deux de ses principales maximes, *ibid.*

Mont-sacré, forteresse de Thrace , p. 387. Philippe en chasse la garnison Athénienne, *ibid.*

Mycale, ville maritime de Carie dans l'Asie mineure , p. 183. & 240. Près de cette ville, les Grecs remportent sur les Perses une victoire signalée, *ibid.*

Myson, un des sept Sages de la Grece, p. 182. Quelques Auteurs mettent à sa place Périander, *ibid.*

N

N *Aples*, ville d'Italie, fondée par une Colonie Grecque, p. 182.

Naupacte, ville de la Locride Occidentale, p. 392. Elle appartenoit aux Achaïens, *ibid.* Philippe la leur enlève, *ibid.*

Naxe, Isle de la mer Egée, p. 203. Les Athéniens battent les Lacédémoniens près de cette Isle, *ibid.*

Nécessité. La nécessité a ses Loix, qui dérogent à toutes les autres, p. 211.

Néléides, ou les descendans de Nestor, sont défaits par les Héraclides, p. 178.

Néoptolème, un des plus célèbres Comédiens de son temps, p. 230. & 231. Il fut un des maîtres qui apprirent à Démosthène à déclamer, p. 235. Dans la suite il traverse puissamment cet Orateur, & sert utilement Philippe, p. 250. Son art lui avoit acquis dans Athènes une impunité totale, p. 340. Il porte à la République les coups les plus cruels, *ibid.* Il fait transporter ses effets en Macédoine, & se retire près de Philippe, p. 341. Il est un de ses plus chers favoris, p. 230. & 231.

Neptune, il avoit un Temple dans l'Isle de Calaurie, p. 257. Démosthène, pour suivi par les Gardes d'Antipater, se réfugie inutilement dans ce Temple, *ibid.*

Nicé, ville de la Locride Occidentale, p. 255. Philippe s'en

- rend le maître , & la donne aux Theffaliens , *ibid.*
- Nicias* , Général Athénien , p. 200. Il périt au fiége de Syracuse , avec la fleur de la jeunesse Athénienne , *ibid.*
- Nicias* , Héraut d'Armes de Philippe , p. 428. Il est enlevé par les Athéniens , & détenu dix mois en prison , *ibid.* Ils ouvrent les Lettres dont il étoit chargé , & les lifent en pleine Affemblée , *ibid.*
- Nicomède* , Roi de Bithynie , p. 223. César à l'âge de fept ans fe réfugie chez ce Roi , *ibid.* Ils font foupçonner d'avoir enfeble le commerce le plus infame , p. 233. Chanfon , que les Soldats de César chanterent dans la fuite à ce fujet , *ibid.*
- Nilé & Médon* , tous deux fils de Codrus , difputent le Royaume de leur pere , & en font exclus l'un & l'autre , p. 192. conduifent dans l'Asie mineure une Colonie d'Ioniens , p. 179.
- Nifmes* , L'Académie Royale de Nifmes obtient de l'Académie Françoisfe des Lettres d'Association , p. 26. Elle lui envoie des Députez pour la remercier , *ibid.*
- Notaires* . A quelle occafion , & pour quelle fin ils ont été établis , p. 101.
- Nouvelles* . Curiofité des Athéniens pour les nouvelles , p. 286. & 297.
- Nouvelliftes* , ceux d'Athènes étoient les plus extravagans de tous les hommes , p. 297.
- O
- O** *Béiffance* . Le raifonnement affoiblit ou retarde l'obéiffance , p. 124. Seuls , nous allons lentement à l'obéiffance , nous y courons avec la foule , *ibid.*
- Obole* . Chaque Citoyen d'Athènes étoit obligé de payer deux oboles pour fa place aux Spectacles , p. 313. Les Citoyens indigens fe plaignirent de cette vénalité des places , p. 314. Il fut arrêté que le Thréfor public feroit les deux oboles à chaque Citoyen , foit riche , foit pauvre , *ibid.* On décerna par une Loi peine de mort contre le premier qui oferait propofer le retranchement de la gratification des deux oboles , *ibid.*
- Orchomène* , ville de Béotie , p. 344. Philippe l'enlève aux Phocéens , & la remet aux Thébains , *ibid.*
- Odryes* , Peuples de la haute Thrace , p. 360.
- Olyfée* , eft fort inférieure à l'Iliade , p. 34. C'eft le refte d'un génie lumineux qui s'éteint , ou le reflux d'un efprit immense qui fe retire & fe referme , *ibid.*
- Oedipe* , Roi de Thèbes , tranfmet fa mauvaife fortune à fes descendans , p. 204.
- Olivier facré* . Les Athéniens appelloient ainfi un Olivier , qu'ils gardoient dans leur Citadelle , p. 265. Ils en faifoient des couronnes pour récompenser ceux qui avoient

TABLE DES MATIÈRES.

501

bien servi l'Etat , *ibid.* Cette récompense étoit le plus grand honneur qu'un Citoyen pût recevoir , *ibid.*

Olympias, femme de Philippe , & mere d'Alexandre le Grand , p. 233. Elle se moque de son fils , qui se faisoit appeller le fils de Jupiter , p. 222. Elle lui mande de ne la point brouïller avec Junon , *ibid.* La chronique scandaleuse ne reprochoit pas le seul Jupiter à *Olympias* , p. 233. Elle est répudiée par Philippe , *ibid.*

Olympiade, espace de quatre années, révoluës depuis une célébration des Jeux Olympiques jusqu'à l'autre , p. 179. On se servoit des Olympiades pour dater les événemens , *ibid.* L'Ere commune des Olympiades est fort postérieure à Iphytus , & ne commence proprement qu'à la vingthuitième , où Corébe remporta le prix de la course , p. 180. C'est à la première Olympiade de l'Ere commune , que finit le tems fabuleux , & que commence le temps historique , 776. ans avant J. C. p. 180. Les Historiens n'ont commencé que fort tard à dater les événemens par les Olympiades , p. 180. Le premier qui s'en servit fut Timée , sous Ptoloméé Philadelphie ; & le second , Erasthothéne , sous Ptoloméé Evergete , *ibid.* De tous les Historiens grecs , qui comptent par Olympiades , & dont les Ouvrages sont venus jusqu'à nous , le plus ancien c'est Polybe , *ibid.*

Olympie, Ville d'Elide , p. 179.

S'appelloit autrement Pise , *ibid.* Les Jeux Olympiques se célébroient près de cette Ville , & en tiroient leur nom , *ibid.* Voyez *Jeux Olympiques*.

Olynthe, Ville de Thrace , p. 299.

Elle étoit possédée par des Grecs originaires de Chalcide , Ville d'Eubée , *ibid.* Elle devient si puissante , qu'elle soutient plusieurs Guerres , soit contre Athènes , soit contre Lacédémone , *ibid.* Ses forces balancent celles de la Macédoine , p. 317. Elle a de grands démêlez avec Amyntas pere de Philippe , & le dépouille presque entierement de ses Etats , p. 214. Elle ne se ménage pas trop avec Philippe lui-même , à l'avenement de ce Prince à la Couronne , p. 299. Elle recueille deux freres qu'il avoit d'un autre lit & qu'il vouloit perdre , *ibid.* Philippe recherche l'alliance de cette ville , & l'obtient adroitement par des présens , p. 300. Elle s'allarme des rapides accroissemens de la puissance de Philippe , & rompt avec lui , *ibid.* Philippe l'investit & l'assiege , *ibid.* Elle envoie par deux fois demander du secours aux Athéniens , & par deux fois elle en obtient , p. 300. 313. & 326. Nul peuple de la Grèce , excepté les Athéniens , ne secourut Olynthe , p. 300. & 312. Tous les secours & tous les efforts des Athéniens ne peuvent la sauver de ses ennemis domestiques , p. 335. Deux de ses Ci-

toyens la trahissent , & la livrent à Philippe , *ibid.* Il la détruit de fond en comble , *ibid.*

Olynthiens. Leur puissance avoit balancé long - temps celle de la Macédoine , p. 214. Ils avoient dépouillé presque entièrement Amyntas pere de Philippe , *ibid.* Philippe les séduisit d'abord par des présens , p. 300. 304. & 355. Met ensuite le Siege devant leur Ville , *ibid.* La prend , & les extermine , p. 335.

Olynthiennes , (les) C'est ainsi que l'on appelle les Harangues que fit Démosthène , pour déterminer les Athéniens à secourir Olynthe , assiégée par Philippe , p. 299. Elles sont au nombre de trois , *ibid.* Démosthène les prononça âgé d'environ trente quatre ans , Philippe étant dans la douzième année de son regne , p. 299. & 300. Toutes les éditions que nous avons de Démosthène , renversent l'ordre du temps dans lequel les trois Olynthiennes ont été prononcées , p. 299. Cet ordre est rétabli dans l'édition présente , *ibid.*

Ombre de Delphes. Nom que Démosthène donne par mépris au titre d'Amphiçtyon , p. 346. Pourquoi il dénigroit ainsi ce titre , *ibid.*

Onomarque , & Phaille , étoient freres , p. 238. & chefs des Phocéens , durant la Guerre sacrée , *ibid.* Ils pillent à diverses fois le Temple de Delphes , pendant le cours de cette Guerre , *ibid.*

Opprobre. Il est inséparable des actions indignes , p. 352.

Orateur. C'est l'art & non la nature qui forme l'Orateur , p. 225. Nous en avons un bel exemple dans Démosthène , *ibid.* La principale , ou plutôt l'unique partie de l'Orateur , c'est l'action , p. 335. L'Orateur doit plus songer à servir ses Citoyens qu'à leur plaire , p. 321.

Orateurs d'Athènes. Ils vivoient dans une grande dépendance du Peuple , p. 260. Ils avoient presque autant de maîtres qu'Athènes avoit de Citoyens , *ibid.* Diogène le reproche plaisamment à Démosthène , *ibid.* Socrate disoit qu'ils méprisoient en gros ce qu'ils méprisoient en détail , p. 265. Leurs lâches complaisances pour le peuple , au temps de Démosthène , p. 265. & 321. Différence de ces Orateurs à ceux qui les avoient précédés , p. 321. Périls que les bons Orateurs couroient à remplir fidèlement leurs devoirs , p. 331. Les Orateurs qui trahissoient les Athéniens , trouvoient auprès d'eux plus de sûreté que les Orateurs qui leur ouvroient des avis utiles , p. 397. Pourquoi les Orateurs perfides étoient plus écoutés que les Orateurs fidèles , p. 399. Ils tiroient une espece de contribution des Généraux d'Armée , pour être leurs Panégyristes , ou leurs Apologistes , p. 433. Philippe disoit que pour les Orateurs d'Athènes , la Guerre étoit la Paix , & la Paix étoit la Guerre , p. 433. Il se vançoit

TABLE DES MATIERES.

503

qu'il ne tenoit qu'à lui d'arrêter par de modiques distributions leurs calomnies, & même de les convertir en éloges; *ibid.* Leur licence effrenée dans la Tribune, *ibid.*

Orée, puissante Ville d'Eubée, p. 398. Plusieurs de ses Citoyens sont dévoüez à Philippe, *ibid.* Les bons Citoyens font des efforts inutiles pour la sauver de l'esclavage, *ibid.* Philippe l'assiége & la prend, p. 399. Les Citoyens perfides y demeurent les Maitres, *ibid.* Les Citoyens fidèles sont bannis ou massacrez, *ibid.*

Orpe, Ville sur les confins de la Béotie & de l'Attique, p. 345. Les Thébains l'enlèvent aux Athéniens, & la possèdent paisiblement, *ibid.*

Ostracisme. Jugement par lequel le Peuple d'Athènes releguoit pour dix ans ceux de ses Citoyens, dont la grandeur lui devenoit suspecte, p. 259. Les plus grands hommes d'Athènes ont éprouvé la rigueur de l'Ostracisme, *ibid.* Il ne s'exerçoit ordinairement que par caprice, *ibid.* Pour une juste condamnation, & pour un soupçon bien fondé, mille faux soupçons & mille condamnations injustes, *ibid.* Artaxerxés Longuemain disoit au sujet de l'Ostracisme: *Je prie les Dieux d'inspirer toujours à mes ennemis de m'envoyer leurs Héros, & d'orner ma Cour de ces illustres malheureux*, *ibid.*

Ouvrages d'esprit. On voit des Ouvrages médiocres avoir une grande réputation, p. 275. &

des Ouvrages excellens, ne faire que la mériter, p. 275.

P

Pagalès, Ville maritime de Thessalie. p. 293 Elle donne son nom à un Golfe voisin, p. 429. Philippe s'en rend maître, p. 330.

Pain. On ne vivoit le plus souvent à Lacédémone, que de pain d'orge, p. 187. Le pain de froment s'y comptoit entre les mets trop délicats, *ibid.*

Paix. Déesse de la paix, p. 210. A quelle occasion les Athéniens lui dresserent des autels pour la premiere fois, *ibid.*

Pallène, (la) Presqu'Isle de Macedoine vers la Thrace, p. 325. Charidème, Général Athénien la ravage, *ibid.*

Panathénées, Fêtes de Minerve, p. 293. Elles coûtoient plus aux Athéniens, qu'aucun armement naval, *ibid.* Elles surpassoient en pompe & en magnificence tout ce qui se voyoit chez les autres Grecs, *ibid.* Détail de soins où les Athéniens entroient pour les préparatifs de ces Fêtes, *ibid.*

Parallèles. Ils peuvent avoir leur agrément & leur utilité, p. 38. Mais ils demandent dans ceux qui les font de l'indifférence, du sens froid, & un esprit exempt de toute partialité, *ibid.* Parallèle de Philippe & d'Alexandre, p. 215. & *suiv.* D'Alexandre & de César, p. 220. & *suiv.* De César & de Philippe, p. 222. & *suiv.*

- Pareffeux.** Le Pareffeux , qui ne se remuë pas pour lui-même , ne peut raisonnablement exiger de ses amis qu'ils se remuent pour lui , p. 309.
- Pâris** , enleva Helène , par une espece de repréfaille , p. 177.
- Parménion** , Général de Philippe , p. 217. & ensuite d'Alexandre p. 220. Des Ambassadeurs Grecs se plaignent à Parménion de ce que Philippe tarde trop à se lever , & à leur donner audience , p. 244 Parménion leur repond : *ne vous étonnez pas s'il dort , tant is que vous veillez , car tant is que vous dormiez , il veilloit* , *ibid.* Parménion conseille à Alexandre d'accepter les offres de Darius , p. 220. *J'accepterois , si j'étois Alexandre* , lui dit-il , *ibid.* *Et moi aussi si j'étois Parménion* , lui répond Alexandre , *ibid.*
- Paroles.** Sans les œuvres , les paroles n'ont point de force , p. 443.
- Parure.** Les Femmes de Lacédémone n'en connoissoient point d'autre , que celle de l'ame , p. 185.
- Pavillon** , (M.) de l'Académie Françoisè , loüé , p. 21.
- Pascal.** Passage de M. Pascal , cité , p. 124. & 125.
- Pausanias** , Roi de Lacédémone , p. 198. commande en qualité de Généralissime de toute la Grèce , à la bataille de Platée , *ibid.*
- Pausanias** , Prince du Sang Royal de Macédoine , usurpe le Thrône au préjudice des Héritiers légitimes , p. 225. Ils implorent le secours d'Iphicrate , Général Athénien , qui chasse cet Usurpateur , *ibid.* Il se retire chez les Thraces , qui peu de temps après veulent le rétablir sur le Thrône de Macédoine , p. 211. Philippe , qui s'y étoit placé , lui ferme les Portes du Royaume , *ibid.*
- Pausanias** , jeune Macédonien de naissance , p. 233. Attalus abuse de lui d'une d'une façon infâme , *ibid.* Il demande justice à Philippe , & n'ayant pu l'obtenir , il assassine ce Prince , *ibid.*
- Peines** , Remédes amers dont on a établi l'usage pour la santé du corps politique , p. 140. Il est important qu'elles ayent une Sphère limitée & fixe , & pourquoi , p. 138.
- Pella** , capitale de la Macédoine , p. 325. Célèbre par la naissance de Philippe & d'Alexandre , p. 210.
- Pélopidas** , Thébain , chasse de la Citadelle de Thèbes la Garnison Lacédémonienne , & remet sa Patrie en liberté , p. 205.
- Pélopides** , ou Descendans de Pélops , à quelle occasion ils s'établirent dans la Grèce , p. 176. Comment ils parvinrent au pouvoir souverain , à l'exclusion des Héraclides , p. 178. Ils sont défaits par les Héraclides qui se rétablissent , *ibid.*
- Péloponèse** , pays de la Grèce , p. 178. Il s'appelloit *Apie* , avant que Pélops lui eût donné son nom , *ibid.* Pélops & sa Postérité chassent les Héraclides du Péloponèse , & y regnent à leur place , *ibid.* Les Héraclides rentrent dans le Péloponèse ,

- Péloponèse**, & en chassent les Pélopidés, *ibid.* Guerre du Péloponèse, p. 184. Voyez *Guerre du Péloponèse.*
- Péloponnésiens.** Ils firent publiquement Philippe aux Jeux Olympiques, p. 230. Toute la Cour le presse de les punir de leur ingratitude, *ibid.* *Que ne feront-ils point*, répond Philippe, *si je leur fais du mal, eux qui se moquent de moi, après en avoir reçu tant de bien*, *ibid.*
- Pélops**, Fils de Tantale, passe en Grèce & s'y établit, p. 177. Est fait Roi, à l'exclusion des Héraclides, *ibid.* Donne au pais de sa domination le nom de Péloponèse, & à ses Descendans le nom de Pélopidés, *ibid.* & p. 178. Est pere d'Attrée, p. 178. & ayeul, selon l'opinion commune, ou bis-ay-ul, selon quelques Auteurs, d'Agamemnon & de Ménélas, p. 176.
- Pensionnaires.** Philippe, Roi de Macédoine, avoit des Pensionnaires presque dans toutes les villes de la Grèce, p. 213. Dans Olynthe Eurychrates & Lasthène, p. 135. Dans l'Eubée, Hipparque, Automédon, Clitarque, p. 398. Dans Orée, Philistide, Menippe, Agapée, Socrate, & Thoas, p. 398. Dans Athènes, Eschine, p. 349. Démade, p. 300. Néoptolème, p. 250. & 340. Et Aristodème, p. 250. & 423. Démosthène s'éleve continuellement contre les Pensionnaires de Philippe dans Athènes, p. 360. 374. 376. 378. 341. 387. 442. &c.
- Penthile**, fils d'Oreste, p. 178. Lui & Tisamène son frere, sont défaits par les Héraclides, *ibid.*
- Péoniens.** Ils infestent par des courses continuelles la Macédoine, p. 211. Philippe les désarme d'abord par des présens & par des promesses, p. 212. Puis tombe tout à coup sur eux, & les réduit sous son obéissance, *ibid.*
- Péparrhétiens**, Habitans de Péparrhète, Isle de la mer Egée, p. 431. Ils s'emparent de l'Halonèse, Isle voisine, dont Philippe s'étoit rendu maître, *ibid.* Ils refusent de la remettre à Philippe, qui la reclame, *ibid.* Ce Prince leur fait une rude Guerre, & reprend sur eux l'Halonèse, *ibi*. Les Athéniens épousent leur querelle, *ibid.*
- Perdiccas**, selon quelques Historiens premier Roi de Macédoine, p. 176.
- Perdiccas**, Roi de Macédoine, & frere aîné de Philippe, p. 211. Il perd, tout jeune, son pere Amyntas, p. 224. & 225. La Reine Eurydice la mere le met sous la protection d'Athènes, *ibid.* Il est tué dans un combat contre les Illyriens, p. 211. Ne laisse pour Successeur qu'Amyntas, encore enfant, *ibi*.
- Pere.** Rien ne remue les hommes si puissamment, que la paternité, p. 149. Un pere ne respire que pour ses enfans, *ibid.* Cette partie de lui-même, la plus chere & la plus vive, est le point où se réunissent ses soins, ses vœux & ses vûes,

ibid. Un pere peut démentir son nom, mais il ne le perd pas pour cela, p. 122. Rien au monde ne peut effacer un titre si vénérable, ni dispenser des devoirs qu'il exige, *ibid.* Combien les exemples d'un pere sont puissans pour porter ses enfans à la vertu ou au vice, p. 140. & 141.

Périander. Quelques Auteurs le mettent au nombre des sept Sages de la Grèce, à la place de Myson, p. 182.

Périclès, fameux Orateur, & fameux Général d'Athènes, p. 248. Il étoit si absolu dans cette Ville, que ses envieux le traitoient de *second Pisistrate*, *ibid.* Il fut le premier auteur du relâchement & de la corruption parmi les Athéniens, *ibid.* Il cherchoit par toutes sortes de voyes à se concilier l'affection du peuple, *ibid.* Il propose qu'on défraye le peuple aux spectacles, *ibid.* & que dans les Assemblées, où le peuple agit les matieres d'Etat, on paye à chaque particulier une rétribution pour droit de présence, *ibid.* Quelque respectable & quelque respecté qu'il fût, il ne laissa pas d'être en butte aux traits d'Eupolis, de Cratinus & de Théléclides, Poètes comiques, p. 250. Il comparoit la perte de la Jeunesse Athénienne qui périt devant Syracuse, à la perte que feroit l'année, si on lui étoit le Printemps, p. 200.

Péris. Il faut affronter le péril en intrépide, & non en imprudent, p. 228.

Périnthe, Ville de Thrace, p. 426. assiégée par Philippe, *ibid.* le-couruë par les Athéniens, *ibid.* & par les Sarrapes d'Asie, p. 439. Philippe est obligé de lever le Siege, *ibid.*

Perrault, (M.) de l'Académie Française, son éloge, p. 33. & 41. Il déclare une Guerre impitoyable aux meilleurs Ecrivains de l'antiquité, p. 33. Il débite ses opinions avec toute l'intrépidité d'un Chef de Secte, *ibid.* Par quelles raisons on peut en quelque sorte l'excuser, *ibid.*

Perfes. Ils fondent sur la Grèce avec des Armées formidables, p. 182. & 183. Ils perdent contre les Grecs les Batailles de Marathon, de Salamine, de Platée & de Mycale, p. 183. & 199. Désespérant de subjuguier les Grecs par la force, ils cherchent à les diviser, p. 183. Ils donnent du secours aux Lacédémoniens contre les Athéniens, p. 200. & aux Athéniens contre les Lacédémoniens, p. 202. Ils font pencher la victoire du côté où ils se rangent, p. 203. & 439. Ils avoient pour maxime fondamentale, de tenir l'équilibre entre les Républiques de la Grèce, & de les ruiner les unes par les autres, p. 240. Ils prennent ombre des trop grands progrès de Philippe, *ibid.* Ils se joignent aux Athéniens contre ce Prince, & lui font lever le Siege de Périnthe & de Byzance, *ibid.* Philippe devenu par la Bataille de Chéronée le maître de la Grèce, forme le des-

- sein d'abattre la puissance des Perses, p. 217. Son Avantgarde marchoit déjà pour cette expédition, lorsqu'il est assassiné, *ibid.* Alexandre exécute les projets de son pere, & en moins de quatre ans détruit l'Empire immense des Perses, p. 216. - Voyez *Rois de Perse.*
- Pertinax**, (l'Empereur) prononce contre lui-même, & donne en cela un bel exemple de justice à tous les Princes, p. 69.
- Phalange Macédonienne**, elle étoit de l'invention de Philippe, p. 227. Il'en avoit pris l'idée dans la lecture d'Homere, *ibid.* Avec quelle distinction Philippe traitoit cette Phalange, *ibid.* C'étoit l'Infanterie la plus brave & la mieux disciplinée, qu'on eut vûe jusqu'alors, p. 246. Elle auroit pû le disputer aux Athéniens de Marathon & de Salamine, *ibid.*
- Pharfale**, ville de Thessalie, fameuse par la bataille de César & de Pompée, p. 220. César vainqueur à Pharfale, commande qu'on épargne le sang des Citoyens, *ibid.*
- Phaylle**, Voyez *Onomarque.*
- Phébidas**, Lacedémonien, surprend la Citadelle de Thèbes, p. 205.
- Phédre**, n'est pas au-dessus de M. de la Fontaine, p. 36. Tous deux sont pleins d'une joye élégante, d'un badinage instructif & moral, *ibid.* Mêmes graces, naïvetez égales, *ibid.*
- Phénicie**, elle apprend aux Grecs la Navigation, le Commerce & l'écriture, p. 175.
- Phères**, ville de Thessalie, p. 330. Philippe s'en rend maître, *ibid.* & 422.
- Philippe**, Roi de Macédoine, le plus dangereux ennemi qu'ait eu la Grece, p. 210. Etoit fils du Roi Amyntas, & de la Reine Eurydice, *ibid.* fut pere d'Alexandre le Grand, *ibid.* Il nâquit à Pella, capitale de Macédoine, *ibid.* Il avoit plusieurs freres, dont il étoit le cadet, *ibid.* Tout jeune il est envoyé en otage dans l'Illyrie, p. 223. & ensuite à Thèbes, où il demeure neuf ans, p. 206. Il y est élevé avec Epaminondas, & par le même maître, *ibid.* Ayant appris la mort de Perdicas son frere aîné & Roi de Macédoine, il se dérobe de Thèbes, p. 211. Il est mis sur le Thrône à la place de son neveu, l'héritier légitime, mais encore enfant, *ibid.* En quel état il trouva la Macédoine, lorsqu'il fut appelé à la Couronne, *ibid.* Il se délivre des concurrens qui la lui disputent, p. 212. A l'âge de vingt-deux ans, il agit en Politique consommé, p. 211. Il commence par gagner les Peuples voisins, *ibid.* Il déclare libre la ville d'Amphipolis, *ibid.* A force de présens & de promesses, il engage les Péoniens à poser les armes, p. 212. Il délivre les Thessaliens de leurs Tyrans, p. 213. Il endort les Olynthiens par les paroles les plus flatteuses, & fait alliance avec eux, p. 300. Il recherche la Paix avec

les Athéniens, & la conclut, p. 281. Lorsqu'il voit son pouvoir établi, il change bien de conduite avec ces Peuples, p. 212. Il s'empare d'Amphipolis, qu'il avoit déclarée libre, *ibid.* Il attaque les Péoniens, & les réduit sous son obéissance, *ibid.* Il taille en pièces les Illyriens, & les oblige à lui relâcher toutes les Places qu'ils avoient en Macédoine, *ibid.* Il subjugue les Thessaliens, & les tient en bride par des Tétrarques qu'il établit dans leur Pays, p. 422. Il rompt avec les Olynthiens, assiége, prend & rase Olynthe, p. 214. Il enleve aux Athéniens les villes de Pydne, de Potidée, & de Créfides, p. 212. Il change le nom de cette dernière Place en celui de *Philippe*; *ibid.* Il ouvre près de cette ville des mines, qui chaque année lui rapportent environ deux millions de livres, *ibid.* Il fait frapper des pièces d'or, qu'il appelle aussi de son nom *des Philippes*, p. 213. Il se sert de ses finances pour entretenir un corps considérable de Troupes Etrangères, & pour s'acquérir des créatures dans toutes les villes de la Grece, *ibid.* Pourvu ainsi de toutes choses, il est victorieux par tout où il porte ses armes, *ibid.* Tout son regne n'est qu'une suite continuelle de Conquestes, en Thessalie, en Thrace, en Epire, en Scythie, & dans la Grece, *ibid.* Il se rend maître de l'Eubée, & y établit divers Tyrans qui gou-

vernent cette Isle en son nom & à son gré, p. 398. 404 & 408. Il fait de cette Isle comme une vaste Citadelle, qui commande l'Attique, p. 387. & 408. Il demeure neutre durant la *Guerre sacrée*, qui partage tous les Peuples de la Grece, & il les laisse entre eux se consumer, p. 213. Il se montre sur la fin de cette Guerre, & il en tire tout le fruit, p. 238. Il envahit la Phocide, p. 214. s'empare des Thermopyles, *ibid.* se fait agréger au corps des Amphictyons, *ibid.* & déclarer Général des Grecs contre les Perses, *ibid.* Il traverse le Danube, & remporte divers avantages sur les Scythes, p. 226. Il détruit trente-deux Villes en Thrace, p. 390. Ses entreprises sur la Thrace font renaître chaque jour quelque nouveau sujet de Guerre entre lui & les Athéniens, p. 239. Il leur écrit une Lettre, où il se plaint d'eux sur plusieurs chefs, p. 246. & *suiv.* Les Athéniens ne lui en font pas moins vivement la Guerre, & ils l'obligent à lever le siège de Byfance, où il avoit reçu une blessure, p. 405. Il gagne sur les Athéniens la bataille de Chéronée; & par cette Victoire, il devient le maître de la Grece & la terreur de l'Asie, p. 215. Après avoir réduit les Grecs, il forme la résolution de détruire les Perses, p. 216. La mort lui dérobe la gloire de cette expédition, p. 217. Caractère

de Philippe , p. 218. & 242. Son ambition démesurée , p. 301. Son phlegme & sa flexibilité , p. 217. Sa vigilance & son attention à se prévaloir de toutes les conjonctures , p. 301. Son activité infatigable le multiplie ; il est lui-même son Surintendant , son Ministre , son Général , p. 242. Il ne connoît ni momens de repos , ni différence de saisons , p. 301. Son intrépidité dans les combats , *ibid.* Il en sort couvert de blessures , p. 443. Ennemi dangereux pendant la Guerre , il l'étoit encore plus pendant la Paix , p. 382. Il avoit des Pensionnaires presque dans toutes les villes de la Grece , p. 213. Il s'applaudissoit moins du succès d'une bataille , que de celui d'une négociation , p. 225. Il se vançoit d'avoir plus conquis de Villes par l'or que par le fer , p. 247. Il ne reconnoissoit de Place imprenable , que celle où l'argent ne pouvoit aborder , p. 226. Sa dissimulation , p. 221. Sa politique artificieuse , p. 222. Son intelligence dans l'Art Militaire ; il invente & dresse un nouveau corps de Milice qu'il appelle *la Phalange Macédonienne* , p. 227. Ses manières à l'égard de ses Soldats ; il se familiarise avec eux , & commande plutôt en Pere de famille , qu'en Général d'Armée , *ibid.* Sa modération , Arbitre de la Grece , il se contente du titre de Général des Grecs , p. 229. Sa générosité ; il renvoye sans

rançon deux mille Athéniens prisonniers , p. 229. Son insensibilité pour les injures , il ne témoigne aucun ressentiment contre les Péloponésiens , qui l'avoient publiquement sifflé aux jeux Olympiques , p. 230. ni contre Démocharès , Ambassadeur d'Athènes , qui lui avoit parlé insolamment dans une Audience , *ibid.* Son goût pour les Sciences & pour les beaux Arts ; il les aimoit , & combloit de biens ceux qui les cultivoient , p. 230. Sa passion pour le Théâtre ; Néoptolème , un des plus célèbres Comédiens de ce temps-là , étoit un de ses plus chers favoris , *ibid.* Son penchant à la plaisanterie ; quelques-uns de ses bons mots , p. 231. Ses mœurs dépravées ; Théopompe rapporte que Philippe avoit des amis , qu'on auroit pu avec justice appeler ses amis , p. 237. Ses liaisons ; il étoit sans cesse entouré de débauchez , de bouffons , de pantomimes ; &c. p. 232. & 307. Sa maxime favorite ; il disoit souvent qu'il faut amuser les enfans avec des jouets , & les hommes avec des sermens , p. 233. Ses malheurs domestiques ; il est obligé de répudier Olympias sa femme , & d'en prendre une autre nommée Cléopatre , 233. Sa mort , lorsqu'il se prépare à marcher contre les Perses , il est assassiné par Pausanias , p. 333. Il étoit âgé de quarante-sept ans , p. 217. Il en avoit regné

vingt-cinq , p. 247. Philippe représenté sous deux faces fort différentes , p. 301. Il étoit sans foi , p. 304. Il trompe les Athéniens , les Olynthiens , les Thessaliens, & tous les autres Peuples qui se fient à lui , *ibid.* Cruel dans ses défiances , il fait périr trois de ses freres , p. 335. Jaloux du mérite de ses Généraux , il affecte de les mortifier , à mesure qu'ils se distinguent par de belles actions , p. 307. & 441. Il avoit la foiblesse d'écouter volontiers les flatteurs , p. 232. Il récompense les flatteries de Thrasydée d'un petit Royaume en Thessalie , *ibid.* Il ne laissoit pas d'aimer la vérité par intervalles , *ibid.* Il gageoit un homme , pour lui dire avant qu'il allât à l'Audience , *Philippe , souvien-toi que tu es mortel , ibid.* Il disoit qu'il avoit l'obligation aux Orateurs d'Athènes , de l'avoir corrigé de ses défauts , à force de les lui reprocher , p. 233. Il appelloit Démosthène , l'unique rempart d'Athènes , p. 237. Il disoit qu'Isocrate s'escriroit avec le fleuret , mais que Démosthène se battoit avec l'épée , p. 261. Dits mémorables de Philippe , p. 215. 228. 229. 230. 231 & 244. Parallèle de Philippe & d'Alexandre , p. 215. & *suiv.* Le premier coup d'œil est pour Alexandre , la réflexion est pour Philippe , *ibid.* Selon Cicéron , Alexandre est un plus grand Conquérant , Philippe un plus grand homme , p. 216.

Parallèle de Philippe & de César , p. 222. Plus on les considère de près , plus on trouve qu'ils se ressemblent , *ibid.*
Philippe , ville célèbre par la défaite de Brutus & de Cassius , p. 212. Elle se nommoit d'abord Crénides , *ibid.* Voyez *Crénides.*
Philippes , pieces d'or , que Philippe Roi de Macédoine fit battre , & auxquels il donna son nom , p. 212. & 213.
Philippiques de Démosthène , elles sont au nombre de quatre , p. 273. Démosthène prononça la première à l'âge de trente ans , Philippe étant dans la neuvième année de son regne , p. 281. La seconde à l'âge de trente-huit ans , Philippe étant dans la dix-septième année de son regne , p. 347. La troisième à l'âge de quarante ans , Philippe étant dans la dix-neuvième année de son regne , p. 382. La quatrième , à l'âge de quarante-un an , Philippe étant dans la vingtième année de son regne , p. 404. Ce qui distingue les Philippiques des autres Oüvrages de Démosthène , c'est un caractère de force & de majesté , p. 269. & 270. Le cas singulier que Cicéron faisoit des Philippiques de Démosthène , p. 269. Longin en tire plusieurs exemples du sublime , p. 271. M. de Maucroix nous en a donné une très-belle Traduction en notre langue , p. 273.
Philippiques de Cicéron . Elles sont les dernières de ses Oraisons , & celles qui lui étoient les

TABLE DES MATIERES.

511

- plus chères , p. 269. Il les intitula *Philippiques*, pour marquer le cas singulier qu'il faisoit des *Philippiques* de Démosthène , *ibid.*
- Philistide*, Citoyen d'Orée , dévoué à Philippe , p. 398. Il trahit sa Patrie , & la livre à ce Roi , *ibid.* Philippe l'établit Tyran dans Orée , *ibid.* & p. 392.
- Philonèle*, Chef des Phocéens , p. 237. & 238. Il les révolte contre un Decret des Amphictyons , ce qui cause la Guerre sacrée , *ibid.*
- Phocéens*, Peuple de Grece , qui habitoit les environs du Temple de Delphes , p. 237. Ils profanent des terres consacrées à Apollon , *ibid.* Les Amphictyons les déclarent sacrilèges , & les condamnent à une grosse amende , *ibid.* Ils se soulèvent contre le Decret des Amphictyons , & c'est ce qui causa la Guerre de la Phocide , li connuë sous le nom de *Guerre sacrée* , p. 238. Ils attaquent les Thébains , qui s'étoient montrez les plus ardens à poursuivre la condamnation , *ibid.* La longueur de la Guerre les engage dans des dépenses qui les épuisent , *ibid.* Pour pouvoir la soutenir , il pillent à diverses fois le Temple de Delphes , & en tirent plus de six millions d'or de notre monnoye , *ibid.* Ils réduisent les Thébains à implorer le secours de Philippe , *ibid.* Ils succombent sous ces deux Puissances unies ensemble , & sont obligez de se rendre à discrétion , *ibid.* Philippe les fait chasser du corps des Amphictyons , & s'y fait recevoir à leur place , p. 336. Dans la suite , ils y sont rétablis , pour avoir sauvé le Temple de Delphes du pillage des Gaulois , *ibid.*
- Phocion*, fameux Général & fameux Orateur d'Athènes , p. 246. Il chasse d'Erétrie Clitarque , qui sous la protection de Philippe y exerçoit un pouvoir tyrannique , p. 404. Il se surpasse dans son expédition de Thrace , & oblige Philippe à lever le siège de Byzance , p. 405. & 437. Il eût pû remplacer les Miltiades & les Thémistocles , si les cabales ne l'avoient exclus du commandement , *ibid.* On lui préféroit souvent des gens , qui méritoient à peine de lui obéir , *ibid.* Avec la raison seule , il sçavoit abbatre & renverser la plus haute éloquence , p. 276. C'est pour cela que Démosthène l'appelloit , *la Coignée de ses paroles* , *ibid.* Un jour qu'il paroissoit rêveur dans une Assemblée du Peuple , on lui en demanda la raison , *ibid.* *Je songe*, répondit-il , *si je ne puis rien retrancher de ce que j'ai à dire* , *ibid.*
- Photius*, croit que la Harangue sur l'Halonéte n'est pas de Démosthène , mais d'Hégésippe , p. 271. Raisons sur lesquelles il se fonde , *ibid.* Il ne croit pas que la Harangue sur la Paix ait été prononcée , p. 337. La raison qu'il en ap-

- porte , ne paroît pas concluan-
te , *ibid.*
- Phryné* , fameufe Courtifanne ,
charme & séduit par sa beauté
les Juges de l'Aréopage , p.
161. Voyez *Aréopage*.
- Pindare* , Béotien qui ne l'étoit
guères , p. 220. Il prend son
vol si haut , qu'il se précipite
quelquefois , p. 34.
- Pirée* , Port d'Athènes , p. 247.
Il en sortit trois cens voiles
pour l'expédition de la Sicile ,
ibid.
- Pise* , ville d'Elide , appelée au-
trement Olympie , p. 179.
Voyez *Olympie*.
- Pisistrate* , parent de Solon , p. 196.
Il usurpe le pouvoir sou-
verain dans Athènes , *ibid.* Est
détrôné deux fois , & deux
fois remonte sur le Thrône ,
ibid. Il gouverne avec tant de
justice & de douceur , que sa
domination peut faire honte
à plus d'un Souverain légiti-
me , p. 197. Il transmet à ses
enfants la Souveraineté qu'il
avoit usurpée , *ibid.* Ceux-ci
sont enfin chassés & détruits
par les Athéniens , *ibid.*
- Pittacus* , un des sept Sages de la
Grece , p. 182.
- Platée* , ville célèbre de Béotie ,
p. 206. Envoje du secours aux
Athéniens à la bataille de Ma-
rathon , *ibid.* Depuis elle fut
toujours fidelle alliée d'Athé-
nes , *ibid.* Les Athéniens ne
célébroient point de Fêtes , où
le Héraut ne formât des vœux
communs pour la prospérité
d'Athènes & de Platée , *ibid.*
Les Grecs remportent à Pla-
tée une insigne victoire sur les
- Perfes , p. 198. La bataille de
Platée rebute pour jamais les
Perfes de se commettre avec
les Grecs , *ibid.* Aristide y
commandoit les troupes Athé-
niennes , Pausanias Roi de La-
cédémone , les Lacédémone-
niennes , *ibid.* Aristide y rece-
voit l'ordre de Pausanias , *ibid.*
Ce jour si glorieux à la Gre-
ce , lui devient fatal , *ibid.* Il
rompt la subordination d'A-
thènes , à l'égard de Sparte ,
& fait naître entre elles une
éternelle jalousie , *ibid.* Platée
est assiegée & rasée par les
Thébains , 206. Philippe les
menace de la rétablir , & d'en
relever les Fortifications , p.
357.
- Platéens* , ils secondent les Athé-
niens à la bataille de Mara-
thon , p. 206. Ils y étoient
postez à l'aïsse gauche , *ibid.*
Les Athéniens ne faisoient
point de vœux pour eux-mê-
mes , que les Platéens n'y
fussent compris , *ibid.*
- Platon* , dans son enthousiasme ,
s'abandonne aux vaines pom-
pes de l'allégorie , p. 34. Il
admet les femmes aux plus
grands emplois , au commande-
ment des États , au gouverne-
ment des Armées , p. 163. &
164. Ce qu'il disoit de l'ar-
gent qui entroit dans Lacédé-
mone , p. 186. Il fut un des
Maîtres , qui initièrent Dé-
mosthène à l'Eloquence , p.
235.
- Plin le jeune* . Il ne s'assujettit pas
toujours à faire les honneurs
de ses Ouvrages , p. 278. Ce
qu'il en mande ingénument à

- un de ses amis, *ibid.*
- Plisthène*, selon quelques Auteurs ; fils d'Attrée, & pere d'Agamemnon & de Ménélas, p. 176.
- Plutarque*, homme puissant & accrédité dans Eretrie, ville d'Eubée, p. 340. Est attaqué par Philippe, *ibid.* Il demande du secours aux Athéniens, *ibid.* Est obligé de fortir d'Eretrie avec ses Troupes, p. 397.
- Plutarque*, Béotien qui ne l'étoit guères, p. 204. Parmi les Vies qu'il nous a laissées, il ne nous a point donné celle de Philippe, p. 220 Raison pour laquelle vraisemblablement il a mieux aimé opposer Alexandre à César, que lui opposer Philippe, *ibid.* Il se contredit sur le tems, où Démosthène prit part au gouvernement de l'Etat, p. 241. Parce qu'il ne sçavoit pas assez le Latin, il se jugeoit incapable de prononcer entre Démosthène & Cicéron, p. 37. Il nous a laissé un parallèle de l'un & de l'autre, p. 271.
- Poëse*, son crime capital, c'est la condamnation de Socrate, p. 250.
- Poëtes Comiques*, ils trouvoient à Athènes plus qu'ailleurs le débit de leur marchandise, p. 250. Ils ne demeurèrent pas long-tems dans les termes d'une innocente raillerie, *ibid.* Ils poussèrent leur licence jusqu'à jouir les Magistrats, même sans en déguiser les noms, *ibid.* Le mérite ni la dignité n'étoient point à couvert de leurs traits, *ibid.* Le grand crédit qu'ils avoient, préjudicoit au bien Public, *ibid.* Leurs avis prévalaient souvent dans les délibérations politiques, *ibid.* Le talent qu'ils avoient de divertir le Peuple, les mettoit en possession de le trahir & de le vendre, *ibid.*
- Politique*. L'habile Politique, comparé à l'habile Medecin, p. 254. Il sonde les playes de l'Etat, & ne se résout à couper les parties gangrenées, que lorsqu'il désespere de les guérir, *ibid.* Il se maintient dans la possession d'agir comme il veut, p. 294. Il ne reçoit la Loi ni de la nécessité, ni du hazard, *ibid.* L'obstination invincible à n'en point démordre, ne se compta jamais entre les vertus de l'excellent Politique, p. 338.
- Poltronerie de Démosthène*, à la bataille de Cheronée, p. 264. compensée en quelque façon par son intrépidité dans la Tribune, *ibid.*
- Polybe*. Des Historiens Grecs que nous avons, il est le plus ancien qui date par les Olympiades, p. 179.
- Polymne*, pere d'Epaminondas, p. 208. Sa maison étoit ouverte à tous les Sçavans, & aux plus excellens Maîtres, *ibid.*
- Pompée*. César fomenta sous main la jalousie des principaux de Rome contre Pompée, p. 224. Il oblige ce grand homme à rechercher son alliance, *ibid.* Pompée épouse la fille de César, *ibid.* Il se perdit à Phars

- fale , par trop de confiance , *ibid.* Jamais il n'auroit été vaincu , s'il avoit cru pouvoir l'être , *ibid.* Il reçoit de Cicéron d'excellens avis , qu'il ne suit pas , *ibid.* Il avoit coutume de dire , que *qui est maître de la mer , l'est de la terre* , p. 246.
- Pompeia* , femme de César , p. 233. La chronique scandaleuse ne lui reprochoit pas la seule aventure des mysteres de la bonne Déesse , *ibid.* César la répudie , *ibid.*
- Pomponius* , faux brave , p. 231. Il se vançoit sans cesse devant César d'avoir reçu à son service une blessure , & de l'avoir reçue au visage , *ibid.* *Oh bien* , repartit César , *corrigez-vous donc de tourner la tête en fuyant* , *ibid.*
- Pontchartrain* . M. de Pontchartrain , Controlleur Général des Finances , & depuis Chancelier , son Eloge , p. 21. 22. & 23.
- Porhonor* , Place importante d'Eubée , p. 392. Philippe en chasse les Ercetriens , *ibid.* & en fait démolir les Fortifications , p. 398. & 408.
- Posture deshonnête* . Philippe assiste à une vente de Captifs , en une posture assez deshonnête , p. 230. L'un d'eux s'approchant de son oreille , l'avertit d'abattre le pan de sa robe , *ibid.* *Qu'on mette cet homme-là en liberté* , dit Philippe , *je ne serois pas qu'il fut mon ami* , *ibid.*
- Positice* , ville sur les frontieres de Macédoine , p. 300. Philippe l'enleve aux Athéniens , *ibid.* & la donne aux Olynthiens , pour les mieux tromper dans la suite , *ibid.* & p. 304.
- Prescription* , c'est un droit de propriété acquis par une possession de bonne-foi , & non interrompue pendant un certain temps que la Loi limite , p. 87. Si la Prescription en soi est odieuse , *ibid.* Raisons qui semblent le prouver , p. 88. Raisons qui établissent le contraire , p. 89.
- Priam* , il y avoit une haine héréditaire entre la maison de Priam & celle d'Agamemnon , p. 176.
- Profession* . La profession Militaire pourvoit à la sûreté de toutes les autres , p. 181.
- Promenade* . A Lacédémone , on ne permettoit pas la promenade aux Soldats , même dans leurs heures de loisir , p. 186. Quelques Soldats d'une garnison Lacédémonienne , fortement réprimandez à ce sujet , *ibid.* Les Athéniens grands amateurs de la promenade , p. 282. & 297.
- Promesses* . Les promesses flatteuses , trouvent dans le cœur de ceux qui les écoutent , un penchant secret qui les favorise , p. 320.
- Prononciation* . La rapidité de la prononciation approche & joint ce qui paroît trop desuni & trop éloigné dans la lecture , p. 276. Un Discours qu'on entend prononcer , a de grands avantages sur un Discours qu'on ne fait que lire , *ibid.*

TABLE DES MATIERES.

515

Protagoras, plaissant Procès de ce Rhéteur avec le jeune Evaltheson Disciple, p. 73.

Pudeur. L'exacte pudeur ne peut comparir avec la longue dissipation, p. 157. & 158.

Puissance paternelle. Tous les siècles, toutes les Nations, ont unanimement reconnu & révééré la puissance paternelle, p. 94. Aucun Peuple ne l'a portée plus loin que les premiers Romains, *ibid.* Jusqu'ou ils étendoient les droits du pere, p. 95. Il pouvoit vendre ses enfans, les engager au moment de leur naissance, leur ôter la vie, &c. *ibid.* Il y avoit pourtant quelque difference entre la puissance des peres & celle des maitres, *ibid.* En quels cas se perdoit la puissance paternelle, *ibid.*

Pydne, ville de Macédoine, p. 284. Appartenoit aux Athéniens, *ibid.* Philippe la leur enleve, p. 330.

Pytholaüs, Tyran de Phères en Thessalie, p. 213. Est défait & chassé par Philippe, *ibid.*

Python, Ambassadeur de Philippe vers les Thébains, p. 244. Ministre habile, célèbre Orateur, & instruit à mentir éloquentement pour son Maître, p. 245. Il impose aux Thébains par des Propositions captieuses & frivoles, *ibid.* Il est vivement réfuté par Démosthène, *ibid.*

Q

Q *Verfonèse*, péninsule de Thrace, p. 360. Les Athé-

niens en étoient les maitres, *ibid.* Ils y envoient une Colonie sous la conduite de Diopithe, *ibid.* Tous les habitans de la Querfonése, excepté les Cardiens, reçoivent cette Colonie, *ibid.*

Quintilien, nous a laissé un parallèle de Cicéron & de Démosthène, p. 271. Eloge magnifique qu'il fait de Cicéron, p. 268. Il paroît trop partial dans cet Eloge, *ibid.* S'il eût osé, il eût déthroné Démosthène, pour mettre à sa place Cicéron, *ibid.*

R

R *Ailleur*. Démosthène froid railleur, p. 34.

Raison. La raison perdrait, à paroître toujours grave & majestueuse, p. 59. Le caractère doux & familier, lui sied bien de temps en temps, *ibid.*

Récompense. La même regle qui veut qu'on touche la récompense, veut aussi qu'on la mérite, p. 332.

Reconnoissance, elle lie foiblement les hommes, p. 300. & gêne encore moins les Politiques, *ibid.*

Regle. Le sens commun offre une regle droite & sûre, mais on la courbe, p. 278. Loin de se servir de cette regle, on veut servir de regle soi-même, *ibid.* Les génies heureux & hardis, s'affranchissent quelquefois de la servitude des regles, *ibid.*

Reines. Beaucoup de Reines ont régné en Rois, & beaucoup de

- Rois ont régné en Reines , p. 167.
- Répétition.* Il y a beaucoup de répétitions dans Démosthène , & pourquoi , p. 266. La répétition imprime & grave ce que la première exposition n'a fait que tracer , *ibid.*
- Répudiation* , sorte de vengeance non moins honteuse à celui qui l'exerce , qu'à celle qui la souffre , p. 233.
- République.* La Justice veut que tous ceux qui vivent sous les loix d'une même République , jouissent des mêmes privilèges , p. 416. Ce n'est point par l'affluence des Marchandises & des Grains qu'on doit estimer une République florissante , c'est par la bienveillance de ses Alliez , & par la force de ses Armes , p. 418. Les Richesses d'une République ne consistent point dans l'or & dans l'argent , mais dans le nombre & dans l'affection de ses Alliez , p. 316. & 423.
- Retraite.* Le plus sûr azyle de la beauté , c'est la retraite , p. 157. Les femmes ni leur réputation ne gagnent rien à courir le monde , *ibid.*
- Retraite des dix mille* , voyez dix mille.
- Rhége* , ville d'Italie , fondée par une Colonie grecque , p. 182.
- Rhin.* César passe le Rhin , & met en déroute les Peuples de Germanie , p. 226.
- Rhodes* , Isle peu éloignée des côtes de l'Asie mineure , p. 345. étoit soumise à la domination d'Athènes , *ibi l.* Le Roi de Carie s'en empare *ibid.*
- Richelieu* , (le Cardinal de) son éloge , p. 23. Institué l'Académie Française , *ibid.* La Sorbonne ne lui est pas moins redevable que l'Académie , p. 32.
- Rohan* , M. le Cardinal de Rohan , son éloge , p. 32.
- Roi.* Un Roi n'est jamais plus grand que lorsqu'il observe les Loix , p. 69. Il doit , puisqu'elles établissent son empire , les autoriser par son propre exemple , *ibi l.* Il ne peut les ébranler ou les affermir , qu'il n'ébranle ou qu'il n'affermisse les premiers fondemens de sa domination , *ibid.* Un Roi se montre plus grand lorsqu'il se laisse vaincre dans ses Tribunaux par ses Sujets , que lorsqu'il triomphe par tout ailleurs de ses ennemis , p. 151. Bel exemple que Louis le Grand a laissé sur ce point à tous les Rois , *ibid.* & p. *suiv.*
- Rois d'Athènes.* Ils furent dix-sept de suite , dont le premier fut Cécrops , & le dernier Codrus , p. 191. Après la mort de Codrus les Athéniens abolirent la Royauté , p. 192. Elle avoit commencé parmi eux du temps de Moïse , p. 191. Et & finit vers le temps de Saül , p. 192.
- Rois d'Egypte & de Phénicie.* Ils envoient des Ambassades solennelles aux Lacédémoniens , pour rendre une espèce d'hommage à la vertu de ce Peuple , p. 189. & 190.
- Rois de Lacédémone.* Ils se glorifioient d'être les premiers sujets de la Loi , & ne se distin-

TABLE DES MATIERES.

517

- guoient que par une obéissance plus exacte , p. 187. Ils commandoient en peres , plutôt qu'en maîtres , p. 188. Leur autorité étoit balancée par celle des Ephores & par celle du Peuple , p. 189.
- Rois de Macédoine.* Ils prétendoient descendre d'Hercule par Caranus , p. 176. Ils furent long-temps Tributaires des Athéniens , p. 441. Ils mendoient la bienveillance & la protection des Généraux d'Athènes , p. 224. Ils deviennent dans la personne de Philippe & d'Alexandre les Arbitres de la Grèce, & la terreur de l'Asie , p. 225 & 216.
- Rois de Perse.* Les Grecs appelloient le Roi de Perse *le grand Roi* , ou simplement *le Roi* , p. 202. Il influoit beaucoup sur les affaires de la Grèce , p. 203. Avec le secours du Roi de Perse , Lacédémone subjuge Athènes , p. 202. & Athènes Lacédémone , p. 203. Celle de ces deux Républiques, qui sçavoit mettre de son parti le Roi de Perse , y mettoit infailliblement la victoire , p. 207. & 439. Les richesses des Rois de Perse l'emportoient sur celles de tous les autres Rois ensemble , p. 439. Pourquoi ils échoïoient dans la plupart de leurs entreprises contre les Grecs , p. 242. & 243. Ordre chronologique des Rois de Perse, & des principaux évènements de leurs regnes , dont il est parlé dans ce volume.
- Darius , fils d'Hystaspes , veut rétablir dans Athènes les Enfans de Pisistrate , & perd la bataille de Marathon , p. 197.
- Xerxès , fils de Darius , s'obstine à vouloir rétablir les enfans de Pisistrate , p. 198. Ne peut forcer le passage des Thermopyles , p. 243. Perd contre les Grecs les Batailles de Salamine , de Platée , & de Mycale , p. 198.
- Artaxerxès Longuemain , profite du tort que les Athéniens se font par l'Ostracisme , p. 259.
- Darius Nothus se joint aux Lacédémoniens contre les Athéniens , & leur aide à prendre & à détruire Athènes , p. 203.
- Artaxerxès Mnemon , se joint aux Athéniens contre les Lacédémoniens , & leur aide à relever Athènes , & à la rétablir , p. 202. Il a la guerre contre son frere Cyrus le jeune , qui est défait & tué : Retraite des Dix mille , p. 240.
- Artaxerxès Ochus , s'allarme de la trop grande puissance de Philippe , s'unit contre lui avec les Athéniens , & ils lui font lever ensemble le Siège de Byzance , p. 240.
- Darius Codoman , est vaincu par Alexandre , qui détruit l'Empire des Perses , p. 216. & 218.
- Romains.* Sageffe de leurs loix , p. 123. Ils ne prenoient pas tant à cœur leur Religion que leur Jurisprudence , *ibid.* Ils avoient plus de soin de faire reconnoître leurs Loix aux Nations vaincues , que leurs Dieux , *ibid.* Aujourd'hui qu'ils ne regnent plus par leur force , ils regnent encore par leur justice , *ibid.* Ils avoient ,

comme les autres Peuples leurs caprices & leurs chimeres , p. 67 Le prodigieux nombre de formalitez, dont ils vouloient que le Testament fût revêtu , *ibid.* & p. *suiv.* Ils n'en exigeoient pas moins dans un mariage , p. 128.

Romaines, Voyez *Femmes de Rome*.

Roscius, le plus célèbre Comédien de son temps , p. 230. & 231. étoit fort aimé de César , *ibid.*

Roses, Ville de Catalogne, fondée par une Colonie grecque , p. 182.

S

S *Ages*. Les Gens sages n'outrent rien , & n'époufent point de querelle , p. 38. L'homme sage peut au befoin varier à propos & fans honte , p. 338. La défiance fait la sûreté de l'homme sage , p. 355. L'homme le plus sage a de mauvais intervalles , p. 159. Les sept Sages de la Grèce, voyez *sept Sages*.

Salamine. La bataille de Salamine , donnée dix ans après celle de Marathon , p. 198. Les Athéniens y envoient des Vaisseaux, qu'ils avoient construits des ruines ! de leurs Maisons , *ibid.* Quoique les Lacédémoniens y en eussent envoyé moins, ils ont le Commandement de toute l'Armée navale des Grecs , *ibid.*

Samos, Isle de la mer Egée , p. 179. Colonie des Ioniens , *ibid.*

Sardes, capitale de Lydie, p. 197. brûlée par les Athéniens , *ibid.*

Satrapes d'Asie. Ils secourent Périnthe assiégée par Philippe , & obligent ce Prince à lever le Siege , p. 439.

Satyrus, un des Maîtres , de qui Démosthène apprit à déclamer , p. 235.

Sçavans. Les véritables Sçavans ignorent le ton affirmatif , p. 38. Différence des vrais & des faux sçavans , *ibid.*

Scélérats. Deux Scélérats s'entra-accusoient de divers crimes , en présence de Philippe, p. 231. Il bannit l'un , & condamna l'autre à le suivre , *ibid.*

Sciences. On ne peut assez égayer les Sciences nécessaires , qui ont l'air ennuyeux , p. 59.

Scyathe, Isle de la mer Egée , p. 370. Philippe y établit un Tyran , *ibid.*

Séjan. Les Enfans de Séjan , quoiqu'innocens , sont immolez à la vengeance de Tibere , p. 146. Ce sacrifice déshonore à la fois & l'Empereur cruel qui l'exigea, & le Sénat flateur qui le fit , *ibid.*

Sénat des quatre cens. Ancien Sénat d'Athènes, lorsqu'elle n'étoit divisée qu'en quatre Tribus , p. 194. On prenoit dans chaque Tribu cent Sénateurs , qui composoient le Sénat des quatre cens , *ibid.*

Sentimens. Quiconque par goût se rabbat à des amusemens frivoles & indignes , ne peut jamais concevoir de hauts & de nobles sentimens , p. 323. C'est une nécessité que les sentimens

- d'un homme prennent le caractère de ses inclinations , *ibid.*
- Sept Sages de la Grèce* , p. 182. Leurs noms , *ibid.* Tous , à la réserve de Talès , gouvernerent leur Patrie , *ibid.* On li-soit dans le Temple de Delphes deux de leurs Sentences : *Connoissez-vous vous-même , & Rien de trop* , *ibid.*
- Serment.* Les Créanciers dépour-vus de titre pour la preuve du prêt , ont eu en tout temps re-cours au serment du Débiteur , p. 115. Il n'arrive que trop sou-vent , que le Débiteur se porte sans effort à payer d'un men-songe solennel , *ibid.* Il s'ac-quite volontiers aux dépens d'une vérité , qui n'a plus d'au-tre Témoin , ni d'autre Juge , que lui même , *ibid.* On de-mande si le Serment reconnu faux , ouvre une voye légitime à la révocation du Jugement , p. 115. Raisons spécieuses de ceux qui tiennent pour la né-gative , p. 116. Raisons solides de ceux qui tiennent pour l'af-firmative , p. 117. Sur ce point la Jurisprudence moderne s'est détachée de l'ancienne , p. 119. L'ancienne se faisoit une religion politique , de ne point toucher à ce qui étoit une fois établi sur des Sermens , même reconnus faux après le jugement , *ibid.* La moderne par des regles aussi avanta-geuses au gouvernement . & plus favorables aux mœurs , ne croit jamais renve-fer trop-tôt ce qui n'a pour fondement qu'un parjure avéré , *ibid.* Ma-xime détachable de Philippe Roi de M. cédoine , qu'il faut amuser les enfans avec des joiüets , & les hommes avec des sermens , p. 118.
- Serrie* , Forteresse de Thrace , p. 377. Philippe l'enlève aux Atheniens , *ibid.* & p. 408.
- Servitude.* Condition des Escla-ves , p. 110. Elle étoit incon-nuë aux premiers hommes , *ibid.* Histoire de son origine , *ibid.* Combien elle étoit cruel-le , *ibid.* C'étoit une espece de mort , *ibid.* L'esclave cessoit de vivre pour lui , & ne respi-roit plus que pour un autre , *ibid.* Voyez *Esclaves.*
- Sévere* , (l'Empereur) prononce contre lui même , & donne en cela un bel exemple de justice à tous les Princes , p. 69.
- Séxe.* Le mérite est de tout séxe , & les plus beaux talens peu-vent tomber en quenouille ; p. 37. Les deux Séxes sont égaux , soit pour le bien , soit pour le mal , p. 163. Cette éga-lité est démontrée par les no-tions les plus claires , & par les plus incontestables maximes , *ibid.* Les ames n'ont point de séxe , *ibid.*
- Siècle.* Notre Siècle a produit des Ecrivains , comparables aux plus excellens de l'antiquité , p. 36. Il a produit aussi , pour la gloire du Parnasse , plus d'u-ne Sappho , & plus d'une Co-rinne , p. 37.
- Sigée* , ville de la Thrace . *lis-z* *selon l'Errata* , ville de la Troa-de , p. 310.
- Sitalce* , obtient le droit de Ci-toyen d'Athènes , p. 430. Il

- est tué , *ibid.* Les Athéniens reçoivent à bras ouverts son meurtrier , *ibid.*
- Smyrne* , ville de l'Asie mineure , fondée par les Ioniens , p. 179.
- Socrate* , déclaré Sage par l'Oracle de Delphes , p. 250. Ses vertus , quoique Payennes , tentoient Erasme de l'ajouter à nos Litanies , *ibid.* Aristophane le fait condamner à mort , *ibid.* Sa condamnation est le crime capital de la Poësie , *ibid.* Il avoit coutume de dire , que le moyen le plus sûr pour se délivrer des Censeurs , c'est de se corriger , p. 263. Il reprochoit aux Orateurs d'Athènes leur lâche complaisance pour le Peuple , p. 265. Il disoit , qu'ils révéroient en gros , ce qu'ils méprisoient en détail , *ibid.*
- Socrate* , Citoyen d'Orée , dévoué à Philippe , p. 398. Il contribua à le rendre maître d'Orée , *ibid.*
- Solon* , un des sept Sages de la Grece , p. 182. Le plus grand Législateur qu'ait eu Athènes , p. 194. Comme on lui demandoit , s'il avoit donné de bonnes Loix aux Athéniens , *Oui* , dit-il , *les meilleures qu'ils étoient capables de recevoir* , *ibid.* Reglemens faits par ce Législateur , p. 194. & *suiv.* Il n'ose établir l'égalité des biens , *ibid.* Il fait une Loi , par laquelle il déclare quittes tous les débiteurs , *ibid.* Pour dédommager les Riches , il leur affecte les charges & les dignitez à l'exclusion du Peuple , *ibid.*
- Mais il conserve toujours au Peuple l'autorité souveraine , p. 196. Il s'oppose vivement à Pisistrate qui veut l'usurper *ibid.* Il étoit parent de Pisistrate , *ibid.* Celui-ci lui demandant sur quoi fondé il osoit le travestir , *sur ma vieillesse* , répondit Solon , *ibid.* Voyant que Pisistrate prévaloit , il se retira , disant , que du moins il avoit sçu prévoir la tempête , & osé la prédire , *ibid.*
- Sophocte* , prend son vol si haut , qu'il se précipite quelquefois , p. 34.
- Sorbone* , Temple , où la Religion & la Verité rendent leurs Oracles , p. 32. La Sorbone n'est pas moins redevable au Cardinal de Richelieu , que l'Académie Françoisise , *ibid.*
- Softrate* , fameux Corsaire , p. 431. Il se rend maître de l'Halonése , *ibid.* Philippe la lui enleve , *ibid.*
- Souverain* . En matiere de gouvernement , rien ne vaut l'unité de Souverain , p. 171.
- Sparte* , fille de Lacédémon , second Roi de Lacédémone , p. 184. Elle donne le nom de Sparte à cette ville , qui depuis s'appella indifféremment Lacédémone , ou Sparte , *ibid.*
- Sparte* , une des plus puissantes villes de la Grece , voyez *Lacédémone*.
- Sténelus* , oncle d'Amphitryon , s'empare des Etats de son neveu , p. 178. Il les transmet à son fils Eurysthée , *ibid.*
- Stratocles* , un des Généraux des Athéniens à la bataille de Chéronée .

- Chéronée**, p. 215. Par sa trop grande ardeur, il contribué beaucoup à leur faire perdre cette bataille, *ibid.* Il donne occasion à Philippe de dire, que les Athéniens ne sçavent pas vaincre, *ibid.*
- Stryme**, ville de Thrace, p. 433. Les Thasiens & les Maronites ont de grands différends au sujet de cette Place, *ibid.*
- Sublime**. Le chemin du sublime est dangereux & glissant, p. 39. Dans les Auteurs qui nous l'ont frayé, les beautés payent avec usure les défauts, *ibid.*
- Subordination**. La juste subordination soumet toujours le bien particulier au bien général, p. 151.
- Succès**. Les heureux succès ont la vertu de couvrir & de cacher les défauts des hommes, p. 308. & 441.
- Sujet**. C'est au Sujet proprement à donner le ton, p. 270. Les expressions fortes, les figures vives, font d'étranges dissonances, si le sujet ne les comporte pas, *ibid.*
- Sujettion**. La sujettion unanime & générale, soulage l'imagination, & console l'orgueil de chaque particulier, p. 124.
- Superficie**. Ce qu'on entend par ce mot dans le langage ordinaire, p. 63. Ce qu'il signifie parmi les Jurisconsultes, *ibid.* Voyez le mot *Fonds*.
- Susarion**, premier inventeur de la Comédie, p. 249. Il étoit d'Icarie, *ibid.*
- Suse**, ville de Perse, p. 414. Les Rois de Perse y faisoient ordinairement leur résidence, *ibid.*
- Suze**, (Madame la Comtesse de la) louée, p. 37.
- Sybaris**, ville d'Italie, fondée par une Colonie Grecque, p. 182.
- Sylla**, persecute César tout jeune, p. 221. Il croyoit déjà voir en lui plusieurs Marius, p. 223.
- Syracuse**, Colonie de Corinthe, p. 184. assez puissante par terre & par mer, pour balancer toutes les forces de Carthage, *ibid.* Les Corinthiens lui donnent du secours, & l'empêchent de tomber sous la domination d'Athènes, *ibid.* Ils lui envoient Timoléon, qui la délivre de la tyrannie du jeune Denys, *ibid.* Les Athéniens entreprennent à contretemps le siège de Syracuse, p. 200. Malheureux succès de cette entreprise, *ibid.*

T

- Talès**, un des sept Sages de la Grece, p. 182.
- Tantale**, Roi de Phrygie, pere de Pélops, p. 176. Etoit Bisayeul, selon l'opinion commune, & Trisayeul, selon quelques Ecrivains, d'Agamemnon & de Ménélas, *ibid.* Il résidoit ordinairement à Sipyle, p. 178. Il ne peut se modérer dans sa bonne fortune, *ibid.* Il enleve Ganyméde, frere d'Illus, p. 177. Illus pour venger l'enlèvement de son frere, dépouille Tantale de ses Etats, *ibid.* Tantale se réfugie dans la Grece, où s'établirent ainsi les Pélopidés, *ibid.*

Tarente, ville d'Italie, fondée par une Colonie Grecque, p. 182.

Tarquins, chassés de Rome, vers le temps que les fils de Pisistrate sont chassés d'Athènes, p. 197.

Taxe. L'inégalité des Taxes purement arbitraire, causoit de grands désordres dans Athènes, p. 251. Les riches cherchoient à l'envi le moyen d'en éluder le paiement, p. 252.

Téléclides, Poète comique, n'épargnoit pas dans ses Pièces Périclès, p. 250.

Temple de Delphes. Voyez *Delphes*.

Temps, il étoit regardé à Lacédémone, comme le plus précieux de tous les biens, p. 186. On le révéroit comme une chose sacrée, *ibid.* ç'eût été une espèce de sacrilège, que d'en donner la moindre partie à l'inaction, *ibid.*

Tentation. La plus dangereuse de toutes les tentations, est celle de la louange, p. 4.

Térés, Roi de Thrace, p. 430. se joint d'abord à Philippe contre les Athéniens, *ibid.* Et devient ensuite leur Allié, *ibid.* Philippe le dépossède, *ibid.* Les Athéniens demandent son rétablissement, *ibid.*

Testament. Les Testamens, chez les Romains, étoient assujétis à un prodigieux nombre de formalitez & de conditions, p. 67. Quelles étoient ces conditions & ces formalitez, p. 67. & 119. L'omission d'une seule rendoit le Testament nul, p. 119. Les Testamens

des gens de Guerre étoient exceptés de la Loi commune, p. 68. Raisons de cette exception, *ibid.* On s'avisa de mettre en question, si le Testament fait en faveur du Prince, étoit sujet aux formalitez prescrites par la Loi, p. 68. Les Jurisconsultes de Cour prétendirent que non, *ibid.* Raisons spécieuses, dont ils tâchoient d'appuyer leur opinion, *ibid.* Les Empereurs Pertinax, Sévère, & Antonin, prononcèrent pour le sentiment opposé, *ibid.* & p. 69.

Testament inofficieux. Les Romains appelloient ainsi le Testament, par lequel un pere deshéritoit injustement un fils, ou un fils son pere, p. 121. Pour anéantir ces sortes de Testamens, faute d'autre moyen, on recouroit à la fiction, p. 121. On feignoit que le pere qui sans raison deshéritoit son fils, & le fils qui sans raison deshéritoit son pere, n'avoient pas l'esprit sain au moment d'une action si peu sensée, *ibid.* Pourquoi le Magistrat ne vouloit pas détruire ces sortes de Testamens, qu'à la faveur d'une feinte extravagance, *ibid.* Il ne permettoit d'user de ce remede que sobrement, & qu'après qu'on avoit épuisé tous les autres, *ibid.* Le Préteur déclaroit nul le Testament inofficieux, à la poursuite du pere ou du fils deshérités, p. 122. Justinien se contente de les mettre à la place des héritiers instituez, & souscrit à l'exécution de

TABLE DES MATIERES.

529

tout le reste, *ibid.* Cette condescendance de Justinien paroît blâmable, *ibid.*

Tétrarques, quatre Tyrans, que Philippe avoit établis parmi les Thessaliens, pour les gouverner en son nom & à son gré, p. 355.

Thasiens, Habitans de Thase, Isle de la mer Egée, p. 433.

Ils ont de grands differends avec les Maronites au sujet de Stryme, ville de Thrace, *ibid.* Les Athéniens obligent les uns & les autres de s'en rapporter à des Arbitres, *ibid.*

Théâtre. Les plaisirs du Théâtre étoient défendus à Lacédémone, p. 187. On ne représentoit ni Tragédie, ni Comédie, afin de n'accoutumer point les yeux à voir l'image de ce que la Loi condamne, ni l'oreille à entendre l'Apologie des passions & des crimes, *ibid.* Fureur des Athéniens pour le Théâtre, p. 251. Il leur coûte des sommes immenses, *ibid.* Au commencement ils ne connoissoient point la structure des vastes & superbes Théâtres, p. 313. Ils en dressoient de planches mal assorties, qui se démontoient ou remontoient à la haste selon le besoin, *ibid.* La magnificence, ou plutôt la corruption, substitua dans la suite au bois, la pierre ou le marbre, *ibid.* D'abord les places étoient gratuites aux Spectacles, ce qui attiroit une trop grande foule, & causoit beaucoup de désordres, *ibid.* Pour y remédier, il fut ordonné

que l'on payeroit les places, *ibid.* Le prix de chaque place fut fixé à deux oboles, que l'Architecte du Théâtre prenoit, pour se rembourser de ses avances, *ibid.* Les pauvres, qui souffroient de la vénalité des places, se plainquirent, p. 314. Il fut arrêté que le Théâtre seroit défrayé aux dépens du Thésor public, *ibid.* Cette folle profusion emporte les plus clairs revenus de la République, *ibid.* Le Peuple décerne peine de mort contre le premier, qui proposera de restituer ces fonds aux besoins de l'Etat, p. 215. & 314.

Thébains, Peuples de Béotie, p. 204. Leur grossièreté avoit passé en Proverbe, *ibid.* Plûtôt par stupidité, que par modération, ils furent longtemps sans se faire valoir dans la Grece, *ibid.* Ils eurent la lâcheté de la trahir, & de se joindre au Roi de Perse, *ibid.* Craignant le ressentiment d'Athènes pour une si noire perfidie, ils recherchent l'alliance de Lacédémone, p. 205. Ils s'attachent aux intérêts de cette République, qui pendant la guerre du Péloponnèse n'eut point de plus fidèles Alliez, *ibid.* Après la guerre du Péloponnèse, ils sont opprimés par Lacédémone, qui veut changer la forme de leur gouvernement, & qui s'empare de leur Citadelle, *ibid.* Pélopidas avec le secours d'Athènes, les délivre de la Garnison Lacédémonienne, & les remet en liberté, *ibid.* A

moins qu'on ne les reconnoisse Chefs de la Béotie , ils refusent de signer le Traité conclu entre Athènes & Lacédémone , p. 206. Ils font tête aux deux Républiques , *ibid.* Attaquent Platée , ville alliée d'Athènes , & la rasent , *ibid.* Battaillent les Lacédémoniens à Leuctres , p. 207. Et assiègent Lacédémone , *ibid.* Ils ne veulent pas la détruire , & pourquoi , *ibid.* Ils rétablissent Messène , ruinée par les Lacédémoniens trois cens ans auparavant , p. 209. Ils gagnent contre les Lacédémoniens une seconde bataille à Mantinée , p. 209. Ils ont contre les Phocéens cette Guerre de dix ans , appelée ordinairement la Guerre sacrée , p. 238. Ils y reçoivent divers échecs , *ibid.* Ils sont obligez d'implorer le secours de Philippe , qui recueille tout le fruit de cette Guerre , *ibid.* Ils se liguent avec Athènes contre la trop grande puissance de ce Roi , p. 244. Ils sont défaits avec les Athéniens à la bataille de Chéronée , p. 214. Ils se révoltent contre une Garnison Macédonienne , qu'ils avoient été obligez de recevoir , p. 217. Pour les punir de cette audace , Alexandre assiège Thèbes & la détruit , *ibid.*

Thébé , fille de Prométhée , donne son nom à la ville de Thèbes , p. 204.

Thèbes , ville de Béotie , est une des plus puissantes villes de toute la Grece , p. 204. fut

fondée par Cadmus , *ibid.* Emprunta son nom de Thébé fille de Prométhée , *ibid.* fameuse par les malheurs d'Oedipe & de ses descendans , *ibid.* Et par la naissance de Bacchus & d'Hercule , *ibid.* Elle avoit soutenu un siège avant celui de Troye , *ibid.* Elle s'attache fortement aux intérêts de Lacédémone , p. 205. Elle en est opprimée dans la suite , *ibid.* Pélopidas la remet en liberté , *ibid.* Elle s'élève au premier rang dans la Grece , par la prudence & la valeur d'Epaminondas , *ibid.* & p. *suiv.* Elle remporte deux victoires considérables sur les Lacédémoniens , l'une à Leuctres , p. 207. & l'autre à Mantinée , p. 209. Elle se déclare fortement contre les Phocéens pendant la Guerre sacrée , p. 238. Elle y a du désavantage , *ibid.* Elle se jette entre les bras de Philippe , qui recueille tout le fruit de cette Guerre , *ibid.* Elle se ligue avec Athènes contre Philippe , p. 244. Ses Troupes , jointes à celles des Athéniens , sont défaites à la bataille de Chéronée , p. 214. Elle se révolte contre une Garnison Macédonienne , qu'elle avoit été obligée de recevoir , p. 217. Alexandre l'assiège , la prend , & la rase , *ibid.*

Thémistocle , Général de l'Armée Navale des Athéniens à Salamine , p. 198. Il éprouve la rigueur de l'Ostracisme , & est banni d'Athènes , p. 259. Beau mot de ce grand homme , sur ce qu'on le négligeoit pen-

- dant la Paix , *ibid.*
- Théopompe* , Roi de Lacédémone , p. 188. Selon Plutarque , il institua les Ephores cent trente ans après Lycurgue , *ibid.* Son dessein dans cette institution , fut de tempérer l'autorité Royale , *ibid.* Sa femme lui reproche , qu'il la laisseroit à ses enfans plus foible qu'il ne l'avoit reçue , *ibid.* Il répond , qu'il la leur laissera plus durable , & par conséquent plus forte , *ibid.*
- Théopompe* , Historien Grec , p. 210. Natif de Chio , & disciple d'Isocrate , *ibid.* Etoit contemporain de Philippe , *ibid.* Il avoit écrit l'Histoire de ce Prince en cinquante Livres , dont il ne nous reste que quelques fragmens , *ibid.* Dans un de ces fragmens il dit , que Philippe avoit des amis , qu'on auroit pu appeller ses amis , p. 232.
- Thermopyles* , fameux passage entre les montagnes de la Thessalie & de la Phocide , p. 247. Trois cens Lacédémoniens défendent le passage des Thermopyles contre une multitude innombrable de Perses , p. 243. Philippe s'empare des Thermopyles , p. 214. Il appelloit les Thermopyles , la *Clef de la Grece* , p. 247.
- Thésée* , dixième Roi d'Athènes , p. 191. Il réunit tous les Bourgs de l'Attique , auparavant indépendans les uns des autres , & il en forme un seul corps de République , *ibid.*
- Thespiés* , ville de Béotie , p. 357. Philippe menace les Thébains d'en relever les fortifications qu'ils avoient démolies , *ibid.*
- Thespis* , premier inventeur de la Tragédie , p. 249. Il étoit d'Icarie , *ibid.*
- Thessaliens* , naturellement perfides , p. 333. Ils sont chassés par les Phocéens du corps des Amphictyons , p. 239. & opprimés par deux Tyrans , Lycophron & Pytholaüs , p. 213. Ils implorent le secours de Philippe , *ibid.* Il les délivre de leurs Tyrans , p. 355. Leur donne Nicée & Magnésie , *ibid.* les rétablit dans le rang d'Amphictyons , p. 355. & 422. & finit par s'emparer de leur Pays , où il établit quatre Tyrans pour les gouverner en son nom , & à son gré , *ibid.* Les Thessaliens étoient excellens hommes de cheval. Voyez *Cavalerie Thessalienne.*
- Thoas* , Citoyen d'Orée , dévoué à Philippe , p. 398. Il contribua à le rendre maître d'Orée , *ibid.*
- Thrace* . Philippe entre dans la Thrace à main armée , p. 330. Il s'y empare de trois Places , Drongile , Cabyle , & Mastyre , p. 272. & 410. Il y fait & défait des Rois , p. 330. Il y détruit trente-deux Villes , p. 390. Les entreprises de Philippe dans la Thrace , font renaître tous les jours quelque nouveau sujet de Guerre entre lui & les Athéniens , p. 239.
- Thraces* . Ils appuyent les droits de Pausanias , Prince du sang Royal de Macédoine , p. 211. Ils veulent le mettre sur le Trône , à l'exclusion de Phi-

V

Vaisseaux. Dans un besoin pressant, les Athéniens démolirent leurs maisons, pour en construire des Vaisseaux, p. 248. Voyez *Marine d'Athènes.*

Valeur, elle est journaliere comme les armes, p. 264. Il y a divers genres de valeur que l'on voit rarement réunis dans la même personne, *ibid.* Tel a de la valeur dans une occasion, qui n'en a pas dans une autre, *ibid.* L'avantage du nombre, est un foible contrepoids de la valeur, p. 268.

Vendeur. Voyez *Acheteur.*

Vente. Voyez *Achat.*

Vertu. Les vertus Chrétiennes rehaussent le prix de toutes les autres, p. 171. Elles méritent seules le nom de vertus, *ibid.*

Vice. Le vice est bien plus héréditaire que la vertu, p. 148.

Vie. La vie des particuliers est exempte de crainte, de soins, de périls; la vie des Ministres publics, est chaque jour exposée aux murmures, aux traverses, & aux revers, p. 423.

Vieillards, peu respectez à Athènes, p. 314. très-respectez à Lacédémone, *ibid.* Ce que firent des Ambassadeurs de Lacédémone pour un Vieillard Athénien, qui se trouva sans place à un Spectacle, *ibid.* Il ne fait bon vieillir qu'à Lacédémone, Proverbe Grec, *ibid.*

Voisinage Athénien. Proverbe Grec, pour dire, mauvais voisinage, p. 199.

Vol. Comment les Jurisconsultes le définissent, p. 70. Selon eux, voler, c'est prendre le bien d'autrui pour s'enrichir, *ibid.* Ils demandent, si celui qui ne vole que pour donner, commet un vol, *ibid.* Fausses subtilitez de ceux qui tiennent pour la négative, p. 70. Raisons solides de ceux qui tiennent pour l'affirmative, p. 71. & *suiv.*

Volonté. La volonté de l'homme est libre, p. 144. Elle le détermine tantôt au bien, & tantôt au mal, *ibid.* Elle seule donne le prix à ses actions; & jamais il n'est véritablement innocent ou coupable, qu'autant qu'il le veut être, *ibid.* C'est uniquement cette volonté que les Loix pénales attaquent, *ibid.* Elles sont aussi indulgentes pour l'homme qui pêche malgré lui, que rigoureuses pour celui qui commet volontairement un crime, *ibid.* Le hazard, l'erreur, & tout ce qui ôte l'usage de la volonté, ne nous rendent que malheureux dans les actions criminelles qu'ils nous font commettre; ils ne nous rendent point coupables, *ibid.*

Usages. l'ancienneté n'imprime guères moins de respect pour les mauvais usages que pour les bons, p. 264.

Utile. Lorsque l'utile ne peut compatir avec l'agréable, il faut nécessairement rejeter l'agréable, & embrasser l'utile, p. 320.

TABLE DES MATIERES.

529

X

X *Enopbon*, Historien Grec, p. 34. Dans le cours de sa diction pure, il laisse échapper des expressions impropres, & des tours irréguliers, *ibid.* Accusé de partialité au sujet d'Agésilas, qui avoit été son Disciple, p. 208. Il relève les vertus de ce Roi, aux dépens de celles d'Epaminondas, *ibid.*

Xerxès, Roi de Perse, étoit fils de ce Darius, que l'Histoire surnomme fils d'Hystaspes, p. 182. Il fonda sur la Grece avec des Armées formidables, *ibid.* & *suiv.* Il ne peut forcer le passage des Thermopyles, gardé par trois cens Lacédémoniens, p. 243. Il s'écrie à ce sujet qu'il a beaucoup d'hom-

mes & peu de Soldats, *ibid.* Il perd contre les Grecs la bataille de Salamine, p. 198. celle de Platée, *ibid.* & celle de Mycale, p. 183. Ses troupes innombrables se détruisoient d'elles-mêmes, p. 243.

Z

Z *Anacle*, ville de Sicile, p. 181. Elle tombe sous la puissance des Messéniens, *ibid.* Ils lui donnent le nom de Messine, *ibid.*

Zélie, ville d'Asie dans la Troade, p. 394.

Zoïle, il vouloit remettre Homère sous le fouët & sous la férule, p. 34. Pour essayer de nous donner des Homères, M. Perraut a bien voulu jouer parmi nous le personnage de Zoïle, *ibid.*

Fin de la Table du premier Volume.

 A P P R O B A T I O N .

NOUS souffignez de l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres ; avons lu, *les Oeuvres de feu M. de Tournell* notre Confrere, divisées en deux Tomes ; & nous avons crû que non seulement par la variété, mais encore par l'utilité des choses qu'elles contiennent, elles ne pouvoient manquer d'être bien reçues du Public. Fait à Paris le 23. de Mars 1719.

GROS DE BOZE. BOIVIN, le cadet,

 P R I V I L E G E D U R O Y .

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amez & feux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans, & autres nos Officiers & Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres Nous a fait exposer, que par les Lettres Patentes du feu Roi notre très-honoré Seigneur & Bisayeul, du 3. Septembre 1707. registrées où besoin a été, il lui auroit été accordé un Privilege pour faire imprimer tous les Ouvrages de ladite Académie, & ce, pendant le temps de dix années entieres & consécutives, & comme ce terme est expiré, & que ceux qui composent l'Académie s'occupent tous les jours à produire leurs travaux, & les rendre utiles au Public, Elle Nous a très-humblement fait supplier de lui continuer & proroger ledit Privilege. POUR CES CAUSES, de l'avis de notre très-cher & très-amé Oncle le Duc d'Orleans, Petit-fils de France, Regent, de notre très-cher & très-amé Cousin le Duc de Bourbon, de notre très-cher & très-amé Cousin le Prince de Conti, Prince de notre Sang ; de notre très-cher & très-amé Oncle le Duc du Maine, de notre très-cher & très-amé Oncle le Comte de Toulouse, Princes légitimes, & autres Pairs de France, Grands & Notables Personnages de notre Royaume ; voulant donner à ladite Académie en Corps, & en particulier à chacun de ceux qui la composent, des marques de notre affection, Nous lui avons de nouveau permis, & par ces Présentes signées de notre main, permettons de faire imprimer, vendre & débiter dans tout notre Royaume, Pais, Terres & Seigneuries de notre obéissance, par tel Imprimeur qu'Elle voudra choisir, en telle forme, marge, caractères & autant de fois que bon lui semblera, toutes les Recherches ou Observations journalieres & Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans les Assemblées de ladite Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres ; comme aussi les Ouvrages, Mémoires & Traitez de chacun des particuliers qui la composent, & généralement tout ce que ladite Académie voudra faire paroître sous son nom ; lorsqu'après avoir examiné & approuvé lesdits Ouvrages aux termes de l'Article XLIV. du Reglement qui a été fait sur ce sujet, Elle les jugera dignes d'être imprimez, & ce pendant le temps de dix années consécutives, à compter du jour & date des Présentes ; faisons très-expresses défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition que ce soit, d'imprimer, faire imprimer, en tout ni partie, aucun des Ouvrages de ladite Académie ; comme aussi d'en introduire, vendre & débiter d'impression étrangere dans notre Royaume, sans le consentement par écrit de ladite Académie ou de ses ayans-cause, à peine contre chacun des contrevenans de confiscation des Exemplaires contrefaits, au profit de fondit Imprimeur, de trois mille livres d'amende, dont un tiers appartiendra à l'Hôtel-Dieu de Paris, un tiers audit Imprimeur & l'autre tiers au Dénonciateur, & de tous

Épens, dommages & intérêts à condition que ces Présentes seront enregistrées au long sur les Registres de la Communauté des Imprimeurs-Libraires de Paris, & ce dans trois mois de ce jour; que l'impression de chacun desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & ce en bon papier & en beaux caractères, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis de chacun deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Cabinet du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & seul Chancelier de France, le Sieur Daguesseau; le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire jouir ladite Académie ou ses ayans-cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il lui soit fait & donné aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes & Exploits nécessaires, sans autre permission, nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande & autres choses à ce contraires: CAR TEL est notre plaisir. DONNÉ à Paris le quinzième Décembre, l'an de grace mil sept cens dix-sept, & de notre Regne le troisième. *Signé*, LOUIS. Et plus bas, Par le Roi, LE DUC D'ORLANS Regent présent. PHELYPEAUX avec paraphe, scellé du grand Sceau de cire jaune.

L'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres, par Délibération prise en l'Assemblée le 31. Mars 1713. a cédé au Sieur Rigaud, Directeur de l'Imprimerie Royale, le Privilège que le Roi lui a fait expédier en commandement pour l'impression de ses Ouvrages, & les continuations du même Privilège qui pourront lui être accordées dans la suite, pour en jouir conformément au Traité fait entre l'Académie & ledit Sieur Rigaud. En foi de quoi j'ai signé. A Paris le 22. de Mars 1719.

GROS DE BOZE, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

JE soussigné consens, qu'en vertu du Privilège qui m'a été cédé par Messieurs de l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres, M. Michel Brunet, Libraire de Paris, fasse imprimer les Oeuvres de M. de Tourreil sur l'Approbation de ladite Académie. A Paris ce 23. Mars 1721.

RIGAUD, Directeur de l'Imprimerie Royale.

Registré sur le Registre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 721. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 23. Mars 1703. A Paris le 2. May 1721. DELAULNE, Syndic.

Fautes d'impression.

- P** Age xxxv. ligne 28. de tant de choses, *lisez*, de tant de belles choses.
- P. 8. l. 23. Pourroit, *lisez*, pouvoit.
- P. 17. l. 23. Les grandes choses que Dieu avoit fait, *lisez*, faites.
- P. 28. l. 17. Il lui, *lisez*, ils lui.
- P. 41. l. 8. en orgueillir; *lisez*, enorgueillir.
- P. 49. l. 16. armis graves, *lisez*, armis graves.
- P. 60. l. 14. dant, *lisez*, dans.
- P. 74. l. 23. que le visage, *lisez*, que les villages.
- P. 81. l. 10. ne laisse plus, *lisez*, ne laisse pas.
- P. 96. l. 14. en apparences, *lisez*, en apparence.
- P. 104. l. 27. soulager *lisez*, soulager.
- P. 118. l. 36. avec, *lisez*, avec.
- P. 120. l. 31. à la vie, *lisez*, à la voix.
- P. 133. l. 17. autaus, *lisez*, autant.
- P. 135. l. 32. la vraisemblance, *lisez*, la vraisemblance.
- P. 144. l. 31. rigoureuse, *lisez*, rigoureuses.
- P. 145. l. 16. commis, *lisez*, commis.
- P. 146. l. 6. sacrifiée, *lisez*, sacrifice.
- P. 159. l. 5. relâcher, *lisez*, relâcher.
- P. 160. l. 33. prescriptions; *lisez*, prescriptions.
- P. 176. l. 31. peur, *lisez*, pour.
- P. 180. l. 15. les Amphictryons, *lisez*, les Amphictyons.
- P. 192. l. 1. qui perdoit, *lisez*, qui perdroit.
- P. 203. à la marge, l. 14. Artaxerxes, *lisez*, Artaxerxes.
- P. 209. l. 28. cédé, *lisez*, cède.
- P. 217. l. 12. les Grecs, *lisez*, les Gètes.
- P. 247. l. 9. l'ambition, *lisez*, l'ambition.
- P. 275. l. 17. ccommode, *lisez*, commode.
- P. 300. l. 18. à lu menace, *lisez*, à la menace.
- P. 305. l. 20. disgraces, *lisez*, disgraces.
- P. 330. l. 32. vous tenir, *lisez*, nous tenir.
- P. 334. l. 11. d'encourir, *lisez*, d'encourir.
- P. 335. l. 6. Eutychrate, *lisez*, Euthycrate.
- P. 343. l. 23. ni pour nous, *lisez*, ni pour nous.
- P. 343. l. 37. & que nous paroissions, *lisez*, & de ce que nous paroissions.
- P. 347. l. 2. Quantaur, *lisez*, Quantaur.
- P. 352. l. 4. d'ardeur. que, *lisez*, d'ardeur, que.
- P. 360. l. . Avant J. C 144. an, *lisez*, Avant J. C. 341 an.
- P. 367. l. dern. ces n'est, *lisez*, ce n'est.
- P. 368. l. 28. la touche, *lisez*, la touchent.
- P. 368. l. 5. ceux qui en commande, *lisez*, qui en commandent.
- P. 368. l. 28. tiennent, *lisez*, tiennent.
- P. 369. l. 16. & pretende, *lisez*, & prétend.
- P. 381. l. 1. S'ils s'y en trouvent quelques-uns, *lisez*, s'il s'y en trouve quelques uns.
- P. 389. l. 16. de faite, *lisez*, de faire.
- P. 390. l. 27. nous ne daignons, *lisez*, nous ne daignons.
- P. 392. l. 35. dans mille occasion, *lisez*, dans mille occasion.
- P. 393. l. 8. trafiquoient, *lisez*, trafiquoient.
- P. 397. l. 37. Porthmus, *lisez*, Porthmos.
- P. 420. l. 3. au cas que nous ne les faisons pas, *lisez*, au cas que nous ne les faisons pas.
- P. 427. l. 7. une, *lisez*, une.
- P. 430. l. 27. contre Chersoblepte, *lisez*, pour Chersoblepte.
- P. 433. l. 13. lorsque je vous eu, *lisez*, lorsque je vous eus.
- Ibid. l. 16 & lorsque je voulu, *lisez*, & lorsque je voulus.

Fin de l'Errata.



713

BUA 100

